PR [Bd – Reve.]

SHL
WITHDRAWN

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

46e Année. — 1939.

SHL
WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1939

WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UNE MUSE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE : MADAME DE LA LANE

Si l'on connaît assez bien les ruelles précieuses en vogue sous la régence d'Anne d'Autriche, on est un peu moins informé sur les cercles mondains à velléités littéraires qui fleurirent sous le gouvernement de Richelieu. Ils paraissent pourtant avoir été tout aussi nombreux et non moins entachés de préciosité. La préciosité est presque aussi vieille que la littérature française, car on peut en suivre l'esprit et la manière en remontant jusque chez les trouvères du XII^e^ siècle. Enrichi du symbolisme amoureux et de la casuistique sentimentale du *Roman de la Rose*, affiné par le platonisme et le pétrarquisme de la Renaissance, l'esprit précieux s'empare en tyran de la poésie lyrique française, à partir de Desportes surtout[1], pour continuer sa marche triomphale jusque bien au delà des premiers succès de Boileau. La griffe précieuse est facile à identifier, car une poésie participant de cette tendance est avant tout un madrigal bâti sur une hyperbole qu'on pousse parfois jusqu'au ridicule. La sincérité peut ne pas en être bannie, mais jamais elle n'arrive à être exprimée directement : l'émotion se traduit en idée et en attitude et il lui faut une pointe finale qui en rehausse l'éclat. Aux termes de cette définition, la plus large que nous ayons trouvée, il y a peu de poètes, entre la Pléiade et le groupe des Classiques de 1660, qui n'aient été précieux par moments. Il est convenu pourtant de reconnaître que la préciosité est un phénomène propre aux deux premiers tiers du XVII^e^ siècle. Cette discrimination peut se défendre : ce fut sous Louis XIII

1. Cf. le *Ph. Desportes*, de M. J. Lavaud, Paris, E. Droz, 1936, in-8°, surtout pp. 72 et suiv. (le salon de la maréchale de Retz), 107 (le salon de M^me^ de Rambouillet, héritier de celui de la maréchale) et 497.

précisément que l'art précieux — c'en est un par excellence — si français par ses origines lointaines et son tour d'esprit, gagna en étendue et en profondeur au contact des Espagnols et des Italiens[1]. Il se satura alors de mythologie, précisa et varia ses moyens d'expression et se laissa infuser une dose nouvelle de galanterie frivole. Mais, surtout, le fait littéraire se double alors d'un phénomène social qui précise la physionomie de la préciosité : de simple affaire d'écrivain à coquette, l'entreprise devient plus qu'auparavant un jeu de société qui gagne les milieux les plus divers, depuis celui du marquis de Montausier jusqu'aux coteries des Cathos et des Madelon fraîchement débarquées dans la capitale et au salon des pecques montpelliéroises dont se moquent Chapelle et Bachaumont dans leur *Voyage*.

Ces faits permettent de limiter davantage l'apogée de la préciosité et de le placer entre 1650 et 1660. Il coïncide donc avec les beaux jours de *Cyrus* et de *Clélie*, dont la *Carte du Tendre* connut la publicité tapageuse que l'on sait. Il se confond avec l'époque qui revit dans le *Dictionnaire* de Somaize, dans *Le Mystère de la ruelle* de Cotin et dans *Le Cercle* de Saint-Évremond. C'est cet âge d'or de la préciosité qu'on a étudié de préférence depuis Rœderer, Victor Cousin et Livet[2]. Madeleine de Scudéry, la comtesse de La Suze, la marquise de Sablé, la comtesse de Maure, Conrart, Pellisson et Ménage ont eu et continuent à avoir leurs historiens[3] qui ont surabondamment démontré le rôle prépondérant de la femme dans les réunions précieuses[4]. Par

1. Si l'influence de Gongora paraît avoir été surfaite (cf. G. Lanson, « Étude sur les rapports de la Littérature française et de la Littérature espagnole au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire Littéraire*, 1896, p. 321 et 323), on ne pourrait en dire autant de celle du Cavalier Marin qui, en dépit de Cabeen (*Influence de G.-B. Marino sur la Littérature française*, Grenoble, 1904, in-8°), a exercé une emprise un peu plus durable sur les poètes qui ont débuté entre 1620 et 1630 ; cf. le *Théophile* d'Ant. Adam, Paris, Droz, 1935, in-8°, pp. 443-454.

2. Roederer, *Mémoire pour servir à l'Histoire de la Société polie en France*, Paris, 1835 ; Cousin, *La Société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus de Madeleine de Scudéry*, Paris, 1858, 2 vol. in-16 ; Ch. Livet, *Précieux et Précieuses*, Paris, 1860 (2^e édit.), in-8°.

3. E. Perrier, *Scudéry et sa sœur à Marseille*, Valence, 1908 ; Ch. Clerc, *La Vie tragi-comique de G. de Scudéry*, Paris, 1929 ; E. Magne, *M^me de La Suze et la Société précieuse*, Paris, 1908 ; V. Cousin, *M^me de Sablé*, Paris, 1869 (3^e édit.) ; E. de Barthélemy, *Les Amis de la Marquise de Sablé*, Paris, 1865 ; J. Crussaire, *Le D^r Valant et M^me de Sablé*, Paris, 1910 ; N. Ivanoff, *La Marquise de Sablé et son salon*, Paris, 1927 ; E. de Barthélemy, *M^me la Comtesse de Maure*, Paris, 1863 ; R. Kerviler et E. de Barthélemy, *Val. Conrart, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1881 ; A. Bourgoin, *Val. Conrart et son temps*, Paris, 1883 ; A. Mabille de Poncheville, *Val. Conrart*, Paris, 1935 ; F.-L. Marcou, *Étude sur... Pellisson*, Paris, 1859 ; Elvire Samfiresco, *Ménage philologue, polémiste et poète*, Paris, 1902 ; G. Mongrédien (qui annonce une « Madeleine de Scudéry et son salon »), *Une Précieuse, la Comtesse de Brégy*, in *Revue de France* du 1^er septembre 1929, pp. 36-66..., etc.

4. Particulièrement bien mis en lumière par G. Reynier, *La Femme au XVII^e siècle*,

contre, pour les vingt à trente ans qui précèdent cette époque, les monographies et même les simples notices, rares autrefois, ne tendent à se multiplier que depuis quelques années. L'Hôtel de Rambouillet[1], où pourtant on ne s'occupait qu'accessoirement de littérature, et l'Académie française, où l'on était censeur et grammairien avant de tourner de petits vers galants, ont détourné l'attention des historiens littéraires des petits salons — bourgeois pour la plupart[2] — dont les habitués, membres de l'Illustre Compagnie parfois, et bien reçus aussi chez la divine Arthénice, venaient là causer plus librement amour et politique, dauber sur le voisin et présenter à l'amphitryone, sinon à sa fille, des stances célébrant leur beauté insensible.

Et Dieu sait s'il y a eu de ces Roxanes dans le Paris de Richelieu ! Pas une qui ne soit tout aussi éprise d'éloquence et de bel esprit que celle de Rostand. Il y a eu Mme des Loges, où fréquentait Malherbe, la vicomtesse d'Auchy, dont le salon devint vite un refuge à pédants[3], Mme du Vigean, la bonne amie de la duchesse d'Aiguillon[4] ; il y a eu, à un moindre degré, cette Mme Sainctot qu'aima Voiture... A partir de 1635 environ, il y eut aussi, mais pour un petit nombre d'élus, Amarante[4] et son modeste salon auxquels nous consacrons les pages suivantes.

Eclipsées un peu par l'Académie et par la Chambre bleue, ces petites ruelles où l'intrigue amoureuse et les poulets en vers allaient leur train, souffrent aussi de l'anonymat de leurs héroïnes. Il n'est pas toujours bien facile, même pour un chercheur familiarisé avec la société du temps, de distinguer entre trois ou quatre Sylvies et autant de Phyllis. On risque fort aujourd'hui, soit de ne pas arriver à identifier l'Iris de tel poète, soit d'attribuer à une de ces femmes chantées sous un nom conventionnel d'allure grecque, les vers non signés adressés à une homonyme. Parfois, le problème est plus épineux encore, car si l'on parvient, grâce à des anagrammes transparents ou à des témoignages contemporains, à

Paris, Tallandier, 1929, in-16, chap. V, et par M. Magne dans son introduction historique à « La Prétieuse... » de l'abbé de Pure, Paris, Droz, 1938, in-12.

1. Dont l'histoire a été magistralement écrite par M. Em. Magne, *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, 2 vol., Paris, 1929 et 1930 (pour la dernière édition).

2. M Ed. Pilon a parlé de quelques-uns dans *Muses et Bourgeoises de jadis*, Paris, 1908 (pp. 39-78, sur Mmes Cornuel et Pilou), et C. Arragonès, de Mme Cornuel, en particulier, dans *Un Salon bourgeois au XVIIe siècle*, in *Revue de Paris* du 1er décembre 1931.

3. Cf. l'article de G. Mongrédien, « Une rivale de la marquise de Rambouillet : la vicomtesse d'Auchy », *Mercure de France* du 15 avril 1931.

4. Cf. l'article du même, « Une Précieuse, Mme du Vigean », *Revue de France* du 15 février 1928.

5. Nous conservons à ce nom son orthographe du XVIIe siècle.

savoir qui était en réalité Sylvie ou Arthénice, on risque en échange de faire fausse route en les prenant pour des conquêtes du poète. Plus d'une fois un rimeur à gages publie sans crier gare des élégies et des stances composées en réalité pour servir les amours de son maître, du grand seigneur à la fortune duquel il est attaché. L'exemple de Malherbe, qui soupira pour « le grand Alcandre » est déjà vieux pour l'époque qui nous intéresse : il y avait alors Saint-Amant servant d'interprète aux sentiments du comte d'Harcourt[1] et Tristan l'Hermite écrivant à Bruxelles pour le compte du duc de Bouillon[2]. Voilà, croyons-nous, des réalités qu'il convient de ne pas perdre de vue en essayant de reconstituer la vie et le milieu de celle qui fut M^me^ de la Lane.

*
* *

Il serait vraiment extraordinaire que cette figure eût échappé à la sagacité des éminents spécialistes du XVII^e^ siècle, familiers des *Historiettes* de Tallemant. Aussi n'en est-il rien, car, depuis des Réaux[3], l'histoire d'Amarante, déjà racontée dans ses grandes lignes par Phérotée de la Croix[4] et l'abbé Goujet[5], a été sommairement refaite par Paulin Paris et Monmerqué[6] et, récemment, par M. Émile Magne[7]. Si nous revenons là-dessus, c'est que ces historiens n'ayant à s'occuper de cette précieuse bourgeoise ou peu s'en faut que d'une façon tout à fait accessoire, n'ont pas été tenus de produire à propos d'elle tous les témoignages du passé ; en outre, les meilleurs d'entre eux, voulant être des chroniqueurs de la société avant tout, n'ont utilisé qu'à ce titre les pièces de vers où les mérites d'Amarante ont été célébrés durant sa vie et après sa mort prématurée. Nous avons, en ce qui nous concerne, l'intention d'exposer, avec tous les détails que nous offrent les documents, le roman de cette femme d'esprit du XVII^e^ siècle, de pénétrer, s'il est possible, plus avant que nos prédécesseurs dans les replis de son âme et de passer en revue tous les vers que ses grâces ou sa fin malheureuse ont suscités. Nous indiquerons

1. Cf. les *Œuvres* de 1629, éd. Livet (Paris, Jannet, 1855, in-12), t. I, pp. 99 et suiv.
2. Cf. Eugénie Droz, *Le Manuscrit des Plaintes d'Acante*, 1937, in-4°, Paris, chez l'auteur.
3. *Historiettes*, édition publiée par G. Mongrédien, Paris, Garnier fr., s. d. (1932 et suiv.), in-12, t. VI, p. 190.
4. *L'Art de la Poësie françoise et latine*, Lyon, 1694, in-12, p. 389.
5. *Bibliothèque françoise*, Paris, 1740 et suiv., in-12, t. XVII, p. 315.
6. Dans les notes de leur édition des *Historiettes*, Paris, Techner, 1854-1861, t. VI, in-8°, p. 290-291.
7. *La Joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux*, Paris, Ém.-Paul fr., 1921, in-16, pp. 147-149.

aussi, au fur et à mesure du récit, nos petites contributions à cette exhumation que nous jugeons susceptible de servir à une histoire complète de la préciosité dans le préclassicisme français.

Les sources qui nous renseignent sur la vie d'Amarante et les amoureux qui foisonnaient autour d'elle sont nombreuses, mais laconiques pour la plupart et propres donc à laisser le champ libre à la conjecture. Les plus utiles sont, en dehors de Des Réaux déjà cité, les poésies de Saint-Amant[1], de La Lane[2], de Ménage[3] et de Pinchesne[4], les lettres et les poésies d'Al. de Campion[5] et de Chapelain[6] et enfin les *Mémoires* du Cardinal de Retz[7].

Il appert de ces documents que l'année même de l'alerte de Corbie et du succès du *Cid* une jeune beauté, récemment venue de province avec sa famille, faisait grand bruit dans Paris et surtout parmi les intimes de la famille de Retz par son esprit, ses talents et ses agréments de toutes sortes. Elle s'appelait Marie Galateau de Roche[8] et était la fille de Mme Espineuille remariée à l'ancien écuyer — espèce d'intendant en réalité — de feu la duchesse de Retz, Françoise-Marguerite de Silly de la Rocheguyon[9], mère du futur cardinal. La mère et la fille venaient de

1. *Seconde partie des Œuvres* (1643) ; éd. Livet, I, 251 (*L'Amarante*), 262 (*Élégie*), 269 (*Élégie*, incipit : *Amarante est malade*) et 270 (*Madrigal imité en partie de l'italien du Cavalier Marin*). Ce qui nous permet de ranger Saint-Amant aussi parmi les amoureux de Mlle de Roche, c'est que la première et la dernière des pièces citées tout à l'heure se retrouvent copiées dans les manuscrits Conrart sous les titres : *Élégie pour Mademoiselle Roche* et *Madrigal pour la même* (Bibliothèque de l'Arsenal, série in-4°, t. XVIII, pp. 583-589 et 590) ; les allusions des poèmes n'y contredisent point.

2. Quatorze pièces publiées dans les recueils collectifs parus entre 1652 et 1660, la plupart dans les volumes de chez Sercy, le reste dans ceux de chez Loyson et Chamhoudry (cf. Fr. Lachèvre, *Bibliographie des Recueils collectifs de Poésies publiés de 1597 à 1700*, t. II, Paris, H. Leclerc, 1903, in-4°, p. 319-320), sauf toutefois une parue dans les *Poëmata* de Ménage. Nous renvoyons de préférence à l'édition de Saint-Marc, Amsterdam, 1759, in-12.

3. *Poésies françoises* publiées dans la 3e édition des *Poëmata*, Paris, 1658, in-8°, pp. 17-20 ; *Daphnis, églogue*, de La Lane, et une épitaphe, *ibid.*, p. 30 de la partie *Rime italiane*.

4. *Poésies héroïques*, Paris, A. Cramoisy, 1670, in-4°, p. 152.

5. *Recueil de Lettres qui peuvent servir à l'histoire et diverses poësies* (paru sans le nom de l'auteur), Rouen, 1657, in-8° de 302 p. (Bibl. Nat. de Paris : Rés. Z. 2294). Réimpression moderne (des lettres à caractère politique seulement) dans les *Mémoires de Henri de Campion* (frère cadet d'Alexandre), publiées par C. Moreau, Paris, P. Jannet, 1857, in-12, appendice, pp. 283-417.

6. *Lettres*, édition Tamizey de Larroque, Paris, 1880, in-4°, et quelques autres citées par l'abbé Goujet et déclarées introuvables par Tamizey (cf. appendice du tome premier) ; toujours de Chapelain, *Poésies*, ms. f. fr., nouv. acq. 1890 de la Bibl. Nat.

7. Édition Alph. Feillet, Paris, Hachette, 1870, in-8°, t. I, pp. 102-104.

8. C'est ainsi que l'appellent Tallemant et Retz ; plus tard, son nom se corrompra sous la plume des auteurs qui en parleront : « Galtelle » chez Fontenelle (*Recueil des plus belles pièces des poëtes françois depuis Villon jusqu'à Monsieur de Benserade*, Paris, Barbin, 1692) et chez La Croix, *op. cit.* ; « Gastelle » chez Saint-Marc.

9. Sœur aînée de la célèbre Mme du Fargis et femme de Philippe-Emmanuel de

Bordeaux où elles étaient encore en 1634[1] et où Des Réaux enfant a sans doute connu notre héroïne. Leur famille était peut-être parlementaire comme semble l'indiquer le nom de terre porté par la jeune fille.

Tous ceux qui fréquentaient le modeste salon des Espineuille entre 1636 et 1638[2] s'accordent à dire que Marie « estoit une des plus aimables personnes du monde et « belle comme un ange[3] ». Blonde et d'une carnation éclatante rose-blanche, les robes vertes lui allaient à ravir[4]. Son buste que l'échancrure des robes de bal mettait en valeur, retenait plus d'un regard[5]. L'esprit ne le cédait en rien chez elle à ces qualités du corps : sa conversation était très recherchée parce que nourrie, variée et enjouée[6]; le timbre de sa voix, mélodieux et insinuant, ne contribuait pas peu à lui susciter des admirateurs[7]. « Point coquette[8] » au début, elle paraît avoir excellé dans l'amitié amoureuse faite de confidences et de « petits soins » dont raffolaient les précieuses du temps. Des talents de société venaient rehausser le prix de sa beauté et l'agrément de son entretien : elle dansait avec grâce au point que dans les bals tous les regards étaient fixés sur elle[9]; à la maison, elle charmait les invités par la suavité de sa voix et par les accords de son luth[10]; parfois, en précieuse digne de ce nom, elle aimait correspondre en vers avec certains de ses préférés[11]. La franchise de son caractère, tant prisée en 1636, se modifiera par la suite — on aura l'occasion de le voir bientôt — et Amarante, tiraillée alors entre l'intérêt, le souci de l'honnêteté et une forte inclination, fera preuve de quelque duplicité. Elle aura évolué aussi sous l'influence du milieu familial : sa mère paraît avoir été tant soit peu intéressée et, quant à Espineuille, il passait pour un « vieux renard[12] », content de voir tant de gens illustres, ou en passe de le devenir, fréquenter sa maison. Un bon épouseur aurait pu sur-

Gondi, comte de Joigny, général des Galères, puis Père de l'Oratoire; elle était morte en 1626.

1. Comme semble le prouver une lettre de Campion, cf. *infra*.
2. Peut-être habitaient-ils encore à l'Hôtel de Retz si le mari y avait conservé ses fonctions.
3. Tallemant, *loc. cit.*, confirmé par Retz, *loc. cit.*, et, bien entendu, par La Lane, *passim*.
4. Saint-Amant, *Poésies*, éd. Livet, I, 252, 262 et 263.
5. *Ibid.*, p. 253.
6. *Id.*, *ibid.* et p. suiv., puis Tallemant, *loc. cit.*
7. Saint-Amand, *ibid.*,
8. Tallemant, *loc. cit.*
9. Saint-Amant, I, 253.
10. *Ibid.*, p. 252, et Campion, *Recueil* de 1657, p. 73.
11. Campion, *ibid.*
12. Retz, *Mémoires*, éd. et *loc. cit.*

gir parmi eux ou tout au moins un profit quelconque si un scandale venait à se produire. On crut même, à un moment donné, que Marie pouvait tout espérer de sa bonne étoile : la reine Anne, sur le bruit qu'on en faisait, voulut la voir et l'appela au Louvre, mais son succès y fut au-dessous de l'attente. Les filles de la reine, par jalousie, se moquèrent un peu d'elle en traitant de bourgeoises sa mise et ses réparties[1].

Elle dut se contenter de briller à l'ombre de l'Hôtel de Retz où, pour les intimes, elle était Amarante. Ce beau nom précieux[2], qui désignera plus tard Mlle Fieubet[3] et que Julie d'Angennes ne dédaignait pas de porter parfois[4], Marie le devait peut-être à un de ses soupirants, le Grand-Maître de La Meilleraye, futur maréchal de France : sa première femme morte, en 1633, venait de le laisser disponible[5].

Les habitués du salon de Mlle de Roche furent d'abord peu nombreux : un jeune Bordelais, Pierre de La Lane, Alexandre de Campion, intime du comte de Soissons et qu'elle connaissait également de province, Tallemant des Réaux adolescent, son parent Pierre Yvon, sieur de Lozières, et le remuant abbé de Retz. Le cercle s'accrut bientôt du duc de La Meilleraye que son récent veuvage poussait vers de nouvelles aventures galantes, de Chapelain, ami de La Lane, et de Ménage qui allait s'attacher à la fortune du futur coadjuteur. Le dernier venu, le plus curieux, mais non le moins entreprenant des soupirants, fut Saint-Amant, le gros et joyeux Marc-Antoine Girard, un peu dépaysé dans ce cercle d'ambitieux et de godelureaux musqués qu'il dut amuser par ses bouffonneries et ses soupirs mal contenus de grison amoureux.

Celui qui d'abord paraissait l'emporter fut *Alexandre de Campion*. Il avait, il est vrai, de l'ancienneté, ayant, par ses assiduités, surpris l'âme de la jeune fille de très bonne heure et à une époque où l'encens des Parisiens ne l'avait pas encore rendue consciente

1. Tallemant, *loc. cit.*

2. A la mode depuis l'*Amaranthe* de Gombauld (1631).

3. *Poésies* du même Gombault (Paris, A. Courbé, 1646, in-4°), p. 197 : Sonnet sur sa mort.

4. Cf. Ém. Magne, *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, II, 206.

5. Marie Ruzé d'Effiat, fille du maréchal de ce nom et sœur de Cinq-Mars. Elle est appelée Amarante par Philippe Habert qui, dans son *Temple de la Mort* (publié seulement en 1637, Paris, in-8°), entreprend au lendemain de sa mort d'en consoler le mari, Lizidor poétiquement. Si Amarante, la Bordelaise, avait vécu jusqu'à l'année de la publication du *Cercle* de Laforge, ou au moins jusqu'à celle du *Dictionnaire* de Somaize, nul doute qu'elle aurait rendu son pseudonyme presque tout aussi célèbre que ceux de Sapho, de Zénocrite (Mme Cornuel), d'Élise (Angélique Paulet) et de Parthénie (la marquise de Sablé).

du pouvoir de ses charmes. Alexandre appartenait à une famille de hobereaux normands établie dans le pays chartrain. Né en 1614, il était l'aîné des trois fils d'Hémery de Campion, mort au service du roi en 1616. Le puîné, Henri, militaire comme son père, prendra part à toutes les campagnes de la guerre de Trentre Ans et en rendra compte dans des *Mémoires* recommandables par la précision technique des récits de batailles. Le cadet, Nicolas, endossa le froc et fut prieur de Vert-sur-Avre, dans la région de Dreux[1].

Nous ignorons quand et comment Campion connut Marie Galateau, mais leur rencontre a dû avoir lieu avant l'installation de la jeune fille à Paris, car la première lettre datée que son galant lui adresse est de cette ville[2]. Cela a pu se passer au cours d'un séjour d'Alexandre à Bordeaux au sortir de collège de La Flèche où il fit ses études[3]. Une amitié teintée d'amour et fortifiée par une parfaite confiance réciproque précéda chez eux la déclaration du jeune homme. Intéressée à ce qu'il se ménageât un brillant avenir, elle lui conseilla, au printemps 1634, de s'attacher au comte de Soissons[4], ce qu'il fit aussitôt. Le moment était bien chosi, car il y avait justement une place libre de factotum auprès de ce prince du sang qui venait de disgracier ses anciens confidents, les Senneterre, frère et sœur[5]. Pour se pousser auprès de lui, Campion n'avait à craindre que l'influence de ce mauvais conseiller de Saint-Ybal. Ses nouvelles fonctions de «domestique » d'un grand obligèrent bientôt Alexandre à suivre son maître à la guerre. Amarante, comme toute précieuse de l'époque Louis XIII, sentait sommeiller en elle une héroïne : c'est ce qui explique qu'elle ait pris quelque plaisir à la lecture des lettres que son ami lui envoyait de Picardie les années d'avant et d'après Corbie. Il lui raconte par le menu les opérations militaires auxquelles il assistait et les intrigues politiques où le mêlait sa dépendance de M. le Comte[6]. Pendant ce temps, et à une date qu'on ne saurait fixer, M^me^ Espineuille et sa fille s'établirent à Paris : cela eut lieu peut-être à l'occasion du second mariage de la mère avec l'intendant du comte de Joigny. Esprit éveillé, Marie fut en quelques mois au fait des intrigues galantes de la capitale et elle ne se fit pas faute

1. Renseignements tirés de la préface de C. Moreau aux *Mémoires de H. de Campion*, Paris, Jannet, 1857, in-12, p. XIX et suiv.
2. La 5^e^ du *Recueil* de 1657, de Paris, le 13 juin 1634.
3. Cf. la préface précitée de Moreau.
4. « J'ay suivy vostre conseil : ie m'attache auprès de Monsieur le Comte, ie le suivrai dans Paris et à la cour... », p. 9 du *Recueil* de 1657.
5. Cf. Tallemant, *Historiettes*, éd. Mongrédien, I, 140.
6. Lettres XV et suiv. du *Recueil* de 1657.

de les étaler à son correspondant[1]. Celui-ci ne manquait pas de venir la voir fréquemment. Une fois, fort des marques de confiance qu'on lui prodiguait, il risqua un demi-aveu ; il lui récita le couplet d'une chanson, passée de mode, il est vrai, mais qui s'appliquait merveilleusement bien à leur situation :

Parlez, mes yeux, car ma bouche discrète
Ne s'ouvre qu'aux soupirs
Et ma langue muette
Se repose sur vous du soin de mes désirs».

Nous ignorons les résultats de cette première démarche, mais il est à présumer que la belle ne découragea pas le soupirant, car celui-ci, de retour dans ses quartiers de Picardie, revint à la charge dans des termes autrement plus explicites. Dans une lettre mêlée de prose et de vers comme l'*Astrée* lui en offrait plus d'un modèle et dont La Fontaine saura s'approprier la formule, il fait enfin la grande déclaration :

Permettez, lui dit-il, que ie mette au iour
Ma passion et ma souffrance ;
Pourquoy vous cacher mes desseins,
Vous voyez trop ce que ie pense,
Puis que mon cœur est en vos mains[3].

Mais qu'elle se rassure, sa passion n'a rien d'impur : « mon affection est si pure, que ie ne crains point que vous la condamniez... » Silvandre respectueux, tout ce qu'il demande, c'est la grâce d'occuper la première place dans son cœur et de ne se voir préférer personne. La missive, si conforme en tout au canon de l'épistolaire galant du temps, se termine par un appel à un prompt éclaircissement :

Quoy qu'il en soit, belle inhumaine,
Vous devez avoir la bonté
De déclarer la vérité,
Pour soulager un peu ma peine...[4]

Doué d'une plume si adroite, notre amoureux aurait sans doute mené à bon terme son aventure s'il avait pu s'en occuper de près. Malheureusement pour ses affaires de cœur, les menées de M. le Comte le tenaient constamment loin de Paris. Mis dans la confidence du complot d'Amiens contre la vie du cardinal de Richelieu, force

1. C'est ce qui ressort d'une réponse de Campion, *ibid*, p. 21.
2. *Ibid.*, lettre XCVI, p. 159 ; non datée, mais qui doit être antérieure au mariage de Mlle Galateau, car on y fait allusion (p. 160) à ses nombreux amoureux.
3. Lettre précitée, p. 159 du *Recueil* de 1657.
4. *Ibid.*, pp. 162-163.

lui est de se tenir tout près des frontières afin de gagner l'étranger en cas d'échec. C'est ce qui arriva, d'ailleurs : le complot, découvert après la prise de Corbie, Soissons et ses fidèles gagnèrent précipitamment Sedan[1]. Voilà Campion confiné pour de longs mois loin de la belle précieuse et ayant pour tout amusement le galimatias de l'abbé Croisilles et le récit de son invraisemblable mariage[2]. Quelque chose, pourtant, adoucissait sa solitude : il tenait d'Amarante certains gages, mettons une promesse d'être l'un à l'autre, comme on le verra par la lettre qu'il écrira à son amie au moment du mariage de celle-ci avec un autre.

Cet heureux fut *Pierre de La Lane.* Il l'emportera sur Campion à force de soumission, de fidélité et de persévérance. Il sut, surtout, se montrer dépourvu d'ambition politique, en faisant de la conquête de M^lle^ de Roche l'unique but de sa vie. Il était le fils d'un Garde des Rôles au Conseil Privé et proche parent du chanoine Noël de La Lane, docteur de Sorbonne et abbé de Val-Croissant; Lancelot de La Lane, président à mortier au Parlement de Bordeaux, était sans doute de leur famille. Moins remuant que Campion, le jeune Pierre n'avait pourtant rien d'un sédentaire : en 1635, il fit le traditionnel voyage de Hollande et l'année suivante il participa lui aussi à la campagne de Picardie[3]. C'est surtout à partir de la deuxième moitié de l'année 1636 qu'il vit souvent Amarante parce qu'il entra alors, avec Bruc de Montplaisir, au service du duc de Retz[4]. Peut-être le fit-il à dessein pour être plus près de celle qu'il aimait. Bien que le duc l'emmenât souvent à Prinçay ou à Belle-Isle avec Saint-Amant, son autre favori, La Lane trouva largement le temps de faire sa cour à M^lle^ de Roche. C'est son amour pour la belle blonde qui éveilla sa muse. En décembre 1636, les vers qu'il lui adressait couraient déjà la ville puisque Chapelain, son mentor littéraire à ce qu'il paraît, en envoyait jusqu'à la Valteline au Marquis de Montausier[5]. La petite comédie d'amour qui se joua entre le jeune poète et la belle Bordelaise, nous pouvons facilement la reconstituer dans ses grandes lignes d'après les pièces de vers qu'il lui adressa avant

1. Cf. Moreau, préface citée aux *Mémoires de H. de Campion.*

2. Il appartenait également au comte de Soissons, qui l'avait contraint à le rejoindre à Sedan (cf. Tallemant, éd. Mongrédien, III, 22). Sur ce curieux personnage, cf. G. Mongrédien, *L'Extravagante histoire du mariage de l'abbé Croisilles*, dans le volume *Libertins et Amoureuses*, Paris, 1929, pp. 53-88.

3. D'où il correspondait avec Chapelain ; cf. la lettre de ce dernier du 2 septembre 1636, *Lettres*, éd. cit., t. I, p. 117.

4. Cf., pour ces détails biographiques, les pages 7-11 de l'*Avertissement* des *Poésies* publiées par Saint-Marc, Amsterdam, 1759.

5. Lettre de Chapelain du 10 décembre 1636, éd. cit., I, 132-133.

leur mariage. La jeune fille, engagée un peu trop envers Campion, ne répondit pas d'abord à l'ardeur de son concitoyen. Cet échec passager se traduisit chez La Lane par une sombre élégie : « Cléonte, désespéré des rigueurs d'Amarante, veut se donner la mort[1] ». Anticipant sur le « genre sombre » du siècle suivant et continuant la veine des « Visions » de Saint-Amant, celle d'une étrange « Ode » de Théophile ou encore celle du sonnet de Tristan L'Hermite « A des Cimetières » et du « Temple de la Mort » de Ph. Habert[2], notre poète, dans une masure déserte, hantée par les oiseaux de nuit, se voue aux démons et va se tuer puisque Amarante lui est « inexorable ». Heureusement[3], au moment où il allait expirer :

Amarante, qui sut comme il alloit mourir,
Et qu'elle avoit de quoi lui conserver la vie,
Accourut promptement, en son ame ravie,
Espérant de le secourir.

Elle se penche sur lui et l'encourage :

Je t'ordonne de vivre; et veux qu'à l'avenir
Le destin de nos cœurs n'ait qu'une même trame,
Que notre embrasement ne pousse qu'une flame
Qui ne puisse jamais finir[4]...

Dans l'ivresse de ce premier triomphe, Pierre entreprend de chanter, sur le mode précieux toujours, les beautés de sa dame :

Amarante n'est point une œuvre à l'avanture,
Un mortel n'a point fait ce miracle nouveau;
D'un accord mutuel l'Amour et la Nature
Mirent pour la former, ce qu'ils avoient de beau.

Pour animer son teint d'une vive peinture,
La Nature emploïa son plus rare pinceau;
L'Amour mit dans ses ieux la flamme la plus pure;
Et depuis il n'osa l'approcher sans bandeau.

Toutes les Déités auprès d'eux se trouvèrent,
Qui d'une main prodigue à l'envi lui donèrent
Le port, la majesté, la grâce, le maintien[5]...

4. Parue d'abord dans le *Recueil Sercy*, t. V (1660), p. 300, éd. Saint-Marc, pp. 13-15.

5. Saint-Amant, *Œuvres*, éd. Livet, I, 83 ; Théophile, *Œuvres*, éd. Alleaume, Paris, 1856, in-12, I. 263 ; Tristan, *Les Amours* (1638), p. 12 de l'édition Camo, Paris, Garnier, 1925, in-16 ; Habert, *Temple...*, éd. de 1637, début.

1. Cf. la pièce suivante, *Stances* : « Amarante rappelle Cléonte à la vie, en se montrant sensible à son amour », *Recueil Sercy*, t. V, p. 301, et éd. Saint-Marc, pp. 16-17.

2. *Ibid.*, pp. 16 et 17.

3. Sonnet publié d'abord dans le tome premier du *Recueil Sercy*, p. 257 ; p. 18 de l'édition Saint-Marc.

Il était donc visible que, pour la conquête de pareils trésors, une bataille acharnée allait se livrer, et non seulement entre Campion et La Lane, car, nous l'avons dit, le salon de Mme Espineuille regorgeait d'amoureux. Il y en eut qui, à défaut de la jeunesse ou de la beauté des deux soupirants dont nous venons de parler, avaient un rang, de l'argent et du crédit. Leur concupiscence exaspérée aurait pu provoquer plus d'un esclandre, car ils n'auraient pas reculé, pour satisfaire à leurs désirs, devant l'enlèvement ou le mariage « à la Jean des Vignes ». Le beau scrupule que de se gêner avec des bourgeois comme les Espineuille! Si le sieur de Lozières ne paraissait pas dangereux à ce point de vue, *l'abbé de Retz* pouvait l'être terriblement. Laid, myope et toujours distrait, il ne dut pas enregistrer un succès foudroyant auprès de Marie de Roche, mais elle ne put pas, non plus, éconduire sans ménagements le fils de la maîtresse de ses parents. Il est certain que lui, il avait tout à fait perdu la tête. Pour les beaux yeux de Marie, il oublia toutes ses ambitions « dont la première était l'archevêché de Paris » et songea sérieusement à enlever celle qu'il aimait. Il n'en aurait fait que sa maîtresse, et si quelque scandale s'en était ensuivi, il n'aurait pas hésité à quitter le froc pour l'épée. Quelqu'un — il ne dit pas qui — le détourna par bonheur de ces folies. Ce sage conseiller sut habilement réveiller en lui l'ambitieux endormi et l'individualiste effréné qu'il était. Il insista sur l'emprise qu'aurait sur lui une jolie fille comme Mlle de Roche, elle-même sous l'influence des Espineuille qui l'auraient « sifflée ». Ils se seraient fait un jeu, autrement dit, d'exploiter cette situation douteuse de parents de la maîtresse d'un jeune homme de bonne famille dont ils auraient extorqué plus d'un profit[1].

Le Grand-Maître de La Meilleraye, en dépit de sa réputation de brutal[2], ne fut pas moins astucieux que l'abbé dans les projets qu'il ruminait à l'égard d'Amarante. Cousin de Richelieu, veuf depuis 1633 de la fille du Maréchal d'Effiat[3], lui non plus il ne pouvait songer à un mariage avec une fille de très petite noblesse de robe et dont la mère s'était remariée à un bourgeois intendant de maison ducale. C'est pourquoi le fin matois qu'il était songea à l'avoir par un détour infiniment préférable à l'éclat prémédité par Retz. A l'Arsenal, il avait, en qualité d'artilleur spécialiste probablement, un Écossais dont nous ignorons le nom et qui ne

1. Sur ce projet manqué de Retz, cf. ses *Mémoires*, éd. et *loc. cit.*, et L. Batiffol, *Biographie du Cardinal de Retz*, Paris, Hachette, 1929, in-8°, p. 17.
2. Cf. Tallemant, éd. Mongrédien, II, 137.
3. Qui le « traitta tousjours... du haut en bas ». (*Ibid.*, p. 136.)

paraissait pas insensible aux charmes d'Amarante chez laquelle le duc avait eu soin de l'introduire. S'il réussissait à la marier à un étranger, son subordonné, ne lui eût-il pas été plus facile de faire ensuite sa conquête? Cette pensée lui trotta assez longtemps par la tête pour qu'il entamât des pourparlers avec la mère, qu'il sut rendre favorable à son projet et cela d'autant plus aisément que l'Écossais avait la réputation d'être riche[1]. Par bonheur, les choses en restèrent là, car le duc, remarié en 1637 à Marie de Cossé-Brissac, fut obligé de quitter la partie.

Pour deux amoureux entre lesquels elle balançait, voilà à côté beaucoup trop d'importuns. Par surcroît, le bonhomme *Saint-Amant* vient se mettre sur les rangs! Au moment où il s'introduit chez les Espineuille, le « bon gros » venait de dépasser la quarantaine puisqu'il était né à Rouen en 1594. Sa maturité continuait joyeusement les fredaines de sa jeunesse. Depuis 1618, date à laquelle on commence à avoir des renseignements certains sur lui, sa vie n'avait été qu'un va-et-vient perpétuel. En 1636, le plus récent de ses grands voyages était celui de Rome fait en qualité de gentilhomme suivant de l'ambassadeur duc de Créquy; mais comme, depuis quinze ans, le duc de Retz, Henri de Gondy, fils du Maréchal, l'honorait de ses faveurs, il l'accompagnait souvent à ses terres de Bretagne[2]. Pourtant, d'une façon générale, depuis son retour de la Ville pontificale en 1633 et en attendant l'expédition vers les îles de Lérins sur le vaisseau-amiral du Comte d'Harcourt, il s'était à peu près fixé à Paris. Il y menait joyeuse vie et sa réputation de bon biberon s'affermissait[3]. Oisif[4] — il relit tout au plus son *Cavalier Marin*[5] et griffonne son premier *Moyse*[6], — promenant sa corpulence proverbiale entre l'Hôtel de Retz et les tavernes des environs du Palais, il était une proie toute désignée pour le « démon de midi ». Habitué, en outre, à de faciles amours[7] et n'ayant écrit des

1. Cf., pour toutes ces manigances, Tallemant, éd. cit., VI, 190 ; on sait que, parallèlement à la cour qu'il faisait à Mlle de Roche, La Meilleraye s'amusait avec Marion de Lorme et sa sœur ; cf. toujours Tallemant, IV, 46.

2. Cf. P. Durand-Lapie, *Saint-Amant*, Paris, Delagrave, 1898, in-8°, p. 57. Des œuvres postérieures à 1629, *Le Poète crotté* lui est dédié.

3. Cf. Chapelain, *Lettres*, éd. Tamizey, I, 229 ; *La Comédie des Académistes*, légèrement postérieure (1638), acte IV, scène 2, éd. Van Roosbroeck, New-York, 1931, in-8°..., etc.

4. Cf. le sonnet *Le Paresseux*, l'avant-dernier de *La Suite des Œuvres* de 1631, éd. Livet, I, 243.

5. Cf. Chapelain, *Lettres*, éd. cit., I, 81.

6. *Id.*, *ibid.*, p. 237.

7. Cf. le sonnet : *Me voyant plus frisé qu'un gros comte allemand* (éd. Livet, I, 183) et celui de la page suivante, puis *Le caprice du C...*, publié en 1651, mais qui date de cette période de la vie du poète.

stances enflammées que pour le compte d'un autre[1], il était naturel qu'il aspirât désormais à des passions plus relevées. Marie de Roche se trouva justement sur son chemin. A en croire une des élégies qu'elle lui inspira, les débuts de cet amour ne furent pas dépourvus de poésie. Il la vit pour la première fois en pleine rue : c'était un printemps — celui de 1636, sans doute[2], — et elle portait cette robe verte qui lui seyait à merveille[3]. Ce fut, bien entendu, le coup de foudre. Il la suivit à la promenade, puis chez elle afin d'en repérer le logis[4]. Il dut être particulièrement heureux d'apprendre que les parents de la belle étaient au service du Général des Galères et rentra tout rêveur à l'Hôtel de Retz raconter son aventure à son protecteur[5]. C'est vraisemblablement par lui qu'il put pénétrer chez Marie. Bientôt il en devint un des assidus. D'abord, il se contenta « du plaisir de la voir, du bonheur de l'ouir[6] », électrisé toutes les fois qu'il pouvait l'embrasser sur la joue selon les lois de la politesse du temps[7]. Le voilà ensuite qui recherche de préférence le tête-à-tête pour goûter « seul à seul l'adorable entretien que forme son esprit[8] ». Sept mois se passèrent ainsi[9] et l'automne ne calma pas les ardeurs de l'ancien pilier de « La Croix de Lorraine ». Alors, comme le départ pour Gibraltar approchait, il se décida à risquer un aveu, sans tenir compte qu'il s'adressait à une beauté « dont tout Paris admire les merveilles » et

> ... que cent galands de suite accompagnez,
> Cent amoureux discrets, jeunes et bien peignez,
> Trouvent sourde à leurs vœux [10]...

Bien mal lui en prit! On comprend facilement, en lisant entre les lignes, qu'il essuya une de ces rebuffades capable de décourager les plus entreprenants :

> Je me verray privé — se lamente-t-il — peut-estre
> [pour jamais,
> De voir ces beaux soleils à qui je me soubmets,

1. Cf. les élégies *Pour Damon* et *A Damon*, éd. Livet, I, 99 et 104, et celles des pages 116 et 118, *ibid.*, toutes à l'usage de d'Harcourt.
2. Car en automne il s'embarquera pour les îles de Lérins ; cf. Durand-Lapie, *op. cit.*, p. 211.
3. *Œuvres*, éd. Livet, I, 263.
4. *Id.*, *ibid.* et p. suiv.
5. *Ibid.*, p. 265, derniers vers.
6. *Ibid.*, p. 252, vers 26.
7. *Ibid.*, p. 255, vers 1-3.
8. *Ibid.*, p. 253, les deux derniers vers.
9. *Ibid.*, p. 252, vers 17.
10. *Œuvres*, éd. Livet, I, 255, vers 14-18.

Et de qui me seroit l'absence plus cruelle
Que l'horreur d'une mort dure et perpétuelle[1].

Force lui fut pourtant de s'y résigner et d'espacer ses visites. Une fois même on lui ferma la porte au nez : Amarante était malade ou feignait de l'être. « Amarante est malade et je ne suis pas mort! s'étonne le poète :

Ha! c'est trop balancé! terminons notre sort,
Et ne permettons pas qu'une crainte honteuse
Rende aux siecles futurs ma passion douteuse!
Si je vis un moment, si de ma propre main
Je ne suis à ce coup à moy-mesme inhumain,
Ma froide lascheté, deshonorant ma flame,
Du tiltre d'imposteur me causera le blame...
Mes langueurs, mes regrets, mes plus saintes paroles
Passeront en amour pour des contes frivoles[2]...

En dépit de ces preuves d'amour et de dévouement — demeurées, il est vrai, à l'état de velléités, — il est peu probable que notre Homère bachique ait continué son siège. Il rumina encore quelque temps son mal chez lui, en se plaignant de ce que le ciel, qui « forma cette fière beauté que *son* âme idolâtre » :

La fit toute de pierre, et Roche la nomma[3].

Depuis ce moment il se tut. Il était temps. Une occasion inespérée de longs voyages tels qu'il les aimait s'offrait à lui : le Comte d'Harcourt l'emmenait vers les pays ensoleillés de la Méditerranée.

* * *

Débarrassée de l'abbé de Retz, qui se ressaisissait[4], de La Meilleray que le Cardinal destinait à un brillant mariage et de Saint-Amant promptement sollicité par d'autres plaisirs, — Amarante, talonnée toujours par sa cohue d'amoureux, n'en était pas plus heureuse. A demi engagée envers Campion, elle voyait avec dépit cet ambitieux lui préférer la politique et la fortune. A vrai dire, il y était contraint. Depuis un an il se morfondait en Flandre ou à Sedan auprès du Comte de Soissons, et les occasions de voir Marie

1. *Œuvres*, éd. Livet, I, 255, vers 8-11.
2. *Ibid.*, p. 269.
3. « Madrigal imité en partie du *Cavalier Marin* », *Œuvres*, éd. Livet, I, 270.
4. La soutenance si tapageuse de ses premières thèses l'éloignait maintenant de Marie ; après le mariage de celle-ci, il se hâtera d'aller voyager en Italie avec Des Réaux et ses frères (début de 1638).

se faisaient rares[1]. Il s'en offrit une lorsque M. le Comte l'envoya à Paris faire sa paix avec Louis XIII[2]. Campion en profita pour se mettre bien lui-même avec la Cour et ne manqua pas, bien entendu, d'aller frapper à la porte des Espineuille. Il y avait du nouveau : Marie se refroidissait à son égard. Sans lui faire mauvais visage, elle écoutait plus volontiers maintenant les fleurettes de La Lane.

Enfin, elle se fit enlever par lui. L'événement eut lieu en novembre ou décembre 1637[3]. Faut-il voir dans cette grave résolution d'Amarante une démonstration contre les poursuites de l'Écossais[4]? Ou encore un moyen de mettre un terme à celles de Retz[5]? Son consentement s'expliquerait plutôt par l'amour profond et sincère dont La Lane l'entourait et par le dépit de voir que Campion lui préférait les intrigues du Comte de Soissons.

Les deux amants organisèrent leur fuite avec toute la minutie requise dans ces circonstances. Elle commença par éviter Campion et ne répondit plus à ses lettres. Une fois, le « domestique » de M. le Comte essaya vainement de forcer la consigne quoiqu'il vînt à plusieurs reprises dans la même journée frapper à sa porte et même à minuit au moment de monter à cheval pour rejoindre son maître[6]. Personne ne fut au courant de l'endroit où Marie et Pierre iraient se cacher, mais les fugitifs furent obligés quand même de mettre quelques amis dans la confidence afin qu'ils leur ménagent un raccommodement avec La Lane-père et avec l'intraitable M^me^ Espineuille, furieuse de voir faire à sa fille un si piètre mariage[7].

Cependant, oublieuse du danger que La Lane avait couru par amour pour elle, Amarante, la perfide Amarante, écrivait en cachette à Campion. Nous n'avons pas sa lettre, mais, une fois de plus, il nous est aisé de la reconstituer d'après la réponse d'Alexandre[8]. Elle se disait malheureuse et tâchait de présenter la préférence qu'elle avait accordée à La Lane comme une marque

1. Le 30 janvier 1637, il lui écrivait de Condé, précisant qu'il était espionné et qu'il ne pourrait se rendre à Paris qu'avec force précautions. (*Recueil* de 1657, p. 49.)
2. Cf. la préface citée de Moreau aux *Mémoires* de H. de Campion.
3. Car Chapelain (lettre du 6 février 1638, cf. *infra*, n. 1) dit avoir été longtemps sans apprendre l'aventure de son jeune ami, et la lettre que Campion écrira à Marie après son enlèvement (*infra*), sans date, est placée avant une autre du 30 décembre 1637; il y a de fortes présomptions de croire que Campiona rangé sa correspondance chronologiquement.
4. Comme le veut Tallemant, VI, 190, de l'édition Mongrédien.
5. Comme le croit M. Magne, *La Joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux*, p. 149.
6. *Recueil* de 1657, p. 65.
7. C'est ce qu'on apprend par la lettre de Chapelain à La Lane du 6 février 1638 (Chapelain, *Lettres*, éd. cit., I, 196-197).
8. *Recueil* de 1657, pp. 64-65, adressée non plus « A. M. D. R. » (A M^lle^ de Roche), mais « A Madame de La Lane » en toutes lettres.

d'affection donnée à l'autre : délivré d'un engagement qui entravait sa carrière, il sera libre dorénavant d'en suivre l'appel dangereux. On serait tenté de voir là-dedans de l'ironie et de la plus cruelle, mais il y a pis : Amarante, à en croire son correspondant, lui promit de n'aimer jamais « la cause de *son* malheur ». Est-ce de La Lane qu'il s'agit? Hélas! oui, il faut se rendre à l'évidence, et les événements ultérieurs n'y contredisent pas. Marie a douté un moment de ses sentiments; elle a eu un retour sur elle-même, un repentir favorable à Campion et n'a pas reculé devant un commencement de trahison. C'est alors qu'elle a écrit cette lettre, chef-d'œuvre d'ambiguïté et de duplicité féminines. Et elle paraît sincère, car on ne fait pas de ces imprudences-là seulement pour consoler un amoureux qu'on délaisse. Campion lui fit une réponse assez calme : sa prétendue souffrance sonne, en tous cas, très faux. Encouragé par les avances inattendues d'Amarante, il alla jusqu'à lui proposer un chiffre au moyen duquel ils puissent correspondre à l'insu de La Lane...

Ne se doutant de rien, celui-ci faisait travailler ses amis parisiens. Deux mois avaient passé sans que les amants donnassent signe de vie. Le scandale de l'enlèvement s'était apaisé et les parents, tout en blâmant le procédé, commençaient à se montrer « traitables ». On redoutait surtout la sévérité du Garde des Rôles au Conseil privé : il finit par ne plus s'opposer au bonheur de son fils[1]. Restaient les Espineuille. Pour en avoir des nouvelles, La Lane s'adressa à l'officieux Chapelain, qui, enquête faite, s'empressa de lui communiquer[1] que la mère allait, elle aussi, se laisser persuader qu'une opposition irréductible de sa part serait maintenant hors de saison. On pressent que les fugitifs ont dû peu après rentrer à Paris et faire célébrer leur mariage du consentement des parents. Marie de Roche est désormais M^me^ de La Lane.

*
* *

Le jeune couple vécut, à partir de cet événement, des jours heureux. La Lane était toujours très amoureux de sa femme. Montausier avait-il, par exemple, besoin de ses services? Il fallait que La Lane fît effort sur lui pour dérober à Amarante un temps si précieux[2]. Ils passèrent l'été à la campagne, à une petite terre

1. Lettre précitée de Chapelain à La Lane du 6 février 1638.
2. Lettre de Chapelain à Montausier du 2 juillet 1638, éd. cit., I, 263.

du poète[1]. Il y avait là une certaine « forêt sombre » dont les frondaisons constituaient un asile idéal pour leurs amours[2]. Insensiblement l'automne les y surprit et il fallut songer à rentrer. D'ailleurs, la grossesse de Marie les y contraignait. La Lane revint d'abord seul à Paris à la fin d'octobre 1638. Il va voir Chapelain qui lui donne des nouvelles de Montausier : à son tour, il communique au « père de la Pucelle » qu'Amarante est près d'accoucher et qu'il va la ramener auprès de sa mère « de peur qu'elle ne face un païsan[3] ». Elle accouchera bientôt après d'un garçonnet[4].

Malheureusement, cette image séduisante d'une Amarante bonne épouse et, sans doute, mère dévouée se ternit bien vite : Campion réapparaît dans sa vie pour y apporter du trouble. Coquette et précieuse, elle ne put résister à l'attrait d'avoir un bout de roman en dehors du mariage. Peut-être n'était-elle pas en désaccord avec ses sentiments, son premier amour demeurant chez elle le plus fort... Toujours est-il qu'elle ne rejeta pas la proposition de Campion de correspondre avec lui, tout en refusant qu'on lui passât un alphabet secret[5]. Ils échangèrent ainsi des lettres et des versiculets et cela dès les premiers mois du mariage d'Amarante. Campion disposait enfin de plus de loisirs; il s'était établi à Paris et entreprenait la conquête de Mme de La Lane, non sans affecter la plus haute estime pour les dons poétiques du mari[6]. On le sens rôder autour d'eux et on le surprend faire l'empressé auprès du carrosse lorsque Pierre et sa femme partaient pour la campagne[7]. Type de viveur — ses chansons bacchiques en font foi[8], — il éloigne désormais de lui la sympathie qu'on lui accordait volontiers du temps qu'il courtisait Marie jeune fille. Pour s'imposer à son esprit, il ne lui marchande pas les louanges. Les missives d'Amarante devaient être merveilleuses à en juger par les compliments d'Alexandre :

... joindre les jolies pensées et la délicatesse du stile, à l'élégance et aux belles expressions; accorder le sçavant avec le délié, et faire voir dans une seule lettre ce que les plus fameux escrivains peuvent don-

1. Chapelain parle de « sa campagne », *ibid.*, I, 313.
2. *Poésies de la Lane*, éd. Saint-Marc, p. 25.
3. Lettre de Chapelain à Montausier du 1er novembre 1638, éd. cit., I, 313.
4. Chapelain en parle dans l'épitaphe qu'il composera pour la mère ; cf. *infra*.
5. Campion le lui reproche ; cf. p. 169 du *Recueil* de 1657. « Ne point escrire, c'est faire l'amour en chambrière », disaient les précieuses galantes de la place Royale à Mme Pilou, qui leur faisait la morale. (Tallemant, *Historiettes*, IV, 248, de l'édition Mongrédien.)
6. *Recueil* de 1657, p. 73.
7. *Ibid.*, p. 231 : *Sur le départ d'Amarante après l'avoir mise en carrosse.*
8. *Ibid.*, p. 269 et suiv.

ner dans tout un livre; cela me semble si beau, que j'ay peine à cesser de le louër...[1].

Bientôt le ton change. Campion fait le mystérieux et use pour lui écrire des bons offices d'une personne sûre, ne voulant pas « exposer son unique secret au hasard d'estre découvert[2] ». Il l'assure que son amour a résisté au temps — voilà trois ans qu'il l'aime — et lui demande de s'expliquer à son tour là-dessus[3]. C'était là l'échéance de l'imprudence de 1637 lorsque Marie avait avoué ne pouvoir jamais aimer son mari... Elle accueillit pourtant avec froideur une mise en demeure si énergique et rabroua vertement l'ancien homme de confiance de M. le Comte qui se lamente et doit faire des excuses :

I'ay donc failly, Madame, puisque vous le voulez, et le chagrin que vous témoignez, fust-il le plus injuste du monde, passera dans mon esprit pour un fléau que ie me suis attiré par mon imprudence...[4].

Mais les réactions d'Amarante ne sont que des demi-mesures : loin de rompre tout commerce épistolaire avec le tentateur, elle lui permet encore de lui écrire soi-disant pour qu'il puisse mieux se disculper[5]. Il ne lui en fallut pas davantage pour qu'il reprenne courage et recommence de plus belle ses déclarations : « j'aimerois mieux estre Berger auprès de vous, que Roy ailleurs[6]... » Comme elle avait refusé derechef l'emploi du chiffre secret auquel il la conviait, Campion change de tactique et entreprend de défendre la galanterie innocente :

Galanterie, ce monstre furieux de qui vous avez peur d'estre dévorée... Vous seriez la seule au monde qui auriez de l'aversion pour ceux qui vous aimeroient... Il y a même des femmes qui passent pour scrupuleuses et qui ne laissent pas d'en user de la sorte (recevoir et envoyer des lettres d'amour) avec leurs amis particuliers....[7]

Il proteste en même temps de la pureté de ses intentions et veut la persuader que son amour est tout ce qu'il y a de plus platonique : « ie n'ay iamais veulu à vostre corps tout parfait qu'il est[8] ». Ce jeu de dupe continue longtemps au grand désespoir de l'amoureux qui crie à « la haute pruderie[9] ». Il s'accroche à cette

1. *Recueil* de 1657, p. 74.
2. *Ibid.*, p. 164, lettre XCVII.
3. *Ibid.*, pp. 165-166.
4. *Ibid.*, p. 167, lettre XCVIII.
5. C'est ce qui ressort de la lettre XCVIII précitée.
6. *Recueil* de 1657, p. 168.
7. *Ibid.*, p. 169.
8. *Ibid.*, p. 171.
9. *Ibid.*, p. 172.

idée et tire de l'accusation une ample matière à casuistique amoureuse : qu'y a-t-il de plus facile, fléchir une prude ou fixer une coquette? Fixer une coquette était d'ailleurs un problème qui tenait à cœur à Campion car, ne se piquant pas de constance, il avait en même temps les faveurs d'une certaine Phyllis, moins « inhumaine » qu'Amarante. La question fit le tour de leurs connaissances communes et quelqu'un — peut-être Amarante elle-même — y répondit par ce charmant sonnet :

Amy, j'ai consulté Philis comme Amarante
Sur le point où tu veux un esclaircissement;
Toutes deux ont esté d'un mesme sentiment,
Bien qu'elles soient d'humeur tout-à-fait différente.

Conquérir une prude adorable et charmante
Est un heur qu'on obtient bien difficilement;
Mais fixer la coquette est un evenement
Qui n'arrivera jamais à personne vivante.

Philis se fait justice et dit la vérité;
Son cœur s'est descouvert avec sincérité,
Je sçay que l'arrester n'est pas chose possible;

Si j'etois d'Amarante aussi bien esclaircy;
Helas! en me prouvant qu'une prude est sensible,
Elle descouvriroit que je le suis aussy[1].

Si ces vers sont bien de Marie, comme le voulaient Paulin Paris et Monmerqué[2], ils expliquent l'admiration que professaient pour ses talents poétiques Campion et Tallemant; il y avait, en outre — dans le dernier tercet, — un demi-aveu qui engageait le séducteur à persévérer.

C'est ce qu'il ne manquait pas de faire, car, parallèlement aux lettres dont nous venons d'extraire l'essentiel, il lui envoyait force vers. Stances, élégies et sonnets commentent une à une les lettres en prose et les complètent par endroits. La sommation de s'expliquer, par exemple, était accompagnée par des « Stances » de cette façon :

C'est assez de près de trois ans,
Sans expliquer ce que ie sens,

1. *Recueil* de 1657, p. 259; reproduit par Monmerqué et P. Paris dans les notes de leur édition des *Historiettes* de Des Réaux, VI, 291 (la troisième en 9 vol.).

2. *Loc. cit.* M. Lachèvre (*Bibliographie des Recueils collectifs*, II, p. 319, n. 2) évite de se prononcer sur la paternité; l'attribution à Mme de La Lane paraît, malgré tout, peu fondée, car voici le titre du sonnet : « Response à son amy, qui lui demandoit lequel estoit plus aisé, de fixer une coquette ou de gagner une prude, et qui vouloit qu'on prist l'advis de deux dames qui possedoient chacune une de ces deux qualitez ». L'auteur n'en est-il plutôt une tierce personne ?

Que par des termes équivoques ;
Ie veux sçavoir certainement
Si nos flammes sont réciproques[1]...

Il tâche de la convaincre qu'il est impossible de la voir si belle et de demeurer insensible auprès d'elle :

Ma foy vous vous mocquez de nous,
De vouloir qu'on soit près de vous
Plus froid que n'est une Statuë ;
Quoy ! tant de charmes et d'appas
Seroient toujours à notre veüe
Et pourroient ne nous toucher pas[2] ?

Et cela sert d'introduction à la déclaration la moins ambiguë ; et au marché le plus abject :

A l'abord que ie vous aimé (*sic*),
Mon seul but fut d'estre estimé,
Et de faire approuver ma flame ;
Mais à présent dans mes transports,
I'ay celuy de posseder l'ame,
Le cœur, et l'esprit et le corps,
Determinez-vous hardiment
Choisissez-moy pour vostre Amant,
Et m'accordez la préférence ;
Vostre bonheur sera parfait,
Vous serez prude en apparence,
Et vous vivrez heureuse en effet[3].

Une longue élégie[4] nous permet de nous rendre mieux compte du courroux d'Amarante devant la gaffe du galant qui avait trop brusqué les choses. Il prétend dans ces vers souffrir horriblement de lui avoir causé du chagrin et en rejette la faute sur un tireur d'horoscopes qui lui avait promis du bonheur à bref délai. Mais qu'elle soit clémente et qu'elle lui pardonne, car, de son côté, il est prêt à oublier toutes les petites faveurs obtenues depuis qu'il la sert et recommencer le siège sur nouveaux frais.

La brouille provoquée par les belles leçons de tartufferie amoureuse de Campion fut brève, mais, après ses promesses de s'en tenir à l'amitié, il se plaint bientôt que de si minces faveurs ne lui suffisent plus :

En vain j'avois voulu resoudre ma retraite,

1. *Stances*, p. 231 du *Recueil* de 1657.
2. *Id.*, p. 236, *ibid.*
3. *Recueil* de 1657 ; *Stances*, pp. 237 et 238.
4. *Ibid.*, pp. 292-296.

En vain ie pretendois colorer ma deffaite,
Reduisant mon amour aux termes d'amitié[1]...

Et pendant tout ce temps l'encens ne cesse de monter autour de la pauvre Amarante :

Son air et grave et doux nous charme tout à fait;
A cette taille auguste aucune n'est semblable,
Amarante n'a rien qui ne soit adorable,
Le plus critique esprit y voit tout à souhait[2]...

Tant d'opiniâtreté devait aboutir à quelque chose. La voix du passé parlait à Amarante en faveur de celui qui, le premier, avait su la charmer, et elle se mit à écouter sans s'effaroucher les déclarations réitérées de son amoureux. On l'avait fait trop languir, il méritait bien la petite récompense de l'aveu qu'on « partageait ses feux ». Sans attendre davantage, Campion entonne des chants de victoire:

Elle voit mon amour, elle connoist ma flame,
Et m'entend assez bien ;
Son esprit éclairé, sçait lire dans mon âme
Sans que ie dise rien.

Si son cœur qui parut toûjours inaccessible,
S'estoit laissé toucher ;
Que l'on seroit heureux d'avoir rendu sensible
Cet aimable Rocher..[3].

ce qui prouve que la pointe de Saint-Amant du « Madrigal imité... du Cavalier Marin » n'avait pas passé inaperçue dans le salon de l'intendante des Retz.

L'honnêteté de M^me^ de La Lane mit heureusement le holà à la poursuite indiscrète du soupirant intéressé. Il a beau se vanter qu'

A la froideur qu'elle eut pour moy,
Succede une flame si belle
Que ie sçay très asseurément
Que si ie souffre bien pour elle,
Elle partage mon tourment[4]...

il est encore à attendre le « couronnement de ses feux » comme semble le prouver l'appel suivant :

1. *Recueil* de 1657, p. 257, sonnet.
2. Autre sonnet, *ibid.*, p. 261.
3. *Recueil* de 1657, p. 252 : *Pour Amarante.*
4. *Ibid.*, p. 239 : *Ode.*

Quatre ans de peine et de misere
Doivent assez vous satisfaire ;
Goustons pour me recompenser,
Quatre ans les douceurs de la vie[1]...

Si, en parlant de quatre ans, le compte de notre poète improvisé est exact, nous avons là une des dernières poésies qu'il ait adressées à la femme de son confrère. Celle-ci ne transgressa donc pas les bornes du devoir. Coquette parce que habituée à se voir entourée d'hommages, ayant incontestablement une certaine inclination pour Campion[2], elle ne voulut pas être infidèle à un mari dont elle recevait tous les jours des marques d'amour. Elle eut, en outre, l'habileté de faire en sorte que La Lane ne s'aperçoive de rien[3].

Le début de l'été 1639 mit un terme à ce badinage en train de devenir dangereux. Appelé par Henri de Retz à Prinçay, La Lane y emmenait sa femme[4]. L'entourage du duc où brillait à la place de Saint-Amant, alors auprès de D'Harcourt, le poète Bruc de Montplaisir, était des plus agréables et les trois mois que Marie y passa entre son enfant et son époux durent compter parmi les plus beaux de son ménage. Ce bonheur s'avéra cependant fragile, car, à la fin de septembre, en route pour Paris probablement, Mme de La Lane tomba malade à Mortagne de la petite vérole. On juge de désespoir de Pierre, qui en informa promptement ses amis de Paris[5]. Elle guérit pourtant, mais y laissa sa beauté. Sans devenir peut-être une « effroyable image », comme l'assure Campion[6], elle perdit sans doute cette pureté de traits qui constituait un de ses agréments les plus vantés. Cette maladie termine vir-

1. *Recueil* de 1657, p. 268 : *Sonnet.*

2. Se serait-elle confiée à Jacqueline Pascal, alors fillette de treize à quatorze ans ? Il y a, en tout cas, dans deux des *Recueils Sercy* (1653 et 1657), des *Stances pour une dame amoureuse d'un homme qui n'en savait rien*, signées « Mlle P*** ». Victor Cousin les a reproduites dans son livre consacré à la sœur de Blaise (Paris, Didier, 1845, in-16, pp. 88-89) ; il les attribue à son héroïne et leur assigne la date de 1643. M. Lachèvre (*Bibliographie des Recueils collectifs*, II, 405) est d'accord sur l'attribution, mais croit les *Stances* de 1639. Que Jacqueline et Marie se soient connues, rien d'étonnant, et, d'autre part, les *Stances* en question sont adressées à une Amarante, tandis que l'homme insensible s'appelle Tircis, le nom précieux de Campion justement. Ce qui interdit l'assimilation complète de ces personnages à notre couple, c'est que l'homme dont parle Jacqueline montre à Amarante une « rigueur inconcevable » et « ne connaît point... l'empire » de l'amour, ce qui est loin d'être le cas de Campion.

3. D'où l'assurance de La Lane en écrivant : « Je fus le seul choisi pour estre aimé de toy ». (*Églogue*, p. 18, des *Poemata* de Ménage, éd. cit. *supra.*)

4. Cf. Goujet, *Bibliographie française*, t. XVII, p. 316, qui utilise une lettre de Chapelain non publiée par T. de Larroque.

5. Même lettre citée par Goujet, *ibid.*

6. *Recueil* de 1657, p. 288 : *Élégie à Philis.*

tuellement la vie « précieuse » de Mme de La Lane. Elle vécut encore cinq ans dans une demi-retraite, affaiblie et languissante, pour mourir au début de l'automne de 1644[1]. Une dernière grossesse y fut sans doute pour quelque chose[2].

* * *

Cette mort en pleine jeunesse ramena l'attention des beaux-esprits sur Amarante : tous ceux qui l'avaient connue se rappelèrent la brillante jeune fille de 1637 avec sa grâce et ses multiples talents. Ce fut là le prétexte d'un *tournoi poétique* auquel prirent part presque tous ceux qui l'avaient courtisée ou qui sympathisaient avec ces derniers. On ne tarissait plus à Paris, pendant les derniers mois de 1644, sur sa beauté, ses vertus et sa fidélité ; son « tombeau » poétique aurait pu former un petit volume, et c'est La Lane lui-même qui en aurait fourni, naturellement, la plus grosse partie. A peine Amarante avait-elle rendu son dernier souffle que son mari composait là-dessus un sonnet en octosyllabes :

Venés en foule, Curieux,
Contemplés ce divin ouvrage,
Dont la vie a senti l'outrage
D'un sort aveugle et furieux.

Bien que, d'un air victorieux,
La beauté brille en ce visage,
Amarante mit en usage
D'autres attraits plus glorieux.

Des charmes qui furent en elle,
L'aimable qualité de belle
Fut ce qu'on estima le moins,

Quoique sa beauté sans seconde
(Et j'en prends vos ieux à témoins)
Fut la plus parfaite du monde[3].

Le même jour — décidément sa douleur était loin d'être muette — il écrivait un autre sonnet, en alexandrins celui-là, pour exprimer la raison pour laquelle, à son sens, le ciel lui ravissait si tôt Amarante :

1. Cf. Goujet, *ibid.*, qui utilise une lettre de consolation de Chapelain à La Lane, lettre perdue depuis, paraît-il.
2. C'est la version de Tallemant, *loc.* et *op. cit.*
3. *Sur la mort d'Amarante, au moment qu'elle venoit d'expirer*, p. 19 de l'édition Saint-Marc ; publiée pour la première fois au t. V de *Recueil Sercy* (1660), p. 297.

... Il l'a retiré[e] en cet illustre état ;
Et n'a pu consentir que son plus bel ouvrage
Perdît un seul raïon de son premier éclat[1].

Aux amis qui tâchent de le consoler, il répond en désespéré qu'on importune :

Cessés de rappeller (*sic*) mon ame fugitive.
La mort que vous croïés le plus grand des malheurs,
Se dépouille aujourd'hui de ses noires couleurs ;
Et paroît à Daphnis trop lente et trop tardive[2].

Il vécut pourtant, mais, disons-le à son honneur, tout ce qu'il écrivit ensuite a trait uniquement à son deuil de 1644. Voici, par exemple, un de ses plus beaux hommages rendus à la mémoire de la morte :

Amarante n'est plus, et ce parfait modelle,
Ce chef-d'œuvre accomply de la terre et des cieux
Comme un brillant esclair a passé dans ces lieux
Y laissant de regrets une source éternelle.

Si son corps estoit beau, son ame estoit plus belle ;
Un feu pur, un feu doux anima ses beaux yeux,
Son esprit egala mesme celuy des Dieux,
Et rien ne luy manqua sinon d'estre immortelle.

Daphnis son cher époux, Daphnis qui de son cœur
Fut le chaste souhait et l'unique vainqueur
En de larmes de sang et se plonge et se noye ;

Il sçait qu'en ce malheur les pleurs sont superflus
Et qu'enfin Amarante est dans un lieu de joye,
Mais il sçait qu'en ces lieux Amarante n'est plus[3].

Lorsqu'il se remémore les jours heureux qu'ils ont passés ensemble à la campagne, il trouve des images gracieuses autant que justes pour peindre la disparition dans la fleur de l'âge d'un être si parfait :

De tant de biens enfin son corps se vit comblé,
Que, pour en trop avoir, il en fut accablé,
Ainsi tombe une fleur, dont la tige est moins forte
Que le faix qu'elle porte[4]...

Ménage, qui connaissait depuis longtemps les La Lane puisque

1. Page 22 de l'édition Saint-Marc ; publiée d'abord au t. IV de *Recueil Sercy*, p. 59.
2. Sonnet, page 23 de l'édition Saint-Marc ; *Recueil Sercy*, t. I, p. 136.
3. Page 24 de l'édition Saint-Marc ; *Sercy*, I, 59.
4. *Stances*, page 26 de l'édition Saint-Marc ; publiées pour la première fois dans le *Recueil de Poésies de divers auteurs*. Paris, Loyson, 1661, in-12, p. 136.

du vivant même d'Amarante il avait composé un distique pour un de ses portraits[1], Ménage, donc, lui montra alors une sollicitude que Pierre apprécia, mais qui ne le rasséréna pas. Deux églogues, dont l'une est la suite de l'autre, témoignent de leurs rapports amicaux et de leur collaboration poétique. Dans une assez fade « bergerie », Ménage faisait parler tour à tour un Ménalque (lui-même) et un Lycidas[2] qui soupiraient respectivement pour leurs Amarillis et Phyllis. Là-dessus, La Lane écrivit en guise de « suite » une « Daphnis, églogue au sujet de la précédente[3] » : sous le nom du berger Daphnis, il s'approche de Ménalque et de Lycidas, écoute leurs plaintes amoureuses et ne peut s'empêcher de songer à son Amarante qui n'est plus. Il l'invoque, naturellement, et sur le ton le plus dolent :

> O toy ! s'écria-t-il, fugitive Amarante,
> Toy, qui menes mon ombre après la tienne errante,
> Toy dont la cendre froide embrase tous mes sens,
> Ecoute le recit des peines que je sens... [4]

et ce récit est, une fois de plus, celui de leur triste histoire. Toute la pièce est une nouvelle preuve de l'obstination du poète veuf à revivre par le souvenir les moments heureux à jamais évanouis :

> Cependant tu m'aimas, et j'eus le bien suprême
> De voir ta flamme égale à mon ardeur extrême,
> Dès que pour nous unir le soin des Immortels
> Eut épuré nos feux au pied de leurs Autels !
> O fortunez moments ! ô flateuses pensées !
> O biens évanouïs ! ô délices passées !
> O doux ravissemens ! ô celeste plaisirs !.. [4].

Il n'en fallut pas davantage à Ménage pour qu'il parlât après des :

> ... brûlans soûpirs de l'amoureux Lalane
> Qui surpasse en chansons le Chantre de Toscane [5].

De la vie que Pierre mena après ce triste événement on sait peu de chose. On le rencontre entre 1648 et 1650 en Italie avec M. de Balagny, neveu de Gabrielle d'Estrée. En 1650 il se rendait à Rome pour le Jubilé. Au retour, il fut question qu'il fasse

1. « Ce portrait ressemble à la belle, Il est insensible comme elle », in *Poemata* de 1658, page 33 des *Poésies françoises*.
2. Sarrasin, selon G. Collas, *Chapelain*, p. 195.
3. Les deux dans *Poemata*, éd. cit., partie *Poésies françoises*, pp. 10-16 et 17-20.
4. *Poemata*, p. 18.
5. *Ibid.*, p. 32 : *Épistre à Chapelain*.

le voyage de Stockholm comme tant d'autres beaux esprits de Paris attirés par les libéralités de Christine. Il mourut en 1661, connu et apprécié seulement par un petit cercle d'amis. La Monnoye, qui en était, écrivit son nécrologe et le fidèle Ménage lui fit une épitaphe latine[1]. Comme Fontenelle le fera remarquer à la fin du siècle[2], son principal titre de gloire est d'avoir chanté sa femme et non pas une maîtresse quelconque à l'imitation des autres poètes de son temps.

On se serait attendu à ce que Campion s'adjoignît à ceux qui déposaient leurs couronnes poétiques sur le tombeau d'Amarante. Il n'en fit rien à notre connaissance, ayant à peu près cessé de fréquenter les La Lane depuis la maladie de Mortagne. A peine consacre-t-il à Marie un tardif souvenir dans une « Élégie » à Philis. Comme on lui demandait s'il avait déjà aimé une autre femme, il répond :

> I'aymay, ie le confesse, une rare Beauté,
> Très-digne asseurément de l'immortalité,
> Cependant le Destin, qu'aucun Mortel n'évite,
> Qui sans avoir égard à vertu, ny merite,
> Ne rompt jamais le cours de son ordre fatal,
> L'enleva d'icy-bas par un horrible mal,
> Et lui gastant les traits de son divin visage,
> Fit d'un si bel objet une effroyable Image[3].

C'est bien mince. Voilà des vers qui n'expriment pas précisément de l'émotion au souvenir d'une passion, même éteinte. Volage et superficiel dans ses sentiments, Campion manque en même temps de délicatesse en rappelant d'une façon trop brutale ce qui l'éloignait d'une femme qu'il prétendait avoir aimée quelque quatre ans. Il était resté cabaleur comme du temps de Richelieu : délivré de la tutelle du Comte de Soissons, tué à La Marfée en 1641, il en contracte l'humeur et se fait du complot du duc de Beaufort contre Mazarin. Pendant la Fronde, il est du parti du duc de Longueville, ce qui lui vaut peu après la charge de major de Rouen qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue vers 1670[4]. C'est à Rouen qu'il publia, en 1657, son « Recueil de lettres... et diverses poësies » qui constituait un autre manque de délicatesse, cette fois à l'égard de La Lane, qui était encore vivant. On dirait une réponse aux vers — en train de paraître dans les

1. Publiée par Saint-Marc, page 11 de l'*Avertissement* de son édition, qui dit avoir vu aussi le nécrologe manuscrit de La Monnoye.
2. *Recueil des plus belles pièces des poëtes françois*, Paris, Barbin, 1692, t. IV, 137.
3. *Recueil* de 1657, p. 288.
4. Cf. la préface précitée de Moreau aux *Mémoires de H. de Campion*.

Recueils Sercy ou circulant en manuscrits — où l'époux d'Amarante se vantait avoir été le seul amour de celle-ci.

De tous les amis de La Lane, c'est Chapelain qui semble avoir ressenti le plus de douleur à la mort d'Amarante. « Si je ne craignois de cajoler M^me^ vostre femme, écrivait-il jadis à Pierre dans sa prose laborieuse, je dirois que sa valeur vient de sa beauté et que Vénus n'avoit garde de craindre le lieu de sa naissance [1] ». Dès qu'il apprit la triste nouvelle, il écrivit au mari une lettre de consolation [2] et composa en même temps une épitaphe pour la morte :

Venus repose en ce tombeau
Du nom d'Amaranthe couverte,
Le monde a perdu dans sa perte
Ce qu'il eut jamais de plus beau ;
Toutes les Grâces, de tristesse,
Sont mortes avec la Déesse.
Son fils voit encore le jour ;
L'amour reste de cette belle,
Mais ce ne peut estre l'amour,
Il est aussi mort avec elle [3].

Non content de cet hommage, il recueillit dans le manuscrit où il calligraphiait ses plus beaux vers et ceux de ses amis [4], deux sonnets sur la mort de M^me^ de La Lane. L'un est une consolation de Tallemant des Réaux qui paraît avoir échappé à ses bibliographes, MM. Magne et Mongrédien :

Console toy, Daphnis, Amaranthe l'ordonne,
Tu troubles par tes pleurs son repos et sa paix,
L'heureux Bois qui la tient sous son ombre espais
De chants et non de cris incessamment resonne.

Là le plaisir la suit, la Gloire l'environne,
Le bonheur l'accompagne et comble ses souhaits
Et de fleurs dont l'éclat ne s'efface jamais
Les vertus à l'envy composent sa couronne.

Gemir dans son passage à l'immortalité
Seroit manquer de foy pour sa felicité,
Ou prétendre la tienne aux despens de sa gloire.

1. Édition Tamizey, I, 486.
2. Absente chez Tamizey, mais signalée par Goujet, *Bibliographie française*, XVII, 316.
3. Ms. Bibl. Nat., f. fr., nouv. acq. 1890, fol. 215 v° ; déjà publiée par Saint-Marc, p. 9, et par P. Paris et Monmerqué, aux notes du t. VI des *Historiettes*.
4. Manuscrit cité, 1890 ; il a appartenu à Sainte-Beuve ; selon M. Collas (*Jean Chapelain*, Paris, Perrin, 1912, in-8°, p. 486), ce manuscrit ne serait pas de la main de Chapelain.

Par tes œuvres, Daphnis, tesmoigne lui ta foy
Chantes (*sic*) dans son triomphe, ou tu lui feras croire
Que tu l'aymois pour elle un peu moins que pour toy [1].

L'autre, intitulé *Pour la mesme*, est anonyme. Comme il offre quelques corrections, on l'attribuerait volontiers à Chapelain. Il est tout entier bâti sur la comparaison entre Amarante et une comète :

Telle qu'au sein des airs une comete ardente
Sur sa clarté nouvelle attache tous les yeux...
Telle dès le berceau la celeste Amaranthe
Attira les regards des hommes et des Dieux [2]...

Toujours en forme de sonnet est l'épitaphe par laquelle Pinchesne, neveu de Voiture, exprime son admiration pour la beauté de celle qui venait de mourir et son regret de la voir disparaître trop tôt. Si...

La Parque avant le temps ce chef-d'œuvre abbatit (*sic.*)

dit-il, au moins...

... Ce fut sans flestrir la moindre de ses roses,
Belle elle vint au monde, et belle elle en sortit [3].

Ménage, pour entretenir sa réputation de polyglote, pleura Amarante en italien :

Bontà, Virtù, Onestade
Gentilezza. Beltade,
Scherzi, Trastulli, Amori
Qui stan sepolti con la bella Dori [4].

Retz, ordonné depuis peu évêque de Corinthe et absorbé alors par ses nouvelles fonctions de coadjuteur, ne donna pas signe de vie ; plus tard, une fois la vieillesse venue, il songera souvent à M^lle^ de Roche comme à la beauté qu'il avait aimée le plus. Il en parlait à M^me^ de Sévigné avec la mélancolie qu'on met dans les souvenirs lorsqu'on n'a que ceux-là comme consolation [5]. Quant

1. Ms. 1890, fol. 201 v° : *Monsieur de* (sic) *Reaux sonnet* ; ni M. Magne, *La fin troublée de Tallemant des Réaux*, Paris, 1922, p. 386 et suiv., bibliographie de ses poésies ; ni M. Mongrédien, « Les Poésies de Tallemant des Réaux », *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars, n'en font mention.
2. Ms. 1890, fol. 202 r° ; est-ce celui que Balzac estimait tant ? (Cf. Collas, *Chapelain*, p. 195, n. 1).
3. *Poésies héroïques*, 1670, p. 152.
4. « Epitafio della bellissima e gentilissima Signora, la donna Della Lana », *Poëmata* de 1658, p. 30 des *Rime italiane*.
5. Cf. une lettre de M^me^ de Sévigné à sa fille, t. V, p. 68 de l'édition des Grands Écrivains (Hachette).

à Saint-Amant, il y avait longtemps qu'il était revenu au culte de la bouteille.

*
* *

Voilà tout de même une riche moisson de vers qui justifie le titre de notre étude : Mlle de Roche, avant et après qu'elle fût devenue Mme de La Lane, a été une muse et une des muses les plus adulées de la première moitié du xvne siècle. Parmi ses contemporaines, il n'y a que Julie d'Angennes et Angélique Paulet qui l'aient surpassée en fait de succès. Si les nombreuses pièces de vers qui chantent sa beauté et les qualités de son esprit intéressent l'histoire littéraire c'est, nous l'avons dit, parce qu'elles portent le cachet de la préciosité. On a beau répéter que tout ce qui est précieux n'a qu'une mince valeur poétique, le fait est qu'il n'y a pas de poésie lyrique au xvne siècle qui n'en porte au moins les traces. Voyons donc rapidement par quels thèmes favoris et par quels procédés de style[1] les stances et les élégies adressées à Mme de La Lane ou consacrées à sa mémoire se rattachent à la manière illustrée alors par Voiture et Malleville. Il n'y avait pas, d'ailleurs, de cloison étanche entre le groupe de rimeurs papillonnant autour de Julie d'Angennes et celui dont nous nous occupons : Chapelain et Pinchesne était des deux et La Lane s'étaient acquis l'estime de Montausier.

Ces vers sont précieux tout d'abord parce qu'ils s'adressent à une femme dont ils louent à l'envi les multiples beautés et cela sur le ton le plus exagéré. Cette femme, on l'appelle d'un nom conventionnel, Amarante, et ceux qui font profession de thuriféraires autour d'elle portent eux aussi des noms d'emprunt de résonance grecque : Campion est Tircis, La Lane, Cléonte ou Daphnis, et Ménage, Damon. La convention durait depuis la Pléiade, mais c'est le propre de la préciosité de ce temps d'en abuser hors de la poésie. Dans cette atmosphère de pétrarquisme dégénéré on est à genoux devant la beauté qu'on aime; on lui dresse des temples[2] et on la juge digne de l'immortalité[3]; sa taille auguste[4] et la perfection de ses traits rendent de rigueur la comparaison avec Vénus[5];

1. Cf. sur le style précieux antérieur de peu à notre époque les précisions de G. Reynier aux pp. 318 et suiv. de son *Roman sentimental avant l'Astrée*, Paris, A. Colin, 1908, in-16.
2. Campion, *Recueil*, p. 159, et l'apothéose du sonnet de Pinchesne cité plus haut.
3. Campion, *Recueil*, p. 285.
4. *Ibid.*, p. 261, et La Lane, édition Saint-Marc, p. 18.
5. *Épitaphe*, par Chapelain, et La Lane, éd. cit., p. 9.

aussi, par sa mort, les Grâces sont-elles vouées inévitablement au même sort[1]. Et la cascade des hyperboles va son train. C'est notamment à propos de son esprit qu'on s'ingénie à la complimenter : il égale celui des Dieux[2], il étonne les plus rares génies[3], Nature épuisa, en le formant, tous ses trésors[4]... Comme elle doit à cet esprit le plus clair de sa réputation, la Gloire se laisse personnifier pour lui tenir compagnie et les Vertus daignent lui composer une couronne[5]. On appelle la mythologie à la rescousse à propos d'un éloge de sa chevelure où le souvenir de Diane surprise par Actéon s'imposait[6]. On feint de voir en elle la cause d'un symbole mythologique tel que celui du bandeau d'Éros employé par ce dieu pour ne pas être aveuglé par la beauté d'Amarante[7]. Qu'on ne s'étonne donc pas si à son trépas Daphnis se noie dans des larmes de sang[8] et si l'on considère d'une voix commune que le Ciel seul peut être un séjour digne de cette merveille[9]. Bien téméraire celui qui oserait lui déclarer d'emblée son amour! Plutôt que de l'entreprendre, Daphnis préfère mourir, et il serait bel et bien mort si Amarante, qui joint la magnanimité à la beauté, n'arrivait juste à propos pour le rappeler à la vie[10]. Un autre « mourant » — le terme est de mise plus que jamais — estime que le suicide seul ferait croire à la sincérité de ses sentiments[11]. L'éloge d'une beauté surnaturelle comme celle d'Amarante, qualifiée même en prose d'angélique[12], entraînait bien entendu des comparaisons avec les choses célestes. Elle sera donc tantôt un brillant éclair[13] et tantôt une comète qui étonne par sa singularité et sa brusque disparition[14]. On sent qu'on est à l'époque où Voiture faisait obscurcir le soleil par la beauté de sa Philis. La poésie précieuse vit aussi d'antithèses : l'épouvante est aimable dans les vers qu'on lui dédie[15] et par le feu on conserve de la neige[16]... Une pointe surtout a été souvent employée par ses ado-

1. La Lane, *ibid.*
2. *Id.*, éd. cit., p. 24.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 26.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 18, et *Poemata* de Ménage, toujours p. 18.
5. Tallemant, sonnet cité *supra*.
6. Saint-Amant, éd. Livet, I, 253.
7. La Lane, éd. cit., p. 18.
8. *Id.*, *ibid.*, p. 24.
9. Sonnets de Tallemant et de Pinchesne.
10. La Lane, éd. cit., p. 16.
11. Saint-Amant, éd. Livet, I, 269.
12. Tallemant, *Historiettes*, éd. et *loc. cit.*
13. La Lane, édition Saint-Marc, p. 24.
14. Sonnet du manuscrit 1890 de Chapelain.
15. *Ibid.*
16. Saint-Amant, éd. cit., I, 253.

rateurs : la « roche » ou le « rocher » de son nom, allusion commode à l'insensibilité de la belle[1].

On avait tellement abusé de ces clichés dans les vers qu'on lui adressait que ce joyeux compère de Saint-Amant, toujours porté à la parodie, ne peut s'empêcher de s'écrier :

> Que dira-t-on de moy si je ne dis rien d'elle?...
> Bien, j'en parleray donc; mais, ô dieux! qu'en diray-je?
> Car de luy faire un teint qui surpasse la neige
> Quand elle vient couvrir les monts de sa blancheur,
> D'y mesler mainte rose en sa pure fraischeur,
> De luy parer le front de deux estoiles vives,
> D'honorer ses cheveux de mille ames captives,
> De former d'un rubis la porte de sa vois,
> De chanter que d'un pin qui regne dans les bois
> Nature lui donna la beauté de la taille;
> Bref, sur un tel sujet ne dire rien qui vaille,
> Et dire cependant ce qu'on peut de subtil[2]...

Voilà, en raccourci, ce que devaient contenir les compliments des précieux et ce qu'on n'a pas manqué de prodiguer à Amarante. On a vu combien Marie en était différente. Belle, sans doute, adroite et spirituelle par-dessus le marché, elle n'a eu rien de céleste, péchant, par contre, par un excès de féminité qui fait douter parfois de la droiture de son caractère. N'importe, elle a été charmante et elle a su plaire. Si elle ne nous paraît plus aujourd'hui une comète, comme le voulait un de ses admirateurs, elle reste quand même une étoile de grandeur moyenne qu'il vaut la peine de distinguer dans la constellation si brillante des muses précieuses de son temps.

N.-N. Condéescou.

1. Trois exemples : Saint-Amant, éd. cit., I, 265 et 270, et Campion, *Recueil*, p. 251.
2. *Œuvres*, éd. cit., I, 262.

LA MATHÉMATIQUE SOCIALE : CONDORCET ET SES PRÉDÉCESSEURS

En 1774, Condorcet écrit à son ami et maître, Turgot, alors momentanément tout puissant, pour lui demander de faire l'assèchement de certains marais à Ribemont, près de Laon. Pour le convaincre de la nécessité de cette entreprise, il promet à Turgot de rechercher les tables de mortalité des villages situés près des marais et de les comparer à celle des villages situés sur les hauteurs[1].

La lecture du reste de leur correspondance ne nous apprend pas si Turgot, bientôt renvoyé du ministère, eut l'occasion d'accéder au désir de Condorcet. L'intéressant, c'est de voir Condorcet mettre en pratique la « science qui a pour objet l'application du calcul aux sciences politiques et morales » (1793) quelque vingt ans avant de nous en donner le « tableau ».

Dans quelles circonstances Condorcet fut-il amené à appeler les sciences, et en particulier les mathématiques, au service des réformes sociales? Le progrès des sciences physico-mathématiques, depuis les découvertes de Newton, le développement de l'analyse des probabilités, née de la pratique, l'éveil des sciences naturelles justifiaient l'espoir que la sociologie pût être aussi certaine et exacte. Les réformes demandées par les « Philosophes » en politique eu en finances comme d'ailleurs en médecine, invoquées au nom de la raison, les poussaient à user de l'autorité du calcul, qui était comme un aspect concret de leur abstraite raison, Finalement, les pratiques de la vie sociale, les assurances, les rentes viagères, les loteries, de même que les calculs précis auxquels durent se livrer les ministres pour équilibrer un budget toujours précaire, indiquaient la voie à suivre. C'est à Condorcet que revient l'honneur d'avoir réuni les bribes et morceaux présentés par la pratique, d'y avoir ajouté ses suggestions pour faire un plan d'organisation sociale devançant de plus d'un siècle les usages des États modernes. Si sa méthodologie pèche peut-être par sa base rationaliste, c'est qu'elle n'est que le premier effort d'une science qui venait de naître. En même temps, Con-

1. *Correspondance inédite de Condorcet avec Turgot*, Charles Henry, Paris, 1883.

dorcet a touché à certains problèmes de méthode qui divisent encore aujourd'hui le monde scientifique, dans le domaine de l'analyse des probabilités.

Pour déterminer exactement quelle est la contribution de Condorcet à la science de la politique, comme il l'aurait appelée, il convient d'examiner l'œuvre de ses prédécesseurs mathématiciens, le travail de certains hommes d'État, aussi bien que les conditions sociales dans lesquelles l'une et l'autre se développèrent.

Avant Condorcet.

Les mathématiciens et les jeux de la noblesse.

L'histoire de la théorie des probabilités[1], si elle nous renseigne au sujet des spécialistes en cette branche, ne nous parle guère du milieu social où ils vivaient. Nous savons cependant, qu'en Angleterre, le législateur tenta de diminuer la pratique des jeux de hasard, des sports même, pour des raisons d'ordre militaire et économique. Promulguées surtout pour les basses classes, ces lois s'étendirent à la classe commerçante où soufflait le vent du puritanisme, et à la noblesse même qui n'osa plus jouer que dans un palais royal où le roi était présent. En France, au contraire, la législation n'intervint pas, ou peu; nombreux étaient les salons où l'on jouait gros jeu, au dix-septième et au dix-huitième siècle. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce soit précisément en France que Pascal, dans son « *Traité du triangle arithmétique* » (1653), ait trouvé la solution générale du problème suivant: « Quelle portion de l'enjeu doit prélever chacun des joueurs lorsqu'une partie de cartes ou de dés s'interrompt sans être achevée? » Peu importe que ce soit ou non le chevalier Méré qui ait, comme le dit M. Strowski, lancé sur cette voie le futur hermite de Port-Royal. Ce qui est certain, c'est que Pascal s'est aventuré sur cette voie « non en pur théoréticien », mais à la suite de son contact avec le monde.

Les jeux de hasard des financiers.

D'autre part, les loteries étaient fort fréquentes dans l'administration des finances en France, et les jeux de hasard étaient de ce

1. Todhunter, M. A., F. R. S., *A History of the theory of Probability from the time of Pascal to that of Laplace* (1865).

fait répandus dans la société française tout entière. François Ier accorda des lettres patentes pour la première loterie française en 1539. Plus d'un siècle plus tard, en 1656, l'Italien Tonti, l'inventeur des tontines, en ouvrit une autre pour contribuer à l'érection d'un pont de pierre entre le Louvre et le Faubourg Saint-Germain. L'opération financière qu'on appelle « tontine » n'est pas pure affaire de hasard. Elle touche aussi à un autre domaine qui a fourni des données et des problèmes à la théorie des probabilités : celui de la durée moyenne de la vie humaine. Une tontine est une mise en commun de fonds qui, après le décès d'un sociétaire, sont partagés entre les survivants. Le premier emprunt tontinien, inauguré par Louis XIV en 1689, invitait les particuliers à souscrire chacun trois cents livres. Les souscripteurs, divisés en un certain nombre de classes, devaient recevoir une annuité qui s'accroîtrait des annuités des souscripteurs décédés. Ce mode d'emprunt, reconnu onéreux pour l'État, fut interdit en 1763. Sur un vote de l'Assemblée Nationale, en 1791, il réapparut, sous une forme modifiée, et portant le nom de tontine Lafarge ; il aboutit à de graves mécomptes financiers, précisément à cause des calculs erronés des probabilités de mortalité.

Si les tontines étaient des charges pour l'État, cela n'en était pas moins vrai des loteries. Malgré les protestations fréquentes des Parlements, celles-ci prirent une part de plus en plus importante dans l'administration des finances de la France au dix-huitième siècle. Necker estime, dans son « Administration des finances », que les frais causés par les loteries au Trésor public s'élevaient à quatre millions de livres par an.

Voltaire lui-même eut l'occasion de profiter de la carence d'un contrôleur général : en octobre 1728, Lepelletier-Desforts avait créé une loterie pour le remboursement des rentes perpétuelles sur l'Hôtel de Ville. C'étaient les rentes de la ville qui servaient de billets, alors que les lots étaient payés argent comptant : « de sorte qu'une compagnie qui aurait pris tous les billets aurait gagné un million[1] ». Voltaire, qui soupait chez Mme Dufay, aurait entendu cette observation de la part d'un autre convive, La Condamine, et se serait associé à une nombreuse compagnie de capitalistes pour emporter la loterie[2]. « Pour faire sa fortune dans ce pays-ci, écrit-il à l'un de ses associés, « il n'y a qu'à lire les arrêts du Conseil. Il est rare qu'en fait de finances, le minis-

1. Desnoiresterres, *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*, I, p. 410. Voir *Mercure de France*, octobre 1728, p. 2334 à 2340 ; cité par Desnoiresterres.
2. Duvernet, *La Vie de Voltaire* (Genève, 1786), p. 71, cité par Desnoiresterres.

tère ne soit forcé à faire des arrangements dont les particuliers profitent[1] ».

Le commencement de la mathématique sociale.

Quoique l'analyse des probabilités eût pris naissance en France, elle rencontra ailleurs un domaine où elle pouvait s'exercer. Un siècle avant la tempête « philosophique », en Angleterre et en Hollande, les classes commerçantes des villes se révoltent contre la suprématie de la noblesse, contre l'autorité de la maison des Stuarts ou de la maison d'Orange qui tolère cette tyrannie. Leur succès, s'il ne fut que précaire, donna cependant un nouvel essor au commerce et à la manufacture. Ce développement économique influença le mouvement scientifique, et la correspondance de Newton indique le vif intérêt qu'il portait aux alliages des métaux, à la construction des navires, à la portée des armes à feu. On a montré comment ses travaux mathématiques, quoique rédigés dans un langage abstrait, ont un rapport étroit avec les problèmes industriels, commerciaux et militaires de son temps[2].

Mais la situation politique allait orienter les intérêts scientifiques vers un autre domaine que celui de Newton. Lors de la conquête de l'Irlande par Cromwell, le chevalier Petty eut l'occasion de compléter un cadastre des terres de l'Irlande (1654), basé sur des statistiques sociales déjà recueillies. C'est cet ouvrage qui le fait le pionnier des statistiques comparées. Avec lui apparaît pour la première fois l'équivalent anglais des termes « Mathématique sociale », dans le titre de son *Political Arithmetic*. Au même siècle où Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, encourageait le développement de l'assurance maritime, les hommes de science anglais s'intéressaient à des problèmes de population. Déjà, en 1662, le capitaine John Graunt avait imaginé un moyen d'utiliser les statistiques hebdomadaires de la population de la capitale. Dans les Annales (*Philosophical Transactions*) de la Royal Society, Halley publia en 1693 une table d'annuités basée sur des chiffres recueillis à Breslau. Le sceau officiel de la Royal Society sur ces recherches leur conférait un caractère strictement scientifique : il ne s'agissait plus seulement d'expédients politiques ou commerciaux, il était question d'une

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVIII, p. 323; cité par Desnoiresterres.

2. *The social and economic roots of Newton's principia*, B. Hessen, from « Science at the Crossroads », 1931 (Kniga).

nouvelle classe de problèmes scientifiques. Si les travaux de Halley constituent un des premiers efforts pour relier les statistiques sociales à une forme d'assurance, ils sont en même temps en contraste direct avec les recherches de la tradition newtonienne, qui s'occupe d'objets visibles, que l'homme de science peut manipuler, ou du moins observer à son aise, dans son laboratoire. L'objet des travaux de Halley — les groupes sociaux —, au contraire, ne sont pas directement visibles, ne se prêtent apparemment à aucune expérience contrôlée par l'homme de science.

Ainsi, l'activité croissante du commerce, le développement des assurances aussi bien que les problèmes de population proprement dits — rappelons-nous l'épidémie de peste qui ravagea Londres — firent naître un nouvel esprit scientifique qui dépassait la conception newtonienne.

L'œuvre du mathématicien de Moivre est caractéristique de ces nouvelles tendances, et de la façon dont elles se conjuguèrent avec la théorie des probabilités de Pascal et de Fermat. Exilé volontaire en Angleterre après la révocation de l'Édit de Nantes, de Moivre (1667-Londres, 1754) lit Newton, rencontre Halley, entre à la Royal Society en 1697. Son premier ouvrage, *De Mensura Sortis* (Londres, 1711) se préoccupe de problèmes fournis par les jeux de hasard. De Moivre commence ses recherches sur la probabilité dans la tradition française.

Deux ans plus tard, en 1713, Nicolas Bernouilli édite l'*Ars Conjectandi*, de son oncle Jacques (Bâle, 1654-1705), qui s'était également occupé de l'analyse des probabilités et qui avait encouragé ses élèves à étendre l'application de celle-ci à des objets sociaux et économiques. Dans la préface, N. Bernouilli regrette de n'éditer que la première partie de l'œuvre de son oncle. Dans la quatrième, annonce-t-il, J. Bernouilli « avait entrepris d'appliquer les principes précédemment appliqués aux affaires civiles, morales et économiques ». Elle ne fut jamais terminée : les « affaires morales » auxquelles N. Bernouilli fait allusion se rapportent à la probabilité de vérité d'arguments basés sur des détails insuffisants. Quant aux « affaires civiles et économiques », elles n'ont pas été traitées. Aussi Bernouilli prie-t-til son ami de Moivre de continuer, comme « il ne faut pas qu'une chose aussi utile tombe tout à fait dans l'oubli ».

En 1724, De Moivre obéit à la demande de son ami avec son *Annuites upon Lives* dont l'origine est due en partie à des questions d'assurances maritimes et à des problèmes de popula-

tion. Partant ainsi de problèmes suggérés par le développement économique du pays où il se trouve, il les relie à la conception plus étroite de l'analyse des probabilités présentées par les jeux de hasard : il utilise pour résoudre les premiers les méthodes fournies par ces derniers.

D'autre part, le mathématicien Montmort (1668-1719), après s'être enfui en Angleterre, lui aussi, avait publié en 1708 son *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, et il lui fallut rencontrer de Moivre pour dissiper chez lui tout soupçon de plagiat de la part de celui-ci.

Les statistiques des maladies contagieuses.

Comme nous l'avons vu, l'un des problèmes que présenta la population toujours croissante des villes était le danger de propagation des épidémies, entre autres la peste et la petite vérole. Vers 1772, l'attention des savants anglais était attirée sur l'inoculation qui prévenait cette dernière maladie, comme en font foi les écrits de la Royal Society. Peu de temps après, une violente controverse au sujet de l'inoculation s'éleva en France. Voltaire se trompait lorsqu'il se disait le premier avocat de l'inoculation. Mais c'est le premier parmi les hauts personnages « philosophes » qui ait employé, assez maladroitement, d'ailleurs, des statistiques sur l'inoculation recueillies en Angleterre[1]. Ainsi un critique du gouvernement, de ses abus, tout au moins, se servait de statistiques pour faire pencher l'opinion du lecteur en faveur de l'inoculation. Plus tard, l'inoculation devint un sujet brûlant en France. L'abbé Molinier écrivait en 1735 : « Le naturel des Français se révolte au système de l'inoculation; nous nous soumettons aux décrets de la Providence[2] ». D'autre part, sous l'impartialité apparente du Secrétaire de l'Académie des Sciences, Condorcet, dans ses *Éloges des Académiciens*, laisse percer sa sympathie pour le Docteur Resson, qui eut le courage de faire la première inoculation en France; pour le docteur Tronchin, « inoculateur célèbre » ; pour La Condamine, qui s'efforça de répandre la pratique. Une ironie à peine déguisée proteste contre l'arrêt du Parlement en 1762 qui, dans la vue, « sans doute très sage », de prévenir les épidémies que l'inoculation pouvait apporter, mit des obstacles à celle-ci. On dut consulter la Faculté de

1. *Trans. Royal Soc.*, novembre-décembre 1722, n° 374, vol. 32, p. 220 et 223; cité par Lanson, *Lettres philosophiques*.
2. Cité par Lanson, *loc. cit.*

Théologie qui, heureusement, répondit qu'il n'était pas de son ressort de juger des mérites de l'inoculation. L'hostilité du clergé et des théologiens n'en demeura pas moins vive. La Faculté de Médecine, invitée à donner son avis par le Parlement en 1764, n'osa se prononcer, fournit deux rapports aux conclusions contradictoires : vingt-six voix étaient contre et cinquante-deux voix en faveur de l'inoculation. Néanmoins, un an après, en 1765, le médecin Paulet, qui devait être l'un des fondateurs de la Société royale de Médecine, était encore menacé de la Bastille pour avoir enseigné que la petite vérole est contagieuse[1]. En épousant la cause de l'inoculation, un « géomètre philosophe » comme Daniel Bernouilli ou comme Euler, ou un « philosophe » tout court comme Voltaire ou Condorcet, se rangeaient donc immédiatement contre le parti conservateur du Parlement et de la Sorbonne qui continuaient la lutte, sinon ouvertement. L'inoculation devenait une question politique.

Mais on pouvait envisager la question de diverses manières, et être partisan de l'inoculation pour des raisons différentes. Condorcet n'a garde d'oublier, dans son éloge de Daniel Bernouilli (1700-1782), que celui-ci a considéré l' « insertion » « comme un républicain aux yeux duquel l'État est tout ». (Le mot *républicain* doit s'entendre au sens général, semble-t-il, et non avec le jeu de mot de Voltaire, dans le *Dictionnaire Philosophique*, article Patrie). Dans ses *Réflexions sur l'Inoculation* (1761), d'Alembert objecte à Bernouilli que ses calculs en faveur de l'inoculation sont basés sur des données insuffisantes. Il serait nécessaire d'avoir, dit-il, des tables exactes de tous ceux qui contractent la petite vérole à chaque âge, de ceux qui en meurent, du sort des survivants. Mais, même si nous possédions ces données, se plaint d'Alembert, nous ne pourrions que calculer la différence qu'apporterait l'inoculation à la vie moyenne de la population. D'Alembert considère le problème du point de vue de l'individu, et déclare que, pour ce dernier, l'argument de Bernouilli n'a aucune valeur. Mais, comme d'Alembert est *à priori* du parti des « Cacouacs », il penche en faveur de l'inoculation. « Si (ses) avantages... ne sont pas de nature à être appréciés mathématiquement, ils n'en sont pas moins réels », conclut-il. Avant d'arriver à une décision tout à fait certaine, il conviendrait d'avoir plus de données.

En demandant que les calculs sur l'inoculation le renseignent exactement sur les perspectives de vie d'un individu, d'Alembert

1. Rambaud, *Histoire de la Civilisation française*, t. II, p. 499.

montre combien il a hérité d'un aspect de l'esprit newtonien, celui qui vise à prédire en détail tout résultat scientifique. Pour le sceptique invétéré qu'est d'Alembert, c'est le « raisonnement mathématique », permettant d'obtenir un résultat, un nombre exact, qui prouve les lois de la mécanique et de la statique, qui démontre — si l'on peut démontrer quelque chose en physique — ajoute-t-il aussitôt, la gravitation des planètes vers le soleil[1]. Et, réciproquement, cette conception étroite du déterminisme renforce chez lui le scepticisme. Les calculs auxquels Bernouilli est arrivé ne le satisfont pas parce qu'ils ne peuvent que prédire la *probabilité* qui régit tel ou tel cas en particulier. En demandant plus, d'Alembert oublie tout simplement les hypothèses sur lesquelles il s'est basé, implicitement, du moins, pour commencer son calcul. Si on envisage un groupe dans la masse, et qu'on découvre dans ce groupe des régularités statistiques, ces régularités n'en sont pas moins réelles pour n'être que statistiques. Si de ces régularités dans une masse on veut prédire ce qui arrivera à un individu du groupe, à un cas particulier de cette masse, la prédiction ne peut se faire qu'en termes de probabilité. La prédiction n'en est pas moins objective, pas moins valable. Elle n'implique pas nécessairement l'ignorance; c'est une mesure du degré de connaissance, puisqu'elle se base sur des régularités qui sont connues. Demander plus que de la probabilité, c'est oublier que les régularités que l'on a observées sont statistiques. Comme le point de vue newtonien s'occupe précisément d'individus : molécules, balles de plomb, étoiles, planètes, plutôt que d'un groupe d'individus, il est difficile à un homme qui en est imbu, comme l'est d'Alembert, d'admettre qu'une prédiction en termes de probabilité soit autre chose qu'une confession d'ignorance.

Les calculs sur l'économie agricole.

La bataille pour l'inoculation n'est qu'une simple escarmouche dans la guerre contre le régime féodal. Si les philosophes voulaient détruire les abus sociaux et politiques du siècle, il convenait qu'ils combattissent aussi les privilèges économiques des seigneurs, les monopoles industriels et commerciaux que la royauté encourageait, l'énorme machine fiscale qu'elle avait créée. Toutes ces entraves à la production empêchaient la France de prendre son rang comme nation commerçante et industrielle aux côtés de l'Angleterre. Aussi n'est-ce pas par pure coïncidence que Voltaire,

1. *Éléments de Philosophie* : XVI, « Mécanique »; XVII, « Astronomie ».

témoin et reflet de l'opinion moyenne éclairée, s'intéresse aux théories économiques de ses contemporains. Dans *L'Homme aux quarante écus* (1767), Voltaire discute les théories physiocrates, en homme qui n'est pas spécialiste, d'ailleurs. L'Homme aux quarante écus, c'est-à-dire Voltaire, découvre dans sa conversation avec un « citoyen philosophe », quels sont la population, le nombre d'arpents arables de la France, et le revenu annuel qu'ils produisent. Ce qui importe ici, ce n'est pas l'exactitude des chiffres donnés par le « géomètre », qui sont probablement arbitraires. C'est le fait que Voltaire en appelle à l'autorité d'un « sage mathématicien », M. Deparcieux (1703-1768). Le secrétaire de l'Académie qui fit son *Éloge*, Grandjean de Fouchy, nous dit que son collègue était digne du nom que lui donne Voltaire.

Deparcieux était fils d'un pauvre agriculteur et seuls son don pour les sciences et son talent pour la mécanique pratique lui permirent de s'élever jusqu'à l'Académie des Sciences. Lui aussi s'intéressait aux statistiques sociales. L'ouvrage qui fonda sa réputation, publié en 1736, était intitulé : *Essai sur la probabilité de la durée de la vie humaine d'où l'on déduit la manière de déterminer les rentes viagères tant simples que tontines.* En 1760, il publia un supplément à ce volume, où, allant plus loin que Halley, il établissait une comparaison curieuse entre les lois de la mortalité dans les diverses classes.

Après avoir appris le revenu moyen annuel que donne l'agriculture, Voltaire attaque les physiocrates qui voudraient taxer la propriété seule, et non le commerce et l'industrie. Si l'État enlevait à l'homme qui possède quatre arpents la moitié de leur revenu, les calculs du géomètre lui montrent que, pour la totalité des terres arables de la France, l'impôt s'élèverait à 1200 millions de livres par an. Cela lui paraît « impraticable et impossible ». Et le mathématicien d'ajouter que cette impossibilité est une démonstration *géométrique* qu'il y a un vice fondamental de raisonnement chez les physiocrates[1].

Les calculs d'un homme d'État.

Voltaire avait essayé de réfuter, chiffres en main, les arguments des physiocrates. Une tâche bien plus difficile s'imposa à Turgot : celle de calculer exactement les résultats des réformes qu'il désirait obtenir afin de pouvoir convaincre aisément ses adversaires,

1. Voltaire, *L'Homme aux 40 écus*, « Romans », Garnier, p. 245.

pensait-il. Turgot n'eût pas entrepris ce travail surhumain s'il n'avait été sûr que « la masse totale du genre humain, marche toujours, quoique à pas lents, vers une perfection plus grande[1] ». Animé par cet optimisme qui inspirait beaucoup de ses contemporains, encouragé par l'aide précieuse que les mathématiciens apportent au triomphe de l'inoculation, il rêve de faire de la politique une science. La seule manière, pour lui, de faire des prédictions valables en politique, c'est de les asseoir sur les bases irréprochables des mathématiques.

Toute l'œuvre politique et économique de Turgot montre à quel point ses préoccupations au sujet du calcul étaient justifiées. Pendant les treize années qu'il passa dans la généralité de Limoges, en qualité d'intendant, il accomplit sans fléchir un labeur énorme, aidé du reste par les réformes de son prédécesseur, disciple de Bernardin de Saint-Pierre. Pour obtenir une plus juste répartition de la taille dans sa généralité, il fit dresser un nouveau cadastre de toutes les terres. Grâce à des calculs encore, il fut à même de montrer que la taxe assignée à Limoges était trop haute et d'en obtenir la réduction. Grâce à l'expérience qu'il avait acquise à Limoges, il voulut prouver que l'impôt de répartition sur la terre était plus juste que l'impôt de quotité (proportionnel) que proposait Gournay. S'il réussit à substituer à la corvée une taxe pour la construction de routes dans la province, c'est parce qu'il avait eu la sagesse de calculer auparavant les dépenses nécessaires et de n'avoir demandé que le minimum de taxes. Encore une fois, pendant la famine de 1770-1771, il lui aurait été impossible d'alléger la misère des métayers pauvres en instituant des ateliers de charité s'il n'avait su prévoir la bonne gestion financière de l'entreprise. Mais le but suprême de Turgot, son plan d'impôt unique sur la terre, il lui était impossible de le réaliser sans un assainissement rigoureux des finances. Aussi, dès 1774, toutes les manœuvres du nouveau contrôleur général sont dirigées vers la réalisation de ce plan. L'économie stricte qu'il pratique dans tous les départements, la suppression des sinécures, avec compensation, il est vrai, la suppression des croupes, en attendant une réforme totale des fermes générales, l'établissement d'un budget régulier, tout cela devait réduire le déficit de façon que l'impôt unique pût être institué. S'il tomba au moment où il allait réussir, peu lui importa à lui et à son disciple, Condorcet. Ils pouvaient toujours se consoler en pensant que si le roi avait rapporté les

1. *Sur les progrès successifs de l'Esprit humain* (1750).

corvées générales que Turgot voulait supprimer, s'il avait rétabli les jurandes et les maîtrises que Turgot avait abolies, c'est que les calculs n'avaient pas été assez éloquents. Au contraire, le succès partiel de la politique de Turgot, qui lui permit de négocier un emprunt à 4 p. 100 avec des banquiers hollandais en 1776, l'avait persuadé que des réformes calculées jusque dans les moindres détails étaient vouées à la réussite.

On comprendra maintenant pourquoi Condorcet s'offrait à prouver par des chiffres l'utilité de l'assèchement d'un marais. Tout imbu, comme son maître, de l'idée de progrès, inspiré comme lui par l'idée de faire une science de la politique, indompté par l'insuccès des tentatives du ministre, il reprendra les idées de celui-ci, mais en y ajoutant les apports de l'analyse des probabilités et des statistiques.

Plein d'enthousiasme, Condorcet ne craint pas de prédire, en 1782[1], que « les sciences, presque créées de nos jours, dont le but direct est le bonheur de l'homme (les sciences morales et politiques), n'auront pas une marche moins sûre que celle des sciences physiques ». Notons ici que Condorcet établit un parallèle non simplement avec les mathématiques, mais avec l'ensemble des sciences. Turgot, comme tant d'autres de ses contemporains, avait déjà défini la distinction entre les mathématiques et les autres sciences. Selon lui, « l'esprit des mathématiques déduit les unes des autres une chaîne de propositions dont la vérité se déduit par leur dépendance mutuelle[2] » : il partageait l'opinion qui voit dans les mathématiques le produit de la pure raison sans référence au monde extérieur. Dans les autres sciences, c'est « une conformité (des idées) avec une suite de faits réels » qui fait découvrir ou constater la vérité[3]. Pour Condorcet, les sciences morales doivent, comme les sciences physiques, « s'appuyer sur l'observation des faits », « suivre la même méthode » que celle des sciences, « acquérir une langue exacte et précise », et ainsi « atteindre au même degré de certitude[4] ».

1. Discours de réception à l'Académie française.
2. *Sur les progrès successifs de l'Esprit humain* (1750).
3. *Ibid.*
4. Condorcet, *Discours de réception à l'Académie française.*

II. — Condorcet.

La contradiction d'un rationaliste.

Ici, une parenthèse s'impose au sujet de la contradiction qui se manifeste fréquemment chez Condorcet comme chez ses collègues « philosophes ». Dans ses ouvrages, on trouve implicitement la conviction, issue du premier précepte de la méthode cartésienne, que l'esprit humain, la raison se trouvent complètement séparées du reste du monde alors que la raison le juge, en prédit et en calcule les événements. Nous avons déjà vu la définition que Turgot donne du raisonnement mathématique, et qui reflète bien l'opinion scientifique de son temps. D'Alembert lui-même nous assure qu' « un véritable physicien n'a pas plus besoin du secours de l'expérience pour démontrer les lois de la mécanique et de la statistique qu'un géomètre n'a besoin de règle et de compas pour s'assurer qu'il a résolu un problème difficile[1] ». Le contraste entre cette conception du raisonnement scientifique et les faits qui démentent un raisonnement impeccable a conduit d'Alembert vers une autre position extrême, celle de l'empirisme : nous l'y voyons lorsqu'il nous conseille de ne pas « conclure que l'attraction est un phénomène universel jusqu'à ce que nous y soyons forcés par les phénomènes[2] ». Mais, en d'autres domaines, d'Alembert en arrive facilement à croire que la raison est un instrument parfait sur lequel les procès du monde extérieur n'ont pas de prise.

C'est au nom de la raison considérée comme un absolu que d'Alembert et Condorcet protestent contre les privilèges de l'Église et de la Noblesse. Selon Condorcet, la bataille qu'il livre, il la gagnera grâce à la raison seulement. A la lumière de l'évidence, les préjugés et les partialités s'enfuiront. Le prix, les sentiments que les hommes, ou certains groupes d'hommes, attachent à certaines choses, ne comptent pas.

En fait, Condorcet ne se rend pas compte de ses propres préjugés. C'est pour réaliser ses désirs qu'il se sert de sa raison, une raison faillible et historiquement changeante. Notons, du reste, que si Condorcet s'occupe de l'évolution en elle-même, il voit très clairement la situation. Il admet que l'esprit humain change avec la société. Pourquoi appelle-t-il mathématique *sociale* cette science de la politique qu'il veut fonder? Parce qu'elle est applicable non seulement « aux intérêts sociaux », mais à « l'analyse des opéra-

1. *Éléments de Philosophie* : XX, « Physique générale ».
2. *Ibid.* : XVII, « Astronomie ».

tions de l'esprit humain[1] ». Or, dans ce cas, dit-il, cet *esprit humain* équivaut en somme à « l'homme perfectionné par la société[2] ». Ainsi, l'esprit humain, comme l'homme, est perfectionné, est transformé, tout au moins, en même temps que l'est la société où l'homme vit.

Condorcet est peut-être le seul des « philosophes », avec Diderot, à constater que l'esprit humain ne peut se concevoir en dehors de la société qui lui a donné naissance, qu'il n'est pas immuable, et, partant, pas infaillible. Mais à peine a-t-il saisi un des points contestables de la doctrine philosophique, qu'il oublie ce qu'il vient de dire et place la raison au-dessus de la société.

Même volte-face dans le premier ouvrage où s'exprime la théorie que Turgot avait mis en pratique. D'un coup d'œil pénétrant, Condorcet voit la difficulté qui confronte le fondateur d'une sociologie scientifique. « Tout serait égal entre elles... (entre les sciences physiques et les sciences morales)... pour un être qui, étranger à notre espèce, étudierait la société humaine comme nous étudions les castors et les abeilles. Mais ici, l'observateur fait lui-même partie de la société qu'il observe : et la vérité ne peut avoir que des juges ou prévenus ou séduits[3]. » Condorcet se rend compte que l'homme doit se considérer comme faisant partie objective du fleuve de l'histoire. Puisque l'homme lui-même est un facteur historique, il crée l'histoire non seulement en agissant après réflexion sur certains faits, mais aussi selon certaines préférences. Ce sont précisément ces désirs, cette valeur plus ou moins grande que l'on donne à différentes choses qui font que, une fois la certitude des faits assurée, les hommes politiques se groupent en partis ennemis. D'après l'importance que nous attachons à tel ou tel fait, nous nous rangeons dans tel ou tel camp. Aussi ne faut-il pas s'étonner, continue Condorcet, si « les principes sur lesquels elles (les sciences morales) reposent, ont besoin de *forcer*, pour ainsi dire, les esprits à les recevoir[4]. L'équivoque du mot « forcer » révèle la contradiction que Condorcet aperçoit sans pouvoir la résoudre. Après avoir vu le point critique de la science qu'il veut fonder, Condorcet retombe immédiatement à la platitude qui consiste à affirmer qu'avec plus de lumières, plus de raison, nous nous tirerons d'affaire.

1. *Tableau général de la Science qui a pour objet l'application du calcul aux sciences morales et politiques* (1793); *Œuvres*, Ed. O'Connor, XXI, p. 237 et suiv.
2. *Ibid.*
3. *Discours de réception à l'Académie française.*
4. *Ibid.*

Choix d'une méthode en sociologie.

Résumons donc une fois de plus les influences que subit Condorcet avant d'arriver à une méthode précise en sciences morales : d'une part le recours à l'expérience, à l'observation des faits, plutôt qu'à la méditation pure, pour vérifier les vérités traditionnelles qu'avait encouragées le progrès de toutes les sciences au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles. Ensuite, tendance à formuler des lois qui seront *générales*, inaugurée par Newton dans ses lois sur la gravitation. Dans le chaos de l'univers, ces lois auxquelles toutes choses se soumettent semblent immuables, et leurs résultats peuvent se calculer. Les calculs auxquels s'est livré Turgot pendant ses fonctions d'intendant à Limoges, et pendant son ministère, ont dû renforcer cet amour du détail, de la précision. D'autre part, le progrès de l'analyse des probabilités n'a pas manqué d'intéresser le jeune mathématicien.

Cette dernière science est partie, nous l'avons vu, de deux points de vue opposés. Le problème de Pascal se pose du point de vue de l'individu (l'enjeu du joueur à un moment donné), plutôt que du point de vue statistique (le résultat d'un nombre indéterminé, d'un *groupe* de coups de dés). Un mathématicien comme Halley, au contraire, part de statistiques données, et envisage la probabilité de tel ou tel événement dans ce *groupe* de données. Une troisième interprétation de l'analyse est possible, qui la considère du point de vue logique et psychologique. Condorcet lui-même admet cette attitude purement subjective lorsqu'il dit que « presque toutes les opinions, presque tous les jugements qui dirigent notre conduite s'appuient sur une probabilité plus ou moins forte, toujours évaluée d'après un sentiment vague et presque machinal, ou des aperçus incertains et grossiers ». La confusion est manifeste entre la méthode de traiter un groupe de données objectives par l'analyse et une manière de « calculer son jeu, sa conduite » comme « un joueur de trictrac ou de piquet », alors qu'il nous est parfois impossible de reconnaître même les facteurs qui nous influencent. L'une est une mesure objective, l'autre un effet psychologique[1].

Si nous examinons les cinq théories « mathématiques » qui doivent précéder, d'après Condorcet, le développement de la sociologie, nous y trouvons des échos de tous les progrès faits par les sciences, dont nous venons de parler. « La théorie des grandeurs

1. *Tableau général de la Science....*

susceptibles d'accroissement proportionnel au temps » qui comprend la simple arithmétique et le calcul infinitésimal. « La théorie des combinaisons » : soit une méthode de classer les objets et les groupes. Quant à la théorie de « la méthode de déduire les faits observés, soit les faits généraux, soit les lois plus générales encore », c'est une théorie de l'induction que tous les savants connaissent depuis la publication du *Novum Organum*. Condorcet veut la développer. Il va sans dire que la « théorie des probabilités » est aussi une des bases de la « mathématique sociale ». Finalement, vient la théorie des « valeurs moyennes » : celle qui enseigne à représenter une multitude de mesures différentes approximatives, par une seule dite mesure moyenne : cette théorie a donné naissance, plus tard, à une des branches de l'analyse des probabilités, sous le nom de « probabilité des erreurs ». On voit d'un coup d'œil l'étendue et la diversité des méthodes que Condorcet se proposait d'appliquer. C'est pourquoi il désigne sa nouvelle science par le mot « mathématique ». Il préfère ce mot « mathématique », quoique actuellement hors d'usage au singulier, « à ceux d'arithmétique, de géométrie, d'analyse, parce que ceux-ci indiquent une partie des mathématiques ou une des méthodes qu'elles emploient, et qu'il s'agit ici de l'application de l'algèbre ou de la géométrie, comme de celle de l'arithmétique, qu'il s'agit ici d'applications dans lesquelles toutes les méthodes peuvent être employées[1]. »

Donc, recours à la méthode scientifique de l'observation des faits, suivie de l'induction, recours à toutes les branches des mathématiques.

Les lois numériques se justifient-elles en sociologie?

Comment Condorcet justifie-t-il la possibilité d'établir des lois numériques dans les affaires sociales? D'abord ces calculs mettront en relief les limitations des vérités générales : « Les vérités absolues, celles qui subsistent indépendamment de toute mesure, de tout calcul, sont souvent inapplicables et vagues[2] ». Selon Condorcet, par exemple, la force de la gravitation, une des lois physiques à laquelle tout obéit, d'une manière « presque miraculeuse[3] », serait une vérité absolue. Sans les calculs de Newton et de ses successeurs, elle aurait été « inapplicable et vague ». « En

1. *Tableau général de la Science...*
2. *Ibid.*
3. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain* (1794).

se bornant aux raisonnements sans calculs », continue Condorcet, « on s'expose à tomber dans des erreurs, à contracter même des préjugés, soit en donnant à certaines maximes une généralité qu'elles n'ont pas, soit en déduisant de ces maximes des conséquences qui n'en résultent point si on les prend dans le sens et l'étendue où elles sont vraies[1]. »

De plus, des renseignements précis suffiraient à apaiser les critiques après une révolution, même si l'intérêt d'une personne ou d'un groupe de personnes les poussait à être hostiles à la révolution. « Pour rappeler la prospérité publique, dont le retour seul peut consolider un ordre de choses contre lequel s'élèvent tant de préventions, il faut des combinaisons plus fortes, des moyens calculés avec plus de précision, et on ne peut les faire adopter que sur des preuves qui, comme les résultats des calculs, imposent le silence à la mauvaise foi comme à la prévention[2]. »

Comme on peut s'y attendre, Condorcet, l'apôtre de la classe montante, de la bourgeoisie, se rend compte que seule la prospérité économique réconciliera la nation à la révolution, fera « marcher » le nouveau régime. Il a, du reste, parfaitement raison, si on considère l'époque à laquelle il écrit. S'il avait été possible de calculer en France, en 1793, quelle prospérité la liberté économique allait apporter aux industriels, à une partie de la paysannerie, et même à la noblesse; si elles avaient pu deviner l'énorme augmentation de la production qui eut lieu pendant le XIX^e^ siècle, certaines sections de la population n'auraient pas hésité à soutenir la révolution, rendant ainsi supportable la « mission » des conventionnels en province. Mais pareille chose n'est pas vraie pour une autre partie de la population. Les nobles dépossédés, par exemple, et les petits artisans, craignaient un changement économique : ils avaient à y perdre. Condorcet a donc tort de dire que « on a besoin d'enchaîner les hommes à la raison par la précision des idées, par la rigueur des preuves, de mettre les vérités qu'on leur présente hors des atteintes de l'éloquence des mots ou des sophismes de l'intérêt[3] ». Prétendre que des calculs mathématiques nous immunisent contre les « sophismes de l'intérêt », c'est déclarer la suprématie de la raison et énoncer une loi sociale générale que l'on n'a pas soumise au calcul mathématique.

D'autre part, on pourrait objecter à Condorcet que l'étude de problèmes sociologiques comme celle de n'importe quel problème

1. *Tableau général de la Science....*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

scientifique, peut comporter deux phases. Dans la première, l'homme de science s'attache à découvrir une certaine caractéristique, une certaine qualité, dans une situation donnée. Il est possible qu'il reconnaisse cette qualité, sans pouvoir l'isoler du reste de la situation pour la calculer. Mais des facteurs qualitatifs d'une situation peuvent jouer un rôle important même si on ne peut les mesurer quantitativement. Dans le cas où les données sont suffisantes, on peut passer à la seconde phase et faire un calcul exact. Il peut même se présenter que l'on reconnaisse la qualité d'une situation seulement après y avoir trouvé des régularités statistiques.

Au début de son « tableau », Condorcet ne semble envisager qu'une façon de procéder, la plus commune : la « détermination des faits », c'est-à-dire l'action d'isoler certaines régularités ; « leur évaluation » : le calcul, la mesure des régularités ; puis « le résultat des faits » : les conclusions qu'on peut tirer. « Mais, dans chacune de ces parties[1], » ajoute Condorcet, « après avoir considéré les faits, les valeurs moyennes ou les résultats, il reste à en déterminer la probabilité ». La théorie des probabilités n'est donc pas seulement une partie de la « mathématique sociale », c'est « la base de toutes les autres[2] ».

L'analyse des probabilités, base de la « mathématique sociale ».

Il sera plus facile de comprendre le rôle donné à cette théorie par Condorcet si nous nous rapportons aux exemples concrets qu'il en donne. Les trois objets auxquels peut s'appliquer la « mathématique sociale » : l'homme, les choses, l'homme et les choses, — division arbitraire s'il en fut, comportent tous des applications de l'analyse.

Considérons d'abord l'homme comme individu. Diverses causes : le climat, la nourriture, les mœurs, les institutions sociales influent sur la durée de la vie. De la co-existence de deux faits, soit une certaine nourriture et une certaine durée moyenne de la vie, nous ne pouvons conclure par l'observation si l'un est le résultat de l'autre. C'est le calcul des probabilités qui doit déterminer « si l'on doit ou non regarder cette co-existence comme résultant d'une loi constante, si l'effet doit être attribué à la cause qu'on lui suppose, ou au hasard, c'est-à-dire à une cause inconnue[3] ». Cette détermination, qui peut s'appliquer à d'autres faits

1. *Tableau général de la Science...*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

naturels, sera aidée bien plus encore par le nombre d'exemples que l'on pourra trouver. Il serait ridicule de conclure à la dépendance mutuelle de plusieurs faits d'après un petit nombre de coïncidences.

Importance des tables de stastistiques.

Aussi, Condorcet désire étendre, généraliser la pratique de recueillir les statistiques utiles qui jusqu'ici ont été obtenues ou employées au hasard, par des particuliers. « On voit qu'on ne peut rassembler ici les faits qu'avec le secours de la puissance publique ; en effet, s'ils sont en petit nombre, ils ne conduisent à aucune conclusion assez probable pour en tirer des conséquences utiles, et les recherches d'un ou de plusieurs individus ne peuvent donner ce qu'on pourrait facilement obtenir soit par l'examen des registres de naissances, de mariages et de décès, soit des tableaux de citoyens ou de gardes nationales[1]. » Ici, c'est l'habitude de l'analyse des probabilités qui a suggéré à Condorcet quelles mesures pratiques doivent être prises pour isoler les régularités statistiques dans la société et pour recueillir des quantités suffisantes de données correctes, sur la base desquelles on peut accomplir certaines réformes sociales.

N'est-ce pas là une anticipation étonnante d'un développement moderne ? Ce ne fut pas avant 1801, en Angleterre, qui eut besoin de telles données avant la France, que l'on recueillit des chiffres réguliers appréciant l'augmentation de la population. Ce qui est important, ce n'est pas que Condorcet ait vu la nécessité de prendre ces statistiques, mais c'est que, pour lui, ces chiffres devaient être l'instrument d'un plan d'économie sociale. Des données statistiques sur l'être humain lui apparaissent comme des données scientifiques ordinaires. Pour lui, de ces données, découlent certaines conclusions logiques. Si ces conclusions sont contraires à la « raison », à l'idée qu'il se fait d'une société civilisée, le législateur a nécessairement le devoir d'introduire des mesures qui changeront ces conditions[2].

Condorcet anticipe encore lorsqu'il insiste sur l'importance à attribuer à la disposition des données recueillies, de manière que « les tables qui en résultent puissent offrir à l'observateur tous les faits généraux qui sortent de cette masse de faits », et non pas seulement ceux qu'on cherchait en dressant ces tables. Ici, indi-

1. *Tableau général de la Science...*
2. *Ibid.*

rectement, Condorcet fait allusion à l'activité scientifique qui peut procéder dans l'ordre contraire à celui qu'on imagine d'ordinaire : l'homme de science reconnaît la qualité d'une situation seulement après y avoir trouvé des régularités scientifiques. Point n'est besoin de rappeler l'importance qu'eut, pour la découverte de la loi périodique, un tableau des propriétés des éléments et de leur poids atomique. L'esprit ingénieux de Condorcet prévoit, dans la méthodologie de la sociologie, un procédé dont se servit Mendéléef presque cent ans après (1871) en chimie.

Sur la probabilité des causes.

Mais il y a un autre aspect de la question des statistiques sociales qui montre l'intérêt de Condorcet envers certains problèmes théoriques fondamentaux. Condorcet montre le rôle que jouera l'analyse des probabilités lorsqu'elle aura pour objet les « opérations intellectuelles » d'un ou de plusieurs hommes. A cause de son interprétation subjective de l'analyse, il croit qu'il est possible de « mesurer la véritable force des motifs de crédibilité » que nous avons. Le calcul des probabilités « nous enseigne à évaluer ceux (les faits) qui peuvent résulter, soit de la liaison naturelle des faits entre eux, pour la vérité d'un fait, qui n'a pu être immédiatement observé, soit de leur ordre en faveur d'une intention de les produire ». Ici, l'*intention* à laquelle Condorcet fait allusion est probablement l'Être Suprême, dont des mathématiciens comme Bernouilli avaient essayé de prouver l'existence par des calculs de probabilité sur l'inclinaison de l'axe terrestre. Il est très naturel que Condorcet espère porter, grâce au calcul des probabilités, « les derniers coups à la superstition comme au pyrrhonisme ». Mais la question qu'il soulève ici, et dont Bayes s'occupait à peu près à la même époque, c'est à un mot près, la question de la probabilité des causes. Si nous remplaçons dans la dernière citation le mot « intention » par « cause première », nous voyons qu'il s'agit du problème qui consiste à déterminer, d'après une masse de données, les événements qui les ont précédées et qui leur ont donné naissance. Plus récemment, le problème s'est représenté sous une forme un peu différente : comment d'une collection d'exemples d'une population générale, peut-on déterminer la structure la plus probable de cette population? Cette structure est pour ainsi dire considérée comme la cause probable des exemples. Ceci n'est rien moins que le problème fondamental de la science, celui de l'induction. Nous savons que Condorcet voulait en développer la théorie.

Calcul des probabilités dans la conduite personnelle.

Si l'analyse des probabilités le conduit ainsi à des observations pénétrantes, son interprétation subjective les rend parfois inconséquentes. Nous avons vu comment il insiste sur le fait qu'on ne doit se décider à attribuer tel ou tel fait à telle ou telle cause qu'après avoir recueilli un grand nombre de données statistiques. Sa méthode est tout opposée dans le cas d'une décision à prendre par un individu. « Il faut fixer les limites de la probabilité d'après laquelle, suivant la nature de la question, on peut diriger sa conduite, et comment, suivant la différence des effets résultant d'une action ou de l'action contraire, on doit ne se déterminer pour un tel parti que sur des preuves, pour tel autre, d'après le plus léger degré de probabilité. » Après avoir soulevé des questions de statistiques au sujet d'actions humaines prises dans la masse, il demande ce que peut faire l'individu, comment un individu peut se conduire d'après des calculs de probabilité. Nous verrons plus loin comment il fut amené à trouver numériquement les probabilités qu'un jugement rendu par un tribunal fût juste ou injuste. Qu'il suffise ici de dire que la question du calcul des probabilités dans la conduite personnelle, si on tient compte de la contradiction qui se manifeste chez les « philosophes », se poserait plutôt de cette manière : étant données les statistiques concernant certaines actions humaines prises dans la masse, comment se modifieraient ces actions, si les hommes, en masse, devenaient conscients des lois de masse qu'ils créent sans s'en rendre compte ?

Applications politiques et sociales.

La seconde partie du « tableau général de la science... » moins originale, envisage la solution de problèmes économiques. La « mathématique sociale », « appliquée aux choses » discutera la théorie des valeurs des denrées, leur prix, la théorie des monnaies, des banques, des changes. Elle évaluera avec exactitude la richesse d'une nation, les progrès ou la diminution de cette richesse. Ces propositions pourraient paraître inutiles ou impossibles à réaliser : on annonce aujourd'hui, quelque 150 ans après la mort de Condorcet, la création d'un département spécial en Grande-Bretagne qui s'occupera précisément de questions que la « mathématique sociale » aurait traitées[1]. A côté de ces remar-

1. *National Institute of Economic and Social Research* (President, Sir Josiah Stamp).

quables anticipations, nous trouvons des traces du XVIII[e] siècle : en bon physiocrate, Condorcet accepte la théorie de la seule productivité de l'agriculture, sans être hostile à l'industrialisme naissant.

On pourrait croire que le domaine de la « mathématique sociale » se confond avec celui de l'économie politique. Condorcet nous met en garde contre la confusion, cependant. Dans toutes les questions usuelles d'économie politique, la mathématique sociale doit simplement exposer les méthodes généralement employées, pour ne s'arrêter qu'aux « questions où les difficultés de la solution dépendent du calcul même ». Ainsi, avant de créer des loteries, de lever des impôts, de proposer des emprunts, la « mathématique sociale », permettra aux hommes d'État de calculer les effets des mesures qu'ils veulent prendre. Alors que l'économie politique emploie l'observation et le raisonnement, sans calcul, la « mathématique sociale » empruntera à l'économie politique les problèmes à résoudre, mais ne s'occupera de l'analyse des faits et des idées qu'autant qu'il le faut pour s'assurer d'appuyer le calcul sur des bases solides.

La troisième partie du « tableau » n'a malheureusement pas été achevée : ayant pour objet les « hommes et les choses », elle devait comprendre les rentes viagères et les assurances sur la vie. Mais les œuvres de Condorcet fourmillent de propositions ingénieuses où il essaie d'appliquer sa généralisation avant la lettre. Dans son essai « sur les Caisses d'Accumulation », par exemple, Condorcet propose une forme d'assurance sociale qui anticipe de plus d'une centaine d'années la législation de l'Angleterre et de l'Allemagne. D'après lui, les salariés de toutes classes devraient être groupés, de préférence par l'État. Par des paiements systématiques de leur part, des fonds seraient accumulés, dont l'État se servirait pour financer des entreprises de production. Les bénéfices de ces entreprises serviraient à payer des pensions de vieillesse, des pensions aux veuves et aux orphelins. Cette proposition est remarquable à deux points de vue. D'abord parce que Condorcet voit comment l'accumulation de données statistiques par l'administration peut être appliquée à des réformes sociales. Ensuite parce que Condorcet anticipe le rôle de l'État dans la production. Une telle activité de la part de l'État n'a pas existé d'une manière appréciable avant le XIX[e] siècle en Allemagne.

La mathématique sociale et les élections.

Ce « Tableau général de la science... » que nous venons d'analyser n'est pas venu d'un seul jet dans l'esprit de Condorcet, ne

s'est pas développé simplement dans l'abstrait. Il a été utilisé dans son travail au jour le jour par le représentant de la nation, avant même qu'il l'eût énoncé. Il serait trop long d'examiner toutes les propositions politiques de Condorcet et de montrer les rapports de celles-ci avec la synthèse qu'il avait élaborée. Parmi elles, cependant, notons-en une qui est caractéristique de la naïveté qui se mêle aux idées de génie du « philosophe » rationaliste.

Condorcet a le bon esprit de qualifier, dans sa correspondance avec Turgot, son *Application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (1785), de « plus métaphysique que mathématique ». Ébauché expressément pour appuyer les vues de Turgot sur les bases de certitude des sciences morales, l'essai de Condorcet prétend calculer la probabilité qu'une assemblée en arrive à une juste décision. Selon Condorcet, une probabilité de 1 à 45000 que la décision ne soit pas juste pourrait être négligée. Le calcul montre qu'une assemblée de soixante-neuf personnes où une décision peut l'emporter par une majorité de neuf votes remplirait les conditions voulues et rendrait les risques d'erreurs négligeables. Seulement, pour faire ce calcul, Condorcet est obligé de supposer que chaque personne ne se trompe qu'une fois sur cinq. Par cette supposition, sa méthode se détruit elle-même. On ne peut pas supposer impunément que les électeurs de telle ou telle assemblée ne se tromperont qu'un certain nombre de fois. Bien plus, leur vote, étant l'expression de préférences aussi bien que de jugements sur des faits, ne peut être appelé faux ou juste dans le sens ordinaire de ces mots. Si le cours de l'histoire, dans la suite, montre qu'une certaine décision était impossible à réaliser, alors qu'une autre, au contraire, s'adaptait aux circonstances, alors, dans ce sens seulement, on pourra dire que la première décision était erronée, et la seconde correcte.

Cette objection apparaît plus évidente encore au sujet de la probabilité qu'un tribunal rende un juste jugement.

Ici, bien plus que l'évidence des faits, ce sont les hypothèses tacites et les préférences, les préjugés des magistrats qui influent sur une décision, qui montrent si un individu est coupable ou non. L'innocence ou la culpabilité ne dépendent pas seulement des faits. Elles dépendent aussi du point de vue auquel les autorités se placent pour les définir. Lorsqu'il fut proscrit par le tribunal révolutionnaire, Condorcet n'en continua pas moins son œuvre sans amertume, sans haine pour ceux qui l'avaient condamné. Se rendait-il compte que sa condamnation n'était pas « juste » ou

« injuste », mais découlait du fait que Robespierre et ses amis donnaient au mot « révolutionnaire » un sens différent du sien, malgré ses efforts pour le définir[1] ?

L'influence et le génie de Condorcet ont souvent été diminués par des critiques injustes. Contemporain des Encyclopédistes, il s'occupa comme eux de faire la synthèse des connaissances humaines. Non seulement il accomplit cette tâche, mais il vit bien avant dans l'avenir en reconnaissant le rôle que la machine allait jouer, en voyant l'importance qu'allait prendre la science dans les sphères de la production, de la sociologie et de l'éducation. Sa foi en un certain déterminisme historique lui fit comprendre comment des groupes d'hommes se transforment d'après certaines lois et comment une technique spéciale doit étudier celles-ci. Cette technique, il la développe en termes très modernes, et il conçoit un plan d'organisation administrative qui permettra de recueillir les données nécessaires.

Derrière toutes ces brillantes innovations que justifia l'avenir, on trouve une philosophie rationaliste, mécaniste parce qu'elle ne tient pas compte de l'action réciproque de l'univers sur l'esprit qui le découvre. Elle l'a empêché de voir le rôle joué dans les changements sociaux par les préjugés, les partialités et les intérêts de certains groupes. S'il ne put formuler une méthodologie complète de la société, il reconnut l'importance d'une technique expérimentale dans la sociologie scientifique, si cette science devait jouer un rôle dans l'État rationnel que la Révolution, selon lui, allait faire naître.

M.-J. Laboulle.

1. Sur le vrai sens du mot « révolutionnaire ».

MÉLANGES

SUR LA « SOPHONISBE » DE MAIRET ET LES DÉBUTS DE LA TRAGÉDIE CLASSIQUE

Madame, vostre humeur craintive, et soucieuse,
A vous inquieter est trop ingenieuse.
Le moindre objet vous trouble; un songe, une vapeur,
Un corbeau qui croasse, enfin tout vous fait peur[1].

Lisant ces vers pour la première fois, nous avons l'impression de les connaître, ou nous pensons qu'ils ressemblent beaucoup à des vers connus. En effet, la confidente de Sophonisbe, reprochant à cette reine l'inquiétude qui l'agite, emploie des termes imagés dont La Fontaine, une trentaine d'années plus tard, donnera l'équivalent, quand il dira du lièvre que « la crainte ronge » :

Il était douteux, inquiet :
Un souffle, une ombre, un rien tout lui donnait la fièvre[2].

Imitation ? Réminiscence, tout au plus. L'épouse de Syphax et de Massinisse n'est pas, comme le lièvre songeur et tremblant, de « ces gens d'un naturel peureux » que leur crainte rend « bien malheureux ». Elle a les raisons les plus graves de s'alarmer.

Phénice, croyez-moi, je suis venue aux termes
Où doivent s'esbranler les esprits les plus fermes :
Le malheur qui m'attend est si prodigieux[3]...

Il est possible que le fabuliste ne se soit pas souvenu, même inconsciemment, des vers de Mairet que nous avons rapprochés des siens, et que l'analogie soit fortuite. Remarquons cependant que La Fon-

1. Mairet, *La Sophonisbe*, acte V., sc. IV ; vers 1611 et suiv. Page 98 de l'édition originale de 1635, « A Paris, chez Pierre Rocolet », dont un exemplaire se trouve à Berne, à la Bibliothèque de la Ville et de l'Université. Cette édition originale a été reproduite par Vollmöller, Heilbronn, 1888, fascicule 8 de sa *Sammlung französischer Neudrucke* que nous avons aussi sous les yeux en rédigeant ces notes.

2. *Le Lièvre et les Grenouilles*, fables, L. II, 14. Les premiers livres des *Fables* ont paru en 1668.

3. Vers 1615 et suiv.

taine a repris une fois encore la même image et presque les propres termes de Mairet, quand il dit de l' « ami véritable » :

Un songe, un rien, tout lui fait peur[1].

Mais passons... Passons à une rencontre dont on ne peut guère penser qu'elle soit un effet du hasard.

Certains trouvent Racine excessivement fleuri. Sans partager les préventions des romantiques, des lecteurs se lassent de son langage imagé et des gracieux festons de ses galantes périphrases. Mais on leur répond que Racine sait être direct, qu'il a parfois des expressions tranchantes comme une lame de bonne trempe, et souvent des vers sobres, discrets, où la signification morale se concentre en quelques mots, les plus efficaces parce que les plus simples. Dans cette apologie pour la simplicité racinienne, on ne manque pas de citer une exclamation de Monime, disant à Mithridate :

... Seigneur, vous changez de visage[2].

Une femme émue, qui observe avec une attention passionnée les réactions de son partenaire ou de son antagoniste, ne peut marquer en moins de mots que le coup qu'il vient de recevoir a porté. Ces paroles sont si bien celles de la situation que, dans une situation analogue, une autre reine de théâtre les avait employées avant Monime. C'est la Sophonisbe de Mairet, disant à Massinisse, qu'un messager romain mande auprès de Scipion (l'un et l'autre devinent que le conquérant romain va briser leur bonheur) :

... Eh quoy, Seigneur, vous changez de visage[3] ?

Mithridate répond brusquement :

Non, madame, il suffit.

Avec moins de roideur, parce que le coup ne vient pas de sa partenaire, Massinisse essaie également, sinon de nier son évidente émotion, du moins de dissimuler la cause véritable de son trouble.

G. Lanson, dans une leçon sur Rotrou, remarquait que « Racine l'a beaucoup lu[4] ». Racine n'avait pas seulement beaucoup lu Rotrou, mais aussi les œuvres de ses autres prédécesseurs. Qu'il ait connu la *Sophonisbe* de Mairet, cela ne saurait faire de doute. Dans son excellente étude sur cette première tragédie régulière, M. Carrington Lancaster[5] rappelle les preuves du long succès de la pièce. La

1. *Les deux amis*, L. VIII, 11. La Fontaine, par le même procédé, a utilisé un vers de *Cinna* (v. 376) : « Point de plaisir sans trouble et jamais de repos », dans *La Mort et le Bûcheron* (L. I, 16) : « Point de pain quelquefois et jamais de repos ».
2. *Mithridate*, acte III, sc. v, vers 1112.
3. *Sophonisbe*, acte IV, sc. I, vers 1114.
4. *Esquisse d'une histoire de la tragédie*, 1920, p. 76. *Andromaque* imite l'*Hercule mourant* de Rotrou, comme l'a montré M. Gustave Rudler, *Modern Language Review*, 1917, cité par H. Carrington Lancaster, *A history of french dramatic litterature in the seventeeth century*, Part I, p. 689.
5. *Ouv. cit.* p. 696-708.

plus significative pour nous est le témoignage de Corneille, écrivant en 1663 [1], dans l'Avertissement *Au lecteur* de sa tragédie sur le même sujet :

Depuis trente ans que M. Mairet a fait admirer sa *Sophonisbe* sur notre théâtre, elle y dure encore ; et il ne faut point de marque plus convaincante de son mérite que cette durée, qu'on peut nommer une ébauche ou plutôt des arrhes de l'immortalité qu'elle assure à son illustre auteur; et certainement il faut avouer qu'elle a des endroits inimitables, et qu'il seroit dangereux de retâter après lui. Le démêlé de Scipion avec Massinisse, et les désespoirs de ce prince, sont de ce nombre : il est impossible de penser rien de plus juste, et très difficile de l'exprimer plus heureusement. L'un et l'autre sont de son invention [2].

Si la pièce de Mairet n'était pas demeurée au répertoire, — et nous venons de lire que, trente ans après sa création, « elle y dure encore », — la *Sophonisbe* de Corneille aurait suffi à rendre les gens de lettres attentifs à cette œuvre remarquable. Or, la pièce de Corneille parut, avec la préface dont nous venons de citer quelques lignes, au moment où le jeune Racine préparait sa première tragédie [3]. De toute manière, il est certain qu'un poète de théâtre ne pouvait alors ignorer l'ouvrage de Mairet; et non seulement parce que cette *Sophonisbe* marque dans l'histoire du genre une date des plus importantes, mais surtout parce que c'est une pièce d'une durable valeur dramatique et littéraire.

Du *Pyrame* de Théophile, qui date de 1621 [4], à la *Sophonisbe* de Mairet jouée en décembre 1634, publiée en 1635 [5], le progrès du genre tragique est infiniment plus grand que de la *Sophonisbe* au *Cid*. Comparant la tragédie de Mairet, d'une part aux meilleures pièces du même genre qui l'ont précédée [6], d'autre part aux chefs-d'œuvre qui

1. Et non 1664, comme l'écrit M. C. Lancaster, *ibid.*, p. 707.

2. Corneille, *Œuvres*, éd. Marty-Lavaux, t. VI, p. 460.

3. *La Thébaïde* ou *Les Frères ennemis* fut jouée par la troupe de Molière le 20 juin 1634. L'achevé d'imprimer de la *Sophonisbe* de Corneille est du 10 avril 1663. Les éloges que Corneille accorde libéralement à Mairet dans sa préface pouvaient être inspirés par les besoins de la polémique. Cf. René Bray, *La Tragédie cornélienne devant la critique classique, d'après la querelle de « Sophonisbe »*, 1927, p. 8-9. Donneau de Visé a prétendu d'autre part que Mairet, en mauvais termes avec Corneille depuis la querelle du *Cid*, était tombé malade « du dépit qu'il a de ce qu'on a refait sa *Sophonisbe* ». Mais ce n'est peut-être que boutade de journaliste friand de nouvelles à sensation. Cf. *Œuvres* de Corneille, t. VI, p. 450.

4. La date de *Pyrame et Thisbé* a été longtemps débattue; les frères Parfaict disaient : 1617; Dannheisser allait jusqu'à 1626, sans prendre garde que la pièce avait paru, avec d'autres poèmes de Théophile, en 1623. Voir l'étude de Rigal dans l'*Histoire littéraire* de Petit de Julleville, t. IV, p. 220. La date de 1621 est désormais acquise. Cf. la discussion de C. Lancaster, *ouv. cit.*, p. 169. Dans un ouvrage qui renouvelle la connaissance de l'œuvre de Théophile, M. Antoine Adam précise que la pièce a été composée dans les premiers mois de 1621. Cf. Adam, *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620*, 1935, p. 246. Voir aussi l'édition de *Pyrame et Thisbé* par M. Jean Hankiss, Strasbourg, 1933.

5. C. Lancaster, *ouv. cit.*, p. 696.

6. Il faudrait tenir compte ici de l'*Hercule mourant* de Rotrou, joué en février 1634, dix mois avant la *Sophonisbe*, et qui, pour la première fois, applique à la *tragédie* la règle des unités, — précédemment appliquée à quelques *pastorales* (d'abord

l'ont suivie de près, on voit quel service Mairet a rendu au théâtre français en adoptant les unités, et quelle fermeté son talent a su donner au genre encore hésitant de la tragédie proprement dite.

Les unités sont des moyens pour obtenir la concentration dramatique. L'unité d'action empêche les complications romanesques, gêne tout ce qu'on peut appeler l'intérêt de curiosité. L'adoption des *trois unités*, et de la *quatrième*, l'unité de ton, — qu'on a toujours omis d'inclure dans le canon, bien qu'elle ne le cède guère en importance à l'unité d'action, — devait favoriser la création du drame psychologique. Le Corneille du *Cid* n'est pas le premier qui l'atteste. Ses prédécesseurs immédiats dans la tragédie régulière, Rotrou, Mairet, Tristan l'Hermite, sont déjà les témoins de cette évolution nécessaire.

Sans doute, en effet, n'est-ce pas par hasard que le théâtre français, après de longs tâtonnements, produit enfin de fortes œuvres tragiques au moment où Mairet et ses contemporains se déterminent à appliquer au drame sérieux le système des unités. Si Shakespeare et les Espagnols ont produit leurs plus beaux drames dans le système irrégulier, avec le mélange des tons, les lieux multiples et le temps indéfini, il semble bien qu'il y ait eu une affinité, une harmonie préétablie entre les unités, la régularité classique et le génie français... L'étude historique explique parfaitement *comment* les unités se sont imposées. L'observation des faits et la réflexion nous montrent une partie des *causes* de leur adoption, les causes immédiates. Mais, ici comme en toute chose, les raisons profondes, les causes premières échappent à l'étude scientifique. Nous nous tirons d'affaire en adoptant quelques postulats. Dans le cas particulier, toute notre sagesse se limite à reconnaître que la France a constitué une tragédie classique régulière parce qu'elle a le goût de la règle dans les ouvrages de l'esprit, parce qu'elle a une tendance classique...

Le *Sophonisbe* de Mairet, à quelques détails près, est déjà conforme au modèle classique tel qu'il sera fixé par les premiers chefs-d'œuvre de Corneille. L'action présente plusieurs phases successives (1° Syphax; 2° Massinisse; 3° les Romains[1]), mais elle possède un sujet

et surtout la *Silvanire* de Mairet, composée en 1629, publiée avec la préface-manifeste en faveur des unités, en 1631), puis dans quelques *comédies* (dont la *Suivante* de Corneille, 1633) et *tragi-comedies*. (Cf. C. Lancaster, *ouv. cit.*, p. 373-383). — Mais l'*Hercule mourant*, libre adaptation de Sénèque, n'a pas une action rigoureusement une. *Sophonisbe* marque un progrès beaucoup plus net vers le type de la tragédie classique; son succès et son influence ont été beaucoup plus considérables. (Cf. C. Lancaster, *ouv. cit.*, p. 689). — On n'a pas assez remarqué que les « grandes » tragédies de Rotrou, bien postérieures aux chefs-d'œuvre de Corneille, *Saint-Genest*, *Venceslas*, *Cosroès*, demeurent, par leur romanesque impénitent, de vraies tragi-comédies.

1. Cette division tripartite de la matière, assez apparente dans la tragédie de Mairet sous la division formelle en cinq actes, résulte, on peut le croire, du sujet et non d'une intention consciente de l'auteur. C'est le cas, cependant, de rappeler la formule de Donat, suivant laquelle « la tragédie se divise en trois parties : l'attente, le fait, l'issue ». Quelques théoriciens, en France surtout G. Lanson, estiment que cette doctrine de la division en trois moments a exercé une influence notable sur la

unique, qui relie ces trois phases et qui s'incarne dans l'héroïne. Le problème central, c'est l'union de Sophonisbe avec Massinisse, rendue possible par la défaite et la mort de Syphax, mais dénouée, brisée, après une nuit de bonheur, par l'intervention, prévue, redoutée, des Romains victorieux. Ainsi agencée, d'une manière parfaitement nette, et plus logique encore que moralement vraisemblable, l'action est soumise à l'unité telle que l'entend la génération de Corneille. Sous l'influence de la critique, plus classique que les auteurs de 1630 à 1660[1], et grâce à la tendance personnelle de Racine, on sait que l'action se soumettra graduellement à une unité plus étroite, à une simplicité plus parfaite; les auteurs se plairont à enfermer le maximum de matière morale dans le minimum de vie extérieure.

Quand il a conçu le plan de *Sophonisbe*, Mairet a été, de toutes manières, bien inspiré. Par égard pour les goûts du public contemporain, il a pris une initiative heureuse. Il a corrigé l'histoire. Il s'est refusé à montrer aux sujets de Louis XIII cette reine bigame et ces rois barbares si vite consolés de leurs malheurs conjugaux, que Tite-Live et d'autres historiens anciens avaient offerts aux dramaturges italiens et français de la Renaissance[2]. Mairet s'en explique dans son Avis au lecteur.

Le sujet de ceste Tragédie est dans Tite Live, Polybe et plus au long dans Apian Alexandrin[3]. Il est vray que i'y ay voulu adiouster pour l'embellissement de la piece, et que i'ay mesme changé deux incidents de l'Histoire assez considerables, qui sont la mort de Siphax, que i'ay fait mourir à la bataille, afin que le peuple ne treuuât point estrange que Sophonisbe eût deux maris vivants : et celle de Massinisse, qui vescut iusques à l'extréme vieillesse. Les moins habiles doivent croire que ie n'ay pas alteré l'histoire sans sujet, et les plus delicats verront, s'il leur plaist en prendre la peine, la

théorie et la pratique de la tragédie de la Renaissance, donc sur la genèse de la tragédie classique. Voir l'article de Lanson, *L'Idée de la tragédie en France avant Jodelle*, *R. H. L. F.*, 1904, p. 565, 572, 579; Creizenach, *Geschichte des neuren Dramas*, t. II, p. 486, 489. Lanson, dans le même article, insiste sur l'influence de la comédie latine sur la structure de la tragédie moderne. « La tragédie classique française, écrit-il, se trouvera au bout de cette pénétration de la fable tragique par l'action comique » (p. 555 et n. 5; cf. p. 565). Il tenait beaucoup à cette idée et l'a exagérée, à notre sens, dans son dernier ouvrage, en affirmant que « l'*intrigue*, inconnue de la tragédie antique, a été transportée de la comédie latine à la tragédie française... » et que l'originalité de Corneille réside en premier lieu « dans la généralisation de l'art comique qui fournit les principes d'une technique applicable à tous les genres dramatiques ». (*Esquisse d'une histoire de la tragédie*, p. 62, 65.) La discussion de cette théorie, contestable et que les autres historiens récents du théâtre ne paraissent pas avoir adoptée, ne saurait trouver place ici et devrait faire l'objet d'une étude spéciale.

1. R. Bray, *La Tragédie cornélienne...*, p. 4 et *passim*.

2. Sur la fortune littéraire de ce sujet, voir la thèse de Charles Ricci, *Sophonisbe dans la tragédie classique italienne et française*, Grenoble, 1904. L'Introduction cite quelques *Sophonisbes* dans d'autres littératures, et un Appendice est consacré au même sujet dans l'opéra italien. Cf. *Œuvres* de Corneille, t. VI, p. 553 et suiv. Rappelons, pour n'y pas revenir, que Voltaire a refait, sans l'égaler, la *Sophonisbe* de Mairet, dans l'intention non dissimulée de discréditer celle de Corneille.

3. Sur les sources véritables de la pièce de Mairet, consulter C. Lancaster, *ouv. cit.*, p. 697-698. On peut négliger Polybe et ajouter l'*Africa* de Pétrarque.

deffence de mon procedé dans Aristote. *Sanè constat ex his non Poëtae esse ipsa facta, propria narrare, sed quemadmodum geri quiverint, vel verisimile, vel omnino necessarium fuerit... etc.* Et pour les modernes, qu'ils ayent la curiosité de me voir iustifier dans les deux discours que le Comte Prosper Bonarelli adresse à un de ses amis nommé Antoine Brun, pour son Solyman, que iespere habiller un de ces iours à la Françoise : c'est en la derniere impression de l'année M. DC. XXXII. Tant y a que ie fais faire à Massinisse ce qu'il deuoit auoir fait, et que la fin de la Tragedie estant la commiseration, ie ne la pouuois pas mieux treuuer qu'en le faisant mourir. Si ie mets jamais ma Cleopâtre au iour, ie m'estendray dauantage sur cette matiere : cependant l'experience a montré sur le Theatre, que ie n'ay point mal fait de m'esloigner un peu de l'histoire[1].

Voilà un précieux complément à la fameuse préface de *Silvanire*, dans laquelle Mairet avait, quatre ans auparavant, recommandé l'adoption des unités, sans les définir encore d'une manière bien rigoureuse. Il s'arrête ici au principe central de la doctrine classique, celui de la *vraisemblance*. Il faut convenir que ce n'était guère nouveau. Mairet aurait pu invoquer le témoignage non seulement d'Aristote et d'un auteur italien, mais encore de Chapelain et de plusieurs de leurs contemporains, tant adversaires que partisans des unités dramatiques ; car la vraisemblance était la meilleure arme aux mains des uns comme des autres[2]. Mairet, cependant, se montrait assez hardi en corrigeant, au nom de la vraisemblance, un sujet difficile et désobligeant, pour l'accommoder au goût des contemporains. C'était se soumettre à la « bienséance », c'était apporter à cette extension récente du principe de la vraisemblance l'appui d'une œuvre réussie[3].

Bientôt les « doctes » reprocheront à l'auteur du *Cid* l'impudeur de l'héroïne qui accorde sa main au meurtrier de son père. Corneille, cependant, avait pour lui la tradition historique. Les *Sentiments de l'Académie* consacreront des développements nourris à cette opposition de la réalité attestée par l'histoire et de la bienséance morale, donnant tort à la vérité historique et prenant la défense de la morale outragée.

... Nous avoüons bien que la vérité de cette avanture combat en faveur du Poëte, et le rend plus excusable que si c'estoit un sujet inventé. Mais nous

1. Edition originale, feuillet non paginé. Mairet composa, en effet, la tragédie du *Grand et dernier Solyman ou la Mort de Mustapha*, d'après Buonarelli, dont Dalibray tira avant lui une tragi-comédie française. Mairet la publia en 1639, mais l'écrivit probablement en 1635. Quant à l'autre tragédie qu'il se propose de mettre au jour et qui était probablement achevée quand il publiait *Sophonisbe*, elle fut imprimée en 1637 sous le titre de *Marc-Antoine ou la Cléopâtre*. Elle avait été jouée par Montdory sur la scène du Marais, en concurrence avec la *Cléopâtre* de Benserade représentée à l'Hôtel de Bourgogne. Voir, sur ces pièces, G. Lancaster, *ouv. cit.*, Part. II, p. 37 et 40.

2. René Bray, *La formation de la doctrine classique en France*, 1927, p. 197 et suivantes.

3. Voir R. Bray, *ibid.*, p. 218 et suiv. « Ce n'est que... vers 1630 que la règle des bienséances s'établit vraiment en France. Le mouvement qui l'apporte est le même que celui qui nous vaut les unités. Chapelain en est le promoteur, la querelle du *Cid* décide de son succès, La Mesnardière le codifie... » (dans sa *Poétique* parue en 1639, où le nom des *bienséances* serait employé pour la première fois au pluriel).

maintenons que toutes les verités ne sont pas bonnes pour le theatre (...) C'est principalement en ces rencontres que le Poëte a droit de preferer la vray-semblance à la verité, et de travailler plustot sur un sujet feint et raisonnable, que sur un veritable qui ne fust pas conforme à la raison. Que s'il est obligé de traitter une matiere historique de cette nature, c'est alors qu'il la doit reduire aux termes de la bien-seance, sans avoir egard à la verité, et qu'il la doit plustot changer toute entiere que de luy laisser rien qui soit incompatible avec les regles de son Art; lequel se proposant l'idée universelle des choses, les espure des defaux et des irregularités particulieres que l'histoire par la severité de ses loix est contrainte d'y souffrir[1].

Nul doute que Mairet, à ce moment heureux de sa carrière bientôt déclinante, n'ait été guidé par un sens dramatique très sûr quand il a conçu sa *Sophonisbe*. L'histoire de cette reine, — pathétique, dramatique, tragique même[2], — avait tout ce qu'il faut pour tenter les faiseurs de drames et d'opéras, en maints pays et pendant plusieurs siècles. Mais c'est un faux bon sujet. Il est trop chargé. L'amour et la politique s'y ajoutent et s'y embarrassent. Ce mélange plaisait à Corneille, qui avait le goût de la politique, et pouvait plaire à une partie de son public. Mais l'histoire de la reine de Cirta et de ses maris présente un autre inconvénient, que Faguet a relevé à propos de la *Sophonisbe* de Montchrestien :

Cette *Sophonisbe* a le défaut de toutes les *Sophonisbes*. Tous les personnages sont odieux, sauf l'héroïne, et l'héroïne blesse un point bien sensible de notre délicatesse. On ne peut pas rendre intéressants Siphax, ni Scipion, ni Massinissa, qui est aimé, dont la maîtresse meurt, et qui ne meurt point. On ne peut sauver Sophonisbe, avec ses deux maris, qu'en en faisant le démon du patriotisme, sacrifiant son devoir de femme, sa pudeur, ses plus tendres attachements à l'amour indomptable de la patrie; et, alors on n'en aura fait, comme Corneille, qu'une superbe Furie, plus admirable qu'adorable[3].

En faisant périr Syphax dans la bataille du deuxième acte, Mairet supprime le point le plus fâcheux du sujet transmis par l'histoire. En inspirant à Massinisse la noble résolution de se poignarder au dénouement sur le corps inanimé de Sophonisbe, il élude un autre point désobligeant de la donnée : il empêche que l'imagination des spectateurs ne poursuive un des héros dans sa destinée future; il referme la porte, pour ainsi parler; et cette sensation que « tout est fini » satisfait à la fois le goût instinctif de ceux qui aiment l'horreur tragique, et les tendances du système classique qui présente le drame comme un tout complet, un microcosme qui se suffit à lui-même.

Les modifications apportées par Mairet à la donnée historique ne sont-elles pas les plus efficaces, les seules qui puissent faire de cette tranche de vie trop vraie pour être vraisemblable la matière d'une

1. Gasté, *Querelle du Cid*, p. 365-366. P. 375, un passage précise que la bienséance est une règle. Voir aussi Corneille, *Œuvres*, t. XII, p. 468-469, 472-473.

2. Il importe, dans une étude de la tragédie, de donner un sens précis à ces différents termes. On peut adopter celui que G. Lanson définissait par une ingénieuse glose d'un passage d'Aristote : *Esquisse d'un histoire de la Tragédie*, p. 3.

3. Faguet, *La Tragédie française au XVI^e siècle*, éd. Fontemoing, 1912, p. 361.

bonne tragédie classique? Corneille, refaisant *Sophonisbe* près de trente ans après Mairet, crut bon de revenir à l'histoire, de reprendre la donnée ancienne avec ses traits de mœurs si étrangers à l'esprit de la France chrétienne, tout en la surchargeant d'une intrigue romanesque imaginaire. Mais il apprit à ses dépens que le public parisien et la critique de 1663 préféraient à son respect, approximatif, de la réalité historique, la vraisemblance morale, la bienséance, telle que Mairet, heureux précurseur, l'avait pratiquée. L'abbé d'Aubignac le fit entendre à Corneille avec une netteté parfaite. « Toutes les choses vraies ne sont pas vraisemblables; je crois que M. Corneille en sera d'accord avec Aristote qui le dit, et avec la raison qui ne se peut contredire... » Le critique tient que « la *Sophonisbe* de Mairet est plus judicieuse et mieux conduite » que celle de Corneille. Et, dès le début de la querelle de la nouvelle *Sophonisbe*, d'Aubignac avait affirmé que, dans la tragédie de Mairet, « la bienséance est mieux observée » que dans celle du grand Corneille[1]. On ne saurait mieux dire. Mais l'opposition entre la vérité historique et la vraisemblance morale ou bienséance, — ce point sur lequel Corneille s'est trouvé, dès le *Cid* mais plus encore aux derniers stades de sa carrière, en opposition avec les plus classiques de ses contemporains, — cette opposition nous apparaît plus clairement si nous rapprochons des jugements de l'abbé d'Aubignac une page où Saint-Evremond soutient l'opinion contraire :

> Un des grands défauts de notre nation, c'est de ramener tout à elle, jusqu'à nommer étrangers dans leur propre pays ceux qui n'ont pas bien ou son air ou ses manières; de là vient qu'on nous reproche justement de ne savoir estimer les choses que par le rapport qu'elles ont avec nous; dont Corneille a fait une injuste et fâcheuse expérience dans sa *Sophonisbe*. Mairet, qui avoit dépeint la sienne infidèle au vieux Syphax et amoureuse du jeune et victorieux Massinisse, plut généralement à tout le monde pour avoir rencontré le goût des dames et le vrai esprit des gens de cour; mais Corneille (...) qui, presque seul, a le bon goût de l'antiquité, a eu le malheur de ne pas plaire à notre siècle pour être entré dans le génie de ces nations et avoir conservé à la fille d'Asdrubal son véritable caractère[2].

Il ne faudrait cependant pas exagérer la délicatesse morale de Mairet. Dans sa tragédie, la princesse carthaginoise est un peu bien pressée d'épouser le vainqueur de son mari défunt. Mairet ne peut éviter cet écueil qui tient à la donnée historique. On pourrait faire grief à la règle des vingt-quatre heures d'avoir contraint la reine à consommer son mariage avec Massinisse alors que le cadavre de Syphax était à peine refroidi. Mais Tite-Live est plus responsable de

1. Passages de la troisième et de la première *Dissertations concernant le poème dramatique* de d'Aubignac, ou *Remarques* sur la *Sophonisbe*... et sur *l'Œdipe* de Corneille (1663), cités par R. Bray, *La Tragédie cornélienne devant la critique classique*, pp. 43, 39, 46. Cf. la notice de *Sophonisbe* dans l'édition Marty-Laveaux de Corneille, t. VI, p. 456 et suiv.

2. Cet éloge de Corneille comme peintre d'histoire se trouve dans la *Dissertation sur l'Alexandre de Racine*. Cf. *Œuvres* de Corneille, t. VI, p. 467, n. 1.

cette inconvenance que les exigences de l'unité de temps, lui qui insiste sur le fait que Sophonisbe s'est donnée à Massinisse le jour même où elle l'a vu paraître[1]. Scipion, avec une ironie hautaine, ne manque pas de reprocher cette hâte, non à la reine, — qui cherche dans ce mariage précipité une sauvegarde contre la captivité romaine qu'elle redoute par-dessus tout, — mais à l'allié des Romains, à Massinisse.

> Et bien, cher Massinisse, est-il sous le Soleil
> Vn Roy dont le bonheur soit au vostre pareil?
> Quoy? bons Dieux! dans le cours d'une mesme journée
> Recouvrer un Royaume, et faire vne Hyménée?
> Pour moy ie ne crois pas que sans enchantement,
> On puisse aller plus loing, et plus legerement.

Et encore :

> Massinisse en vn jour, voit, ayme, et se marie,
> A-t-on iamais parlé d'vne telle furie[2]?

Mesurée à l'aune classique, il faut convenir que la pièce de Mairet ne respecte pas parfaitement la règle de l'unité de ton. Le premier acte, où le vieux Syphax découvre que la reine a fait d'astucieuses avances à son ennemi, hésite entre la noblesse tragique et l'accent moins élevé de la comédie sérieuse. Au milieu de la très belle scène de l'acte III, où Sophonisbe reçoit le vainqueur Massinisse et le conquiert, une des suivantes de la reine murmure à sa compagne une remarque narquoise[3]... Ces familiarités n'étaient pas pour déplaire, avant 1610, aux spectateurs qui faisaient les succès du théâtre. Et ne pouvons-nous pas regretter aujourd'hui que le goût classique français, oubliant la leçon des tragiques grecs[4], ait poussé si loin la rigueur de l'unité de ton, et qu'il ait choisi comme dominante la note d'une pompe sans défaillance? Un certain mélange des tons n'a jamais déplu à Corneille lui-même[5]. C'est Racine qui consacrera la noblesse

1. Corneille, *Œuvres*, t. VI, p. 500, 551.

2. Vers 1192-1197 et 1254-1255. Peut-être ces vers sont-ils surtout destinés à faire admirer le respect de l'auteur pour la règle des vingt-quatre heures. La première pièce régulière de Mairet, la tragi-comédie pastorale de *Silvanire*, avait paru, en 1631, illustrée de cinq gravures de Michel Lasne, une par acte, et l'artiste avait pris soin de montrer sur la première et la dernière de ses planches, d'ailleurs assez fantaisistes, le soleil qui se lève : le drame s'achevait à l'heure où il avait commencé la veille! (Voir ces planches à la suite de *La Pastorale dramatique en France*, par Jules Marsan, 1905.) Et dans sa tragi-comédie de *Virginie*, en 1633, Mairet avait fait dire à l'un de ses héros :

> Dieux ! en ce peu de temps qu'enferment deux So'eils,
> Peut-il bien arriver des accidents pareils ?

Cité par C. Lancaster, *ouv. cit.*, p. 535.

3. Vers 826 : « Ma Compagne, il se prend ».

4. Voir dans notre ouvrage : *L'Esprit classique et la Comédie*, 1925, nos développements sur les relations du tragique et du comique, sur le problème du mélange et de la distinction des tons, depuis l'antiquité jusqu'au XVIIIe siècle (p. 45-56).

5. Voir *ibidem*, p. 52-53. On trouve dans les chefs-d'œuvre de Corneille, du *Cid* à *Rodogune* sans excepter *Polyeucte*, des scènes où les personnages, se trouvant dans

soutenue, inaltérable. A cet égard, il était réservé à Voltaire d'aller encore plus loin, de pousser à l'absurde le souci de la gravité tragique... A lire la *Sophonisbe* de Mairet, on sent que le genre tragique, en France, est tout jeune encore et qu'il vient d'échapper à peine aux compromis, aux libertés et fantaisies du genre tragi-comique.

On sent aussi cette relative inexpérience, dans la manière dont Mairet traite les personnages. Ce sont bien leurs passions, leurs volontés qui dirigent l'action. Le ressort intérieur de la tragédie classique est désormais trouvé, fixé. Mais les caractères ne sont pas dessinés avec une sûreté parfaite. Sophonisbe est-elle une intrigante? une amoureuse? une patriote? Il y a de la coquetterie dans son fait, puis de la passion, puis une orgueilleuse fierté. Mais le mélange de ces dispositions, ou le passage de l'une à l'autre, n'est pas nettement défini. Le caractère de cette Sophonisbe pose plus d'énigmes que celui d'Andromaque. La psychologie de Mairet, malgré le mérite de sa tragédie, est assurément assez éloignée de la sûre délicatesse de Racine, n'égale pas la forte assurance de Corneille dans ses meilleures pièces, ni même la réussite de Tristan dans la curieuse peinture d'Hérode et de Mariane.

La *Mariane* de Tristan l'Hermite, qui se place chronologiquement entre *Sophonisbe* et le *Cid* (elle fut jouée par Montdory au printemps de 1636[1]) est également une tragédie régulière d'un grand mérite. Mais on sait bien que les règles ne gênent pas l'originalité et qu'on trouve dans un même système des ouvrages fort différents. La manière de Tristan se distingue aisément de celle de Mairet. Celui-ci fait figure de meilleur technicien dramatique. Mais si *Sophonisbe* l'emporte par la structure, la *Mariane* est plus brillamment écrite, ses vers notamment riment avec une richesse exceptionnelle au siècle de Corneille et de Racine. Dans le chef-d'œuvre de Tristan (son coup d'essai fut son coup de maître), les caractères sont plus fouillés que ceux de la tragédie de Mairet, l'intérêt psychologique y est plus développé. Hérode surtout est un magnifique héros tragique, avec sa fougue de forcené et les hésitations de son âme malade. — Après *Sophonisbe* et *Mariane*, que manquait-il encore à la tragédie régulière? — L'impulsion d'un grand poète, la flamme du génie de Corneille, qui, ses écoles faites, arrivait à son tour à la maîtrise, peu

une situation difficile ou presque ridicule, emploient des expressions familières. Corneille est redescendu sans peine de son tragique héroïque à des pièces de ton mixte, comme la tragi-comédie de *Don Sanche*, pour ne citer que cet exemple. Il a opéré sans difficulté cette sorte de retour au comique parce qu'il avait toujours ménagé dans son œuvre une échelle des tons. G. Lanson a bien montré que la tragédie de Corneille, à la fin de sa carrière, « aboutit à peu près au point où s'était d'abord tenue sa comédie (...). Il passe entre le tragique et le comique, prenant ce qu'il y a de moins violent dans l'un et dans l'autre... », etc. (Lanson, *Corneille*, p. 142-143.)

1. Voir l'édition de *La Mariane* par Jacques Madeleine (Société des Textes français modernes), 1917, p. XXI.

après que Mairet, que Tristan avaient montré de quoi leur art était capable.

Un détail technique encore avertit le lecteur attentif que la *Sophonisbe* ne se place que sur le seuil du théâtre proprement classique. La « liaison des scènes » n'y est pas toujours observée; c'est-à-dire qu'il arrive parfois au cours d'un acte que les personnages sortent et sont remplacés par d'autres interlocuteurs qui entrent au moment où les premiers quittent le théâtre[1].

Cette structure qui nous surprend n'avait cependant alors rien d'anormal. Nous la retrouvons dans la *Mariane*, et bien plus apparente encore et plus affirmée dans le *Cid*, où les trois premières scènes de la pièce demeurent détachées! — En 1634, la liaison des scènes était une nouveauté[2]. Corneille, cette année-là, ne l'observait pas mieux dans la *Galerie du Palais* que dans ses précédentes comédies. Mais, peu après, en homme curieux des nouveautés, il adoptait ce procédé dans la *Suivante*. Dans l'Épître dédicatoire de cette pièce, publiée en septembre 1637 au cours de la querelle du *Cid*, il remarquait :

> Les règles des anciens sont assez religieusement observées en celle-ci (cette comédie). Il n'y a qu'une action principale à qui toutes les autres aboutissent; son lieu n'a point plus d'étendue que celle du théâtre, et le temps n'en est point plus long que celui de la représentation, si vous en exceptez l'heure du dîner, qui se passe entre le premier et le second acte. La liaison même des scènes, qui n'est qu'un embellissement, et non un précepte, y est gardée; et si vous prenez la peine de compter les vers, vous n'en trouverez en pas un acte plus qu'en l'autre[3].

Conséquence naturelle de la concentration dramatique opérée par les unités, la liaison des scènes était en relation non seulement avec l'unité du lieu, comme nous le verrons tout à l'heure, mais avec l'unité du temps. Quand l'auteur dramatique pouvait se permettre de prolonger son action autant qu'il lui plaisait, la discontinuité des scènes avait une portée qui n'apparaît guère à la lecture de *Sophonisbe* ni au spectacle du *Cid*. C'est Corneille encore, dans l'Examen

1. Notamment, acte IV, entre les scènes I et II; acte V, entre les scènes III et IV, V et VI.

2. Pour des précisions sur la liaison des scènes et son histoire, il faut naturellement les chercher dans l'inépuisable répertoire que constitue la grande histoire de M. Carrington Lancaster. Claveret, dans sa comédie de l'*Esprit fort* (1630), se targue de lier les scènes, mais il n'y a véritable « liaison de présence » qu'entre une partie des scènes, les autres étant liées seulement par le fait que des personnages quittent la scène quand ils voient approcher les autres. Deux ans après, la liaison continue et véritable est réalisée dans *Alcimédon*, tragi-comédie de Du Ryer. *Ouv. cité*, Part I; pp. 531, 590, 755; cf. Part II, p. 768. D'Aubignac étudie la liaison des scènes et en distingue « quatre sortes » dans la *Pratique du Théâtre* (publiée en 1657, mais entreprise vers 1640); voir éd. Pierre Martino, 1927, p. 244 et suiv. — Voir aussi Corneille, Examen de la *Suivante* (*Œuvres*, t. II, p. 123-124) et troisième *Discours* (t. I, p. 101).

3. Corneille, *Œuvres*, t. II, p. 118. Chaque acte de la *Suivante* compte 340 vers. Corneille parle encore de la liaison des scènes en termes analogues dans l'Avertissement de son recueil de 1648, t. I, p. 3-4.

de sa comédie de *La Veuve*, qui nous apprend comment, au temps de ses débuts, ses émules et lui concevaient l'enchaînement des scènes. Convenant que, dans la pièce qu'il examine, le temps était traité avec quelque liberté, il ajoute :

> L'excuse qu'on pourrait y donner (...) c'est qu'il n'y a point de liaison de scènes, et par conséquent point de continuité d'action. Ainsi on pourrait dire que ces scènes détachées qui sont placées l'une après l'autre ne s'entresuivent pas immédiatement, et qu'il se consume un temps notable entre la fin de l'une et le commencement de l'autre; ce qui n'arrive point quand elles sont liées ensemble, cette liaison étant cause que l'une commence nécessairement au même instant que l'autre finit[1].

Dans *Sophonisbe*, assurément, pas plus que dans la *Mariane* et dans le *Cid*, les auteurs n'ont vraiment détaché les scènes; ils n'ont nullement admis ces intervalles de temps, ces sortes d'entr'actes conventionnels à l'intérieur d'un acte, dont Corneille nous révèle l'existence. On n'en était plus là, du moins pas dans les pièces qui se voulaient régulières et qui briguaient l'applaudissement des « doctes ». En y regardant de près, on s'aperçoit que les scènes de *Sophonisbe* et du *Cid* sont en réalité presque aussi étroitement liées que dans la pièce classique à décor unique.

Mais, précisément, le décor n'était pas unique. Tout nous porte à croire que, avant 1640, on jouait la tragédie dans un de ces décors à compartiments — non plus alignés au fond de la scène comme dans les mystères, mais disposés symétriquement et en perspective, — décors dont les croquis de Laurent Mahelot nous ont conservé les modèles[2]. Et non pas seulement sur les tréteaux de l'Hôtel de Bourgogne, pour lesquels travaillait le décorateur Mahelot, mais également sur le théâtre du Marais, où la *Sophonisbe* a paru d'abord aussi bien que le *Cid*[3]. Nul doute que la tragédie régulière de Mairet n'ait été représentée à l'origine dans le décor simultané. Le sujet et la relation des scènes l'indiquent et certain passage de l'édition originale l'atteste positivement. C'est au dernier acte (scène VII), Sophonisbe, pour échapper à la captivité, a bu la coupe empoisonnée qu'elle a

1. *Œuvres*, t. I, p. 395, 396.

2. *Le Mémoire de Mahelot, Laurent et d'autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne*, publié par H. Carrington Lancaster, 1920. Plusieurs des maquettes de Mahelot ont été reproduites dans l'illustration d'autres publications. M. C. Lancaster en donne la liste, p. 10.

3. Une lettre de Balzac d'avril 1635 atteste que Montdory a trouvé dans *Sophonisbe* un de ses meilleurs rôles (probablement Massinisse); la pièce avait donc été créée par la troupe rivale de l'Hôtel de Bourgogne. C'est un des faits qui rendent très probable, voire certain, que le théâtre du Marais, ou l'entreprise qui allait transporter ses spectacles au jeu de paume du Marais en décembre 1634, devait avoir des décors analogues à ces compartiments que Laurent Mahelot dessinait pour l'Hôtel de Bourgogne, en 1633 et 1634. Cf. C. Lancaster, *History...*, p. 706, 710, 717, et *Mémoire de Mahelot*, passim. Un détail encore. Suivant la *Gazette*, *Sophonisbe* a été jouée le 18 décembre 1634 chez le duc de Puylaurens, et la nouvelle salle du Marais aurait été ouverte par Montdory le 31 décembre. On ne voit donc pas dans quel local *Sophonisbe* a été créée. Cf. Rigal, *Le Théâtre français avant la période classique*, p. 76 et 309.

demandée à Massinisse. Elle vient d'expirer. Son domestique Caliodore annonce la funeste nouvelle au roi, qui, pour faire honte aux Romains de leur cruauté, propose qu'on apporte le corps de la reine sur la scène. Le serviteur observe que ce n'est pas nécessaire :

> Si vostre Majesté desire qu'on luy monstre
> Ce pitoyable obiect, il est icy tout contre :
> La porte de sa chambre est à deux pas d'icy,
> Et vous le pourrez voir de l'endroit que voicy,
> Enlevant seulement ceste tapisserie.
>
> SCIPION.
>
> Ie crains que ceste veuë esueille sa furie.
> *La chambre porcist*[1].

Il n'est pas douteux que la *Mariane* de Tristan fut représentée dans un décor analogue, en 1636[2], et il est difficile de contester qu'il en fut de même du *Cid*, quelques mois plus tard...

Regardons une des planches du Mémoire de Mahelot, et relisons une de ces tragédies où les scènes ne sont pas encore régulièrement liées. Quand les personnages qui se tiennent dans un compartiment se taisent pour laisser la parole à d'autres, qui se trouvent dans un autre lieu de la scène, — ou quand les premiers quittent la partie antérieure du plateau, rue, place publique, jardin..., et se retirent dans une des chambres ouvertes pour laisser la place à un autre groupe qui attendait dans un autre lieu visible, il y a bien changement de scène; mais pour la vue des spectateurs, il n'y a pas discontinuité, l'œil opère la liaison. Quand le décor unique, le « palais à volonté[3] », après une évolution lente et graduelle, a remplacé sans retour la décoration simultanée issue de celle des mystères, la stricte unité de lieu ainsi réalisée rend nécessaire la parfaite liaison des scènes.

On comprend que Corneille à ses débuts, dans le décor à multiples compartiments, ait tenu cette liaison pour un simple « embellissement », un progrès de peu de conséquence, une sorte de tour d'adresse technique, pas plus utile que le soin qu'il avait pris de donner à chacun des cinq actes d'une comédie exactement le même nombre de vers. On comprend moins, à vrai dire, que l'auteur du *Cid*, dans ses examens et ses discours, n'ait pas jugé bon de rappeler formellement que la mise en scène avait changé, après ses débuts,

1. Vers 1774-1780.

2. Voir N.-M. Bernardin, *Un précurseur de Racine, Tristan l'Hermite*, 1895, p. 322 et suiv. Contrairement à l'opinion de Rigal dans sa thèse sur *Hardy*, Bernardin admet que la *Mariane* a été jouée dans le décor multiple que la structure de la pièce implique. M. Jacques Madeleine en doute (Introd. de son éd. de la *Mariane*, p. 22). M. C. Lancaster, *History...*, part II, p. 52, appuie l'hypothèse du décor multiple, qui n'est plus guère contestable dans l'état actuel de nos connaissances.

3. La note : « Théâtre est un palais à volonté » revient constamment dans le Mémoire du décorateur Michel Laurent. Mais il date de 1678. Ce qui ne signifie pas que le décor unique ne se fût pas introduit bien des années auparavant. Cf. *Mémoire de Mahelot*, p. 28, 109 et suiv.

modifiant les conditions du lieu et certains éléments de la structure dramatique. Il aurait épargné bien des peines aux historiens du théâtre classique[1].

Encore un mot sur l'auteur de cette belle *Sophonisbe* qui mérite une place de choix dans l'histoire de la tragédie, comme l'adroite et

1. La mise en scène du *Cid* a fait couler des flots d'encre. Il est certain que la pièce a été conçue pour un décor multiple et infiniment probable qu'elle a été jouée d'original dans un décor à compartiments simultanés, analogue à ceux que dessinait Mahelot pour la scène rivale. Les adversaires de Corneille dans la fameuse querelle ne lui reprochèrent pas formellement d'avoir multiplié les lieux. Il semble que la plupart des critiques admettaient alors que l'unité consistait à grouper sur la scène des lieux rapprochés dans la réalité, quelques maisons d'une ville, deux ou trois chambres d'un même palais, ouvrant sur un passage. Ce qu'on reprochait au *Cid*, c'était plutôt un décor confus, trop serré, un usage maladroit du décor. Ainsi Scudéry, dans ses *Observations* : « ... le théâtre en est si mal entendu, qu'un mesme lieu, représentant l'Apartement du Roy, celuy de l'Infante, la maison de Chimene et la ruë, presques sans changer de face, le Spectateur ne sait le plus souvent où sont les Acteurs ». Ces termes ne laissent-ils pas entendre que les divers compartiments du décor, au lieu d'être ordonnés des deux côtés d'un axe de perspective, comme dans les maquettes de Mahelot, sont serrés sur la même « face », soit au fond de la scène? Si oui, le fautif serait le décorateur du Marais. — Le « Bourgeois de Paris » qui répondit à Scudéry en défendant Corneille accorde que « tantost la Scene est le Palais, tantost la place publique, tantost la chambre de Chimene, tantost l'appartement de l'Infante, tantost du Roy, et tout cela si confus que l'on se trouve quelquefois de l'un dans l'autre par miracle, sans avoir passé aucune porte : mais l'Autheur avoit besoin de tout cela ». Seul le rédacteur des *Sentiments de l'Académie* regrette que Corneille ne se soit efforcé de « faire rencontrer » dans sa pièce « l'unité du lieu » aussi bien que celle « du jour ». (A. Gasté, *La Querelle du Cid*, p. 95, 234, 392.) Corneille revint sur la question, mais plus tard, en 1660, dans l'*Examen du Cid* et dans le *Discours des trois unités*. (*Œuvres*, t. III, p. 97, 100, et t. I, 120). Les explications de l'Examen sont assez embarrassées, et l'on peut remarquer avec Petit de Julleville : « Il semble que Corneille ne se souvienne plus en 1660 comment le *Cid* était représenté en 1636; on figurait simultanément quatre lieux distincts sur une scène unique. Il s'en souvenait fort bien, sans doute, mais, depuis 1660, [?] la règle de l'unité absolue de lieu s'étant établie, il s'efforçait de croire et de faire croire que son théâtre pouvait s'y adapter aisément; or, ni le *Cid* ni *Cinna* ne s'y prêtent, quelque complaisance qu'on demande aux spectateurs ». (*Théâtre choisi de Corneille*, Classiques Hachette, p. 101, n. 1.) Jugement un peu sévère, car il est possible que Corneille ait manqué de mémoire plutôt que de bonne foi. Quoi qu'il en soit, Corneille au moins a clairement indiqué le rapport qui existe entre la liaison des scènes et l'unité de lieu. Il écrit dans le *Discours de trois unités* (*Œuvres*, t. I, p. 120, 121) : « Le *Cid* multiplie encore davantage les lieux particuliers sans quitter Séville; et, comme la liaison de scènes n'y est pas gardée, le théâtre, dès le premier acte, est la maison de Chimène..., etc. Comme les personnes qui ont des intérêts opposés ne peuvent pas vraisemblablement expliquer leurs secrets en même place, et qu'ils sont quelquefois introduits dans le même acte avec liaison de scènes qui emporte nécessairement cette unité, il faut trouver un moyen qui la rende compatible avec cette contradiction... ». C'est dans *Horace*, en 1640, que Corneille réduisit le lieu à une chambre unique, probablement pour la première fois en France dans une pièce en cinq actes. (C. Lancaster, *History*, part. II, p. 310.) Par contre, dans *Cinna*, il dispose de deux chambres d'un palais, ce qui l'engage à rompre la liaison des scènes au IV^e^ acte, comme il le déclare dans l'Examen de la pièce. Donc, en 1640, le décor unique ne s'était pas encore imposé sans conteste pour la tragédie. Sur le passage du décor multiple au décor classique, on est réduit aux suppositions. Il est permis de penser que cette évolution fut graduelle, et qu'elle ne s'acheva qu'assez tard. Bien entendu, les pièces irrégulières, qu'on ne cessa de produire durant toute la période classique, changeaient librement de lieu, et de décors. Voir Wilma Holsboer, *L'Histoire de la mise en scène dans le Théâtre français de 1600 à 1657*, 1933, avec de nombreuses références, surtout pp. 84-89 et 97-134) et C. Lancaster, *ouv. cité.*, part. I, p. 714-724; part II, p. 17-18.

gracieuse *Sylvie* du même Mairet dans celle de la pastorale dramatique[1]. L'éclatant succès du *Cid*, soutenu bientôt par plusieurs chefs-d'œuvre, devait naturellement rejeter dans la pénombre les prédécesseurs immédiats de Corneille. On comprend le dépit et l'amère humeur du Bezançonnois quand le coup d'éclat de son rival normand lui enleva la première place, conquise dans la faveur du public par le charme de *Sylvie*, par la belle ordonnance et la force de *Sophonisbe*.

Il n'y avait pas seulement entre Mairet et Corneille la distance qui sépare le talent du génie. Ils possédaient des caractères bien différents. Tous deux apparaissent curieux de nouveauté, capables de se renouveler, et de descendre, après s'être élevés à la perfection dont chacun était capable. Mais, à en juger par ses pièces accessibles et par la ligne de sa carrière, Mairet était plus rapide, moins opiniâtre. Son talent dramatique était plutôt celui d'un initiateur adroit, d'un joueur heureux, que d'un poète profondément doué. S'il se détourna du théâtre après 1640 pour se vouer à la diplomatie, ce ne fut probablement pas par dépit, mais parce qu'il avait donné le meilleur de son talent d'écrivain avant 1635, et que son tempérament mobile devait maintenant chercher à se satisfaire ailleurs. Mais, grâce surtout à *Sophonisbe*, et en dépit du peu de valeur de ses dernières pièces, il ne fut pas rapidement oublié. Ce n'est du reste qu'assez tard que Corneille, parmi les auteurs dramatiques de sa féconde génération, prit la figure d'un maître incontesté. Et même, les contemporains ne cessèrent, semble-t-il, de contester sa prééminence. Du moins savait-on bien, au XVII^e^ siècle, que Corneille n'avait pas succédé directement dans la carrière tragique à Garnier, à Hardy, et que le *Cid* n'avait pas été un miracle sans préparations.

PIERRE KOHLER.

1. Si l'on ne peut se reporter aux études anciennes sur Mairet, on consultera sur sa vie l'Introduction de M. Carrington Lancaster à sa réédition de *Chryséide et Arimand*, tragi-comédie de Mairet (1625), Baltimore et Paris, 1925. Voir aussi la réédition de *Sylvie*, tragi-comédie pastorale, par Jules Marsan, Soc. des Textes français modernes, 1905, nouveau tirage, 1932.

DU TOUR PASCALIEN DANS LES « PENSÉES »

Il faut ouïr les deux parties; c'est de quoi j'ai eu grand soin.
[*Notes pour les Provinciales* (IX, p. 794. Éd. N. R. F.).]

Nous dirions en explicitant : *Du procédé dramatique* ou *Du dialogue impliqué des « Pensées »*; ou encore : *Les interlocuteurs fictifs des « Pensées » et la prétendue femme du « Discours des Passions de l'Amour »*. Passons tout de suite à un essai de démonstration.

Entre le Pascal connu, courant, moyen, si je puis dire, des éditions classiques et les moralistes ses contemporains, il y a une différence essentielle : avec eux on n'entend, pour ainsi parler, qu'un son d'âme, tandis que, chez lui, nous percevons comme deux ou trois voix, accordées sans doute à la fin, mais, un temps, distinctes et même discordantes. La Rochefoucauld assène sa pensée dédaigneuse, définitivement digérée et dépouillée. La Bruyère, homme de lettres, ou tâche à se concentrer à la manière sèche et amère du grand seigneur auteur d'occasion et d'humeur, ou, plus souvent, compose et dispose son propre propos, sachant d'avance où il nous mène; les nuances sont siennes, les antithèses et les agréments, les amusements dirais-je, sont les préparations de son trait de la fin. Dans les *Pensées*, si quelqu'un d'emblée ou provisoirement affirme, un autre, soudain, interroge, doute, objecte, dispute ; un dernier, parfois d'un ton singulièrement péremptoire, conclut et coupe court. Et cela d'un rythme et comme d'une coupe si pareils qu'il semble d'un jeu où il y aurait un meneur unique. Et comme dans la *Croisière indécise*, tous les personnages s'effacent devant ou en celui-ci. C'est ce *tour* pascalien qui, surpris dans les *Pensées*, nous fera peut-être retrouver l'homme dans l'auteur du *Discours*.

Nous ne reviendrons pas, ou qu'à travers le premier, aux copieux travaux de quasi-exégèse dont ce dernier ouvrage a fait l'objet[1], et seulement pour chercher un argument approché de plus en faveur de l'attribution à Pascal. Contre, on sait que la plus grave objection reste la dernière : la forme dissonante, ses disparates, ses imperfections, dit-on, en tout cas ses obscurités et ses anomalies. Dans ce complexe de voix on a été jusqu'à percevoir un registre féminin. Et, du moment que les pensées réunies dans le *Discours* gravitaient autour du seul amour, il y avait comme un préjugé favorable. Mais, à mieux écouter, ce prétendu accent féminin, fait d'une finesse sensible à la

1. Nous les avons résumés tant bien que mal dans un article paru dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (janvier-mars 1938).

fois, nuancée et audacieuse, ensemble brusque et courtoise — et pourquoi ne serait-elle pas d'un homme, après tout? — nous ne pouvons que nous ne la percevions aussi, et pas exceptionnellement, dans les *Pensées*. Or les *Pensées*, celles du moins qui ont été écrites, dictées ou revisées par lui, ne sont pas encore contestées à l'auteur unique. Tout au plus a-t-on essayé d'y surprendre des époques et des objets différents.

En supprimant les degrés, les transitions et les nuances, il semble qu'on puisse distinguer trois manières de présenter la *Pensée*. Ou bien le dialogue est à découvert. L'homme fait front, poursuit, accable. C'est ce moi impérieux et combatif qui n'écoute pas son modérateur. Ou, au contraire, l'auteur a le plein contrôle de soi, sait ce qu'il veut. Seul, apaisé, dans le silence du cabinet ou, dans sa chambre, parmi l'intermittence de l'excitation nerveuse ou de la douleur, il philosophe vraiment, il analyse, puis modèle, achève et parfait. Nous trouvons enfin une sorte de dialogue impliqué ou fruste — comme dans le *Discours* — et c'est cette dernière forme qu'artificiellement, lourdement même, s'il le faut, nous voudrions faire saisir en l'accusant et la sollicitant un peu[1].

Dans le débat sur les différences de l'esprit de géométrie et de celui de finesse (21-23, 1-3)[2], il y a un interlocuteur qui pourrait être Pascal

1. Dans le premier groupe : le duel avec Miton : *Moi... Vous, vous... Point... Nous... On... Nous... Mais si je le hais* (136-455). La dispute du Temps : *Il y a deux heures... Il n'y a... Je regarde... Vous vous ennuyez* (25-5). L'honnête homme : *C'est un bon mathématicien, dira-t-on. Mais je n'ai que faire... Mais je n'ai que faire... Il faut donc...* (41-11). Le renoncement aux plaisirs : *J'aurais bientôt quitté... Et moi je vous dis... C'est à vous à commencer... Je ne puis... Mais vous pouvez bien...* (457-246). La science présomptueuse : *Il y a des herbes sur la terre, nous le voyons. — De la lune on ne les verrait pas. — Et sur ces herbes... et dans ces poils... mais après cela plus rien... O présomptueux... O présomptueux... Il ne faut pas dire... Il faut donc dire...* (460-266). Le pari : *Oui, mais encore... Examinons donc... Ne blâmons donc pas... Non, mais je blâmais... Oui, mais il faut parier. — Gagez donc... Oui, il faut gager... Mais... Voyons... Je le confesse... Mais encore... Oui, l'Écriture et le reste... Oui, mais j'ai les mains liées... Il est vrai. Mais apprenez au moins... Mais c'est ce que je crains. Et pourquoi?... Oh! ce discours me transporte, me ravit... Si ce discours vous plaît, apprenez...* (451-233). — L'ordre naturel : *Pourquoi prendrai-je à diviser ma morale en quatre... Pourquoi?... Pourquoi?... Mais voilà, direz-vous... Oui, mais cela est inutile... Ainsi* (68-20). — L'amour bouffon du témps : *Il n'aime plus... Je crois bien...* (113-123). [Cf., pour l'analogie, le *Débat sur les Provinciales*, p. 791-VII.] Inversement, il y a des parties qui semblent le seul développement de la conclusion de Pascal. Il a entendu, pesé, jugé. Il termine et décide ou expose à son aise. Ainsi le morceau sur *les deux Infinis*. Là encore il ne serait sans doute pas impossible de trouver un travail d'unification, des préparations, des dessous. Mais les deux ou trois voix ont baissé le ton et pris l'unisson. La vérité a été tournée et retournée, modelée. De là le fini, l'achevé, le « parfait » de la forme (84-85-72). Dans certains cas, il y a juxtaposition du débat et de l'intervention de l'auteur unique, et ce n'est pas toujours lui qui conclut. Cf. : 104-82, 853-365, 205 (p. 880) et 206-207, 130-100, et encore ce monologue du désespéré (p. 914), puis : *Qui souhaiterait de savoir...* Le procédé se trahit. C'est Pascal qui joue le rôle d'objecteur. C'est en lui que se battent les interlocuteurs. Mais voilà capté l'artifice formel qui tient à l'être lui-même, à l'auteur dans l'homme et à l'homme dans l'auteur.

2. Quand deux chiffres se suivent, ils renvoient à l'édition *minor* de Brunschvicg, (Hachette), puis à celle de Jacques Chevalier (*N. R. F.*). Quand il n'y a qu'un chiffre c'est à l'édition *minor* de Brunschvicg.

lui-même, Pascal il y a dix ans, le vieil homme qui se retrouve géomètre pour discuter avec le fin qu'il est devenu. La thèse est posée : les principes sont éloignés de l'usage commun — tout le monde n'a pas fait de spéciales, — mais palpables. Difficiles, soit, mais matériels sinon grossiers et n'échappant qu'à l'homme moyen, à l'homme inculte qui a de la peine à s'y tourner. Faute d'habitude, seulement, et la difficulté est surtout apparente. Il suffit de s'y mettre et c'est à la portée de tous, — l'esprit tout à fait faux, irrémédiablement, invraisemblablement faux exclu. Et, entre tant, une insinuante et fine analyse qui nous conduit comme par la main dans tous les détours du problème, puis, soudain, la conclusion, sèche, sévère, péremptoire : *Les esprits faux, eux, ne seront jamais ni fins ni géomètres.*

Le paragraphe suivant (2-22) y est artificiellement rattaché, mais le tour est le même, la même la présentation : « Les uns..., les autres ». C'est précis, un peu abstrait. Notre interlocuteur veut s'éclaircir : Donnez-moi donc quelques exemples. Eh bien ! prenons les effets de l'eau. Et maintenant sommes-nous d'accord? Oui. Il y a bien, en effet, deux sortes d'esprits.

Le paragraphe 3-23 est la mise au point de 1-21. Il condense le raisonnement et ses conclusions pour formuler enfin l'accord des deux interlocuteurs. Le premier pourrait s'appeler le géomètre. Il symbolise l'incompétence du sentiment dans l'ordre de la logique et du pur esprit. Il dénie impérativement la bonne vue aux intuitifs, aux gens de sentiment et d'humeur. A cette rigueur s'oppose, pour la mettre au point et la nuancer, ce qu'on pourrait appeler les côtés féminins de l'âme pascalienne. En revanche, proteste-t-elle doucement, convenez que par compensation le géomètre, quittant son domaine, est dérouté et impuissant à son tour. Le fils de Thalès a par trop abusé de sa revanche sur la servante thrace. Le sens commun reprend barre, *Anima* a raison d'*Animus*, M^me^ Teste du second Léonard.

24-4. — La vraie éloquence. Ici nous retrouvons la prétendue femme, et c'est-elle, *Anima*, qui, cette fois, entame la lutte, d'un jeu de finesse. Elle va droit à l'adversaire, à la « raison raisonnante », au 2 et 2 font 4 du géomètre dévoyé et étourdi hors de ses bornes. L'art est au delà des règles de l'esprit. Qui prétendrait les lui imposer est aussi ridicule que celui qui voudrait que la raison réglât l'amour. La vraie éloquence n'a que faire des rhétoriques. La vraie morale ignore les traités d'éthique. Elle est *sans règles*, entendez dans ce domaine qui est à tous et à aucun, que ne régit pas la loi. Le raisonneur ne cédera pas tout de suite. Sans règles ! grommelle-t-il, sans règles ! N'est-ce pas justement dans l'esprit qu'il y en a? (Voir Descartes.) — Point du tout. Vous êtes loin. *Car le jugement est celui... La finesse est la part du jugement...* Reconnaissez donc qu'il y a, en fait, deux ordres non juxtaposables, deux domaines on ne peut plus distincts, et où chacune de nos facultés est reine; mais le premier a une superficie magnifique, le second est plus riche en sous-sol et est même d'une

profondeur infinie. Et la multiple pensée se termine sur une pointe, celle d'un auditeur qui veut se mettre au-dessus de tout pédantisme, cavalier ou non. En somme, *se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher.*

25-5. — Ceux qui jugent d'un ouvrage sans règle. Un moment après. On a pris la collation entre tant. Ou bien un peu de temps s'est écoulé, où l'on a médité sur cette question — surprenante — de la règle. Nous sommes au XVII[e] siècle, le siècle de l'École. On revient sur cette règle des règles qui a la témérité, l'audace presque sacrilège de se moquer des règles, qui est au-dessus de celle de l'esprit et nous fait constater qu'à examiner le fond des choses, celui-ci est sans vraie règle. Et voici à nouveau l'interlocuteur féminin, ou tout simplement fin parmi les fins, dans le moraliste de qualité qui conclura le débat.

Reprenons notre discours. Nous parlions donc de la règle, de la règle catégorique, en soi, qui est celle qui (ce qui) dirige le sentiment, Non le raisonnement : celui-ci n'est pas de ce domaine. Règle essentielle et transcendante, criterium immédiat pour le jugement infaillible, l'intuition esthétique se fondant, tout comme la métaphysique ou la morale, sur l'évidence, l'évidence sensible au cœur.

Et alors : *Ceux qui jugent d'un ouvrage sans règle sont à l'égard des autres...* La formule résume le débat et l'explicite par un exemple qui le rend intelligible au raisonneur.

26-6. — Sur le rôle bon ou mauvais des conversations dans la formation de l'esprit. Notre moraliste a rencontré dans la discussion un (ou une) partenaire d'égale valeur. Ils coopèrent de finesse dans la recherche d'une conclusion où la part de chacun sera indivise et confuse.

L'un (ou l'autre) commence et pose : On se gâte le sentiment aussi bien que l'esprit. — Et donc on doit par contre se le former, le rendre plus subtil, plus averti, meilleur. — Évidemment. — Et le procédé au fond est le même. C'est la vie de société qui le fournit.

Ici mettons que nous avons affaire à une femme qui aurait éduqué sa sensibilité auprès d'une mère dans un salon où l'on causait bien.

L'OBJECTEUR (pour la forme, car nous sommes d'accord sur le but). — Oui, mais attention ! On peut se gâter l'esprit par la même pratique.

LE MORALISTE. — Vous avez pleinement raison. Et *ainsi les bonnes ou les mauvaises le forment ou le gâtent.*

L'AUTRE. — Il faut donc bien choisir. Et voilà le point délicat. Car pour le faire il faut déjà avoir des semences de ce que nous allons devenir.

Les voilà enchantés l'un de l'autre. Comme cela est vrai, concluent-ils, et que nous voilà bien encore une fois dans cet infini domaine du *Je ne sais quoi* ! Il en est partout de même de ce qui relève de l'esprit de finesse ! Voyez plutôt la grâce ! Il faut avoir envie d'aller dans le sens où le fleuve emportera la barque de notre âme.

Mystère de l'harmonie des causes premières et secondes, de la volonté divine, opérante, et de la volonté humaine, coopérante, du salut[1]! Encore un *cercle*! Non pas infernal, mais terrestre, car il est celui des antinomies de notre faculté bornée de penser. En tout cas, il faut ici bas laisser toute espérance d'en sortir.

28 (*114*). — *La diversité est si grande... De combien? Devinez...* Ceci est le type même de la leçon faite à un auditeur docile par un docteur quelque peu pontifiant. Comme le Père des *Provinciales*, on l'entend s'échappant à dire : *Volontiers, j'aime les gens curieux; procédons doucement.* En voulez-vous un exemple, voici : Plus de précisions? Je veux bien (cf. 25-5 et surtout 31-119 — où il profite de l'admiration étonnée de l'auditeur, du disciple, pour élever au plus haut le débat). Tout est fait et conduit par le même maître.

32 (*30*). — *Je hais également...* Même supériorité écrasante. La thèse est posée puis imposée. Cela paraît haché, parce que la pensée du docteur saute par-dessus l'objection silencieuse. — Comment? Pas de distinction? Réponse sévère, tranchante. C'est même chose. — Mais voyons, vous n'êtes pas pourtant de ces esprits du commun qui ne font aucun différence entre les hommes! Il y en a un qui vaut moins. — Pas du tout. Ni l'un ni l'autre n'est pour être mon ami.

36 (*29*). — *Quand on voit le style naturel... Bene. Optime.* L'interlocuteur docile se voit de plus en plus estimer. Il a fait des progrès de compréhension. Le critique a posé le principe : *Etonné, ravi, la nature, l'homme...* Ah! comme vous avez raison. Ce que vous dites je l'ai éprouvé par le contraire. — Un auteur : Vous avez bien décrit ma pensée et ce que vous avez constaté est bien, en effet, ce qui arrive le plus souvent. Donc, puisque vous me suivez si bien, élargissons le débat. *Parler en honnête homme.* Aucun domaine n'appartient en propre au technicien. Au-dessus de lui, il y a l'honnête homme. — Et cependant, la théologie?... — Oui, la théologie elle-même doit s'accorder avec l'humain, avec le naturel.

37 (*32-33*). — Sur la beauté poétique, nous avons un vrai cours, pas tout à fait au point cependant. Il y a mieux ailleurs. (Cf. 205,... etc.). C'est ici une série d'aphorismes coupés d'explications et d'exemples à l'usage d'un auditeur attentif qui interrompt pour avoir des précisions, des clartés.

38 (*33*). — Encore la beauté poétique. Cette fois, c'est le type même de l'exposé à l'auditeur bienveillant qui ne fait d'objection que pour la forme et pour montrer qu'il suit bien. *On devrait dire. On ne le dit pas.* Et pourquoi, après tout, ne le dirait-on pas? Un *beau* cas en médecine. Une *belle* démonstration! — Eh bien! non. *Beau*, ici, est impropre. Il s'agit du caractérisé, du précis, de l'évident. *Et la raison en est...* etc.

44 (*14*). — L'art social = l'art naturel. L'esthétique basée sur le

1. A ce propos, voir la note 2 et le renvoi (*a*) de la page 82.

roc de l'opinion commune, sur l'accord humain (Socrate). Même tour que plus haut. Un échange d'explications qui fait s'associer de plus en plus l'auditeur et approfondir en même temps les raisons de l'entente : Ὁμολογοῦμεν. Même type dans *46* (*24*).

51 (*50*). — Voir l'article de la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier-mars 1938, p. 18.

61 (*48*). — Les mots répétés. Discussion d'un même ordre sur le style. Même contour de la parole épousant les précisions de la pensée.

64 (*43*). — Les auteurs qui disent : *Mon*. Trois nuances d'interlocuteurs qui sont du même avis, font écho, renchérissent, apportent leur exemple.

65 (*221*). — La question par excellence de la littérature classique, celle de l'originalité, un vrai « cercle », dont peu se tirent complètement et où les meilleurs, délibérément, restent. Voilà donc l'auteur qui a entendu dire ou qui prévoit que son ouvrage va être taxé de plagiat. Au reproche courant Pascal offre la réponse ordinaire. L'originalité, relative toujours, n'est pas dans les lieux communs, éternels et qui ne sont à personne, mais dans la façon de les renouveler en les représentant. Le ton, animé dès le début, fait sentir que là le bât le blesse. Il se définit, il se défend : *Qu'on ne dise pas*. Halte-là à l'objecteur. — Oui, répond celui-ci, sans doute, mais enfin... *Horace et Despréaux l'ont dit avant vous*. — L'AUTEUR : Certes ! Mais ils ne l'ont pas dit comme moi (on me permettra de contaminer ici Pascal et La Bruyère, combattants tous deux sous l'étendard classique). Il y a une façon originale, un art d'exprimer à nouveau les mêmes choses, un plan ingénieux qui leur donne une tout autre valeur, une portée inattendue. Tenez, pour me faire comprendre, voici une comparaison. *A la paume*... — L'OBJECTEUR : Oui, mais alors il n'y a pour vous que la forme qui compte, *tout l'art d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre* (La Bruyère). Et n'est-ce pas les choses qui importent ? — L'AUTEUR : Mais comprenez donc que la forme c'est aussi le fond. L'une ne peut se renouveler sans l'autre. Rien n'est nouveau sous le soleil, mais tout se renouvelle sous des formes qui adaptent les pensées et les inventions à notre temps, les explicitent à nos intelligences plus exigeantes, les perfectionnent en raison de nos progrès. Votre objection est aussi absurde que si vous alliez me reprochant de me servir des mots qu'emploient les autres hommes. Comme s'il était possible d'en créer ! Mais avec les mêmes mots j'exprime ma pensée à moi. Les mêmes, mais, bien entendu, disposés et combinés à ma sorte, et formant ainsi des pensées particulières. — L'OBJECTEUR ENDURCI : Comparaison n'est pas raison. — L'AUTEUR : Mais si fait ! Du moins quand la comparaison est fondée sur le vrai et qu'elle n'est pas de celles qui servent de fausses preuves aux poètes. Daignez donc réfléchir. Au lieu de mots, mettez des pensées et dites si, dispensées dans un ordre nouveau, dans des rapports nouveaux par con-

séquent, elles ne font pas avec les pensées qui — heureusement — sont de tout le monde, une pensée qui désormais est à moi.

67 (*40*). — *Les exemples qu'on prend...* Exposé accompagné d'attendus pour faciliter l'audience. *Car* répété trois fois, ce qui fait sous-entendre : Tiens! ma foi, comme c'est vrai! Eh! oui, bien entendu, car... (Cf. 76-62 — concession par un juge indulgent, — et 77-63. Mais il faut bien s'entendre, sans quoi il n'y a plus d'accord ni même de compromis possible.)

85 (*381*). — Il s'agit d'ébranler notre géomètre, de lui faire entendre, puisqu'il ne la soupçonnerait pas, la complexité du problème par une série de constatations assénées et d'évidences. *Si on est trop jeune; si on n'y songe pas assez, si on y songe trop... Si on considère...* Et à la fin un dernier coup, une question comme : *Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini?* qui n'attend pas de réponse, qui l'implique de la part de l'interlocuteur effondré. (Cf. 87, 363. Même plan, même coupe, même mouvement correspondant à une parenté de sens : *Où prendrons-nous un port dans la morale?*

Le moraliste énonce : *Quand on veut reprendre avec utilité...* C'est péremptoire, un peu pédant de ton... Notre âme féminine et un peu rebelle et raisonneuse, objecte : Encore faut-il qu'on se contente de cette part! — Il s'en contentera n'ayant pas été platement humilié. Au fond, dans toute discussion avec les hommes, c'est à l'amour-propre qu'il faut faire sa part. — Un homme de nuances : Cela paraît juste et il faut qu'il y en ait quelque raison profonde. Il se pourrait que cela vînt du sentiment intime et plus ou moins conscient de l'infirmité de la raison. — Le concluant : Oui, et l'analogie nous le montre. Exemple : les erreurs des sens : la tour carrée qui paraît ronde, le portique qui s'amenuise en sommet de cône, le bateau qui semble immobile et la terre courir (Lucrèce).

109 (*85*). — *Les choses qui nous tiennent le plus...* L'interlocuteur intelligent reprend la pensée, et la formule. Le guide de la discussion, le modérateur conclut.

111 (*88*). — *Les enfants qui s'effraient... Ce sont des enfants.* — L'observateur superficiel et sévère : Quelle niaiserie! — Le moraliste : N'allez pas si vite dans votre condamnation. D'abord ce sont des enfants. C'est de leur âge. — L'observateur grincheux : Mais quand donc commenceront-ils à raisonner comme des hommes? — Le moraliste : Soyez donc plus juste. Est-ce qu'il suffit d'avoir l'âge d'homme pour bien raisonner? L'enfant fait des fautes de raisonnement sans importance au prix de celles que fera l'homme plus tard. Enfants et hommes portent le faux en eux. — L'observateur : que me dites-vous là! — Le moraliste : Eh! oui, avec l'âge on change seulement de fantaisie. — L'observateur : Alors, point de progrès? — Le moraliste : Tout progresse à la fois, le mal et le bien, mais l'imperfection est naturelle, irrémédiable. — L'observateur : Vous n'allez pas me dire qu'on n'a pas crû, qu'on n'a pas changé. — Le moraliste : En

apparence. Mais allez au fond et sous les apparences vous constaterez toujours le même manque.

120 (*93*). — *Les pères craignent... La coutume est une seconde nature...* Un mot dit un peu à l'étourdie. Observation juste mais sans portée. Le philosophe reprend (cf. le procédé dans Sénèque : sur le mot *ami* employé témérairement; dans Bossuet : *Le temps passe en effet et nous passons avec lui*, etc.). Il faut creuser cela. Un amour « naturel » ne devrait pas changer puisque la nature ne change pas. Mais allons au fond des choses. Le naturel chassé revient au galop, dira-t-on plus tard. C'est donc que la nature n'est peut-être pas la nature, mais autre chose sous cette apparence. Les chassés-croisés de l'expression correspondent à la complexité du problème, de l'énigme plutôt, posée par l'inadvertance au début. (Cf. les mêmes jeux de formules et d'antithèses : *121* (*94*), *128* (*121*), et puis l'effet d'approfondissement (*127-97*).

132 (*41*). — *L'homme aime la malignité.* — On vient de lire les épigrammes de Martial. A propos de ses satires, de l'esprit de la satire. Thèse et précision. Il y a un fait, mais qui demande explication.

139 (*457*). — L'illusion du moi-tout. Constatation. Explication (car), conséquence. (Et de là). Conclusion : la maxime qui constate l'accord et donne la règle pratique.

145 (*147*). — La vie imaginaire dont nous voulons vivre dans la vie des autres. Le bovarysme psychologique. Point qui a intéressé l'auteur du *Discours des Passions de l'Amour*. Voir les maximes qui commencent. *L'homme n'aime pas à demeurer avec soi* (p. 315, 126). *Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme sort d'elle-même* (p. 318, 130). Nous nous construisons pour le dehors. Nous échangerions la réalité pour l'apparence. Frisant le paradoxe, il prend par exprès l'exemple dans le courage, car c'est là qu'il est le plus difficile de paraître ce qu'on n'est pas (voir Stendhal).

146 (*152*). — *Curiosité n'est que vanité...* La thèse posée se discute et s'appuie d'une explication. Il s'agit de rabaisser un sentiment, en apparence distingué et élevé, à son objet intime, commun et vulgaire.

148 (*159*). — Les belles actions cachées. Ce sont effectivement les plus belles. Oui, et quand j'en vois... Mais, si vous les voyez, elles ne sont donc pas vraiment cachées. On les a montrées par quelque endroit. (Cf. *Voulez-vous qu'on croie du bien de vous? N'en dites point*; et Montaigne : *Ce n'est pas pour la montre que notre âme doit jouer son rôle, c'est chez nous, au dedans, où nuls yeux ne donnent que les nôtres.*

152 (*149*). — Vanité de l'homme et importance présumée par lui de sa personne. (Cf. La Bruyère : *Qui peut avec les plus rares talents...* La question : Combien de temps faut-il? est destinée à embarrasser l'auditeur malin, qui trouve plus malin que lui.

153 (*150*). — La vanité encore ou plutôt l'amour-propre, à nos yeux si légitime, qui relève l'homme d'œuvres — le goujat qui fait bien un paquetage, le soldat qui sert avec « honneur et fidélité », le Vatel qui se pique d'honneur, dans sa sphère, jusqu'à la mort, etc. — Coup inattendu. *Et les philosophes mêmes en veulent.* Attrape! — Cependant, quand ils écrivent contre? — Attrape encore! Et toi-même, lecteur hypocrite, vaniteux à la façon du critique éternel...

Mais en comprend-on bien comme moi la finesse?

Et alors la confession : *Moi qui écris ceci, peut-être...* Et ceux qui vainement liront l'écrit contre la vanité. Vanité partout et toujours. Vanité, ton nom est : homme! Voir le même tour, le même bond *286* (*393*) : *Et ainsi les logiciens...* Échec à la logique!

157 (*155*). — *Un vrai ami.* — Ici une série de traits à surprises. L'amitié en soi, pure, gratuite? Non. *Avantageuse.* Et alors, attention : *Bien choisir!* Car mieux vaudrait, au cas contraire, n'en point avoir.

161 (*105*). — Sur la manière de ne pas imposer une opinion. Difficulté de ne pas laisser paraître ou transpirer sa faveur. En effet, *si on dit...* Donc mieux vaut ne rien dire... Oui, mais alors il sera la victime de la circonstance et de lui-même, et cela a son désavantage... Oui, mais du moins n'y serons-nous pour rien. Croyez-vous? Et le silence même? Un homme qui se tait dit quelquefois mieux et plus... *Tant il est difficile...* Conclusion nuancée de tout ce qui a été dit et retourné. Q. E. D.

162 (*106*). — Suite du précédent. Recherche de la formule, de la règle. *On est sûr de lui plaire.* Pas du tout, car il faudrait que l'homme fût logique et conscient de son vrai bien... Vous avez bien raison et voilà encore de quoi endêver. (Cf. *172-111*. Difficulté de rencontrer les touches d'un homme. Même tour.)

166 (*109*). Constatation : Impossibilité de nous mettre dans l'état où nous ne sommes pas. Constatations suivies d'explications pour se mieux convaincre ensemble de l'incohérence de l'homme en face de la nature aux voies certaines. Cf. *168* (*172*). Même schème, mêmes articulations.

176 (*40*). — L'homme livré au divertissement... Série de constatations, présentées sous forme d'interrogations impliquant adhésion. Explications partielles d'abord puis ramenées à la grande constatation synthétique : l'homme est homme, ni ange ni bête.

180 (*162*). — Le « je ne sais quoi » encore. Disproportion des causes et des effets. Les premières et les secondes. Comment celles ci, infimes, produisent-elles ceux-là, effroyables? C'est ainsi. On ne peut même pas définir. Un exemple frappant sert de conclusion et remplace une formule.

182 (*103*). — Des vertus et des dangers de l'exemple donné par les grands hommes. Thèse, explication, — générale et de plus en plus

subtile, — forme de plus en plus expressive et pittoresque. Conclusion : Alexandre abaissé aux enfants, à la bête (c'est presque tout comme, pour un Pascal, — ou pour un La Fontaine).

203 (*135*). — Ce qui plaît, c'est la quête, non l'acquêt. (Cf. le divertissement et son objet fictif.) Ici une série d'exemples. Le combat, le jeu, la recherche de la vérité. De même, les passions, et leur représentation par la comédie. L'intérêt, c'est l'incertitude, l'angoisse, l'espoir. Le héros n'étant ni tout à fait bon ni tout à fait méchant, l'effet est indéterminé et l'événement toujours dans le possible. (Cf. ANDROMAQUE : *Il peut, dans ce désordre extrême, épouser ce qu'il hait, et perdre ce qu'il aime.*)

208 (*111*). — Du danger de la comédie. Matière janséniste s'il en fut, qui a dû donner lieu à mainte conversation dans le monde et à maint débat à Port-Royal. — LE MORALISTE : Il faut craindre sans exception tous les divertissements. — L'AUDITEUR PÉLAGIEN : Comment? Vous ne distingueriez pas? Quand il y a des divertissements si élevés, si délicats, si innocents? Exemple : la comédie.

LE MORALISTE. — Ah! celle-là, non! C'est même de toutes les inventions du monde celle qui est le plus à craindre!

L'AUDITEUR. — Vous ne m'entendez pas. Je ne parle pas de la farce, de la satire, des tréteaux. Je parle du bon caractère, de la belle, l'aimable, la convenable, la pure. Celle qui nous peint les choses non en noir ni en rouge, mais en bleu, qui rend la vie plus attrayante, plus noble, qui purifie les passions. C'est si gratuit, si désintéressé, si catharsique!

LE MORALISTE. — Eh là! C'est justement le danger, danger partout, danger toujours, et ici d'autant plus redoutable qu'il s'enveloppe. Les âmes belles et pures seules nous intéressent. Les autres, celles qui délibérément veulent faire la bête!... Mais celles-là, justement, courent le plus grand risque de se perdre. *Decipimur specie recti. Trahimur « a malo spiritu » ad comœdiam.* Ce n'est pas par l'appel à la bête que le Malin se les attire. Il n'obtiendrait que répulsion et dégoût. Mais voici une passion perfidement déguisée en amitié spirituelle. A nous, Platon! Et nous voilà partis pour faire l'ange dans le domaine de la bête! Et nous nous révélerons bête par la chute tandis que rira le Malin, comme il a ri d'Éloa, d'un rire sans joie dans le malheur qu'il a fait.

LE PÉLAGIEN. — Vous n'admettez pas qu'il y a amour et amour?

LE MORALISTE. — Il s'agit de ses représentations, des formes qu'il prend à volonté au théâtre et qui nous surprennent dans la vie. Le peindre si délicatement c'est l'aider à se masquer pour de bon, afin de s'insinuer et de toucher à coup sûr.

LE PÉLAGIEN. — Votre austérité poussera-t-elle jusqu'à la barbarie? C'est si délicieux d'être touché et, sagement, exquisement d'en rester là!

LE MORALISTE. — Mais en restera-t-on là? Peut-on en rester là? Que

faites-vous de la bête qui se réveille avec toute sa fureur, du θυμός, de cette violence fumeuse qui soudain trouble *Animus* et met à la place de la représentation claire l'*eikasie* des passions d'*Anima*.

Le pélagien. — Mais on ne pèche qu'averti. Et si, averti, on s'arrête?

Le moraliste. — C'est tout aussi impossible. Car, à ce moment, la perversion a opéré. Platon, qui n'était pas un janséniste, a bien étudié et exposé ce processus. Peu a peu on a été envahi jusqu'à la moelle, sans défense, parce qu'on tenait ce plaisir pour innocent. Ainsi Gulliver se relève un beau jour retenu par tous ses cheveux entortillés un à un, insensiblement. Et vous voilà incapable de vous arracher comme lui au sol, à la boue.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée!

Et de conclure : Apprenez donc à vous connaître et à connaître les biais de l'Ennemi de l'Homme. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommé : le Malin. L'on sort gâté par la comédie comme par les conversations pratiquées sans discernement. L'on se fait une espèce de mauvais climat moral; on s'habitue à la mauvaise conscience. L'expérience du mondain s'unit ici au dogmatisme *a priori* du moraliste pour conclure : Toute comédie est dangereuse au cœur honnête.

217 (*171*). — La misère foncière du divertissement. Constatation. Il faut bien se divertir, sans cela nous sentons trop notre misère. Oui, mais justement c'est là la pire de nos misères : *La seule chose... Et cependant... Car c'est cela... Sans cela... Mais.* Conclusion terrible sur les derniers mots : *insensiblement à la mort.*

229 (*380*). — Pour et contre des maximes du monde. Nécessité de marquer les limites. Difficulté de le faire. Raison de cette antinomie essentielle : la nature même des choses.

238 (*295*). — Du rôle de fait de la force. Position. Question : D'où vient cela? *Et de là vient...* Conclusion : Contradictions imposées par la nature des choses. Antinomies perpétuelles du monde imparfait des hommes.

252 (*357*). — Espèce de confession explicative avec réponses à un interlocuteur silencieux qui, s'il ne demande pas, attend, sollicite des précisions par son jeu muet. Aveu : J'ai cru à la justice. Et il est bien vrai qu'il en est une, immanente et providentielle. — Mais moi je mentais. Ce n'est pas à celle-là qu'alors je me référais. — Heureusement j'ai observé, introspecté. Puis j'ai élargi mon expérience. Pour finir, un exemple concluant, confirmant. (Cf. même coupe, même cadre 285 (298) : *on a fait que ce qui est fort fût juste.*

264 (*347*). — Le roseau pensant. Exemple typique du Pascal enrobé et édulcoré. Différence des deux mains, ou plutôt de la main et de la griffe. Au début, qui ne « sentirait » Pascal? Et le manuscrit, ici, atteste *Roseau pensant.* Oui, roseau d'abord; oui, mais c'est sa

noblesse!... Tout cela nerveux, opposé puissamment. Mais à partir de : *Toute notre dignité* commence le sirupeux commentaire. La voix du monstre est étouffée. A celle, dramatique, du penseur succède le prêchi-prêcha du bien pensant.

279 (*408*). — D'un certain genre de mal aussi difficile à réaliser que le bien et cependant, comme le bien, presque unique. Aussi est-ce une fausse marque que l'unité, le mal étant parfois à un tel degré exceptionnel qu'il semble avoir cette marque. *Il faut même une grandeur extraordinaire d'âme pour y arriver, aussi bien qu'au bien.*

Arrêtons-nous sur cette pensée [1] qui, si différente par la matière, ressemble si curieusement par sa forme à celles du *Discours des Passions de l'Amour*. Non seulement elle est aussi mal écrite, négligée au moins, mais il y a presque le même procès à faire à l'auteur que dans la réflexion cité par Boudhors : *Il faut être bien fin pour marquer cette différence* [2], qu'il commentait ainsi :

Ou bien (...), l'auteur s'arrête pour se féliciter de sa finesse; et j'exclus cette plaisante interprétatien; ou bien (...) l'auteur fut ici interrompu et averti par le compliment restrictif d'un auditeur ou d'un interlocuteur ; ou revu par un lecteur qui ajoute ce compliment sceptique à l'insu ou de l'aveu de l'auteur.

Nous laisserons choisir entre ces hypothèses. Nous n'avons voulu retrouver ici qu'une des données communes du problème de la

1. Il faut tout de même se borner dans cette surabondance, j'espère seulement apparente, car la preuve ici demande non seulement le caractéristique, mais le nombre. Je renvoie donc sans les commenter à quelques autres pensées que j'ai notées (*éd. Brunschvicg* : 331, 101, 323, 353, 211, 222-223, 263, 445, 282, 489, 624, 801, 803, 364, 73, 75, 77, 99, 106, 117, 140). Renchérissements, progressions, remarques incidentes, accouchement patient ou forcé de l'auditeur, position de la thèse, justification des exigences, objections, conclusion par concession, poursuite de l'illusion humaine jusque dans son dernier effort, victoire sur les dernières résistances, triomphe brutal ou discussion pressante avec l'athée, plus absurde dans sa raison raisonnante que le charbonnier dans la tautologie du fidéisme, dialogue animé à plusieurs caractères, déductions inductives, débat laissé en plan, étau de l'alternative, réflexion interrogative de l'interlocuteur indécis sur le pour et le contre, réponses fourrées qui ne laissent pas respirer, tour haché, décisif de la conviction animée, intolérante, impatiente... (Voir notamment 77 : Le moraliste a avoué son irréductible parti pris : il ne pardonnera jamais, ou ne pourra jamais pardonner à Descartes. — Mais pourquoi? — Descartes est un malfaiteur, un sacrilège, un athée couvert. Il est l'impie qui souhaite qu'il n'y ait point de Dieu. *Il aurait bien voulu dans toute sa philosophie pouvoir se passer de Dieu.* Convenez cependant qu'il l'a fait intervenir. Eh oui! la chiquenaude! Il n'a pu s'en passer. Mais ensuite, quelle libération! C'est un malin, un philosophe, non un homme[a].) Explication sur demande, détection à deux des mécanismes sourds de la volonté de puissance, de l'intérêt personnel contrarié par les algarades de l'esprit de l'acte gratuit; conversation notée et ponctuée d'exemples, art de désespérer la poursuite outrecuidante du bien. (Voir : 140. Caractère irrémédiable de la faiblesse. Vous cesserez peut-être de faire la bête, mais sans devenir ange pour cela)... Etc.

2. Cf. cette revue, article cité, p. 17. Cf. aussi 233. Oh! ce discours me transporte, me ravit..., etc.

a. En parenthèse, nos exégètes du *Discours* auraient-ils à faire un grand effort pour trouver ici Malebranche et percevoir comme une idée impliquée du système correcteur de Descartes : vision en Dieu, causes secondes, participation ?

composition des *Pensées* et du *Discours*[1]. Peut-on conclure, et ne serait-il pas sage d'avoir, pour cette fois, seulement indiqué une voie? Il nous a semblé reconnaître, parfois voilée et couverte, dans le *Discours* la voix même du philosophe auteur des *Pensées*. Dans ce concert, si même on veut y reconnaître plusieurs tons, ne faut-il pas encore faire la place prépondérante à Pascal, même quand l'aspect du débat s'émousse, et quitte à renoncer à faire les parts exactes partout. Malgré tout, le son est si unique que partout il domine ou perce. Qui sait si justement ce fameux *l'on*, s'il décèle la seconde main, ne dissimule pas d'autre part les éclats, non contenus ailleurs, du *je* ou du *moi* trop vivace? Il n'y a plus le manuscrit original pour nous les porter (en dépit des éditeurs trop bien intentionnés) comme l'a fait celui des *Pensées*. Mais, sans le manuscrit, le problème des *Pensées* aurait évidemment été le même. Si, comme il est probable, on a soigneusement mis à part, pour les écarter, sans oser ni les détruire ni les laisser dans leur état brut, les réflexions du philosophe chrétien sur les passions de l'amour, il était tentant d'arranger, de préparer et de mettre au point définitif, pour une édition anonyme sans doute, cet opuscule « moral », et ce fut peut-être le fait d'un contemporain et d'un émule de La Bruyère. Si nous ne nous trompons pas, l'analogie des pensées plus ou moins enrobées des *Pensées* avec celles, plus finies parfois, du *Discours* démontre (je dis au sens étymologique non géométrique) qu'il n'y a pas solution de continuité entre les deux auteurs originaux et que, dessous, on trouve le même homme. Mais, dira-t-on, pour l'un, on sait, et personne ne s'aviserait d'aller chercher d'autres que Pascal dans les *Pensées*. Évidemment. La critique littéraire est comme la médecine. Le diagnostic direct de l'homme de l'art ne devient nécessaire qu'en cas de carence de réaction franche (négative, positive surtout). De toute façon : *On l'attribue à M. Pascal* nous paraît confirmer les anciennes positions. Aveu du remanieur repenti ou consciencieux? Dénonciation du témoin qui ne veut pas se rendre complice des ajustements téméraires? Pourquoi ne pas croire celui qui, en somme, de nous tous en a su le plus?

HENRI JACOUBET.

1. Il y aurait intérêt à revenir, en dépit des ombres sympathiques de Boudhors et de Bédier, sur la « vésanie » de Pascal. D'un Pascal plutôt, de celui qui ne tient pas encore le « moi » pour haïssable et se décerne volontiers le compliment de n'être pas des gens du commun, de savoir « honorer la nature »; qui dit de l'ordre des ordres : « Je sais un peu ce que c'est » (61-70), et qui, en écrivant : « Le sentiment en appartient à peu d'hommes (21-1), sous-entend trop évidemment : *dont je suis*. Il y a un repentir caractéristique. Pascal avait d'abord mis : aux grands hommes. (Cf. *Discours* : « Dans une grande âme tout est grand B, p. 125). Il s'est ôté du rang de grand homme mais reste dans la compagnie du « petit nombre des gens sages », des *happy few*. Il s'est corrigé dans la suite, et la pensée sur la « vanité ancrée au cœur » témoigne, entre autres, dramatiquement du passage. Puis, la grâce opère, lui fait comprendre qu'il n'y a pas de rhétorique qui vaille, même celle qui se moque de la rhétorique, si la parole ne participe pas à l'efficace divine, et il écrit : « Si ce discours vous plaît », etc. (233-451).

CHATEAUBRIAND ET LA COMTESSE DE BEAUMONT

D'après les Archives du Coisel et de la famille du Chayla[1].

Pauline de Montmorin Saint-Hérem, plus tard Comtesse de Beaumont, eut le destin mélancolique de toutes les femmes d'élite auxquelles la nature n'a pas accordé en partage une physiologie belle et harmonieuse. Douée d'une intelligence supérieure, d'une ardente sensibilité, mais affligée d'une complexion délicate, elle ressentit doublement les épreuves morales et physiques de sa vie exceptionnellement douloureuse et tourmentée.

Elle s'apparentait[2] à la plus ancienne noblesse arverne, qui ne cessa d'affirmer aux cours des siècles, sa fierté et son indépendance.

Illustre par ses malheurs pendant la Révolution et par l'amour que lui inspira Chateaubriand, elle appartient à l'histoire, comme fille de l'infortuné ministre de Louis XVI; à la poésie, comme inspiratrice du *Génie du Christianisme*.

Plusieurs ouvrages nous ont déjà familiarisés avec la physionomie délicate, si personnelle et si triste de Pauline[3]. Nous connaissons sa jeunesse à Chadieu, sur les bords de l'Allier, son adolescence au luxueux couvent du Panthémont[4], son mariage malheureux et la

1. Tous les documents utilisés ici proviennent du Château du Coisel et sont la propriété des héritiers du poète Chênedollé.

Seules deux lettres de Mme de Beaumont à Joubert et à son frère proviennent des archives de la famille du Chayla.

2. Son père, le Comte Armand de Montmorin, d'abord ambassadeur à Madrid, devait succéder à Vergennes et s'illustrer tragiquement comme ministre des Affaires Étrangères sous Louis XVI. Pauline tenait de son père, la faiblesse de sa constitution physique, une excessive nervosité et une âme indomptable, dévouée à ses amis jusqu'au sacrifice. Sa mère, Mlle de Tanes, avait épousé son cousin-germain; c'était aussi une Montmorin. Elle avait, à défaut de beauté, une physiologie robuste et plus de bon sens que de poésie. Pauline tenait d'elle ses beaux yeux à reflets sombres, une volonté tenace, une finesse et un sens pratique caractéristique des races de montagne.

3. J. Bardoux, *La Comtesse Pauline de Beaumont.* Calmann-Lévy, 1889.

A. Beaunier, *Trois Amies de Châteaubriand.* Plon, 1910.

A. Beaunier, *Le Roman d'une amitié : J. Joubert et Pauline de Beaumont.* Perrin, 1924.

M.-L. Pailleron, *Pauline de Beaumont.* Ed. Excelsior, 1930.

4. Cette enfance fastueuse et triste dût laisser dans l'âme délicate et susceptible de la petite fille, un souvenir douloureux, et comme une révolte contenue. Elle atteignit enfin ses dix-huit printemps, âge prédestiné, qui évoque l'épanouissement d'une jeunesse souriante et qui ressemble à l'aube d'un jour splendide. Mais la jeune patricienne, accoutumée de bonne heure à l'abnégation de ses austères grand-mères, et pourvue de talents et de vertus déjà surannés, s'avança sans joie et sans tendresse vers sa Destinée.

mort tragique des siens. Nous savons qu'elle ne dut la vie sauve qu'à son extrême faiblesse. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* ont immortalisé le doux visage de la touchante jeune femme et sa mort prématurée.

Les documents utilisés dans cette étude projettent une lumière nouvelle sur l'entourage de Mme de Beaumont, en particulier sur ses dernières années, qui furent les plus riches en vie intérieure.

Ils comprennent :

A. *Des lettres d'Adrien de Lezay et de Mme de Montolieu à Chênedollé.* Quelques fragments du *Journal de ce poète* nous renseignent aussi sur le jeune diplomate qui, avant l'auteur d'*Atala*, voulut conquérir le cœur de Pauline.

B. *Des lettres de la comtesse de Beaumont à Chênedollé*, confident de ses sentiments à l'égard de Chateaubriand. Quelques billets assez brefs en marquent le début (1801). De plus longues missives, d'une poignante tristesse, laissent pressentir sa fin prochaine (1803).

C. *Deux lettres de Pauline de Beaumont à Joubert et à son frère Joubert Lafond*, nous renseignent sur son départ aux eaux et permettent d'en fixer la date.

D. Enfin, *une lettre de Mme Joubert née Moreau, l'autre de Joubert lui-même à Chênedollé*, expriment les sentiments du moraliste et ceux de Chateaubriand, sur la mort de la Comtesse de Beaumont.

La vie si courte et si douloureuse de Pauline de Montmorin pourrait se diviser en deux parties : la première, la plus longue, faite de stérile attente de 1768 à 1801, date à laquelle elle connut Chateaubriand; la deuxième, brève et resserrée entre 1801 et 1803, époque de sa liaison avec « l'Enchanteur ». Mais tous les événements du début semblent n'avoir eu d'autre but, que de préparer ces trois dernières années, au cours desquelles, il lui fut donné de vivre pleinement et de connaître les plus exaltantes émotions. En sorte que, raconter la vie de Pauline de Beaumont, c'est faire la genèse de son amour pour Chateaubriand.

*
* *

En 1787, Pauline a 20 ans[1]. Elle n'est pas précisément jolie. Frêle et menue, elle n'est pas de celles qui captent l'attention, provoquent la passion. Lorsqu'elle figure aux bals de la cour[2], elle n'apparaît

1. En 1787, on ne prévoit pas encore la sanglante tragédie qui se prépare et l'on mène une brillante existence, rue Plumet, à l'Hôtel des Montmorin. On dépense sans compter : 60 serviteurs, 24 chevaux, des piqueurs, des postillons, des palfreniers, tout un luxe inouï aurait conduit infailliblement le ministre à la ruine, si la cassette royale n'eût été là pour combler le déficit. Rien que la table des Montmorin coûtait avec le vin 202800 livres par an. Chacun des époux ne touchait cependant sur le Trésor qu'une pension annuelle de 18000 livres environ.

2. La Comtesse de Beaumont, ayant été nommée Dame, pour accompagner la Comtesse de Provence, est présentée à la Cour. Elle apporte son inlassable curiosité et sa finesse d'observation à connaître la société brillante et légère qui l'entoure.

pas comme une beauté « à brûler le monde »[1]. Elle n'a pas non plus en elle, cette allégresse que donne l'épanouissement d'une beauté triomphante. Elle est repliée, triste et déjà romantique avant la lettre. Les lignes de son visage émacié sont un peu trop accusées. Elle ne projette pas cette séduction et cet épanouissement voluptueux des formes, qui caractérisent les pastels du XVIII[e] siècle.

M[me] Vigée-Lebrun, qui a peint si heureusement la Marie-Antoinette à la rose et dont le délicat pinceau rivalise de grâce désuète avec le crayon de Quentin de la Tour, nous a conservé ses traits charmants[2]. La jeune femme est vêtue d'une robe de soie rose. De sa main gauche, elle offre une couronne de fleurs. Ses yeux fendus en amande sont profonds, un peu voilés de langueur. La bouche spirituelle est tendre. Ses cheveux bruns sont abondants, sa taille fine et souple. L'attrait de ce portrait romantique est dans la distinction qui émane de toute la personne de Pauline et beaucoup plus encore dans le rayonnement de son intelligence et de son exquise sensibilité.

Ses contemporains qui l'ont vue évoluer dans les salons de l'Hôtel de Montmorin, la dépeignent, alliant la vivacité à la tristesse, la pétulance à la mélancolie.

Pourtant, dans l'éclat de ses vingt ans, elle inspirait plus de sympathie que d'amour, plus d'amitié sincère que de passion. Si Pauline de Beaumont n'avait pas en partage la séduction voluptueuse des formes et la frivolité de l'esprit qui inspirent les amours faciles, elle avait au contraire une nature mièvre et subtile et surtout une intelligence supérieure, qui éloignait d'elle tout ce qui était médiocre.

Son jugement était très sûr et l'on pouvait tenir pour certain, que son choix était toujours excellent. Comme toutes les femmes d'élite qui n'ont pas trouvé un partenaire digne d'elles[3], M[me] de Beaumont avait reporté sur les joies intellectuelles et les beaux livres, sa ten-

1. Expression de Benserade célébrant Françoise de Sévigné, la plus jolie fille de France, lorsqu'elle figura en Nymphe marine dans le ballet des « Amours déguisés », aux Tuileries.

2. L'original de cette peinture léguée par Pauline de Beaumont à Joubert, d'après un testament olographe, est devenu la propriété de M[me] Paul du Chayla, sa petite-nièce, chez laquelle j'ai pu le voir. Une reproduction en a été publiée par M[me] Marie-Louise Pailleron, en tête de son ouvrage cité au début de cet article.

3. Bien que fille de Ministre, elle ne fit pas un brillant mariage. Elle épousa, sans l'avoir jamais vu, un jeune officier de seize ans, sans instruction et sans esprit, d'un caractère aussi faible que violent. « Christophe de Beaumont, c'était, dit Frémilly, le plus mauvais sujet de Paris. »

Que fut cette union?... Un mauvais rêve de quelques mois, après lequel le ménage désuni, le petit jeune homme s'en retourna chez ses parents et M[lle] de Saint-Hérem revint chez son père.

Lorsque M. de Montmorin fut nommé Ministre des Affaires étrangères, le Comte de Beaumont jugea opportun de reprendre son rôle de mari, qu'il avait si mal joué une première fois... Il ne fut pas plus heureux... et la rupture entre les époux, précipitée par la menace d'une lettre de cachet de la part du beau-père irrité, devint définitive.

Quelques années plus tard, nous retrouvons ce même Comte de Beaumont en pleine Terreur, usant de représailles. Il emploie son ami Précy, député à la Conven-

dresse demeurée sans objet. C'est à ce titre qu'elle s'était orientée vers les belles-lettres et la philosophie. S'il est vrai que cet attrait irrésistible pour les choses de l'esprit soit chez certaines femmes une altération du désir d'aimer, combien cette âme sensible était riche de sentiments inexprimés! Ennemie de toutes les vulgarités, elle aimait au contraire la délicatesse et les raffinements de l'esprit. Par sa haute distinction, elle était toute désignée pour figurer merveilleusement dans cette société du XVIIIe siècle, qui connut mieux qu'aucune autre, toutes les élégances des manières et de la pensée.

Pauline consolait sa solitude, qui ressemblait à un veuvage prématuré, parmi des compagnons choisis. Elle réfugiait sa vivante tendresse d'âme, dans de ferventes amitiés, qui lui donnaient parfois l'illusion de l'amour[1].

Mais ses meilleurs et plus charmants amis furent alors François de Pange qui aurait peut-être éprouvé pour elle un sentiment plus tendre, s'il n'avait nourri une passion très vive pour Mme de Sérilly, les deux frères Trudaine, Suard, enfin André Chénier, l'élégiaque adorateur de la baronne Lecoulteux et de Mme Gouy d'Arsy.

Lorsque ce poète eût pris Pauline pour confidente de ses capricieuses amours et lui eût permis de lire en son cœur volage, il lui voua une amitié de prédilection, comme s'il avait pressenti l'analogie de leur brève destinée. C'est ainsi qu'il prépara inconsciemment la jeune femme à comprendre l'amour d'un autre poète non moins infidèle : l'auteur d'*Atala*.

Pendant l'été de 1791, dans les beaux jardins de Luciennes, à la porte de Versailles, elle relit *Myrto*, *La Jeune Tarentine* et *Neère*. Elle berce sa jeunesse de volupteux poèmes : « Accours, jeune Chromis, je t'aime et je suis belle !... »

Mme de Beaumont se plaisait dans cette société policée, qui chaque jour, selon l'expression de Mme de Staël, mettait plus de subtilité dans les règles de la politesse et plus d'aisance dans les manières. A même cette ambiance si riche d'influences heureuses pour une nature aussi douée que la sienne, elle achevait d'ouvrir son âme aux plus fines émotions d'art, et la prédisposait à ressentir les vibrantes exaltations romantiques. Elle écoutait tout et ne demeurait indifférente à rien. Son esprit vif et profond formait un contraste saisissant avec

tion, pour faire arrêter la famille de Montmorin, réfugiée au Château de Passy, près de Sens. Cet odieux personnage, de loin dirige les poursuites contre son ex-femme. Enfin, dans une lettre du 3 nivôse an VI, à ce même Précy, membre du Conseil des Cinq-Cents, il se plaint d'avoir été persécuté sous l'ancien régime, « par le ci-devant Ministre Montmorin, dont à seize ans, il avait épousé la fille, avec laquelle il n'avait jamais vécu ». (Rapport du citoyen Précy, représentant du peuple au Conseil des Cinq-Cents, adressé au Ministre de la Police, le 25 ventôse an VI.)

1. La correspondance secrète révèle sa liaison intime avec un aimable abbé Louis, qui devait, à la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, servir d'assistant à l'évêque de Talleyrand-Périgord, lors de la célébration de la fête du Champ de Mars.

(Cf. la correspondance de Mirabeau et M. de la Marck.)

son enveloppe maladive. C'est à cette époque que Rulhière fit graver pour elle un cachet qui représentait un chêne avec cette devise : « Un souffle m'agite et rien ne m'ébranle ».

Cette sensibilité devait être mise à l'épreuve au cours de la tourmente révolutionnaire. Ce fut d'abord le massacre de M. de Montmorin au sortir du tribunal, la fuite de Pauline et de sa famille au château de Passy-sur-Yonne en Bourgogne. Abandonnée sur la route de Paris par ses bourreaux qui conduisaient les siens à la guillotine, elle fut recueillie par le bon vigneron Dominique Paquereau[1].

Pendant le rude hiver de 1794, elle reçut la visite de Joubert, son voisin, lui-même réfugié dans sa maison de Villeneuve. Pauline devait subir à son insu l'empire extraordinaire que Joubert exerçait sur ses amis[2]. En revanche, elle inspira au penseur ingénieux, le plus tendre et le plus fidèle attachement. Son sentiment indécis, troublant, d'amitié amoureuse pour Pauline, s'étend à la fois sur les années tragiques de la Terreur et sur les heures plus douces et romanesques qui suivirent. Il apparaît désormais comme le témoin vigilant de sa vie intime, le confident indulgent prompt à s'alarmer et à pardonner.

*
* *

Lorsque Pauline eut recouvré la jouissance d'une partie de ses biens, qu'elle fut rentrée en possession du château de Theil et qu'elle eut obtenu d'être séparée légalement du Comte de Beaumont[3], elle quitta définitivement la Bourgogne et vint occuper, à Paris, l'appartement de M. Pasquier, rue Neuve-du-Luxembourg. C'était une agréable résidence, dont les hautes fenêtres s'ouvraient sur les jardins du ministère de la Justice.

C'est là qu'Adrien de Lezay[4], qui devait plus tard succéder à Cha-

1. Il l'abrita dans sa chaumière délabrée où vinrent la rejoindre plus tard les vieux serviteurs de son père, Saint-Germain et sa femme. Elle vécut là, du prix de quelques bijoux vendus à Sens pour une somme minime.

2. Celui-ci, attristé par l'horrible situation de cette jeune femme, lui proposa de la recueillir chez lui. Elle s'y refusa. Sa douleur l'avait repliée sur elle-même. Désormais, elle semblait vouloir concentrer son affection. Elle avait compris qu'il fallait aimer peu de gens et apprendre beaucoup de choses. Elle lisait quelques livres conservés par hasard. Son désir de connaître semblait devoir satisfaire la nostalgie du bonheur qu'elle portait en elle.

3. Son divorce fut prononcé par consentement mutuel en l'année 1800.

« Etes-vous bien démariée? lui écrivait Joubert, alors à Montignac chez sa mère. Si vous ne voulez pas qu'on vous dise « Mademoiselle », prenez le nom de Saint-Hérem. Au couvent que vous aimiez tant, on vous appelait Saint-Hérem. Madame de Saint-Hérem vous siéra fort bien. Une Madame de Saint-Hérem est une Momtmorin voilée ». Mais la dernière des Montmorin n'avait pu se résigner à n'être pas heureuse. N'était-ce pas là, le suprême indice des temps nouveaux « le droit au bonheur »!...

4. Adrien, Comte de Lezay-Marnésia (1770 à 1814), naquit en Franche-Comté. Il se destinait à la diplomatie, lorsque la Révolution éclata. Il émigra une première fois en Allemagne, puis en Suisse. De retour en France, sous le Consulat, il devint le protégé de Joséphine de Beauharnais, sa parente, qui venait d'épouser le Général

teaubriand comme Ministre plénipotentiaire dans le Valais — ironie de la destinée — vint lui faire chaque jour une cour assidue.

Après la chute de Robespierre, le jeune homme qui se destinait à la diplomatie, ayant vivement attaqué les démagogues, dans *Le Journal de Paris* auquel il collaborait, fut frappé de proscription en vendémiaire an III, puis au 18 fructidor. Il se réfugia alors en Suisse, son pays de prédilection.

Lors de sa première émigration en Allemagne, où il avait rejoint son père dès le début de la Révolution, il eut l'occasion de se lier avec l'élite pensante des exilés français. La lettre suivante, adressée par Adrien de Lezay au poète Chênedollé alors proscrit, et qui se cachait en Suisse, sous un nom d'emprunt, met bien en valeur la fantaisie de son esprit original et fin.

Je suis presque bien aise que vous ne m'ayez pas tenu votre parole pour le commencement de la semaine. Nous n'aurions pu ni *paschaliser* (*sic*) ni ce que j'aime bien autant, tout simplement causer. J'ai été écrasé d'ouvrage et j'en ai tant fait! que j'ai tout fini! et que tout partira dimanche matin.

Mais permettez-moi de vous demander pour la fin de la semaine, ce que vous m'aviez promis pour le commencement. Si ce n'est comme amabilité, accordez-le moi comme service. Je voudrais revoir avec vous les trois actes qui vont partir, je voudrais votre sintaxe (*sic*) pour mes constructions, votre esprit fin pour les hardiesses, en un mot votre jugement pour le tout. Vous sentez l'importance : une fois hors de mes mains, il n'y a plus à revoir : ce n'est pas comme si on imprimait sous mes yeux. Du reste ma femme[1] me mande que c'est déjà vendu mais elle ignore le prix. Rœderer[2] qui a négocié le marché ne l'ayant pas trouvée lorsqu'il est venu en rendre compte.

Venez donc coucher demain vendredi ici[3]. Soyez assez aimable pour cela, nous lâcherons quelques bordées à Empédocles et rierons (*sic*) bien je pense. Adieu, Monsieur, je voudrois attirer au lieu de prier, vous seriez déjà ici, et n'en quitteriez pas.

ADRIEN LEZAY[4].

(Au citoyen Joly, chez le citoyen Galiffe, à Préverenges, par Morges.)

La liaison d'Adrien avec le citoyen Joly qui n'était autre que le poète Chênedollé, ébauchée à Bussigny, devait se resserrer à Coppet et à Paris, chez Mme de Staël et chez Mme de Baumont.

Le poète apprécia vite ce jeune compagnon d'études et passa des heures délicieuses avec lui, pendant son exil en Suisse.

« M. de Lezai (*sic*), dit-il dans son *Journal*, est un des esprits les plus distingués, les plus nobles, les plus hauts, les plus pénétrants que j'aie encore rencontrés. Il ne se plaisait qu'à la lecture de Pascal et

Bonaparte. Après la démission de Chateaubriand, il fut nommé Ministre plénipotentiaire au Valais, enfin Préfet du Bas-Rhin en 1814. Il se rendait au devant du Duc de Berry, lorsqu'il fut précipité brusquement hors de sa voiture. Il mourut des suites de cet accident.

1. Adrien de Lezay avait épousé la veuve du Marquis de Briqueville, tué à Quiberon
2. L'homme d'Etat illustre sous la Révolution et l'Empire (1754-1835).
Il parle d'Adrien de Lezay dans ses Mémoires. (*Œuvres*, t. VIII, p. 647.)
3. A Lausanne.
4. Archives du Coisel.

de Montesquieu. Il aimait à pascaliser, comme il disait lui-même. *Mens pulchra in corpore pulchro*[1]. »

Le jeune Lezay n'ignorait pas sa valeur. « Adrien, dit Chênedollé, accorde de l'esprit assez facilement. On n'est pas difficile sur ce qu'on n'avoue pas. Voilà pourquoi il est si difficile sur le génie : il n'en accorde à personne[2] ».

Il avait l'esprit parfois caustique, si l'on en croit le cynique propos que Chênedollé lui impute sur le compte d'une jeune mystique russe, Mme de Krudener[3].

Adrien de Lezay était aussi très lié avec Mme de Montolieu, qu'il connut dans le canton de Vaud où les émigrés étaient en général bien reçus. A cette époque, le bailli de Lausanne, d'Erlach, les protégeait. Selon l'agent français Venet, on comptait alors environ trois mille émigrés dans le seul bailliage de Lausanne.

La célèbre romancière, traductrice du *Robinson Suisse*, nomme souvent et familièrement le jeune Lezay dans ses lettres à Chênedollé.

Lausanne, 19 juillet (1798).

... Je me plains que Préverenges ne soit pas plus près de Lausanne. Adrien n'y est pas en ce moment. Il court les Alpes avec M. de Brenles. Je crois qu'ils reviendront dimanche[4]...

Adrien de Lezay va souvent à Coppet chez Mme de Staël. Il y a dans son esprit quelque chose de tourmenté et de romanesque qui ne déplaît pas à des esprits raffinés tels que Necker et sa fille.

En l'absence du séduisant Marquis, Lausanne semble triste à Mme de Montolieu, qui se console en écrivant à Chênedollé, pour tromper sa solitude.

Lausanne. Dimanche 25 [août 1798].

Il est dit, Monsieur, que la pluye (*sic*) contrariera toujours le désir que j'ai de passer quelques moments avec vous, tant que des profanes en belle poésie m'empêchent de vous entendre réciter vos vers ou lire ceux de l'Abbé Delille; je regrette surtout les premiers et je ne me console de ce retard qu'en espérant que vous y aurez beaucoup ajouté. Il vous reste encore bien des beautés naturelles à décrire dans notre pays, si vous voulez vous charger de le peindre; moi je me charge de vous les indiquer. Il mérite d'être chanté par vous, ce canton bernois que Delille a dédaigné. Votre muse nous vengera et nous n'y perdrons rien si j'en juge par le peu que j'ai entendu. Concevez pourtant que je l'avois deviné ce talent que vous m'avez nié une fois avec trop d'assurance. Je vous le pardonne puisque la confiance a suivi et j'espère qu'à cet

1. Journal de Chênedollé, F. 420 (V.).
2. *Id.*, F. 318.
3. Lezay prétend que Mme de Krud[ener]... dans ses moments les plus décisifs avec son amant, fait une prière à Dieu en lui disant : « Mon Dieu, que je suis heureuse, je vous demande pardon de l'excès de mon bonheur ».
Elle reçoit ce sacrifice comme une personne qui va recevoir la communion.
Journal de Chênedollé, F. 315 (V).
4. Archives du Coisel.

égard-là elle sera complette (*sic*). Ne soyez pas du reste trop en peine de ma pénétration. C'est la seule fois en ma vie que j'aye (*sic*) bien deviné, votre ressemblance avec mon pauvre Montesquiou me fit présumer que vous aviez les mêmes dons du génie.

Adrien revient vendredi soir de Coppet où il a été (me dit-on) très aimable, très causant, très rasé, très propre, enfin très beau et très gentil garçon. L'ambassadrice aussi fait des miracles. Il repartit hier pour Eclepens où il passe 8 jours, puis il retourne à Coppet pour 8 autres jours encore. Il reviendra ici avec M^me^ de Staël le 9 ou le 10 de septembre. J'espère que d'ici là il y aura bien 24 heures sans pluye (*sic*). Laissez-moi espérer que vous me tiendrez votre promesse et qu'aux premiers beaux jours vous m'arriverez avec la compagnie toute entière.

A Mr. Joly, chez le citoyen Galiffe, à Préverenges, par Morges[1].

Pour hâter la venue du poète dont le son de voix « est l'un des plus doux qu'elle ait entendu[2] », M^me^ de Montolieu fait miroiter à l'insouciant Chênedollé l'espoir d'une rencontre prochaine avec M. de Lezay et sa femme.

Jeudi [29 août 1798].

Je crois que si vous voulez revoir Adrien et sa jolie compagne, vous ne devez pas tarder beaucoup à venir le voir et prendre congé d'eux. Ils sont rappellés (sic) vivement. Ce n'est encore que par M^me^ de Staël, mais c'est peut-être assez pour obéir. J'imagine, Monsieur, que vous attendrez un ordre plus positif et plus sûr; mais j'espère pour vous que c'est sur les bords de la Seine que vous chanterez le Léman et pour vous que vous y reviendrez un jour, non plus comme en exil mais comme en bon voisinage. Alors vous m'accorderez peut-être une confiance que je n'ai point sollicitée, parce qu'en général je suis peu curieuse, et que pour une simple connaissance du moment, pourvu qu'on soit aimable avec moi, c'est tout ce que je veux savoir, et là dessus je n'avais rien du tout à deviner mais je vous l'avoue, depuis quelque tems (*sic*) je suis moins raisonnable, est-ce parce qu'on aime à mettre son vrai nom à un grand talent, est-ce parce que j'espère que vous serez pour moi plus qu'une connaissance du moment, est-ce votre aimable et touchante sensibilité sur le plus chéri et le plus regretté des frères; c'est sans doute un mélange de tout cela, c'est plus encore la certitude que votre secret seroit parfaitement en sûreté, cependant je ne vous le demande pas, et sous quelque nom que je vous connaisse, vous êtes également sûr de mon admiration, de mon intérêt, et de ma reconnaissance. Adieu, Monsieur, vous voudrez bien me rapporter quand vous viendrez, mon cher et précieux petit Manuscrit et l'éloge de Mr. de Montesquiou mais me renvoyer la Décade par le premier courrier.

Isab[elle] de M[ontolieu][3].

Le poète semble fuir les amabilités de plus en plus pressantes de M^me^ de Montolieu. Inexact aux rendez-vous fixés, il se dérobe subtilement avec une prudence de Normand avisé aux inquisitions de la Baronne déçue de n'avoir pu le retrouver, même chez Adrien de Lezay!...

Mardy.

Pour le coup, Monsieur, il est bien prouvé que vous êtes un vrai génie, d'abord celui de la poésie, cela n'est pas douteux et j'en ai la preuve dans

1. Archives du Coisel.
2. *Id.* Lettres de M^me^ de Montolieu à Chênedollé (6 octobre 1801).
3. *Id.*

votre portefeuille, et puis encore dans un de ces génies à talisman qui disparaissent tout à coup. Il fait une telle pluye (*sic*) depuis que vous m'eûtes quitté (*sic*) l'autre jour, que moi, pauvre simple mortelle, je n'imaginois pas que personne pût partir et que je vous attendis (*sic*) jusqu'à passé minuit, pensant que si vous aviez été retenu dans la soirée, vous viendriez au moins [dans] votre petite chambre. *J'appris le lendemain qu'on ne vous avoit pas même aperçu chez les Lezai* (*sic*) et tout simplement vous fûtes parti sur un de ces nuages qui se fondaient en eau pour nous.

Vraiment je trouverois assez juste que ce ciel que vous savez si bien peindre en si beaux vers vous fût tout à fait soumis et que le centre brillant de l'Univers et Monarque du jour, le roi brillant des airs brillât toujours pour vous[1]...

Il n'en sera pas ainsi de celui qui se prépare et que je suis si fière de connaître la première. On m'a promis tout le Chant de l'Astronomie. Je viens réclamer Jupiter et ses Satellites, Saturne et son anneau, tous ces mondes que vous faites marcher avec tant d'harmonie, on oublie les misères du nottre (*sic*) en vous écoutant.

Adieu, Monsieur, quand vous voudrez reparaître, la petite chambre de mon fils sera toujours à votre service.

A Mr. Joli, chez M. Galiffe, à Préverenges, par Morges[2].

Cependant l'époque de la libération approchait pour Chênedollé. Ce fut par l'intermédiaire de la famille de Lezay qu'il apprit la réussite des démarches de M^me^ de Staël pour l'obtention de son passeport, avant sa radiation. M^me^ de Montolieu lui fit part de l'heureux événement :

Lausanne (Dimanche).

Mr. de Marnezia a reçu Monsieur, une lettre de son fils qui le charge de hâter votre départ autant qu'il vous sera possible. M. de Brenles me charge de vous dire que votre passeport est arrivé. Ma sœur vous redemande ses livres, moi mes ennuyeuses Décades, et par dessus tout, nous vous redemandons tous quelques moments avant votre départ[3]. Vous trouverez une chambre prête chez moi. Je vais vous attendre d'un moment à l'autre et j'espère que ce ne sera pas trop longtems (*sic*).

Adieu, Monsieur, au revoir.

Isabelle de M[ontolieu][4].

Après le départ d'Adrien de Lezay, Lausanne perdit son meilleur

1. Suit une critique du poème de M. de Marnesia, père d'Adrien de Lezay.

2. Archives du Coisel.

3. Le poète semble toujours se dérober aux avances de la baronne de Montolieu ainsi qu'en témoigne la lettre suivante, qu'il lui adresse, et dans laquelle perce cependant une assez tendre familiarité.

Je suis désespéré de n'avoir pu répondre à l'agréable invitation (Lausanne, dimanche 6 août) de dîner chez votre sœur avec vous et Mr. votre fils que j'aurais fort désiré connaître, mais cela m'a été absolument impossible. J'étais engagé à dîner à Vufflun chez le colonel Charbonnier et il m'a été impossible de m'en dégager. J'aurais bien voulu pouvoir vous prévenir que je ne pouvais accepter votre invitation, mais je n'avais point de laquais pour vous porter ma lettre. Je n'avais que le courrier pour laquais : ce sera donc lui qui vous le portera. Je vois qu'il faut vivre de privations.

J'ai été obligé de me priver d'un dîner que l'aimable Caroline devait embellir de sa personne et du charme de sa conversation. Cela me prouve que je suis un peu plus malheureux que je n'avais imaginé. Il a fallu échanger cet aimable dîner contre un dîner fort maussade à Vufflun, auquel j'étais irrévocablement condamné depuis trois jours. J'aurais bien voulu m'en dégager, mais c'était là chose impossible. Après cela, vantez la politesse ! Je vous renvoye (*sic*) vos livres. J'en ai été minutieusement soigneux. Je désire fort lire l'éloge de M. de Montesquiou. Il mérite d'être connu puisqu'il fut votre ami. — (Archives du Coisel.)

4. Archives du Coisel.

attrait pour Chênedollé. Mme de Montolieu doit se rendre à l'évidence et désespérer de revoir le poète :

Jeudi, 1er janvier 1799.

Je le savois bien, Monsieur, que nous ne vous verrions plus, quand une fois nos amis communs ne vous attireraient plus. Je vous jure que je le comprends ainsi et ne vous en fais pas de reproches, et puis j'espère qu'une fois, vous arriverez pourtant et que vous apporterez tout un chant du plus beau des poèmes, quoi que j'aye (*sic*) mon fils ici, et qu'il occuppe (*sic*) votre chambre, je pourrai également vous donner un lit pas trop bon, mais pour une nuit tout passe en attendant que vous jugiez à propos de nous faire ce plaisir, faites-nous celui de nous envoyer par la Messagerie *l'ouvrage de Mr. de Marnézia* qui le demande avec hauts-cris, celui de Mme de Staël que Mme d'Arbens vous a prêté et l'éloge de Montesquiou, et si vous le pouvez, les Mémoires de Gibbon[1]. Je vous enverrai en échange Marivaux, et de nouvelles Décades... et vous assure de mon bon et tendre souvenir.

Isabelle de Montolieu.

A Mr. Joly, chez Mr. Galliffe, à Préverenges, par Morges[2].

Aprés son retour en France, Chênedollé resta en relations assez lointaines avec Mme de Montolieu qui n'apprit son départ définitif que par Mme de Lezay, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante :

Lausanne, 13 mai 1800.

Je ne perdroi pas un moment, Monsieur, à vous assurer non point de mon pardon, mais de ma bien sincère reconnaissance et de mes excuses pour les peines que je vous donne. J'avois sur votre voyage en Normandie — et par Mme de Lezai (*sic*) et par Mlle Anne Galiffe — et j'étois loin je vous assure, d'avoir la prétention de devoir occupper (*sic*) vos premiers momens (*sic*) après une si longue absence de votre patrie, et de vos premiers intérêts. Mais mon cœur aura toujours celle de n'être pas oublié de vous, et c'est lui surtout qui vous sait bon gré de vous être occuppé (*sic*) avec autant de zèle de mes petites commissions littéraires[3].

Lorsque Chênedollé et Adrien de Lezay l'eurent quittée, Mme de Montolieu n'eut plus que la seule ressource d'évoquer l'aimable souvenir de leur séduisante jeunesse avec Mme de Staël, ainsi qu'elle l'écrit elle-même.

Bussigni, 22 juillet 1800.

Pensez-vous encore aux habitants des rives du Léman ? Il me semble que celles des bords de la Seine ont dû les effacer de votre souvenir. Je demandais l'autre jour à l'Ambassadrice de Suède, si nous vous reverrions. « On ne quitte pas Paris volontairement, répondit-elle, lorsqu'on y est revenu, après en avoir été exilé[4] ! C'était me dire que nous ne vous reverrions plus.

1. Gibbon était célèbre à Lausanne par son obésité. Chênedollé, dans son *Journal*, raconte l'anecdote suivante :

Mr. Gibbon avait la plus étrange figure qu'on eût jamais vue. Ses pieds étaient tout ronds, ses jambes toutes rondes, ses cuisses toutes rondes, ses mains toutes rondes, son nez tout rond, ses joues toutes rondes, c'était une agrégation de petites boules.

Un jour, dans une déclaration anonyme, il tomba aux pieds de Mme de Montolieu. Il ne put jamais se relever. Mme de Montolieu l'y laissa près d'une heure, puis elle sonna en disant : « Relevez Monsieur ». — (Fo 262-268.)

2. Archives du Coisel.

3. *Id.*

4. Mme de Staël, éminement sociable, considérait l'exil de Paris comme le plus cruel des châtiments.

Je crois que je dois vous remercier d'avoir manqué à l'aimable promesse de m'écrire que je reçus de vous au moment de votre départ. J'aurais apris (*sic*) à vous connaître mieux et je regretterais davantage de ne pas cultiver personnellement (*sic*) votre connaissance. Nos vallons et nos montagnes attendent, pour être chantés par vous, que le charme de Paris ait perdu de sa nouveauté. Je n'ai point oublié que nous avons formé ensemble le projet de faire une course alpestre, mais je pense que ce projet se perdra dans les nuages qui couvrent la cime des monts. Nous méditons, ma sœur et moi, de faire un petit voyage à la vallée de Joux et d'aller réciter aux pieds des rochers d'où s'échappe la rivière de l'Orbe la belle description que vous en avez faite. Il vaudrait mieux y être avec le poète (*sic*) il vous en fairoit (*sic*) si bien sentir les beautés ! J'ai envie de vous dire que nous ne réaliserons ce projet qu'à la fin d'aoust (*sic*). C'est une espèce de rendez-vous que je vous donne ; il est probable que vous y manquerez sans vous croire parjure.

Mme de Staël, satisfaite de ses succès dans la haute littérature, veut essayer du genre romanesque[1]. Elle y réussira sans doute, mais elle devrait laisser parcourir cette petite carrière à celles qui ne peuvent entrer dans celle qu'elle vient de parcourir si brillamment. Avez vous été content de son dernier ouvrage[2] ? Il a beaucoup d'approbateurs (*sic*) et, d'après ce qu'en disent les journaux français, il a été très goûté à Paris. Elle a beaucoup gagné pour la clarté du style et la netteté des idées. De l'aveu même de ceux qui se vantaient de la comprendre dans ses autres ouvrages, j'ai toujours été étonnée qu'elle eût autant de clarté dans la conversation et d'obscurité dans ses écrits. Elle répondit à quelqu'un qui lui en faisait la remarque : « que ceux qui ne la comprenaient pas, n'était pas dignes de la lire ». Elle en a pensé, en faisant cette dernière composition, comme tous les grands auteurs, que le véritable génie doit être à la portée de tout le monde. Son avant-propos est bien amphigourique... mais voilà que je vous dis ce que vous avez pensé avant et beaucoup mieux que moi.... Adieu, Monsieur, recevez les compliments très empressés de

l. de Bottens [de Montolieu][3].

Mme de Staël, à Paris comme en Suisse, témoigna toujours à Adrien de Lezay la plus haute estime :

« Je ne voudrais rien faire, lui écrivait-elle après le 18 Brumaire, au début de son opposition à Bonaparte, que votre noble caractère pût désapprouver, mon cher Adrien, et le désir de conserver votre estime me servirait de guide si mes propres lumières me manquaient[4] ».

C'est chez Mme de Staël, dans cette atmosphère de vibrante intellectualité, que Mme de Beaumont rencontra M. de Lezay. Il avait trente ans comme elle. C'était aussi un délicat, un maladif comme François de Pange. Sous cet aspect fragile, il cachait la même vigueur d'intelligence, sans posséder toutefois cette noblesse du caractère, cette élévation de l'âme qui inspiraient à Mme de Staël, tant d'admiration dans l'étude et dans l'amitié.

1. Elle prépare *Delphine*.
2. De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.
3. Archives du Coisel.

Chênedollé, dans son *Journal*, parle durement de Mme de Montolieu.

Les femmes libertines ont toutes le cœur mauvais. Mme de Crouzas a épousé en secondes noces M. de Montolieu, qu'elle a pris pour sa fortune. Aujourd'hui il est tombé en paralysie. Voici la pitié qu'elle a : « Mon pauvre Montolieu, qui est aujourd'hui imbécille (*sic*) dans son lit, a été aimable », Quel ton catin Voilà les femmes. Quand on n'est plus l'instrument de leur plaisir, elles méprisent. — (Fo 505 [v].)

4. Bardoux, *La Comtesse Pauline de Beaumont*. Calmann-Lévy, 1889, p. 379.

Tel quel, cependant, il ne lui déplaisait pas. Dans ses lettres à Joubert avec qui elle ne déguise rien, elle cite plusieurs fois son nom avec estime, presque avec admiration[1].

Il multiplia ses visites à Pauline et devint amoureux d'elle. « Je vous dirai quelque jour, écrit-elle à son confident de Villeneuve, la cause de ses assiduités, elle est vraiment plaisante. »

Cette cause, nous la devinons aisément. Mais Pauline était au-dessus de la coquetterie, par son indicible tristesse et par sa volonté de n'accorder qu'une fois son cœur fébrile qui la dévorait et consumait sa frêle enveloppe.

* * *

Jusqu'en 1800, la vie de Mme de Beaumont n'a été que vaines souffrances et que stérile attente. Elle a trente-deux ans. Les chagrins ont maigri et pâli son visage encadré par la coiffure à la mode du Directoire. Sa taille est svelte, son regard tendre noyé par les larmes s'est encore adouci « comme un rayon de lumière à travers le cristal de l'eau ». Elle semble n'être retenue à la vie que par quelques liens prêts à se rompre. Mieux qu'à son ami Joubert encore, on pourrait lui attribuer le mot de Joséphine de Châtenay : « Elle avait rencontré un corps et elle s'en tirait comme elle pouvait ».

Le salon bleu de Pauline devint bientôt le lieu de réunion de la société aristocratique et intellectuelle du temps. Toutes les questions sont agitées dans ce petit cénacle à peine éclairé d'une lampe et dont Saint Germain et sa femme, témoins des anciennes splendeurs de l'Hôtel des Montmorin et de la misère de la chaumière de Dominique Pâquereau, sont les serviteurs très sûrs.

Mme de Beaumont éprouve, pour distraire son ennui, le besoin de se passionner pour toutes les formes du talent et du génie ! Elle est une excitatrice merveilleuse pour les esprits distingués qui l'entourent. Quand elle paraît au milieu de ses amis, enveloppée d'un grand châle blanc, toute mignonne et rehaussée par l'élégance de son allure, la pâleur extrême de son teint qu'illuminent deux yeux trop vifs, fait songer à une ombre douloureuse qui semble devoir bientôt s'évanouir. Mais déjà la conversation s'anime et l'on ne peut s'empêcher d'admirer la richesse de ses pensées et la pétulance de son esprit. Elle règne vraiment en souveraine sur cette élite, sur « la petite société ».

Fontanes rapporte les échos extérieurs. Il rappelle ses souvenirs d'émigration et parle souvent d'un jeune Breton qu'il connut à Londres et qui doit venir à Paris pour y achever un ouvrage important. D'abord conduit chez Joubert, il est présenté ensuite à la Comtesse.

Chateaubriand a comme elle trente-deux ans, une tête et un front

1. Il parle dignement de votre héros, de Bonaparte : il le fait admirer. C'est une autre manière de voir que Fontanes, mais c'est le même résultat : grandeur et justesse. (*Id.*, p. 379).

superbes, un regard profond, et, quand il le veut, d'après le témoignage de Molé, un sourire irrésistible. C'est encore l'enfant sauvage des bois de Combourg. Les savanes de l'Amérique, le dénuement de l'exil, tout a contribué à développer en lui une imagination précoce et prestigieuse. Il n'a pas encore été gâté par la gloire et par l'amour. Il est alors, selon l'expression du fin psychologue Joubert « un aimable et bon garçon, très gai, très égal et très modeste ». Il rend visite à Mme de Beaumont deux fois par jour. Leur conversation prend l'allure d'une confidence. Ils ont bien des points communs : une haute origine, des malheurs de famille et une vie conjugale manquée. Ils sont affligés tous deux d'une incurable mélancolie. La tristesse de René provient d'un désaccord entre son imagination fastueuse et l'indigente réalité. Celle de Pauline, plus sincère sans doute, a pris sa source dans une destinée trop cruelle.

Le soir, la petite société se réunit et « l'Enchanteur » lit à haute voix les pages encore inédites d'*Atala* et de *René* ». Alors, la séduction de l'homme se complète de celle de l'artiste. Après avoir entendu le célèbre passage : « Levez-vous vite, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie », Pauline fit à Mme de Vintimille [1] cette confidence : « Le style de Monsieur de Chateaubriand me fait éprouver une espèce de frémissement d'amour ; il joue du clavecin sur toutes mes fibres ».

Après des années aussi douloureuses et vides, la Comtesse de Beaumont semble s'éveiller à une vie nouvelle. Désormais son existence a un but, sa passion un objet. Le séjour de Paris, qu'elle fuyait volontiers l'été pour le Mont-Dore, lui devient délicieux. La présence de René y met un enchantement auquel elle ne sait plus renoncer. Un jour, Chateaubriand lui présente sa plus jeune sœur Lucile.

Mlle de Chateaubriand aimait tout ce qui était cher à son frère. Elle chérit Pauline. Mme de Beaumont ne put rester indifférente à la tristesse poignante de l'étrange et belle veuve du Comte de Caud. Elle l'adopta comme une sœur plus faible et s'efforça de la réconcilier avec la vie. Ne voulut-elle pas la marier avec le poète Chênedollé, qui en était fort épris ?...

Le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg offrait à ses habitués, une fête continuelle de l'intelligence. Le génie de Chateaubriand s'y acheva. Il s'adoucit, se fondit et devint, selon l'expression de Joubert « semblable à ce fameux métal qui, dans l'incendie de Corinthe, s'était formé de tous les autres métaux [2] ».

René retrouvait là Fontanes, Joubert, Chênedollé, les conseillers et les admirateurs qui joignaient au jugement le plus sûr, le plus grand désir de son succès.

1. Sur Mme de Vintimille, cf. : A. Beaunier, « Lettre à Mme de Vintimille ». (*Le Masque d'Or*, 1911) ; Mme Paul de Samie, « Joubert, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, octobre-décembre 1935).
2. Note de Chênedollé. Archives du Coisel.

Un petit billet non daté, de Pauline au poète, montre bien le souci qu'elle a de grouper autour de René, ceux dont la présence lui est utile ou agréable :

Dimanche soir [1801].

C'est bien ridicule de ne pas profiter d'un jour que vous voulez bien m'accorder lorsque vous vous rendez si rare. Mais Mr. de Chat[eaubriand] (*sic*) avait oublié un engagement chez Fontanes et je ne voudrois pas vous séparer. Soyez donc assez bon pour me donner mardi ou mercredi le plutôt (*sic*) sera le mieux. Dites votre choix à Mr. de Chateaubriand et ne profitez pas de ce contretemps pour redevenir le plus ours des ours.

Salut à votre ourserie,
M. B.

A Monsieur Chênedollé, rue du Bacq[1] (*sic*).

C'est peut-être aux louanges de Pauline, que René était le plus sensible ; il en recevait un très fécond encouragement. Elle vibrait avec des nerfs de femme et d'amante aux effets merveilleux qu'il tirait de l'alliance des mots, aux harmonies musicales dont il avait le secret.

Atala parut en avril 1801. Le succès passa les espérances de Pauline. « L'Enchanteur » devint à la mode. Son nom franchit les frontières avec quatorze traductions en langues étrangères.

L'auteur, désormais célèbre, après avoir publié sur la Littérature anglaise, particulièrement sur Young et Shakespeare, des observations que lui avait suggérées Mme de Beaumont, jugea l'heure favorable pour faire paraître son grand ouvrage d'apologétique religieuse. Pauline, formée à l'école de J.-J. Rousseau, n'était pas mystique. Elle avait trop vécu parmi l'aristocratie sceptique du XVIIIe siècle, pour n'en avoir pas subi l'influence. Mais elle était trop supérieurement intelligente, pour ne pas comprendre l'importance d'une œuvre comme le *Génie du Christianisme*, au moment où il était annoncé.

Pauline chercha près de Paris, l'ermitage propice au travail de René et à son amour. Elle le trouva dans la retraite de Savigny.

L'on connaît, par les *Mémoires d'Outre-Tombe*, la fuite charmante des amoureux et leur arrivée intempestive dans la maison du respectable M. Pigeau. Délicieuse retraite ! Pauline rêva d'y vivre et d'y mourir près de son bien-aimé, comme une prêtresse hindoue, dans sa hutte solitaire au bord du Gange[2]. Ils n'y restèrent que sept mois[3].

Elle eût voulu toujours garder René dans l'ombre de Savigny. La

1. Archives du Coisel.

2. Mme de Beaumont dans sa *Correspondance* et Chateaubriand dans ses *Mémoires* ont les mêmes scrupules de convenance relatifs à cet épisode de leur vie. Elle cherche à présenter d'une façon décente et mondaine sa tendre aventure avec René. Lui aussi cherche à donner le change et feint de partager la retraite de Savigny avec Mme de Beaumont et d'autres amis. En réalité, leur ermitage était bien le refuge d'un très vibrant poème. Le ravissement de Pauline était précisément la source vivifiante de l'exaltation de René : c'était la voix divine de la Muse indispensable au poète !...

3. De mai à décembre 1801.

lassitude ne venait pas. « Nous menions une vie si douce, dit Chateaubriand, que nous formions le projet enchanteur de la continuer. »

Quelques invitations appelèrent le futur apologiste du Christianisme dans les châteaux du voisinage qui se rouvraient l'un après l'autre. Pauline accompagnait René. Elle était libre, récemment divorcée, un peu jalouse, fière de sa conquête et « toute prête à défendre les droits de l'amour et les privilèges du génie ».

Elle se rendit avec lui au Marais, chez Mme de la Briche, belle-mère du comte de Molé. Vêtue d'une légère robe de toile, les cheveux coupés à la Titus, elle batifolait à la brume autour de l'étang, au grand dommage de sa frêle santé et semblait repartie pour une nouvelle vie.

Cependant, la façon dont « le *Génie du Christianisme* se composait, tenait de la magie ». L'histoire des moines, qui ennuyait mortellement Pauline, était devenue sous la plume de l'Enchanteur, une source de poésie grandiose. Il y avait une sorte de miracle dans ce don qu'il possédait de rassembler des traits épars et de les sublimer [1].

Pauline souhaitait prolonger en Bourgogne, sous le regard indulgent de son ami de Villeneuve, le rêve ébauché à Savigny. Elle aurait voulu montrer à René les lieux où s'était déroulé le drame de sa vie : Theil, Passy-sur-Yonne, la chaumière de Dominique Pâquereau.

Hélas ! son livre achevé, Chateaubriand sans perdre de temps, sollicita un poste diplomatique. Le rôle de champion du Christianisme qu'il s'était assigné et l'intérêt de sa carrière future qu'il envisageait, l'incitaient à se rapprocher de sa femme, qu'il avait quittée depuis dix ans [2].

A la fin de novembre 1801, la comtesse de Beaumont réintégra son appartement de la rue Neuve-du-Luxembourg, un peu plus triste et un peu plus souffrante, sans doute. Ses amis se regroupèrent autour d'elle pendant l'hiver. Chaque soir, ils se réunissaient dans son salon, entre sept et onze heures. Chateaubriand s'était installé près d'elle, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Étampes, « dans un logement charmant » au dire de son amie, « mais bien haut » !...

Après la publication de son *Génie du Christianisme*, René, désormais, reçoit les adulations de tout un chœur féminin, d'âges et de types variés. Il peut croire aux réalisations multiples, de son ancienne Sylphide de Combourg !...

La gloire littéraire ouvrit à Chateaubriand la carrière diplomatique. On lui offrit le poste de *premier secrétaire d'ambassade* à Rome. René était incertain sur la conduite à suivre. Il prétend, dans ses

1. C'est à Mme de Beaumont que Joubert confie la mission délicate d'éclairer son compagnon de solitude. Elle eut donc sa part dans cette création ; on lui attribue généralement la délicate et mélancolique poésie qui est le plus subtil parfum du *Génie du Christianisme*.

2. Sans délai, il écrivit au mois d'octobre 1801, à Mme de Chateaubriand, pour lui offrir de reprendre la vie commune. De sa réponse devait dépendre le voyage de René à Villeneuve... Mme de Chateaubriand accepta.

Mémoires, qu'il aurait peut-être refusé, sans la pensée que le climat de l'Italie serait favorable à Pauline. Anxieuse, elle attendait la fin de ces négociations.

Le jeune apologiste se rendit à Lyon, pour mettre fin à une contrefaçon de son ouvrage... Mais il s'en fut en Bretagne, annoncer à Mme de Chateaubriand, son entrée dans la diplomatie. Bien entendu, Pauline ne s'en douta pas. René en est déjà avec elle à la dissimulation... et ce qui est pire encore en amour... à la pitié !... Il mande à son ami intime, le poète Chênedollé, confident habituel de ses liaisons sentimentales et consolateur à l'occasion des belles affligées, d'écrire en son absence, rue Neuve-du-Luxembourg. « Ne parlez pas, lui recommande-t-il, de mon retour par la Bretagne... Je suis à Avignon et je reviens en droite ligne à Paris [1]. »

Pendant cette large équipée de l'infidèle René, que fait la pauvre « Hirondelle » ? Elle part à Luciennes chez Mme Hocquart, qui lui rappelle le souvenir douloureux de son frère Calixte [2]. Mais Luciennes, qu'elle aimait tant autrefois, n'a plus le charme d'antan. La campagne est desséchée et la société l'ennuie. Il n'y a plus désormais pour elle qu'une seule présence possible : celle de « l'Enchanteur !... » Hélas ! la pauvre « Hirondelle » se meurt dans un engourdissement fort triste !...

A la fin de mai 1803, Chateaubriand rejoignit son poste d'attaché d'ambassade en Italie. A Paris, rue Neuve-du-Luxembourg, le dieu n'étant plus là, la petite société se dispersa, le temple fut déserté. Depuis quelques mois, Pauline avait bien changé. Sa démarche s'était alanguie et sa conversation était désormais moins vive. Son caractère assez doux naguère avait pris une sorte d'impatience qui tenait à la violence de sa passion malheureuse.

Le poète Chênedollé, sur le point d'épouser la sœur de Chateaubriand, était devenu un familier de la comtesse. La sensibilité douloureuse de Pauline avait accueilli fraternellement la mélancolie de l'exilé. La sympathie qu'il inspirait à Chateaubriand détermina sa confiance. Pauline lui avoua son amour pour René et souhaita de l'unir à Lucile. Désormais, elle est tout acquise au poète qui devient son confident intime. Il est avec Mme Hocquart, la personne dont la présence lui apporte le plus de réconfort. L'une évoque sa jeunesse, et son frère Calixte qui avait emporté à l'échafaud le petit ruban bleu — modeste hommage — que Mme Hocquart lui avait laissé dérober un soir à Luciennes. L'autre lui parle de l'absent.

A la suite d'une visite que lui fit le jeune Virois, elle lui écrit :

[12 juin 1803.]

A peine, Mr. Chênedollé a-t-il été hors de chez moi, que je me suis ressou-

1. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son Groupe littéraire sous l'Empire* (Garnier, 1861), t. II, « Chênedollé ».

2. Le plus jeune frère de Mme de Beaumont, Calixte de Montmorin, qui aima Mme Hocquard, et fut guillotiné avec sa famille pendant la Terreur.

venue d'avoir demandé à dîner à Mme Hocquart pour le 23 prairial, c'est-à-dire pour demain mardi. Voilà ce que c'est d'être étourdie, et d'avoir leur manière de compter. Mais j'ai bien une autre inquiétude, c'est que M. Chênedollé ne se fût trouvé fatigué de sa sortie d'hier. Il m'avait promis que je le verrais aujourd'hui. Je le prie donc de me donner de ses nouvelles, de me pardonner mon étourderie et de choisir, demain excepté, tous les jours qu'il voudra. Je suis bien sûre de n'être engagée pour aucun.

Ce lundi soir[1].

Chateaubriand, secrétaire de légation à Rome, entretient une correspondance assez suivie avec Chênedollé, alors un de ses plus intimes amis. De Lyon, il donne au poète, sur la partie matérielle du voyage, des renseignements précis.

Le voyage d'Italie est très peu cher. Il y a de Lyon à Florence, une diligence qui passe par Milan et vous rend à Florence pour cinq louis. On se charge de vos bagages et on est, dit-on, parfaitement traité. De Florence à Rome, on trouve des cabriolets qui vous mènent en deux ou trois jours à Rome à un prix très modique. De sorte que vous arrivez au Capitole pour dix louis au plus.

Le passage du mont Cenis et les environs de Turin le déçoivent un peu ; mais il subit l'enchantement de la plaine lombarde, qu'il traverse en juin, à l'heure splendide où l'été n'en a pas encore atténué le coloris sous ses poussières. Il remarque combien les auberges italiennes sont mieux tenues que les françaises. Sauf dans l'extrême sud, le moindre bourg italien a un albergo, une osteria, où l'on est certain de trouver à peu de frais une chambre propre et de la bonne nourriture.

Mais il oublie tout cela dans l'émotion qu'il éprouve en entrant à Rome. La campagne et ses ruines offrent de merveilleux thèmes « au plus grand trouveur d'images de la Littérature française[2] ». Si bien, qu'on ne saurait évoquer aujourd'hui les horizons de l'*agro romano* sans apercevoir Chateaubriand, drapé dans une ample redingote, accoudé à une colonne brisée, les cheveux au vent, comme dans le portrait de Girodet !...

Il arrive parfois à notre voyageur de glisser dans le courrier de Pauline, une missive à l'adresse de Chênedollé, qu'elle lui transmet fidèlement.

Paris [juillet 1803].

J'envoie à Monsieur Chênedollé une lettre de M. Ch[ateaubriand]. Je le prie de me faire donner fidèlement de ses nouvelles. J'irois en savoir moi-même, si je [ne] craignois de le gêner et peut-être aurois-je déjà surmonté cette crainte si l'on ne m'eût dit qu'il devoit sortir incessamment. Je lui fais mille amitiés.

M[ONTMORIN] B[EAUMONT][3].

La comtesse de Beaumont, fatalement atteinte par le grand mal qui

1. Archives du Coisel.
2. Jules Lemaître, *Chateaubriand.*
3. Archives du château du Coisel.

la minait, se disposait à partir au Mont-Dore pour prendre les eaux. Avec cette tristesse infinie que son affection rendait encore plus douloureuse, elle avait annoncé son voyage à Chênedollé, « le Corbeau de Vire ».

23 Messidor [13 juillet 1803].

Mon départ s'approche d'aujourd'hui en huit, peut-être, ou sûrement de lundi en huit. Je n'ai point de nouvelles d'Italie. Je suis inquiète. Je fais mes préparatifs à contre cœur. Je ne sais ce que cela va devenir. Je n'irois sûrement pas aux eaux, *si je ne devois aller plus loin*... J'espère au moins que tout ira bien pour vous, que déjà vous vous portez mieux. Je me meurs de fatigue et je tousse plus que jamais. Monsieur Joubert est parti, Madame de Vintimille[1] aussi. Je suis seule. Je n'ai cependant pas trouvé le moyen d'écrire à Lucile[2].

Une tristesse infinie émane de ces lignes. Celle qui les a tracées semble ne plus avoir en ce monde qu'un objectif : rejoindre l'absent bien-aimé. Mais aura-t-elle la force nécessaire, pour aller jusqu'à Rome?...

Pendant les dernières semaines que Mme de Beaumont devait passer à Paris, Gueneau de Mussy[3], l'un de ses jeunes amis, lui ayant apporté un article du *Mercure* relatif à Chateaubriand qu'elle avait sollicité, fut frappé de sa débilité.

Plus rien ne retenait Pauline à Paris. Elle allait partir aux eaux, lorsqu'elle fut retardée par « une sottise » de Chateaubriand[4]. Toute frémissante d'inquiétude, la pauvre malade adresse au président du Corps législatif, une supplique très déférente, mais où perçait son émoi et sa tendre sollicitude pour le jeune secrétaire d'ambassade. L'affaire fut arrangée et l'orage conjuré... Néanmoins, Pauline ne partit pas. Qu'attendait-elle donc ? Sans doute l'appel de Chateaubriand.

Parfois l'oublieux voyageur l'invite à le rejoindre..., parfois aussi, dans le même temps, il en invite une autre... la marquise de Custine[5]... ou même Mme de Chateaubriand, dont il songe à faire une ambassadrice !...

C'est dans les lettres de Mme de Beaumont à Mme de Staël, que nous retrouvons l'écho le plus fidèle et le plus douloureux de son chagrin d'alors.

Il y eut, en 1803, une crise financière terrible. Plusieurs banques sautèrent. La faillite de la banque de « l'Age et Chaumont », faillit

1. Cf. Mme Paul de Samie, « Joubert, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-septembre 1935).
2. Archives du château du Coisel.
3. Cf. Mme Paul de Samie, « Un ami de Chateaubriand, Gueneau de Mussy » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-septembre 1933).
4. Il avait pris l'initiative, en arrivant à Rome, d'aller rendre visite à l'ex-roi de Sardaigne. Heureusement que l'ambassadeur avait commis la même faute. Mais Chateaubriand, soucieux, pria son amie d'intervenir auprès de Fontanes.
5. Mme Paul de Samie, « Chateaubriand et la marquise de Custine » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, avril-juin 1937).

ruiner Pauline. Elle demeura six mois aux ordres des gens d'affaires[1].

Cependant, Joubert la pressait de quitter Paris. Son affection veillait de loin anxieusement sur Pauline. Il ne souffrait aucune excuse. Il exigeait qu'elle partît au plus vite. Craignant ses reproches, elle lui écrit le 24 juillet 1803 :

Je ne voulois vous écrire que pour vous dire : Je suis partie. Le guignon en ordonne autrement. Vous allez voir si c'est ma faute. Il étoit impossible que je partisse le jeudi et, le lundi, il n'est pas question de diligence pour Clermont. Ce n'est que le mercredi et c'étoit le dimanche. Or, j'avais réservé beaucoup de choses pour cette veille de départ ; ainsi, me voilà rejetée bien loin. J'en aurois presque pleuré. Ces deux jours vont me paroître deux années, non pour l'ennui, mais pour la fatigue. Je suis excédée au point d'attendre du repos de la diligence même[2].

L'excellent M. Julien, l'un des fidèles habitués de la rue Neuve-du-Luxembourg, veilla sur ses préparatifs de départ.

Le jeudi 28 juillet 1803, enfin, la Comtesse de Beaumont prit la route de l'Auvergne !...

*
* *

En arrivant à Fontainebleau, Pauline était si lasse qu'elle ne croyait pas pouvoir continuer son voyage. Les passants regardaient avec intérêt son visage pâli, ses yeux cernés par la maladie. « Madame est bien malade », disaient-ils avec une pitié curieuse. Elle en était tout impatientée. De Clermont, qu'elle atteignit le 2 août 1803, elle envoya au frère de Joubert, la relation de son voyage.

Je commence par une haute réparation à Monsieur La Fond. Un pressentiment très juste, me disoit qu'il devoit avoir raison. Mais Saint-Germain affirmoit tellement la chose, que je n'osois plus rien dire et ce n'est que le Dimanche, lorsque j'ai envoyé retenir des places pour le mercredi que toute l'erreur s'est découverte et je suis entrée en fureur; il ne partoit point de diligence que le vendredi.

Je craignois que ce ne fut une nouvelle erreur. J'ai voulu m'en assurer moi-même et je suis partie sans faire aucune question; et me trompant à mon tour, j'ai été dans la rue des Fossés-Montmartre. Là j'ai demandé la diligence de Clermont. Il n'en étoit pas question; on m'a proposé un cabriolet pour Moulins. J'ai accepté et me voilà partie jeudi à onze heures du matin[3].

A peine arrivée au Mont-Dore, Pauline est désespérée. Les montagnes l'écrasent; le sentiment de son isolement l'obsède... Elle est comme le temps, sombre et maussade. Elle essaie de donner le change

1. Elle écrit à Mme de Staël, le 18 juillet 1803 : « Coppet même ne m'offrirait, dans l'état où je suis, que des regrets. Je suis incapable de jouir de la société, de l'amitié, de toutes les consolations de la vie. Je suis presque morte !... » (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II.)
2. Archives de la famille Paul du Chayla.
3. Archives du Chayla.

à Joubert dans ses lettres pour ne pas l'alarmer[1]. C'est à son Journal qu'elle confie sa détresse[2].

Quel désespoir profond et quelle fermeté d'âme cependant trahissent ces lignes douloureuses. Pauline ne se sentait plus aimée de Chateaubriand et elle savait que les jours de félicité vécus à Savigny seraient sans lendemain. Elle n'ignorait pas les intentions de l'ambitieux secrétaire d'ambassade de se réunir à sa femme, dès que sa situation stabilisée le permettrait. Or, elle ne l'était guère. Il était alors au plus mal avec son ambassadeur. Le Cardinal Fesch haussait les épaules quand il apercevait la signature de Chateaubriand. Cette défaveur était pour Pauline une source d'inquiétude constante, car l'abnégation de ses sentiments pour René semblait grandir à mesure qu'elle descendait les marches de son propre tombeau.

Ses lettres lui arrivaient toujours, chargées d'émotions les plus contradictoires et les plus imprévues... tantôt mécontente et boudeuse, tantôt d'une inconcevable gaieté... mais toujours si originales et si troublantes pour elle!...

Lorsqu'il lui décrivait les beautés de Rome et la séduction profonde que cette ville apporte aux âmes élevées, en les transportant dans les sublimes régions de l'art, elle le comprenait merveilleusement!...

Avec quelle ferveur elle dut lire la promenade dans Rome au clair de lune[3]. Elle aimait déjà la beauté des lignes de l'horizon romain, sa lumière si pure et si douce, telle qu'on la retrouve dans les paysages de Claude Lorrain.

Que n'aurait-elle donné pour voir, aux côtés de René, le soleil se coucher à la Villa Borghèse, sur les cyprès du mont Marius, ou sur les pins de la Villa Pamphilie et pour goûter cette grande scène de la fin du jour avec l'incomparable artiste, dans le plus énivrant nocturne.

Son âme était bouleversée par cette poésie du passé, par ces descriptions archéologiques, où le magicien excellait et dont il semblait vouloir lui faire la confidence. En définitive, s'il la jugeait digne à ce point de partager ses plus subtiles émotions d'art, s'il espérait que les souffles de la Sabine devaient être favorables à ses bronches délicates, n'était-ce pas le plus sûr témoignage de sa tendresse?...

Il ne lui disait pas que son imagination se plaisait à voir « dans une

1. J. Bardoux, *op. cit.*, p. 358-361.

2. « Ce serait aller contre mon but, donner la mesure de mes souffrances et laisser une blessure trop douloureuse dans l'âme que j'ai jugée digne de m'appuyer dans mes maux... Que deviendrai-je? Où me cacher? Quel tombeau choisir? Comment empêcher l'espérance d'y pénétrer? Quelle puissance en murera la porte? M'éloigner en silence, me laisser oublier, m'ensevelir pour jamais, tel est le devoir qui m'est imposé et que j'espère avoir le courage d'accomplir. »

3. « Du haut de la Trinité du Mont, les clochers et les édifices lointains paraissent comme les ébauches effacées d'un peintre, ou comme les côtes inégales vues de la mer, au bord d'un vaisseau à l'ancre...

« Le Cours : calme et blancheur des bâtiments, profondeur des ombres transversales...

Que se passait-il il y a dix-huit siècles, à pareille heure et aux mêmes lieux?... »

bonne fortune de rencontre, la statue elle-même d'une antique déesse, descendue de son piédestal et se promenant autour de son temple ».

Il ne le disait pas... mais elle le pressentait!...

Certes, les ruines grandioses du Forum, les portiques du Colisée, les silencieuses galeries de la Villa Adriana, les longues arcades festonnées de lierre et tant de vestiges glorieux, devaient séduire une intelligence cultivée et une sensibilité meurtrie comme celles de Pauline... Mais le souverain attrait qui l'emportait vers l'Italie, c'était la présence de René et le désir de revivre près de lui, dans un pays de rêve, les douces intimités de Savigny dont elle gardait en son cœur, le nostalgique souvenir.

Elle dut lutter contre elle-même, contre sa propre faiblesse et surtout contre l'hostilité de son entourage avant d'entreprendre son périlleux voyage.

Fontanes ne dissimula pas sa méchante humeur[1]. Lucile approuvait Pauline[2]. Joubert avec sa fine intuition, avait bien deviné que « le vent du désert et le froid de l'isolement » étaient pour la jeune femme le mal le plus funeste[3].

Mme de Beaumont a des heures de découragement. Elle se laisse aller à prononcer des mots touchants par leur poétique faiblesse : « Je tousse moins, écrit-elle au poète Chênedollé, mais il me semble que c'est pour mourir sans bruit, tant je souffre d'ailleurs, tant je suis anéantie!... »

Enfin, elle quitte le Mont-Dore le 5 septembre et elle s'arrête dans la ville de Clermont-Ferrand. Elle se plut dans sa nouvelle résidence, car elle se rapprochait de « l'Enchanteur », et puis ne se retrouvait-elle pas dans son pays d'origine, la province des Montmorin? Aussi Clermont lui semble-t-il très pittoresque, avec son cirque de montagnes, sa fière cathédrale en lave de Volvic et ses points de vue admirables.

Les premiers jours, elle put croire que les eaux lui avaient rendu la santé. Illusion trompeuse. Après une courte accalmie, la toux revint plus tenace et plus épuisante. Néanmoins, elle partit pour Lyon. En septembre 1803, sur le point d'arriver en Italie, elle écrivit encore au

1. Il se montrait jaloux de la réputation du jeune attaché d'ambassade et il craignait que la publicité donnée à l'amour de Mme de Beaumont pour lui ne portât ombrage à sa réussite littéraire et diplomatique. Déjà le Sanglier d'Erymante avait grondé lors de la retraite à Savigny. Ce fut bien pis, lorsqu'il connut son projet de départ pour Rome.

2. Elle aimait trop René pour ne pas s'intéresser passionnément à tout ce qui lui était cher. « Mon frère m'a mandé qu'il espérait vous voir en Italie, lui écrit-elle le 30 juillet 1803... Je ne lui céderai pas le bonheur de vous aimer: je le partagerai avec lui toute ma vie. »

3. ... « L'indifférence pour quoi que ce soit, est en vous un mauvais signe. Mais j'espère que les baisers vous en guériront. Je dis les baisers et non pas les eaux. J'ai plus de foi pour vous en eux qu'en elles. Je crains bien, cependant, que ces baisers et le temps ne soient trop chauds les uns pour l'autre. Vous nous direz tout cela (15 août 1903). »

poète Chênedollé. Sa lettre exhale une dernière plainte faible et résignée :

Écoutez-moi, n'ayant jamais mis dans ma tête qu'une lettre, dont j'ai bien donné l'adresse, se perdît, j'ai dû croire que vous mettiez bien peu d'intérêt à moi, puisque vous ne me demandiez pas de mes nouvelles. J'avoue que j'étois blessée. Vous m'aviez accoutumée à compter sur votre amitié et je sens que vous me la devez par l'intérêt que vous m'inspirez constamment. La lettre que j'ai reçu (*sic*) a tout réparé. Je vois que vous avez reçu celle de Mr. de Ch[ateaubriand] et qu'elle a fait sur vous l'effet qu'elle devait faire; elle ne m'a pas moins affligée. Vous ne me dites pas ce qui vous a fait renoncer à Michaud[1]. Vous ne me dites rien de cette pauvre Lucile, au moins sa position est-elle moins tourmentée. Elle ne m'a pas écrit une seule fois au Mont d'Or (*sic*). Quel parti prendra-t-elle? Je me suis trouvée un moment bien des eaux. Un rhume que j'ai pris en les quittant m'en a fait perdre tout le fruit. De plus, je suis tombée malade à Lyon, de sorte que je pars plus faible et plus maigre que vous ne m'avez laissée. N'importe, pourvu que j'arrive, c'est là le point important. Adieu, je vous plains, je vous laisse avec regret dans une position pénible. Ne m'oubliez pas, je vous écrirai en arrivant, si j'arrive[2]!...

Quelle tristesse poignante dans ces quelques lignes!... Pauline fait une discrète allusion à la peine de Chênedollé, abandonné par Lucile de Chateaubriand qui lui avait promis de l'épouser. Ne souffre-t-elle pas par le frère, comme le poète avait souffert par la sœur? N'est-ce pas cette similitude de leur destinée qui rapproche un instant l'aimable et douloureuse jeune femme de Chênedollé et la fait se pencher vers lui si pitoyable?

Joubert écrivit à Pauline, le 14 septembre, une lettre pleine de sollicitude. Il la supplie de se ménager, de prolonger sa vie. Il espérait encore qu'elle viendrait se reposer à Villeneuve. Elle n'avait plus que quelques jours à vivre. Les donnerait-elle à l'amitié ou à l'amour? Ce fut la passion qui l'emporta. Pauline s'en fut vers Rome ou plutôt vers René.

Le 1er octobre, elle arriva à Milan[3]. Vainement, sa fatigue est immense, son cœur est triste. Elle espérait rencontrer Chateaubriand en Lombardie. Son impatience du revoir n'était donc point partagée[4]?...

Enfin, à Florence, Chateaubriand rejoignit Pauline. Qui dira ce que fut cette entrevue!... Quelle joie douloureuse elle dut éprouver, en retrouvant au prix de tant de fatigues, l'objet de sa tendresse et en songeant que ses jours près de lui, étaient désormais comptés. Il ne put cacher son émotion, car il fut terrifié à sa vue. Elle n'avait plus

1. L'éditeur Michaud, par l'entremise de Joubert, devait traiter une affaire avec Chênedollé. Il s'était engagé à lui verser 1800 livres pour une édition annotée du *Virgile* de l'abbé Delille. L'éditeur ayant refusé de tenir ses engagements, le poète ne donna pas suite à ce projet.

2. Archives du Coisel.

3. Son premier soin fut d'écrire à Joubert dont l'inquiétude était extrême. Elle s'efforce de le rassurer.

4. Retenu par ses obligations officielles près du Cardinal Fesch, René dépêche au-devant de la chère voyageuse, son ami, M. Bertin l'aîné.

que la force de sourire. Après quelques jours de repos, ils se mirent en route pour Rome, cheminant au pas, afin d'éviter les cahots.

C'était l'automne, la plus agréable saison en Italie. La riche harmonie des couleurs, estompée sous un ciel moins éclatant, reposait les regards. La chaleur semblait s'apaiser. Ils prirent la route de Pérouse[1]. Pauline attachait davantage ses regards sur le visage mélancolique de René, que sur le paysage splendide qu'ils traversaient. Chateaubriand trouvait pour sa frêle compagne, le climat encore trop rude... Les brises mêmes, lui semblaient des tempêtes...

Ils longèrent la Voie Appienne, bordée de tombeaux. « Le silence y était désormais aussi vaste que le tumulte des hommes qui l'avaient foulée. » Bouleversés d'émotions infinies, à la vue des sublimes horizons auxquels ils demandaient, lui, l'inspiration, elle, le repos, ils entrèrent dans Rome.

*
* *

Chateaubriand installa la pauvre amoureuse à la Villa Margherita, dans le voisinage de la Trinité du Mont. Il avait loué pour elle cette maison solitaire, près de la place d'Espagne, à l'abri du mont Pincio.

Pauline se trouva d'abord un peu réconfortée. La présence de René semblait devoir triompher du mal. Elle rêvait de ne le plus jamais quitter. Il lui promit d'envoyer sa démission à M. d'Agincourt, Ministre des Affaires étrangères, et de la conduire à Naples au printemps...

Dans le petit jardin, tout fleuri d'orangers, où il avait abrité son « Hirondelle » blessée, il venait chaque jour bercer ses dernières illusions et lui témoigner la plus affectueuse tendresse.

Il était enfin ému du déchirement de cette âme, qui avait reçu plus que les autres de l'inexorable destin, la faculté de souffrir.

Quand le temps le permettait, elle se promenait avec lui en voiture, au début de l'après-midi. L'amélioration que le climat de Rome apportait à Mme de Beaumont ne dura pas. Le 28 octobre, elle note encore quelques lignes angoissées sur son Journal. Ce furent les dernières. Les promenades en voiture aussi cessèrent.

Alors René s'efforça de la distraire Il s'employait à lui montrer, à travers les fenêtres de sa chambre, le beau ciel d'Italie, qui donne à ceux qui peuvent en jouir l'amour de la vie. Elle était lasse de souffrir et ne sentait déjà plus l'excessive beauté des choses.

Joubert avait reçu sa lettre de Milan le 8 octobre. Il avait compris immédiatement, en déchiffrant les caractères de son écriture brisée,

1. A Terni, Mme de Beaumont voulut visiter la cascade. Ayant fait un effort pour s'appuyer au bras de son ami, elle dut s'asseoir et murmura d'une voix découragée : « Il faut laisser tomber les flots!... »

que le terme était proche. Il avait alors adressé à Pauline quelques lignes d'une tendre commisération, qui étaient le plus passionné et le plus déchirant adieu[1].

Quand Pauline reçut cette lettre, ne fit-elle pas une comparaison mélancolique, entre la manière d'aimer de Joubert et celle de René? Ne blâma-t-elle pas son choix?... Mais le cœur a des raisons... que la raison ne comprend pas! .. Et puis, Chateaubriand savait émouvoir en elle, les fibres les plus secrètes. Il l'avait révélée à elle-même. Elle vivait désormais... du trouble qui la faisait mourir!...

Un jour, un mieux s'étant produit, il lui fit faire une promenade au Colisée[2]. Ce fut sa dernière sortie. René prodigua ses soins à Pauline, avec la générosité qui le caractérisait. Il épuisa ses dernières ressources au cours de la maladie de son amie[3].

Le 2 novembre, le médecin de la Comtesse, annonça que le terme approchait. Il faut lire, dans la Relation adressée par Chateaubriand au Comte de la Luzerne[4], le récit des derniers instants de son amie. Il y a dans ces pages une tristesse d'apparat un peu conventionnelle, mais l'écrivain a trouvé en cette circonstance, l'occasion unique de magnifier ses thèmes favoris : *L'Amour et la Mort!...*

Pauline avait prévu sa fin[5]. Elle la vit venir sans frayeur. Ayant fait asseoir Chateaubriand au bord de son lit, elle exigea de lui, la promesse qu'il vivrait désormais auprès de sa femme. Et cette perspective qui lui avait tant coûté, quand elle avait la santé, lui fut un apaisement à son lit de mort. Elle pria René de garder à Joubert toute son affection. Pauline savait bien que le fidèle ami de Villeneuve entretiendrait, dans son cœur oublieux, la flamme du souvenir[6].

La douleur de René fut vive pendant les semaines qui suivirent la

1. « Adieu, cause de tant de peines, qui avez été pour moi si souvent la source de tant de biens. Adieu!... » (Joubert, *Correspondance.*)

2. C'était un de ces jours d'octobre, tels qu'on n'en voit qu'à Rome. Elle parvint à descendre et alla s'asseoir sur une pierre en face d'un des autels placés au pourtour de l'édifice. Elle leva les yeux ; elle les promena lentement sur ces portiques morts eux-mêmes depuis tant d'années, et qui avaient vu tant mourir; les ruines étaient décorées de ronces et d'ancolies safranées par l'automne et noyées dans la lumière... (*Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II.)

3. Pressé par la nécessité, il s'adressa à Mme de Custine, la coquette châtelaine de Fervacques, à laquelle il avait fait une cour pressante avant son départ pour Rome. Celle-ci refusa de lui porter secours. Aveuglée par la jalousie, elle ne vit en Mme de Beaumont qu'une rivale plus heureuse. Ignorant la gravité de son état, elle considéra la démarche de Chateaubriand, comme un abus de confiance; elle eut l'indélicate malice d'en parler. René apprit plus tard l'indiscrétion de la frivole Marquise et lui adressa une sévère remontrance.

4. Beau-frère de Mme de Beaumont.

5. Elle mourut le 4 novembre 1803, entre deux et trois heures de l'après-midi.

6. Avant de mourir, Mme de Beaumont avait légué, par testament, à Joubert, son grand portrait, peint par Mme Vigée-Lebrun, celui-là même qui a été mentionné au début de cet article.

Chateaubriand, usant de sa délicatesse et de sa générosité habituelle, avait cru devoir, malgré les instances de Pauline, ne rien accepter. Il conserva seulement à son service, en souvenir de la chère disparue, les bons vieux Saint-Germain qui étaient, depuis trente-deux ans, les fidèles domestiques de la famille de Montmorin.

cruelle séparation : « On n'a pas senti la désolation du cœur, reconnaît-il avec sincérité dans ses *Mémoires*, quand on n'est point demeurer seul à errer dans les lieux naguère habités d'une personne qui avait agréé votre vie ».

Ce fut Joubert qui pleura Pauline comme elle eût souhaité et comme elle méritait de l'être. La lettre qu'il fit adresser par sa femme au poète Chênedollé, quelque temps après ce deuil profond de son âme, nous met à nu sa douleur :

Ce vendredi 23 décembre [1803].

... La nouvelle de la perte de l'intéressante Mme de Beaumont a suivi de si près ce malheureux voyage, qu'elle ne lui a pas permis de respirer. Il en a été bien sensiblement affecté, c'étoit une société si douce pour lui, une société si prétieuse (*sic*), unique enfin et dont rien ne pourra lui tenir lieu ; il lui a fallu, malgré sa douleur, écrire beaucoup à votre ami[1], dont la belle conduite dans cette circonstance et les honneurs qu'il a fait rendre à Mme de B[eaumont] après sa mort ont pu seuls apporter quelques adoucissements à cette juste douleur, mais tant d'agitation n'en a pas moins nui beaucoup à sa faible santé qui, depuis lors, est toute derrangée (*sic*). Si tôt qu'elle sera un peu remise, il vous écrira lui. Il voudroit beaucoup vous parler et de vous et de votre aimable ami. Le pauvre garçon a eu bien des peines et des tracasseries, dont même il a ignoré une partie, ensuite sa sensibilité a été mise à une épreuve bien cruelle, mais il a montré un courage admirable joint à une grande tendresse et à une bien belle amitié, vous verrez cela dans la relation[2] dont il vous parle, relation faite pour déchirer le cœur et l'âme des amis de l'un et de l'autre, nous l'avons bien, mais c'est bien volumineux pour vous l'envoyer par la poste, ne pourriez-vous pas trouver quelqu'un à Paris qui pût la faire parvenir par occasion ? ou écrire à Lafond et vous l'envoyer par la (*sic*) Messageries. Il l'a aussi et s'en fera un plaisir. Si vous la voulez par la poste vous le lui direz. Si vous la voulez de même de nous, vous n'avez qu'à dire.

Mr. J...[3] me charge aussi de vous apprendre que votre ami va revenir incessamment pour aller de là où vous avez sûrement su par les journeaux (*sic*) que le Gouvernement l'envoye ; il me charge encore de vous dire qu'il ne retournera à Paris qu'au mois de Mars et que vous ne seriez pas la personne qu'il aimeroit le moins à y retrouver quoiqu'il ne l'espère pas depuis ce que vous dites ; mais qu'au moins vous veuilliez (*sic*) bien croire que dans tous les temps il en trouvera toujours un très sensible à vous voir.

Joubert, née Moreau[4].

Le temps qui s'écoulait n'apportait pas l'apaisement espéré. Il cicatrisait lentement cette blessure profonde au cœur de l'ami fidèle. La lettre suivante de Joubert au même Chênedollé en est un formel aveu :

[Villeneuve-sur-Yonne, 26 décembre 1804.]

... Chateaubriand qui arrive demain nous quittera vers le 15 janvier avec Mme Chateaubriand que nous possédons et qui est vraiment aimable et bonne. Je parie que vous ne savez pas qu'il vit avec elle comme un ange,

1. Chateaubriand.
2. Relation de la mort de Mme de Beaumont, adressée par Chateaubriand au Comte de la Luzerne.
3. Joubert.
4. Archives du Coisel.

c'est-à-dire aussi bon et aussi heureux qu'un ange pourrait l'être sur cette terre... Mme de B...[1] me manque et me manquera toujours — avoue-t-il tristement. — Je dois cependant rendre au pauvre Chateaubriand la justice d'avouer qu'il me l'a rendue pendant le dernier mois que nous avons passé ensemble. Je ne lui supposais pas tant d'aptitude et de patience à entrer dans les idées d'autrui. Il est doux de s'appercevoir (*sic*) qu'on n'estimoit pas encore assez les gens qu'on estimoit le plus...[2].

Lorsqu'au cours de son orageuse carrière Chateaubriand revint à Rome, il ne manqua pas d'aller se recueillir sur la tombe de la Comtesse de Beaumont. Le Pape Léon XII, nous dit-il dans ses *Mémoires*, vint un jour à l'église Saint-Louis[3] mêler ses prières aux miennes.

Mais c'est surtout dans la vaste solitude de la campagne romaine, que René vieilli, retrouvait l'ombre errante de la triste Pauline. Tout lui rappelait le doux visage de la disparue, lié au souvenir de sa jeunesse enfuie. Mais laissons-le parler...

... Depuis que je l'ai perdue, non loin de son tombeau, à Rome, j'ai plusieurs fois, au milieu de la campagne, cherché au firmament les étoiles qu'elle m'avait nommées; je les ai aperçues brillantes au-dessus des montagnes de la Sabine; le rayon prolongé de ces astres venait frapper la surface du Tibre. Le lieu où je les ai vus sur les bois de Savigny, et les lieux où je les revoyais, la mobilité de mes destinées, ce signe qu'une femme m'avait laissé dans le ciel pour me souvenir d'elle, tout cela brisait mon cœur[4]....

Cette tristesse hautaine qu'atténuait parfois une frivolité passionnée, cette rêverie maladive de la douleur et *tous ces émois divers*, que Pauline incarnait dans sa grâce un peu morbide et dont René, avec son éternelle désespérance, était le génial initiateur, nous les reconnaissons bien.

Nous les retrouvons sous les mille reflets de notre âme moderne, issue du romantisme, et leur évolutions successives, nous achemineront vers des manières toutes différentes de sentir, sans aucun doute, vers un prestigieux rationalisme de l'Intelligence.

Mme Paul de Samie.

1. Mme de Beaumont.
2. Archives du Coisel.
3. Chateaubriand fit à la comtesse de Beaumont des funérailles dignes de la fille de l'ex-ministre de France. Il l'ensevelit lui-même et présida la cérémonie funèbre à l'église Saint-Louis de Rome. Puis il fit élever sur sa tombe, par le sculpteur Marin, un touchant mausolée.

M. Pasquier fit réparer le monument au cours d'un voyage qu'il fit à Rome.

Mme de Duras visita la chapelle en 1822. (Lettre de Chateaubriand à Mme de Duras, 11 septembre 1822.)

C'est en 1828 que René, sexagénaire, vint s'agenouiller pour la dernière fois sur les cendres de Pauline. (Lettre de Chateaubriand à Mme Récamier, 11 octobre 1828.)

4. *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA PUBLICATION DE LA « LÉGENDE DES SIÈCLES » (1re SÉRIE)

Les avatars, la valeur, le but et le rang de l'édition de Lausanne de 1859.

M. Paul Berret, à qui il faut toujours en revenir lorsqu'on traite de la *Légende des Siècles* — ne serait-ce ici que pour fixer nos idées, — a énuméré les éditions les plus anciennes de cet ouvrage (*1re série*) dans l'ordre chronologique suivant[1] :

1° L'édition **Bruxelles**, *Méline Cans et Cie 1859*, qu'il a été le premier à signaler, mais dont il n'avait eu entre les mains qu'une partie des épreuves ;

2° L'édition **Paris**, *Michel Lévy frères, Hetzel et Cie, 26 septembre*[2] *1859*, deux volumes in-8°, dont il a suivi le texte dans son édition des Grands Écrivains de la France ;

3° L'édition **Paris**, *Michel Lévy*, **Bruxelles**, *Méline et Cans*, **Londres**, *Jefts, 10 décembre 1859*, deux volumes in-8° ;

4° L'édition **Lausanne**, *place de la Palud, 21, Imprimerie de A. Larpin*, un volume in-8°, 335 pages, non autrement décrite ;

5° L'édition **Paris**, *Hachette, 1862*, un volume[3] in-16, etc.

C'est de l'édition dite de Lausanne, et cataloguée *quatrième*, qu'il s'agit ici. Jamais personne, que nous sachions, ne s'en est particulièrement occupé. Les exemplaires connus en paraissent assez rares. La Bibliothèque Nationale de Paris en possède un sous la cote : [8° Ye 1077]. C'est même le plus ancien exemplaire de la *Légende des Siècles* qu'elle possède[4]. La reliure n'en a pas conservé la couverture originale.

Or, à l'occasion d'un cours fait sur le poème de *L'Italie-Ratbert* à l'Université royale de Milan, nous en avons non seulement rencontré un autre entre les mains d'une de nos étudiantes, également sans sa couverture originale et avec une reliure dont la détérioration et des

1. *Victor Hugo. Légende des Siècles, nouvelle édition publiée par Paul Berret* (Collection des Grands Écrivains de la France). Paris, Hachette, 1921, 2 vol. in-8° t. I, p. CXXXIX et n. 1.

2. C'est la date donnée par M. Berret. En réalité, l'édition parisienne et l'édition belge furent mises en vente le 28 septembre. Voyez à ce sujet le Dr F. Michaux, *Essais bibliographiques concernant les Œuvres de Victor Hugo parues pendant l'exil*. Paris, L. Giraud-Badin, 1930, pp. 52 et 53.

3. Et non « 2 vol. » : lapsus typographique évident de l'édition P. Berret, t. I, p. CXL.

4. *Catalogue général des livres imprimés de la B. N., Auteurs*, t. LXXIV, col. 733, n° 420.

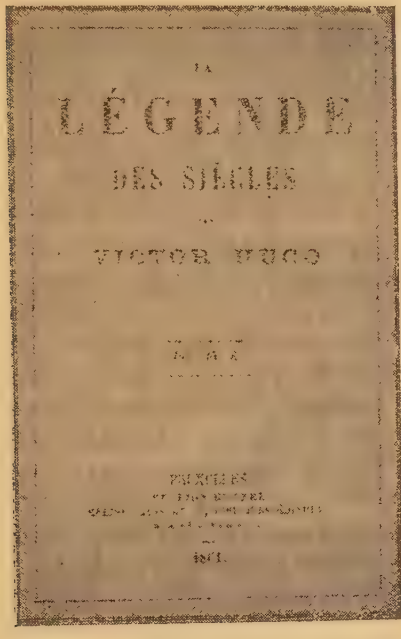
LA
LÉGENDE
DES SIÈCLES
VICTOR HUGO

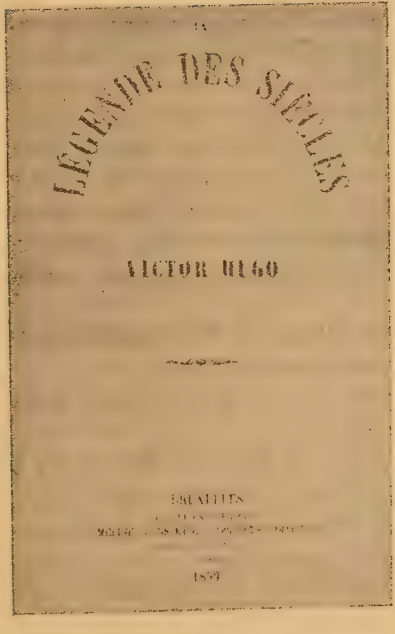
LA
LÉGENDE DES SIÈCLES
VICTOR HUGO

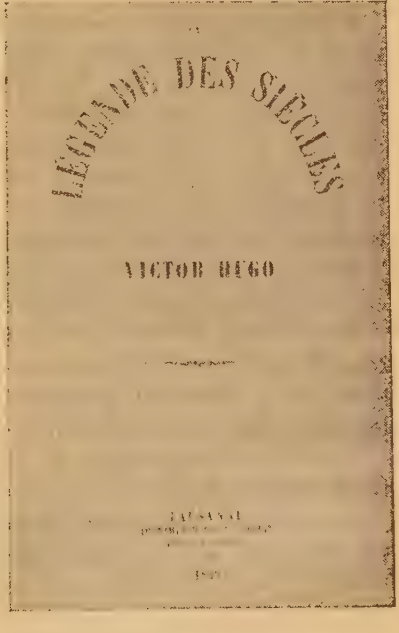
LA
LÉGENDE DES SIÈCLES
VICTOR HUGO

gribouillages à la plume d'oie attestaient la vétusté, mais nous avons eu la bonne fortune d'en acquérir deux qui sortaient de chez un bouquiniste milanais, encore brochés, non coupés et surtout présentant certaines singularités susceptibles de faire accorder à l'édition qu'ils représentent un intérêt et un rang imprévus. Depuis, nos recherches pour la présente étude nous en ont fait découvrir à l'Ambrosiana (sous la cote : III St. D. X. 3) un troisième, déjà lu, mais encore broché.

Extérieurement, ces trois derniers exemplaires, dans leur couverture de brochage verte, sont parfaitement identiques. On lit sur cette couverture :

La || *Légende* || *des Siècles* || *par* || *Victor Hugo* || [trait] || *Prix : Fr. 6.* || [trait] || *Bruxelles* || *Édition Hetzel* || *Méline, Cans et C^e^, libraires-éditeurs* || *Boulevard de Waterloo, 35.* || [petit trait] || *1861.*

A noter l'absence de la mention habituelle : *Première série. Histoire — Les Petites Épopées.* Ce premier plat est encadré d'un double trait et d'un trait simple.

Le second plat, avec le même encadrement, donne, sous la réclame *En vente*, une liste d'ouvrages de V. Hugo, d'A. Dumas, d'E. Sue, etc., avec leurs prix.

Le dos des volumes porte : [double trait et trait qui rappellent l'encadrement des plats] || *Victor Hugo* || [trait] || [tout petit trait] || *La* || *Légende* || *des* || *Siècles* || [tout petit trait] || [trait] || *1861* || [trait et double trait].

A première vue, on pourrait donc croire qu'on se trouve en présence d'une édition : *Bruxelles, 1861*, jusque-là inconnue des bibliographes. Il n'en est rien. Car, intérieurement, si ces trois exemplaires brochés ont toujours le même titre : *La* || *Légende des Siècles* [ici, ces trois mots disposés en demi-cercle] || *par* || *Victor Hugo* || [filet typographique ornementé] ||, sans la mention : *Première série...*, etc., ils ne portent plus le millésime de *1861*, mais celui de *1859*, qu'on retrouve dans les deux exemplaires reliés que nous avons signalés.

D'autre part, si l'un de nos deux exemplaires personnels porte encore, intérieurement, la mention :

Bruxelles || *Édition Hetzel* || *Méline, Cans et C^e^ libraires-éditeurs* || *Boulevard de Waterloo, 35.* || [petit trait] || *1859* ||,

telle qu'elle figure sur la couverture (celle-ci avec la date 1861), tous les autres portent la mention :

Lausanne || *Imprimerie de A. Larpin* || *Place de la Palud, 21* || [petit trait] || *1859* ||.

Malgré cette divergence, il est évident que l'on a à faire à des exemplaires d'une seule édition **1859**, habillée en édition **1861**. L'apparente édition *Bruxelles, Hetzel, Méline, Cans et C^e^, 1861*, n'est qu'une édition fictive. Il apparaît non moins évident, à examiner de très près ces divers exemplaires, qu'ils sont, à part la différence que

nous venons d'indiquer, absolument identiques, non seulement pour le papier et pour le texte, mais jusque dans leurs moindres détails et défauts typographiques [1]. C'est dire que, sauf pour la feuille du titre, ils proviennent d'un seul et même tirage [2].

De format in-8° (225 mm. × 155 mm.), chacun d'eux se compose :

1° D'un cahier, non signé, de quatre feuillets non numérotés, dont le premier folio recto contient le faux-titre *La Légende des Siècles* [3], verso en blanc ; le deuxième folio recto, un des titres donnés ci-dessus, verso en blanc ; le troisième folio recto, la dédicace, verso en blanc ; le quatrième folio recto, de nouveau le faux-titre, verso en blanc ;

2° De vingt-et-un cahiers de huit feuillets (ou 16 pages), signés 1, 2, 3, etc. : les premières pages du premier de ces cahiers, numérotées de [I] à V, contiennent la préface ; le verso non numéroté de la page V est en blanc ; les pages suivantes, numérotées de [1] à 329, contiennent les poèmes ; le verso non numéroté de la page 329 est en blanc ;

3° D'un cahier final de quatre feuillets, signé 22, dont les pages numérotées de [331] à 335, contiennent la Table des Matières ; le verso non numéroté du troisième feuillet et le quatrième feuillet non numéroté sont en blanc [4].

Quarante-et-une lignes à la page, dans la préface ; trente-huit vers à la page dans le reste du volume. Aucun *achevé d'imprimer* ; et, sauf dans les exemplaires de *Lausanne*, dont le titre intérieur porte le nom de l'*Imprimerie de A. Larpin*, pas de nom d'imprimeur dans ceux dont le titre intérieur porte la mention *Bruxelles*, *Méline*... Le papier est fort mauvais. D'autre part, dans tous les exemplaires, celui du premier cahier est sensiblement moins blanc, plus jaune que celui des autres : ce détail prouve que les titres ont été imprimés après le tirage du reste de l'ouvrage.

Que vaut le texte de cette édition ? Représente-t-il quelques corrections introduites par l'auteur lui-même, ou variantes tirées de son

1. Voir, à titre d'exemples, les coquilles que nous signalerons plus loin.

2. Pour cette raison et pour la commodité, nous continuerons à désigner sous le nom global d'*édition de Lausanne* ou *suisse*, l'ensemble des exemplaires dont nous venons de décrire les divergences de titre, sauf à spécifier quand il en sera besoin.

De même, dans la suite de cette étude, nous engloberons sous le nom d'*édition (originale) belge* ou *de Bruxelles*, l'édition de Bruxelles proprement dite et celle de Leipzig, et nous réserverons le nom d'*édition de Paris* ou *parisienne* à la première édition parue à Paris, chez Michel Lévy.

3. L'exemplaire de l'*Ambrosiana* et un des nôtres, tous deux de *Lausanne, Imprimerie de A. Larpin*, ont une bande longitudinale (de la largeur d'une demi-page) d'un papier plus blanc et plus lisse, qui a été collée sur le bord dorsal du recto du premier folio. Nous ignorons pourquoi. Nous constatons seulement qu'elle n'est pas là pour renforcer le dos, puisqu'elle ne le recouvre pas.

4. Dans un de nos exemplaires, et probablement dans d'autres, ce dernier feuillet n'existe plus : il a dû être arraché comme inutile.

manuscrit? Ou bien ne fait-il que suivre celui d'une édition antérieure ; et laquelle ?...

Un premier éclaircissement nous est immédiatement fourni par les formules suivantes de la Préface, déconcertantes dans cette édition en *un* volume [1] :

Les deux premiers *volumes* qu'on va lire... Les poèmes qui composent *ces deux volumes*... *Ces deux volumes* d'ailleurs... Quant à *ces deux volumes*... Les quelques lignes placées en note à l'une des pages *du tome II*...

Au moins l'édition *Hachette 1862*, elle aussi en *un* volume, modifiera ainsi ces phrases :

Le volume qu'on va lire... Les poèmes qui composent *ce volume*... *Ce volume* d'ailleurs... Quant à *ce volume*... Les quelques lignes placées en note *à la page 292*...

Or, dans le volume unique de l'édition dite de Lausanne, la reproduction inintelligente de ces formules au pluriel, de mise dans les éditions en deux volumes, montre déjà qu'elle est la reproduction servile de l'une de ces éditions. Mais de laquelle ?

La préface, ainsi littéralement reproduite par l'édition de Lausanne, contient bien cette référence précise : « La décadence romaine (*tome 1er, page 49*) n'a pas un détail qui ne soit rigoureusement exact ». Malheureusement, il est impossible d'en rien conclure ; car l'édition de Paris, réimprimée sur l'édition de Bruxelles, « la calque *page à page* », du moins pour tous les débuts de poèmes [2] ; et, comme la référence en cause renvoie au titre même du poème *Au Lion d'Androclès* [3], de ce fait les deux éditions ont ici la même pagination.

Dans ces conditions la lumière ne peut venir que de la comparai-

1. Au point qu'un lecteur de l'exemplaire de l'*Ambrosiana*, — vraisemblablement le premier propriétaire du livre, — avait avant nous manifesté son étonnement en marquant d'un trait de crayon la première de ces formules, et d'une croix en marge la référence au *tome premier*.

2. L'expression entre guillemets, assez inexacte, est de Victor Hugo lui-même (lettre à Paul Meurice, du 21 juillet 1859). Il avait souhaité pour l'édition de Paris des « pages plus espacées, interlignées, plus agréables à voir et à lire » (lettre à Noël Parfait, du 11 juillet 1859, citée par Adolphe Brisson, *L'Envers de la Gloire*, p. 50). L'imprimeur de l'édition de Paris introduisit donc des *blancs* plus larges et plus nombreux entre les divers alinéas. C'est ce qui explique que les pages, dans les deux éditions, ne contiennent pas toujours le même nombre de vers imprimés (virtuellement elles sont toutes de vingt-huit vers), qu'elles ne commencent ni ne finissent toujours par les mêmes, et que les poèmes ne se terminent pas toujours à la même page. Néanmoins, grâce aux pages laissées en blanc entre les poèmes, il se trouve qu'ils commencent tous exactement à la même page dans les deux éditions.

Ces divergences, dont nous précisons la raison et la portée, avaient déjà été signalées par M. le Dr F. Michaux (*op. cit.*, p. 57-58). Ses savantes et minutieuses recherches bibliographiques sur l'édition belge et l'édition de Paris ont été pour nous de la plus grande utilité, et nous remercions bien vivement M. Daniel Mornet de nous en avoir signalé l'importance. Afin de nous aider dans la présente étude, M. le Dr Michaux a eu l'amabilité, non seulement de nous offrir ses *Essais bibliographiques*, mais de nous fournir aussi par écrit tous autres renseignements susceptibles de nous éclairer. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

3. Il se trouve à la page 31 du volume unique de l'édition de Lausanne.

son du texte de l'édition de Lausanne avec les variantes des deux autres éditions.

Sur ce point, les recherches de M. le Docteur F. Michaux nous ont frayé la voie. Le premier, il a minutieusement décrit les deux premières éditions de la *Légende des Siècles* et victorieusement démontré l'antériorité de celle de Bruxelles sur celle de Paris[1]. L'examen personnel que nous avons pu faire, à Milan, d'un nouvel exemplaire de l'édition belge, en le comparant à un exemplaire de l'édition de Paris, est venu confirmer entièrement ses conclusions. L'Ambrosiana possède, en effet, ces deux éditions[2]. L'exemplaire de l'édition belge, en deux volumes in-8° est non de : *Bruxelles* || *édition Hetzel*, ||, *Méline, Cans et Cie, libraires éditeurs* || *Boulevard de Waterloo, 35* || ; mais de : *Leipzig* || *édition Hetzel* || *Alphonse Dürr, libraire-éditeur* || [petit trait] || *1859* ||. Il n'a pas le vers :

Et puisse l'Empereur vivre longues années[3] !

ce qui prouve que la feuille qui contient cette page est d'un premier tirage[4]. Ajoutons que chacun des deux tomes porte à l'intérieur un timbre à l'encre noire, contenant la lettre *&* dans un ovale surmonté d'une couronne comtale, cachet du premier propriétaire. Leur reliure

1. *Op. cit.*, pp. 48-58.

2. L'exemplaire de l'édition belge (*Leipzig, Dürr*) sous la cote : S. O.-I, VI, 91-92 ; l'exemplaire de l'édition de Paris sous la cote : *Villa Pernice*, nos 17225-17226. La *Brera* possède aussi un exemplaire de l'édition de Paris sous la cote : Z. D., XIII, 20-21. Ces deux exemplaires de l'édition parisienne correspondent à la description que M. le Dr Michaux a donnée de ceux qu'il appelle « du deuxième tirage » (*op. cit.*, p. 58, 3°).

Notre devoir est très agréable d'avoir ici à remercier MM. les Docteurs de l'*Ambrosiana* pour l'accueil qui y est réservé aux amis des livres et de l'étude. Nous prions tout particulièrement Mgr Giovanni Galbiati, son éminent préfet, et Mgr Alessandro Bianchi, dont la complaisance à mettre leur science à notre disposition fut toujours exquise et inlassable, de vouloir bien agréer ce faible témoignage de notre très amicale reconnaissance.

3. Dans le poème de *Ratbert* : t. II, p. 9, v. 16 de l'édition belge ; t. II, p. 495, v. 125 de l'édition P. Berret. Voyez Dr Michaux, *op. cit.*, p. 51.

4. M. le Dr Michaux qui, le premier, a signalé, pour son exemplaire (de *Leipzig*), cette anomalie que nous retrouvons aussi dans celui de l'*Ambrosiana*, parle à ce propos d' « exemplaires » d'un premier ou d'un deuxième tirage (*op. cit.*, pp. 49-53 *passim*). Nous craignons que ce mot prête à confusion ; car, en réalité, ce n'est pas d'*exemplaires* (au sens large de *volumes*) qu'il peut s'agir ici, mais plus strictement de *feuilles* (au sens de *cahiers* constitutifs d'un volume). Parler d'*exemplaires* d'un premier ou d'un second tirage reviendrait à dire qu'après avoir achevé de tirer un certain nombre de volumes complets, on se serait remis à en tirer un autre groupe : hypothèse inacceptable dans la circonstance. Mais, au cours du tirage d'une des *feuilles*, on peut s'apercevoir d'une erreur, d'un oubli ; on corrige alors le cliché et on reprend le tirage : dans ce cas, on peut véritablement dire qu'il y a des *feuilles* d'un premier et d'un second tirage, — mais des *feuilles* seulement et non des *volumes*. C'est précisément ce qui a eu lieu pour la *première feuille* du tome II, dont des exemplaires ont et d'autres n'ont pas le vers en question. L'absence de ce vers constatée dans deux exemplaires de *Leipzig*, mais non encore signalée dans un exemplaire de *Bruxelles*, donnerait même à croire, jusqu'à preuve du contraire, que les éditeurs belges s'arrangèrent pour réserver les feuilles qui présentaient cette lacune aux exemplaires destinés à leur confrère allemand. (Cf. Michaux, *op. cit.*, p. 53, n. 2.)

en carton vert marbré, avec les dos en cuir rouge quelque peu mité et coupé, est ancienne ; le style des fers qui les ornent indique qu'elle est de l'époque. Nous insistons sur ces détails moins pour décrire un de ces exemplaires rarissimes que pour prouver, contrairement à la supposition émise par M. Berret[1], que cette édition a bien été réellement mise en vente dès son impression.

Profitons maintenant, pour l'examen du texte de l'édition de Lausanne, de la liste des « Fautes et Divergences de texte » que M. le Docteur Michaux a déjà dressée pour les éditions de Bruxelles et de Paris comparées entre elles[2]. En la contrôlant sur les exemplaires de l'Ambrosiana, en en éliminant quelques détails sans intérêt pour notre étude, et en en ajoutant quelques autres échappés à sa perspicacité, voici le tableau que nous obtenons :

N. B. — *Les gros chiffres renvoient à la page; les petits au vers quantième de la page pour les éditions de* Bruxelles *et de* Lausanne, *quantième du poème pour l'édition* P. Berret, *dont nous avons cru devoir donner les références à toutes fins utiles. — Les références de l'édition de* Paris, *que nous omettons, sont ici les mêmes*[3] *que pour l'édition de* Bruxelles. — *Nous avons également négligé d'indiquer la tomaison pour les éditions en deux volumes : la progression des chiffres de la pagination suffira à faire savoir s'il s'agit du premier ou du deuxième.*

TEXTE COMMUN aux deux éditions de Bruxelles et de Lausanne.			TEXTE PROPRE à l'édition de Paris, reproduit par l'édition P. Berret.	
	ÉDITION DE BRUXELLES.	ÉDITION DE LAUSANNE.	ÉDITION DE PARIS.	ÉDITION P. BERRET.
lis	10, 15 ; etc.	8, 16 ; etc.	lys[4]	28, 163 ; etc.
Dieu	40, 2	23, 24	dieu	87, 86
dans ses cheveux	65, 21	41, 24	sur ses tempes	129, 155
[I, *omis avant le titre*].	77	49	[I, *ajouté*].	145
pas un pli du suaire			sous son blême suaire	
Ne s'émut, et Kanut avança	80, 22-3	51, 22-3	Kanut continua d'avancer[5]	150, 84-5

1. Dans son édition de la *Légende des Siècles.*, p. CXXXIX, n. 1 *in fine.*

2. *Op. cit.*, pp 55-57.

3. Sauf de très rares et minimes divergences pour le numéro des vers dans une page : nous jugeons inutile de les indiquer.

4. L'édition de Paris donne toujours *lys*, sauf au vers (t. I, p. 8) :

C'est trop peu d'être blanc, le *lis* était candide,

où l'édition P. Berret (t. I, p. 35, v. 109) a uniformisé l'orthographe (*lys*) sans en faire la remarque.

5. Telle est bien la variante (M. le Docteur Michaux n'en a cité que le début, *op. cit.*, p. 56) que, pour notre part, nous avons aussi lue dans l'édition de Paris (ex. de l'*Ambrosiana* et de la *Brera*). Or, M. P. Berret, qui déclare suivre le texte de cette édition, a, au contraire, reproduit ici le texte de l'édition belge, ou plus exactement (puisqu'il ne l'a pas connue) du manuscrit, sans ajouter aucune variante, ni remarque en note. D'autre part, c'est ce même texte (du manuscrit et de l'édition belge) qu'a reproduit également l'édition *Hachette, 1862* (p. 62, v. 3-4). Personnellement, la leçon de l'édition de Paris *que nous donnons*, nous semble supérieure à l'autre, parce que plus exacte (« *continua* d'avancer ») : est-ce que cer-

TEXTE COMMUN aux deux éditions de Bruxelles et de Lausanne.			TEXTE PROPRE à l'édition de Paris, reproduit par l'édition P. Berret.	
	ÉDITION DE BRUXELLES.	ÉDITION DE LAUSANNE.	ÉDITION DE PARIS.	ÉDITION P. BERRET.
continuait de pleuvoir	82, 10	52, 28	continuait à [1] pleuvoir	153, 128
[Pas de blanc avant *Lejour*].	90, 6-7	56, 27-28	[Blanc].	170, 101-2
Béarnais... Turcs	95, 17-18	60, 9-10	béarnais... turcs	188, 51-52
Narbonne. Et je serai	106, 13	67, 16	Narbonne et je serai	200, 288
Laveuses qui, dès l'aube	161, 1	102, 17	Laveuses qui, dès l'heure	293, 561
De papillons	200, 8	128, 22	Des papillons	364, 682
Mosul	233, 3	150, 14	Mossul	408, 37
des lions	253, 3	163, 3	les lions [2]	444, 3
L'Italie. Ratbert [sans tiret].	1 (*titre*)	173	[Tiret entre les 2 mots].	467
le bien de l'état	14, 26	182, 3	le bien de l'État [3]	502, 228
les bêtes qui passaient leur tête	86, 7	223, 9	les bêtes qui passaient leurs têtes [4]	590, 271
Maure	174, 7	277, 15	maure	726, 15
un vaste mouvement	213, 17	301, 15	son vaste mouvement	807, 143
Fatalité	242, 11	316, 29	fatalité	838, 619

Du premier coup d'œil ce tableau démontre, on ne peut plus objectivement, que l'édition de Lausanne n'a absolument rien à voir avec l'édition de Paris. Elle procède uniquement de l'édition de Bruxelles dont elle reproduit le texte jusque dans ses détails typographiques. Même la disposition en demi-cercle des mots *Légende des Siècles*,

tains exemplaires de l'édition de Paris — dont celui suivi en particulier par M. Berret — auraient vraiment conservé le texte primitif de l'édition belge, qui aurait été ensuite corrigé dans d'autres *feuilles* d'un deuxième tirage ?

1. Divergence de texte entre l'édition de Paris et l'édition belge, non signalée par M. le docteur Michaux (*op. cit.*, p. 56). L'édition P. Berret ne donne pas, en note, cette variante de l'édition belge (*de*), qui devrait se *retrouver dans le manuscrit* de Victor Hugo, à moins que ce ne soit un lapsus du typographe ou une correction du poète sur la feuille d'épreuve.

2. Même remarque que dans la *première phrase* de la note précédente.

3. Nous ne pouvons ici partager le sentiment de M. le docteur Michaux, qui voit dans *Etat* (avec la majuscule) une « faute » de l'édition de Paris (*op. cit.*, p. 57) : c'est une correction. (Voyez, dans le *Dictionnaire de la langue française* de Littré, à ce mot, les exemples des §§ 8° et 9°, ainsi que la *Rem.* finale.)

4. Le pluriel est certainement plus logique ; mais il rend le vers faux ! Aussi M. P. Berret, tout en citant cette leçon en note, a-t-il eu raison de l'écarter comme une « erreur », — mais une erreur de l'édition de Paris, et non de « la première édition », qui est l'édition belge.

Nous devons ici attirer l'attention sur une autre variante de l'édition P. Berret, qui aurait eu sa place immédiatement avant la variante précédente, si M. le docteur Michaux et nous-même l'avions constatée dans l'édition de Paris. Il s'agit du vers de *Ratbert*, ainsi donné par M. Berret (t. II, p. 509, v. 355) :

Quand plus chamarré d'or que le soleil *du* soir,

Or, l'édition originale belge (t. II, p. 22, v. 3), l'édition de Paris (*ibid* ; du moins dans les exemplaires de l'*Ambrosiana* et de la *Bréra*), l'édition de Lausanne (p. 185, v. 30), l'édition *Hachette, 1862* (p. 219, v. 26), donnent toutes :

Quand plus chamarré d'or que le soleil *le* soir.

M. P. Berret ne cite pas cette variante (*le*) en note. S'il n'y a pas eu erreur de sa part, il faut donc croire que l'exemplaire de l'édition de Paris qu'il a reproduit porte *du* et non *le*.

signalée par nous dans le titre intérieur de l'édition de Lausanne, se rencontrait déjà, d'après le Dr Michaux (*op. cit.*, p. 54), sur la couverture — également verte — de l'édition originale belge.

Malheureusement cette servilité n'est point toujours d'une fidélité si parfaite. Non que nous allions taxer d'infidélité le redressement en « *les* Ténèbres » et « *fuir les* siècles » (éd. L., p. 51, v. 14, et p. 168, v. 25), d'accidents d'impression tels que « *es* Ténèbres », et « *fuirles* siècles » (éd. Br., p. 80, v. 4, et p. 261, v. 7). Mais, pour ces deux corrections, que de fautes nouvelles ont été introduites ! La liste suivante donnera uue idée de leur nombre et de leur nature[1]. (*Pour l'indication des références, voir le* nota bene *du tableau précédent*) :

ÉDITION DE LAUSANNE		ÉDITION DE BRUXELLES		ÉDITION P. BERRET
RÉFÉRENCES	TEXTE FAUTIF.	TEXTE ORIGINAL.	RÉFÉRENCES.	RÉFÉRENCES.
19, 19	L e ion.	Le lion	31, 11	74, 139
23, 6	f ottait	flottaient	39, 4	86, 68
33, 28	frisonnas	frissonnas	54, 28	114, 92
44, 13	frisonnant	frissonnant	72, 4	136, 50
59, 26	guette mesure	guette et m.	94, 26	187, 34
60, 7	Naymes frisonne	N. frissonne	95, 15	188, 49
63, 24	est-tu pas	es-tu pas	101, 4	194, 164
64, 4	on le voir	on le voit	101, 15	194, 175
65, 15	Charle de France	Charles de F.	105, 1	198, 253
67, 18	Charle, plus	Charles, plus	107, 2	200, 290
68, 17	Les cheik	Le scheik	110, 9	207, 17
71, 9	où se dresse	où se d.	114, 8	217, 14
72, 16	lèbre	lèpre	115, 26	220, 54
73, 2	Pancho s'est ruée	P. s'est rué	116, 19	221, 75
78, 21	écrasement d'un peule	... d'un peuple	124, 22	231, 264
87 et ss.	Nugno [*tj. sans la tilde*].	Nuño.	139 et ss.	266 et ss.
88, 17	l Ybaïchaval	l'Ybaïchalval	140, 2	268, 78
94, 16	écoutes, misérable	écoute, m.	148, 17	278, 249
94, 36	Un roi, car ! ien	Un roi, ça ! rien	149, 9	279, 269
96, 25	bienfaisants	bien faisants	152, 10	282, 332
98, 16	l'enfant roi	l'enfant-roi	154, 11	285, 383
114, 36	Ce jour-làsur	Ce jour-là, sur	180, 5	332, 239
121, 16	Lous se taisent	Tous se t.	189, 8	349, 448
124, 23	Lecarnage	Le carnage	193, 26	358, 564
124, 28	frisonnant	frissonnant	194, 5	358, 569
125, 3	où rien ne lui	où rien ne luit	194, 17	359, 581
130, 31	avoir été collosse	... ... colosse	204, 9	367, 749
135, 8	ses yeux d'ombres enivrés	... d'ombre ...	207, 14	371, 818
140, 34	Toi, que Leurs Majestés, ces vermines[2], dévorent	Toi, que Leurs Majestés les vermines dévorent	218, 28	384, 1024

1. Mme Marie-Rose Barcellona-Veutro, licenciée ès lettres en Sorbonne, étudiante à l'Université de Milan, a bien voulu nous aider à faire le relevé des variantes de l'édition de Lausanne, qui ont servi à dresser ce tableau ainsi que le tableau précédent. Nous lui renouvelons ici nos remerciements pour sa très gracieuse collaboration.

2. Ici l'intention de corriger n'est pas douteuse ; et très probablement est-ce le typographe suisse qui a fait la correction de son propre chef. Il est certain que, dans le texte de l'édition belge, l'absence de virgules, avant et après *les vermines*, pourrait faire comprendre que ce sont *les vermines* qui sont des *Majestés*, quand

ÉDITION DE LAUSANNE		ÉDITION DE BRUXELLES		ÉDITION P. BERRET
RÉFÉRENCES.	TEXTE FAUTIF.	TEXTE ORIGINAL.	RÉFÉRENCES.	RÉFÉRENCES.
142, 19	ous t'obéirons	Nous t'obéirons	221, 5	387, 1085
157, 1	blèmes	blêmes	242, 18	423, 226
157, 27	embeaumait	embaumait	243, 2	425, 252
159, 12	mîtres	mitres	246, 9	427, 286
176, 20	Véronne	Vérone	5, 10	489, 44
177, 28	Fille d'Ason	F. d'Azon	7, 15	492, 88
182, 14	et très-bonne	est très-bonne	15, 9	502, 239
187, 32	se montraient	se montrant	27, 8	513, 412
192, 2	un rève	un rêve	33, 14	521, 536
196, 4	Son œil bleu rève	.....rêve	41, 14	528, 648
200, 18	l'étoile horr ibles	l'étoile horrible	49, 12	536, 782
233, 33	grain du roi	grain d'un roi	104, 7	616, 633
241, 29	qui dèrobe	qui dérobe	117, 11	642, 89
250, 12	le dieux	le dieu	129, 12	660, 34
253, 3	Cadix	Cadiz	133, 3	667, 3
255, 17	la mer frisonne	.....frissonne	139, 7	673, 117
273, 20	serment du Grütli	.....Grutli	167. 16	716, 508
273, 35	éblouisaants	éblouissants	168, 7	717, 523
283, 9	eufants	enfarts	184, 3	761, 9
283, 10	haute cheminé	haute cheminée	184, 4	761, 10
285, 3	et de Colombes	et de colombes	186, 10	764, 53
291, 23	mèlerons	mêlerons	199, 1	776, 247
327, 23	de l'invisible	de l'Invisible	259, 13	859, 135

Sans le moindre doute, aucune de ces divergences de texte dans l'édition de Lausanne — à l'exception de celle du vers 34 de la page 140, que nous avons discutée en note — ne peut être prise même pour l'ombre de ce qu'on appelle une variante. Le nom de fautes d'orthographe serait encore trop ambitieux pour la plupart de ces lapsus. Ce ne sont que de vulgaires coquilles, dues uniquement à la négligence du typographe. Elles sont si nombreuses (et nous n'avons point la prétention de les avoir relevées toutes!), leur grossièreté choque tellement l'œil qu'on est même en droit de se demander si les épreuves ont jamais été revues par un correcteur. Cette édition de Lausanne est donc non seulement très mauvaise, mais elle donne l'impression nette d'avoir été délibérément bâclée.

Ne serait-ce que pour cette raison, il est impossible d'admettre que V. Hugo, si méticuleux pour tout ce qui concernait la présentation imprimée de sa pensée, ait jamais pu autoriser, ni tolérer, ni même alors connaître la honte ainsi infligée à sa nouvelle production littéraire. Dans sa correspondance et celle de ses familiers, on ne rencontre d'ailleurs pas la moindre allusion à cette réimpression; et si un échantillon de la camelote était tombé entre les mains du poète,

c'est évidemment le contraire que le poète a voulu dire. A défaut de ponctuation, la scansion doit couper et faire entendre ainsi ce vers :

Toi, que Leurs Majestés || [qui sont] *les vermines* [du monde] || *dévorent.*

Dès lors, l'article défini *les* prend une force à côté de laquelle l'adjectif démonstratif *ces* (de la correction) n'en paraît que plus faible, et le sens du vers est autrement expressif.

on peut imaginer ses récriminations, dont les échos seraient venus jusqu'à nous.

Négligée comme elle l'est et certainement tirée à l'insu de V. Hugo, cette édition de Lausanne présente tous les caractères d'une contrefaçon. Serait-ce une édition de contrebande faite et lancée par l'imprimeur suisse A. Larpin au préjudice des éditeurs autorisés ? C'est la conclusion qui se serait imposée d'emblée à qui l'eût étudiée d'après le seul exemplaire de la Bibliothèque Nationale. Cette conclusion n'est plus admissible depuis la découverte des trois exemplaires brochés que nous avons décrits. La présence dans l'un d'eux[1] de la mention *Bruxelles, édition Hetzel, Méline... 1859*, parallèlement à la mention *Lausanne, imprimerie de A. Larpin... 1859*, qui figure dans les autres, suffirait déjà à faire naître des doutes. Mais, surtout, le fait que la couverture dont ils furent revêtus en *1861* porte uniquement la mention *Bruxelles, Édition Hetzel, Méline...*, etc., avec une réclame pour des ouvrages alors en vente chez Méline, à Bruxelles, prouve clairement que les premiers éditeurs de la *Légende des Siècles* ne furent point étrangers à cette réimpression de Lausanne, puisqu'ils endossèrent alors publiquement (et pourquoi, autrement, l'eussent-ils fait pour des livres non seulement invendus, mais à peu près invendables ?) même la paternité des exemplaires qui étaient au nom de l'imprimeur suisse A. Larpin.

Or, ce fait ne change absolument rien aux caractères intrinsèques qui donnent à cette édition tout l'air d'une contrefaçon. Seulement, le problème se présente sous un nouvel aspect. Comment Hetzel et Méline ont-ils pu faire tirer une édition aussi défectueuse ? Quel intérêt y trouvaient-ils ? Cette édition, si évidemment de rebut, n'aurait-elle point été, de leur part, qu'une pseudo-contrefaçon (si on peut dire), un truc d'éditeurs au courant des mœurs de la librairie d'alors pour couper court à toute tentative de contrefaçon réelle, une feinte pour prévenir la concurrence de la contrebande ?. .

La réponse à ces questions est liée à la solution préalable d'un autre problème. A quel moment de 1859 remonte le tirage de l'édition en cause ?

M. Paul Berret, en la classant quatrième, immédiatement après l'édition de *Paris-Bruxelles-Londres*, qui est du 10 décembre, la considère évidemment comme postérieure à cette date. Pure supposition de sa part, puisque aucun achevé d'imprimer, ni autre document, ne vient nous renseigner à ce sujet.

Or, à défaut de preuves positives, certaines considérations nous induisent à croire que le tirage de l'édition de Lausanne aurait été commencé peu après celui de l'édition originale de Bruxelles, et

1. Depuis, nous avons noté dans le catalogue n° 54 de l'*Emporio librario* de Milan (janvier, 1936, p. 14, n° 215), l'indication d'un autre exemplaire relié de la même édition avec la mention : « *Bruxelles, Hetzel, 1859* » (sans la couverture originale).

antérieurement à celui de l'édition de Paris, pour être achevé en même temps que les deux autres.

Il nous faut d'abord rappeler ici l'essentiel de faits déjà connus[1], d'où va partir notre argumentation. — *Premier temps* : Victor Hugo s'entend avec Hetzel pour faire imprimer et paraître à Bruxelles (chez Méline) une édition de son ouvrage, également destinée au marché français. Le travail commence. — *Deuxième temps* : Le tirage n'est pas achevé que V. Hugo se déclare mécontent de l'exécution et de la présentation du livre. Nouvel accord avec Hetzel pour l'impression et la publication, à Paris (chez Michel Lévy), d'une seconde édition plus soignée. Pour des raisons commerciales, il est entendu que la vente de l'édition belge sera interdite en France et que les deux éditions sortiront le même jour (28 septembre). Ainsi fut fait. — *Troisième temps* : Environ deux mois et demi plus tard, paraissait l'édition *Paris-Bruxelles-Londres* (10 décembre), où Méline entrait en tiers.

Dans ces conditions, pour en revenir à l'édition de Lausanne, quel intérêt Hetzel et Méline auraient-ils eu — puisque l'imprimeur suisse A. Larpin ne fut qu'un exécuteur et, en partie, un prête-nom — à entreprendre et lancer pareille édition, soit dans les deux mois et demi qui suivirent la parution simultanée des éditions belge (3000 ex.) et parisienne (6000 ex.), soit dans les vingt jours qui suivirent la parution de l'édition *Paris-Bruxelles-Londres*? La vente d'une édition aussi défectueuse, loin de pouvoir concurrencer la vente des autres, était déjà virtuellement ruinée par elles.

Une supposition faisable serait que cette édition eût été entreprise au moment où les exemplaires des deux premières éditions étaient épuisés ou allaient l'être, et, avant que fût décidée l'édition *Paris-Bruxelles-Londres*. Mais cette hypothèse ne tient pas ; car, alors, comment Méline, déjà associé avec Hetzel et A. Larpin pour faire paraître l'édition de Lausanne, aurait-il pu, sans trahir les intérêts de ses coassociés, s'associer presque simultanément d'autre part avec Michel Lévy et Jefts pour faire paraître l'édition rivale de *Paris-Bruxelles-Londres*? De plus, du moment que les premières éditions de Bruxelles (ou de Leipzig) et de Paris, quoique les imprimeurs et les libraires fussent différents, avaient été également présentées avec la mention « édition Hetzel » et la marque de cet éditeur, quelle raison y avait-il maintenant de ne plus faire de même pour les exemplaires de Lausanne qui étaient au nom de l'*Imprimerie de A. Larpin*, et, sur ceux qui portaient la mention *Bruxelles, édition Hetzel*, de ne pas faire figurer la marque de cet éditeur et le nom de l'imprimeur? De toute façon, pourquoi revenir au texte périmé de l'édition de Bruxelles, quand l'édition de Paris avait donné un texte revu et amélioré? Surtout, comment Hetzel

1. Voir surtout, à ce sujet, le docteur Michaux, *op. cit.*, pp. 49-53.

et Méline auraient-ils commis l'aberration de produire ainsi une édition si visiblement négligée que c'en était une honte et une mévente assurée? De fait, les exemplaires leur en restèrent sur les bras, comme l'atteste la nouvelle couverture de 1861; et il est inconcevable que des libraires-éditeurs aussi avertis aient jamais eu l'ingénuité de se préparer inévitablement un pareil « bouillon ». Bref, de quelque côté qu'on envisage les choses dans cette hypothèse, on ne rencontre que contradiction et absurdité.

Tout s'explique, par contre, si l'on voit dans cette édition de Lausanne une feinte pour prévenir les contrefaçons. Peu importait, dès lors, qu'elle fût inférieure; au contraire. L'essentiel était de pouvoir la jeter à temps sur le marché. Donc, aussitôt le premier contrat passé avec V. Hugo pour l'édition originale belge, Hetzel et Méline durent s'entendre pour leur compte avec l'imprimeur suisse A. Larpin[1]. A mesure que l'édition belge avancerait, il en recevrait les bonnes feuilles pour les réimprimer à Lausanne : ainsi, cette pseudo-contrefaçon se trouverait prête à la même date que la bonne édition de Bruxelles. Seule une pareille hâte peut expliquer que ce soit le texte de l'édition de Bruxelles et non le texte revu de l'édition de Paris, à cette date non encore en chantier ni même en projet[2], que l'édition de Lausanne ait adopté. Elle aurait, d'autre part, d'autant plus l'apparence d'une contrefaçon qu'une partie des exemplaires reproduiraient la firme de l'édition belge, mais sans la marque des éditions Hetzel ni nom d'imprimeur, et que les autres porteraient seulement la mention : *Lausanne, Imprimerie de A. Larpin*. On conçoit, dès lors, le peu de soin qui fut apporté à cette édition déjà sacrifiée par principe. De là, sans parler du papier de mauvaise qualité, ces coquilles énormes et nombreuses, qu'on ne prit même pas la peine de corriger. De là, aussi, la présentation également négligée de la couverture primitive de *1859*; du moins autant qu'on peut encore en juger par les vestiges que nous en avons découverts.

En effet, si dans les exemplaires reliés il ne reste pas plus trace de cette première couverture que de celle de 1861, il n'en est pas de

1. Nos recherches pour avoir quelques renseignements sur cet imprimeur ont été sans résultats. Pour notre part, nous ne le connaissons que par les exemplaires de cette édition de la *Légende des Siècles* qui portent son nom.

2. L'objection possible et fort spécieuse que le tirage de l'édition de Lausanne devrait être postérieur à celui de l'édition de Paris, parce qu'elle contient le vers *Et puisse l'Empereur...*, dont le manque dans l'édition belge ne fut découvert que lors du tirage de l'édition de Paris, ne résiste pas à l'examen. Ce fait prouve uniquement que l'exemplaire corrigé de la bonne feuille n° 1 du tome II de l'édition belge fut envoyé à Lausanne quelques jours, en effet, après qu'avait déjà été envoyé à Paris l'exemplaire non corrigé de la même feuille ; mais il ne prouve pas, pour cela, que le début du tirage de l'édition de Lausanne n'avait pas été commencé avant celui de l'édition de Paris. Il importe peu que, dans la suite, le tirage des feuilles de l'édition de Paris ait pu précéder celui des feuilles correspondantes de l'édition suisse : ce serait même la démonstration que, depuis l'entreprise de l'édition de Paris, on avait moins hâte de presser l'édition suisse que l'on savait désormais devoir faire double emploi avec l'édition belge

même pour les trois exemplaires brochés que nous avons décrits. Les deux plats de la couverture primitive de 1859 ont été arrachés, il est vrai; mais on n'a pu enlever les dos : on s'est contenté de coller, par-dessus, la nouvelle couverture de 1861. Avec un peu d'eau tiède appliquée sur le dos d'un de nos exemplaires, nous avons réussi à décoller cette seconde couverture et à retrouver, par-dessous, dans son intégrité, le dos de la première, également en papier vert[1]. Il portait comme titre (au bas du premier tiers, en partant d'en haut) l'unique mot : *Légende*, sans rien de plus, ni nom d'auteur, ni date, ni le moindre trait typographique.

Or, l'édition de Lausanne avait été entreprise à une date où il n'était point encore question de l'édition de Paris. Cette dernière vint donc à l'improviste fermer le marché français à l'édition belge originale, qui, primitivement, devait être la seule. Celle-ci (quoique son tirage d'abord fixé à 6000 exemplaires, ait été restreint à 3000) se trouvait, du coup, amenée à jouer en grande partie le rôle prévu en principe pour l'édition de Lausanne, qui restait ainsi de surcroît ou plutôt réduite désormais à doubler une édition incomparablement supérieure à tous points de vue, avec laquelle elle ne pouvait rivaliser et que les éditeurs avaient certainement plus d'intérêt à écouler d'abord.

Néanmoins, l'édition de Lausanne fut-elle mise en vente aussitôt en même temps que les deux autres? Pour l'affirmer, il faudrait des preuves catégoriques; mais leur absence n'autorise point davantage à supposer le contraire. En tout cas, la mévente fut telle qu'en 1861, comme nous l'avons vu, Hetzel et Méline firent revêtir même les exemplaires qui, primitivement, ne portaient que le nom de l'imprimeur, A. Larpin, d'une couverture nouvelle exclusivement à leurs noms.

Malgré leur camouflage en édition récente, il ne semble pas que l'écoulement de ces « rossignols » en ait été beaucoup plus rapide, du moins à en juger par les deux exemplaires encore intacts que nous avons retrouvés en librairie, à Milan.

Résumons nos conclusions. Si notre raisonnement est juste (et nous souhaitons vivement la découverte de documents qui l'infirment ou le confirment), l'édition de Lausanne, dont pour la première fois sont étudiés ici les avatars et le texte, apparaît comme une pseudo-contrefaçon dont les éditeurs de la première édition auraient été eux-mêmes les véritables auteurs. De ce fait, elle serait, dans l'ordre chronologique, en réalité la seconde édition de la *Légende des Siècles*,

1. Sans pousser si loin cette expérience pour le second de nos exemplaires et pour celui de l'*Ambrosiana*, nous avons vérifié qu'ils portent également ce premier dos sous le second. Dans les trois exemplaires, les plats de la première couverture ont même laissé des sortes de bavures vertes, nettement visibles sur le bord des feuilles blanches où ils étaient collés.

puisque son tirage aurait été commencé avant celui de l'édition de Paris, qui devient ainsi la troisième.

Quoi qu'il en soit, il est certain que cette édition de Lausanne a suivi uniquement le texte de l'édition originale belge, mais l'a reproduit avec des coquilles qui témoignent d'une rare négligence. Pour cette raison, elle est, au point de vue littéraire, à laisser résolument et définitivement au rancart. L'unique intérêt, que présente aujourd'hui cette ivraie, est dans le rôle, si maigre qu'il soit, que nous lui attribuons dans l'histoire de la publication de la *Légende des Siècles*.

P. S. — Cet article était sous presse quand, outre les *deux* exemplaires de l'*édition parisienne* de *1859* déjà consultés par nous à l'*Ambrosiana* et à la *Brera* de Milan (cf. ci-dessus, p. 115, n. 2), nous en avons eu entre les mains un *troisième*, en vente à la Librairie Liberma à Rome (piazza Capranica, 100).
On y lit également :

T. I, p. 8 : ... lis candide (cf. *suprà*, p. 116, n. 4).
T. I, p. 80, v. 22-3 : ... *sous son blême suaire*
Kanut continua d'avancer (cf. *sup.*, p. 116, n. 5).
T. I, p. 82, v. 10 : ... continuait *à* pleuvoir (cf. *sup.*, p. 117, n. 1).
T. I, p. 253, v. 3 : ... *les* lions (cf. *sup.*, p. 117, n. 2).
T. II, p. 22, v. 3 : ... le soleil *le* soir (cf. *sup.*, p. 117, n. 4).
T. II, p. 86, v. 7 : ... leurs têtes (cf. *sup.*, p. 117, n. 4).

Nous remercions M. Mario Liberma d'avoir bien voulu mettre son exemplaire à notre disposition et M^lle^ Silvana Battistella, étudiante à l'Université de Rome d'avoir eu l'obligeance de vérifier à nouveau ces variantes.

François Remigereau.

COMPTES RENDUS

MARCEL HERVIER, « **L'Art Poétique** » **de Boileau.** Un vol. in-8° de 256 p., Paris, Mellottée, 1938.

Critiques et historiens de la littérature s'efforcent heureusement, depuis quelques années, de restituer, en le débarrassant des préjugés scolaires qui nous le dissimulent, le vrai visage de Boileau. Le dernier essai en ce sens est l'ouvrage que M. Hervier publie dans l'intéressante collection des « Chefs-d'Œuvre de la Littérature expliqués », ouvrage consacré à la plus classique, à la plus « dogmatique » de ses œuvres, l'*Art Poétique*. Un *Avertissement* pose le problème et définit la tentative : « Une image conventionnelle et sans vie, voilà ce qui reste, alors que l'homme avait la verve d'un satirique, et que l'œuvre était une œuvre de combat autant que de doctrine. Rétablir les choses sous leur vrai jour, voilà ce que nous nous proposons dans cette étude. » Cette promesse, le livre la tient dans une large mesure.

Un premier chapitre, consacré à « Boileau avant l'*Art Poétique* », rappelle d'abord, tant sur la jeunesse du poète que sur l'état de la littérature en 1660, les principaux faits dont la connaissance est indispensable pour comprendre les idées littéraires du futur « législateur du Parnasse », les replacer dans leur temps et en mesurer la portée. Il met en vive lumière certaines des influences subies par Boileau à ses débuts : celle de Furetière, le premier de ses parrains littéraires, et surtout celle de Nicole et de son *Traité de la vraie et de la fausse beauté*, où apparaissent déjà « réunies la plupart des grandes idées qui formeront la doctrine de Boileau » (p. 18).

Puis c'est le Boileau des *Satires*, étudié, comme il convenait, du point de vue de la préparation à l'*Art Poétique*. Le livre ne se dérobe pas au problème qui se posait ici. Citant (p. 23) et utilisant, mais sans en abuser (comme on l'a fait), une note du commentaire de Le Verrier où Boileau déclare qu'autrefois « il sacrifiait à la satire » les noms des auteurs « qui avaient eu le malheur de lui plaire[1] », M. Hervier, sans nier la part qu'il faut laisser dans la polémique des *Satires*, à la verve caustique d'un « jeune fou », aperçoit dès le début les signes d'un goût littéraire très net et déjà formé, sinon encore formulé : il précise parfaitement — sans entrer dans un détail que les dimensions de l'ouvrage ne comportaient pas — que peu à peu « les raisons, d'abord latentes, de ces attaques prennent en son propre esprit toute leur clarté et toute leur force » (p. 25). Un nom, cependant, n'est peut-être pas mis ici à la place qu'il mérite. L'auteur de l'*École des Femmes* nous apparaît, vers 1663, comme le véritable maître du jeune poète, alors obscur, qui lui dédiait des *Stances* élogieuses; et ce n'est pas, je crois, marquer suffisamment la dette de Boileau envers Molière que d'écrire simplement qu' « entre les deux poètes il y avait communauté de vues et parenté de moyens » (p. 18), ou même que Boileau se plaçait « comme dans le sillage » de Molière (p. 28), —

1. P. 56 de l'édition Lachèvre, et non p. 16. Dans la citation elle-même, on a imprimé par erreur « pussent regarder » : le texte exact est « dussent regarder ».

surtout si l'on rapproche ces quelques indications des cinq pages consacrées au traité de Nicole.

Un second chapitre nous présente d'abord « l'ascension de Boileau », depuis la libre société de joyeux buveurs qui applaudissait aux premières saillies du jeune satirique, en passant par les réunions et les lectures dans des compagnies plus choisies, jusqu'à la Cour et à la présentation du poète à Louis XIV. Puis viennent « la préparation de l'*Art Poétique* » et les querelles autour du privilège. Enfin, avant d'aborder le grand œuvre, l'auteur passe en revue les « prédécesseurs et sources de Boileau », depuis les théoriciens de l'Antiquité jusqu'aux prédécesseurs immédiats et aux contemporains du poète, en accordant une place plus large à ces derniers, dont l'influence sur Boileau a été moins étudiée que ses emprunts aux Anciens. On lira notamment avec intérêt les pages où M. Hervier, utilisant et citant divers travaux antérieurs (ceux de Revillout et de M. P. Clarac en particulier), met justement en relief l'importance de cette Académie Lamoignon, qui fut pour l'auteur de l'*Art Poétique* (*mutatis mutandis*) ce que l'entourage de Furetière et la société de la Croix-Blanche avaient été pour celui des *Satires*, — et pose la question des rapports, assez délicats à établir, entre ce même *Art Poétique* et les contemporaines *Réflexions* du P. Rapin (pp. 33-44 et 56-57).

Les chapitres III à VII présentent une « analyse raisonnée de l'*Art Poétique* », que suit un dénombrement de ses « lacunes » et de ses « erreurs », puis une appréciation de sa « valeur poétique ». L'analyse suit pas à pas, mais sans raideur et avec la souplesse nécessaire pour que chaque question apparaisse dans son ensemble, le plan même de l'œuvre de Boileau. Elle est illustrée de citations assez nombreuses, grâce auxquelles l'essentiel du poème nous est remis en mémoire. Le commentaire qui l'accompagne, moins prolixe que celui du P. Delaporte, se place aux points de vue les plus divers. Tantôt il se propose seulement d'éclairer, de préciser, de compléter les idées de l'*Art Poétique*. Et pour cela l'auteur puise à de multiples sources : soit qu'il fasse appel à d'autres œuvres de Boileau (*Épître IX*, *Discours sur l'Ode*, *Réflexions sur Longin*, *Préface* de 1701, Correspondance), soit qu'il mentionne les critiques de ses détracteurs, Desmarets, Pradon, Sainte-Garde ou Perrault; soit qu'il souligne ce qui faisait en 1674 l'actualité des préceptes de l'*Art Poétique*, expliquant ainsi l'importance accordée dans le poème à telle préoccupation, ou la longueur de tel développement, qui nous paraissent aujourd'hui excessives; soit enfin qu'il rapproche l'opinion de Boileau de celle d'autres théoriciens et critiques de son temps. Tantôt il se demande si Boileau a joint l'exemple au précepte : qu'il s'agisse de la correction de la langue (p. 90), du soin apporté à son travail (p. 93), de son attitude devant la critique (p. 98), ou de l' « honnêteté » des *Satires* (p. 127), nous sommes mis à même de vérifier que Boileau s'efforçait de mettre en pratique ses propres leçons. Il arrive pourtant que l'usage soit plus libre que la règle : c'est le cas pour les préceptes de versification (p. 80). Tantôt encore M. Hervier s'efforce d'apprécier équitablement, d'un point de vue historique, la critique et la doctrine de Boileau. Il reconnaît l'injustice de certaines attaques dirigées contre Saint-Amant (p. 166), et juge sévèrement son attitude à l'égard de Ch. Perrault (p. 187). Il ne dissimule ni les lacunes de l'œuvre, dont il apporte des explications vraisemblables (mais entre lesquelles je n'aurais pas placé ce qui « touche les diverses sortes de vers qu'on emploie en poésie » [p. 200], rien n'étant plus éloigné de la pensée de Boileau que l'intention de composer un traité technique de versification), ni ses erreurs historiques, qu'il juge graves, sans refuser d'ailleurs à Boileau cette circonstance atténuante qu'il les partageait avec son temps et ne disposait guère des connaissances nécessaires pour les éviter (pp. 201-205). Par contre, il absout justement l'auteur de l'*Art Poétique* de divers reproches dont sa réputation a été chargée par des critiques superficiels ou prévenus. Il ne croit pas que le rationalisme de Boi-

leau aboutisse à bannir de la poésie l'imagination et la sensibilité, et précise fort bien que, pour lui, « la raison n'est pas une inspiratrice : elle est seulement une conseillère qui contrôle les inspirations » (pp. 70-71). Il montre qu'en matière de genres littéraires le goût de Boileau n'est pas si exclusif qu'on le prétend (p. 126), et que, « si farouche admirateur des Anciens qu'on veuille représenter Boileau, il n'a rien d'un ennemi des modernes » (p. 217). Il justifie enfin Boileau du reproche de « lâche palinodie » à l'égard de Molière, qu'on lui a si souvent et si injustement adressé (pp. 180-182).

Mais M. Hervier n'a pas borné son rôle à nous restituer un Boileau aussi exact que possible. Les questions que traite l'*Art Poétique* touchent pour la plupart, même lorsque leur forme est intimement liée à des particularités d'époque, à des problèmes généraux qui n'ont rien perdu de leur intérêt. Aussi M. Hervier, bravant le risque de tomber lui aussi sous le coup du terrible reproche de « dogmatisme », n'hésite-t-il pas à prendre parti : les formules « Boileau a raison », « Boileau n'a pas raison », « Boileau a tort » abondent sous sa plume. Ses jugements motivés, qu'ils aillent dans le sens de l'*Art Poétique* (p. ex. sur la légitimité de la notion de règle [p. 65], sur l'utilité de la rime [p. 69], sur la question des rapports de l'art et de la morale [p. 191]), ou qu'ils concluent, au contraire, sur une condamnation (p. ex. sur la clarté en poésie [p. 87], sur les unités dramatiques [p. 139], sur le merveilleux chrétien [p. 172]), ou encore qu'ils s'en tiennent à un juste milieu (p. ex. sur la question de l'hiatus [p. 84]), — offrent une ample matière à réflexion et à discussion.

Enfin, l'ouvrage ne s'attache pas à la seule doctrine de Boileau. Considérant l'*Art Poétique* comme un « poème », il s'efforce d'en apprécier la « valeur poétique », la composition, la langue, la versification, le style : sur quoi la critique de M. Hervier fait preuve du même éclectisme, du même souci de modération et d'équité que sa critique des idées de Boileau.

Un commentaire de cette sorte, parfaitement à sa place dans une collection comme celle dont l'ouvrage fait partie, ne peut prétendre offrir sur chaque point des éclaircissements complets et définitifs, et les lacunes y sont inévitables. Mais il est varié et vivant, d'un abord agréable, et sollicite à chaque instant la réflexion du lecteur. Restitué dans son milieu exact, Boileau n'y est point cependant isolé de l'avenir : on nous cite le *Lac*, les *Châtiments*, la *Légende des Siècles*, les *Trophées*; d'ingénieux rapprochements nous sont proposés avec telles idées de Hugo, de Banville, de Gautier, de Verlaine. Il faut en même temps savoir gré à M. Hervier d'avoir su concilier ce souci de la vie avec les exigences d'une juste critique, et d'avoir évité la regrettable attitude de ceux qui, venus après le romantisme et l'incomparable développement du lyrisme moderne, semblent faire grief à l'auteur de l'*Art Poétique* de n'avoir pas prévu ce que la poésie pouvait devenir après lui.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un ouvrage d'érudition, le commentaire repose sur une information abondante et assez sûre. M. Hervier a utilisé les travaux notables sur Boileau : le P. Delaporte, Revillout, le commentaire de Le Verrier publié par F. Lachèvre, la thèse de M. Bray, la bibliographie de M. Magne, les récentes éditions Cahen et Boudhors. Une lacune est vraiment étrange : M. Hervier ne fait aucune allusion aux travaux de M. Demeure. Si discutables que puissent être certaines des conclusions de ce dernier, il n'en est pas moins impossible de parler aujourd'hui de Boileau sans tenir compte de son enquête ; — et, par exemple, d'accepter ou de paraître accepter l'histoire traditionnelle des relations de Boileau avec Racine (ainsi en ce qui concerne la date de 1664 indiquée p. 12 ; — le récit de Brossette rapporté, avec la seule précaution d'un conditionnel, p. 103-104 ; — l'interprétation du vers 189 de la *Sat. III* considéré sans hésitation, p. 144, comme un simple éloge de Racine). Voici par ailleurs quelques points où il m'a semblé que le livre appelait certaines réserves.

On ne saurait invoquer l'*Épître II* pour affirmer que Boileau avait formé « dès 1669 » le dessein d'écrire un *Art Poétique*. La date de 1669 pour l'*Épître II* est une erreur due à une négligence de l'éditeur de 1740 et trop longtemps conservée dans les éditions classiques. J'ai essayé de montrer[1] que l'*Épître II* date du printemps de 1673.

Ajoutons que les deux premiers vers de cette épître :

> A quoi bon réveiller mes Muses endormies
> Pour tracer aux auteurs des règles ennemies...

nous invitent à nuancer l'opinion formulée par M. Hervier au début de son chap. III : Boileau, dit-il, n'a pas « voulu formuler les règles de la poésie pour apprendre à faire des vers » (p. 60).

Et comment M. Hervier peut-il écrire (p. 126) que le pronom « je » apparaît « exceptionnellement » dans l'*Art Poétique*, en II. 179 ? C'est *constamment* qu'il faudrait dire. Rappelons-nous : « Je saute vingt feuillets... Mon esprit n'admet point... Je me ris d'un acteur... Je condamne sa faute... », et le perpétuel retour de formules telles que *j'aime*, *j'aimerais mieux*, *je hais*,..., etc.

Enfin, une fois achevé le commentaire proprement dit, il restait à M. Hervier à résumer ce qui, dans la vie et l'œuvre de « Boileau après l'*Art Poétique* », peut éclaircir ou préciser encore la doctrine (chap. VIII), et, pour terminer, à nous faire assister (chap. IX) à l'histoire de « la renommée de l'*Art Poétique* » depuis l'accueil des contemporains jusqu'à Sainte-Beuve et Nisard. Mais l'opinion de la critique quant à Boileau n'étant pas restée immobile depuis 1860, pourquoi M. Hervier n'a-t-il pas poursuivi jusqu'à nos jours sa très intéressante esquisse d'une histoire de la renommée de l'*Art Poétique* ? Les travaux de Revillout, de M. Demeure, les éditions de MM. Cahen et Boudhors marquent, dans les études « boléennes », un tournant qu'on eût aimé voir indiquer à cette place. Ces réserves faites[2], ce chapitre, fortement documenté et enrichi de citations significatives, comble vraiment une lacune dans les études jusqu'ici consacrées à l'*Art Poétique*.

Et nous étendons volontiers cette conclusion à l'ensemble d'un ouvrage qui mérite d'être accueilli, par le public lettré auquel il s'adresse, avec le plus sympathique intérêt.

J. Griveaud.

S.-Paul Jones, **A list of french prose fiction, from 1700 to 1750**, With a brief introduction. Un vol. in-8°, de xxxiv-150 p. New-York, The H. W. Wilson Company, 1939.

Cette bibliographie est certainement un modèle du genre. Pour les profanes, et même pour ceux, qui, tout en étant des érudits, n'ont jamais essayé un travail de ce genre, il peut sembler que l'entreprise ne demande qu'une longue patience et un certain effort d'attention. En réalité il y faut une patience et une attention intelligentes et un constant effort de jugement. On pourra s'en convaincre en lisant, dans l'Introduction, les règles que M. Jones s'est formées et imposées pour décrire les ouvrages sur pièces, déterminer les auteurs des ouvrages anonymes, reconnaître les ouvrages publiés dans

1. *Revue d'Histoire Littéraire*, juillet-septembre 1933.

2. Et quelques toutes petites chicanes. Ainsi (p. 215), l'*Épître VI* n'est pas « suivie », la même année, de l'*Épître VII* : celle-ci est antérieure de quelques mois. — Ces deux épîtres furent publiées, avec les chants V et VI du *Lutrin*, dans l'édition de 1683, et non (p. 215) en 1684 : donc avant et non après l'élection de Boileau à l'Académie française. — Enfin, je ne crois pas que l'abbé Batteux se soit jamais appelé Le Batteux (p. 221).

des éditions différentes sous des titres différents, choisir les méthodes de classement à la fois les plus souples et les plus strictes..., etc. Je ne connais pas de vaste bibliographie (si l'on met à part quelques bibliographies de grands écrivains dont les buts sont différents et doivent s'imposer plus de précision) qui offre plus de garanties et plus de commodités.

Par surcroît, si M. Jones n'a prétendu en rien, ébaucher une histoire générale du roman pendant ce demi-siècle, il a pris le soin, provisoirement fort utile, de dégager dans son Introduction les enseignements nombreux qui se dégagent des statistiques mêmes et du seul examen des titres : goût très vif pour le genre (946 titres) qui s'accroît vers 1750 — habitude de publier sans nom d'auteur (huit fois sur neuf) — usage très rare dans le titre du mot de roman (discrédité par les romans trop romanesques du XVIIe siècle) — habitude de donner au roman la forme d'un récit personnel ou de lettres — grand nombre de contes merveilleux — très grand nombre d'œuvres qui nous transportent dès leur titre dans des pays étrangers et souvent exotiques — surtout des groupes de romans qui, par leur titre même, se rattachent à telles ou telles œuvres ou tels romans connus : *Télémaque*, *le Paysan parvenu* ou *la Vie de Marianne*, les *Lettres Persanes*, des romans anglais..., etc. Je regrette que M. Jones n'ait pas cru devoir retenir dans ses listes les réimpressions d'œuvres publiées avant le XVIIe siècle; mais il les a relevées et nous donne très utilement (p. XXVIII) les enseignements de ce relevé.

Bien entendu, il importe dans certains cas de ne pas se fier aux titres, plus qu'il ne convient. Les déclarations qui protestent contre les fictions trop romanesques et l'usage fréquent du mot « véritable » dans les titres ne prouvent pas du tout que les romans soient devenus plus vrais que ceux de La Calprenède et de Mlle de Scudéry. En réalité, on se contente de renoncer à la convention du déguisement grec, romain, égyptien ou persan et les aventures de *Cleveland* ou de centaines d'autres romans sont aussi invraisemblables que celles du *Grand Cyrus* ou de *Cléopâtre*. Beaucoup de romans s'intitulent, comme au XVIIe siècle, *histoire galante*, *aventures galantes*, mais, au XVIIIe siècle, cette galanterie est, le plus souvent, tout à fait chaste; au XVIIIe siècle, elle glisse, de plus en plus, vers le libertinage..., etc.

Notons enfin que M. Jones a pris soin de relever toutes les rééditions des romans compris dans ses listes. Ce qui permettra à un historien du roman, que le nombre des ouvrages à lire découragerait, de faire au moins porter son étude sur tous ceux qui ne sont pas passés inaperçus.

D. Mornet.

Franco Venturi, **Jeunesse de Diderot (de 1713 à 1753)**. Traduit de l'italien par Juliette Bertrand. Un vol. in-8°, de 417 p. Paris, Albert Strira, s. d. [1938].

C'est un ouvrage important. L'auteur est à la fois historien et philosophe. Et je ne saurais trop le louer d'être d'abord un historien scrupuleux et sagace. Non seulement il sait lire avec attention les moindres écrits de Diderot, mais il sait fouiller dans les fonds manuscrits et les archives, contrôler constamment les études de ceux qui l'ont précédé, remonter aux éditions originales pour déceler les corrections ou variantes. Grâce à ce labeur attentif et intelligent il nous apporte pour la connaissance directe de Diderot des renseignements neufs ou en partie neufs qui sont extrêmement précieux. Pour ne retenir que l'essentiel, c'est dans son livre qu'on trouvera pour la première fois, ou mieux qu'ailleurs, l'histoire de la « vie de bohème » de Diderot, éclairée par ce qu'on peut savoir de la vie d'autres bohèmes, celle des relations intellectuelles entre Diderot et Mme de Puisieux, celle des dettes de

Diderot envers Shaftesbury ou envers les romans libertins qui ont servi plus ou moins de modèle aux *Bijoux indiscrets*, l'étude des points qui sont communs aux *Pensées philosophiques* et aux recueils antichrétiens qui circulaient vers 1750. Nulle part on ne trouvera une étude aussi exacte, fondée sur des documents plus sûrs de la bataille entre Diderot et la police, l'autorité; une étude aussi minutieuse et clairvoyante de la thèse de l'abbé de Prades et de son « affaire ». Pour la première fois, je crois, la *Lettre sur les sourds et muets* est exactement replacée dans le milieu des discussions sur l'origine et les puissances formatrices du langage qui ont fait couler beaucoup d'encre au XVIII[e] siècle. Pour la première fois, les écrits polémiques écrits pour ou contre Diderot, sont non seulement signalés mais étudiés dans leur contenu et leur signification..., etc. Dans le détail, tout historien de Diderot devra lire avec soin les notes de M. Venturi. Il y trouvera toutes sortes de précisions et de suggestions.

Peut-être serais-je un peu moins satisfait de l'œuvre du philosophe. Non pas qu'elle ne soit pas aussi intelligente que celle de l'historien. Elle est même, si l'on veut, plus intéressante par sa pénétration, par le maniement d'idées qui ouvrent sans cesse des horizons à la pensée. Elle est seulement plus aventureuse. La thèse de M. Venturi est que, dès ces premières œuvres, d'ailleurs capitales, la pensée de Diderot malgré sa dispersion et ses contradictions apparentes a une unité profonde qui a été jusqu'ici méconnue. Certes M. Venturi ne nie pas les hésitations, les flottements, les retours sur ses pas. Mais rien de tout cela n'aurait empêché Diderot de développer avec continuité une doctrine originale et cohérente. Oserai-je dire que la démonstration n'est pas toujours d'une parfaite limpidité pour ceux qui ne sont pas des philosophes, qui ne sont pas tout à fait familiers avec le langage abstrait et la logique un peu dense d'une certaine philosophie? Dans tous les cas l'ensemble de la démonstration et la plupart de ses parties restent claires. Et je serais porté à en approuver la direction générale. M. Venturi met au premier plan chez Diderot la défiance à l'égard de la raison toute abstraite, de la logique géométrique, sa confiance dans ce qu'on appellera passion, enthousiasme, génie, et qui, dans la découverte scientifique ou dans les arts, sera l'intuition. Je crois que cette vue est pénétrante, relativement neuve et juste. Diderot est l'être le plus divers (je ne dis pas le plus changeant) mais il n'y a pas non plus d'être qui ait été toujours plus semblable à lui-même. Et son unité est dans l'ardeur, l'élan d'une pensée qui ne se fatigue jamais de penser et qui est animée beaucoup moins par le besoin de suivre des raisonnements que par la passion de penser et l'enthousiasme de la poursuite, de la chasse, sinon de la découverte. Dans cette passion se fondent aisément ses autres passions, amitié, amour paternel, amour, bienfaisance..., etc. D'autre part, je crois non moins juste ce que dit M. Venturi du matérialisme de Diderot. Ce n'est pas du tout un matérialisme logique, réduisant l'univers passif à une succession passive de causes et de conséquences. C'est un vitalisme, un « panthéisme vitaliste » où l'on voit agir une immense force vivante, sensible, toute différente dans son essence et sa signification d'une mécanique mathématique. Diderot avait certainement besoin de cette sorte de matérialisme. Car il avait à la fois besoin, pour sa raison, d'un matérialisme et, pour sa sensibilité, de quelque chose qui ne soit pas le matérialisme. Il l'a certainement cherché dans le sens où M. Venturi le conduit.

Mais faut-il conclure à une unité réelle, profonde. Je persiste à y voir deux difficultés. D'abord pourquoi Diderot ne l'a-t-il pas dégagée lui-même. Il suffit de lire le *Paradoxe sur le comédien* pour savoir qu'il était parfaitement capable de poursuivre un exposé cohérent. Pourquoi cette unité systématique est-elle si voilée, si dispersée qu'on l'a toujours méconnue et qu'il a fallu à M. Venturi un si vigoureux effort pour la dégager. La raison en est, selon moi, que Diderot a eu la conscience très nette qu'il lui était impossible

de résoudre ses contradictions. Qu'il s'agisse d'un matérialisme à la façon d'Epicure, ou à celle de Spinoza, ou d'un panthéisme vitaliste, il y a toujours le problème de la liberté. Le problème se résout négativement dans celui-ci comme dans ceux-là ; et Diderot en convient dans sa dernière œuvre comme dans les premières. Or, il a besoin de la liberté parce qu'il a besoin de la morale et même d'une morale toute vulgaire où l'on ait constamment la certitude d'être libre. On n'en finirait pas de relever tous les cas où les contradictions de Diderot se heurtent avec une telle brutalité que rien ne saurait les aplanir. Comment, pour ne citer que cet exemple, accorder les passages où Diderot voudrait voir disparaître de la peinture et de la sculpture les « tétons » et les « fesses » et le *Supplément au voyage de Bougainville*.

J'aurais plus d'objections encore à faire à d'autres démonstrations de M. Venturi. En gros, je suis d'accord, par exemple, qu'à l'idée d'un progrès abstrait, linéaire, Diderot substitue celui d'une force organique plus complexe. Mais je ne comprends pas très bien ce que seraient ces cycles organiques, le parallélisme des lois du cosmos et des lois de l'homme..., etc. Je crains que M. Venturi n'ajoute à Diderot. Je crains aussi qu'il ne lui enlève et le simplifie. Malgré son vitalisme et son cosmos animé, Diderot reste souvent un raisonneur très cartésien, plein de confiance dans la logique abstraite, avide d'aboutir à des systèmes généraux édifiés par les forces de la seule raison. Il est un peu décourageant, par exemple, de voir ce qu'il y a de moderne dans les *Pensées sur l'Interprétation de la Nature* aboutir à une série de « Conjectures » dont on peut dire pour le moins qu'elles sont aussi éloignées des conjectures scientifiques qu'il est possible.

Il n'en reste pas moins que, d'un bout à l'autre, l'ouvrage de M. Venturi est original, solide, profond. Et que l'on n'est pas obligé d'être d'accord avec moi sur mes désaccords.

D. Mornet.

Annie Barnes, **Jean Le Clerc (1657-1736) et la « République des lettres »**. Un vol. in-8° de 281 p. Paris, Droz, 1938.

L'ouvrage est très bon. Il applique une méthode excellente. Mlle Barnes ne se propose nullement de réhabiliter un auteur oublié ; elle n'a pas la prétention de nous intéresser à des œuvres qui ont perdu tout intérêt. Elle constate seulement que Jean Le Clerc a été célèbre, qu'on s'est vivement intéressé à tout ce qu'il a écrit ; l'homme et son œuvre peuvent donc nous faire connaître certains goûts, certaines curiosités d'esprit qui ont joué un rôle important chez les contemporains. Ce sont ces goûts et ces curiosités que Mlle Barnes a parfaitement mis en lumière, après une enquête scrupuleuse qui lui a fait découvrir bien des inédits dans les bibliothèques européennes.

Les résultats les plus importants sont ceux qui intéressent l'histoire de la théologie protestante et la littérature comparée. Le Clerc devint vraiment un des centres européens de l'érudition, un lien essentiel entre Genève, la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Italie. Il est un des témoignages de ce cosmopolitisme érudit qui a toujours existé (comme d'ailleurs celui de la science pure) mais qui tend à se développer à la fin du xvii^e^ siècle. A côté de ces enseignements sur lesquels ma compétence est nulle ou médiocre on en trouvera qui concernent l'histoire même de la littérature et de la pensée françaises, et que Mlle Barnes a fort bien mis en lumière. Les succès de l'œuvre de Le Clerc en France, de son journal, témoignent de l'importance que garde encore chez nous l'érudition humaniste, plus ou moins dispersée et aventureuse, le goût de savoir pour savoir. Mlle Barnes aurait pu préciser

sur ce point en se reportant à l'œuvre de M. Bouchard, et à ce qu'il dit du président Bouhier. Accessoirement il faut noter, comme le fait Mlle Barnes, l'effort de Le Clerc pour « plaire » au grand public en même temps que pour convaincre les raisonneurs. Ajoutons seulement que cet effort est très fréquent vers la fin du XVIIe siècle et qu'on le trouve non pas seulement chez Cydias-Fontenelle mais chez les gens les plus graves. Enfin Le Clerc est un curieux témoin de cet état d'esprit qui ignore le scepticisme historique de Bayle, qui fait encore confiance au rationalisme cartésien mais qui le limite, le corrige déjà par le goût de l'observation réaliste, par le sensualisme de Locke. Cette prudence empirique explique en partie le large courant de tolérance qui traverse l'œuvre de Le Clerc, fait contraste avec le dur fanatisme dont il fut, comme d'autres, plus ou moins victime, et qui témoigne que le protestantisme persécuté était tout aussi capable de devenir persécuteur que le catholicisme. Dans le détail, notons les relations de Gassendi avec Le Clerc, la lecture de ses journaux par La Fontaine, une étude exacte de la querelle Boileau-Huet-Le Clerc sur la poésie des Hébreux, où Boileau n'a pas le meilleur rôle..., etc.

J'aurais bien peu de choses à ajouter aux remarques de Mlle Barnes. Les *Parrhasiana* témoignent bien curieusement de la complexité et de l'évolution des esprits. Le Clerc, qui est tout de même un cartésien, y est tout à fait l'adversaire des « règles » en littérature. Il n'est pas le seul raisonneur qui regrette les abus de la raison dans ce qui est fait avant tout pour plaire. Je comprends très bien que Mlle Barnes ait renoncé à analyser et à juger la théologie et l'érudition de Le Clerc. Il y aurait fallu toute une vie, c'est-à-dire y perdre une vie. Tout de même il serait bien intéressant que quelque théologien nous dise comment l'esprit cartésien et surtout l'esprit lockien accommodent la théologie protestante traditionnelle. Dans le détail, ne pas croire que l'indifférence de Le Clerc voyageur à la nature extérieure, soit un trait commun aux voyageurs de la deuxième moitié du siècle ; on aime communément la nature et même on y rêve ; quand on n'est pas théologien et érudit, et même quand on l'est (c'est le cas de Huet) ; seulement on a pas de rêves romantiques. Ne pas sembler croire que l'*Histoire des oracles* de Fontenelle n'est qu'une « forme abrégée et allégée » du pesant ouvrage de Van Dale ; c'est aussi bien une transformation. Je n'ai pas dit ou je n'ai pas voulu dire que l'*Essai de critique...* sur *la poésie des Hébreux* a des caractères préromantiques. Je l'ai cité simplement, avec d'autres ouvrages, pour montrer qu'on commence à s'intéresser à la Bible non pas seulement comme à un texte sacré, mais comme à une œuvre littéraire, à une forme toute particulière de littérature absolument différente du classicisme.

D. Mornet.

Charly Guyot, **De Rousseau à Mirabeau. Pèlerins de Môtiers et Prophètes de 89.** Un vol. in-8°, de 208 p. Neuchâtel-Paris, Éditions Victor Attinger, 1936.

Ce charmant ouvrage, d'une érudition des plus aimables, comprend deux parties distinctes. La première évoque d'une manière précise et vivante l'existence de Rousseau à Môtiers, de 1762 à 1765, et passe en revue les principaux visiteurs du philosophe, durant cette période.

Les trois études de la seconde partie traitent des séjours que firent à Neuchâtel, une vingtaine d'années plus tard, Sébastien Mercier, Brissot et Mirabeau.

Cependant, comme le fait remarquer l'auteur dans son avant-propos, un lien existe entre ces deux parties. En effet, ces trois écrivains et hommes politiques furent aussi des pèlerins de Môtiers. Avec ou sans verbiage, ils

manifestèrent plus d'une fois leur admiration pour Rousseau dont l'influence sur leur esprit et leurs œuvres fut considérable. A l'instar du philosophe genevois, ils exaltent la tranquillité et la pureté des mœurs helvétiques, les opposant aux « vices de la capitale »; ils glorifient la paix et la liberté dont jouit la Suisse, en contraste avec la tyrannie et l'absolutisme de la monarchie française. Mais, chez Mercier surtout, on voudrait percevoir un accent plus profond de sincérité, moins de convention et d'opportunisme, moins d'arguments polémiques dans ces magnifiques discours sur l'innocence foncière des montagnards de l'Helvétie, sur les privilèges et les institutions libérales dont ils bénéficient, sur les vertus enfin dont ils sont uniformément parés.

Au temps de la Révolution et à la suite de déboires avec ses imprimeurs neuchâtelois, Mercier, irrité en outre par les critiques trop acerbes, à son gré, dont le pasteur Chaillet, rédacteur du *Journal helvétique*, criblait ses ouvrages, oubliera les éloges qu'il avait adressés à la Suisse; il s'abaissera mesquinement à une palinodie fort déplaisante, traitant de « sottes vieilleries » ces merveilleuses institutions qu'il portait naguère aux nues; il ne verra plus que traditions absurdes, « aristocraties bourgeoises, stupides, impertinentes », intolérance, despotisme dans cette démocratie qu'il venait de magnifier, avec des accents trop grandiloquents pour être désintéressés.

D'ailleurs, Mercier, aussi bien que Brissot et Mirabeau, n'avait pas entrepris le voyage de Neuchâtel par curiosité pure. Ce qui les attirait, c'étaient avant tout les affaires. Tous trois engageaient des pourparlers avec les imprimeurs d'ouvrages que l'on faisait passer clandestinement à l'étranger, en France surtout. Il s'agit en premier lieu de Samuel Fauche — père de l'agent secret de Louis XVIII, Fauche-Borel — et de la Société typographique, dirigée par « le banneret Ostervald », qu'il faut se garder de confondre avec le fameux traducteur de la Bible.

Pour exposer en détail les tractations, les discussions et les déconvenues de Mercier et de Brissot avec leurs imprimeurs, M. Guyot a pu disposer d'un dossier volumineux et très important : les archives de la Société typographique de Neuchâtel, conservées à la bibliothèque de cette ville. Ce sont donc des renseignements en grande partie inédits — et au surplus fort curieux — que l'auteur nous apporte sur ce moment et cet aspect particulier des lettres françaises. Il nous introduit, en quelque sorte, dans certaines coulisses de la vie littéraire au XVIII[e] siècle, et ce ne sont pas les moins intéressantes. M. Daniel Mornet nous l'a bien montré dans son remarquable ouvrage, *Les origines intellectuelles de la Révolution française*.

On sait que Mercier a fait imprimer par Fauche la première édition de son fameux *Tableau de Paris*, en deux volumes, et la seconde, en quatre volumes, par la Société typographique.

Brissot demeura à Neuchâtel tout le mois de juillet 1782 : c'est ce qu'il a appelé « l'adorable séjour ». Il avait remis ou devait encore livrer, aux imprimeurs, entre autres ouvrages, son *Testament politique de l'Angleterre*, sa *Théorie des lois criminelles* et sa *Bibliothèque philosophique du législateur*.

Pendant ces bienheureuses semaines passées à Neuchâtel, Brissot fut en contact étroit avec les Représentants genevois, chefs du parti populaire, chassés de leur ville par les troupes françaises du marquis de Jaucourt. Parmi ces exilés se trouvait un disciple fervent de Rousseau, Étienne Clavière, futur ministre des finances dans le premier ministère girondin. Brissot avait une vive estime pour ce stoïcien moderne qui, emprisonné en 1793, se suicida pour échapper à la guillotine.

Celui qui fonda *le Patriote français* connut aussi à Neuchâtel, Du Peyrou, l'ami de Rousseau, et sa charmante femme, fille de ce colonel de Pury dont l'auteur des *Confessions* fut assez souvent l'hôte à Monlési, dans les montagnes dominant le Val de Travers.

Quant à Mirabeau, s'il vint à Neuchâtel, c'est aussi pour faire imprimer secrètement des ouvrages compromettants, notamment *les Lettres de cachet*, mais, avant tout, il avait besoin d'argent.

D'autre part, avant de se rendre à Neuchâtel, il avait énergiquement poursuivi la revision du procès que lui intentait le marquis de Monnier, pour le prétendu enlèvement de sa femme.

Le 12 février 1782, on le sait, Mirabeau était venu se constituer prisonnier à Pontarlier. Avec une intelligence et une fougue qui imposaient même à ses avocats, il avait dirigé ladite revision, en s'aidant d'agents actifs, sinon toujours désintéressés. Il s'agissait essentiellement pour lui d'empêcher certains témoins des Verrières-Suisses, qui avaient assisté de près ou de loin aux péripéties de la fugue de Sophie de Monnier, de venir déposer en France. Ces dépositions, fort dangereuses pour le prisonnier, auraient probablement entraîné sa condamnation définitive.

A force d'intrigues et d'habileté, l'ardent tribun obtint du Conseil d'État de Neuchâtel qu'il signifiât aux gênants Verrisans l'interdiction d'aller à Pontarlier, raconter devant la justice française, ce qu'ils savaient de cette pénible affaire, comme ils l'avaient déjà fait partiellement, en 1777, lors du premier procès contre Mirabeau.

Sans recommencer en détail toute l'histoire des amours pontissaliennes du passionné marquis, M. Guyot nous rapporte, d'après l'étude de Leloir, publiée en 1886, sur *Mirabeau à Pontarlier*, les récits piquants des témoins suisses, relatifs à l'arrivée sur territoire neuchâtelois de la tendre jeune femme du vieux magistrat, qui, après avoir fui le domicile conjugal, était venue, « dans la nuit, par les hauteurs du Larmont, au-devant de son amant prodigieux ».

Le 14 août 1782, l'accusé était libéré et il s'empressa de gagner Neuchâtel pour remercier ses bienfaiteurs... en leur demandant de l'argent et en donnant du travail aux imprimeurs de la ville.

Dans la première partie du livre de M. Guyot, intitulée *les Pèlerins de Môtiers*, nous trouvons moins d'inédit et l'auteur s'est contenté de nous parler, en consultant surtout la *Correspondance générale de Rousseau*, éditée par M. P.-P. Plan, des visiteurs plus ou moins illustres qui venaient surprendre le philosophe dans sa thébaïde : militaires importants et importuns, jeunes mariés zurichois jouant les Émiles et les Sophies, Genevois graves et sentencieux. Dans ces théories de visiteurs ressortent notamment le pseudo-baron de Sauttern, *alias* Sauttershaim, équivoque, mais charmeur, et dont Rousseau a dit qu'il était « l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux » ; le prétentieux, vantard, bavard et indiscret d'Escherny ; le libidineux Boswell, qui devait écrire cette pénétrante biographie de Samuel Johnson ; la douce M^me^ de Verdelin et j'en passe.

Dans sa modeste demeure de Môtiers, Rousseau apparaît comme un penseur assez épicurien, en somme. On fait bonne chère chez lui, grâce à ce fin cordon bleu de Thérèse, ou dans les auberges du pays où il traite ses amis.

D'autre part, on nous montre un Rousseau non pas atrabilaire, mais malade plutôt imaginaire, souvent gai, jovial, aimant à plaisanter au cours des excursions entreprises avec ses hôtes. Mais n'y a-t-il pas une certaine ironie à surprendre Rousseau moralisant et donnant des conseils, — fort judicieux, d'ailleurs — à de jeunes mariés ou au voluptueux Boswell, alors que lui-même était uni à cette abominable coquine de Thérèse Levasseur, cause de tous ses déboires, à Môtiers, et de la lapidation de triste mémoire ?

On voudrait ici et là peut-être plus de références des textes cités, mais M. Guyot n'a pas voulu surcharger son texte de notes et il a sagement agi en renvoyant l'essentiel de son appareil critique à la fin du volume.

Le livre de M. Guyot à qui l'on devait déjà un intéressant ouvrage, *Voya-*

geurs romantiques en pays neuchâtelois, se lit avec beaucoup d'agrément et l'on ne saurait imaginer érudition plus délicatement présentée.

Dans ses *Voyageurs romantiques en pays neuchâtelois*, publiés en 1933, M. Charly Guyot avait consacré un chapitre au séjour de Chateaubriand à Neuchâtel, en 1824, sous le titre : « De la Rue neuve des Capucines au Faubourg du Crêt ». D'après cette brève étude, l'auteur de *René*, peu après son renvoi du Ministère des Affaires étrangères, aurait habité Neuchâtel — où il avait rejoint sa femme — de mi-juillet à fin août, puis il aurait été rappelé à Paris par la maladie de Louis XVIII, mort le 16 septembre. Chateaubriand serait ensuite revenu chercher sa femme en Suisse, au début d'octobre. Ce sont les données mêmes que fournissent les *Mémoires d'outre-tombe*.

A la suite de la publication d'une lettre de Mme de Chateaubriand, par M. Maurice Levaillant, dans *Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand*, la chronologie précitée a dû être revisée.

Grâce à des documents nouveaux et inédits, M. Guyot a pu, dans une étude qu'a fait paraître le *Musée neuchâtelois*[1], de juillet à octobre 1938, établir exactement les dates des deux séjours de Chateaubriand à Neuchâtel, en 1824.

Il y a été du 30 août au 1er septembre, soit trois jours seulement, pour tenter, sans succès, de ramener à Paris son épouse irritée, et une dizaine de jours en octobre, soit du 7 au 16, et alors il put enfin décider la fugitive à regagner la France.

Les documents en question sont des lettres du maire de Neuchâtel, Charles-Louis de Pierre, notamment à Watteville de Malessert, directeur de la police de Berne, et au marquis de Moustier, ambassadeur de France en Suisse. Ce maire qui était en même temps chef de la gendarmerie et de la Commission des Postes, se montrait un des plus actifs partisans des Ultras en Suisse, et considérant Chateaubriand comme un libéral, il le fit surveiller étroitement. Il joua auprès de lui le rôle d'un véritable espion et ses lettres constituent donc de véritables rapports de police dont l'aboutissement, du reste, fut vain.

Un autre document, conservé aux Archives de l'État de Neuchâtel, est représenté par une copieuse lettre que Louise Fauche, sœur de l'agent royaliste Fauche-Borel qui devait avoir une mort tragique, en 1828, adresse à son frère, pour le moment en séjour à Paris.

Louise Fauche s'était liée d'amitié avec Mme de Chateaubriand, sa voisine, — cette femme qui « ne sait ce qu'elle veut, se plaint de tout et de tout le monde », disait pourtant de Pierre — et elle en fait un grand éloge, mais en un style assez terne :

« ... Le peu que j'ai eu l'avantage de la voir, m'a fait voir en elle une femme simple, bonne, douce, remplie de charité envers ses semblables. Elle a eu des peines en sa vie ; c'est ce qui la rend encore plus intéressante, car on ne trouverait pas toutes ces qualités réunies chez une personne qui en a été exempte... je la vois partir avec peine, et avec le désir de la revoir un jour. »

On trouve dans ces deux ordres de documents un écho des disputes conjugales du grand écrivain. On y perçoit aussi les reflets de sa prétention et de son mécontentement à l'égard des hommes.

Le maire de Pierre rapporte ce propos de l'ex-ministre de Louis XVIII dont il avait « sans ménagement annoncé l'extrémité » :

« (Les rois) auront toujours plus besoin de moi que moi d'eux. »

On retrouve cette phrase, sous une forme plus travaillée et plus cinglante

1. Organe de la Société d'Histoire du canton de Neuchâtel. Imprimerie Centrale Neuchâtel.

dans une lettre de Chateaubriand à un destinataire inconnu, datée du 30 septembre 1824. C'est M. Levaillant qui l'a reproduite dans son ouvrage susmentionné :

« Les rois ont besoin de moi à leur couronnement et à leur mort, et de leurs valets pendant leur règne. »

D'après de Pierre, Mme de Chateaubriand n'aurait pas eu « à se louer de son mari » qui parle « en mécontent et s'affecte, en apparence, au moins, de ce que le roi fait trop de concessions ».

Ayant obtenu que sa femme le rejoignît à Paris, Chateaubriand partit cependant avant elle, ne voulant pas l'exposer au froid de l'église de Saint-Denis, lors des funérailles du roi.

A Neuchâtel, l'auteur des *Mémoires* aurait peu intrigué, mais beaucoup écrit, si l'on en croit de Pierre. Les époux auraient vécu dans une solitude parfaite. Trois lettres seulement leur seraient parvenues, à la fin de leur séjour : « Restent à pénétrer les vues ultérieures que l'étrangère a manifestées, les confidences qu'elle a faites, etc. C'est ce qui ne sera pas très difficile, d'après sa disposition naturelle à parler de ses affaires.... »

Les discours de celle que de Pierre appelle « la voyageuse dont les beaux yeux ne sont pas précisément ce qui fixe l'attention », n'auraient « pas toujours été fort modérés », ni ceux de son mari non plus, on s'en doute : « Il n'a pas toujours ménagé même les personnes les plus respectables. Mme de Chateaubriand a eu moins de retenue encore ».

Nous savons, par la lettre de Louise Fauche que, pendant ce mois d'octobre 1824, le temps fut des plus maussades à Neuchâtel. A « l'adorable séjour » de Brissot répond l'attente morose de Chateaubriand. Ceci explique peut-être que, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, ce dernier ait évoqué, sous un jour si morne et si mélancolique, le charmant pays dont il avait désiré, en 1820, être le gouverneur, au nom du roi de Prusse.

L'étude de M. Guyot, d'une précision alerte et d'une science sans pédanterie, mais souriante et toute mesurée, présente beaucoup d'intérêt.

JEAN REYMOND.

Baudelaire et *. Mystères galans des théatres de Paris.** (Cazel [Le Gallois] éditeur, 1844, in-16). Avec une introduction et des notes de Jacques Crépet. Gallimard [1938].

Quand j'étudiais jadis la *Genèse* ou tel autre écrit biblique, pour y démêler les diverses rédactions qui s'y combinent, je ne pensais pas que l'œuvre de Baudelaire dût un jour m'offrir rien de semblable. C'est pourtant ce qui s'est produit grâce à M. J. Mouquet et à M. J. Crépet. Aujourd'hui, le prince des baudelairistes lui-même présente au public un curieux petit ouvrage, anonyme, auquel le beau-fils révolté du général Aupick a, en 1843-1844, certainement collaboré.

A vrai dire, ce n'est pas une révélation pour ceux qui suivent avec l'intérêt qu'elle mérite la production de l'excellent scoliaste. M. Crépet avait déjà fait connaître l'essentiel de sa découverte dans la *Nouvelle Revue française* du 1er janvier 1935. Depuis, il a continué ses recherches, qui ont confirmé à la fois et nuancé ses premières conclusions. On lui saura gré des scrupules qu'il formule fort judicieusement pp. XXIX-XXXII, et d'avoir aperçu, ou du moins dit mieux que jamais « combien d'insolubles problèmes, que de risques d'erreur et quelle part faite à l'arbitraire comporterait fatalement la tentative de distinguer toujours dans [le] texte avec précision les endroits où Baudelaire a pris la plume et ceux où il l'a passée » (p. XXXVI). M. Crépet n'attribue plus à Baudelaire (p. XXXVII, 167), comme il paraissait le suggérer p. XVI,

le morceau sur Viennet, et il a raison. J'en dirai autant de ce qu'il renonce (p. xxxvii) à l'idée que Baudelaire aurait joué, dans cette publication de 1844, le rôle d'un chef d'équipe (p. xvii).

On trouvera p. xxxvi-xxxvii de l'*Introduction* l'énoncé de l'opinion définitive de M. Crépet sur la part probable du poète dans la rédaction des *Mystères gaians*. On peut, me semble-t-il, s'y rallier, à peu de chose près. Toutefois je serais moins affirmatif en ce qui concerne l'attribution du « Ponsard », et je le serais beaucoup plus quant à celle du *Chapitre des Explications*.

Si nos sentiments ne coïncident pas en tout, c'est à cause de trois objections que je ferai à la méthode de M. Crépet.

P. 163, il écrit d'un passage qui pourrait appartenir à Baudelaire : « Mais il est si gris qu'il me semble peu intéressant de le revendiquer pour lui ». C'est bien là ce qui guide, plus ou moins consciemment, les baudelairistes fervents dans leurs opérations. On recueille les pages que l'on croit dignes du poète, on s'occupe moins du reste. Et pourtant, ne peut-il arriver qu'un jeune auteur supérieurement doué bronche parfois ? Et qu'un autre, un médiocre, ait un jour la main assez heureuse pour tourner des phrases qui feraient honneur au premier ? M. Crépet lui-même ne l'avoue-t-il pas (pp. xxxi-xxxii, 194-195) ? Privat d'Anglemont, l'abbé Constant ont écrit — par imitation ou non, il n'importe ici — des morceaux, des vers assez baudelairiens. Alors ? Et, d'ailleurs, faut-il être vraiment « grand écrivain » pour réussir ces deux lignes : « Ce malheureux-là ne saura jamais se camper fièrement sur un piédestal, ni faire une gracieuse courbette ? » (p. xxxiii). En conscience, je n'ose l'assurer (ce qui ne veut pas dire que la phrase ne soit pas de Baudelaire).

En second lieu, un rapprochement, même fondé, de deux textes ne suffit point à prouver qu'ils sortent de la même main. Baudelaire a écrit, dans son *Salon de 1845* : « Il y a, dans toutes les réputations,... une foule de petits secrets ». Or, on lit à la page 77 des *Mystères* : « ... dans toutes les réputations, il y avait un secret. Le succès de Ponsard est composé de quelques petits secrets » (p. xxviii). Mais Baudelaire n'a-t-il pas pu, en 1845, *se souvenir* de ce qu'il avait lu l'année précédente, ou de ce qu'il avait entendu dire ? (La phrase commence ainsi, dans les *Mystères* : « Un homme du monde qui a pourtant de l'esprit nous disait un jour que..., etc. ».) P. 98 des *Mystères* s'offre un vers qui rappelle ceux d'une des *Fleurs du Mal*, mais il est signé d'un autre nom que celui de Baudelaire. Constatation qui n'empêcherait peut-être pas M. Mouquet de passer outre, mais à laquelle l'éditeur des *Mystères* se soumet. Dès lors, il doit accorder, je pense, que le texte de ce recueil a servi de *source*. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le premier cas ?

Enfin, un assez grand nombre de rapprochements proposés par M. Crépet me paraissent forcés. Que peut-on conclure de ce qu'on lit dans les *Mystères* « des magistrats, des hommes *graves* » et ailleurs « des personnes *graves*, excessivement *graves* » [p. 130] ? — (*Mystères*) « Votre écot... de linge taché », (*alibi*) « des vêtements souillés », « le linge sale de l'humanité » [p. 136] ? — (*Mystères*) « Leur cœur [celui des filles] appartenait à qui avait assez d'esprit... pour le *voler* », (*alibi*) « il avait *volé* le cœur du public sentimental » (p. xxvii ; eh quoi ! Molière, Rimbaud, vous ne protestez pas ?). Que M. Crépet revoie dans cet esprit ces pages xxvii, 136 et aussi la page 193 : je ne peux croire qu'il garde entière confiance dans la solidité de ces colonnes, à moins que des pierres, dont chacune — ou presque — est plus ou moins friable, ne se durcissent par leur contact. E. Poe lui-même, que le savant éditeur de la traduction de Baudelaire cite p. xxix « en matière de probabilités », n'irait pas jusqu'à le prétendre.

Veut-on d'autres exemples ? A la page 80 des *Mystères*, le mot *poncif* est écrit avec un *s* au lieu du *c*. « Cette faute », note M. Crépet p. 176, « se

retrouve dans plusieurs manuscrits de Baudelaire ». Peut-être, mais ne voit-on pas qu'ici cette orthographe est une façon de rappeler le nom du pauvre Ponsard que les auteurs sont en train d'éreinter ? Dans un autre ordre d'idées, M. Crépet signale (p. 135) une « distinction tout à fait baudelairienne » dans la phrase que voici : « Pour quelques femmes, la vie privée est l'asile inviolable où elles nourrissent leurs enfants, ceux qu'ont faits leurs maris. Celles-là ne nous regardent pas » (p. 9). Cette mise hors de cause, assure l'éditeur, procède « du respect dû [selon Baudelaire] *à la mère* ». Est-ce bien sûr ? Ce texte s'explique-t-il vraiment par quelques lignes adressées à M^me^ Aupick, et où Charles songeait surtout, selon moi, à prévenir ou à calmer la susceptibilité de sa mère ? L'auteur de *La Fanfarlo* ne nous dit-il pas (p. 274) son opinion sur la grossesse et la reproduction ? Et ici même l'actrice mariée ne fait-elle pas « horreur » à l'auteur du *Chapitre des Explications* (p. 14)[1] ?

A la lumière de ces observations, on est moins surpris de l'indulgence que M. Crépet marque, en certains endroits, à l'égard des publications de M. Mouquet. Loin de moi l'idée de méconnaître tout ce que nous devons à l'heureux et subtil éditeur des *Vers retrouvés* et des *Œuvres en collaboration*. Oui, — et M. Crépet a raison de le souligner p. xxxix, — c'est à M. Mouquet que revient « l'honneur d'avoir planté le premier jalon [dans] la route qui doit nous mener à la connaissance du Baudelaire d'avant Baudelaire ». Mais faudra-t-il réellement « qu'un jour ou l'autre on se rallie à ses conclusions, si hasardeuses qu'elles puissent encore paraître à beaucoup » (p. x ; écrit, il est vrai, en 1934) ? Qu'est-ce que ces attributions de Mouquet considérées comme « établies », ces poésies « rendues », « restituées » à Baudelaire (pp. xxv, 131, 133, 136) ? — Voire !

Que si pourtant je pouvais, sans inconséquence, me placer un moment au point de vue de M. Crépet, ne devrais-je pas rapprocher, à mon tour, la maigre déesse de la p. 50, qui dort « la bouche ouverte », des « femmes de plaisir » qui en font autant (*Fleurs*, p. 179) ? Les lignes (p. 36) sur les chiens « Kings-Charles » et autres, d'un *Petit Poème* (p. 174) ? La ligne 20 de la page 11 a moins de rapport avec un sonnet de Privat (p. 136) qu'avec « germer mille sonnets dans le cœur des poètes Que vos beaux yeux..., etc. » (« *A une Créole* », texte de 1845). — A la page 54 (« ses cheveux noirs feraient envie à une créole »), on dirait, retourné, le début de la pièce *A une Indienne* (« ... ta hanche Est large à faire envie à la plus fière blanche »). — Quelques lignes plus bas (« Ses yeux promettent et tiennent..., etc. »), ne pense-t-on pas à *Les Promesses d'un Visage* ?

Le serpent et son dard du Songe de Lucrèce, chez Ponsard (cf. p. 182) ne sont-ils pour rien dans l'inspiration d'une des *Pièces condamnées* (p. 260) : « *Ramper* sans bruit... faire à ton flanc... Une blessure... Et... t'infuser mon venin » ? (Voir aussi *Le Revenant*.)

Maintenant, je n'ai plus qu'à féliciter l'éditeur de ces *Mystères* de les avoir retrouvés, présentés et commentés avec tant d'ingéniosité et d'érudition. Il faut voir dans l'*Introduction* quel parti il a su tirer de deux lettres seulement : l'une de B., l'autre d'Arondel (en regardant le fac-similé de la *N. R.*

1. P. xxxv, la fin rachète le début. L'anecdote des pommes frites est si peu caractéristique qu'on la dit p. 159 « inévitable » ; cf. encore p. 40. — P. 65, le *Constitutionnel* dont il s'agit est celui d'*avant* 1830. — L'*Histoire merveilleuse* de l'A. B. C. n'est-elle pas aussi en rapport avec la légende du *Juif errant* ? — Les lignes de la page 76 sur Delacroix et Hugo me paraissent trop altérées pour qu'on puisse s'en emparer dans un sens ou dans l'autre. — Je ne crois pas que l' « écrivain bien connu » de la page xxv soit F. Mesuré, ni le « jeune critique » de la page 76, Th. Gautier. En revanche, le paragraphe sur le romantisme de Ponsard est tout proche des comptes-rendus de Gautier. (Voir *Histoire de l'Art dramatique*, etc., 3^e^ série, 1859, pp. 49, 59, avec les allusions au *Caligula* de Dumas et à A. Chénier ; et cf. *Mystères*, p. 79-80.)

F., je ne lis pas « mauvais sujet » à la l. 9, mais « mauvais coquin »). Il faut aussi admirer, dans l'historique et les éclaircissements des pp. 121 et suiv., les miracles d'une investigation qui explique comme en se jouant les allusions les plus énigmatiques.

Nous voilà donc, grâce à M. Crépet, enrichis de quelques proses retrouvées de Baudelaire (cf. pp. 4, 7-8, 32-36, 38 etc., 48-49 peut-être (dans le genre parodique), 80 *et supra*). Pages retrouvées, disons-nous, mais qui ne nous montrent point un nouveau Baudelaire. En 1844, il est, et l'on s'en doutait, en possession de sa manière. On reconnaît cette voix de bronze, qui tantôt interrompt la trivialité des potins par une brutale invective, tantôt *attaque* le lecteur par une envoûtante apostrophe : « Aimez-vous comme moi..., etc. » (cf. *Le Rêve d'un curieux* « Connais-tu comme moi..., etc. ») Qu'il nous mène vite « aux limbes insondés de la tristesse » ! Voici ces adjectifs « clandestins », « ténébreux », ces noms, « lésinerie, *libidinosité*, péchés capitaux » (comparer à la Préface des *Fleurs*), qui sont comme la griffe de ce Satan. Son âme, son talent ressemblent à ce dialogue du collégien et du monsieur (p. 33), où l'on passe des relents de l'alcôve aux abstractions raffinées de l'idéal. Et nous retrouvons ici ses connaissances, ses lectures de prédilection, son pédantisme ingénu et hautain...

Autour de lui, outre ceux que nous avions déjà rencontrés (Privat d'Anglemont, Esquiros et Nadar), une pléiade de noms nouveaux : Le Gallois, M. Dairnvoell, F. Mesuré, l'abbé Constant, sans compter E. Albert et N.-L. Songeon. Réunis par quoi ? Pas par un *credo* politique, s'il est vrai que les uns sont démocrates avancés, celui-là conservateur, cet autre légitimiste... Ces *Mystères* imiteraient ainsi la « tabagie » dont il est question p. 75, où « les légitimistes boivent avec les républicains, et avalent fraternellement du gros vin comme d'excellents et sincères complices ». M. Crépet trouve ici et là (par ex. p. 173), et peut-être sous la plume de Baudelaire, des propos favorables au roi du Juste-Milieu. Il sont bien peu explicites, en comparaison des « échos » sur le libertinage des fils de Louis-Philippe. Plus importante est l'influence qu'un sataniste comme Dairnvoell, et surtout un occultiste tel que l'abbé Constant, ont pu exercer sur l'esprit prédisposé de Baudelaire. Un livre de l'abbé, qui parut en cette année 1844, montre cette phrase : « Toute la nature est un temple pour nous » ; un autre, de l'année suivante, contient une pièce intitulée *Les Correspondances* (pp. xxvi et 190-192). Ces révélations apportent un complément fort précieux à l'étude de la *Mystique* de Baudelaire. La date que je proposais pour le fameux sonnet (1846) ne s'en trouve pas infirmée, au contraire.

On voit aussi, par ce recueil d'articles, combien Baudelaire était engagé dans le monde du théâtre, des théâtreuses et des coulisses. Même si ce n'est pas lui qui a écrit, p. 55 : « Nous avons tous plus ou moins souhaité une femme de théâtre », cette phrase n'est pas sans éclairer et *la Fanfarlo* (nouvelle présentée à une revue dès 1846), et la liaison avec Jeanne Duval. Le théâtre du Panthéon, où celle-ci avait joué, est mentionné pp. 56-57 et 83. Peut-être les jalousies et les haines de sa maîtresse ne sont-elles pas étrangères à la campagne de presse de Baudelaire qui se déchaîne contre Mlle Plessy comme il le fera plus tard contre G. Sand. A vrai dire, le snobisme anglo-français avait attaché assez de grelots autour de Rachel pour agacer les oreilles de ces jeunes gens spirituels. Et nous apprenons encore de M. Crépet (p. xxi), qu'en 1843 le misogyne Baudelaire s'attaquait à une autre femme en vue, Louise Colet, sur laquelle il offrait au *Tintamarre*, mais en vain, un article à scandale.

Quand même Baudelaire n'aurait pas collaboré aux *Mystères galants*, ce petit livre garderait un intérêt pour l'histoire du théâtre, des mœurs et de la langue.

Il raconte des anecdotes assez piquantes non seulement sur des actrices,

mais sur les dessous du succès de *Lucrèce* à l'Odéon. Je soupçonnais depuis longtemps *Le Secret de Javotte*, d'A. de Musset, de contenir plus d'une allusion maligne à Rachel et à sa famille. Javotte, comme Rachel, commence par la pauvreté, n'ayant que deux paires de bas qui se succèdent l'une à l'autre (voir aussi l'étalage des bijoux chez l'ancienne grisette et dans *Un souper chez M^lle Rachel*). Javotte finit par chanter à l'Opéra, comme la sœur aînée de la tragédienne..., etc. Or, une page des *Mystères* éclairée par M. Crépet (pp. 44, 153) m'apprend qu'on a, en 1841, beaucoup parlé à Paris du bracelet que la jeune reine d'Angleterre avait, disait-on, donné à Rachel, et de la devise (*Victoria à Rachel* !) qui aurait mis « sur les mêmes tréteaux la reine tragique et la reine constitutionnelle ». Musset ne s'en est-il pas souvenu en imaginant la circonstance du bracelet donné à Javotte par Tristan et Saint-Aubin, et où ils avaient fait graver leurs deux noms?

Le même Musset commente (après M^me de Girardin), dans *Il faut qu'une porte*,... l'usage du *jour* de réception, noté à la p. 47 des *Mystères*. La vogue du « cancan » (dont Baudelaire parle encore dans *Le Monstre*) est attestée p. 14 et suiv., comme par Th. Gautier dans un des feuilletons que j'ai déjà consultés. La « souveraine » de cette danse était alors « Rosita, reine Pomaré », que l'on nommait ainsi « à cause de ses opulents cheveux noirs, de son teint bistré de créole et de ses sourcils qui se joignent... » (*Hist. de l'Art dram.*, 3^e série, p. 360). J'ai nommé cette femme dans cette *Revue*, en 1930 (p. 530), à propos d'un récit de Banville d'où je conjecturais que Pomaré pourrait bien avoir posé pour l'héroïne des *Bijoux*. Or voici ce qu'ajoute à son propos Th. Gautier (*ibid.*, p. 261) : « [Elle a] *les poignets chargés de bracelets bizarres, le cou entouré de bijoux fantasques*. Elle apporte dans toute sa toilette un goût sauvage qui justifie le nom qu'on lui a donné ».

Nul doute, enfin, qu'un historien de la langue ne se penche curieusement sur ces *Mystères*. Comme ils ont été en grande partie bâclés, la prose en est *parlée*. Un assez grand nombre de mots populaires, quelques termes d'argot (p. 104, p. 22) : nous sommes, ne l'oublions pas, à l'époque des *Mystères de Paris*, et notre petit livre en a reçu le début et la fin de son titre. Certains termes ne sont même pas en italiques, tellement ils sont entrés dans l'usage : lorette, lion, rat (« que plus poliment, est-il écrit p. 13, nous aurions appelé *souris* »); en romain aussi « les puffs » (p. 44), « le... bibi de Raucourt » (p. 76, dans un morceau que M. Crépet attribue à Baudelaire), « des amis peu coulissiers » (p. 71 ; peu habitués aux coulisses de théâtre). En revanche, voici un nom en italiques : *loup-cervier*, qui sans doute est chez Voltaire, mais qu'on emploie ici pour dire *banquier*, p. 18, et qu'à la p. 24 un auteur substitue, dans les *Mémoires de Favart* qu'il copie, à *gens de robe*, en même temps qu'il remplace *morbleu* par *sacrebleu*, le tout, je pense, pour mettre son emprunt au goût du jour. Le mot *boudjou* (pièce de monnaie) (p. 34) est en rapport avec la conquête de l'Algérie[1]. Deux adjectifs viennent souvent sous la plume, j'allais dire à la bouche des auteurs : *mirobolant, décolleté* (p. 3, « anecdotes... décolletées jusqu'à la cheville)..., etc.

Après que les lettres de Baudelaire et d'Arondel lui étaient venues sous les yeux, M. Crépet a, paraît-il, hésité quelque temps à « s'engager sur une piste aventureuse » (p. IX). Qui ne le remercierait d'avoir, pour notre plus grand profit et amusement, cédé à la tentation !

JEAN POMMIER.

1. Encore en italiques : « son *Balochard* » (p. 94), « les *engueulages* » de deux actrices, « a *floué* sa protégée » (p. 10), « ces petites, plus ou moins *grincheuses* » (p. 38), « il devint *rageur*, qu'on nous passe cette expression » (p. 88), « figure... *picassée* » (p. 67)..., etc.

Joseph-F. Jackson, **Louise Colet et ses Amis littéraires**. Un vol. in-8° de 388 p. Paris, E. Droz, 1937.

On ferait tort au livre de M. J.-F. Jackson, en le présentant comme une apologie systématique de Louise Colet, ou même comme un plaidoyer pour cette Muse turbulente et généralement décriée. Pourtant, il faut reconnaître, dès les premières pages, que le dessein de l'auteur est bienveillant, qu'il a le sentiment d'atténuer une injustice, en instruisant sur des pièces nouvelles une cause que l'on croyait perdue. Mais il y a des sujets qui entraînent malgré eux ceux qui s'y attachent et qui leur imposent une certaine image, en quelque sorte stylisée. M. Jackson constate, avec quelque mélancolie, que les quatre principaux livres écrits avant le sien sur Louise Colet ne pèchent pas par excès d'indulgence, qu'ils sont même parfois entachés de partialité; or, il a beaucoup de peine à se défendre lui-même contre ce ton de persiflage et cet humour irrésistible qui semblent inhérents au sujet et que l'on retrouve, à des degrés différents, dans les ouvrages de M^lle J. de Mestral-Combremont et de M^lle Hélène Freylich, dans ceux de M. D.-E. Enfield et de M. Gérard-Gailly, comme dans les nombreux articles qui ont valu à la pauvre Muse, longtemps après sa mort, une popularité qu'elle avait vainement attendue de son vivant, mais pas dans le sens où elle l'eût souhaitée.

Puis, une autre fatalité semble peser sur le destin de cet écrivain d'arrière-plan. Laissant délibérément de côté son œuvre, ou ne l'interrogeant que pour lui demander les confidences dont elle est prodigue, tous ceux qui ont écrit sur Louise Colet ont fait, non pas une étude littéraire ou critique, mais une biographie ou une étude de mœurs. Et M. J.-F. Jackson n'a pas fait autre chose que ses devanciers, bien qu'il mette en tête de sa préface, en guise d'épigraphe, ce mot de Sainte-Beuve, dont l'ironie involontaire semble lui échapper : « Les femmes ne devraient jamais avoir de biographie, vilain mot à l'usage des hommes, et qui sent son étude et sa recherche ».

En somme, ce nouveau livre sur *Louise Colet et ses Amis littéraires*, dont le titre seul rappelle le fameux ouvrage de Sainte-Beuve sur Chateaubriand, est essentiellement une biographie anecdotique et psychologique, où la part de l'histoire est très mesurée et celle de la littérature à peu près inexistante. Malgré ses intentions généreuses, M. J.-F. Jackson ne réussit pas à se persuader lui-même et à nous persuader que les vers et la prose de Louise Colet aient un intérêt quelconque et qu'il vaille la peine d'exhumer quelques-uns de ses livres de la poussière où ils sont ensevelis. Mais il est juste de dire qu'au seul point de vue où il pouvait se placer, son étude est précise, complète, souvent amusante, et neuve sur bien des points. Les sources ne sont pas uniquement, comme dans la plupart des études antérieures, les confidences de Louise Colet elle-même; M. Jackson apporte des documents inédits, des correspondances pour la plus grande partie; il a interrogé avec patience et avec un esprit critique averti des témoignages contemporains qui avaient échappé aux biographes antérieurs; il a dépouillé des dossiers d'archives au Conservatoire, aux Archives nationales, à la Bibliothèque de l'Institut, à la Bibliothèque de l'Arsenal, au Musée Paul Arbaud d'Aix, aux Bibliothèques de Nîmes et d'Avignon... Si l'on était tenté de juger ces recherches indiscrètes, on pourrait dire qu'elles sont excusées d'avance par la manie qu'avait Louise Colet de publier les lettres qui ne lui appartenaient pas, celles de Benjamin Constant à M^me Récamier, entre autres, ou celles de Béranger, manie qui lui valut maints désagréments.

L'une des plus précieuses trouvailles de M. Jackson dans ce champ ingrat, c'est la pièce de vers intitulée *Amor nel cor*, dans laquelle la Muse a stigmatisé Flaubert et proclamé que *Madame Bovary* était « un roman de commis-voyageur »; depuis Maxime Du Camp, tous les critiques ont cité cette pièce et ce jugement sans en connaître le texte; ils ont même écrit que c'était un

sonnet, alors que c'est un poème de 28 vers. M. Jackson a déterré la pièce dans *Le Monde illustré* du 29 janvier 1859 et il en donne le texte intégral (p. 347).

C'est à la fois la force et la faiblesse de Louise Colet d'avoir attaché son nom à celui de quelques écrivains inégalement célèbres, et surtout à celui de Flaubert. Sur cette liaison Louise Colet-Flaubert, qui a fait couler presque autant d'encre que la liaison George Sand-Musset, et déchaîné des passions aussi vives et contradictoires, M. Jackson prend parti pour la femme, sinon méconnue, du moins traitée avec peu de courtoisie. Selon lui, Flaubert, « comme amoureux laissait à désirer » (p. 135); Louise Colet a été « victime de la muflerie masculine » (p. 222); Bouilhet a joué entre les deux amants le rôle d'un *faux ami* (p. 227). Soit. Mais, dans son zèle, le biographe ne se soucie pas toujours des contradictions possibles. Selon lui, par rapport à l'éblouissante femme qui condescendait à l'aimer, Flaubert, en 1846, n'est après tout qu' « un fils de veuve sans fortune »; dans ce cas, à quoi bon reprocher à M. Gérard-Gailly d'avoir sous-estimé les rentes du grand écrivain? (p. 125 et p. 351, n. 57). Nous voulons bien croire qu'il y avait dans la passion... tenace de Louise quelque chose de sincère et de dramatique, et qu'il est malséant de se moquer d'un amour « qui avait pu faire de si grands ravages longtemps après sa fin »; alors, on comprend mal ce blâme adressé à la femme d'avoir perdu « par ses faiblesses et ses maladresses » l'homme dont elle ne pouvait pas ne pas reconnaître la supériorité (p. 230, 231). Pour un autre épisode de la vie sentimentale de Louise Colet, l'aventure avec Champfleury, M. Jackson veut qu'elle n'ait aucune réalité; mais son argumentation ne nous paraît pas plus décisive que celle de M. Gérard-Gailly, qui a le premier levé ce lièvre dans les bois de Meudon (p. 136).

La seconde partie du livre, à partir de 1856, est beaucoup plus intéressante et plus originale que la première. Les lettres de George Sand à Louise Colet, très curieuses, le récit du voyage en Égypte, à l'occasion de l'inauguration du canal de Suez, et sur les traces de Flaubert, le séjour en Italie de 1865, avec l'étonnant épisode de la lapidation d'Ischia, renouvelé de J.-J. Rousseau, l'extraordinaire histoire des conférences à Marseille, patriotiques et anticléricales, en pleine invasion de 1870, autant de traits peu connus et tout à faits révélateurs. M. Jackson a beaucoup emprunté à *L'Italie des Italiens*, le seul livre de la Muse qui soit aujourd'hui à peu près lisible; il a cité, d'après un ouvrage tout à fait inconnu, *La Vérité sur l'anarchie des esprits en France*, publié à Milan en 1873, de très curieux témoignages, de saisissantes *choses vues* sur le Paris de la Commune, pour lesquels on donnerait tout le reste de l'œuvre de Louise Colet, et celle de Maxime du Camp par-dessus le marché. Enfin, pourquoi ne pas avouer qu'il y a dans la fin de cette femme orgueilleuse et autoritaire, qui se consume lentement à San Remo, entre une prison de forçats et un magasin de cercueils, une certaine grandeur et une tragique beauté?

Peut-être M. Jackson nous a-t-il donné une image plus vraie de Louise Colet, dont on conte trop complaisamment la jeunesse ambitieuse et la maturité véhémente, en projetant plus de clarté sur son déclin, qu'ont négligé la plupart de ses biographes. Mais, même dans cette vieillesse douloureuse et inassouvie, qui ne se résigne pas à l'oubli, et qui garde, à défaut d'autre dignité, celle d'un labeur continu et d'une activité exemplaire, on retrouve la femme que Jules Troubat a marquée, pour la postérité, d'un signalement définitif, « la femme vindicative, et qui ne pouvait vivre sans agression. »

Édouard Maynial.

Charles Baudelaire, **Journaux intimes**. Avertissement et Notes de Jacques Crépet. Un vol. in-12, de 297 p. Paris, Mercure de France, 1938.

Nul ne semble mieux qualifié pour nous donner cette édition à peu près définitive des *Journaux intimes* de Baudelaire que M. Jacques Crépet, par tradition de famille, puisqu'il porte un nom intimement associé à la littérature baudelairienne, et parce que, continuant l'œuvre de son père, il a voué au grand poète presque toute son activité d'érudit et de lettré. Il est certainement l'homme aujourd'hui qui sait de Baudelaire tout ce que l'on peut savoir, ayant forcé peu à peu tous les secrets d'une vie obscure et d'une œuvre difficile. Soulignons bien que dans cette longue enquête, menée avec toute la patience et toute la probité de la méthode la plus scrupuleuse, il ne saurait être question d'indiscrétion malsaine, ni d'exégèse paradoxale, comme ces dernières années nous en ont donné quelques fâcheux exemples, précisément à propos du poète des *Fleurs du mal*. Car le titre de *Journaux intimes* pourrait allécher ou mettre en défiance deux catégories différentes de lecteurs, qui, par ignorance, se tromperaient également sur la signification véritable de ces documents confidentiels.

La plus grande partie des *Journaux intimes* est connue depuis plus de cinquante ans, et la démonstration n'est plus à faire de l'importance qu'ils présentent pour l'étude du caractère et de la psychologie de Baudelaire, comme pour l'intelligence de son art et de son œuvre. Après la publication d'Eugène Crépet, en 1887, une huitaine d'éditions ont été données en France de *Mon cœur mis à nu* et de *Fusées*, sans en épuiser l'intérêt, mais sans en renouveler sensiblement la connaissance véritable. Les nouveautés essentielles que l'on trouvera dans celle de M. Jacques Crépet, c'est d'abord un texte épuré de maintes fautes de lecture ou coquilles, — car les manuscrits de Baudelaire ne sont pas faciles à déchiffrer, — puis un classement plus rigoureux des textes, avec l'addition de tous les titres que le poète avait placés lui-même en tête de ces fragments, et que la plupart des éditeurs avaient cru pouvoir supprimer, — plus de cent cinquante pages de notes qui précisent ou qui éclairent la presque totalité de ces confidences hérissées d'allusions, d'énigmes, de noms obscurs ou de chiffres mystérieux ; — enfin, l'adjonction aux deux *Journaux intimes* de ce *Carnet* publié en 1911 à un tirage si réduit qu'il se trouve pratiquement hors de portée du plus grand nombre des baudelairiens, et dans lequel M. J. Crépet voit avec raison le complément naturel et nécessaire de *Fusées* et de *Mon cœur mis à nu*.

M. J. Crépet s'attriste légitimement à la pensée qu'un pareil effort d'exégèse pour une œuvre aussi confidentielle pourrait sembler vain. Il ne paraîtra tel qu'à ceux qui ignorent tout de l'histoire littéraire, de son domaine, de ses méthodes, et qui la confondent avec la biographie apologétique ou romancée. Songeons à ce que des publications du même genre, en nous faisant pénétrer dans l'intimité de Balzac ou de Stendhal, de Vigny ou de Rimbaud, ont ajouté à l'intelligence de leur œuvre. Et si l'on veut des rapprochements plus précis, notons que cette nouvelle édition des *Journaux intimes* rappelle, pour une partie du texte, les célèbres *Journaux* de Léon Bloy ou les *Memoranda* de Barbey d'Aurévilly, pour l'autre, *Mes inscriptions* de Rétif de la Bretonne.

Si les deux *Journaux intimes* se complètent, M. J. Crépet a bien mis en évidence les différences de ton par lesquelles ils se distinguent l'un de l'autre. Il attribue *Fusées* à la période 1855-1862, *Mon cœur mis à nu*, à la période 1859-1866 ; il y a donc concomitance pour trois ou quatre ans entre les deux recueils, ce qui semble prouver qu'ils n'avaient pas la même destination. Le titre de *Fusées-Suggestions*, certainement emprunté à Edgar Poe, et le contenu même du journal, inclinent à croire qu'il s'agissait d'abord d'un choix de pensées « se recommandant par leur éclat, leur

dynamisme ou leur tour heureux », tel que Poe lui-même en avait formé un vers 1845. Aussi, dans ses notations, Baudelaire conserve, à défaut de sérénité, une certaine objectivité que n'altère pas sensiblement sa lassitude de la vie. *Mon cœur mis à nu*, au contraire, est tout frémissant de rancunes et grondant de colères, plein d'attaques personnelles, de violences verbales, d'appels à la vengeance.

Parmi les nouveautés les plus intéressantes qu'apporte l'édition de M. J. Crépet, il faut mettre en relief le classement et le commentaire des textes essentiels généralement connus sous le titre : *Hygiène. Conduite. Morale*, ou *Hygiène. Projets.* Essentiels, ces huit textes le sont, non seulement par les aveux pathétiques qu'ils contiennent, mais par le témoignage souvent invoqué qu'ils nous fournissent sur la crise mystique traversée par le poète, crise obscure, discutable et passionnément discutée. Or les fragments en question ont été, jusqu'à présent, rangés par tous les éditeurs dans *Mon cœur mis à nu*, au mépris des indications précises, incontestables, du manuscrit. M. J. Crépet prouve qu'ils appartiennent à *Fusées*, ce qui situe la crise mystique, non dans les toutes dernières années de la vie de Baudelaire, comme on l'a toujours dit, mais vers 1862. Est-ce, comme le pense M. J. Crépet, un argument suffisant pour mettre en doute, sinon les sympathies évidentes du poète des *Fleurs du mal* pour le catholicisme, du moins « sa persévérance finale dans la poursuite de la grâce? » On en pourra discuter. En tout cas, la rectification a son prix et la question de date, ici, conserve toute son importance.

On sent par cet exemple la nécessité d'avoir un texte rigoureusement exact des *Journaux intimes*, exact non seulement par la correction du texte, mais par le classement et la répartition des fragments, avec les titres que Baudelaire lui-même leur avait destinés, et non ceux que la fantaisie ou la négligence des éditeurs leur ont jusqu'à présent imposés. L'exemple des *Pensées* de Pascal montre trop que ce n'est pas seulement une erreur de lecture qui risque de fausser le sens d'une page entière, mais encore, mais surtout, une liberté plus ou moins tendancieuse dans la répartition ou la suite des textes.

C'est, nous le savons, l'incorporation du *Carnet* dans les *Journaux intimes* qui suscitera le plus de critiques ou appellera le plus de réserves. Nous avons déjà dit qu'à notre avis, il n'y avait guère de différence sensible entre les deux sources de documents, quand il s'agit d'éclairer une œuvre comme celle de Baudelaire. Que contient en somme ce fameux *Carnet*, qu'une publication étroitement limitée avait jusqu'à présent protégé, à tort, contre la curiosité du grand public? Peu de réflexions personnelles, de textes proprement dits, mais des listes de courses, de visites, de lettres à écrire, de dettes à payer, de comptes, — et jusqu'à de *bonnes adresses*, entendez : des adresses de filles, avec des détails, sur le physique et le costume, et des indications sur le tarif. Témoignage psychologique aussi révélateur que *Mon cœur mis à nu*, et qui acquiert une singulière éloquence à voisiner, sur le *Carnet* même, avec des « résolutions » ou des « programmes » comme ceux-ci : « Prière. Sobriété. Spiritualité. Travail. Argent. Chasteté » ou : « Le Salut est dans la bonne minute. Le Salut, c'est l'argent, la gloire, la sécurité, la levée du C(onseil) J(udiciaire), la vie de Jeanne ». Ces pages du *Carnet*, — les unes et les autres, — ne se lient-elles pas étroitement aux notes intimes classées sous la rubrique : *Conduite. Hygiène. Morale*?

ÉDOUARD MAYNIAL.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

123-39. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'ÉLÉGIE AU XVI[e] SIÈCLE

Essai sur l'histoire du genre.

Brunetière, étudiant la poésie de la Pléiade, se posait nettement la question suivante : « Comment naissent les genres, à la faveur de quelles circonstances de temps ou de milieu;... comment ils se développent... et comment ils s'organisent, éliminant, écartant tout ce qui peut leur nuire, et, au contraire, s'adaptant ou s'assimilant tout ce qui peut les servir, les nourrir, les aider à grandir; comment ils meurent[1] »... Mais il n'osait pas solutionner la question, parce qu'il lui manquait deux livres essentiels : une *Histoire de l'Italianisme* et une *Histoire de l'Hellénisme ou de l'Humanisme en France au XVI[e] siècle* [2]. Pourtant il avait déjà fait un cours sur *la Renaissance* (1886-1887), dont il avait repris des parties, concernant l'Italianisme, dans un autre cours sur *les Influences étrangères dans la Littérature française* (1890-1891). De tous ces inédits il tira plus tard la matière du tome I de son *Histoire de la Littérature française* (1904)[3].

Si les grandes synthèses qu'il souhaitait attendent encore le jour, depuis sa mort, de nombreuses études fragmentaires ont été faites[4], qui nous permettent de nous aventurer avec plus de sûreté, — bien qu'avec quelque audace pourtant, — dans l'étude de certains genres cultivés par la Pléiade.

Nous nous proposons d'étudier rapidement l'élégie. Comment les théoriciens ont-ils compris l'élégie ? Se sont-ils fait du genre une idée précise? D'un autre côté, comment les poètes de la Pléiade

1. Brunetière, *Évolution de la Poésie lyrique*, t. I, p. 5, 1895.
2. *Id., op. cit.*, t. I, p. 38.
3. Chamard, *Introduction à une histoire de la Pléiade* (*R. H. L. F.*, oct.-déc. 1933; janv.-mars 1934; juillet-sept. 1934.
4. *Id., op. cit.*

ont-il conçu l'élégie dans la pratique ? Enfin, quel est le mérite littéraire des élégies que Ronsard et ses disciples nous ont laissées ? Telles sont les questions auxquelles nous essayerons de répondre.

Théorie du genre.

Au XVI^e siècle. — Il semble que le mot *élégie* ait été employé pour la première fois en 1500 par Jean d'Authon dans sa *Chronique de Louis XII*. Lemaire de Belges « a comme l'idée lointaine de certaines formes qui ne seront réalisées qu'à l'époque de la Pléiade[1] ». En 1516, dans sa *Description du Temple de Vénus*, il écrit :

> Poëtes maints en ce grand temple hantent...
> Tout ce qui est en livres ou en codes
> Se met avant, hymnes et *elegies*,
> Chansons, motets, de cent tailles et modes.

C'est Marot, qui le premier, vers 1525, a constitué l'élégie comme genre littéraire. En 1505, Jean d'Authon avait bien écrit sa *Complaincte de Gennes sur la mort de dame Thomassine Espinolle, dame intendyo du Roy avecques l'Epitaphe et le Regret*. Mais « il n'y a, dans ce poème, ni sensibilité ni abandon, et rien n'est plus loin de l'élégie que ce jeu d'adulateur et de savant[2] ». L'épître soit *naturelle*, soit *amoureuse*, soit *artificielle*[3], voilà le genre préféré des rhétoriqueurs et des poètes de leur suite. Ce genre n'était d'ailleurs considéré par eux que comme un amusement distingué.

Ce qui frappe tout d'abord à la lecture de tous les théoriciens du XVI^e siècle, c'est la confusion qui règne entre les deux genres : l'épître et l'élégie. Ils tentent des définitions, ils proposent des règles, mais ils ne touchent pas à l'essence du genre. Dans son *Art Poétique* de 1548, Sebillet parle de l'épître et de l'élégie. Il prend la défense de l'école de Marot, appelle ce dernier le prince des poètes avec ses épîtres et ses élégies. Entre les deux genres, Sebillet ne trouve pas grande différence. Tout ce qui fait le sujet d'une lettre peut être la matière de l'épître, dit-il. L'élégie n'a pas tant de variété, elle est « triste et flebile, et traite singulierement les passions amoureuses ». Quant au style, celui de l'épître est « plus populaire ».

1. Chamard, *Les Origines de la Poésie française de la Renaissance*, p. 170. Paris, de Boccard, 1920.
2. H. Guy, *Histoire de la Poésie française au XVI^e siècle*, t. I, pp. 270-271.
3. *Id., op. cit.*, t. I, p. 105 et suiv.

L'élégie serait donc avant tout un chant d'amour, mais l'amour pourrait être aussi, pour Sebillet, la matière de l'ode. Donc, entre l'élégie et l'ode, pas de distinction bien tranchée.

Peu après, Du Bellay lance un pamphlet improvisé pour répondre à Sebillet. C'est la *Deffense* de 1549[1]. L'élégie ayant été cultivée par les anciens, il était naturel que Du Bellay la recommandât : « Distile avecques un style coulant et non scabreux ces pitoyables elegies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibule et d'un Properce ». « Comme pour l'épigramme, Du Bellay recommande l'élégie, pourvu qu'on la conçoive à la manière antique, entendez sur un ton plus relevé que celui de Marot[2]. » Il visait ici Sebillet comme aussi dans le passage suivant où il parlait de l'épître. Ne pouvant renier un genre qui venait de l'antiquité, Du Bellay veut l'épître, non pas comme celle de Marot, badine et spirituelle, mais *triste* comme celle d'Ovide ou *grave* comme celle d'Horace[3]. Donc, Du Bellay lui-même ne fait pas une différence caractéristique entre l'élégie et l'épître.

Dans son *Quintil Censeur* (1550), en réponse à la *Deffence*, Barthélemy Aneau se plaint que Du Bellay méprise l'épître, mais ne veut pas de l'élégie que Du Bellay recommande, parce que son seul effet est d'attrister les lecteurs. « Le *Quintil* est rebelle à cette conception de l'élégie comme un poème de tristesse et de larmes[4] ». La poésie, pour lui, est un amusement et un jeu d'esprit.

Si, dans son *Art Poétique* de 1555, Peletier rejoint la *Deffence*, il proteste toutefois contre l'injuste dédain dont fait montre Du Bellay à l'endroit de Marot et de son école. Malheureusement il ne nous dit pas comment il conçoit l'élégie, pour laquelle il recommande à la suite d'un heureux essai de Ronsard, en 1553, le grand vers alexandrin accouplé au décasyllabe.

Pour Ronsard, le terme élégie a toujours été un peu élastique. En 1560, il a donné le nom d'élégie à de simples épîtres plus ou moins marotiques. Mais il n'a pas intitulé une seule pièce épître. La raison, c'est que la *Deffence* proscrit l'épître, parce qu'elle roule « sur des choses familières et domestiques ». Peut-être Ronsard eut-il peur de la comparaison à l'avantage de Marot, comme le dit M. Plattard[5]? Dans son *Art Poétique* de 1565, il

1. Chamard, *La Deffence*, édition critique (Paris, Fontemoing, 1904).
2. *Id.*, p. 207, n. 5.
3. *Id.*, p. 215, n. 1.
4. *Id.*, p. 208, n. 1.
5. J. Plattard, *Marot, sa carrière poétique, son œuvre* (X). *L'inspiration élégiaque.* (*Revue des Cours et Conférences*, 15 mai 1938, p. 271 et suiv.)

semble confondre l'élégie avec la chanson à rimes suivies et alternées. Entre l'élégie, la chanson et l'épître, la différence est souvent malaisée à faire. D'ailleurs, Ronsard « rangea sous le nom d'élégies des « discours », des « poèmes, des missives en vers que Marot eût qualifiées d'*épîtres* ». Quand, vers la fin de sa carrière, en 1585, il s'avisa de donner une définition du genre, il ne laissa pas d'être quelque peu indécis. Jetant un regard en arrière, il devait s'apercevoir que ses élégies ne répondaient pas en effet à une définition bien arrêtée, quant à leur contenu tout au moins.

> Les vers de l'Elegie au premier furent faicts
> Pour y chanter des morts les gestes et les faicts.
> ... Maintenant on compose
> Divers sujets en elle, et reçoit toute chose.
> Amour pour y regner en a chassé la mort.

Dans un passage assez long de son *Art Poétique* paru en 1605 seulement, mais commencé vers 1574, Vauquelin de la Fresnaye parle de la poésie élégiaque, mais ne fait que répéter ce qu'en avaient dit Horace et après lui Ronsard. Rien, d'ailleurs, sur le caractère intime du genre. Il lui accole pourtant l'épithète de « triste ».

D'où vient-elle? Mystère. Chant de deuil chez les Grecs, l'élégie devient amoureuse chez les Latins, mais son cadre s'élargit. Suivons donc les préceptes et des Grecs et des Latins.

> Les vers que les Latins d'inegale jointure
> Nommoient une Elegie, aigrete en sa pointure,
> Seruoient tant seulement aux bons siecles passez,
> Pour dire apres la mort les faits des trepassez ;
> Depuis à tous sujets : ces plaintes inuentees
> Par nos alexandrins sont bien representees,
> Et par les vers communs, soit que diuersement
> En stances ils soient mis, ou bien joints autrement.
> Cette Elegie un lay nos François appelerent,
> Et l'epitete encor de triste luy baillerent :
> Beaucoup en ont escrit : tu les imiteras,
> Et le prix non gaigné peut estre emporteras.
> Breve tu la feras, te reglant en partie
> Sur le patron poli de l'amant de Cinthie,
> Les preceptes tousjours generaux observant,
> Tels que nous les avons cottez par ci devant.
> Nos poëtes François, qui beaus cignes se fient
> A leur voler hautain, or la diuersifient

En cent genres de vers : si trop long est leur cours,
Ils couvrent sa longueur d'un beau nom de discours[1].

Cette confusion entre l'épître et l'élégie, qui date de Sebillet en passant par Du Bellay, subsiste encore en 1597 chez D'Aigaliers. Dans son *Art Poétique* il intitule le chapitre VIII du livre II *De l'Epistre ou Elegie.* « Il y en a qui font difference entre epistre et elegie. A la verité, si l'epistre est en prose, et l'elegie en vers, il y a difference ; mais si toutes deux sont en vers, il n'y en a point, et ce ne sont que deux noms à une mesme chose...

... Voyons si Ronsard faict difference entre l'Epistre et l'Elegie. Non, car il nomme tout Elegie, et si ce neantmoins elles traictent tantost particulierement de l'amour et tantost de choses diverses. Or donc Epistre et Elegie n'est qu'un. Elle se faict coustumierement en rime platte »... « Les vers de dix syllabes y sont fort propres, et pour cet effect sont appellés elegiaques, combien que aussi on use de vers alexandrins[2]. »

Bien plus, D'Aigaliers, songeant aux écrits de Ronsard, trouve malaisé d'établir la différence non seulement entre l'épitre et l'élégie, mais entre l'élégie et l'épitaphe[3], l'élégie et la complainte ou déploration[4].

Après le XVI^e siècle. — Boileau a-t-il formulé une loi de l'élégie? A-t-il indiqué quel style est propre au genre, quelle couleur la caractérise ou quel ton lui convient? Pour lui, l'élégie doit être un chant funèbre à la façon grecque ou un chant d'amour selon la formule latine.

La plaintive élégie en longs habits de deuil
Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.

. . . . . .

C'est peu d'être poète, il faut être amoureux[5].

Pour Furetière (*Dictionnaire*) et l'Académie (*Dictionnaire de 1694*) l'élégie est une « espèce de poésie de vers alexandrins en rime plate, qui s'emploie dans les sujets tristes et plaintifs et dans tout ce qui regarde l'amour ».

Au XVIII^e siècle et au début du XIX^e on est loin de s'entendre encore sur ce genre si cultivé. En 1729, le P. Mourgues dit

1. Vauquelin de la Fresnaye, *Art Poétique*, liv. I, v, p. 515 et suiv.
2. D'Aigaliers, *Art poétique*, éd. Dedieu, l. II, chap. VIII, pp. 102-103.
3. « La matière est tousjours une, à sçavoir tristesse ou plainte... Bref, toute chose, soit Sonnet,... Elegie... ou autre chose faicte sur la mort de quelqu'un, soit en bien ou en mal, est appellée epitaphe. » — (D'Aigaliers, *op cit.*, l. II, ch. XII.)
4. « Ce n'est autre chose qu'une Elegie ou Epistre plaintive... » — (D'Aigaliers, *op. cit.*, l. II, ch. XIV.)
5. Boileau, *Art poétique*, chant II.

qu' « il n'y a rien encore de bien établi sur le caractère de l'élégie française ». La preuve en est aussi quatre *Discours* sur l'élégie parus en 1731, 1743, 1814 et 1817.

Le premier *Discours* est de J.-B. Le Blanc. S'il n'aboutit pas à donner des préceptes définitifs du genre dans les soixante-six pages de son *Discours*, il s'explique curieusement tout au moins sur un genre dont il donnera lui-même des modèles à la France.

... Qu'est-ce qu'une Elégie? C'est un Poëme triste et plaintif... Les Poëtes François ont restraint les Elégies aux plaintes amoureuses ;... Pourtant Ovide intitule Elégies les Epitres de son exil...

Il y a des gens qui, au sujet de l'élégie, donnent dans une erreur à mon avis bien singulière ; ils s'imaginent qu'une épitre amoureuse, quoique triste, n'est pas une élégie, surtout si elle est héroïque... ; je ne suis pas non plus du sentiment de Despréaux, qui dit en parlant de l'élégie :

Elle peint d'un Amant la joie ou la tristesse.

. . . . . .

L'élégie n'est autre chose que la *plainte d'un amour mécontent.*

Chez les Latins, c'est le mètre qui fait l'élégie. Chez nous, aucun mètre spécial n'est attaché à l'élégie. Le fond seul compte. La difficulté de réussir dans ce genre, c'est qu'il faut que le cœur parle. Il veut que le langage de l'amour soit varié, et qu'on unisse l'agréable à l'utile. Le moyen d'être utile et agréable dans l'élégie serait donc de peindre — ce qui était inattendu — l'amour conjugal, bien plus, l'amour malheureux, selon la formule d'Horace, dit-il. Il vante très haut la nouveauté de ses propres élégies où, au lieu d'hommes, ce sont des femmes qui parlent sous les noms d'Irène, Ériphile, Fulvie, Ismène,... etc.

Malgré les promesses de son *Discours*, les douze élégies de Le Blanc ne pèchent pas par un excès d'originalité. Elles sont semi-classiques, sans couleur, absolument dépourvues d'envolée, remplies de soupirs, de points d'interrogation, d'interjection, de points de suspension, et surchargées de mots abstraits et froids[1].

Dans sa longue *Dissertation sur l'Élégie*, le duc de Mancini-Nivernais « discute la définition du genre, restreint les limites du genre, le réduit au seul amour, et combat l'opinion de ceux qui y font entrer les sujets funèbres[2] ». Ce qui était aussi la conception

1. *Élégies de M. L. B. C. avec un Discours sur ce genre de poésie.* Paris, Chaubert, 1731.

2. H. Potez, L'*Élégie en France avant le Romantisme*, p. 73.

de Huber, pour qui l'élégie était « un poème consacré aux tendres douleurs du cœur[1] ».

En tête de son édition de 1814, Millevoye a donné sur l'élégie « un fort bon discours », dit Sainte-Beuve. « Il a une vue fort ingénieuse et vraiment profonde de l'élégie. Il voit bien que le genre existe toujours, dans toute l'humanité, parce qu'il correspond à un besoin universel et éternel, mais que ce qui en constitue l'essence ne se trouve pas toujours en des élégies proprement dites[2]. » « Si beaucoup de poèmes, dit Millevoye, prennent le titre d'élégies sans en avoir le caractère, beaucoup aussi, sans en porter le titre, sont des élégies véritables... Qu'un poète moderne essaie de varier les formes et les sujets de l'élégie : on crie au novateur, on lui oppose Tibulle et Properce; C'est Tibulle et Properce qu'il invoquera pour exemple et pour appui de son système. On verra combien ils attachent de prix à la variété. La quatrième pièce du premier livre de Tibulle est-elle autre chose que l'ingénieux fragment du nouvel art d'aimer mis dans la bouche d'un dieu? Le ton, la forme, le cadre, tout est changé, et personne ne songe à s'en plaindre. La septième du même livre peint avec finesse les ruses, les subtilités de l'amour, prévient et embarrasse la jalousie par des conseils; c'est une scène vive et piquante qui ne diffère de telle scène de Térence que par un accent plus poétique. Properce s'abandonne bien plus encore à la liberté de ses compositions... Certes l'élégie ne reconnaît point là ses sujets accoutumés; elles sont pourtant classiques... On ferait un bon ouvrage sur les préventions littéraires et les préjugés poétiques[3]. »

Il est, en vérité, curieux que les théoriciens antérieurs ne se soient point aperçus de cela! Il faut dire que Millevoye reprenait ce que disait en 1777 le *Mercure de France*. « Il ne paraît pas que les anciens aient eu des idées bien précises sur l'élégie;... en un mot, il n'était point chez les anciens de sujets étrangers à ce genre de poésie[4]... »

Ce qui fait l'élégie, c'est l'inspiration et non le mètre, répète Treneuil dans son *Discours sur l'élégie héroïque*, 1817. Il divise l'élégie « en élégie véritable et en élégie improprement dite[5] ». Pour lui, la véritable élégie est l'élégie héroïque; l'autre, c'est l'élégie amoureuse.

Après trois siècles de discussion sur l'essence du genre, on en

1. Potez, L'*Élégie en France avant le Romantisme*, p. 73, n. 3.
2. *Id.*, p. 369.
3. Millevoye, cité par Potez, pp. 451-452.
4. Potez, *op. cit.*, p. 74, n.
5. *Id.*, p. 369.

est encore à chercher la caractéristique. Pendant trois siècles, peut-on dire, régnera la confusion entre l'épître et l'élégie. Millevoye, dans son *Discours*, ne cite-t-il pas comme vrai ton du genre l'Épître de Voltaire aux mânes de Génonville, 1729?

Sainte-Beuve écrit dans son *Tableau* : « On voulait absolument des élégies[1] ». D'où vient cet engouement pour un genre que les Français n'ont pas cultivé antérieurement au XVI^e^ siècle? Y a-t-il eu des influences étrangères qui ont joué un rôle décisif?

M. Chamard nous dit que « les traductions de poètes anciens, entre 1500 et 1550, ne sont pas encore très nombreuses[2] ». Ovide était connu du Moyen Age. Marot en a traduit des parties. Et Ronsard, qui l'admirait plus que tout autre élégiaque, lui doit dans une assez large mesure la science mythologique dont il fait souvent un usage intempestif[3]. Les autres élégiaques latins ont été connus également de la Pléiade. Ronsard les pratiquait; « ils faisaient partie de son premier bagage de latiniste[4]... » Au moment de se mettre à la *Franciade*, il écrit :

> Mais que me sert d'avoir tant lu Catulle,
> Ovide et Galle, et Properce et Tibulle...
> . . . , ...
> J'avois desja commencé de trasser
> *Mainte elegie à la façon antique.*

Ronsard, en effet, était remonté jusqu'à la source du genre. Il goûtait Callimaque, le chef de l'école alexandrine. « Catulle avait d'abord, par sa célèbre traduction, fait connaître à la Brigade l'élégie consacrée par Callimaque à la métamorphose en constellation de la « perruque de Bérénice[5] ».

Dès cette époque et jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, la fortune des Élégiaques latins a été diverse. Le goût du public ou des lettrés a eu des variations curieuses. C'est tantôt Catulle qui sert de modèle, c'est tantôt Tibulle et Properce[6]. Lefèvre d'Étaples, lui, « rejette la molle poésie de Catulle et des élégiaques (molles elegie)[7] ».

Avant d'écrire des élégies en langue vulgaire, les Français en ont fait en latin, par exemple Gaguin qui, à la fin du XV^e^ siècle, a publié une élégie sur les misères de la condition humaine. Un

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie au XVI^e^ siècle*, p. 53.
2. Chamard, *Origines de la poésie française de la Renaissance*, p. 279.
3. De Nolhac, *Ronsard et l'Humanisme*, pp. 24-25.
4. De Nolhac, *op. cit.*, p. 23.
5. *Id.*, pp. 106-107.
6. Potez, *op. cit.*, *passim*.
7. Renaudet, *Préréforme et Humanisme à Paris* (1494-1517), p. 283.

détail important à noter, c'est que cette élégie est dédiée à F. Andrelini, qui enseigna la poésie latine à l'Université de Paris.

Vers 1492, Fausto Andrelini publie un recueil d'élégies amoureuses en latin. Sous une gravité d'emprunt mêlée de bouffonnerie, il célèbre dans une de ses élégies la défaite et la fuite de Balbi (1490-1491)[1].

L'influence italienne dans le développement de l'élégie semble avoir été très importante avec Luigi Alamanni. Chassé de Florence, il se réfugia en France, où il resta vingt-cinq ans à la cour de François I^er. C'est à Lyon, en 1532-1533, qu'il publia ses deux volumes d'*Œuvres Toscanes*, qui contiennent entre autres choses des vers amoureux, des élégies, « bref, toute une série de genres classiques imités des anciens, et qui ont pu servir d'exemple aux Français de l'époque[2] ».

« Ni le genre élégiaque, ni le nom qui lui appartient en propre n'étaient une nouveauté dans la littérature italienne, depuis le jour où Boccace avait donné pour titre : *Elegia di Madonna Fiammetta* aux plaintes de cette malheureuse amante. Ce ne fut pourtant pas avant le premier quart du XVI^e siècle que l'élégie amoureuse, à la façon de Tibulle et de Properce, conquit son droit de cité dans la littérature italienne, et Luigi Alamanni est sans conteste un des écrivains qui ont le plus efficacement contribué à fixer les caractères essentiels du genre[3]. »

Si l'élégie funèbre est constituée dans le dernier quart du XV^e siècle, en Italie, l'élégie amoureuse restait à créer. La question est encore pendante de savoir qui a introduit l'élégie en Italie, d'Alamanni ou de l'Arioste. Luigi Alamanni a donné « une vie nouvelle aux emprunts qu'il fait à l'élégie classique[4]. Il déclare que « personne avant lui n'avait renouvelé dans la langue de Dante et de Pétrarque les plaintes des élégiaques latins[5] ».

Son contemporain Bernardo Tasso a aussi cinq élégies dans son livre des *Amori*, 1534. Ce sont plutôt des épîtres poétiques, dit M. Hauvette. En 1565, Ludovico Dolce publia trois élégies de Fablo Galeota écrites autour de 1530.

Mais ce que Luigi Alamanni a su s'assimiler « avec un réel

1. Renaudet, *Préréforme et Humanisme à Paris*, p. 122-123.
2. Chamard, *Origines de la poésie française de la Renaissance*, p. 230.
3. Hauvette, *Luigi Alamanni* (1495-1556), p. 198.
4. *Id.*, p. 201.
5. *Id.*, p. 202.

bonheur, c'est le tour sentimental et mélancolique de l'élégie latine... Lui aussi use et abuse de la mythologie[1]. »

Nul doute que cette influence italienne n'ait été féconde sur la Pléiade[2]. Du Bellay ne fait-il pas lui-même mention dans la *Deffence* du « seigneur Loys Aleman »? La littérature italienne était familière à Ronsard. Il parlait et lisait couramment l'italien[3].

De toutes ces influences, celle de Pétrarque est peut-être encore la plus considérable. De lui découle le lyrisme moderne. « Le *Canzoniere* de Pétrarque, dit Brunetière, est demeuré la source du lyrisme moderne, ou tout au moins du lyrisme élégiaque[4] ». Ronsard lisait le *Canzoniere*[5]. Et nous verrons plus loin qu'il voulait, à l'exemple de ses amis, non seulement faire mieux qu'eux, mais écrire lui aussi un Canzoniere pour rivaliser avec le chantre de Laure.

Représentants du genre au XVI[e] siècle (la Pléiade).

Dans l'élégie comme dans le sonnet, l'honneur d'avoir été un initiateur revient à Clément Marot. Sans entrer à fond dans le débat, nous dirons que Brunetière fait peu de cas des compositions élégiaques de Marot : « Ces questions galantes, écrit-il, n'ont d'intérêt littéraire qu'autant que l'examen en est inséparable de l'appréciation de leurs œuvres; et tel n'est pas le cas de Marot... Il n'y a là dedans ni passion ni volupté...[6] »

M. Abel Lefranc, relevant le défi, a non seulement solutionné le mystère qui planait autour de la belle inconnue, mais nous a démontré que, dans cette platonique histoire d'amour qui a duré dix ans, Marot était une âme délicate et nuancée, et que tout Marot n'était pas dans ses spirituelles *Épîtres*[7].

Malgré l'intérêt et le charme de l'étude documentaire de M. Abel Lefranc, nous ne sentons pas chez Marot cet accent ému qui nous fait vibrer à l'unisson, et nous restons plutôt de l'avis de Brunetière. Sauf une ou deux fois, où c'est un chant de deuil, ses

1. Hauvette, *Luigi Alamanni*. Cf. l'histoire de Vénus et d'Adonis dans l'élégie II, 2, que nous retrouvons chez Ronsard.
2. De Nolhac, *op. cit.*, *passim*.
3. *Id.*
4. Brunetière, *Histoire de la Littérature française*, t. I, p. 11.
5. Longnon, *Pierre de Ronsard*, pp. 323 et 453.
6. Brunetière, *op. cit.*, p. 90.
7. A. Lefranc, *Le Roman d'amour de Cl. Marot* (*Revue Bleue*, 12 avril, 2 mai 1913), et *Grands Écrivains français de la Renaissance* (Paris, Champion, 1914), p. 1-61.
M. Plattard, *op. cit.*, dit : « Au demeurant, les élégies ne nous révèlent aucun aspect de la vie sentimentale ni du génie de Marot que nous ne connaissions par d'autres œuvres, en particulier par les épitres ».

Élégies nous racontent son amour malheureux sur un ton de complainte. Mais il ne semble pas souffrir beaucoup. C'est un peu toujours le même refrain; il se plaint de la dureté de sa dame; il cherche à l'apitoyer sur son sort, à « l'amollir ». C'est d'ailleurs avec une courtoisie très digne qu'il la prie de le laisser soupirer. Aimer et se savoir aimé, voilà toute son ambition.

Quelle que soit l'impression personnelle qui puisse se dégager de la lecture de ses *Élégies*, Marot n'en est pas moins le premier écrivain français qui nous ait laissé un recueil de ce genre.

L'invitation de Du Bellay a pu orienter Ronsard vers ce genre littéraire, mais il est probable que par tempérament il eût cultivé l'élégie. Un fait est certain, c'est qu'il a lu et relu Ovide, Catulle, Properce et Tibulle. Et cela de bonne heure, puisqu'il nous en fait confession dans une *Élégie à Cassandre* qui se trouve dans le *Bocage* de 1554. Catulle lui aurait été révélé dès 1552, grâce « aux conférences que fit Muret... sur ce poète, tout ensemble lyrique, élégiaque et satirique », chez lequel Ronsard aurait trouvé l'idée de son *Livret de folastries*[1].

Bref, au XVI^e siècle, c'est Ronsard qui nous a laissé le recueil le plus imposant d'élégies. Nous nous sommes servis de l'édition de 1584, telle que la reproduit M. Laumonier, parce qu'elle est la dernière expression de la pensée du poète. Dans les divers recueils de cette sixième édition collective sont disséminées quarante-six élégies, réparties comme il suit :

Six dans les *Amours*; une dans *Eurymédon et Callirée*; une dans les *Sonnets et Madrigaux pour Astrée*; une dans les *Sonnets pour Hélène*; deux dans les *Amours diverses*; une après la *Franciade*; une dans le *Bocage Royal*; vingt-neuf dans le recueil des *Élégies*; deux dans les *Poèmes*; une dans les *Épitaphes de divers sujets*; une publiée à part (à N. de Nicolay).

Du Bellay n'a composé que trois élégies : *Recueil de Poésie*; *Jeux Rustiques*; Pontus de Tyard a inséré deux élégies dans ses *Nouvelles Œuvres poétiques* (*Elegie à Ronsard*, *Elegie à une dame enamourée d'une autre dame*).

A Jodelle, on doit deux élégies dans ses *Amours et autres poésies*.

Ce que devient l'élégie dans la pratique.

a. Ronsard. — L'élégie est un genre où Ronsard semble à l'aise. Souvent son élégie est ce qu'elle était chez Marot, c'est-à-

1. Laumonier, *Œuvres complètes de Ronsard* (Hachette, 1928), p. VII, Introduction, et Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 106 à 112.

dire une épître. C'est aussi un chant d'amour, et d'amour malheureux. Mais Ronsard élargit le cadre. Il donne au genre de l'ampleur et de la variété. Nous aimons surtout à retrouver ses sentiments intimes et ses idées personnelles qu'il étale avec une candeur sympathique. Par là il est souvent moderne. Ses compositions sont intéressantes pour sa biographie intellectuelle et morale.

Il est impossible de donner de ses élégies une classification rigide. On pourrait, pour plus de clarté, les grouper comme nous le tenterons : 1° élégies d'idées, philosophiques ou morales; 2° élégies d'amour; 3° enfin, élégies « officielles ». Nous n'avons pas ici l'intention de passer en revue toutes ces pièces et d'en faire une étude littéraire détaillée. Nous nous proposons seulement d'indiquer celles de ces pièces qui nous paraissent les plus caractéristiques au point de vue de la pensée ou de l'expression.

1. Au premier groupe appartiennent les élégies suivantes. L'élégie 4 [1] est une sorte de méditation philosophique sur la valeur de l'Or. En 1555, dans l'*Hymne de l'Or*, Ronsard avait dit que c'était le nerf de tout, la source des arts et des joies de la vie :

O bien-heureux métal par qui heureux nous sommes.

En 1563, il prend le contrepied :

O bien-heureux le siècle où le peuple sauvage
Vivoit par les forests de gland et de fruitage !

L'or a changé la face du monde; à sa suite sont venus guerres, procès, usure. Mais comme c'est un fait établi :

Il en faut seulement pour la nécessité.

Dans la pièce philosophique qu'est l'élégie à R. de la Haye (n° 15) apparaît un thème pascalien. Ronsard chante les désillusions de la vie. Si la Parque lui offrait de revivre homme, il préférerait une métamorphose animale (oiseau, poisson, cerf), car :

De tous les animaux le plus lourd animal
C'est l'homme...

La Raison, le privilège de l'homme, n'est que vanité, elle ne sert qu'à notre esclavage. La Raison fait notre Enfer, le Désir, notre malheur. Mais la vie de La Haye et ses encouragements l'ont retiré de ce désespoir et lui ont fait voir combien grand est l'homme qui peut s'élever jusqu'aux cieux par la Foi.

L'élégie *Contre les bûcherons de la Forest de Gastine* (n° 24) annonce la fameuse pièce de Hugo *A un Riche*. La Nature devait

1. Édit. Laumonier, t. IV.

nécessairement être peuplée d'êtres antiques, mais derrière ce rideau Renaissance ou cet anthropomorphisme grec, on sent vraiment circuler une émotion sincère dans cette personnification de la forêt. Ronsard termine sa pièce avec un grain de philosophie qui donne à ses plaintes un large prolongement :

La Nature demeure et la forme se perd.

C'est ici de la grande poésie, si par là on entend l'art de suggérer plus que d'exprimer.

L'élégie *A un mignon financier* (n° 25) est une très verte satire où passe un souffle très âpre. C'est déjà du Régnier par la succulence et la truculence des détails, dont il entoure pour le dépeindre cet être abject qui ne sent pas la beauté des vers. Une rancœur personnelle semble l'avoir inspiré, mais Ronsard s'élève bientôt au-dessus de ces petitesses pour nous dire son idée sur le Poète qui est divin quand l'inspiration le transforme. Ce n'est pas un vil chanteur, il a sué pour écrire. Il est la gloire de son pays, tandis que lui, le mignon gorgé de vin et de paresse, est un parasite qui meurt :

Comme un crapaud que le venin enserre !

Enfin l'élégie à M. de Nicolay (t. VI, p. 418) est comme un spécimen de poésie semi-scientifique.

2. C'est dans l'élégie amoureuse que Ronsard a le mieux réussi. Son élégie est parfois plutôt une épître amoureuse selon la formule de Marot. Mais n'ayant pas obéi à une définition très stricte du genre, il se laisse aller où l'emporte l'inspiration du moment ; d'où une assez grande variété de tons et de sujets. Il est d'ailleurs assez rarement artificiel, sauf, bien entendu, quand il chante les amours des autres, par exemple dans l'élégie : « Prince, de qui le nom, etc. » (*Eurymédon et Callirée*). Mais même là, il nous intéresse, parce qu'il a su glisser de savoureux détails autobiographiques.

« La pruderie, dira Sainte-Beuve, est une chose funeste en littérature. » Pas de trace chez Ronsard, qui nous livre dans ses *Élégies* toute sa vie sentimentale. Il nous fait part de ses nombreuses aventures d'amour avec un luxe de détails que l'hypocrisie de nos mœurs taxerait volontiers d'excessif.

Cassandre a été son premier grand amour. Il l'a chantée au début avec une gaillardise et une audace étonnante. On a dit que la partie sensuelle s'adressait à Marguerite [1]. Mais ses amantes

1. Longnon, *op. cit.*, pp. 447-448.

étant « comme interchangeables à volonté », il est assez difficile de savoir exactement à laquelle il fait allusion.

Mis en échec par Cassandre, dont la retenue le dépite un moment, comme il le dit dans l'élégie :

Cherche, Cassandre, un poëte nouveau,

Ronsard lui garda pourtant un souvenir ému que ni

L'absence, ni l'oubli, ni la course du jour

n'ont réussi à effacer[1]. Grâce à Cassandre surtout, et par suite d'une sorte de gageure, Ronsard décide de la chanter sur le mode pétrarquiste, continuant par là même la tradition de « l'amour courtois ». Il voulait retrouver la manière chaste de Pétrarque, faire mieux que ses contemporains[2]. Mais il n'obéissait pas à ses tendances naturelles. Nous en avons la preuve dans cette importante confession qu'est l'*Élégie à son Livre*[3]. La lecture des élégiaques latins dont la quintessence était dans les *Baisers* de J. Second contrecarrait l'influence italienne. Il restait d'ailleurs fidèle à l'influence italienne, en ce sens qu'il mêlait fréquemment Pétrarque et les « strambottistes[4] ».

Pétrarque l'irrite assez tôt et il le traite d'une façon un peu cavalière. Il lui reproche comme une impossibilité d'avoir aimé trente-et-un ans la même maîtresse. L'amour pour lui était une source de volupté physique, la loi du monde à laquelle il fallait obéir :

Amour qui est la vie et des Dieux et des hommes,

. . . . . .

Car un homme est bien sot d'aimer si on ne l'aime.

Il a fait comprendre à ses maîtresses qu'il entendait être payé de retour. Il y prend des formes, certes, mais, pour peu que l'attente se prolonge au delà du raisonnable, il devient irascible. Il nous a dit sur tous les tons qu'un sang chaud bouillonnait dans ses veines, qu'il était pyralide, salamandre, j'allais ajouter quelque peu vautour[5].

Comment expliquer autrement cette ravissante et audacieuse élégie :

Pein-moi, Janet, pein-moi, je te supplie,
Sur ce tableau les beautez de m'amie,
De la façon que je te les diray,

1. Élégie de 1569, supprimée en 1584.
2. *Élégie à Cassandre*, 1554.
3. T. I, p. 125.
4. Vianey, *Le Pétrarquisme en France au XVI^e siècle*.
5. Cf. L'élégie : « Je suis brûlé, Le Gast, d'une double chaleur », t. IV, n° 18.

sinon par un mélange d'inspiration ou plutôt par une prédominance réaliste?

A bien des égards cette pièce est intéressante. D'abord parce que le poète y rivalise avec le peintre. C'est admirable comme science des détails. Quelle puissance d'évocation et de sensation! Chez Ronsard les sensations visuelles jouent un très grand rôle[1]. Ses comparaisons tirées de la nature y ont une rare saveur, bien que certaines puissent nous paraître un peu naïves. Et le tout, baigné dans un minimum de mythologie, donne des mœurs du temps un aperçu inattendu. Décrire ainsi les charmes de Cassandre « n'était pas lui faire injure, ce n'était même pas une marque de mauvais goût, mais un compliment des plus galants[2] ». La chose était courante chez les humanistes français et italiens.

Est-ce que son échec auprès de Cassandre l'avait induit à chanter Marie avec un « stile bas »? Toujours est-il qu'il la chante en naturiste. Ce changement dans sa manière s'opère entre 1554 et 1556. Les contemporains s'aperçurent des conséquences littéraires de ce deuxième grand amour. Belleau, en 1560, déclarait que Ronsard, « s'accommodant à l'esprit de sa deuxième maîtresse », avait pris pour la chanter « un nouveau stile... du tout différent de la majesté et docte industrie de ses premiers sonets ». Ronsard lui-même, dans l'*Elegie à son Livre*, précise la déclaration avec toute la probité de l'artiste qui ne craint pas de se déjuger. De plus, les dames de la cour lui ayant reproché d'avoir abandonné Cassandre, il leur répond vertement par la même occasion :

> Or, si quelqu'un après me vient blamer de quoy
> Je ne suis plus si grave en mes vers que j'estoy
> A mon commencement, quand l'humeur Pindarique
> Enfloit empoulément ma bouche magnifique,
> Dy-luy que les amours ne se souspirent pas
> D'un vers hautement grave, ains d'un beau stile bas,
> Populaire et plaisant, ainsi qu'a fait Tibulle,
> L'ingenieux Ovide et le docte Catulle.

L'Humaniste, dit M. Cohen, se croyait obligé d'attester Tibulle, Ovide, etc.; alors qu'il cédait à sa nature. A cause de cette nouvelle audace, Ronsard admoneste son livre de ne pas partir, mais décidé qu'il est à tenir tête aux médisantes langues, il lui donne la réplique.

Ronsard est un dilettante de l'amour. Il n'est pas très difficile. Il est toujours sur la brèche. Petite bourgeoise ou grande dame,

1. Cf. aussi le n° 8.
2. Longnon, *op. cit.*, p. 342.

blonde ou brune, il est toujours prêt à conter fleurette. Deux catégories de femmes ont agi sur sa bile, et pour elles il n'a aucun ménagement ; ce sont celles qui ne vibrent pas aux accents de sa poésie [1] et celles qui sont dominées par la ruse :

Les femmes bien souvent sont cause que nous sommes
Inconstants et legers, amadouans les hommes
D'un espoir enchanteur, les tenants quelquefois,
Par une douce ruse, un an, ou deux, ou trois,
Dans les liens d'amour, sans aucune allegeance ;
. . . . . .
Les femmes, passion de l'homme miserable,
Miserable et chetif, d'autant qu'il est vassal,
Vingt ou trente ans qu'il vit, d'un si fier animal.
. . . . . .
Voila comment la femme avec ses ruses donte
L'homme, de qui l'esprit toute beste surmonte [2].

Dans cette satire amère, nous avons le premier crayon de la *Colère de Samson*, la lutte entre la bonté d'homme et la ruse de femme, que Vigny devait peindre avec tant d'âpreté.

Il eut pour Marie une affection sincère, pendant ces trois ans de « servage à Bourgueil ». Malgré les privautés qu'il paraît avoir obtenues d'elle, la fourbe donna son cœur à un autre que lui. Ronsard battit en retraite.

En 1560, toute rancune a disparu. La plaie n'avait pas été profonde. Le temps a fait son œuvre, il ne subsiste qu'un souvenir heureux. Dans cette *Elegie à Marie*, il lui consacre le meilleur de son être, et la chante pour que vive à jamais son souvenir et le souvenir de six ans (?) de bonheur. Une émotion sincère coule à pleins bords de cette pièce. Il voudrait être roi pour bâtir un temple à Marie comme à une déesse, majestueusement vêtue. Lui, sous la figure d'un dieu, brandirait un trait menaçant contre celui qui l'a épousée, lui souhaitant toutes sortes de mauvaises fortunes. Ce temple serait fréquenté par de jeunes amoureux. On y ferait des concours de baisers, en souvenir de ceux que Ronsard et Marion échangèrent. Le rêve qu'il avait chéri autrefois, il le refait avec une grâce, une sincérité, une mélancolie si prenantes, que M. Laumonier appelle cette élégie « le plus passionné des épilogues » :

O ma belle maistresse ! hé ! que je voudrois bien
Qu'Amour nous eust conjoints d'un semblable lien,

1. Cf. aussi *Élégie à Hélène* : Six ans étoient coulés....
2. *Élégie à son Livre*.

Et qu'apres nos trespas, dans nos fosses ombreuses,
Nous fussions la chanson des bouches amoureuses ;
Que ceux de Vendomois dissent tous d'un accord,
Visitant le tombeau sous qui je serois mort :
« Nostre Ronsard, quittant son Loir et sa Gastine,
A Bourgueil fut épris d'une belle Angevine »,
Et que ceux-là d'Anjou dissent tous d'une vois :
« Nostre belle Marie aimoit un Vendomois ;
Tous les deux n'estoient qu'un, et l'amour mutuelle,
Qu'on ne void plus icy, leur fut perpetuelle.
Leur siecle estoit vrayment un siecle bienheureux,
Où tousjours se voyoit contre-aimé l'amoureux ! »

En 1573, la nouvelle de la mort de Marie émut vivement le poète. La belle élégie qu'il lui adressa quelques années plus tard ressemble beaucoup à l'*Elegie à Marie*, avec moins de volupté toutefois. Ce chant de deuil recèle un mélange curieux de romantisme sans âpreté, de pétrarquisme très caractéristique et de classicisme :

Le jour que la beauté du monde la plus belle
Laissa dans le cercueil sa despouille mortelle
Pour s'en-voler parfaicte entre les plus parfaicts,
Ce jour Amour perdit ses flammes et ses traicts,
Esteignit son flambeau, rompit toutes ses armes,
Les jetta sur la tombe et l'arrousa de larmes ;
Nature la pleura, le Ciel en fut fasché,
Et la Parque, d'avoir un si beau fil trenché.

La Mort avait purifié ce souvenir.

Ce qui ne l'empêcha pas, entre temps, de nourrir pour Sinope une affection assez vive. Il songea même au mariage avec elle. Mais un fâcheux contraria ses projets. On a dit que son mauvais sort lui fit alors chercher des amours libres [1]. Nous ne le croyons pas. Ronsard reste identique à lui-même, l'âge ne paraît pas l'avoir amendé. L'inexorable petit dieu Amour lui tendit de nouvelles embûches. Il était prêt pour un nouveau martyr.

En 1561, Ronsard fit la connaissance d'une nouvelle maîtresse appelée Genèvre. Les circonstances extraordinaires de cette rencontre nous sont consignées dans cette longue *élégie* :

Genevre, je te prie, escoute par pitié,

qui mériterait d'être transcrite en entier [2].

Par une chaude après-midi de juillet, Ronsard, qui prenait ses

1. Longnon, *Pierre de Ronsard*.
2. Cf. le savoureux récit de M. Cohen, dans son *Ronsard*, pp. 213-219.

ébats en Seine, aperçut une jeune beauté. Ce fut, bien entendu, le coup de foudre. Il sort de l'eau et, comme il le dit :

Tout nud je me vins mettre avec ta compagnie.

Il lui baise la main et refait un plongeon pour calmer ses ardeurs. Sous son chef grison la Philosophie lutte un moment avec ce petit dieu Amour qui finit par l'emporter. Le lendemain, le hasard le remet en présence de Genèvre qui était sur le pas de sa porte. Ils échangent des confidences d'une grande intimité. Lui, confesse ses amours passées, la cruauté du sort qu'il rend responsable de sa vie désordonnée :

Maintenant je poursuis toute amour vagabonde,
. . . . . .
Je cherche ma fortune où je la puis trouver.

Toutefois, impudent qu'il est, il jure de sa foi :

S'il te plaisoit m'aymer, par tes yeux, je te jure
Que d'une autre amitié jamais je n'aurois cure.

Elle, lui narre le récit de son triste veuvage au bout de six ans de bonheur. Ronsard, malgré les apparences, garde tout son sang-froid, et rassemble de vieux arguments toujours nouveaux et nous montre quel bon casuiste il était en amour. A la fin, il supplie la belle de le prendre. Toujours le *Carpe florem*. La vieillesse vient vite, ne soyons pas insensibles à la raison même, écoutons l'appel de la nature. Argument délicieux, il est convaincu que le mort serait content, car sa veuve en l'accueillant ne prendrait pas un sot ! Cette fin voluptueuse est toute païenne par le ton :

Il faut prendre un vivant en la place d'un mort,
Tu es jeune en la fleur de tes ans...
. . . . . .
. . . . . tu luy feras plaisir
De n'avoir en sa place un sot voulu choisir[1].

Nous avons vu plus haut que Millevoye constatait une grande variété dans le choix des sujets traités par les élégiaques latins, et que telle scène de Tibulle ne différait de telle scène de Térence que par un accent plus poétique.

Si étrange que puisse paraître la matière de l'élégie dont nous venons de parler, Ronsard restait fidèle à la tradition du genre, en ce sens qu'il faisait entrer dans l'élégie les sujets les plus inattendus.

1. Discours I en forme d'élégie (à Genèvre), t. IV, pp. 25-26.

Ce qui fait la valeur de cette élégie, à notre avis, c'est qu'ici le poète lyrique est doublé d'un poète dramatique. Derrière ce pittoresque savoureux se cache tout le drame humain, avec son mélange de tragique et de comique. Vanité des serments humains, émotions féminines à fleur de peau, égoïsme cynique de l'homme, question d'honneur, restrictions sociales jetées par-dessus bord, la Mort horrible qu'on éloigne au plus vite pour jouir de la vie avec frénésie. Quelle profondeur amère! Mais comme Ronsard a su sonder les mobiles humains!

Ronsard adressa à Genèvre un *Second Discours en forme d'élégie*. L'amant « meurt par fantaisie », loin de sa maîtresse. Il est à la campagne, dans les bois. Il lui écrit — à noter ce ton d'épître — pour lui dire sa peine et le feu qui le brûle quand il pense à elle. C'est un chant de volupté, du freudisme avant le mot.

Car, dans sa peine, il cherche la solitude, et dans la nature qui devient sa consolatrice, ce qu'il voit, c'est ce qui lui rappelle quelque côté physique de sa maîtresse. Comme Rousseau, il a un tempérament combustible et des gestes un peu désordonnés. Il baise l'arbre et enlace les genévriers « pour tromper son désir ».

Outre ces détails qui ne font que corroborer ce que nous disions du tempérament enflammé du poète, il y a, dans cette intéressante et curieuse élégie, de piquantes descriptions intimes, par exemple la scène où les valets déshabillent leur maître effondré dans un état de torpeur.

Dans l'élégie :

> De moy seul ennemy, voire traistre je suis...

Ronsard soupire pour une personne de haut rang, probablement Isabeau de Limeuil, dont il n'était pas seul à partager les faveurs. Le galant chevalier, quelque peu don Juan, avoue qu'il a aimé ailleurs, c'est vrai, mais il a un riche magasin d'arguments variés, et il se vante de savoir se conduire dans les occasions les plus diverses :

> Je sçay de quel honneur on respecte la grande,
> Je sçay bien quel service une vefve demande,
> Une fille, une femme...
> . . . . . .
> Je ne fis jamais faute et ne pourrois le faire.

Il a des théories sociales qui devancent singulièrement son temps. Il chante la démocratisation de l'amour, seule passion assez forte pour briser toutes les barrières sociales. N'ayant pu vaincre le préjugé, il a du moins souhaité la réalisation de son

bonheur dans la mort égalitaire ! Suit un rêve d'amours posthumes délicieusement idyllique, que, malheureusement, le poète a supprimé dans sa dernière édition :

> Là, devisant d'amour, comme petits oyseaux,
> Tantost nous volerons de rameaux en rameaux,
> Tantost je vous verray dessus l'herbe couchée,
> Tantost j'auray ma teste en vostre sein penchée...

M. Longnon ne s'occupe ni des amours d'Astrée, ni des amours d'Isabeau, ni de celles d'Hélène. « D'ailleurs, écrit-il, le caractère mondain et, pour une bonne part, factice de ces trois intrigues, m'a porté à voir en elles une aventure de cour plutôt qu'une aventure de cœur[1]. »

C'est fort possible. Toutefois, nous nous permettrons de signaler la belle élégie à Hélène, une de ses dernières :

> Six ans étoient coulez, et la septiesme année,

« Cette Elégie, dit M. Cohen,.., a l'accent mélancolique d'un adieu à Hélène, à l'amour et à la vie...

Il y a quelque chose de rude..., la fontaine consacrée semble tarie[2] ».

Faut-il croire que toutes ses effusions n'ont été qu' « un simple jeu littéraire » ? C'est douteux. Ronsard n'a-t-il pas dit que l'Amour le faisait poète? Il est arrivé au terme, la fatigue le prend, une fatalité pèse sur lui sans l'écraser, car il revient à ses premières amours : Platon, Aristote, Euripide, et à celle qui console toujours : la Nature.

> Ne pensez plus, Hélène, en vos laqs me tenir :
> La raison m'en délivre et vostre rigueur dure.
> Puis il faut que mon age obéisse à nature.

Est-ce bien la raison qui l'emporte? Non, Ronsard ne se rend qu'à la triste évidence, et sans aigreur. Ne s'y était-il pas préparé volontairement depuis quelques années? En 1578, il avait dit à Hélène :

> Mais je veux de mon col les liens destacher.

En 1584, le vaillant guerrier rendait les armes, il avait définitivement atteint la limite d'âge, soixante ans, qu'il s'était fixée en 1578. Il pouvait alors s'occuper de triquetrac et de cartes, comme il le dit, avec une étonnante franchise, dans l'*Élégie à Hurault* (n° 8), qui est un peu sa *Nuit de mai*. Le printemps a réveillé

1. Longnon, *Pierre de Ronsard*, p. 312, n. 1.
2. Cohen, pp. 264-266.

ses sens, la nature tout entière l'invite à « empoigner le plaisir », à l'exemple de Hurault,

Je courtize Bacchus, Erycine, Apollon,
Je les prens sobrement...;

Ronsard aimait à nous entretenir des grands amoureux de l'antiquité. L'humaniste cherchait des excuses et des encouragements à ses fantaisies et y trouvait « la justification esthétique » de ses tendances naturelles[1]. A propos de l'aventure d'Hercule et d'Iole, il a touché à l'inspiration épique dans l'*Élégie à Muret*, que l'on pourrait appeler son *Rouet d'Omphale*.

3. N'ayant rien rencontré de très saillant dans ses élégies de poète courtisan, nous nous dispenserons d'en parler. Il y a là beaucoup d'artifice et pas mal de mythologie. Nous nous permettrons pourtant une simple remarque. Dans l'*Élégie du poète à Eurymédon* se trouve une définition de la Poésie, d'une si étonnante ressemblance avec celle qu'en donnait Musset[2], que nous n'avons pu résister au plaisir de citer le passage :

Aimer, haïr, douter, avoir la fantaisie
Tantost chaude d'amour, tantost de jalousie;
Vouloir vivre tantost, tantost vouloir mourir;
Resver, penser, songer, à par-soy discourir;
Se donner, s'engager, se condamner soy-mesme;
Se perdre, s'oublier, avoir la face blesme,
Vouloir ouvrir la bouche et n'oser proferer,
Esperer à credit et se desesperer;
Cacher sous un glaçon des flames allumées,
S'alambiquer l'esprit, se paistre de fumées;
Dessous un front joyeux avoir le cœur transi,
Avoir la larme à l'œil, s'amaigrir de souci :
Voilà les fruits qu'Amour de son arbre nous donne...
. . . . . .

Nous ne sommes pas surpris que Théodore de Bèze fulmine contre Ronsard et les poètes catholiques érotiques. Certains de ses amis se lassaient aussi de cette débauche amoureuse, où disparaissait parfois l'intérêt littéraire.

Jacques Béreau, en 1565, engage Ronsard à terminer ce grand poème promis à la France :

Ronsard, seront tousjours amoureux tes escris?
Ne verrons-nous de toy qu'elegies ploreuses,
Hymnes, odes, sonetz, bucoliques joyeuses?

1. Longnon, p. 391.
2. *Impromptu en réponse à cette question : « Qu'est-ce que la Poésie? ».*

Ne verrons-nous jamais ce Francus entrepris?
Laisse, laisse, Ronsard, pour les moindres espris
Ces ouvrages communs : sans plus user d'excuses
(Tu pers trop de tens là)[1],...

Étienne Pasquier nous semble avoir prononcé un jugement équitable sur cette partie de l'œuvre :

Il (Ronsard) a en notre langue représenté un Homère, Pindare, Théocrite, Virgile, Catulle, Horace, Pétrarque et, par même moyen, diversifié son style en autant de manières qu'il lui a plu, ores d'un ton haut, ores moyen, ores bas : chacun lui donne la gravité et à Du Bellay la douceur. Et quant à moi, il me semble que quand Ronsard a voulu doux-couler, comme vous voyez, dans ses *Élégies*, vous n'y trouverez rien de tel en l'autre... En Ronsard, je ne fais presque nul triage. Tout y est beau[2]...

Sainte-Beuve dit à son tour :

A ne le prendre que dans les genres de moyenne hauteur, dans l'élégie,... Ronsard y excelle..., la langue de Marot est retrouvée, mais avec plus d'éclat[3]...

Il y avait plus, et l'auteur de *Volupté* ne devait pas rester insensible à cette poésie des sens que nous avaient léguée les Élégiaques latins, mais que Ronsard dépassait de beaucoup. Il sentit le premier chez Ronsard et ses disciples, chez Desportes comme chez Gilles Durant, la beauté du vieux thème épicurien, le seul tragique qui s'exprime toujours sans ennui, avec une élégance et une dignité humaines[4].

A ses heures, Ronsard a eu des essors, des envolées sublimes vers une Beauté parfaite. Mais, de toutes ses manières, la meilleure n'en est pas moins celle où il décide d'être lui, Français de la Renaissance païenne, jouissant goulûment de la vie, amant de la beauté plastique et, dans ce domaine limité, grand connaisseur des choses du cœur humain[5].

b. Du Bellay. — Lui qui a recommandé l'élégie, il y touche à peine. La raison, M. Chamard nous la donne :

Poète amoureux, il n'a pas eu, dans l'expression de son amour,

1. *Œuvres poétiques* : *Amour piqué d'une abeille*, Paris, J.-H. de Tranchère et R. Guyet, 1884.
2. E. Pasquier, *Recherches de la France*, l. VI, chap. VII, éd. 1617.
3. Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie française au XVI^e siècle*.
4. A. Thérive, *Du siècle romantique. De Sainte-Beuve à Mallarmé*. Paris, N.R.C., 1927.
5. Cf. Longnon et surtout Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*.

d'accents sincères, parce qu'il n'aimait pas vraiment. Aux élans du cœur se sont substituées les mièvreries du pétrarquisme; au langage de la passion, une phraséologie conventionnelle. Un des premiers pourtant, il a traduit le sentiment de religieuse adoration que fait naître dans l'âme la beauté de la femme, et bien rendu les mystiques aspirations d'un cœur épris d'idéal, qui place en rêve dans un monde éternel l'accomplissement des désirs que le séjour terrestre est impuissant à satisfaire[1].

Ses trois élégies sont encore des épîtres, où il traite de casuistique amoureuse beaucoup trop alambiquée pour notre goût moderne. La passion, d'ailleurs, en est absente.

L'*Élégie d'Amour* est encore subtile, mais en tous cas beaucoup plus claire que la première qui se trouve dans la seconde édition du *Recueil de Poësies* (1553). C'est le souvenir d'une conversation entre l'amant et l'amante au sujet de l'amour. L'amante ne veut pas brusquer les choses; elle souhaite une cour en règle, car l'amour vrai demande l'épreuve du temps. Lui — et ici perce Du Bellay satirique, — cherche à démolir les arguments de sa dame. En bon pétrarquiste, sa conception est que l'amour naît de suite comme un coup de foudre, l'art ou l'artifice lui est inconnu,

> Le vray amour naist du premier regard,

et il termine en se défendant de vouloir trop hâter l'échéance heureuse, de « vouloir en herbe moissonner », selon sa jolie formule, mais pourtant

> Les fruicts d'amour sont de nature telle,
> Qu'ilz plaisent plus en leur saison nouvelle
> Qu'en leur hyver...

Pourquoi donc remettre les choses? Son amour est arrivé à un tel point de perfection qu'il ne peut plus augmenter :

> Et ne pourroit ny le temps ny l'usage
> Y adjouter un seul point d'avantage.

Sans brutalité, c'est encore le *carpe diem*.

La fin est délicieuse, et M. Chamard signale la ressemblance avec un passage de *Rodogune*. C'est, en effet, une étude fragmentaire du cœur humain avant Corneille et Marivaux, la peinture de la vie telle quelle sans son tragique, avec une note de bon sens païen.

L'Élégie amoureuse est une sorte d'épître morale. Inutile d'écrire une dissertation sur l'amour dans l'abstrait, sa correspondante est

1. Chamard, *La Doctrine et l'Œuvre poétique de la Pléiade* (2^e partie), p. 60.

si intelligente qu'elle connaît tout cela, il se contentera donc d'écrire :

> Naïvement, sans art et fiction,
> Comme sans art est son affection.

Poussé par une « force irrésistible », il n'est pas en son pouvoir de ne pas être le chantre de tant de beautés physiques et morales, c'est « du ciel le vouloir immuable ». « Aymer et servir », voilà ce qu'il demande. Mais il n'est pas dupe de son imagination, il se rend très bien compte que c'est le physique qui entraîne le cœur.

c. Pontus de Tyard. — Si sa longue *Élégie à Ronsard* date des environs de 1551, comme le dit Marty-Laveaux, Pontus de Tyard aurait l'honneur d'avoir précédé son maître et d'avoir, le premier de la Pléiade, écrit une élégie. Mais la date semble erronée, puisque Tyard fait allusion aux *Amours de Marie* qui sont postérieures à 1551.

Il félicite Ronsard de ses succès amoureux et déplore en même temps les maux que lui cause à lui sa trop constante passion pour Pasithée (peut-être la Comtesse de Retz). Il lui raconte ses angoisses et ses terreurs, qui l'assaillent jusqu'en son sommeil. Il promène son chagrin au milieu d'une foule de serviteurs qui s'empressent autour de lui. Son château est rempli d'amis, mais l'existence lui est insupportable. Il cherche un endroit solitaire où cacher sa douleur. C'est dans son verger qu'il se retire, ou bien dans cette île consacrée par lui à Pasithée et toute couverte de roses, endroit qu'il préfère à toute autre partie de son opulent château. Auprès de ses « bien-disans muets », c'est-à-dire de sa bibliothèque, il goûte un peu de sérénité. Il nous en donne le contenu : les anciens, Platon en tête, des livres d'astronomie, de chiromancie et d'anatomie. Mais l'amour le tourmente toujours, il est incapable de faire dire au papier le feu qui le dévore. La jalousie l'empoigne à la pensée qu'un « disert trompeur » puisse obtenir les faveurs de sa dame. Comme elle fait fi de son mérite, il appelle la mort comme sa seule délivrance. Dans son désespoir, il supplie Ronsard de l'aider de ses conseils ou de sa pitié et il lui souhaite le retour de ses bonnes fortunes. Vers la fin, sa peinture du « pasle nautonnier » ne manque pas d'un certain pittoresque.

Dans son château de Bissy, Pontus de Tyard tenait des réunions artistiques et scientifiques. Un des habitués était Maurice Scève, dont l'influence, semble-t-il, se fait sentir dans cette étrange *Élégie pour une dame enamourée d'une autre dame*. Cette casuis-

tique alambiquée, qui baigne dans une mythologie lointaine, ces appels de l'amoureux à « Contr'Amour », « Contr'Amour vengeur », nous laissent dans une totale indifférence.

d. JODELLE. — Même note encore dans la première *élégie* de Jodelle. L'intérêt réside dans la facture, comme nous le verrons un peu plus loin.

La seconde est d'allure plus directe. On y remarque un ton d'analyse qui sent le dramaturge. C'est bien encore et toujours la plainte de l'amant, mais une émotion vraie circule à travers la pièce. C'est la mise en œuvre de cette idée : « courez après la femme, elle vous fuit ; fuyez-la, elle court après vous ». Sa dame ne lui montre que froideur, parce qu'il a été franc, loyal et dévoué. Peut-être l'eût-elle aimé, s'il avait joué la comédie. Le vers :

Donques pour bien aimer je suis hors de ta grâce,

résume assez bien la pièce. Bien plus, et c'est là le tragique, il lui est impossible de la chasser de sa pensée. Le souvenir des premiers jours de bonheur surgit amoureusement dans son cœur, et s'exhale dans un passage tout plein d'une grâce délicieuse. Elle l'a trahi ; pourtant, il est décidé à garder intact ce souvenir ; il faut, dit-il,

Que je luy sois fidèle et l'aime sans séjour.

C'est une très belle pièce, peut-être la plus poignante et la plus sincère que nous ayons encore rencontrée.

Autour de la Pléiade. — La production élégiaque est abondante chez les contemporains et successeurs de Ronsard. Toujours même conception flottante du genre. L'élégie est un chant funèbre ou épitaphe :

Pitoyable Elegie...
Pleure, pleure, Elegie, Elegie pleureuse[1].

C'est un chant d'amour, une épître morale ou didactique, surtout une missive sentimentale où l'auteur épanche ses propres tourments ou ceux d'autrui ; car il est à remarquer que le nombre d'élégies impersonnelles va croissant. C'est aussi parfois un poème satirique ou un simple regret d'où l'amour est absent.

Trop souvent, les poètes se contentent d'un amour de tête. L'amour, pour eux, est comme une gageure, une simple galanterie. Ils retiennent de la conception pétrarquiste ce qu'elle a de

1. Jean de la Péruse, *Élégie*, I. Édit. G. des Séguins, Angoulême, 1866.

plus outré. Toutes ces analyses, qui veulent être subtiles, recèlent peut-être un apport nouveau; mais on y sent trop d'effort pour s'arracher les sanglots du cœur. La lecture finit par engendrer la monotonie, et provoquer chez le lecteur le mieux disposé une sorte d'irritation. Il y a trop de déchirements factices, trop de larmes forcées, qui jaillissent sans arrêt. On serait tenté de souscrire à ce jugement sévère de Bonald : « La poésie érotique n'est pas l'enfance, mais l'enfantillage de la poésie[1] ».

Une condamnation en bloc risquerait fort d'être injuste. Sous ce fatras, on trouve quelques perles. Ici c'est un vers bien frappé, une trace d'émotion sincère, une fine analyse de sentiment, là une description pittoresque, une savoureuse touche satirique, une magnifique envolée religieuse.

Il y a, par exemple, de la grâce, un balancement harmonieux dans certaines pièces de Jean Doublet. Il n'a pas un grand nom à offrir à sa dame, mais son cœur est pur :

> Telle ma foy, telles mes meurs je vante,
> . . . . . .
> Et ma richesse plus vaillante
> C'est ce cœur ouvert, simple et ront.
> Ce n'est pas moi qui se plaise en plus d'une,
> Je ne suis pas un journalier changeur[2].

L'art du médecin, dit-il curieusement dans une autre élégie, est de

> Reduire au ton les musiques vitales.

Comme le médecin, le poète a sa fonction. Il compare ce dernier

> A la chanteresse Cigale,
> Qui l'hyver dur ne prevoit pas.
> Sous le doux ciel qui rosoyant l'abreuve,
> Elle, sans soin, criquète jour et nuit,
> Tout content que la saison brève
> D'un clair Esté sur elle luit[3].

Avec des détails pittoresques, nous avons une délicieuse peinture de sa vie paisible au sein de son petit bien,

> Ce n'est pas moy qui pour faus honneur vende
> Ma toute d'or, ma chère liberté.

L'amour de la vie rustique y déborde, et ces petits quatrains,

1. Cité par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XV, à propos de Parny.
2. Élégie 3. Librairie des Bibliophiles, 1871.
3. Élégie 9, à médecin Desmireurs.

qui peignent une série de tableaux champêtres, annoncent déjà les *Préludes* de Lamartine[1].

Jean de la Taille a su retrouver le ton de l'épître marotique. Devant la rigueur de la belle, qui apparemment est jeune, il dit qu'en amour il n'y a raison qui tienne ; âge et saison n'ont rien à voir,

D'esprit gentil je te sçay si adextre,
S'il te plaisoit pour amy m'accepter,
Que l'amour vert tu sçaurois bien haster
Comme d'un fruict la saison lon advance,
Ou bien j'auray d'attendre patience[2].

De lui encore ce beau coup d'aile lamartinien :

Mais si au ciel ton âme est jointe à Dieu,
Je veux n'aymer que luy, et dire adieu
A Cupidon, jusqu'à tant qu'un jour j'aye,
Ainsi que toy, la jouissance vraye
De l'immortelle et parfaitte beauté
Dont j'ay en toy quelque rayon noté[3] !

Au milieu d'une élégie froide et pleine de préciosité, Bertaut nous a laissé d'énergiques imprécations contre son infidèle :

Oh! fille sans amour, ou du moins sans constance, etc.[4].

A côté de ces poètes, qui se prennent au sérieux et veulent par leurs vers conférer l'immortalité à l'objet de leur passion, il en est un qui nous intéresse et qui pourrait bien conserver l'indulgence de la postérité, justement parce qu'il n'a pas écrit pour elle. C'est Étienne Pasquier. La poésie était pour lui, comme pour tout bon humaniste, un passe-temps, un divertissement. « A mes heures de relâche, dit-il, rien ne m'a tant plu que de faire des vers latins et français[5]. » D'ailleurs, le titre du recueil est significatif : *Jeux poétiques.*

A part une élégie à sa femme sur les devoirs réciproques des époux, sur l'autorité du mari et l'éducation des enfants, marquée d'un gros bon sens, les neuf autres sont des élégies amoureuses, plaintes, baisers, appels au plaisir, satire contre l'hypocrisie féminine :

La femme qui n'a rien en soy d'intérieur,
Veut pour gouvernement le seul extérieur :

1. Élégie 16.
2. Élégie 1, R. de Maulde, L. Willem, 1880.
3. Élégie funèbre 5.
4. Élégie 3. Déjà signalée par Faguet, *Histoire de la Poésie française*, t. I, p. 176.
5. *Recherches de la France*, l. VII, ch. VII.

. . . . . .

La nature forgea la femelle légère
Inconstante d'esprit et de foy passagère[1].

N'allons pas pour cela incriminer les mœurs de notre austère magistrat; au XVI^e siècle, on agissait autrement avec la plume que dans la vie réelle, et les mœurs de Pasquier ne sont pas plus suspectes que celles de la reine de Navarre[2].

Hors de la sphère d'influence de Ronsard, il est un poète contemporain qui nous a laissé un volume d'Élégies, si différentes de celles que nous avons vues jusqu'ici, que nous avons voulu en faire mention, pour prouver une dernière fois que le genre n'obéissait à aucune règle précise.

Ce petit opuscule date de 1557 et a pour titre *Élégies de la Belle Fille lamentant sa virginité perdue*. L'auteur en est Ferry Julyot, de la cité impériale de Besançon. Charles Nodier le goûtait fort pour son parfum de rareté. C'est un groupe de huit élégies, se rapportant au même sujet. Une jeune fille déplore le malheur qui la frappe; elle accuse la Nature qui lui répond que la faute est à elle, pour n'avoir pas su se gouverner (II). La jeune fille alors se tourne vers ses parents, qu'elle accuse avec impudence de ne l'avoir pas assez bridée et d'avoir mérité ce qui leur arrive (III).

... mais diray
Qu'il ne me fault ny bureau ni polpitre,
Pour composer ceste dolente épistre.

A noter ces mots qui indiquent clairement la confusion qui régnait entre l'élégie et l'épître, surtout quand cette dernière était mélancolique. Après avoir essuyé la réponse des parents (V), la jeune fille reproche à ses amoureux de l'avoir séduite (VI). Ceux-ci, sur un ton de satire assez verte, lui retournent ses accusations (VII). C'est une lutte d'arguments savoureux et qui ne manquent ni de bon sens ni de justesse. Enfin la dernière *Élégie en forme de Monologue « réduit » le sens des précédentes par Épilogue.*

Nous nous souvenons que Le Blanc croyait apporter du nouveau dans ses *Élégies* en choisissant comme personnages principaux des femmes au lieu d'hommes. Quelle différence entre lui et cet obscur Julyot! Comme il est artiste ce vieux poète! Comme il sait nous intéresser et, dans ses fines analyses,

1. Élégie 7.
2. L. Feugère, *Œuvres choisies de Pasquier*, Paris, F. Didot, 1849.

dépouiller l'âme humaine! Sa langue est riche et expressive, ses images sont sobres, le pittoresque y abonde, et, dans tout cela, il n'y a pas trace de pédantisme, vraie perle de la poésie du XVI^e siècle.

Ajoutons que sa manière est unique en ce sens que chaque élégie se termine par un *Dixain Instructif* où parle l'auteur. La note est foncièrement religieuse. C'est l'exposé d'une morale très chrétienne, mais sans bigoterie. Ferry Julyot était religieux, comme le dénote une autre *Élégie Déprécative à Dieu le tout puissant...* que contient cet opuscule.

Quelques mots sur la rythmique.

Par goût, Ronsard aurait voulu que l'élégie eût de trente à quarante vers. Mais il subit ici l'influence de la Cour, qui jugeait de la bonté d'une pièce par sa longueur.

Dans la Pléiade, la forme rythmique de l'élégie est essentiellement celle dont Marot s'était servi. L'œuvre est de longueur très variable.

Marot avait écrit ses élégies en décasyllabes, sauf une seule fois, où il s'écarta de cette combinaison pour employer la strophe de six vers :

10	10	4	10	10	4
aM	aM	bF	aM	aM	bF
aF	aF	bM	aF	aF	bM

S'il avait su éviter la répétition monotone des mêmes rimes, l'effet eût été assez heureux.

Ronsard s'est servi soit de l'alexandrin, soit du décasyllabe, toujours à rimes plates. Nous trouvons chez lui trente élégies en alexandrins et seize en décasyllabes.

Deux fois, Ronsard a tenté une innovation. La première fois dans l'*Élegie en forme d'epitaphe d'A. Chasteigner*, 1553. Ses alexandrins et ses décasyllabes alternés imitent les distiques élégiaques gréco-latins, chaque couplet comprenant un vers de douze et un vers de dix syllabes; les rimes sont plates, et il y a alternance régulière des rimes masculines et féminines. La reproduction du système ancien des distiques est ingénieuse, et, ce qui importe davantage, elle est d'un heureux effet en français. Ronsard, cependant, ne renouvela pas cette tentative, craignant peut-être la monotonie...

J. Peletier remarqua le rythme de cette pièce, et, dans son *Art*

Poétique, il en recommanda l'emploi pour l'élégie, disant en avoir vu un exemple « an Ronsard[1] ».

La deuxième fois, en 1556, dans l'élégie :

Quand j'estois libre, ains qu'une amour cruelle
Ne se fut prise... encore en ma moëlle,
Je vivois bien-heureux;
Comme à l'envy, les plus accortes filles
Se travailloient, par leurs flames gentilles.
De me rendre amoureux!
Mais, tout ainsi qu'un beau poulain farouche,
Qui n'a masché le frein dedans la bouche,
Va seulet escarté,
N'ayant soucy sinon d'un pied superbe
A mille bonds fouler les fleurs et l'herbe,
Vivant en liberté;
. . . . . .
Ainsi j'allois desdaignant les pucelles
Qu'on estimoit en beauté les plus belles,
Sans respondre à leur vueil;
Lors je vivois amoureux de moy-mesme,
Content et gay, sans porter couleur blesme,
Ny les larmes à l'œil.

L'année suivante cette élégie devint *Chanson*. Élégie était une erreur, dit M. Laumonier. A notre avis, cette modification de Ronsard apportée à la strophe de Marot mentionnée plus haut

10 10 6 10 10 6
aF aF bM cF cF bM

était agréable à l'oreille, et il nous semble dommage que Ronsard n'ait pas employé plus souvent ce rythme pour ses Élégies. Un pas de plus, et il allait rencontrer la grande strophe romantique.

Sebillet remarque au sujet de l'alexandrin que

ceste espèce de vers est moins fréquente que les autres, et ne se peut proprement appliquer qu'à choses fort graves.

Peletier, en 1555, constate la rareté de l'alexandrin avant cette date et son usage pour la poésie héroïque. L'alexandrin fut restauré dans notre poésie aux environs de 1550 et l'honneur en revient à Baïf et à Ronsard. Belleau, en 1560, note que les alexandrins sont

les plus propres pour bien exprimer nos passions;... mais la plupart

1. M. de Schweinitz, *Les Épitaphes de Ronsard*, p. 126.

de ceux qui escrivent aujourd'huy ne les sçavent pas animer, ny leur donner la grâce qu'il leur faut[1].

En 1565, Ronsard écrit dans son *Abrégé de l'Art Poétique* que les *vers communs* (10 syllabes) conviennent à l'élégie, mais que les *alexandrins* ou vers héroïques conviennent également, ayant assez bonne grâce s'ils sont bien composés. Il a suivi la règle de l'alternance des rimes, définitivement établie de son temps.

Si de fortune tu as composé les deux premiers vers masculins, tu feras les deux autres féminins, et paracheveras de mesme mesure le reste de ton Elegie ou Chanson, afin que les musiciens es puissent plus facilement accorder[2].

Sans être en mesure de pouvoir expliquer les raisons profondes et mystérieuses qui ont présidé au choix de l'alexandrin ou du décasyllabe dans telle ou telle pièce, il est certain que Ronsard, artiste et musicien à la fois, a très bien senti en général quel vers paraissait approprié au sujet qu'il se proposait de traiter.

Si, dans l'élégie 11 :

J'ai ce matin amassé de ma main...

le décasyllabe nous semble un peu traînant, les deux dernières strophes, toutefois, ont une belle allure :

Plus il ne reste à vous dire, Maistresse,
Que tout ainsi que ceste fleur se laisse
Passer soudain, perdant grâce et vigueur,
Et tombe à terre atteinte de langueur,
Sans estre plus des Amans désirée,
Comme une fleur toute desfigurée;
Vostre âge ainsi verdoyant s'en-ira,
Et comme fleur sans grace perira.
Donq' ce-pendant que vostre âge fleuronne,
Et que Venus de ses dons vous couronne,
Si m'en croyez, ne laissez perdre un jour
Sans folastrer ou manier l'amour,
Pour n'avoir point regret en la vieillesse
D'avoir perdue en vain vostre jeunesse.

Le décasyllabe convient très bien dans le numéro 22, dans le numéro 23.

Pour vous aimer, Maistresse, je me tue,

où la fureur qu'il exprime demandait un vers assez court et

1. Chamard, *La Doctrine et l'Œuvre de la Pléiade*, p. 199.
2. Ronsard, *Abrégé de l'Art Poétique*.

haletant. Excellent aussi dans le numéro 24, pour cette invective contre un mignon financier, où passe un souffle très âpre. Très dégagé est le décasyllabe dans l'*Elegie à Janet*.

Mais quand le sujet réclamait un vers étoffé, plus calme, pour décrire les mille replis de sa mélancolie, il a choisi l'alexandrin majestueux, par exemple dans l'*Elegie à Marie*, ou dans celle :

Le jour que la beauté du monde la plus belle...

ou bien encore dans celle :

Six ans étoient coulés et la septième année...

qui, pour être une des dernières, ne révèle aucune déchéance.

Du Bellay a employé le décasyllabe à rimes plates. Pontus de Tyard l'alexandrin à rimes plates, et Jodelle également pour sa deuxième élégie. Dans la première, il use d'une combinaison qui ne se rencontre qu'une fois. La pièce est en quatrains de deux alexandrins à rimes plates suivis de deux décasyllabes (2M 2F), sauf la dernière strophe de huit vers : deux alexandrins suivis de six décasyllabes à rimes plates.

Autour de la Pléiade, si l'on se sert parfois dans l'élégie du décasyllabe à rimes plates (L. Labé, Passerat, Jean de la Taille...), on emploie surtout l'alexandrin également à rimes plates.

Au XVI[e] siècle, plusieurs tentatives ont été faites pour varier les formes métriques. Dès 1497, Michel de Bouteauville en parle dans son *Art de métrifier françois*, et, en 1500, il avait composé un poème en vers mesurés. En 1549, Du Bellay, dans sa *Deffence*, avait déclaré que de tels vers n'étaient nullement impossibles en français. Jodelle, en 1553, s'y était essayé et Ramus en était partisan. En 1562, dans sa *Gramere*, il recommandait ces vers imités de l'antique et avait auparavant conseillé Pasquier dans cette voie. Dans ses *Recherches de la France*, Pasquier revient sur cette question à plusieurs reprises.

Mais il souhaite que quiconque les (vers mesurés) entreprendra soit plus né à la poésie que celui qui de notre temps s'en voulut dire le maître[1].

C'est Jodelle qu'il visait. Il nous dit comment il versa dans la poésie métrique :

devisant un jour avec Ramus, personnage de singulière recommanda-

1. « La poésie métrique française au XVI[e] siècle », dans *Le Français Moderne*, Revue consacrée à l'étude de la langue française du XVI[e] siècle à nos jours, janvier 1937, p. 41-55 (Lt.-Col. de Thomasson).

tion, mais grandement désireux de nouveautés, il me somma de faire un essai de vers mesurés. Pour lui complaire je fis élégie en hexamètres et pentamètres.

C'est la dixième, en distiques, vers mesurés, non rimés.

Je ne dis pas, ajoute Pasquier, que ces vers soient de quelque valeur, aussi ne les mets-je ici sur la montre en intention qu'on les trouve tels. Mais bien estimè-je qu'ils sont aussi fluides que les latins...

Beaucoup plus intéressants sont les poètes élégiaques qui ont cherché de nouvelles combinaisons strophiques.

Passerat a écrit une élégie par stances. Ce sont des quatrains en alexandrins à rimes croisées, fmfm, où l'on sent déjà le vers classique à la Malherbe. Une autre innovation, de Jean de la Péruse, c'est une élégie en quatrains sans séparation apparente en vers de sept syllabes, avec la combinaison de rimes que voici :

f m f m
m m m m
f f f f
m m m m, etc.,

pour se terminer par f m f m.

Curieuse aussi est cette élégie de La Péruse en strophes de six vers, comportant la combinaison suivante :

7 syllabes m a
7 — m a
5 — f b
7 — m c
7 — m c
5 — f b

Une autre de dix vers seulement est en octosyllabes :

f m f m m m m f m f
a b a b c c d e d e.

Jean Doublet affectionne l'élégie en quatrains. Dans sa dédicace *Au lecteur*, il dit :

Quant à cette nouvelle composition de Françoises Elegies, à la mienne volonté que quelque esprit plus eureux s'y fut bien employé devant moy, lequel auroit peut-être inventé quelque vers et nombre plus propre et mieux raportant au disthique elegiaque. Car, quant à moy, voyant la façon vulgaire de vers estre plus courte que l'exametre et pentametre, et la difficulté de mesurer deux lignes Françoises capables de sentence entière et parfaite, ainsi que se trouve ordinaire-

ment en un disthique : je confesse que mes dois n'ont sceu, pour cette heure, tordre fil plus propre à lier et assembler fleurs elegiaques que ces petits quatreins de vers inégaux.

Partout chez Doublet se retrouve la combinaison :

10 f
10 m
8 f
8 m.

Pasquier a fait une élégie en vers de sept syllabes, au rythme sautillant, mais qui est plutôt un baiser ou une chanson.

Jean Marion, dans la seule élégie, qu'il ait composée, emploie le décasyllabe à rimes plates, sans souci de l'alternance des rimes :

m m, f f, f f |
m m, m m, m m, |
m m, m m, f f, m m, m m, f f, *m* (?),
m m, m m, m m, m m, f f |
f f, m m, m m, f f, etc...

Ferry Julyot a exclusivement employé le décasyllabe à rimes plates, mais il n'observe aucunement la règle de l'alternance des rimes. Six dixains sont construits sur quatre rimes disposées avec un grand souci de variété.

a b a b b c c d c d
f f f f f m m m m m
a b a b b c c d c d
m f m f f m m f m f
a b a b b c c d c d
f f f f f f f m f m
a b a b b c c d c d
m m m m m m m m m m,... etc.

Conclusion.

Férus de poésie gréco-latine et désireux de renouveler tous les genres traités par les anciens, les poètes de la Pléiade devaient nécessairement emprunter l'élégie[1]. Pour eux comme pour les théoriciens du genre, l'élégie offrait un cadre d'une souplesse extrême. Elle était susceptible de renfermer les sujets les plus

1. Chamard, *La Doctrine et l'Œuvre de la Pléiade*, p. 220.

divers. Bien entendu, le thème favori de l'élégie, c'est l'amour, et la gamme en est variée :

depuis la simple volupté jusqu'aux pures jouissances du plus pur amour : amour de tête, amour de cœur, amour gaulois, amour courtois, amour pétrarquiste, amour platonique,... toutes les formes s'y rencontrent...[1].

La note dominante, et chez Ronsard surtout, c'est la volupté physique. Il eût volontiers souscrit à cette définition de l'amour par Chamfort : « L'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes ». On a fait aussi cette juste remarque que, « de Marot à Chénier, tous nos élégiaques sont des païens » (Legouvé). N'étant pas un poète systématique, Ronsard a obéi à son être, aux ondulations du moment, et, comme il était doué d'une assez vive imagination, il a su parer la réalité terne et mesquine de couleurs brillantes, si brillantes que certains ont voulu voir des mensonges poétiques dans ses chants de passion. « Seulement son imagination, ou plutôt sa vive sensibilité aidée de ses réminiscences, a souvent brodé sur ce fond de vérité[1]... » Et « de ses propres aventures, de sensations et d'émotions personnelles, il a su dégager une poésie de caractère général, qui est la poésie même de l'humanité[2] ». Il n'a guère transfiguré l'amour comme Lamartine, il n'a pas eu ces accents olympiens que soupire Hugo; mais de loin il annonce pourtant les Romantiques, et ce n'est pas là un titre de gloire à dédaigner.

ROBERT-G. MAHIEU.

1. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 477.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 730.

LES ÉTATS SUCCESSIFS D'UNE NOUVELLE DE BALZAC : « GOBSECK »

On sait depuis longtemps que Balzac remaniait beaucoup ses œuvres d'une édition à l'autre et l'on devinait que de l'étude des états successifs d'un texte, il était possible de tirer des précisions intéressantes sur l'évolution du talent de Balzac et sur sa façon d'écrire ; mais aucun travail de ce genre n'avait été tenté à part *A Study of the Variations between the Original and the Standard Editions of Balzac's « Les Chouans »* (Chicago, 1923), par Miss Helen Barnes, ouvrage trop court pour être complet sur un roman aussi long, et quelques sondages comme ceux qu'a faits M. Canfield pour ses articles parus ici-même en 1934 sur *Les Personnages reparaissants*.

L'étude des variantes de *Gobseck* est particulièrement fructueuse parce que nous avons affaire à une œuvre de jeunesse souvent remaniée et parce que nous avons presque tous les documents nécessaires à ce travail.

Je remercie M. Bouteron qui a bien voulu rechercher et me communiquer manuscrits et éditions, ainsi que M. Pommier qui m'a constamment guidé et conseillé.

Avant tout, établissons la liste des états successifs que nous possédons du texte.

I. — *L'Usurier* (*Mœurs parisiennes*), paru dans la *Mode* du 6 mars 1830[1] (*La Mode*, t. II, pp. 222 à 231), signé H. *de* Balzac[2].

I *bis*. — Manuscrit *Lovenjoul*, *A-54*.

II. — *Les Dangers de l'Inconduite*, deuxième des *Scènes de la Vie privée* (Mame et Delaunay-Vallée, libraires, 1830, t. I). L'ouvrage a été mis en vente le 13 avril. (Cf. lettre à Mme Carraud du 14 avril 1830[3].)

III. — Réimpression des *Dangers de l'Inconduite* dans la deuxième édition des *Scènes de la Vie privée* (Mame et Delaunay-Vallée, libraires, 1832, t. I), signalée par le *Journal de la Librairie* du 26 mai 1832.

1. Et non le 26 février 1830, comme le dit par erreur Lovenjoul (*Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, p. 25. Calmann-Lévy, 1886).

2. C'est de très bonne heure que Balzac a cherché à prendre la particule. (Cf. Arrigon, *Années romantiques de Balzac*, p. 85, Perrin, 1927.)

3. Balzac, *Œuvres complètes*, t. XXIV, p. 86, Calmann-Lévy, 1876.

IV. — *Le Papa Gobseck*, publié dans le premier volume des *Scènes de la Vie parisienne* (t. IX des *Études de Mœurs au XIX^e siècle*, M^me^ Charles Béchet, éditeur, 1835). Le volume a été mis en vente vers le 14 novembre. (Cf. lettre à M^me^ Hanska du 21 novembre 1835[1].)

V. — Réimpression du *Papa Gobseck* dans la première série des *Scènes de la Vie parisienne* (nouvelle édition revue et corrigée, Charpentier, libraire-éditeur, 1839), signalée dans le *Journal de la Librairie* du 7 décembre 1839.

VI. — Épreuves de l'édition suivante corrigées par Balzac. Collection *Lovenjoul, A-16.*

VII. — *Gobseck* (*Comédie humaine*, 2^e^ volume, 1^re^ partie : *Études de Mœurs*; livre I : *Scènes de la Vie privée*, t. II, Furne, J.-J. Dubochet et C^ie^, J. Hetzel et Paulin, 1842). Le volume a dû paraître vers le 12 septembre 1842 : une annonce du *Journal des Débats* du 29 août 1842 signale que ce deuxième volume sera mis en vente dans quinze jours. Mais, dès le 9 juin[2], Balzac dit que le deuxième volume est tout imprimé.

VIII. — Un exemplaire de l'édition précédente, corrigé par Balzac. Collection *Lovenjoul, A-18.*

En dehors des éditions françaises, je suppose que les *Dangers de l'Inconduite*, puis le *Papa Gobseck* se trouvent dans certaines contrefaçons belges signalées par M. P. Van der Perre[3]. Aucune de ces éditions n'est préoriginale[4] et elles reproduisent probablement le texte des éditions parisiennes; comme elles n'ont naturellement pas été revues par l'auteur, elles ne présentent pas d'intérêt pour nous.

Après la mort de Balzac, on a continué à reproduire la plupart du temps le texte de 1842. — L'édition des *Scènes de la Vie privée* à la Librairie Nouvelle (1856) et l'édition des *Œuvres complètes*, dite définitive (Michel Lévy frères, 1869-1876, t. III) tiennent compte des dernières corrections, mais comportent quelques erreurs. — L'édition Conard (*Œuvres complètes, La Comédie humaine, Etudes de Mœurs, Scènes de la Vie privée*, t. V, Conard, 1912) est correcte ; c'est celle à laquelle je me réfé-

1. Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 280 : « La livraison de madame Béchet a paru il y a huit jours ». Cette livraison comprenait, avec le tome IX, le tome II des *Études de Mœurs au XIX^e^ siècle*, volumes signalés ensemble dans le *Journal de la Librairie* du 28 novembre 1835.

2. Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, t. II, p. 46.

3. *Le Répertoire des Contrefaçons belges de Balzac.* (*Bulletin du Bibliophile* du 20 juin 1937.)

4. Cf. Vandérem, *Répertoire sommaire de vingt-six véritables Originales de Balzac.* (*Bulletin du Bibliophile* du 20 mars 1937.)

rerai. Le texte de la Bibliothèque de la Pléiade (*La Comédie humaine*, *Études de Mœurs*, *Scènes de la Vie privée* (*N. R. F.*, 1935, t. I) est également satisfaisant.

Parmi les variantes que comporte la nouvelle, nous commencerons par étudier les remaniements de quelque ampleur qui portent sur le fond, puis nous examinerons les corrections de détail qui concernent en général la forme, sauf les changements de dates et de noms propres auxquels il faut réserver une place spéciale.

I

Nous allons considérer tout d'abord trois états de *Gobseck* entre lesquels les différences sont si grandes que l'aspect général et la composition de l'œuvre, l'intention de l'auteur changent de l'un à l'autre :

1° *L'Usurier*, paru dans la *Mode* du 6 mars 1830 ;

2° *Les Dangers de l'Inconduite*, une des *Scènes de la Vie privée* publiées en avril 1830 ;

3° *Le Papa Gobseck* des *Scènes de la Vie parisienne* de novembre 1835.

On pourrait presque parler de trois nouvelles différentes avec cette restriction que Balzac utilise l'*Usurier* pour faire une partie des *Dangers de l'Inconduite* et les *Dangers de l'Inconduite* pour constituer l'armature du *Papa Gobseck*.

Le « fragment » paru dans la *Mode* du 6 mars 1830 commence à : « Saisirez-vous bien cette figure? Elle est pâle et blafarde[1] » et va jusqu'à : « Tout doit-il donc se résoudre par l'ARGENT[2]? ». Pour donner une idée exacte de l'étendue et de la teneur de cet article, disons tout de suite qu'il ne comprenait ni le passage où Derville raconte le passé de Gobseck, ni l'exposé des principes de l'usurier, c'est-à-dire, d'une part, de « Quand plus tard je fis ses affaires[3] » à « Il me paraissait être plus indifférent qu'incrédule[4] » et, d'autre part, de « Vous êtes jeune, vous avez les idées de votre sang[5] », à « Écoutez-moi, reprit-il, par le récit[6] ». Ces pages ont été écrites seulement en 1835 et nous les étudierons avec les additions faites à cette date.

1. *Mode*, p. 222. Conard, p. 383. (Je renvoie à la page du tome V de l'édition Conard où l'on trouvera le passage correspondant.)
2. *Mode*, p. 231. Conard, p. 400.
3. Conard, p. 385.
4. *Id.*, p. 386.
5. *Id.*, p. 389.
6. *Id.*, p. 391.

La grande question qui se pose est de savoir si, comme on l'a cru jusqu'ici, cet article est bien un fragment détaché de la nouvelle complète et publié dans une revue pour allécher les lecteurs, ou s'il s'agit d'un premier opuscule, embryon de cette nouvelle, et auquel Balzac donne ensuite assez de substance pour l'éditer dans le premier volume des *Scènes de la Vie privée*.

De l'étude du manuscrit que nous possédons, le manuscrit *Lovenjoul A-54*, on ne peut tirer aucune conclusion. — *Les Dangers de l'Inconduite* étaient divisés en trois chapitres précédés d'une introduction, le passage paru dans la *Mode* constituant le premier chapitre. Le manuscrit commence avec le deuxième chapitre, c'est-à-dire à : « Quelques jours après la conversation que j'avais eue avec M. Gobseck, je passai ma thèse [1] », et va jusqu'à : « Comment jeter un pont sur cet abîme?... — Monsieur, dit gravement le père Gobseck, avez-vous [2]... ». Puis le manuscrit reprend au début du dernier chapitre, à : « Trois mois après les ventes consenties, par le comte, au profit de Gobseck [3] », pour aller jusqu'à la fin de la nouvelle. Le reste du deuxième chapitre a dû se perdre lorsque furent dispersés les papiers de Balzac ; on peut penser qu'il en est de même pour le début de la nouvelle. Même si l'on admet que cette disparition tient à la publication dans la *Mode* d'un passage des *Dangers de l'Inconduite*, on peut également induire soit que Balzac a envoyé le début de son manuscrit à la revue, soit que l'*Usurier* n'a jamais fait partie de ce manuscrit parce qu'il avait été écrit antérieurement.

Mais l'étude interne du texte et de ses variantes ne laisse aucun doute sur l'antériorité de l'*Usurier* par rapport aux *Dangers de l'Inconduite*.

Tout d'abord la disposition typographique de la page 178 des *Scènes de la Vie privée*, dans l'édition de 1830, éveille l'attention. La page 177 se termine ainsi [4] :

Je vais commencer par vous parler d'un personnage dont vous ne pouvez guères vous faire une idée : c'est un USURIER.

On tourne la page et on lit :

USURIER : saisirez-vous bien cette figure? etc.

On pense tout de suite à une petite monographie de l'Usurier que Balzac aurait insérée là.

1. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 199. Conard, p. 400.
2. *Id.* (1830), p. 234. Conard, p. 418.
3. *Id.* (1830), p. 241. Conard, p. 422.
4. Conard, p. 383.

Et c'est bien une monographie que Balzac a publiée dans la *Mode*. Il y a dans l'*Usurier*, après le portrait de Gobseck, deux phrases qui ne reparaissent pas dans les *Dangers de l'Inconduite* : « Je n'aime pas les systèmes, je veux des faits. Maintenant donc, vous connaissez le sujet que je mets sur la table de l'amphithéâtre [1] ». La suppression de ces mots me paraît capitale : c'était la formule par laquelle Balzac révélait le sens de son article ; ils n'auraient plus rien signifié dans la nouvelle. — Le récit qui est maintenant dans la bouche de Derville, Balzac le prenait à son propre compte dans l'*Usurier*. La première partie, jusqu'à : « Hier au soir, j'entrai chez cet homme qui s'est fait or [2] », était au présent ; c'était une étude de zoologie à la manière de Buffon : on décrivait l'aspect extérieur, les mœurs, l'habitat de l'usurier. Puis Balzac illustrait la vie de l'animal par deux exemples extrêmes qui montraient au lecteur les deux pôles entre lesquels se situent l'activité et les plaisirs du « sujet » : on le voyait d'abord chez la comtesse, puis chez Fanny Malvaut ; l'usurier jouit ainsi du spectacle de toute l'humanité, du vice à la vertu. Suivaient quelques considérations générales et la conclusion : « Tout doit-il donc se résoudre par l'ARGENT [3] ? » L'*Usurier* formait ainsi une petite composition exactement équilibrée, où rien ne fait penser que ce soit un fragment d'un autre ouvrage.

En effet, bien loin de trouver dans l'*Usurier* des détails qui ne s'expliqueraient que par rapport aux *Dangers de l'Inconduite*, on découvre dans la *Mode* certains passages qui gênèrent évidemment Balzac lorsqu'il inséra cette petite étude dans la nouvelle des *Scènes de la Vie privée*.

Voici la principale de ces difficultés. La description de l'usurier est au présent dans la *Mode*, jusqu'à : « Enfin, par un hasard que Sterne appellerait prédestination, cet homme se nomme M. Gobseck [4] », ce qui est normal, puisque Balzac faisait le portrait de son voisin de palier ; les événements qu'il racontait dataient de la veille, il disait : « Hier au soir, j'entrai chez cet homme qui s'est fait or [5] », alors que l'avoué dit : « Un soir, j'entrai chez cet homme qui s'était fait or [6] ». Or, à part un passage qui a été remanié, l'article de la *Mode* a été réimprimé sans grande modification dans les *Dangers de l'Inconduite* ; en particulier, ce qui

1. *Mode*, p. 224. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 181.
2. *Id.*, p. 224. *Id.* (1830), p. 181-182.
3. Conard, p. 399.
4. *Mode*, p. 224. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 181. Conard, p. 385.
5. *Id.*, p. 224. Conard, p. 386-387.
6. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 182.

était au présent est resté au présent. Mais l'avoué qui parle un soir de l'hiver de 1829 à 1830 rapporte des faits qui remontent à 1813 ou à 1814 [1]. On pourrait admettre que ce présent fût justifié parce que Gobseck est encore vivant en 1830 dans les *Dangers de l'Inconduite*; on pourrait admettre qu'il y eût là un emploi du présent narratif, et Balzac espérait bien qu'on admettrait l'un ou l'autre. Cependant les phrases qui laissent entendre que le narrateur habite encore rue des Grès ne devraient plus être au présent : « Tel est le voisin dont le hasard m'a gratifié dans la maison que j'habite rue des Grès [2] », et plus bas : « Le seul être vivant avec lequel il communique, socialement parlant, c'est moi », et les phrases suivantes. En effet, Derville est allé habiter chez son patron quand il a été nommé maître-clerc [3], et il est invraisemblable que, devenu avoué et riche, ayant sans doute pris l'appartement attenant à l'Étude, il soit retourné se loger dans la triste bâtisse de la rue des Grès. — Balzac se tire d'affaire par une astuce; voici comment Derville commençait son récit dans les *Dangers de l'Inconduite* :

Comme je joue un rôle dans cette aventure et qu'elle me rappelle les circonstances les plus romanesques de ma vie, vous me permettrez, j'espère, de suivre mes inspirations. Figurez-vous, Mademoiselle, que j'ai vingt-sept ans, et que les événemens de mon histoire sont arrivés hier [4].

C'est bien embarrassé : Derville, pour parler au présent, s'excuse sur une fantaisie qu'il a de revivre sa jeunesse. Ce présent est incontestablement une survivance d'un état antérieur; on sent une couture de fil blanc pour raccorder un passage tout fait à la trame de la nouvelle. Balzac savait bien que ce présent était gênant, et il a tout mis au passé en 1835, ce qui lui a permis de récrire les premières phrases du récit de l'avoué telles qu'on les lit maintenant.

On m'accordera sans doute que ces deux pages au présent sont effectivement une description que Balzac avait dans ses papiers et qu'il a insérée dans les *Dangers de l'Inconduite*. Cela ne prouverait pas que l'article de la *Mode* n'est pas un fragment détaché des *Scènes de la Vie privée* comprenant par hasard ces deux pages.

Étant donné le caractère assez extraordinaire de la description de l'usurier, je ne conteste pas que ce ne soit là le tout premier

1. Cf. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 200. Ces dates ont été modifiées ; dans le texte actuel, Derville quitte la rue des Grès en 1816 ou 1817. (Conard, p. 401.)
2. *Mode*, p. 223. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 180. Conard, p. 384.
3. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 200. Conard, p. 401.
4. *Id.* (1830), p. 177. Conard, p. 383.

noyau de la nouvelle et que la suite de l'article de la *Mode* ne lui soit postérieure : les visites de Gobseck chez la comtesse et chez Fanny Malvaut sont peut-être déjà un allongement. Mais l'*Usurier* est tout entier antérieur aux *Dangers de l'Inconduite* car on y trouve partout des détails qui ont peine à entrer dans la nouvelle des *Scènes de la Vie privée*. Le personnage de Fanny Malvaut, par exemple, est visiblement encombrant dans *Gobseck*. Elle a été créée pour faire pendant à la comtesse; je n'ai pas besoin de montrer à quel point ces deux figures sont symétriques : l'une très riche, très « brillante », l'autre très pauvre, très humble; l'une très perverse et qui n'est pas « en mesure », l'autre très vertueuse et qui paie rubis sur l'ongle. Mais lorsque l'épisode de la comtesse s'est développé au point de devenir l'intrigue même de la nouvelle, Fanny Malvaut est devenue inutile. Balzac aurait pu la supprimer, mais c'est chose délicate que d'effacer un détail dans un récit : il reparaît insidieusement au détour d'une page; il faut revenir en arrière, faire la chasse aux allusions à travers tout le volume. Balzac est trop pressé pour s'attarder à un travail aussi long; nous verrons plus loin qu'*il ajoute toujours et ne supprime presque jamais* au cours de la revision d'un ouvrage. Que faire alors de Fanny Malvaut? C'est un mot de Gobseck qui va fournir l'idée : « je pensais que Fanny Malvaut serait une bonne petite femme[1] ». Balzac imagine un mariage assez disproportionné entre cette pauvre ouvrière et l'avoué, qui est en passe de devenir un gros personnage; on ne sait comment ils se sont connus et nous devons nous contenter d'une explication un peu laborieuse : c'est la conformité de leurs destinées, de leurs travaux, de leurs succès qui les rapproche[2]. A la suite de ce mariage modeste que Mme de Grandlieu trouve presque ridicule[3], notre avoué, assimilé par la suite à Derville, restera dans *Gobseck* un homme casanier et qui ne va guère dans le monde en dehors de l'hôtel de Grandlieu[4]; cela ne coïncide pas avec ce que nous savons de lui par ailleurs : dans le *Colonel Chabert*, par exemple, Derville est presque un grand seigneur, très lancé dans la bonne société, et il semble bien que ce dernier portrait d'un avoué de la Restauration soit plus conforme à la vérité. Le caractère de Derville se trouve déformé dans *Gobseck*, tant était gênante Fanny Malvaut.

1. *Mode*, p. 230. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 194. Conard, p. 397.
2. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 208. Conard, p. 405.
3. *Id.* (1830), p. 198. Conard, p. 400.
4. *Id.* (1830), p. 174. Conard, p. 381.

Il y a dans les *Dangers de l'Inconduite* d'autres détails invraisemblables et qui ne l'étaient pas dans l'*Usurier*; mais la comparaison du texte de la *Mode* avec celui des *Scènes de la Vie privée* lève les derniers doutes : dans la plupart des cas, l'expression est plus heureuse dans le volume. Voici une trivialité de l'*Usurier* qu'on ne retrouve pas dans les *Dangers de l'Inconduite* :

L'Usurier. — Le matin, il *cuisine* lui-même son café sur un réchaud de tôle.

Dangers de l'Inconduite. — Le matin, il *apprête* lui-même son café sur un réchaud de tôle [1].

Des phrases embarrassées dans la *Mode* sont corrigées dans la nouvelle en volume :

L'Usurier. — J'aperçus une simple couchette en bois peint surmontée d'un crucifix, *puis la branche* de buis.

Dangers de l'Inconduite. — J'aperçus une simple couchette en bois peint surmontée d'un crucifix *orné de deux branches* de buis [2].

D'autres variantes n'attestent pas un progrès aussi net de l'*Usurier* aux *Dangers de l'Inconduite*, mais n'infirment jamais la conclusion qu'on peut tirer de celles que j'ai citées : l'article de la *Mode* est antérieur à la seconde des *Scènes de la Vie privée* et a été corrigé, d'ailleurs d'une façon insuffisante, pour l'édition Mame-Delaunay.

Ce qui avait amené à penser, jusqu'ici, que l'*Usurier* était un fragment détaché, c'est que le numéro de la *Mode* est du 6 mars 1830 et que les *Scènes de la Vie privée* ont paru le 13 avril, comme nous l'avons dit. Un mois sépare les deux publications : on hésite à croire que Balzac ait eu le temps d'écrire et de faire imprimer les *Dangers de l'Inconduite*, et même de les faire réimprimer, car la comparaison du manuscrit et du texte publié révèle de nombreuses corrections sur épreuves.

Tout d'abord il n'est pas certain que l'article de la *Mode* ait été écrit au moment précis où il a paru, c'est-à-dire à la fin de février ou au début de mars 1830; la revue a pu garder l'article un certain temps sur le marbre : c'est seulement dans le numéro du 30 janvier 1830 que paraît *El Verdugo*, qui serait d'octobre 1829, si l'on peut se fier aux dates que Balzac a attribuées plus tard à ses ouvrages. L'*Usurier* a donc pu être écrit à une date assez ancienne pour que Balzac ait eu ensuite tout le temps d'écrire et de faire imprimer les *Dangers de l'Inconduite* avant avril 1830.

1. *Mode*, p. 224. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 181. Conard, p. 385.
2. *Id.*, p. 230. *Id.* (1830), p. 193. Conard, p. 397.

Cependant, il y a quelques raisons de croire que les *Dangers de l'Inconduite* ont été publiés en grande hâte. Le manuscrit *Lovenjoul A-54* a été visiblement divisé en fractions très courtes pour être distribué à tous les typographes dont on pouvait disposer. De plus, les différences entre l'article de la *Mode* et le premier chapitre de la nouvelle sont petites et peu nombreuses : Balzac n'a pas eu le temps de modifier comme il l'aurait fallu l'*Usurier* et il a dû le faire réimprimer presque tel quel. Cependant, en comparant le manuscrit et les deux derniers chapitres du volume imprimé, on s'aperçoit, et nous l'avons signalé plus haut, que des développements entiers ont été ajoutés et que presque toutes les phrases ont été remaniées. Comment se fait-il que Balzac ait eu le temps de bouleverser ainsi la seconde partie de sa nouvelle et non pas l'autre? — C'est que l'*Usurier* avait été mis au point pour la publication tandis que le texte du manuscrit, qui est un premier jet, est évidemment trop squelettique et de forme trop faible pour être présenté au public; sans doute, pressé par l'imprimeur qui demandait de la copie, Balzac a donné tout de suite le bon à tirer du premier chapitre, il gagnait ainsi le temps nécessaire pour écrire le reste des *Dangers de l'Inconduite*. Je pense donc que la nouvelle a été composée au tout dernier moment, c'est-à-dire en mars 1830; on ne peut savoir avec certitude pourquoi Balzac était en retard à ce point, mais on peut supposer qu'après avoir envoyé son manuscrit à la *Mode*, il n'avait plus de texte de l'*Usurier* par devers lui et qu'il a été obligé d'attendre la publication de son article, c'est-à-dire le début de mars, pour retravailler le sujet. Les deux derniers chapitres des *Dangers de l'Inconduite* sont presque certainement de mars 1830.

Aucun fait matériel ne nous empêche donc de croire que les *Dangers de l'Inconduite* ont été écrits après l'*Usurier*. Alors que la *Grisette parvenue*, publiée dans le *Voleur* du 5 avril 1830 comme un « extrait inédit des *Scènes de la Vie privée* », semble bien être un fragment, au vrai sens du mot, d'*Une double Famille*, le cas de l'*Usurier* est celui de l'*Histoire de l'Empereur* qui a été incorporée dans le *Médecin de Campagne*, le cas du *Grand d'Espagne* des *Contes bruns* utilisé dans la *Muse du Département* : un opuscule déjà publié, mis au point, indépendant a resservi à Balzac dans un ouvrage plus long.

Puisque l'*Usurier* est un écrit qui a sa personnalité, arrêtons-nous pour le considérer. On ne peut dater avec précision cet opuscule. Si le reste des *Dangers de l'Inconduite* est probablement

de mars 1830, rien ne s'oppose à ce que la date de janvier 1830, que Balzac a ensuite attribuée à sa nouvelle, soit celle de l'*Usurier*.

Quoi qu'il en soit, vers 1830, ces études de mœurs étaient en vogue, les petits journaux et les revues en publiaient volontiers : la *Mode*, par exemple, faisait paraître sous le titre de *Mœurs étrangères*, en janvier 1830, un article anonyme : *Des diverses Voitures en Russie*[1] et, en février, une *Lettre écrite de Londres*, signée de Custine[2]. Balzac, lui, écrivait des études de mœurs parisiennes. — Les règles du genre tel qu'il l'a conçu, tel qu'on le concevait autour de lui sont très lâches : tous ces opuscules ont évidemment trait à l'homme vivant en société, mais le sujet peut aller d'une étude *in abstracto* du costume[3] ou des institutions[4] à un croquis pris sur le vif dans la rue[5]. La facture diffère également beaucoup d'un article à l'autre ; on a le sentiment que Balzac essaie ses forces et cherche un art original : tantôt, s'inspirant de Boileau, il écrit une satire en prose, *Des Mots à la Mode*, tantôt il pastiche La Bruyère : *Madame Toutendieu* est un *caractère* auquel ne manque même pas le trait final; sous l'influence de Diderot, il étudie une profession, l'*Épicier*; il n'est pas jusqu'à certaines peintures de Boilly avec lesquelles la similitude de sujets ne soit frappante : *La Cour des Messageries royales* et les portraits du *Mangeur* et du *Glouton* dans la *Physiologie Gastronomique*. — Dans l'*Usurier*, Balzac imite Buffon.

Le plan de l'article de la *Mode* est simple et clair : après le portrait proprement dit de l'usurier[6] viennent deux anecdotes[7] et une conclusion. — Dans la première partie, la description de Gobseck, l'intention pseudo-scientifique de Balzac paraît à première vue dans les phrases : « Je n'aime pas les systèmes, je veux des faits. Maintenant, donc, vous connaissez le sujet que je mets sur la table de l'amphithéâtre[8] » ; de plus, l'expression *homo duplex* que Balzac emploie dans le même passage vient de Buffon, de son propre aveu[9]. Le style, par l'emploi du présent, pastiche le ton d'un traité scientifique et la forme générale de l'exposé rappelle

1. *Mode*, t. II, p. 88.
2. *Id.*, t. II, p. 121.
3. *Physiologie de la Toilette* (Conard), t, XXXVIII.
4. *Nouvelle Théorie du déjeuner* (Conard), t. XXXVIII.
5. *Zéro* (Conard), t. XXXVIII. Les autres articles de Balzac cités plus loin se trouvent tous dans le tome XXXVIII de l'édition Conard.
6. *Mode*, p. 222 à 224. Conard, p. 383 à 385.
7. *Id.*, p. 224 à 230. Conard, p. 391 à 397.
8. *Id.*, p. 224.
9. *Physiologie du Mariage* (Conard, t. XXXII, p. 318).

les savants naturalistes : l'auteur décrit minutieusement l'aspect extérieur du « sujet » sans oublier les vêtements, l'emploi du temps d'une de ses journées, ses habitudes et son habitation. — Toute servile que soit cette imitation des traités de sciences naturelles, c'est quelque chose de beaucoup plus neuf que d'habiller La Bruyère ou Diderot à la mode du jour : il faut transposer le procédé de présentation du domaine scientifique dans le domaine littéraire. Balzac, plus tard, saura ordonner les éléments d'un portrait d'une façon beaucoup plus habile et dramatique, il abandonnera cet insipide style didactique, mais il y a dans l'article de la *Mode*, encore gauchement mise en œuvre, la méthode balzacienne et même la méthode du roman naturaliste au XIX^e^ siècle.

Si Gobseck ainsi disséqué manque de vie, avec la seconde partie de l'*Usurier*, tout s'anime ; la description de l'avare est illustrée par deux anecdotes ; comme dans la *Physiologie du Mariage*, un raisonnement abstrait est toujours égayé par de petits contes ou des saynètes. Ce passage n'a pas été remanié dans ses grandes lignes et l'on peut juger du texte de 1830 en lisant le texte définitif. Balzac est déjà maître dans l'art de peindre un personnage en proie à un sentiment violent et de mener un dialogue ; mais, dans les autres articles qu'il a écrits aux environs de 1830, on aurait de la peine à trouver des pages aussi bien venues, si vivants qu'y soient les portraits et si naturels qu'y soient les dialogues.

Outre ces qualités de forme et l'originalité de la description de Gobseck, il faut considérer que l'*Usurier* est écrit sur un ton sérieux tandis que les autres articles de Balzac sont déparés par une ironie qui va parfois jusqu'à la *blague* des journaux satiriques ; on comprendra alors que l'*Usurier* ait été jugé digne d'entrer dans les *Scènes de la Vie privée*.

C'est un ouvrage très différent de l'*Usurier* que les *Dangers de l'Inconduite*. Comme longueur, les *Dangers de l'Inconduite* représentent les cinq sixièmes de notre *Gobseck*. Outre les développements que j'ai signalés, Balzac, en 1835, ajoutera ce qui occupe les six dernières pages de l'édition Conard ; en 1830, la nouvelle se terminait ainsi, après l'entretien de Gobseck et de Derville aux Tuileries[1] :

Enfin il y a huit jours, je l'ai été voir. Je l'ai instruit de l'amour d'Ernest pour mademoiselle Camille, en le pressant d'accomplir son mandat, puisque le jeune comte est majeur...

Il me demanda quinze jours, pour me donner une réponse. Hier, il

1. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 268. Conard, p. 436.

m'a dit que cette alliance lui convenait et que le jour où elle aurait lieu, il constituerait à Ernest un majorat de cent mille livres de rente... Mais que de choses j'ai apprises sur Gobseck !... C'est un homme qui s'était amusé à faire de la vertu, comme il faisait jadis l'usure, avec une perspicacité, un tact, une sécurité de jugement inimaginables. Il méprise les hommes parce qu'il lit dans leurs âmes comme dans un livre, et se plaît à leur verser le bien et le mal tour à tour. C'est un dieu, c'est un démon ; mais plus souvent démon que dieu.

Autrefois, je voyais en lui le pouvoir de l'or personnifié... Eh bien ! maintenant, il est pour moi comme une image fantastique du DESTIN.

« Pourquoi vous êtes-vous donc tant intéressé à moi et à Ernest? lui dis-je hier.

— Parce que vous et son père êtes les seuls hommes qui se soient jamais fiés à moi.

— Eh bien ! dit la vicomtesse, nous ferons nommer Gobseck baron et nous verrons !...

— C'est tout vu ! s'écria le vieux marquis en interrompant sa sœur pour faire croire qu'il n'avait pas dormi et qu'il était au fait de l'histoire. C'est tout vu !... »

La nouvelle était divisée en trois chapitres à peu près égaux précédés d'une petite introduction sans titre pour mettre en scène les interlocuteurs. Voici comment le texte était réparti entre les chapitres :

L'Usurier commençait avec le récit de Derville[1].

L'Avoué commençait à : « Quelques jours après la conversation que j'avais eue avec M. Gobseck, je passai ma thèse[2] ».

La Mort du Mari commençait à : « Trois mois après la ratification des ventes consenties, par le comte, au profit de Gobseck[3] ».

On voit donc quelle était la matière de la nouvelle et comment elle se présentait. Examinons maintenant de quelle manière Balzac est passé de l'*Usurier* aux *Dangers de l'Inconduite*.

Dans l'*Usurier*, il y avait une phrase sur laquelle Balzac pouvait broder; Gobseck disait: « J'ai lu sur cette physionomie [celle de Maxime de Trailles] l'avenir de la comtesse[4] ». C'est cet avenir qui est le sujet des *Dangers de l'Inconduite*. *Cette façon d'échafauder sur une phrase ou un mot suggestifs quelques scènes ou une intrigue complète semble être fréquente chez Balzac*. Par exemple, à la fin du *Père Goriot*, Mme de Restaud raconte à son père la manière dont le comte lui a rendu les diamants qu'elle venait de mettre en gage et, plus loin, lorsque

1. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 177. Conard, p. 383.
2. *Id.* (1830), p. 199. Conard, p. 400.
3. *Id.* (1830), p. 241. Conard, p. 422.
4. *Mode*, p. 229. Conard, p. 396.

Christophe, puis Rastignac vont chercher les filles du bonhomme parce qu'il va mourir, nous entrevoyons un drame dans le ménage de Restaud; or, ces deux passages importants du *Père Goriot* ont pour point de départ une phrase des *Dangers de l'Inconduite* : « il se passa entre les deux époux des scènes dont le secret a été impénétrable[1] ». Il semble bien que ce soit là un des mécanismes de l'imagination de Balzac.

Mais Balzac ne nous conte pas l'histoire de Mme de Restaud pour conter, du moins il le dit; il veut faire œuvre de moraliste. Le titre, *Les Dangers de l'Inconduite*, suffirait à nous indiquer le dessein poursuivi par l'auteur, si les *Scènes de la Vie privée* n'avaient une préface dans l'édition de 1830 : l'ouvrage s'adresse aux jeunes filles et aux jeunes femmes : « Il y a bien moins d'imprudence à marquer d'une branche de saule les passages dangereux de la vie, comme font les mariniers pour les sables de la Loire, qu'à les laisser ignorer à des yeux inexpérimentés[2] », et plus loin : « L'auteur n'a jamais compris quels bénéfices d'éducation une mère pouvait retirer à retarder d'un an ou deux tout au plus l'instruction qui attend nécessairement sa fille, et à la laisser s'éclairer lentement à la lueur des orages auxquels elle la livre presque toujours sans défense[4] ». Cette idée se trouve déjà dans le chapitre des *Pensionnats* de la *Physiologie du Mariage*. Les *Scènes de la Vie privée* mettent la théorie en pratique : Balzac va apprendre la vie aux jeunes filles, et, pour cela, il traite sous tous ses aspects le problème du mariage tel qu'il se pose pour la femme. Des préjugés stupides font le malheur d'Émilie de Fontanes dans le *Bal de Sceaux*; *Gloire et Malheur* (*la Maison du Chat qui pelote*) prouve que « les mésalliances d'esprit » ont d'aussi tristes conséquences que les autres genres de mésalliances; *Une Double Famille* montre comment une femme perd son mari, et la *Paix du Ménage* comment elle le reconquiert, la *Vendetta*, ce qui arrive quand les parents, à tort ou à raison, refusent leur consentement. Les neuf nouvelles que Balzac ajoute aux *Scènes de la Vie privée* en 1832 ont le même but : le *Conseil* (Le *Message* et la *Grande Bretèche*) donne deux exemples des souffrances dont l'adultère est la cause, les *Célibataires* (le *Curé de Tours*) traitent de la vieille fille, et les cinq nouvelles qui seront réunies dans la *Femme de trente ans* reprennent toute la question du mariage et de l'adultère; quant à la thèse de la *Bourse* et surtout celle du *Devoir d'une Femme* (*Adieu*), elles sont moins nettes.

1. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 245. Conard, p. 425.
2. *Id.* (1830), p. v, vi et vii.

Les *Dangers de l'Inconduite*, eux, peignent l'adultère avec les couleurs les plus sombres. Toute la nouvelle roule sur cette idée qu'une justice immanente punit la femme coupable. L'intention édifiante de l'ouvrage paraît lorsque l'avoué va commencer son récit : « Il est temps [...] que je vous conte une histoire qui aura deux mérites : d'abord elle présentera de fortes leçons à Mlle Camille; puis elle vous fera modifier le jugement que vous portez sur la fortune d'Ernest[1]... », et surtout dans ce passage qui est comme le point culminant de la nouvelle : « Eh bien! mademoiselle Camille, quelles leçons cette histoire ne renferme-t-elle pas déjà pour les jeunes femmes qui s'embarquent si légèrement sur des abîmes, à la voix présomptueuse de la vanité, de l'orgueil, sur la foi d'un sourire, ou par folie, par étourderie? La Honte, le Remords et la Misère sont trois Furies entre les mains desquelles elles doivent infailliblement tomber. Il suffit quelquefois d'une contre-danse, d'un air chanté au piano, d'une partie de campagne pour décider un effroyable malheur[2]... »

Cependant, malgré les affirmations de la préface et les paroles de l'avoué, on peut douter que ce qu'il y a d'intéressant dans les *Scènes* soit la morale. Balzac n'a pas l'idée de l'art pour l'art; il cherche toujours à dépasser la littérature pure et à orienter ses ouvrages vers une grande idée générale, à les rattacher les uns aux autres en un système d'ensemble. Après avoir rêvé de mettre toute l'histoire en romans à la Walter Scott, à un moment où il n'aperçoit pas encore la vaste synthèse à prétention scientifique que sera la *Comédie humaine*, pour se raccrocher à une idée étrangère à l'art, il se fait moraliste. — En réalité, Balzac est curieux de scènes de mœurs, et c'est un conteur; le projet de faire la morale aux jeunes filles n'est qu'une étiquette sans signification sérieuse. Il faut plutôt voir dans les *Scènes de la Vie privée*, comme Balzac l'avoue lui-même à la fin de sa préface[3], des tableaux de genre dans le goût hollandais, et si ces nouvelles tournent presque toutes autour de la question du mariage et de l'adultère, n'est-ce pas parce que la faute de la femme est « l'éternel fond de tiroir de la république des lettres »?

Il n'en reste pas moins que les *Dangers de l'Inconduite* ont pour sujet l'histoire de Mme de Restaud. La comtesse est le centre de la nouvelle : tout le dernier chapitre lui est consacré. — Balzac en a fait une figure romantique : c'est une personnalité forte, une

1. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 172. Conard, p. 380.
2. *Id.* (1830), p. 239. Conard, p. 431-432.
3. *Id.* (1830), p. VIII.

âme ardente; toutes ses facultés sont portées à l'extrême : intelligence, puisque Derville nous dit qu'elle « avait un esprit d'une supériorité inimaginable[1] », et vie affective, car sa faute s'explique par la vigueur et la diversité de ses sentiments puisque son amant « la gouverne par tous les ressorts possibles : la vanité, la jalousie, le plaisir, l'entraînement du monde. Les vertus mêmes de cette femme sont pour lui des armes; il lui fait verser des larmes de dévouement; il exalte en elle la générosité naturelle à son sexe; il abuse de sa tendresse et il lui vend bien cher des plaisirs criminels[2] »; d'ailleurs ses sentiments maternels ne sont pas moins puissants : elle est « idolâtre de ses enfants[3] ». Ce portrait prend toute sa valeur par contraste avec celui du comte de Restaud qui, avec de belles qualités, est une « âme tendre[4] », comme l'explique Gobseck lui-même; il s'épuise à lutter contre le caractère vigoureux de la comtesse et meurt de n'être pas un héros romantique. Il y a dans cette opposition de la femme et du mari une exaltation de la personnalité qui montre que Balzac, vers 1830, a subi l'influence du mouvement littéraire contemporain.

C'est là que se trouve l'intérêt psychologique de la nouvelle, car les *Dangers de l'Inconduite* ne sont pas une étude d'avarice. Gobseck passe au second plan et n'a pas plus d'importance que Derville; tous deux sont les artisans du sort de la famille de Restaud : n'oublions pas, en effet, que si le premier chapitre s'intitule l'*Usurier*, le second s'appelle l'*Avoué*. Gobseck est simplement pour la comtesse le ministre de la fatalité, « une image fantastique du *DESTIN*[5] » : il la précipite dans le malheur après la faute et sauve ensuite la fortune de ses enfants. Mais le personnage n'intéresse plus Balzac pour lui-même en dépit de tout ce qui vient compléter son portrait.

D'ailleurs Gobseck, dans les *Dangers de l'Inconduite*, n'est pas un avare passionné; c'est, lui aussi, une âme romantique. Lui aussi est très intelligent : qu'on se rappelle avec quelle perspicacité il devine que l'étude où travaille son ancien voisin est à vendre[6]; lui aussi a une vivacité de sentiments plus grande que l'ordinaire : il est capable de tous les désirs, amour, pouvoir, argent, il veut jouir et il a joui de tout. Par cette multiplication d'appétits violents, il est susceptible de devenir un passionné, et on peut croire

1. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 251.
2. *Id.* (1830), p. 220. Conard, p. 411.
3. *Id.* (1830), p. 248. Conard, p. 426.
4. *Id.* (1830), p. 242. Conard, p. 422.
5. *Id.* (1830), p. 268. Conard, p. 436.
6. *Id.* (1830), p. 202. Conard, p. 402.

parfois que la passion est déclarée, par exemple dans la scène où l'usurier débat avec le futur avoué le taux des intérêts de la somme qu'il va lui prêter[1] et surtout pendant l'examen des diamants[2]; mais l'effet de ces deux passages est détruit par la fin du récit : « Le père Gobseck habite l'hôtel du comte, il va passer les étés dans les terres, fait le seigneur, construit les fermes, répare les moulins, les chemins et plante des arbres. Il a renoncé à son métier d'usurier, et il a été nommé député. Il veut être nommé baron et désire la croix. Il ne va plus qu'en voiture[3]. » Tour à tour usurier, philanthrope et ambitieux, Gobseck n'a pas choisi entre ses désirs, il disperse son activité; en lui les éléments passionnels demeurent diffus et il apparaît presque comme une sorte de dilettante, c'est-à-dire comme le contraire d'un passionné. L'usure n'a été qu'une forme de l'expansion effrénée de sa personnalité; il est avide et très habile, mais ce n'est qu'une manifestation temporaire de ses appétits. Le portrait de Gobseck est traité comme celui de la comtesse, Balzac en fait un individu remarquable par la force de ses facultés.

Les *Dangers de l'Inconduite* ne sont pas une continuation de l'*Usurier*; l'étude d'avarice passe au second plan et c'est, sous les apparences d'un récit édifiant, une histoire romantique d'adultère.

Préparant une nouvelle série de *Scènes de la Vie parisienne*, en 1835, Balzac va reprendre les *Dangers de l'Inconduite* pour en faire une nouvelle dont la signification est différente : *Le Papa Gobseck*. Les *Dangers de l'Inconduite* ont en effet un grand défaut : on ne sait autour de quelle figure s'organise l'intrigue. En insérant l'*Usurier* dans un récit où le personnage principal devrait être M^me^ de Restaud, Balzac a été amené à donner une place trop grande à Gobseck : son portrait est très poussé et, sans être un des héros du drame qui se joue dans la famille de Restaud, il est toujours présent dans la coulisse comme le machiniste qui fait mouvoir ces pantins. Cependant Gobseck ne peut être le protagoniste, sa personnalité n'est pas assez conséquente : lorsqu'il renonce, à la fin de la nouvelle, à son métier d'usurier, il devient un personnage falot, bêtement ambitieux, il en est défiguré. D'autre part, en 1835, l'histoire des malheurs qui suivent l'adultère n'intéresse plus Balzac; il a abandonné son grand projet de faire la morale aux jeunes filles; il groupe maintenant ses œuvres sous le nom d'*Etudes de Mœurs au XIX^e^ siè-*

1. *Scènes de la Vie privée* (1830), p. 203 à 207. Conard, p. 403 à 405.
2. *Id.* (1830), p. 221 à 223. Conard, p. 412 et 413.
3. *Id.* (1830), p. 267.

cle; il « veut tout peindre du XIXe siècle, et faire en quelque sorte un état de situation de ses vices et de ses vertus[1] ». Le nom de *Comédie humaine* n'est pas encore trouvé, mais on voit qu'en 1835 Balzac est singulièrement près d'inventer la chose. Puisque Balzac en revient aux études de mœurs, les de Restaud peuvent passer à la seconde place et Gobseck revenir ouvertement à la première.

Pourquoi alors ne pas renverser les rapports de Gobseck et de la famille de Restaud? Au lieu que Gobseck ne soit que le moteur qui promeut l'intrigue, ce serait chaque péripétie de cette histoire d'adultère qui servirait à éclairer d'une manière indirecte un aspect de l'usurier. Ainsi placé dans un faux jour, Gobseck devient un puissant portrait en clair-obscur, le personnage est le centre de la nouvelle, ce que Balzac indique matériellement en terminant le récit par la mort de Gobseck et en encadrant l'histoire des de Restaud dans son étude d'avare. Le nouveau titre traduit la nouvelle intention de l'auteur : les *Dangers de l'Inconduite* deviennent le *Papa Gobseck*.

Cependant l'ouvrage passe des *Scènes de la Vie privée* aux *Scènes de la Vie parisienne*. On peut se demander pourquoi. Il ne faut pas attacher une importance exagérée à ces changements de série dans l'histoire des œuvres de Balzac; ils sont fréquents et doivent souvent avoir pour cause la nécessité de donner une grosseur suffisante au volume qui va paraître. C'est probablement le cas ici, d'autant plus que notre nouvelle repassera en 1843 aux *Scènes de la Vie privée*. Mais Balzac aurait-il pu choisir une autre nouvelle au lieu des *Dangers de l'Inconduite* pour figurer dans les *Scènes de la Vie parisienne*? Non, car Gobseck peut représenter l'avare parisien par opposition à Grandet qui représente l'avare de province. *Eugénie Grandet*, qui a été écrite en 1833, donc entre les *Dangers de l'Inconduite* et le *Papa Gobseck*, contient deux figures d'avare qui ont toutes deux influé sur Gobseck : le père Grandet et Charles Grandet. Balzac avait insisté à plusieurs reprises sur le caractère provincial du père Grandet : après s'être moqué des créanciers de son frère, « le sublime tonnelier [...] riait dans sa barbe, et ne disait jamais, sans laisser échapper un fin sourire et un juron, le mot : ces PARISIENS!...[2] »; nous le voyons acheter pour la première fois de la rente : « Il concevait enfin la rente, placement pour lequel les gens de province mani-

1. *Scènes de la Vie parisienne* (1835), p. 6.
2. Conard, t. VIII, p. 420.

festent une répugnance invincible[1] »; enfin le manque d'envergure de l'ancien maire de Saumur est bien marqué par le passage suivant : « peut-être aussi serait-il également probable que, sorti de Saumur, le bonhomme n'aurait fait qu'une pauvre figure[2] ». Par contraste, Charles Grandet, qui a couru le monde et qui est cultivé, a une assez grande largeur de vues pour faire figure à Paris. Mais son portrait n'est qu'esquissé; il est naturel que Balzac ait voulu mettre au point un caractère d'avare parisien : certes, Gobseck n'est pas un grand seigneur comme Charles Grandet : par son langage et son mode de vie, il reste « peuple »; pourtant les traits que Balzac ajoute à la description de Gobseck en 1835 ont beaucoup de ressemblance avec ce que nous savons de Charles Grandet. Les lieux où Gobseck « avait roulé pendant vingt années[3] » sont à peu près ceux où le jeune Grandet a fait fortune, « dans les Indes, à Saint-Thomas, à la côte d'Afrique, à Lisbonne et aux États-Unis[4] »; tout comme Charles a acheté des « marchandises volées par les pirates[5] », Gobseck « avait eu des relations avec [...] plusieurs célèbres corsaires[6] ». Nous verrons plus loin comment Balzac, en 1835, s'est attaché à raconter la genèse de l'avarice chez Gobseck; l'évolution intellectuelle de Charles est le schéma de celle de Gobseck : « A force de rouler à travers les hommes et les pays, d'en observer les coutumes contraires, ses idées se modifièrent, et il devint sceptique. Il n'eut plus de notions fixes sur le juste et l'injuste, en voyant taxer de crime dans un pays ce qui était vertu dans un autre[7]. » Il était naturel qu'il y eût des échanges entre des personnages si voisins, et c'est en situant Gobseck par rapport aux deux autres que Balzac en a fait le type de l'usurier parisien.

Balzac fait donc porter tout son effort sur Gobseck, et les trois développements qu'il ajoute en 1835 ont pour but de compléter l'étude du personnage. Par le premier, qui commence à « Quand plus tard je fis ses affaires[8] », Balzac résume le passé de Gobseck qui a roulé en Asie, en Amérique pendant son enfance, sa jeunesse et son âge mûr. La deuxième addition : « Vous êtes jeune, vous avez les idées de votre sang[9] » est l'exposé de la philosophie de

1. Conard, t. VIII, *Scènes de la Vie parisienne*, p. 427.
2. *Id.*, p. 377.
3. *Id.* (1835), p. 239. Conard, p. 386.
4. Conard, t. VIII, p. 465.
5. *Id.*, p. 464.
6. *Scènes de la Vie parisienne* (1835), p. 239. Conard, p. 386.
7. Conard, t. VIII, p. 464.
8. *Scènes de la Vie parisienne* (1835), p. 238. Conard, p. 385.
9. *Id.* (1835), p. 242. Conard, p. 389.

Gobseck, espèce de culte du *moi* qui repose sur l'instinct de conservation sous toutes les formes complexes que la civilisation lui a données : intérêt personnel, vanité, curiosité artistique ou scientifique; la possession de l'or domine ces diverses jouissances parce qu'elle contient en puissance la satisfaction de chacune d'elles. Enfin, le troisième passage, la mort de Gobseck[1], nous montre l'usurier affaibli par l'âge, en proie à une avarice qui confine à la folie.

Ces trois additions tendent toutes à faire de Gobseck un passionné. Nous avons vu que Gobseck, dans les *Dangers de l'Inconduite*, était resté au seuil de la passion; comme psychologue de la passion, Balzac en 1830 était bien en deçà de Molière. Dans Molière, nous trouvons une étude statique de la passion : l'avarice d'Harpagon, par exemple, est un fait dont on nous montre quelques aspects typiques, mais nous ne savons ni comment elle a pris naissance ni si elle évoluera; tout se passe comme si Harpagon était né avare et devait mourir avare au degré où nous le voyons. En 1835, Balzac, arrivé à maturité, auteur d'*Eugénie Grandet*, de la *Recherche de l'Absolu*, du *Père Goriot*, dépasse Molière sur ce point.

Il a découvert tout d'abord qu'on ne naît pas avec une passion; c'est pourquoi, comme il a raconté le passé de Grandet[2], et celui de Goriot[3], il raconte celui de Gobseck qui se confond avec la genèse de son avarice. Pour Balzac, l'usurier parisien, Charles Grandet ou Gobseck, est un ancien aventurier : sans famille, sans foyer, sans patrie, rendu sceptique par les voyages, la seule préoccupation de Gobseck est de se satisfaire, et seul l'argent lui permet de le faire partout et toujours au cours de sa vie errante. Avec l'âge, le désir du gain pour les jouissances que donne la richesse a fini par devenir le désir de gagner pour gagner, les appétits débridés de la jeunesse ont été canalisés : la passion était née.

Il est tout à fait remarquable que le raisonnement qui explique l'avarice de Gobseck, Balzac l'ait mis dans la bouche même de l'usurier; c'est évidemment une manière très vivante de présenter un raisonnement abstrait; mais, ce qui est frappant, c'est que Gobseck se soit fait une philosophie à l'usage de sa passion, qu'il justifie son avarice par un effort de sa raison : il y a bien là une cristallisation autour d'une tendance de toutes les forces de la

1. *Scènes de la Vie parisienne* (1835), p. 330. Conard, p. 436.
2. Conard, t. VII, p. 280 et 281.
3. *Id.*, t. VI, pp. 311 et suiv.

conscience, y compris celle dont on attendrait de l'impartialité, l'intelligence. Et c'est là une seconde grande découverte de Balzac. Il n'y a rien de pareil dans *Eugénie Grandet*; on dira que c'est parce que le tonnelier de Saumur est incapable de philosopher; en réalité, en 1833, Balzac n'a pas encore vu que les passionnés cherchent à fonder leur passion en raison : Goriot, beaucoup plus bête que Grandet, mais créé l'année suivante, commence à ramasser des idées générales autour de son amour paternel : « La justice est pour moi, tout est pour moi, la nature, le code civil. Je proteste. Le monde périra si les pères sont foulés aux pieds. Cela est clair. La société, le monde roulent sur la paternité, tout croule si les enfants n'aiment pas leur père[1]. » Mais c'est seulement dans le *Papa Gobseck*, en 1835, que ce trait de psychologie est mis pleinement en lumière.

Un troisième caractère de la passion, c'est qu'elle est toujours en marche, sans cesse en travail pour se dépasser elle-même, jusqu'à devenir un état pathologique. C'est ce que va dépeindre le récit de la mort de l'avare : par cette mort, Balzac évite la difficulté qu'il y avait à dessaisir Gobseck pendant sa vie des biens de la famille de Restaud, et il peut mettre sous nos yeux toute l'évolution de la passion de l'avare. Dès le début de la troisième addition de 1835, Balzac indique l'état mental maladif de son personnage : « Je restai près de lui pendant assez de temps pour reconnaître les progrès d'une passion que l'âge avait convertie en une sorte de folie[2] ». D'ailleurs, Gobseck n'est pas tombé en enfance et Balzac prend soin de nous en avertir : « J'ai la *carphologie*, dit-il en soupirant, mais en se servant d'un terme qui annonçait combien son intelligence était nette et précise[3] ». La passion a tout envahi, tout inondé, tout étouffé : il est halluciné, il croit voir sa chambre pleine d'or vivant[4], et il tombe dans l'absurde puisqu'il laisse se gâter les cadeaux qu'il reçoit plutôt que de les revendre à perte[5]. Dès *Eugénie Grandet* Balzac a reconnu qu'une passion progressait sans cesse : « Grandet commençait alors sa soixante-seizième année. Depuis deux ans principalement, son avarice s'était accrue comme s'accroissent toutes les passions persistantes de l'homme[6]; » lorsque ses facultés commencèrent à

1. Conard, t. VI, p. 497.
2. *Scènes de la Vie parisienne* (1835), p. 331. Conard, p. 436.
3. *Id.* (1835), p. 334. Conard, p. 438.
4. *Id.* (1835), p. 334. Conard, p. 438.
5. *Id.* (1835), p. 336-338. Conard, p. 440-441.
6. Conard, t. VIII, p. 447.

baisser, comme « son avarice se soutenait instinctivement[1] », « la vue de l'or, la possession de l'or était devenue sa monomanie[2] », et l'on sait quel est son dernier geste à la vue du crucifix que lui tend le prêtre[3]. L'amour paternel de Goriot et ses manifestations vont en croissant jusqu'au délire de son agonie. Mais ni chez le tonnelier, ni chez Balthasar Claës la folie ne va aussi loin que chez Gobseck; Balzac a utilisé la contradiction qu'il y a dans les âmes avaricieuses entre le désir d'acquérir en faisant fructifier son avoir et celui de conserver par devers soi des biens en nature; cela peut être la cause d'une incohérence dans la conduite de l'avare. Le degré pathologique sera atteint lorsque l'avare fera des choses absurdes, c'est-à-dire des choses qui lui font perdre de l'argent; c'est ce qui arrive à Gobseck, qui laisse perdre ses denrées. La passion est poussée jusqu'à la folie.

Nous pouvons donc suivre, d'*Eugénie Grandet* au *Papa Gobseck*, la naissance et la mise au point de l'étude de la passion chez Balzac. Le Romantisme a sans doute poussé Balzac à étudier des âmes vivaces, pleines d'appétits et de force pour se satisfaire; c'est cette première étape que représentent les *Dangers de l'Inconduite*. Puis Balzac va chercher à isoler une de ces tendances et à la pousser jusqu'à la folie. En même temps, Balzac va s'éloigner de la psychologie romantique sur un autre point : le héros romantique est aussi intelligent qu'il est ardent; Balzac réduit peu à peu l'intelligence de ses passionnés pour ne laisser en eux qu'une seule force, leur passion : il ne peut être question de Balthasar Claës, mais Grandet est déjà moins intelligent que Gobseck, et Goriot est vraiment un imbécile, dont les facultés intellectuelles sont exaltées ou presque anéanties selon que sa passion est ou n'est pas en jeu. Il faut certainement considérer l'envergure de l'esprit de Gobseck comme un caractère archaïque dans la psychologie balzacienne. Bref, c'est entre 1830 et 1835 que Balzac a mis au point une conception de la passion qui est encore classique aujourd'hui.

(A suivre.) B. LALANDE.

1. Conard, t. VIII, p. 455.
2. *Id.*, p. 447.
3. *Id.*, p. 457.

MÉLANGES

UN MÉDECIN PHILOSOPHE AU XVII[e] SIÈCLE : FRANÇOIS BAYLE

La destinée d'un esprit libre est souvent ingrate; si elle est enfermée dans le cadre étroit et hostile de la province, elle est à peu près sans issue. Tel fut le sort de François Bayle.

Né à Boulogne-sur-Gesse, en Gascogne (1622), il vint s'établir comme médecin à Toulouse. La formation de sa pensée nous est inconnue, mais l'on peut lui supposer une lenteur prudente suivie d'une maturité sereine et forte; en effet, c'est à quarante-six ans seulement (1668) qu'il entre en scène, mais avec une originalité évidente qui va l'opposer à la masse traditionaliste de ses collègues : il est candidat au concours pour une chaire vacante à la Faculté de Médecine, et il compose trois dissertations[1] dans lesquelles son respect pour l'autorité des anciens ne supprime pas la discussion fondée sur des faits nouveaux, et particulièrement sur l'observation clinique. Cette méthode est jugée dangereuse par les professeurs, qui lui préfèrent un certain Jean Gaillard. Les trois dissertations de Bayle sont publiées en 1670, et si Toulouse lui reste résolument hostile, il n'est pas sans intéresser de lointains lecteurs, puisqu'il deviendra membre des Académies royales de Paris et de Londres; il sera également admis dans la Société toulousaine des Lanternistes, curieux groupement d'esprits libres, ouverts aux idées nouvelles, assez disposés à faire pièce aux vénérables indignations des Facultés. Mais cette notoriété locale à tournure dissidente est la seule que François Bayle sera capable d'atteindre.

Le bruit fait autour de son nom provoque une première polémique sur ce thème : Quelle foi doit-on ajouter, en matière médicale, aux écrits de Galien et d'Aristote? Bayle est ainsi amené, en 1675, à mettre au point cette question dans une brochure qui aura un

1. *Dissertationes medicæ tres : I. De causis fluxus menstrui mulierum. — II. De sympathia variarum corporis partium cum utero. — III. De usu lactis ad tabidos reficiendos et de immediato corporis alimento.* (In-8°, Toulouse, 1670. Bib. Nat., V, 22970.

certain retentissement, le *Discours sur l'Expérience et la Raison*[1]. Mais par là il irrite encore davantage la Faculté et, l'année suivante, quand une nouvelle chaire sera vacante, il sera encore écarté, au profit de Jean Cartier. Sa dissertation de concours, le *Tractatus de Apoplexia*[2], est publiée en 1676 avec une *préface apologétique* qui révèle l'exaspération de la dispute et la fermeté de Bayle dans son attitude philosophique.

Entre temps, il était devenu médecin de l'Hôtel-Dieu et il continuait ses observations, dont il tirera plusieurs traités toujours orientés vers l'explication scientifique la plus exacte[3]. En 1678, un cas étonnant, que l'ignorance populaire interprétait comme un maléfice, lui donne l'occasion d'écrire une étude d'un genre nouveau, l'*Histoire anatomique d'une grossesse de vingt-cinq ans*[4], où la médecine se dresse contre la superstition. En 1679, il est nommé professeur à la Faculté des Arts, ce qui consacrait sa valeur depuis longtemps manifeste, mais aussi son demi-discrédit, puisque la Faculté de Médecine n'avait pas voulu de lui et qu'il devait se contenter de cette antichambre. Parmi ses autres études, celle qui mérite le plus de retenir notre attention est la *Relation de l'état de quelques personnes prétendues possédées*[5] (1682), dont le titre indique son effort persistant pour éclairer ses contemporains.

François Bayle est mort en 1709, et son nom n'a guère laissé de traces, même dans les souvenirs locaux. C'est à peine si, au XIXe siècle, il reparaît dans deux études que lui consacre Gaussail[6]; encore celui-ci n'a-t-il été intéressé que par le *Tractatus de Apoplexia*, laissant dans l'ombre les autres parties si curieuses de l'œuvre. Récemment, dans le volume consacré au septième centenaire de l'Université de Toulouse[7], M. Gerber, qui a écrit l'histoire de la Faculté de Médecine, a fait l'éloge de François Bayle, mais n'a pas tiré de leur sommeil, en dehors du *Tractatus* étudié par Gaussail, les pages essentielles du médecin méconnu. Mon intention est donc de

1. *Discours sur l'Expérience et la Raison, dans lequel on montre la nécessité de les joindre dans la physique, dans la médecine et dans la chirurgie.* A M. Bourdelot, abbé de Massay. Paris, 1675, in-12°, 97 p. Bib. Nat., T. 19-28, 2e éd. Toulouse, 1684. Éd. en latin. La Haye, 1678.

2. Toulouse, 1676; La Haye, 1678. Bib. Nat., T. 31-27 (2).

3. Par exemple la *Dissertation sur la cause de la suspension des vapeurs dans l'air*, Toulouse, 1687; la *Dissertation sur quelques questions de physique et de médecine*, Toulouse, 1688,... etc. Les *Opera omnia* de François Bayle forment 4 volumes in-4° (Toulouse, 1701).

4. Toulouse, 1678; 2e éd., 1688. (Bib. Nat., Te 123-35.)

5. *...faite d'autorité du parlement de Toulouse, par Me François Bayle... et Me Henri Grangeron..., où ces docteurs expliquent clairement par les véritables principes de la Physique des effets que l'on regarde ordinairement comme prodigieux et surnaturels.* Toulouse, 1682, in-12. (Bib. Nat., R. 27. 898.)

6. *Fragments d'études sur François Bayle*, discours prononcé à la Société de Médecine. Toulouse, 1860; — *Fragment d'une étude sur François Bayle*, lu à l'Académie des Sciences. Toulouse, 1863. (Bibl. munic. Toulouse, 292 C.)

7. *L'Université de Toulouse*. Toulouse, Privat, 1929. Voir pp. 144-148.

mettre en lumière la pensée de François Bayle, qui me paraît un témoignage précieux de la *philosophie* dont pouvait être capable un savant de province entre 1670 et 1680. Je me bornerai à utiliser les quatre ouvrages principaux que j'ai déjà distingués.

Le *Discours sur l'Expérience et la Raison* contient toute la méthode de Bayle. Le point de départ en est l'excès de verbalisme auquel donnait lieu le respect superstitieux des textes anciens : « La manière de raisonner d'Aristote a été la cause des grandes erreurs dans la Physique par le mépris de l'Expérience [1] ». La majeure partie du Discours (vingt-et-un chapitres sur vingt-cinq) sera donc consacrée à l'apologie de l'Expérience; quatre chapitres seulement rectifieront les excès de l'Expérience livrée à elle-même, qui n'est autre que l'empirisme.

La grande idée de François Bayle est que la lenteur du progrès scientifique est due au mépris de l'observation et à la défiance que la philosophie traditionnelle éprouvait à l'égard des sens, reportant tous les honneurs sur la raison. Or, « la Raison peut bien connaître les choses spirituelles, mais non pas les corporelles, sans le secours des sens [2] »; Bayle, dans son zèle expérimental, va jusqu'à ébaucher une théorie sensualiste qui, procédant sans doute de Bacon et de Galilée, annonce Locke et surtout Condillac :

> Bien que notre esprit ait été créé avec certaines notions générales, dont il peut déduire une partie de ce qui est possible, il n'en a toutefois aucune qui lui fasse connaître qu'il y a actuellement des corps: s'il veut en être instruit, il faut qu'il ait recours aux Sens. Quand ils sont frappés par quelque objet extérieur, et que l'impression qu'ils ont reçue passe jusqu'au siège de l'âme, notre esprit est excité à reconnaître l'existence des corps, et enfin à s'apercevoir qu'il y en a un avec lequel il a une liaison particulière, et qu'il peut appeler sien. C'est par le seul ministère des Sens que notre esprit acquiert cette première connaissance de l'existence des corps, et c'est aussi par ce seul moyen qu'il peut connaître les propriétés de chacun en particulier[3].

Partant de ce principe général, François Bayle se moque des raisonneurs qui veulent tout tirer de leur esprit, du philosophe qui s'était crevé les yeux pour être moins distrait dans ses spéculations, et de cet autre qui, ayant mangé une figue qui sentait le miel, s'épuisait en conjectures botaniques sans s'apercevoir que le fruit avait effectivement touché du miel (la « dent d'or » de Fontenelle est déjà toute dans cette anecdote). Il relève diverses erreurs causées par cet esprit de système, à propos de l'aiguille aimantée, de la force de la pompe, du cœur principe des nerfs (erreur d'Aristote), du mouvement du cœur (erreur de Descartes)[4]. N'hésitant pas à dénoncer les faiblesses de penseurs aussi célèbres que Descartes et Aristote, il déclare fermement qu' « il est important de reconnaître et de décou-

1. Titre du chapitre IX.
2. Titre du chapitre II.
3. Éd. Toulouse, 1684, p. 5-6.
4. Chapitres V-VII et X-XII.

vrir les erreurs des grands Philosophes », car « les mauvais exemples des hommes illustres sont dangereux [1] ». Cet affranchissement résolu de l'autorité, cet esprit de libre examen particulièrement perspicace en présence des grands hommes, cette mise en garde contre l'admiration globale qui, influencée par le génie personnel et par son rayonnement, lui accorde sans discussion une infaillibilité permanente : tout cela, qui est du meilleur *scepticisme*, annonce Pierre Bayle, homonyme et presque compatriote de notre médecin, et finalement Voltaire.

Un autre trait intéressant est le souci d'assurer à l'Expérience une objectivité rigoureusement scientifique. A cet effet, il convient de lutter contre les préjugés et toutes les préférences personnelles [2] (cette indication nous fait penser à la grande idée de Baillet qui, dix ans plus tard, en animera sa grande compilation des *Jugements des Savants*). Il faut aussi distinguer les cas où « une expérience suffit » et où l'on peut se fier à la relation qui en est faite, par exemple, pour l'efficacité des médicaments, et les cas où l'expérience personnelle et directe est nécessaire, parce qu'il s'agit non de connaissance encyclopédique, mais de science vivante et de diagnostic complexe : c'est, par exemple, quand il faut étudier la « structure intérieure et l'économie du corps », autrement dit l'anatomie [3]. Enfin, une idée chère à François Bayle est que la médecine ne doit pas se séparer des autres sciences; elle a tout à gagner dans leur fréquentation : le meilleur médecin est le médecin « physicien, celui qui possède toutes les sciences qui aident à acquérir la connaissance des choses naturelles [4] ».

La conclusion de ce discours si suggestif propose un équilibre judicieux entre l'Expérience et la Raison, car l'Expérience seule serait « aveugle et trompeuse »; elles doivent se compléter l'une l'autre comme l'aveugle et le paralytique de la fable :

> L'Expérience présente à la Raison tout ce qui s'offre à elle; la Raison non seulement considère et examine ce qu'elle aperçoit, mais encore, ensuite des connaissances des objets que le hasard lui a offerts par l'entremise des sens, elle règle la méthode de faire des observations, elle prescrit des règles pour les faire avec profit et sans danger de se méprendre. L'Expérience ne peut plus passer pour aveugle, puisque la Raison lui prête toutes ses lumières, et qu'elle voit pour elle; la Raison n'est plus vague et indéterminée, puisqu'elle a un but auquel elle tend; il ne faut pas appréhender qu'elle s'égare dans les pays des chimères et se perde dans l'infinité des choses possibles, puisque l'Expérience la détermine à un certain objet sur lequel elle arrête toute son attention [5].

1. Titres des chapitres XIV et XIX.
2. Chapitres XVI et XVII.
3. Chapitres XX et XXI.
4. Chapitre XXIV. On voit que Fr. Bayle, du point de vue purement médical, est, au XVII[e] siècle, une exception assez remarquable, et se rattache à la meilleure école du moment, celle de Sydenham.
5. Chapitre XXVI.

Cette conciliation n'est-elle pas la sagesse même ?

En vérité, la *Préface apologétique* qui précède le *Tractatus de Apoplexia* n'ajoute pas grand chose au *Discours*; nous y apprenons qu'un théologien

avait présenté Aristote, Hippocrate et Galien comme les colonnes de la philosophie et de la médecine. Selon lui, ces trois hommes avaient imposé à ces sciences des limites qu'il est défendu de dépasser... Les compétiteurs [*pour la chaire vacante*] ne pouvaient s'écarter de la doctrine de ces mêmes auteurs, ni rien ajouter à ce qu'ils avaient écrit.

Or Bayle s'est affranchi de ces prescriptions; il vénère sans doute les trois illustres Anciens,

mais ces héros de la science étaient sujets à l'erreur, et par conséquent leurs opinions ne se renferment pas toujours dans le cercle dans la vérité; il importe donc de signaler les erreurs dans lesquelles ils sont tombés et dans lesquelles d'autres pourraient tomber encore, attirés par l'éclat de leur renommée.

On le voit, c'est un des thèmes du *Discours* qui est repris ici, celui des préjugés et du libre examen. Et Bayle en arrive à distinguer encore plus clairement la position du problème; il se demande pourquoi les « Académies » ont été fondées et pourquoi on y lit obstinément les écrits d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien :

Ce n'est certes pas pour que l'autorité et la renommée de ces auteurs soient soutenues au préjudice de la vérité, mais plutôt pour que les sciences s'enrichissent de jour en jour de nouvelles conquêtes.

Et il a ce cri du vrai savant, que nous sommes heureux de recueillir et de transmettre :

Il importe fort peu que la vérité émane des anciens ou des modernes, que sa constatation résulte des travaux des autres ou des travaux individuels, *pourvu qu'elle soit trouvée.*

Tels sont les principes de la philosophie scientifique de François Bayle. Ces principes, il les a appliqués dans de multiples études qui sont à la fois hors de notre compétence et sans intérêt pour l'histoire générale des idées. Je veux cependant m'arrêter sur deux cas spéciaux, dont la brève présentation éclairera sa pensée en la situant dans l'atmosphère provinciale et populaire où elle s'est affirmée.

François Bayle a souligné lui-même l'importance de son *Histoire anatomique d'une grossesse de vingt-cinq ans* en la faisant précéder d'un résumé substantiel de ses idées :

Après une longue servitude, Dieu a enfin favorisé ce siècle de génies extraordinaires qui ont secoué le joug et ont mis la philosophie en liberté; qui ont fait connaître dans quel danger on se met, quand on a une extrême soumission pour des hommes qui ont pu se tromper, et qui se sont trompés effectivement. Il est juste qu'on ait de la déférence pour les illustres savants de l'antiquité, il est bon de les prendre quelquefois pour guides; mais il faut nous servir de nos propres lumières pour voir où ils nous mènent, et par

quelle route[1]. De cette sorte nous ne courrons jamais risque d'être entraînés avec eux dans les abîmes des erreurs où ils sont tombés; et non seulement nous pourrons aller sûrement avec eux, mais encore plus loin qu'eux, si nous voulons[2].

Cette noble liberté a été si avantageuse à la Physique et à la Médecine qu'elle leur a donné plus d'accroissement depuis le commencement de ce siècle qu'elles n'en ont reçu pendant les deux mille ans précédents. C'est elle qui a fait reconnaître que, pour avoir une parfaite connaissance de la nature, il faut l'étudier elle-même; que c'est un étrange aveuglement de prétendre trouver dans les livres quelque chose que ce soit mieux que dans elle-même; que, pour bien connaître chaque corps, il en faut examiner les parties; que, pour cet effet, on a besoin des mains et des yeux aussi bien que des lumières de l'esprit; qu'il faut employer l'expérience et la raison chacune à son tour[3].

Et voici l'application.

En 1653, une jeune Toulousaine du quartier d'Arnaud-Bernard, assistant à un office dans l'église des Minimes, fut prise des douleurs de l'enfantement; on la fait entrer chez des voisins et on appelle une sage-femme; mais la patiente, Marguerite Mathieu, refuse ses offices. La sage-femme, courroucée, et qui passait pour sorcière, fait des signes cabalistiques au-dessus du ventre gravide et s'en va. Les douleurs persistent sans résultat plusieurs jours, puis se calment. Marguerite Mathieu reprend ses occupations et reste grosse plusieurs semaines, plusieurs mois, plusieurs années, non sans retomber périodiquement dans des douleurs très violentes mais toujours aussi vaines. Bref, cette grossesse monstrueusement prolongée dura vingt-cinq ans, et l'on comprend aisément que l'opinion publique ait attribué à la sage-femme un pouvoir surnaturel mis au service d'une vengeance d'amour-propre. En 1678, Marguerite Mathieu meurt, et François Bayle, très intrigué par une histoire aussi extraordinaire, fait l'autopsie du corps; d'où son *Histoire anatomique d'une grossesse de vingt-cinq ans*.

Il fallait d'abord savoir si le ventre de cette femme contenait réellement un enfant, et, dans l'affirmative, expliquer pourquoi cet enfant n'avait pu naître et comment il avait pu se conserver si longtemps sans se corrompre et sans tuer la mère. François Bayle dissèque d'abord le kyste et y reconnaît un fœtus incomplètement développé, dont il fait la description minutieuse; puis il passe aux explications, montrant, par une étude anatomique très détaillée, que des enfants peuvent être trouvés « dans le ventre de leur mère, hors de la matrice » et y vivre un certain temps; enfin, le fœtus étant mort, sa conservation peut être attribuée à une imprégnation de sels qui parviennent à durcir et à dessécher ces tissus. Bayle rapproche ce fait, évidemment très rare, de la conservation des corps dans certains cimetières, et il cite

1. Admirable formule, d'une franchise rare.
2. Position scientifique du *moderne* dans la célèbre *Querelle*, dont on n'avait encore vu que des signes avant-coureurs. (Ce texte est de 1678.)
3. *Histoire anatomique*, p. 5.

celui de l'église des Cordeliers, à Toulouse, en attribuant cette particularité à la persistance de couches de chaux dans le terrain. Ainsi, dans cette étude éminemment délicate, non seulement il a exercé avec zèle son esprit d'analyse et d'observation, mais il a devancé les conclusions de la science médicale la plus moderne[1]. Rien ne pouvait mieux mettre en évidence les bienfaits de sa méthode, par le juste équilibre de l'Expérience et de la Raison.

L'autre histoire est plus pittoresque encore. Vers la fin de l'année 1681, toute une série de personnes, presque uniquement des jeunes filles (exactement neuf filles et un garçon), sont prises de convulsions et de tremblements nerveux, six d'entre elles dans un petit village de la banlieue de Toulouse, S.-O. (probablement Saint-Orens-de-Gameville), et ces six viennent en ville pour se faire soigner et sont hébergées chez un tailleur de la rue Saint-Remési ; les quatre autres dans Toulouse même, et on les recueille à la maison de l'Enfance de N. S. Jésus-Christ et à l'Hôpital Saint-Joseph-de-la-Grave. A l'origine de cette épidémie, il faut placer un événement qui avait eu lieu dans l'église de Saint-Orens : une femme du village, Marie Clusette, y avait été prise soudain de convulsions analogues; tous les assistants l'avaient jugée « possédée », et c'est à la suite de cet accident public que les autres personnes avaient été atteintes à leur tour, avec les mêmes manifestations, qui redoublaient dès qu'on les faisait entrer dans une église. Cette dernière circonstance ne laissait aucun doute dans l'esprit du peuple : les onze personnes étaient bel et bien possédées du démon.

C'est dans ces conditions qu'au début de janvier 1682 le Parlement de Toulouse ordonna une enquête ; et il eut l'heureuse idée de l'orienter vers des recherches médicales en la confiant à François Bayle et à un de ses confrères, Henri Grangeron. Parallèlement, l'autorité ecclésiastique décide de procéder à des exorcismes. Les deux médecins examinent les divers malades et, dans le début de leur *Relation*, nous décrivent par le détail toutes les manifestations du mal, qui étaient d'ailleurs à peu près identiques chez tous. Puis il se rendent à la séance d'exorcisme, dirigée par Morel, vicaire général à la Dalbade. Or Morel avait eu une idée ingénieuse, et véritablement *philosophique* :

1. Les explications de Fr. Bayle ont paru autrefois chimériques. J'ai demandé au docteur E Estienny, chargé de cours à la Faculté de médecine de Toulouse, accoucheur des hôpitaux, de me donner en résumé l'aspect actuel du problème; il m'écrit : « ...De pareils faits sont exceptionnels, mais existent indubitablement... Plus ou moins près du terme de la gestation extra-utérine, en raison des troubles circulatoires dus à la maturité du placenta et à la sclérose vasculaire oblitérante qui l'accompagne, le fœtus succombe. » Très souvent cet accident entraîne la mort de la femme, « mais il peut parfaitement arriver que le kyste fœtal reste bien toléré par les organes intra-abdominaux, et sans s'infecter, pendant des années, voire de nombreuses années : on a observé ainsi une rétention datant de... cinquante-deux ans. Au stade de momification, de gangrène sèche, succède alors l'infiltration de la peau par des sels calcaires, réalisant ce qu'on a nommé le *lithopédion*, le fœtus de pierre. Évidemment il s'agit d'une calcification superficielle.... »

Pour tâcher de mieux découvrir la vérité du fait dont il s'agissait, on trouva à propos, avant de commencer l'exorcisme dans les formes prescrites par l'Église, de faire un exorcisme feint et simulé; auquel effet on fit revêtir un frère Lai de la Congrégation de l'Oratoire, nommé Frère Nicolas; on lui mit au cou une Étole non bénite, et on lui bailla un *Delrio de disquisitionibus magicis* en forme de Rituel, et on eut de l'eau de Garonne au lieu et place d'eau bénite[1].

Le résultat était immanquable : le faux exorcisme réussit, provoquant convulsions et vomissements. Puis le vicaire général Morel procède, sans l'annoncer, au véritable exorcisme : aucun effet appréciable, les malades restent calmes.

Tels sont les faits, dont François Bayle, assisté par Henri Grangeron, a tiré d'abondantes réflexions médicales et psychologiques. La dissertation comprend deux points, d'inégale importance. Bayle s'élève d'abord contre « ceux qui croient que le diable n'a aucun pouvoir sur nos corps », mais cette partie est liquidée en six pages; au contraire, 62 pages sont consacrées à la réfutation de « ceux qui attribuent au démon tout ce qu'on voit d'extraordinaire, de violent et d'incurable dans les maladies[2] »; c'est là le véritable but de la *Relation* :

C'est un effet de l'ignorance d'être surpris d'un mouvement extraordinaire parce qu'on ne l'a plus [*sic*] vu, de prendre pour un accident surnaturel l'agitation d'un épileptique, parce qu'on n'en a jamais remarqué de pareilles[3].

Les filles prétendues possédées avaient un « tempérament fort mélancholique ». Bayle interprète les diverses manifestations de leur mal comme des « accidents purement épileptiques », et il précise que « cette Épilepsie est de celles qu'on appelle simpatiques ».

Mais cela ne résout qu'une partie du problème; il reste à expliquer les faits les plus curieux, particulièrement le caractère épidémique et simultané de la maladie. Et François Bayle pose immédiatement le but suprême de son travail :

Il faut voir maintenant *s'il est possible de trouver dans la nature* quelque agent capable de produire ce qui paraît de plus surprenant et de plus extraordinaire[4].

Et cet « agent », ce sera l'*imagination*. De tous ces malades, un seul est physiquement malade, c'est Marie Clusette, la véritable épileptique. La solennité de sa crise, qui a éclaté en pleine église, la sensation produite dans le village, chez des gens simples, qui parlent souvent du diable et de ses maléfices, cela a suffi pour provoquer d'autres crises, par un phénomène normal de suggestion, car la « force de l'imagination » est immense :

On ne saurait ordinairement s'empêcher de bâiller sans se faire quelque

1. *Relation de l'état de quelques personnes...*, p. 34. Cette cérémonie fut faite le 21 janvier.
2. Respectivement pp. 50-55 et 56-118.
3. P. 58.
4. P. 76.

contrainte, quand on voit bâiller les autres... On ne saurait entendre chanter certains airs sans se sentir poussé à certains mouvements, et ceux qui sont accoutumés à danser, s'ils les écoutent avec attention, en marquent du moins la cadence par quelque mouvement du corps, s'ils ne se font quelque violence. On a vu autrefois des gens de guerre au milieu d'un festin quitter la table pour prendre les armes au bruit des trompettes. Le manger fait venir la salive à la bouche, la seule présence et même la seule pensée des aliments fait le même effet... Ces exemples et une infinité d'autres nous convainquent que certaines impressions faites dans le cerveau par les objets des sens sont nécessairement suivies de certains mouvements du corps et des humeurs[1].

Bayle fait alors l'application de ce principe à des corps morbides, remarquant que de tels accidents arrivent « particulièrement à ceux qui ont la substance du cerveau tendre, comme les enfants et les femmes[2] ». En l'occurrence, on a été frappé de voir que la crise éclatait immanquablement dans l'église :

Cela pourrait arriver par un effet de l'imagination blessée dont toute la force se réveille en certaines occasions, qui ramènent les objets qui ont causé les premières et les plus considérables impressions, comme la présence de la table où l'on doit manger fait venir la salive à la bouche.

... De ce qu'elles entendent dire que les possédés sont agités dans l'Église, et disent des extravagances en jurant, ce qu'on leur inculque continuellement, ces impressions les peuvent déterminer à faire ce qu'on dit que les possédés font dans l'Église, comme des choses convenables à leur état. Et c'est la raison pourquoi les exorcismes renouvellent en ces personnes les accidents auxquels elles sont sujettes, jusques à les augmenter et à les faire parler de même que si elles avaient le Diable dans le corps[3]...

L'ensemble de ces remarques aboutit au rejet de tout maléfice, et la conclusion du rapport est très nette sur ce point :

Après avoir bien pesé et considéré toutes ces choses, n'ayant rien trouvé dans les divers accidents et susdites affections des filles qui ne puisse être produit par les mauvaises dispositions tant des humeurs que du cerveau et des autres parties ci-dessus mentionnées, Nous jugeons qu'aucun des susdits accidents ou affections, en particulier, ni tous ensemble, ne peuvent être pris pour une preuve de sortilège, possession, ou obsession; en foi de quoi nous nous sommes signés :

Fr. Bayle, H. Grangeron.

Il m'a paru utile de reconstituer, par ces quelques traits, la figure d'un médecin de province dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Son influence semble avoir été assez limitée, et ce n'est pas par là qu'il nous intéresse; s'il est précurseur à bien des égards, il l'est pour ainsi dire à fonds perdu. Par contre, il est un admirable témoin de la fermentation rationaliste et scientifique qui travaillait les esprits en

1. Pages 82 et 84.

2. P. 94. On ne peut s'empêcher de penser ici à Montaigne : « Il est vraisemblable que le principal crédit des visions, des enchantements et de tels effets extraordinaires vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les âmes du vulgaire, plus molles. » (*Essais*, I, 20.) Fr. Bayle devait connaître Montaigne. Son développement est cependant bien personnel et porte la marque de ses préoccupations médicales.

3. Pages 106-108.

plein âge classique et louis-quatorzième, et dans un milieu, en somme, bien peu favorable à ce genre de préoccupation. En partant de Voltaire et de ses coups d'éclat pour remonter aux sources de la pensée libre et de la raison critique, on a depuis longtemps mis en lumière le cartésianisme de Pierre Bayle et de Fontenelle et le « libertinage » des honnêtes gens. L'exemple de François Bayle nous avertit qu'à ces impulsions de raisonneurs ou d'amateurs il convient d'ajouter le travail patient de certains spécialistes qui, pour n'avoir pas trouvé une expression aussi littéraire, n'en a pas moins de signification profonde. Et François Bayle a bien droit à quelques pages dans notre histoire « littéraire », si l'on veut bien admettre qu'avec l'époque des *lumières* cette histoire devient celle de l'esprit humain.

Raymond Naves.

A PROPOS DE LA QUERELLE ROUSSEAU-HUME

Précisions chronologiques.

Les nombreux documents fournis sur la querelle par la *Correspondance Générale* de Rousseau nous sont précieux[1]. Mais l'énorme tâche que représente la collation d'environ deux mille quatre cents lettres n'a pas permis aux éditeurs de donner à leur œuvre une précision définitive. Et la publication des lettres de David Hume par Greig en 1932[2] nous révèle mainte traduction incomplète ou fautive dans la *Correspondance Générale* (en particulier celles de Musset-Pathay) et de regrettables erreurs de dates. Une mise au point de ces dernières étant indispensable à une étude sérieuse de la question, nous nous attacherons ici à rectifier les plus importantes.

Sous le numéro 2916 est classé au tome XV, à la date du 25 ou 26 janvier, un mot de Hume qui transmet à Rousseau une lettre de son ami Maltus[3]. Adressé à Chiswick, l'original de ce billet ne porte d'autre indication que « jeudi soir[4] ». Mais il ne saurait avoir été écrit avant le 28 ou 29 janvier, car Rousseau n'est parti pour Chiswick qu'à cette époque[5]. Par ailleurs, un examen attentif du tome XV révèle que la lettre de Malthus transmise par Hume n'est point le numéro 2915 du 24 janvier 1766, comme l'implique le classement de la *Correspondance Générale*, mais vraisemblablement le numéro 2939 du 24 février, puisque Malthus annonce à Rousseau, le 26 : « Je vous écrivis hier et je l'adressai à Mr Hume » (*sic*). Ce dernier, s'efforçant de trouver une retraite à Rousseau, demande en effet, le 23 février, à un ami du Surrey de faire toutes recherches dans le comté et de s'informer auprès de Malthus à ce sujet. Puis il ajoute en post-scriptum qu'on lui envoie à Londres tous les renseignements, qu'il fera parvenir ensuite à Rousseau[6]. La lettre du 24 (ou 25) février répond à cette demande. Hume la transmit le jeudi soir 27, conformément à la date manuscrite, et son mot d'envoi est des plus importants. Il contient en effet la première mention connue de Davenport, qui doit rencontrer Rousseau chez le peintre Ramsay le samedi suivant, donc le

1. Éditée par Théophile Dufour et P.-P. Plan, chez Armand Colin, t. XV et XVI, 1932.

2. *The letters of David Hume*, edited by J.-Y.-T. Greig, Oxford, Clarendon Press, 1932.

3. Le père de l'économiste.

4. Voir Greig, t. II, lettre 308, p. 24.

5. Voir Courtois : *Le séjour de Rousseau en Angleterre*, in-8°, Lausanne, 1911.

6. Voir Greig, t. II, lettre 309, p. 24; date du manuscrit : « Dimanche soir ». Nous restituons le 23 février au lieu du 2 mars proposé par Greig. Que le destinataire soit bien Richard Penneck nous paraît très probable.

1er mars, pour lui proposer une retraite à Wootton. Sans cette rectification de date, que signifierait la plainte de Rousseau à du Peyrou le 2 mars: « Chacun me tiraille de son côté, et quand je prends une décision chacun conspire à m'en faire changer »? Le 2 mars il est partagé entre le Surrey et le Derbyshire, embarras qui ne cessera qu'après une visite à Malthus la semaine suivante. Courtois, qui avait déjà signalé cet argument en 1911, avait donc raison.

Le billet 2946 n'est pas moins important puisque son post-scriptum annonce à Rousseau le prétendu retour de chaise devant alléger les frais du voyage à Wootton, et que ce stratagème de Davenport fut l'une des causes initiales de la querelle. Le mot n'est pas daté, ayant été remis directement par Gosset, un artiste qui venait faire le buste de Rousseau. La traduction française de Streckeisen-Moultou déforme tellement le texte qu'il nous faut ici le rétablir. Au lieu de « Il (Davenport) part vendredi et vous enverra son carrosse », il faut lire en effet : « Ce retour part mercredi et Davenport vous enverra son carrosse mardi soir[1] ». D'où il suit que la lettre fut écrite au plus tôt le jeudi 13 mars, Rousseau ayant quitté Londres le mercredi 19. Et comme ce dernier écrit à du Peyrou le vendredi 14 qu'il compte partir pour le Derbyshire le mercredi suivant, nous pouvons affirmer que le billet date au plus tard du vendredi 14. Ce qui prouva par la suite à Rousseau la complicité de Hume en l'affaire, car, préparée d'aussi longue date, la manœuvre exigeait évidemment sa connivence. Et celui-ci ayant énergiquement nié rien savoir la veille même du départ le 18 mars[2], les soupçons de Rousseau se trouvèrent singulièrement aggravés par cette dissimulation.

Signalons en passant une erreur de Greig, qui date du 5 avril (tome II, p. 38) une lettre où Hume remercie le général Conway d'avoir fait obtenir une pension royale à Rousseau et déclare l'avoir prévenu de cette faveur. Hume ne prévint Rousseau que le 3 mai et joignit à sa lettre le mot du général Conway l'avisant lui-même, et qui est daté du 2 mai. C'est donc bien le 5 mai qu'il faut lire et non le 5 avril. Nulle pension ne fut offerte avant cette date.

Dans la lettre 3014, datée du 4 mai par Streckeisen-Moultou et la *Correspondance Générale*, Mme de Boufflers écrit à Rousseau que Hume le dit accablé du plus violent chagrin. Ce dernier aurait-il eu connaissance de ce chagrin avant la lettre du 12 mai où Rousseau, répondant à Conway, suspend son acceptation de la pension offerte à cause des malheurs imprévus qui l'accablent de tristesse? Examinons ce numéro 3014. Mme de Boufflers y accuse réception d'estampes du portrait de Rousseau peint par Ramsay. Or celles-ci lui furent

1. Texte anglais (Greig : II, p. 25),
« *It* goes off on Wednesday Morning; and *he* will send his Coach for you on Tuesday evening. »
2. Au cours d'une scène fameuse où Rousseau et Hume déclarèrent tous les deux avoir abondamment pleuré.

expédiées par Hume qui annonce l'envoi dans une lettre du 16 mai à laquelle il joignit une copie du billet de Rousseau au général Conway[1]. La date du 4 mai est donc inexacte. Dans un autre passage de la même lettre Mme de Boufflers informe également Rousseau que le prince de Conti part pour les eaux de Pougues vers le 20 de ce mois et qu'elle va l'y rejoindre. Or dès le 18 avril elle prévenait Hume qu'elle serait à Pougues du 20 juin au 20 juillet[2]. La lettre 3014 est donc du 4 juin si l'indication numérique est exacte ou peut-être du 14. Expédiée à Hume elle fut transmise par lui à Rousseau le 20 juin[3] et non le 2 juin comme l'indiquent Streckeisen-Moultou et la *Correspondance Générale*. Les termes du billet d'envoi provoquèrent la colère de Rousseau et expliquent en partie sa lettre accusatrice du 23 juin, déclare-t-il le 10 juillet dans le passage suivant que seule une rectification des dates permet de comprendre :

... Il lui fallait une réponse, il la voulait. Pour que je ne puisse me dispenser de la faire, il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre, et, non content de cette précaution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne saurait rester plus longtemps à mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable. (XV, p. 319[4].)

Les lettres de Hume à cette époque s'ordonnent donc ainsi :

19 juin, billets à Rousseau et à Davenport annonçant que le roi accorde une pension publique, et non plus secrète, sous condition qu'elle soit préalablement acceptée.

21 juin, billet d'envoi de la lettre de Mme de Boufflers.

Entre le 22 et le 25 juin, lettre 3044 de la *Correspondance Générale*, mal classée avant celle du 19, puisqu'il y est fait allusion à la seconde offre de Hume, celle d'une pension publique mentionnée pour la première fois le 19. Hume y demandant une réponse à cette offre n'a pu écrire qu'après le délai nécessaire au retour du courrier, et avant la réponse de Rousseau. Or celle-ci, expédiée le 23 juin, dut lui parvenir le 25 ou le 26 au plus tard, puisqu'il dénonce la perfidie de Rousseau à d'Holbach le 27 juin.

Comment la lettre 3030 a-t-elle pu être aussi datée du 20 mai environ dans la *Correspondance*? Mme de Verdelin, écrivant à Coindet, y fait allusion au nombreux courrier qu'elle reçoit à propos des accusations de Hume contre Rousseau, accusations rendues publiques par le baron d'Holbach, expressément nommé dans la lettre en question. Or celui-ci ne les connut que par la lettre de Hume précédemment

1. Greig, t. II, p. 45.
2. *Id.*, t. II, p. 373.
3. *Id.*, t. II, p. 52.
4. Voici la traduction française du billet en question par Streckeisen Moultou : « Compliments de M. Hume à M. Rousseau. Il lui envoie une lettre de Mme de Boufflers, et demande, aussitôt qu'il le pourra, une réponse à sa dernière lettre parce qu'il sera obligé de quitter bientôt Londres, et qu'alors il ne sera pas en son pouvoir de lui être plus longtemps de quelque service ». (C. G. R., XV, p. 253.)

citée, datée du 27 juin. Comme on voit, c'est « juillet » qu'il faut lire et non « mai ».

Ces quelques précisions rectifient sensiblement la perspective des événements et en soulignent l'évolution. Pour compléter la tâche, il faudrait publier intégralement les documents se rapportant à la querelle, noter les importantes différences des éditions françaises et anglaises de *l'Exposé succinct de la contestation* par Hume, joindre le récit trop peu connu de Walpole, les lettres des principaux contemporains à ce sujet[1], et les articles de la presse anglaise d'alors, dont le rôle fut considérable. La tâche ne serait pas inutile de retrouver, sous des allégations maintes fois hâtives, une parcelle de vérité.

H. Roddier.

1. Travail déjà bien avancé par Greig (t. II, append. K).

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE DES PUBLICATIONS DU BARON D'HOLBACH

Nous ne connaissons pas à ce jour de complète bibliographie critique des nombreuses publications attribuées au Baron d'Holbach. Des enquêtes isolées sur tel ou tel ouvrage ou sur un groupe d'ouvrages ont été faites, mais il manque une étude complète du problème. C'est une tâche ingrate, car les résultats auxquels on aboutit n'ont qu'une valeur toute relative. Mais, pour étudier la pensée d'Holbach et les sources de ses idées, il est essentiel, parmi les ouvrages anonymes ou pseudonymes qu'on lui attribue, de faire la part de ceux qui sont authentiquement siens, de ceux qui sont sortis de la plume d'autres auteurs français du XVIII[e] siècle, et de ceux qu'il a traduits ou adaptés d'ouvrages anglais.

Pour la bibliographie de ses publications nous devons beaucoup à Barbier[1]; mais, malgré son érudition et, ce qui importe davantage dans notre cas, l'amitié de Jacques-André Naigeon, collaborateur et ami du Baron, on ne peut accepter sans réserves tous les renseignements fournis dans le *Dictionnaire*. Il est essentiel de vérifier les conclusions de Barbier, et c'est ce que nous avons essayé de faire dans les pages qui suivent. Nous nous sommes efforcé de tirer tout le parti possible de ce qui nous reste de la correspondance du Baron, des notes insérées dans les ouvrages étudiés, des écrits de Naigeon, des mémoires et de la correspondance des amis de D'Holbach, enfin des publications de l'abbé Bergier réfutant les ouvrages irréligieux de l'époque. Nous ne sommes pas le premier à utiliser ces sources, mais nous espérons ajouter aux résultats déjà acquis de nouveaux renseignements qui complètent et quelquefois corrigent les conclusions de nos prédécesseurs.

La valeur de nos propres conclusions est nécessairement toute relative. Les documents dont nous disposons sont très minces. En premier lieu, il ne nous reste de la correspondance du Baron qu'une trentaine de lettres dans lesquelles il est très rarement question de ses publications. Tous nos efforts pour rassembler les fragments de sa correspondance n'ont abouti qu'à ce maigre résultat... Il serait extrêmement intéressant de voir la correspondance qui fut vraisemblablement échangée entre le Baron (ou un de ses agents) et son éditeur Marc-Michel Rey. Malheureusement, depuis la publication, en 1862, des lettres de J.-J. Rousseau à Rey, tous les papiers de celui-ci ont

1. *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Paris, 1822-1827, 2e édit.

complètement disparu[1]. Le seul fruit de nos recherches à Amsterdam sur les rapports entre d'Holbach et son éditeur a été la découverte d'une lettre dans laquelle il est question d'un ouvrage de Nicolas-Antoine Boulanger. S'il faut en croire Barbier, d'Holbach aurait édité et publié les manuscrits de Boulanger. Or, dans une lettre du 26 août 1766 adressée par le libraire parisien Duchesne à M.-M. Rey, nous avons trouvé le post-scriptum suivant :

Je suis en marché pour un bon manuscrit de feu M. Boulanger. Si vous voulez, je vous ferai part de cet ouvrage qui est, à ce que plusieurs connaisseurs m'ont assuré, au-dessus de ce qui a été publié jusqu'à présent de cet auteur. Je le tiens de bonne main[2].

On se demande si la signification de cette dernière phrase est que Duchesne a obtenu le ms. de D'Holbach ; même s'il en était ainsi, il est impossible de savoir si le ms. dont il est question est vraiment un ouvrage de Boulanger, ou s'il s'agit du *Christianisme dévoilé*, publié sous le nom de Boulanger, dont une seconde édition (imprimée cette fois à Amsterdam au lieu de Nancy, où avait paru l'édition originale) est signalée dans Bachaumont le 11 novembre 1766.

Outre l'insuffisance des documents dont nous disposons, il existe une autre difficulté. Pour quiconque a lu une trentaine d'ouvrages ou de traductions du Baron, il est presque impossible de ne pas reconnaître son syle particulier, ce style qui fut si bien caractérisé par Naigeon dans un article de *L'Encyclopédie méthodique.*

Il abusait sans cesse de sa facilité à ordonner ses pensées, à les exprimer et à rendre celles des autres. En effet, la plupart des ouvrages qu'il a composés ou traduits ne lui ont guères coûté que le temps et la peine de les écrire. De là ce style lâche, incorrect et traînant; de là ces répétitions fréquentes qui ramènent sans cesse le lecteur sur les mêmes idées, détournent son attention vers d'autres objets et lui causent nécessairement cette espèce d'ennui qu'éprouverait un voyageur à qui on ferait faire beaucoup de chemin dans un très petit espace et sur les mêmes pas[3].

Ce style « lâche, incorrect et traînant » avec son emphase, ses exagérations, ses répétitions monotones, ses mêmes expressions qui reviennent toutes les dix pages, saute aux yeux de quiconque est rompu à la manière du Baron. Il serait facile de confronter, pour tous les ouvrages que nous lui attribuons, des passages où le style et les idées se ressemblent d'une façon qui ne permet plus de douter de l'origine de ces écrits. Ces rapprochements de textes exigeraient la mise à contribution d'une quantité de notes, en notre possession, certes, mais qu'il ne nous est pas permis d'étaler ici.

La méthode que nous avons suivie est celle-ci. Pour chaque ouvrage que nous étudions, nous indiquons les raisons qui selon nous

1. M. le professeur Gallas, de l'Université d'Amsterdam, m'apprend que les efforts qu'il a faits pour les retrouver sont demeurés sans résultat.
2. Archives de la *Vereeniging ter Bevordering van den Belangen des Boekhandels*, Amsterdam.
3. *Philosophie ancienne et moderne*, III, 365.

permettent de l'attribuer à d'Holbach. Quand ces preuves ne sont pas décisives, nous avons essayé de donner quelques échantillons du style et des idées de l'ouvrage que nous lui attribuons. Quelquefois, pour les ouvrages de moindre importance, nous avons dû nous contenter d'exprimer, sans donner de citations à l'appui de notre opinion, l'avis que par son style et ses idées tel ou tel ouvrage est du Baron. Nous ne nous cachons pas les lacunes de notre travail. La partie vraiment scientifique et critique consiste exclusivement dans les renseignements que nous avons tirés des documents contemporains, et dans les résultats qu'a fournis la confrontation du texte des traductions attribuées à d'Holbach avec celui des ouvrages anglais. Nous laissons au lecteur le soin de juger, et de rectifier au besoin, les opinions personnelles que nous avons exprimées sur la paternité des ouvrages que nous allons étudier.

I. — Œuvres originales.

Si nous laissons de côté ses traductions d'ouvrages scientifiques[1], la première publication du Baron d'Holbach fut, selon Barbier, son *Christianisme dévoilé*. Morellet fait dans ses *Mémoires* la même attribution[2]. Dans une note de l'éditeur du *Système social* cette œuvre est comprise dans une liste d' « ouvrages modernes dans lesquels le peu de liaison, ou même l'incompatibilité totale des principes religieux et des principes de la vraie morale [la thèse centrale de toutes les attaques de D'Holbach contre la religion] ont été solidement prouvés[3] ». Dans une lettre du 4 décembre 1766 adressée à l'avocat-général Servan, alors qu'une seconde édition de l'ouvrage venait de paraître, d'Holbach dit, en parlant de plusieurs écrits récents contre la religion : « Le second de ces ouvrages [c'est le *Christianisme dévoilé*] a fait, surtout ici, une sensation prodigieuse et méritée[4].» Dans une note de l'éditeur de l'*Histoire critique de Jésus-Christ* on lit : « Voyez le *Christianisme dévoilé* de feu M. Boulanger, publié en 1766, in-8°[5] ». Un contemporain de D'Holbach, l'abbé Bergier, a constaté que le style et les idées du *Système de la Nature* ressemblaient étrangement à ceux du *Christianisme dévoilé*; dans sa réfutation du premier ouvrage il écrit: « On y retrouvera la plupart des objections et des invectives que nous avons déjà relevées dans la réfutation du *Christianisme dévoilé*[6] ». Ce sont là les seules preuves certaines que nous ayons sur l'origine de

1. Il est intéressant de voir que toutes ces traductions d'ouvrages scientifiques se trouvent dans le catalogue de la bibliothèque de D'Holbach, publié par Debure en 1789. Il y manque tous les ouvrages philosophiques qui lui sont généralement attribués; mais Debure cite quelques-uns des textes anglais qu'il a traduits.
2. I, 138.
3. I, 40.
4. *L'Amateur des Autographes*, 1er mars 1864, p. 75.
5. P. 369, n. 13.
6. *Apologie de la Religion chrétienne...*, 2e édit., p. 11.

l'ouvrage, mais la paternité du Baron n'a jamais été sérieusement contestée.

La *Théologie portative*, mentionnée pour la première fois dans une lettre de Voltaire du 14 août 1767, est également attribuée à d'Holbach par Barbier. M. Brummer, dans ses *Studien zur französischen Aufklärungsliteratur*[1], a discuté la question de la paternité de l'ouvrage qu'il attribue à d'Holbach, basant ses conclusions sur des ressemblances frappantes avec le style et les idées d'autres ouvrages du Baron, notamment de son *Christianisme dévoilé*. On pourrait ajouter d'autres preuves à cette démonstration. D'abord, il est question de la *Théologie portative* dans une note de l'*Histoire critique de Jésus-Christ*[2]. Il importe davantage de signaler le fait significatif que certaines expressions employées par l'auteur de la *Théologie portative* se retrouvent dans les lettres mêmes du Baron. Par exemple, l'auteur de la *Théologie* donne aux Jésuites le nom de « janissaires du Pape ». Dans une lettre du 6 mars 1769, adressée au P. Frisi, d'Holbach écrit : « Il paraît certain qu'elle [l'Église] va perdre ses janissaires; les Jésuites seront proscrits[3] ». De même, certains passages d'une lettre à Galiani (11 août 1769) rappellent le style de la *Théologie* :

C'est apparemment pour se remettre bien avec le public que les Jésuites de Gênes font bâtir un si beau sérail. Cependant, je crains bien qu'ils ne s'y prennent trop tard ; les serrures changées au Vatican, dont ils ont eu longtemps les clefs, ne m'annoncent rien de bon pour ces pères...

Ou encore :

Si les clefs du pontife sont rouillées, le foudre de Jupiter doit être bien émoussé ; bientôt même il ne sera plus *barbatus*, car chaque jour on travaille à lui arracher quelque poil[4].

Une autre lettre à Galiani (24 septembre 1769) nous fournit d'autres échantillons de cet humour un peu lourd qui est bien caractéristique du style de la *Théologie* :

L'Espagne me paraît très habile de tirer sa population des Jésuites. En vérité, cela s'appelle tirer de l'huile d'un mur. Au reste, il court ici de mauvais bruits sur le pape. On assure qu'il ne cherche qu'à gagner du temps et qu'il est beaucoup trop fin pour casser sa cohorte prétorienne[5].

Et ces quelques rapprochements entre le style et les idées de cet ouvrage et les lettres du Baron n'épuisent pas les possibilités qui nous sont offertes.

Signalons le fait intéressant que, le 10 décembre 1767, peu après la publication de la *Théologie portative*, d'Holbach prie son ami John Wilkes de lui en rapporter un exemplaire de Londres[6]. Enfin, on

1. Breslau, 1932, p. 159-204.
2. P. 174, n. 4.
3. E. et J. de Goncourt, *Portraits intimes du XVIII^e siècle*, 2^e édit., Paris, 1878, p. 469.
4. *Études italiennes*, N. S., t. I, p. 24.
5. *Ibid.*, p. 29.
6. *British Museum*, add. ms., vol. 30869, f. 173, 174.

pourrait ajouter à la liste donnée par M. Brummer d'autres exemples de ressemblances entre cet ouvrage et les autres écrits de D'Holbach, particulièrement son *Christianisme dévoilé*. Les deux ouvrages attaquent violemment le caractère de David, et nous verrons que cette attaque se répète dans presque tous les écrits antireligieux du Baron. Dans le *Christianisme dévoilé*, il écrit :

David seconda les fureurs de son Dieu et tint envers les Ammonites une fureur qui révolte la nature. C'est pourtant David qu'on propose encore comme un modèle aux rois[1]. Malgré sa révolte contre Saül, ses brigandages, ses adultères, sa criminelle perfidie pour Urie, il est nommé *l'homme selon le cœur de Dieu*[2].

Nous trouvons les mêmes sentiments, sous une forme plus grivoise et plus piquante, dans l'article « David » de la *Théologie portative* :

C'est l'un des plus grands saints du Paradis, le vrai modèle des rois. Il fut rebelle, paillard, adultère, assassin, etc. Il coucha avec les femmes et il faisait tuer les maris, mais il fut bien dévot et bien soumis aux prêtres, ce qui lui valut d'être appelé *l'homme selon le cœur de Dieu.*

Barbier attribue encore à d'Holbach la *Contagion sacrée*, dont la publication est signalée dans la *Correspondance littéraire* du 15 août 1768. Cet ouvrage, portant en sous-titre *Histoire naturelle de la Superstition*, est donné comme la traduction d'un ouvrage de John Trenchard, publié en 1709 sous le titre de *The Natural History of Superstition*. Cependant, M. Brummer[3] a montré que le texte français n'a rien de commun avec le court essai de Trenchard. Le nom de l'auteur anglais et le sous-titre, *Histoire naturelle de la Superstition*, étaient là simplement pour détourner les soupçons des autorités. D'Holbach mentionne l'ouvrage dans une lettre au Père Frisi (6 mars 1769) :

Nous sommes inondés plus que jamais de livres impies qui tendent évidemment à saper les fondements de la religion. On est surtout choqué de l'audace de la *Contagion sacrée*, des *Lettres à Eugénie*, et de huit ou dix autres ouvrages de la même trempe que la vigilance des magistrats rend très rares en ce pays...[4].

Dans une note à son article sur Toland, dans l'*Encyclopédie méthodique*, Naigeon attribue explicitement l'ouvrage au Baron :

Conférez ici ce que le traducteur [D'Holbach avait traduit les *Letters to Serena* de Toland] a dit sur cet accord ou espèce de traité tacite du sacerdoce et de l'empire dans l'ouvrage qu'il a intitulé la *Contagion sacrée*[5].

1. Peut-être une allusion à l'ouvrage d'Annet, *The Life of David, or the History of the Man after God's own Heart* (1761), qui a été traduit par d'Holbach. La note 37 du *Christianisme dévoilé* s'inspire, à notre avis, d'un passage dans le pamphlet de Peter Annet contre Saint Paul. Voir l'adaptation de cet ouvrage faite par d'Holbach sous le titre d'*Examen critique de la vie et des ouvrages de Saint Paul*, p. 104, 105.
2. P. 35, note.
3. *Op. cit.*, p. 205-239.
4. Goncourt, *op. cit.*, p. 470.
5. *Philosophie ancienne et moderne*, III, p. 694.

Il est encore question de l'ouvrage dans une note à l'*Histoire critique de Jésus-Christ*[1], et dans la note du *Système social* dont nous avons déjà parlé, Naigeon le cite dans une liste d'écrits — tous de D'Holbach, comme nous le verrons — démontrant l'incompatibilité de la religion et de la « vraie morale ». Par ailleurs, M. Brummer a montré la parfaite harmonie de cet ouvrage avec la pensée de D'Holbach, et son jugement est confirmé par l'abbé Bergier qui, dans sa réfutation du *Système de la Nature*, déclare que la plus grande partie de ce dernier ouvrage « n'est qu'une copie et une répétition suivie de la *Contagion sacrée*, publiée sous le nom de Trenchard[2] ».

Il est question de la publication des *Lettres à Eugénie* dans la *Correspondance littéraire* du 15 août 1768, à la même date que la *Contagion sacrée*, et il semble bien que les deux ouvrages aient paru simultanément puisque d'Holbach parle aussi des *Lettres à Eugénie* dans sa lettre à Frisi que nous avons citée plus haut. La note de Naigeon dans le *Système social* fait également mention de l'ouvrage. Malgré l' « avertissement de l'éditeur » déclarant que le manuscrit remonte à la première moitié du XVIII[e] siècle, nous reconnaissons facilement dans les *Lettres à Eugénie* la manière de D'Holbach. Après avoir démontré la fausseté de la religion des prêtres, il préconise un système moral basé sur des principes utilitaires :

> Nous aurons dans la raison et dans notre nature des guides bien plus sûrs que ces dieux que le sacerdoce fait parler comme il veut et dont à chaque instant il explique le langage selon ses vues intéressées. Ainsi, madame, si l'on demande ce qu'on pourrait substituer à la religion, je répondrai : une morale sensée, une éducation honnête, des habitudes avantageuses, des principes évidents, des lois sages qui en imposent aux méchants, des récompenses qui invitent à la vertu[3].

Les rapprochements possibles entre cet ouvrage et les autres écrits du Baron nous semblent tout à fait concluants, malgré l'absence de preuves explicites de sa paternité[4].

Suivant toujours l'ordre chronologique, nous trouvons l'opinion de Barbier qui attribue au Baron l'*Esprit du Judaïsme*, dont la publication est indiquée dans la *Correspondance littéraire* du 15 décembre 1769. Dans une lettre inédite à d'Escherny[5], d'Holbach men-

1. P. 369, n. 13.
2. P. n.
3. I, p. 116.
4. Nous citons plus loin des passages caractéristiques de cet ouvrage.
5. « On ne peut être, Monsieur, plus sensible que je le suis à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 du mois dernier. J'ai attendu, pour y répondre, les articles que vous aviez eu la bonté de m'y annoncer.

« Les livres les plus piquants que la Hollande nous ait fournis cet été sont la *Cruauté religieuse*, les *Opinions des Anciens sur les Juifs*, par Mirabaud, et ses *Remarques importantes sur l'Évangile*. On parle encore d'un *Essai sur les Préjugés* dont on a dit beaucoup de bien, et d'un *Esprit du Judaïsme*, mais nous n'en avons encore ici que très peu d'exemplaires et je ne puis vous dire si leur réputation est bien ou mal fondée. »

tionne cet écrit entre autres ouvrages de sa plume, et il ajoute plaisamment :

> Nous n'en avons encore ici que très peu d'exemplaires et je ne puis vous dire si leur réputation est bien ou mal fondée.

Selon Barbier, l'ouvrage est traduit de l'anglais d'Anthony Collins ; il est à regretter qu'il ne donne pas le titre de l'ouvrage de Collins que d'Holbach aurait traduit. Dans sa thèse sur le Baron [1], M. Cushing affirme que l'ouvrage fut « traduit d'Anthony Collins (*sic*) » et il voit dans cette traduction une preuve incontestable de la dette de D'Holbach « envers Collins et les écrivains les plus radicaux parmi les déistes anglais ». Malheureusement, M. Cushing oublie de nous dire le titre de l'ouvrage que d'Holbach aurait traduit, et, par conséquent, son raisonnement étayé dans le vide s'écroule...

S'il faut en croire le catalogue du British Museum, l'*Esprit du Judaïsme* serait traduit de *The Grounds and Reasons of the Christian Religion* (1724) d'Anthony Collins ; mais cela est impossible, car d'Holbach lui-même publia, en 1768, une traduction de cet ouvrage dans l'*Examen des Prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*. Dans son ouvrage sur Voltaire et les déistes anglais [2], M. Torrey affirme que l'*Esprit du Judaïsme* est traduit de *A Scheme of Literal Prophecy Examined*, du même auteur, mais il ne paraît pas avoir remarqué que cet ouvrage se trouve aussi dans l'*Examen des Prophéties*.

Pourtant la page de titre de l'*Esprit du Judaïsme* ne porte pas les mots « traduit de l'anglais », à l'encontre de l'usage suivi dans presque toutes les traductions de D'Holbach — même celles où le nom de l'auteur anglais ne paraît pas. Et, qui plus est, le dernier ouvrage de Collins, *A Scheme of Literal Prophecy Examined*, parut en 1726, tandis que nous trouvons dans l'*Esprit du Judaïsme* [3] des citations d'un ouvrage qui ne parut qu'en 1728, *The Sacred and Profane History of the World Connected* de Thomas Shuckford [4]. En réalité, l'*Esprit du Judaïsme* est bien l'original dont le Baron est l'auteur. Une note de l'*Histoire critique de Jésus-Christ* déclare que :

> L'auteur a prouvé toutes ces vérités dans un ouvrage intitulé l'*Esprit du Judaïsme*, qui peut être regardé comme l'introduction de celui-ci [5].

De même, l'abbé Bergier, avec sa perspicacité coutumière, fait

« J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la reconnaissance et de la considération la plus distinguée,

« Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« D'Holbach. »

(Copie, sans date ; Bibliothèque de la Mairie du XVI[e] arrondissement. Collection Parent de Rosan, IX, 113.)

1. New-York, 1914, p. 34.
2. Newhaven, 1930. Voir la bibliographie.
3. P. 242.
4. Cet ouvrage se trouve au catalogue de la bibliothèque de D'Holbach, n° 2094.
5. P. 6.

remarquer dans une lettre de 1770, adressée à l'abbé Trouillet, que cet ouvrage « est bâti sur le même fond que le second chapitre[1] du *Christianisme dévoilé*, mais il est plus étendu ; il y a plus de détails rapprochés et plus d'observations; le style est à peu près le même, très vif et très fougueux[2] ». Comme presque tous les écrits anti-religieux de D'Holbach, l'*Esprit du Judaïsme* attaque David et les saints et les héros du christianisme, — « une foule de personnages que la saine morale nous ferait regarder comme des monstres ».

Le groupe d'ouvrages : l'*Esprit du Judaïsme*, l'*Histoire critique de Jésus-Christ*, l'*Examen critique de la Vie et des Ouvrages de Saint Paul* et le *Tableau des Saints*, forme un tout qui doit être étudié ensemble, car tous les quatre ne font que développer des chapitres du *Christianisme dévoilé*.

L'*Histoire critique de Jésus-Christ*, attribuée par Barbier à d'Holbach, est mentionnée pour la première fois dans Bachaumont, le 1er octobre 1770. L'opinion de Barbier est en partie confirmée par un grand nombre de notes qui renvoient à la plupart des ouvrages de D'Holbach dont il a été question jusqu'ici, entre autres, au *Christianisme dévoilé* (p. 369), à la *Contagion sacrée* (p. 369), à la *Théologie portative* (p. 174), etc. Bachaumont attribue l'ouvrage à l'auteur de l'*Examen critique de la Vie et des Ouvrages de Saint Paul*, que nous étudierons tout à l'heure. L'*Histoire critique* contient les attaques usuelles contre David, « cet homme selon le cœur de Dieu, c'est-à-dire si dévoué aux intérêts des prêtres ». On y trouve cité maint livre de la bibliothèque de D'Holbach : — les œuvres de Dodwell, de Collins, de Woolston, le *Platonisme dévoilé* (souvent mentionné par d'Holbach), etc.

Bien qu'il soit traduit ou plutôt adapté d'un ouvrage anglais, il est plus commode de parler ici de l'*Examen critique de la Vie et des Ouvrages de Saint Paul*, dont il est question dans Bachaumont à la date du 2 septembre 1770, car il appartient au même groupe d'ouvrages. Selon Barbier, cet ouvrage aurait été « traduit de l'anglais de Pierre Anet (*sic*) par le Baron d'Holbach ». Le titre ne donne aucun renseignement sur l'origine du livre. Dans une note de l'*Histoire critique de Jésus-Christ*, il est dit seulement :

> L'auteur a composé un ouvrage sous le titre d'*Essai de critique sur la Vie et les Écrits de Saint Paul* qui peut être regardé comme un complément de celui-ci[3].

Cependant, les 154 premières pages de l'ouvrage sont adaptées d'un pamphlet de Peter Annet, *The History and Character of St. Paul Examined* (Londres, 1747?). Nous avons montré plus haut que le *Christianisme dévoilé* contient des emprunts à cet ouvrage, ce qui

1. Ce chapitre est intitulé : « Histoire abrégée du peuple juif ».
2. *Mémoires de l'Académie de Besançon*, année 1890, p. 225.
3. P. 347.

prouve, soit dit en passant, que d'Holbach a connu les écrits des déistes anglais avant le voyage qu'il a fait en Angleterre en 1765. Le style de la traduction, les modifications et les omissions du texte français sont caractéristiques de la manière de D'Holbach. Les trois derniers chapitres : *De l'Inspiration des prophéties de l'Ancien Testament*, *De la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*, *Réflexions générales sur les Fondements de la foi des chrétiens*, ne se trouvent pas dans l'original anglais, et rappellent très fortement les idées et le style du Baron.

Le *Tableau des Saints* appartient au même groupe d'ouvrages. Sa publication n'est signalée dans aucun des écrits de l'époque ; cependant, il est probable qu'il parut en 1770, date indiquée dans le titre, et année de la publication des autres ouvrages de ce groupe. Le style et les idées du *Tableau des Saints* rappellent ceux des trois ouvrages que nous venons d'étudier. Dans la préface, nous trouvons l'idée maîtresse de D'Holbach, son utilitarisme :

> La raison ne connaît qu'une mesure pour juger et les hommes et les choses ; c'est l'*utilité réelle et permanente qui en résulte pour notre espèce*[1].

On retrouve les mêmes attaques contre David et la religion « qui se propose encore aux rois comme un modèle à suivre ». Les notes renvoient aux mêmes ouvrages qui se trouvent tous, comme par hasard, dans la bibliothèque du Baron : *De Religione Persarum*, de Hyde ; les œuvres de Dodwell, de La Motte le Vayer, de Barbeyrac, de Fleury ; l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, etc. Plusieurs chapitres du *Tableau des Saints* ne font que répéter sous une forme succincte ce qui avait déjà été dit dans les autres ouvrages du groupe. Ainsi, la première partie, des *Saints du Judaïsme*, ressemble de près à l'*Esprit du Judaïsme* ; la section consacrée au Christ est une version très abrégée de l'*Histoire critique*, et le chapitre qui traite de Saint Paul est un résumé de l'ouvrage d'Annet.

Si nous revenons à l'ordre chronologique, nous arrivons maintenant au *Système de la Nature*. Cette fois, Barbier n'est pas le seul contemporain du Baron à lui attribuer l'ouvrage ; Meister[2], Morellet[3] et Garat[4] confirment son témoignage. Le baron de Gleichen[5] l'attribue à Naigeon, à d'Holbach et à Diderot. La note du *Système social* le cite à côté du *Christianisme dévoilé*, de la *Contagion sacrée*, des *Lettres à Eugénie*, etc. Dans la préface de sa réfutation, Bergier parle des ressemblances entre le *Système* et le *Christianisme dévoilé*, la *Contagion sacrée*, et l'*Essai sur les Préjugés*, dont il sera question tout à l'heure.

Ce qui reste de la correspondance de D'Holbach pendant l'année 1770

1. P. III.
2. *Correspondance littéraire*, août 1789.
3. *Mémoires*, t. I, p. 138.
4. *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard...* Paris, 1820, 2 vol., t. I, p. 207.
5. *Souvenirs*, Paris, 1868, p. 202.

est du plus haut intérêt de notre point de vue. Il écrit à Wilkes, le 19 mars :

If the hurry of affairs would leave you any moments to read curious books, I would advise you to peruse two very strange works lately published, viz. *Recherches philosophiques sur les Américains* and *Le Système de la Nature*, par Mirabaud. I suppose you'll find them cheaper and more easily in London than in Paris[1].

Le 3 juin, il écrit à Galiani :

Ils [« nos seigneurs du clergé »] se plaignent amèrement d'un livre nouveau qui a pour titre le *Système de la Nature*, dans lequel on attaque sans détour l'existence du patron du clergé [2].

Le 21 juillet, Galiani répond, dans le passage célèbre :

J'ai vu le *Système de la Nature*; c'est la ligne où finit la tristesse de la morne et sèche vérité, au delà commence la gaîté du roman... Ce Monsieur Mirabaud est un vrai abbé Terray de la métaphysique [3].

Dans sa réponse du 25 août, après avoir parlé de la condamnation du *Système*, d'Holbach ajoute :

Vous saurez que je ne sais plus rien à vous mander et que *Mirabaud défend de dire ce que l'on ne sait pas*[4].

Voilà sans aucun doute une allusion très nette à l'emploi du pseudonyme de Mirabaud dans le titre du *Système de la Nature*.

Le second volume de l'édition « Londres, 1780 » du *Système* contient une réplique de huit pages au réquisitoire prononcé par l'avocat-général Séguier contre le *Système* et d'autres ouvrages anti-religieux. Cette *Réplique* est d'un caractère assez singulier. A la page 458 l'auteur soutient, tout à fait à la manière de D'Holbach, qu' « il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, *qui consiste dans la morale* ». Mais, quatre pages plus loin, cette idée est démentie par le passage suivant :

Je finirai par supplier l'Être Suprême, si outragé par cette secte, de daigner nous rappeler à la religion naturelle, dont le christianisme est l'ennemi déclaré; à cette religion sainte que Dieu a mise dans le cœur de tous les hommes, qui nous apprend à ne rien faire à autrui que ce que nous voudrions être fait à nous-mêmes.

De telles phrases n'ont pu être écrites par le Baron; et, en effet, le passage est tiré de l'extrait du *Testament* de Jean Meslier, publié par Voltaire, qui a lui-même ajouté un assez long passage en manière de conclusion. Les six derniers paragraphes de l'*Extrait* de Voltaire sont reproduits avec des changements insignifiants dans la *Réplique au réquisitoire* (pp. 460-462. « Disons quelques mots... et puisse l'imposture et le fanatisme ne la plus pervertir »).

1. *British Museum*, Add. Mss., vol. 30871, ff. 70, 80.
2. *Études italiennes*, N. S., t. I, p. 32.
3. *Correspondance*, Paris, 1881, t. I, p. 203.
4. *Études italiennes*, N. S., t. 1, p. 36.

Cependant l'auteur de la *Réplique* a dû connaître non seulement l'*Extrait* de Voltaire, mais aussi un ms. du *Testament*, car il reproduit avec quelques modifications le célèbre passage supprimé par Voltaire :

> Il me souvient à ce sujet du souhait d'un homme éclairé qui disait : « Je souhaiterais que tous les tyrans fussent pendus et étranglés avec les boyaux des prêtres et des parlementaires, acolytes du despotisme[1] ».

Sur les six derniers paragraphes de la *Réplique*, quatre rappellent le style et les idées de D'Holbach. Le premier de ces paragraphes contient des idées répétées à satiété dans ses écrits; par exemple, que « la réforme désirable des gouvernements, des mœurs, des abus, ne peut être que l'ouvrage des siècles, des efforts continués de l'esprit humain, des expériences réitérées de la société ». Quant aux trois paragraphes suivants (« Les préjugés de la superstition... ») ils reproduisent purement et simplement un passage du troisième volume du *Système social*[2].

Il est très peu probable que d'Holbach ait rassemblé ce curieux mélange, formé en partie de passages tirés de ses propres écrits, mais surtout de paragraphes empruntés à l'*Extrait* du *Testament* de Meslier, édité par Voltaire, avec une citation qui dut être fournie par un ms. du *Testament*. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas attribuer à d'Holbach, comme on le fait quelquefois, les passages de la *Réplique* qui sont empruntés à Voltaire ou à Meslier.

L'*Essai sur les Préjugés*, attribué à d'Holbach par Barbier, est mentionné dans Bachaumont à la date du 24 mai 1770. Malgré le titre qui attribue l'ouvrage à « M. D. M. » (Dumarsais), l'*Essai* est incontestablement de la plume du Baron. Dans une note de son article sur Toland dans l'*Encyclopédie méthodique*, après avoir renvoyé le lecteur à la *Contagion Sacrée* qui, dit-il, est l'ouvrage du traducteur des *Letters to Serena* de Toland, Naigeon ajoute : « Voyez aussi l'*Essai sur les Préjugés* du même auteur[3] ». Naigeon parle aussi de l'*Essai* dans une note du *Système social*. Dans la préface de sa réfutation du *Système de la Nature*, Bergier attribue l'*Essai* à l'auteur du *Christianisme dévoilé*, de la *Contagion sacrée* et du *Système de la Nature*. Dans la lettre à d'Escherny que nous avons citée plus haut, d'Holbach écrit : « On parle encore d'un *Essai sur les Préjugés* dont on dit beaucoup de bien ».

Le *Bon Sens*, dont la publication est signalée dans Bachaumont le 1er octobre 1772, porte en sous-titre les mots « par l'auteur du *Système*

1. P. 459. Cf. Meslier, *Testament*, éd. R. Charles, Amsterdam, 1864, I, 19 : « ... Il souhaitait que tous les grands de la terre et tous les nobles fussent pendus et étranglés avec les boyaux des prêtres ».

2. T. III, chap. II. La première phrase du chapitre n'est pas citée dans la *Réplique*.

3. *Philosophie ancienne et moderne*, III, 694.

de la Nature ». Il n'existe pas de preuves directes de la paternité de D'Holbach, mais comme les ressemblances entre cet ouvrage et le *Système* sont parfaitement évidentes, elle n'a jamais été contestée.

Nous arrivons maintenant aux écrits moraux et politiques de d'Holbach. Le premier en date, c'est le *Système social*, attribué à d'Holbach par Barbier, et portant en sous-titre, dans l'édition de 1774 (la première édition est de 1773), les mots « par l'auteur du *Système de la Nature* ». Meister l'attribue aussi à d'Holbach, et nous avons vu que la note de la page 40 du premier volume le relie à toute une série d'ouvrages qui sont certainement de D'Holbach.

La *Politique naturelle*, dont la publication est signalée dans Bachaumont le 27 mai 1773, est également attribuée à d'Holbach par Barbier, et son témoignage est appuyé par celui de Morellet dans ses mémoires.

La *Morale universelle*, mentionnée dans Bachaumont pour la première fois le 4 octobre 1776, est attribuée au Baron par Barbier, Meister et Garat. Des preuves indirectes de sa paternité sont fournies par les œuvres de Diderot. Dans son *Plan d'une université*, en parlant de la *Morale universelle*, il observe : « On imprime à présent à Amsterdam sous ce titre un ouvrage où je suis sûr qu'il y aura d'excellentes choses[1] ». Il recommande également dans ce chapitre la traduction faite par d'Holbach de la *Nature humaine* de Thomas Hobbes, et un résumé du *Système social* et de la *Politique naturelle*.

Éthocratie, dont la publication est signalée dans Bachaumont le 12 octobre 1777, est attribuée à d'Holbach sur le seul témoignage de Barbier; mais l'ouvrage est bien dans la manière du Baron. La même formule: *Liberté*, *Propriété*, *Sûreté*, revient constamment. Une preuve indirecte de la paternité de D'Holbach est fournie par une phrase d'une lettre de Morellet à Lord Shelburne : « J'ai emprunté ces jours-ci du baron d'Holbach deux gros volumes in-4°, intitulés *Sketches of the History of Man*[2] ». Cette lettre est datée du 13 décembre 1774. A ce moment-là d'Holbach devait être en train d'écrire son *Éthocratie*, inspirée, comme on sait, par l'avènement au trône de Louis XVI en mai 1774. Dans *Éthocratie* il cite[3] ce même ouvrage, paru à Edimbourg au cours de l'année 1774.

La dernière en date des publications de D'Holbach, les *Éléments de la Morale universelle*, parut après sa mort, en 1790. L'ouvrage porte en sous-titre les mots « par feu M. le Baron D'Holbach, des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin ». L'avertissement de l'éditeur ajoute à cette indication :

> Cet ouvrage, composé en 1765, est véritablement du philosophe respectable dont il porte le nom; c'est sa famille qui nous en a remis le manuscrit autographe, et c'est de son aveu que nous le publions.

1. *Œuvres*, III, 491.
2. Lettres à Lord Shelburne, Paris, 1898, p. 58.
3. P. 146, note.

Cette déclaration est confirmée par le fait que les *Éléments de la Morale universelle* parurent chez G. de Bure (Guillaume de Bure, ou Debure l'aîné), qui avait dressé et édité le catalogue de la bibliothèque du Baron en 1789 lors de sa mise en vente.

II. — Traductions d'ouvrages anglais.

D'Holbach commença sa longue série de traductions d'ouvrages anglais en 1759 avec une version en prose de *The Pleasures of Imagination* de Mark Akenside. Grimm parle de D'Holbach comme traducteur de l'ouvrage dans la *Correspondance littéraire* à la date du 15 mars 1759. En 1765, avant son voyage en Angleterre, d'Holbach publia une traduction de *Good Queen Anne Vindicated*, ouvrage posthume de Swift, qui avait paru encore récemment, en 1758. Le rôle de D'Holbach dans la traduction est décrit par Grimm en ces mots :

> La partie intéressante de cet ouvrage a été traduite par M. le Baron d'Holbach, et le reste par M. Eidoüs, traducteur à la toise, qui s'est chargé des soins de l'édition[1].

Deux ans plus tard, en 1767, d'Holbach publia la première de ses traductions d'ouvrages anglais hétérodoxes : Barbier lui attribue l'*Esprit du Clergé*, qui est signalé dans Bachaumont le 23 juillet de la même année. L'avertissement déclare qu'il s'agit d'une traduction de *The Independent Whig* de Thomas Gordon et de John Trenchard, qui parut à Londres en 1720. *L'Esprit du Clergé* est en effet la traduction des deux premiers livres de cet ouvrage, jusqu'au chapitre LIV inclusivement. D'Holbach possédait dans sa bibliothèque un exemplaire de l'édition de 1743 de *The Independent Whig*[2]. La traduction en est assez exacte, si l'on met à part quelques rares interpolations et l'omission de détails sur des questions ecclésiastiques en Angleterre qui n'offraient aucun intérêt pour le lecteur français. Le témoignage de Barbier, bien qu'il soit appuyé seulement par le fait que d'Holbach possédait un exemplaire de l'ouvrage anglais, semble probant.

Les Prêtres démasqués, dont il est question pour la première fois dans une lettre de Diderot du 24 septembre 1767, furent traduits par d'Holbach selon Barbier. La préface déclare que l'ouvrage est une traduction de *The Ax laid to the Root of Christian Priestcraft*, par *A. Layman*, publié à Londres en 1742. Barbier se trompe en disant que l'ouvrage a été « refait en grande partie par le baron d'Holbach », car, à part quelques omissions insignifiantes, la traduction est très fidèle. L'ouvrage anglais n'est pas signalé par Debure dans son catalogue de la bibliothèque du Baron. On peut seulement dire en faveur de la conclusion de Barbier que le style de la traduction ressemble beaucoup à celui du Baron.

1. *Correspondance littéraire*, VI, 285.
2. Debure, Catalogue, n° 194.

Dans la même lettre Diderot parle de « l'*Imposture sacerdotale, ou recueil de pièces sur le clergé, traduites de l'anglais* ». Ce recueil contient six essais dont les deux premiers, s'il faut en croire les titres des chapitres, sont l'ouvrage d'un Anglais du nom de Davisson, le troisième, celui d'un prédicateur anonyme, et les trois derniers, de Thomas Gordon, qui a collaboré à *The Independent Whig*. L'orthographe du nom « Davisson » est assez curieuse; et il est impossible de trouver un ouvrage avec le titre de *A True Picture of Popery* (le titre du premier essai) qui serait l'œuvre de Davisson, Davison ou Davidson. Faut-il en conclure avec Grimm que ce Davisson est « un nom en l'air[1] »? Le deuxième essai, qui porte le titre *De l'insolence pontificale, ou des prétentions ridicules du Pape et des flatteurs de la cour de Rome*, aurait été extrait de la *Profession de foi* de Giannone par M. Davisson. Les faits sur lesquels s'appuie cet essai sont, en effet, tirés de la *Professione di Fede* qui parut à Genève en 1761 dans les œuvres posthumes de Pietro Giannone (1676-1748). Cependant il est assez peu probable que l'éditeur français de ce recueil ait obtenu un extrait d'un ouvrage italien par l'intermédiaire d'un écrivain anglais. On pourrait très bien croire, surtout pour des raisons de style, que le premier chapitre de l'*Imposture sacerdotale* a été écrit par un Français, que le second essai a été adapté de l'ouvrage italien par ce même Français, et que, sous le nom de Davisson, se cache M. le Baron d'Holbach!

Le troisième essai est une version très fidèle d'un sermon prêché le 5 novembre 1735, et publié sous le titre de *Popery a craft, and popish priests the chief craftsmen*. Les trois derniers essais de *l'Imposture sacerdotale* sont tirés d'un recueil d'essais et de pamphlets de Gordon et de Trenchard, publié en 3 volumes en 1751, et réédités en 1763, sous le titre de *Trenchard's Tracts*. Un exemplaire de la deuxième édition se trouvait dans la bibliothèque du Baron[2]. On ne peut affirmer que ces trois essais de Gordon, *Priestianity*, *An Apology for the Danger of the Church* et *The Creed of an Independent Whig*, aient été traduits dans le recueil français; ils sont tellement changés qu'on peut seulement dire qu'ils ont servi de point de départ aux trois derniers chapitres de l'*Imposture sacerdotale*. On ne peut attribuer cet ouvrage à d'Holbach que sur le témoignage de Barbier, et sur celui de Debure qui a noté la présence, dans la bibliothèque du Baron, d'un ouvrage aussi obscur que *Trenchard's Tracts*.

Nous avons des preuves beaucoup plus claires à l'égard de la traduction suivante, les *Lettres philosophiques* (1768), version très fidèle des *Letters to Serena* de John Toland qui parurent à Londres en 1704. Il est vrai que le texte anglais ne figure pas dans le catalogue de Debure. Cependant, dans son article sur Toland dans l'*Encyclopédie méthodique*, Naigeon attribue la traduction à son maître; il écrit :

1. *Correspondance littéraire*, VII, 508.
2. Debure, Catalogue, n° 1787.

Un philosophe beaucoup plus instruit que Toland, et *auteur anonyme et pseudonyme de plusieurs ouvrages très hardis contre les préjugés religieux* les plus généralement admis et les plus consacrés par cette généralité même, a traduit en français les *Lettres à Serena*.

Après avoir critiqué dans la traduction le manque de précision et de clarté, il continue :

Ce n'est pas que le traducteur n'entendît pas très bien l'anglais et que les différentes matières traitées dans les *Lettres à Serena* ne lui fussent très familières, mais il abusait continuellement de sa facilité à ordonner ses pensées, à les exprimer et à rendre celles des autres....

Il est intéressant de remarquer que, dans une note au chapitre II du *Système de la Nature*, où il essaie de démontrer que le mouvement est essentiel à la matière, d'Holbach renvoie le lecteur à « un ouvrage du célèbre Toland qui parut en Angleterre au commencement de ce siècle sous le titre de *Letters to Serena* ».

Barbier attribue à d'Holbach la traduction d'un pamphlet anglais intitulée *David ou l'Histoire de l'Homme selon le cœur de Dieu*, dont la publication est signalée dans Bachaumont le 26 décembre 1768. L'avertissement affirme que l'ouvrage est traduit de *The History of the Man after God's own Heart*, publié à Londres en 1761. Ce pamphlet est généralement attribué à Peter Annet, dont l'attaque contre Saint Paul fut également traduite par d'Holbach. Celui-ci avait dans sa bibliothèque un exemplaire de la première édition de *The Man after God's own Heart*[1]. La traduction est très fidèle, et les modifications sont insignifiantes. Cependant on a ajouté à la traduction française plusieurs notes du genre suivant :

Les prêtres ont toujours fidèlement imité la conduite patiente et modérée de David en cette occasion. Ils prêchent toujours la tolérance et l'indulgence quand ils sont les plus faibles, mais ils prêchent la persécution et la vengeance quand ils sont les plus forts[2].

Ces notes[3] expriment des idées qui reviennent toujours sous la plume de D'Holbach. Nous avons vu plus haut que l'attaque contre David est répétée dans presque tous ses ouvrages anti-religieux.

Barbier attribue encore à d'Holbach la traduction intitulée *Examen des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, mentionné dans Bachaumont le 24 mars 1769. Les 117 premières pages de cet ouvrage contiennent une traduction de toute la première partie, et un résumé (en 6 pages) de la deuxième partie des *Grounds and Reasons of the Christian Religion* d'Anthony Collins, publiées à Londres en 1724. Les pages 118-204 sont la traduction, très fortement abrégée, de *A Scheme of Literal Prophecy Examined* (1726), qui contient la réponse de Collins aux critiques faites à son premier

1. Debure, Catalogue, n° 1793. Debure attribue ce pamphlet assez grossier à Hume.
2. P. 52.
3. Cf. les notes aux pages 1, 3, 7, etc.

ouvrage sur les prophéties. D'Holbach possédait dans sa bibliothèque un exemplaire des deux ouvrages de Collins[1]. Dans l'*Histoire critique de Jésus-Christ* nous trouvons le passage suivant :

Le célèbre Antoine Collins a composé en anglais deux ouvrages curieux, dans lesquels il a prouvé de la façon la plus claire qu'aucune des prophéties de l'Ancien Testament ne peut être appliquée littéralement à Jésus. (*On a publié depuis peu un extrait des deux ouvrages* de Collins sous le titre d'*Examen des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne,* à Londres, 1768, in-8°[2].)

Ces traductions sont assez libres, surtout celle du deuxième ouvrage. Les additions aux textes français rappellent souvent l'humour très lourd du Baron. Par exemple :

Je crois que ce qui vient d'être dit suffira pour donner au lecteur un échantillon de la manière curieuse dont les théologiens orthodoxes expliquent l'Écriture, et savent trouver le secret de faire accomplir dans le Nouveau Testament les prophéties de l'Ancien, ainsi que de montrer dans celui-ci des prédictions et des passages qui n'y sont pas[3].

Et encore :

En un mot... ces fondateurs de la religion chrétienne, illuminés par une faveur particulière de la divinité, avaient le don de pénétrer le sens mystique et sublime caché sous l'enveloppe grossière de la lettre. En conséquence, ils ont fait voir que tout dans l'ancienne loi, dans laquelle les anciens Juifs ne voyaient rien, n'avait pour objet que Jésus-Christ et l'établissement de la religion. D'après leur autorité, les vrais chrétiens sont tenus de croire que tout l'Ancien Testament n'est qu'un type, qu'une allégorie continuelle, dont l'intelligence est réservée pour ceux à qui Dieu fit la grâce d'en pénétrer le sens mystérieux[4].

A cet ouvrage il a été ajouté un essai d'une trentaine de pages, intitulé *Essai de critique sur les prophètes et les prophéties en général*, traduit de l'anglais, lequel n'est sûrement pas la traduction d'un ouvrage de Collins, car, à la page 208, nous trouvons une allusion à *The Divine Legation of Moses* de Warburton[5], qui parut quelques années après la mort de Collins. L'essai diffère entièrement du reste de l'ouvrage : il est très probable que d'Holbach a voulu ajouter aux ouvrages de Collins ses théories personnelles sur les prophéties. Au lieu d'essayer simplement de démontrer, comme l'avait fait Collins, que l'interprétation allégorique des prophéties de l'Ancien Testament est la seule possible, l'auteur de l'*Essai de critique...* va beaucoup plus loin que son prédécesseur prudent :

Pour se faire une idée juste et saine des prophètes hébreux, il faut les regarder comme des historiens qui ont décrit d'un style énigmatique, allégorique et figuré, souvent très confus, les événements arrivés soit avant eux, soit de leur temps, auxquels ils ont eu soin de joindre des songes, des visions,

1. Debure, Catalogue, n° 290.
2. P. 21, note 4.
3. P. 89.
4. P. 186.
5. Debure, Catalogue, n° 45. (D'Holbach avait l'édition de 1766.)

des révélations, en un mot des motifs de craintes et d'espérances, propres tantôt à subjuguer, tantôt à consoler et à encourager les Juifs, pour qui seuls ils écrivaient[1].

L'*Enfer détruit*, signalé pour la première fois dans Bachaumont le 1er avril 1769, est attribué à d'Holbach par Barbier. C'est une traduction de deux ouvrages anglais. La première partie contient une version du sixième chapitre des *Considerations upon War, upon Cruelty in general and upon Religious cruelty in particular*, publiés sous l'anonyme en 1758. Un exemplaire de la deuxième édition de l'ouvrage, publiée en 1761, était dans la bibliothèque du Baron[2]. La deuxième partie de l'*Enfer détruit* est adaptée de *A Discourse on the Torments of Hell* de Samuel Richardson[3], ministre baptiste, publié en 1658. Une note de l'*Histoire critique de Jésus-Christ* renvoie à « un ouvrage traduit de l'anglais et récemment publié sous le titre de l'*Enfer détruit*[4] ». Dans une lettre à Galiani du 11 août 1769 d'Holbach écrit :

> Il y a de plus une *Cruauté religieuse*, l'*Enfer détruit* et cinq ou six autres brochures également déplaisantes pour les dévots qui se souviendront longtemps de Marc-Michel Rey[5].

On n'a pourtant aucune preuve directe du rôle de D'Holbach dans la traduction de l'*Enfer détruit*.

La *Cruauté religieuse*, dont il est question dans la lettre de D'Holbach ci-dessus citée, est également attribuée à d'Holbach par Barbier. Dans la lettre à d'Escherny, dont nous avons donné le texte plus haut, le Baron parle de ce livre comme « parmi les plus piquants que la Hollande nous ait fournis cet été ». L'ouvrage contient la traduction des sections III, IV et V, et du supplément à la section IV des *Considerations upon War*, qui, comme nous l'avons vu plus haut, furent publiées en 1758. Il est intéressant de noter que l'avertissement à la *Cruauté religieuse* donne comme date de la publication de l'ouvrage anglais l'année 1761, date de la seconde édition dont un exemplaire se trouvait dans la bibliothèque du Baron. Il est impossible de savoir si la traduction des *Considérations* dans les deux ouvrages français reste fidèle à l'original, car les bibliothèques anglaises les plus importantes ne possèdent pas l'ouvrage anglais. Cependant une comparaison des textes français avec de longues citations des *Considérations* données dans un compte rendu du *Monthly Review* de 1758[6] prouve qu'ils sont basés sur le texte anglais. Puisque d'Holbach possédait un exemplaire d'un ouvrage aussi obscur, il est fort probable qu'il soit l'auteur des deux traductions.

1. P. 233. Dans son ouvrage *Les Déistes anglais*, Paris, 1882, L. Sayoüs attribue ce passage à Collins.
2. Debure, Catalogue, n° 485.
3. Barbier attribue l'ouvrage à un certain Whitefoot.
4. P. 171.
5. *Études italiennes*, N. S., t. I, p. 25.
6. XIX., 209-216.

L'Intolérance convaincue de crime et de folie est mentionnée pour la première fois dans Bachaumont le 18 juin 1769.

Le livre contient une traduction des chapitres XLV-XLVII et LI-LV du troisième volume de *The Independent Whig*. Le neuvième chapitre, intitulé « La persécution et l'intolérance sont des marques visibles d'apostasie » ne se trouve pas dans l'original, et dut être ajouté par le traducteur. Bien que nous n'ayons pas de preuves directes à l'appui de l'attribution de Barbier, la traduction est tout à fait dans le genre de D'Holbach, qui avait déjà traduit les deux premiers volumes de *The Independent Whig* dans l'*Esprit du Clergé*.

De la nature humaine de Thomas Hobbes fut traduite par d'Holbach et publiée en 1772. Cette fois aucun doute n'est possible sur l'origine de la traduction, car dans un fragment de lettre (sans date) publié pour la première fois par M. A. Babelon dans les *Lettres à Sophie Volland*, Diderot parle de la traduction, qui, dit-il :

> aurait certainement étonné tous les bons esprits de cette nation et qui peut-être ne fera pas la moindre sensation grâce à la manière longue, plate, diffuse *dont notre ami le Baron l'a rendue*[1].

Venons-en à la dernière traduction attribuée à d'Holbach par Barbier. Il s'agit des *Discours sur les miracles*, de Thomas Woolston, dont le texte primitif parut à Londres entre 1727 et 1729. La date de publication de la traduction française reste incertaine, car le titre donne pour toute indication *Dix-huitième siècle*. La version imprimée n'est pas la même que celle du manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Mss. Fr. 13224) ; celle-ci est fortement abrégée (elle ne reproduit pas, par exemple, les longues dédicaces faites à divers évêques anglais) et le style en est totalement différent. Une note de l'*Histoire critique de Jésus-Christ* donne des renseignements sur la traduction imprimée.

> Le fameux Woolston a composé en anglais un ouvrage, récemment traduit en français sous le titre de *Discours sur les miracles de Jésus-Christ*, en 2 vol., 1769, dans lequel l'auteur prouve que même selon les Pères de l'Église les miracles de Jésus-Christ ne sont que des allégories[2].

D'Holbach avait le texte anglais dans sa bibliothèque[3]. Il faut noter aussi de nombreuses additions au texte de Woolston, qui sont toutes dans la manière de D'Holbach. Par exemple :

> Je sais aussi que dès qu'on emploie les mêmes armes contre le sens littéral des Écritures ou contre la religion en général, (les prêtres) répondent aux objections par des bûchers et des bourreaux[4].

Ou encore :

> Je suppose ici pour un moment qu'une résurrection soit dans l'ordre des

1. III, 286.
2. P. 269.
3. Debure, Catalogue, n° 162.
4. II, 171.

choses possibles, ce que je suis bien éloigné de croire. Il faut être chrétien, c'est-à-dire le plus stupide des hommes, pour admettre de telles vérités[1].

Une deuxième note à l'*Histoire critique de Jésus-Christ* parle de l'ouvrage de Woolston à propos des miracles de Lazare. Tous ces faits rendent fort probable l'attribution de l'ouvrage à d'Holbach.

Il reste à parler de la contribution du Baron à deux ouvrages publiés par Neigeon, *Le Militaire philosophe* (1768) et le *Recueil philosophique* (1770). *Le Militaire philosophe* a été analysé par M. Brummer[2], qui démontre que Naigeon a simplement édité un manuscrit de la première partie du XVIII[e] siècle. Barbier en attribue le dernier chapitre à d'Holbach, et M. Brummer a montré que les dernières phrases de l'*argument démonstratif* du chapitre XIX et tout le chapitre XX ne se trouvent pas dans les ms. du *Militaire philosophe* qui ont été conservés, et que les idées et le style de ces passages sont entièrement différents de ceux du ms. Enfin l'exactitude de la note de Barbier est prouvée par le titre du dernier chapitre (*Toute religion factice est contraire à la morale ou lui est complètement inutile*) et par la note à la fin de l'ouvrage :

> Les principes de ma morale sont plus amplement développés dans un autre ouvrage que je destine uniquement à cet objet, où je ferai voir l'indépendance de la morale de toute religion factice, qui ne peut jamais que nuire *à la morale universelle ou à la religion de la nature.*

Sur les quinze essais du *Recueil philosophique* Barbier en attribue à d'Holbach cinq, dont deux seraient des travaux originaux, et trois des traductions de l'anglais. S'il faut en croire Barbier, l'essai V, « Réflexions sur les craintes de la mort », serait de la plume de D'Holbach. Les idées exprimées dans cet ouvrage sont en conformité avec sa philosophie générale qui exclut l'idée de l'immortalité de l'âme. Le style en est doux et persuasif, ce qui, il est vrai, fait contraste avec le style rude et emphatique de la plus grande partie de son œuvre; cependant la manière de cet essai rappelle la meilleure manière de d'Holbach, quand il atteint à la vraie éloquence.

L'essai XI : « Problème important. La religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique ? » traite un des thèmes favoris du Baron. Il est curieux de noter que cet essai parut, comme le *Système de la Nature*, sous le pseudonyme de Mirabaud. M. Brummer[3] a montré que l'essai contient quelques-unes des idées maîtresses de D'Holbach : la morale doit être indépendante de la religion; la variabilité des conceptions de la divinité est dangereuse pour la morale; la morale religieuse et la morale naturelle n'ont rien de commun ; le devoir du gouvernement est de ne pas se mêler des opinions religieuses du citoyen; et seule la tyrannie prend parti pour la « superstition » et ainsi met en péril la paix de l'État.

1. II, 188.
2. *Op. cit.*, p. 240-301.
3. *Op. cit.*, p. 229-233.

L'essai II : « Dissertation sur l'immortalité de l'âme » et l'essai III : « Dissertation sur le suicide », auraient été traduits, selon Barbier, de l'anglais de David Hume par le Baron. Bien que Hume ait achevé ces deux essais avant son arrivée à Paris en 1763, ils ne parurent pas en anglais du vivant de l'auteur; ils ne parurent qu'en 1777, sept ans après la publication du *Recueil philosophique*. La traduction française est tellement fidèle qu'on se demande parfois si elle est bien de la main du Baron! Cependant, comme nous savons que Hume reçut de D'Holbach pendant son séjour à Paris des ms. de Boulanger[1], il est fort possible que le Baron ait pu prendre copie de ces deux essais de Hume, et qu'ainsi il ait pu les traduire pour le recueil de Naigeon.

Le chapitre XII du recueil contient un résumé d'un ouvrage plus important : *Christianity as old the Creation* de Tindal. La traduction, qui résume en 48 pages un ouvrage de plus de 400, est assez fidèle dans ces limites; elle contient des abrégés ou des extraits de chacun des quatorze chapitres de Tindal. Il n'y a aucune raison de douter de l'attribution de Barbier. D'Holbach avait dans sa bibliothèque un exemplaire de l'ouvrage anglais[2]. Le style de la traduction est caractéristique; des idées qui sont exprimées sous une forme plus ou moins atténuée par Tindal, sont exprimées beaucoup plus brutalement dans la traduction.

TINDAL.	LE TRADUCTEUR.
P. 199. — If I do not understand the terms of a proposition, or if they are inconsistent with one another, or so uncertain that I know not what meaning to fix on them, here is nothing told me, and consequently no room for belief.	P. 149. — Je réponds que cette proposition ne présente aucun sens; en effet, ou je comprends ces choses-là et alors elles ne dépassent pas ma raison, ou je ne les comprends pas, et dans ce cas comment veut-on que je les croie?

Ou encore :

P. 384. — B. The Doctor says that « Christ died to show God's irreconciliable hatred to sin... » A. These reasons, sure, could never influence those who never heard of Christ; or, if they had, perhaps would have been so perverse as not to imagine that pardoning the guilty and punishing the innocent could show either irreconciliable enmity to guilt or love for innocence... B. This seems to me as great a mystery as that the same God should receive satisfaction from and give satisfaction to the same God.	P. 171. — Le docteur Clarke dit que Jésus-Christ est mort pour montrer la haine de Dieu pour le péché. Mais je ne trouve point cette haine dans un acte par lequel Dieu pardonne aux coupables en punissant une personne innocente. Dira-t-on qu'il fallait à Dieu une satisfaction? Mais comment un seul et même Dieu reçoit-il satisfaction de lui-même? C'est un mystère incompréhensible pour moi et pour tout le monde.

(*A suivre.*)

J. LOUGH.

1. *Letters of Eminent Persons addressed to David Hume*, Edimbourg, 1849, p. 255.
2. Debure, Catalogue, n° 192.

EN MARGE DU PRÉROMANTISME

Aux textes nombreux qui ont servi à montrer l'existence précoce de certains états d'âme romantiques dans la société et la littérature du début du XVIII[e] siècle, voire de la fin du XVII[e] [1], ajoutons celui-ci qui, à notre connaissance, n'a pas été signalé :

Que de bagatelles j'offre à un homme comme vous dont les moments sont si précieux! Chargez-en l'inutilité où je suis, l'activité de mon esprit qui veut être occupé ; mais, pardonnez-les à mon cœur. Il me suffit de me mettre dans la grande chambre du vaisseau, à une fenêtre, ou au haut de la dunette, ou à un des sabords de l'arrière dans la Sainte-Barbe, et de regarder le gouvernail du navire, pour me jeter dans une méditation profonde et pour m'inspirer une espèce de mélancolie qui jusques ici m'a été inconnue. Je me suis plusieurs fois arrêté sur cet objet dans mes voyages au Canada, aux îles de l'Amérique, dans le Nord et dans l'Archipel; mais jamais mon esprit n'a été frappé des idées dont il est présentement accablé. Je regardais les mouvements de l'eau comme de simples effets naturels d'une eau repoussée ou retenue: mon esprit n'allait pas plus loin, et se bornait à une petite rêverie qui ne prenait rien sur sa tranquillité. Présentement je regarde ces mêmes agitations de l'eau comme une peinture et une image de la vie. Plus j'y fais de réflexion, plus j'y reconnais de rapport. D'où vient que ce qui me paraissait autrefois très indifférent ne m'offre à présent qu'une matière de réflexions sérieuses?

Quand fut écrite cette page significative où nous assistons à l'éveil d'une forme moderne de la sensibilité, ou plutôt à l'éveil de la « sensibilité » telle qu'on l'entendait au XVIII[e] siècle? C'est le 10 mars 1690 que Robert Challes, écrivain du Roi à bord du vaisseau l'*Écueil* en route pour les Indes Orientales, notait ces réflexions dans son *Journal* [2].

N'est-il pas curieux de voir à cette date marquée avec tant de netteté et de fermeté dans l'expression cette attitude de la méditation et de la rêverie préromantiques si fort à la mode quelque cent ans plus tard [3]? Bien mieux, nous reconnaissons dans ce passage comme une ébauche du thème célèbre développé par Rousseau dans la *V[e] Rêverie d'un Promeneur solitaire :*

Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volon-

1. D. Mornet, *Le Romantisme en France au XVIII[e] siècle*, Paris, 1912. — A. Monglond, *Le Préromantisme français*. Grenoble, 1930.

2. *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales par une escadre de six vaisseaux commandés par M. du Quesne depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales.* (A La Haye, 1721. 3 vol. in-16, t. I, pp. 135-136.)

Des extraits de cet ouvrage ont été publiés par Augustin Thierry sous le titre : *Voyage aux Indes d'une escadre française.* Paris, Plon, 1933; mais la page citée ci-dessus n'y figure pas.

3. Cf. G. Lanson, édition critique des *Méditations* de Lamartine. Introduction, pp. LXXII-LXXIII.

tiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu et renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image; mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu, je ne pouvais m'arracher de là sans efforts.

Ici et là c'est bien la même inspiration, ce retour mélancolique d'un homme sur sa destinée, dans un instant de solitude, au contact de la nature, cette harmonie secrète qu'il y a entre notre être et les choses et qui est l'essence même de la rêverie romantique, et jusque dans le détail de la sensation et de l'expression on peut relever des similitudes : Challes est « jeté dans une méditation profonde »; Rousseau est « plongé dans une rêverie délicieuse »; pour tous deux la surface des eaux est une « image de la vie ». Mais Rousseau a toute la supériorité du génie et l'avantage d'appartenir à une génération que la « sensibilité » a pénétré profondément, alors que Challes, né en 1659, est de la génération de Bayle et de Fontenelle. Ce n'est pas, d'ailleurs, l'originalité de Rousseau qui est en cause ici, et il est vraisemblable qu'il n'a jamais lu une ligne du *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales*. Ce rapprochement n'a d'autre but que de faire ressortir l'intérêt, en 1690, de notations sentimentales qui ne trouveront leur expression définitive que près d'un siècle plus tard, et qui, chez un écrivain de génie, apparaîtront alors comme toutes nouvelles.

La couleur romantique de cette page de R. Challes est d'autant plus surprenante et symbolique que cet auteur est partout ailleurs, dans le *Journal*, un libertin disciple de Saint-Évremont plutôt qu'un précurseur de Rousseau. Nous pouvons considérer sa rêverie comme un de ces « pressentiments singuliers » analogue à celui que M. A. Monglond découvre dans le Premier Soir des *Entretiens sur la pluralité des mondes*[1].

L. Armengaud.

1. A. Monglond, *op. cit.*, t. I, pp. 154-156.

A. DE VIGNY LECTEUR DES « MÉMOIRES DE MONSIEUR DE BOURRIENNE »

Je voudrais simplement marquer ici la place et l'importance qu'eurent les *Mémoires de Monsieur de Bourrienne*[1] dans l'élaboration de deux épisodes de *Servitude et Grandeur Militaires* (troisième récit), le Camp de Boulogne au chapitre VI, au chapitre V le *Dialogue Inconnu*. Il ne m'appartient pas de dire quelle fut, dans les dernières années de la Restauration, la multitude de Mémoires, de tous genres et de tous ordres, sur la Révolution et l'Empire, souvent infidèles ou remaniés, souvent encore inspirés par le gouvernement lui-même, mais lus avec ferveur, sur la seule foi du nom qu'ils prétendaient porter. Je dirai seulement que Vigny, partageant le goût de son époque, et suivant le sien en particulier, devait, dans l'élaboration de son nouveau livre, se reporter à ce genre de documents qu'il avait utilisés pour *Cinq Mars*, qu'il utilisait pour *Stello*, et qu'il devait utiliser encore, les Mémoires de l'époque que le livre désirait présenter. Il est malheureusement impossible de préciser la date de la lecture, si elle suivit immédiatement la publication, ou si elle fut plus tardive, si elle fut faite pour l'*Almeh*, ou pour *Servitude*, qui pour une part n'en est que le remaniement. Ce que l'on peut cependant assurer c'est que les *Mémoires de Monsieur de Bourrienne* nourrissent en secret tout le troisième récit de *Servitude*, et qu'aux yeux d'une critique attentive, ce sont des textes tirés de ces Mémoires qui affleurent çà et là.

Dès le début du troisième récit, Vigny conduit le jeune page qui sera plus tard le capitaine Renaud au camp de Boulogne. C'est aux *Mémoires* qu'il emprunte le détail des faits et des chiffres, et les noms nécessaires à sa description; la comparaison des textes en fait foi :

Davoust avait le commandement de Dunkerque et d'Ostende, Ney le commandement (des camps) de Calais et de Montreuil; le camp général, celui de Boulogne, était sous les ordres du maréchal Soult; Oudinot avait remplacé Marmont au camp de Saint-Omer ... on ne comptait pas dans le port de Boulogne moins de *huit à neuf cents bâtiments*, sans comprendre ceux qui étaient dans les ports d'Étaples, de Dunkerque, de Vimereux et d'Ambleteuse et sans compter aussi une

L'apparente démonstration de conquête et de débarquement en Angleterre, l'évocation des souvenirs de *Guillaume le Conquérant*, la découverte du camp de *César* à Boulogne, le rassemblement subit de *neuf cents bâtiments* dans ce port sous la protection d'une flotte de *cinq cents voiles* toujours annoncée, l'établissement des camps de Dunkerque et d'Osten-

1. Paris, 1829. Dix volumes in-8°.

flotte de *cinq cents voiles* que commandait l'amiral Verhuell et que l'on attendait dans ce dernier port. — (*Mémoires*, t. VI, p. 195.)

Quelques vestiges d'un camp romain découverts à la tour d'Ordre... devinrent pour l'armée une preuve évidente que le *César* des Français occupait le camp tracé jadis tracé par le César des Romains pour menacer la Grande-Bretagne. — (P. 196.)

« ...quelques médailles de *Guillaume le Conquérant* trouvées dans d'autres fouilles et peut-être apportées exprès pour que l'on fût plus sûr de les trouver, durent prouver aux incrédules que Napoléon allait conquérir l'Angleterre. Ce fut non loin de la tour de César que quatre-vingt mille hommes des camps de Boulogne et de Montreuil, sous les ordres du maréchal Soult, furent réunis dans une vaste plaine, pour assister à la solennité de la distribution des *croix de la Légion d'honneur* à l'effigie impériale. — (P. 196-197.)

de, de Calais, de Montreuil et de Saint Omer sous les ordres de quatre maréchaux, le trône d'où tombèrent les premières étoiles de la *Légion d'honneur*, les revues, les fêtes, les attaques partielles, tout cet éclat réduit, selon le langage géométrique, à sa plus simple expression, eut trois buts : inquiéter l'Angleterre, assoupir l'Europe, enthousiasmer l'armée. — (*Servitude*[1], p. 192-193.)

Vigny a donc réuni en une seule phrase les noms, les détails et les chiffres qui lui étaient proposés séparément. Quant aux derniers mots de la phrase, ils sont encore inspirés par un autre passage des *Mémoires*, celui où Bourrienne indique nettement que le camp de Boulogne et les préparatifs de descente n'étaient qu'un masque et un prétexte. « On crut généralement à Paris que la distribution des croix au camp de Boulogne n'était qu'un prétexte et que Napoléon allait enfin réaliser le projet de descente en Angleterre que tout le monde lui supposait. C'était bien un *prétexte*, en effet, l'empereur voulait exciter de plus en plus l'*enthousiasme* de son armée et se montrer à elle revêtu de sa nouvelle dignité, assister à de grandes manœuvres et la disposer à obéir au premier signal qu'il lui donnerait » (p. 194). Plus loin il dira encore que Napoléon « caressait pour ainsi dire (ses) soldats » (p. 198). Il faut remarquer que la thèse proposée par Bourrienne, celle d'une éclatante comédie militaire destinée à cacher de plus particuliers desseins, servait la thèse générale du livre, qui voulait voir une parade dans tous les actes impériaux; en second lieu, elle permettait de mieux expliquer le nouvel épisode qui venait prolonger l'action : il n'est donc pas étonnant qu'elle ait été adoptée.

Bien plus remarquable encore est l'utilisation de ces mêmes *Mémoires* au chapitre V, le *Dialogue Inconnu*. Depuis longtemps on a été sensible à cette sorte de malaise historique qui nuit à l'entière beauté

1. Édition Baldensperger.

de cette scène. « Pour des raisons dont la stricte histoire s'accommode assez mal, dit M. Baldensperger, Vigny a placé en 1804 une scène qui ne prend de vraisemblance qu'en 1813 » (*Servitude*, p. 280). Ces raisons apparaîtront nettement si l'on démontre que Vigny, dans le courant de l'action et du dialogue, s'efforce en vain de confondre deux sources distinctes, se rapportant à deux dates distinctes, d'une part les *Mémoires* qui lui fournissent des données relatives à la première venue du pape à Fontainebleau et à Paris, au moment du sacre et, d'autre part, le *Mémorial de Las Cases*, qui lui fournit des données très postérieures relatives au second séjour du pape en France et au Concordat de Fontainebleau. Les deux sources perpétueraient ainsi leur divergence au plus profond de l'œuvre, malgré l'art souverain qui s'emploierait à les réunir.

Étudions d'abord les emprunts aux *Mémoires* : ils se rapportent à l'action, aux portraits, au dialogue.

L'action. — Le premier jeu de scène est tiré d'une conversation entre Rapp et Bourrienne, à l'arrivée du pape à Fontainebleau pour le sacre :

Figure-toi qu'on a joué une singulière comédie; pour que l'Empereur et le pape fussent sur le pied d'égalité après s'être bien embrassés, ils sont montés dans la même voiture, chacun par une portière, pour qu'ils y entrassent en même temps; tout cela avait été arrangé d'avance. — (P. 224.)

Nous étions à Fontainebleau. Le pape venait d'arriver. L'Empereur l'avait attendu impatiemment pour le sacre et l'avait reçu en voiture, montant[1] de chaque côté au même instant, avec une étiquette en apparence négligée mais profondément calculée de manière à ne céder ni prendre le pas, ruse italienne. — (P. 175.)

Peut-être même la scène suivante, celle que l'on pourrait appeler la scène des placets méprisés, est-elle la transposition dramatique d'une histoire, à vrai dire antérieure, contée par Bourrienne. Bourrienne, en sa qualité de secrétaire, avait été chargé d'ouvrir toutes les lettres du premier consul, de les lui présenter trois fois par jour, et de suite, s'il y avait quelque chose de pressant (t. 4, p. 58). Rebuté par un maître trop exigeant, Bourrienne cessa de faire son service, tout en se ménageant la vengeance suivante : « Je mis au fond du panier toutes les lettres que je reconnaissais comme venant des ministres et je les couvris avec toutes les lettres insignifiantes, demandes de numéros pour la loterie, pour profiter de son bonheur, prières d'être parrain d'un enfant... l'ouverture de toutes ces lettres à laquelle il n'était point habitué *l'impatienta* et il en ouvrit très peu » ; les jours suivants, même jeu : « le premier consul décachetait une vingtaine de lettres et *laissait le reste* ». Finalement Napoléon prie Bourrienne de reprendre son travail auprès de lui : « Ouvrez mes lettres, vous en trouverez beaucoup en retard, cela *m'ennuyait* et puis je tombais toujours sur des niaiseries » (t. 4, p. 222).

1. Remarquer l'obscurité et même l'incorrection de cette phrase.

Quant aux *portraits*, il en est deux, celui de l'Empereur et celui du pape. Tandis qu'il oppose à l'Empereur vieilli Bonaparte jeune, Vigny semble utiliser le portrait que Bourrienne esquisse (t. 3, p. 205) et se souvenir en particulier des craintes de l'empereur, perpétuellement exprimées : peur de grossir, peur de se déformer [1]. Pour le pape, Bourrienne se dérobait et renvoyait à « l'admirable portrait qu'en a tracé le pinceau de David » (t. 6, p. 227). Vigny n'a peut-être pas attendu cette invitation de Bourrienne pour aller admirer le portrait peint par David, mais cette invitation n'a peut-être pas été inutile, puisque dans sa description il a reproduit le portrait proposé [2].

Enfin le *dialogue* lui-même, dans sa plus riche substance, est découpé selon l'ancienne manière de *Cinq-Mars* et selon la manière du roman historique, dans le texte approprié des *Mémoires*.

Confidences sur les idées religieuses de Napoléon à l'époque du concordat et du sacre :

Il *ajoutait une grande foi à la puissance de l'Eglise*; il regardait l'alliance de l'Eglise avec son pouvoir comme une influence heureuse sur l'opinion des peuples et comme un lien de plus qui devait les attacher à un gouvernement légitimé par la sanction de l'Église. — (T. 6, p. 220.)

J'ajoute une grande foi à la puissance de l'Église. — (*Servitude*, p. 181.)

Bonaparte m'avait dit, lors de la conclusion du Concordat : « Je laisse les généraux de la République [4] crier tant qu'ils voudront contre la messe, mais je sais ce que je fais et je travaille pour l'avenir. — (P. 222, 223.)

Je vous le répète, Saint Père, je ne suis point un esprit fort, moi, et je n'aime pas les raisonneurs ni les idéologues [3]. Je vous assure que malgré mes vieux républicains j'irai à la messe.

Rappel des circonstances de l'élection de Pie VII :

Pie VII ne pouvait oublier que la fortune des armées françaises en Italie n'avait pas été sans influence sur son élévation au souverain pontificat, élection qui avait si fort contrarié l'Autriche que Pie VII ayant été élu dans un conclave tenu à Venise, cette puissance lui avait refusé le passage sur les terres d'Italie qu'elle occupait alors, de sorte que le successeur de Pie VII fut obligé de s'embarquer pour se rendre à Rome. — (P. 219.)

Saint Père, si la gravité de votre caractère ne m'en empêchait, je dirais en vérité que vous êtes un ingrat. Vous ne paraissez pas vous souvenir assez des bons services que la France vous a rendus. Le Conclave de Venise qui vous a élu Pape m'a un peu l'air d'avoir été inspiré par ma campagne d'Italie et par un mot que j'ai dit sur vous. L'Autriche ne vous traita pas bien alors et j'en fus très affligé. Votre Sainteté fut, je crois, obligée de revenir par mer à Rome, faute de pouvoir passer sur les terres autrichiennes. — (P. 181.)

1. *Passim*.
2. Cf. Citoleux, *A. de Vigny*, p. 630, I.
3. *Passim* : L'attitude de Napoléon vis-à-vis des idéologues.
4. Sur « l'irréligion de la cour consulaire », au moment du Concordat, voir t. IV, p. 279 où est cité le mot d'Augereau, et encore t. VI, p. 226.

Prévenances de Bonaparte, à l'arrivée du Pape pour le sacre : très réelles en 1804, elles étaient loin d'exister en 1813. Vigny, comme on va le voir, en suivant son auteur, n'a pu se résoudre à tout abandonner :

Lorsque le Pape et Napoléon qui, comme on l'a vu, avait commencé ses relations personnelles avec le chef de la chrétienté en *prenant le pas sur lui* par un subterfuge eurent eu une première conférence à Fontainebleau, Pie VII partit le premier pour Paris : on lui rendit tous les honneurs qu'on rendait à l'Empereur et *il vint* loger aux Tuileries. Par suite d'une attention délicate, la chambre à coucher du Pape était *distribuée et meublée* d'une manière tout à fait pareille à la chambre qu'il occupait à Rome au palais de *Monte Cavallo*, sa résidence habituelle. — (P. 225, 226.)

Je ne vois pas, en vérité, pourquoi vous auriez de la répugnance à siéger à Paris pour toujours! Je vous laisserais, ma foi, les *Tuileries*, si vous voulez. Vous y trouveriez déjà votre chambre de *Monte Cavallo* qui vous attend. — (P. 181, 182.)

Rappel des circonstances de son mariage avec Joséphine :

La porte du Cabinet de Raguideau étant mal fermée, Bonaparte l'entendit très distinctement qui faisait tous ses efforts pour détourner M^me^ de Beauharnais du mariage qu'elle allait contracter : Vous avez le plus grand tort, lui disait-il, vous vous en repentirez, vous faites une folie, vous allez épouser un homme qui n'a que la cape et l'épée.

Joséphine m'avait épousé comme par pitié et nous allons la couronner à la barbe de Raguideau, son notaire, qui disait que je n'avais que la cape et l'épée. — (P. 187.)

Ce souvenir trouvait ici une place toute naturelle à la veille du sacre, surtout si l'on se souvient, toujours selon Bourrienne, que l'Empereur, à la veille de son sacre, se donna le plaisir de faire venir Raguideau et de lui répéter ses propres paroles à son égard.

On pourrait multiplier les rapprochements. Ceux qui précèdent suffisent à montrer comment la première source utilisée par Vigny tend à imposer une date, 1804, un lieu, Fontainebleau, un cortège de faits et d'anecdotes relatifs au sacre et presque uniquement à lui. On pourrait même dire que Vigny transcrit dans son livre le chapitre correspondant au sacre dans les *Mémoires*. Cela a pour conséquence de présenter les idées religieuses de l'Empereur à cette époque, avec les traits de caractère correspondants. Or, ces traits de caractères, ces idées religieuses, ces faits bien datés, vont être contredits et, pour ainsi dire, contre-battus par d'autres, venus de la seconde des sources principales : le *Mémorial*.

Dans le *Mémorial*, en effet, Vigny se réfère à une conversation célèbre du 17 août 1816, où Napoléon dévoile les desseins d'une

époque bien postérieure au sacre : celle du Concordat de Fontainebleau de 1813. Il ne s'agit plus de réconcilier la société irréligieuse issue de la Révolution avec le catholicisme : il s'agit d'un plus grand dessein, il s'agit d'obtenir « la séparation tant désirée du spirituel et du temporel » (t. 5, p. 392), et la même phrase avoue, avec une duplicité naïve, qu'il ne s'agit que « d'une domination plus parfaite des deux mondes ainsi préalablement séparés ».

Je lui (au Pape) arrachai, par la seule force de ma conversation privée, ce fameux Concordat de Fontainebleau dans lequel il a renoncé à la souveraineté temporelle, acte pour lequel il a fait voir depuis qu'il redoutait le jugement de la postérité ou plutôt la réprobation de ses successeurs... Si nous eussions été laissés à nous seuls, j'en eusse fait ce que j'aurais voulu; j'eusse alors gouverné le monde religieux *avec la même facilité* que je gouvernais le monde politique. Pie VII est vraiment un agneau. — (P. 387, 8.)

Dès lors j'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de présents et d'hommages; je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel; j'en aurais fait une idole et il fût demeuré près de moi : Paris fût *devenu la capitale du monde chrétien*, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique. — (P. 352 [1].)

Je ne vois pas bien pourquoi vous auriez de la répugnance à siéger à *Paris* pour toujours? Ne voyez-vous pas *bien*, Padre, que c'est là la vraie *capitale du monde*. — (P. 182-183.)

J'aurais eu mes sessions religieuses comme mes sessions législatives, mes conciles eussent été la représentation de la chrétienté, les Papes n'en eussent été que les Présidents; j'eusse ouvert et clos ces assemblées, approuvé et publié leurs décisions comme l'avaient fait *Constantin* et *Charlemagne*. — (P. 392-393.)

Voyez, ce serait vraiment beau; nous aurions nos conciles comme *Constantin* et *Charlemagne*; je les ouvrirais et les fermerais; je vous mettrais ensuite dans la main les vraies clefs du monde. — (P. 182.)

En réalité, chez Vigny, Napoléon n'avoue pas aussi clairement que dans le *Mémorial* son désir de domination à la fois religieuse et civile qui se pare du beau nom de séparation du spirituel et du temporel; au contraire, il cherche à séduire, et il agite dans ce dessein ses grands projets; mais, dans sa faute de croire que le Pape est semblable à lui-même, et qu'il partagera ses projets, il se livre et se démasque aussi bien que s'il se fût directement exprimé. — A un autre endroit encore réapparaissent les idées du *Mémorial* : « les papes ne pouvaient nous pardonner nos *libertés gallicanes* », dira Napoléon (p. 383), et il racontera une tentative faite auprès de lui pour lui faire « signer (de façon occulte), comme Louis XIV, la *désapprobation des fameux articles* de 1682.

Je ne montrerai jamais cette signature, disait-il, pas plus qu'on n'a montré celle de Louis XIV.

Vous êtes de mauvaise humeur parce que je n'ai pas été assez sot pour signer comme Louis XIV *la*

1. Cité déjà par Canat, *Morceaux choisis*, p. 437.

— Mais si cela ne signifiait rien, disait Napoléon, à quoi bon ma signature ? — (P. 387.)

désapprobation des libertés gallicanes. — (P. 183.)

Arrivé au terme de cette étude, une conclusion se dégage : d'une part, les *Mémoires* imposent la date de 1804 et les événements du sacre ; d'autre part, le *Mémorial* impose des intentions religieuses très postérieures, et un dessein de domination universelle qui ne peut se comprendre qu'en 1813, à la fin de l'Empire. De là, la confusion de l'ensemble. Il reste encore à expliquer pourquoi, entre les deux dates, la date du sacre a prévalu? Elle a prévalu parce que, ayant à guérir le jeune page de deux entraînements qu'il estimait également funestes, le « Seïdisme » et « l'amour de la guerre », Vigny a voulu frapper le premier, d'abord, probablement parce qu'il savait que l'amour de la guerre est beaucoup plus long à mourir et qu'il sait se trouver plus facilement des prétextes ou des justifications. Ce serait donc pour la vraisemblance psychologique que Vigny aurait adopté cet ordre : que le jeune page vit l'homme de guerre détestable (Napoléon), l'homme de guerre moins détestable (Collingwood), pour que pût reconnaître enfin celui qui devait devenir le capitaine Renaud, qu'il n'y a aucun homme de guerre qui ne soit détestable et n'ait été au moins une fois criminel. L'ordre psychologique invitait donc à mettre en 1804 la scène où le « Seïdisme » serait atteint. Quoi qu'il en soit, ce que j'ai voulu faire apparaître ici, ce sont deux sources opposées adoptées toutes deux, et imposant à l'œuvre leur divergence, que tout l'art du poète n'est pas parvenu à confondre. Comme toujours, Vigny, se servant de l'histoire, ne la respectait ou ne la méprisait pas assez.

Il est pourtant un point sur lequel *Mémoires* et *Mémorial* devaient se réunir. Les *Mémoires* proposent nettement ce que le *Mémorial* suggère ou laisse deviner à ceux qui déjà sont prévenus, que Napoléon joue un rôle, de comédien parfois, de tragédien surtout. « On a eu tort de dire qu'il avait pris des leçons de Talma : il aurait peut-être pu lui en donner. » (Note au tome 6, p. 380.) Et je ne songe pas tant à ce *conte de Guilio*, *conte improvisé par Napoléon* (p. 356), où Bourrienne nous montre Napoléon mimant, comme le plus parfait des acteurs de théâtre, l'histoire passionnelle, et déjà presque romantique, qu'il invente au fur et à mesure qu'il la joue. Je songe à tous les passages qui suggèrent de façon très précise l'explication qui sera celle de Vigny :

> Quand il dictait ses proclamations... il avait par moments l'air inspiré, sa tête se remontait comme celle des improvisateurs italiens ; il était pour ainsi dire sur le trépied, et il fallait écrire avec une incroyable activité pour le suivre ; (puis devenu) sérieux (il) se faisait relire ce qu'il avait dicté : c'est alors plus d'une fois que je l'ai vu s'applaudir en riant de l'effet que produirait telle ou telle phrase. — (T. 7, p. 253-254.)

Cette même attitude d'enchanteur très conscient des prestiges qu'il

emploie se retrouvera chez Vigny, précisément à propos des *Bulletins de la Grande Armée* (S, p. 185), et, de façon plus générale, il arrivera chez Bourrienne comme chez Vigny que l'acteur ait pleine conscience de la comédie qu'il donne.

Je ne voudrais pas aller plus loin : je sais qu'il faudrait étudier et d'une étude d'une autre sorte, l'idée du « rôle » chez Alfred de Vigny et que l'on trouverait qu'elle s'apparente à ce qu'il y a de plus intime et de plus désespéré dans sa pensée religieuse, qu'il n'est donc pas étonnant qu'il se soit attaché au rôle de Napoléon, lui pour qui la vie de chaque homme marquait toujours une comédie parfois banale, d'autres fois plus savante. En réalité, les idées de Bourrienne étaient trop favorables aux siennes, pour qu'elles n'aient pas aidé les siennes à se fortifier. « Bonaparte m'avait tant de fois développé sa théorie sur l'*art de tromper les hommes* que je ne pouvais en ignorer la valeur » (t. 6, p. 203); l'art de tromper les hommes, Vigny ajoutera : « les hommes qui veulent se laisser tromper ». Et ce fut peut-être aussi un peu grâce à Bourrienne que le *Mémorial* cessa de lui paraître une confidence sincère, pour ne sembler que le dernier effort d'un homme qui cherchait à « se dessiner » (S., 186). « Napoléon, dit Bourrienne, a eu l'intention, très facile à concevoir, de donner aux documents qu'il savait bien que les historiens consulteraient, des couleurs favorables, et de préparer lui-même sur ses actes le jugement de la postérité » (t. I, p. 12). « Les dialogues de Sainte-Hélène » (S., 186) ne seraient ainsi, après toute une vie, que l'art de tromper appliqué à l'explication de cette même vie, qui par faute et par revers avait pris fin. Et ainsi serait trouvée cette *unité d'interprétation* qui joint, au mépris des temps et des dates, les *Mémoires* et *Mémorial*, unité profonde et affective, première enfin puisque les deux premiers mots que Vigny détache, pour leur faire un destin miraculeux, ce sont ces deux mots précis de « comédien », « tragédien », unité peut-être suffisante à ceux qui s'attachent surtout — ainsi que le voulait Vigny — à comprendre le *rôle* de Napoléon.

Georges Bonnefoy.

COMPTES RENDUS

JEAN CHAPELAIN, **Opuscules critiques**, publiés sous le patronage de la Société des Textes français modernes, avec une introduction par ALFRED-C. HUNTER. Un vol. in-8° de 534 p. Paris, Droz, 1937.

La publication de M. A.-C. Hunter est consciencieuse et commode. Elle réalise parfaitement le propos de son auteur, qui est, très modestement, de nous apporter une recension complète et exacte des œuvres critiques de Chapelain. On sait assez l'importance de ces textes : Lanson, l'un des premiers, a dit leur rôle d'agent et de témoin dans l'évolution du classicisme; M. Collas les a amplement étudiés dans le cadre de la vie de leur auteur; Arnaud, M. Bovet, M. Fidao-Justiniani ont scruté les plus importants de points de vue assez divers; je les ai abondamment utilisés pour mon étude sur la *Formation de la Doctrine classique*. On sait aussi qu'ils étaient jusqu'à maintenant assez dispersés, donc d'accès difficile. M. Hunter nous apprend même qu'un certain nombre des publications qui en avaient été faites étaient infidèles, non certes d'une infidélité entraînant d'importantes altérations du sens, du moins d'une fidélité insuffisante pour notre goût actuel de l'exactitude.

Autant que j'ai pu en juger, l'ouvrage de M. Hunter est assuré d'échapper à ce reproche. Bien qu'il soit l'œuvre d'un étranger, il est imprimé avec beaucoup de soin; les fautes d'impression y sont fort rares. D'autre part, l'éditeur est allé presque toujours aux manuscrits; il a su choisir les textes les meilleurs pour établir son édition; il n'a pas négligé de mentionner les corrections qu'il devait faire lorsque le manuscrit était évidemment fautif; il a reproduit en note les variantes intéressantes.

La publication est ample. Elle comprend toutes les œuvres critiques et théoriques de Chapelain que l'on connaît, depuis les épîtres et avertissements de *Guzman d'Alfarache* en 1619 jusqu'à la préface à la deuxième partie de la *Pucelle*, de 1672. Quelques-uns de ces textes n'avaient encore jamais été publiés dans leur intégrité, par exemple le *Jugement sur l'Histoire de Flandres du Cardinal Bentivoglio*, le *Projet du Dictionnaire de l'Académie*, les *Observations sur le Clovis de Saint-Sorlin*. Il en est un que M. Hunter n'a pas pu insérer en entier : c'est la *Réponse du Sieur de la Montagne au Sieur du Rivage sur la Pucelle*, c'est-à-dire la réponse de Chapelain à La Mesnardière sur son œuvre. Il comporte 175 pages de manuscrit! M. Hunter en donne une bonne analyse, truffée d'extraits. Pour les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, le texte adopté est le texte original, antérieur à la revision qu'opéra la commission académique chargée de la publication. En tête de chaque opuscule figure une introduction critique très sobre et pourtant complète, impeccable.

A ces opuscules sont joints des extraits de la correspondance de Chapelain, tout ce qui, dans les lettres publiées, intéresse la doctrine littéraire du critique et peut éclairer ou compléter les textes précédents. Ici le choix comporte forcément de l'arbitraire. Il semble pourtant à la lecture que l'éditeur y a mis toute la conscience et l'intelligence nécessaires.

La consultation de l'ouvrage, et surtout des lettres, est facilitée par l'ad-

jonction d'un index alphabétique, où l'on trouve non seulement les noms des auteurs, des personnages historiques ou littéraires, des institutions, et les titres des ouvrages sur lesquels Chapelain a prononcé ici ou là quelque jugement ou fait quelque réflexion, mais aussi, en dehors de ces noms propres, les noms communs désignant des idées, des faits, des règles, etc., dont il est traité par le critique. Cet index est suivi d'une table analytique des matières qui le complète ou le double utilement.

Une introduction résume ce que nous savons de la vie et de l'œuvre de Chapelain, rappelle les principes de sa doctrine littéraire, établit les caractères essentiels de sa langue et de son style. Elle est brève, claire, bien informée. M. Hunter ne craint pas d'y exprimer par endroits quelques jugements personnels qui heurtent parfois les idées reçues, mais ne le font jamais témérairement. J'ai peine à le suivre, par exemple, lorsqu'il affirme que « la rédaction officielle des *Sentiments* est plus dure pour Corneille que celle de Chapelain ». Mais je reconnais qu'on peut en discuter.

Cet ouvrage m'est parvenu deux ans après sa publication. J'ai trop souvent déploré les retards trop fréquents dans la revue critique de la R. H. L. pour ne pas décliner ici toute responsabilité sur la date tardive à laquelle paraît mon compte rendu.

René Bray.

Joseph-Frédéric Privitera, **Charles Chevillet de Champmeslé, Actor and Dramatist** (Johns Hopkins, *Studies in Romance Literatures and Languages*, vol. XXXII). Un vol. in-8° de 179 p. Baltimore, Londres et Paris, 1938.

M. Privitera nous donne dans ce livre une fort diligente analyse des œuvres de l'acteur-auteur, y compris les pièces longtemps attribuées à La Fontaine; il publie *La Veuve*, une comédie restée jusqu'à ce jour en manuscrit, dans les archives de notre Comédie-Française; il apporte ainsi une contribution utile à l'histoire de la comédie après Molière. Quelle fut la place de Champmeslé parmi ces épigones? Fut-il vraiment « un dramaturge de talent qui réussit à s'élever au-dessus de la médiocrité »? M. Privitera ne m'en a pas convaincu.

Cela tiendrait-il à la méthode, uniforme et un peu bizarre, de son exposé? Chaque chapitre analyse les caractères l'un après l'autre; mais, pour comprendre, il faut que le lecteur cherche d'abord dans une note, à la deuxième ou troisième page, un résumé, pas toujours très clair, de l'intrigue. Une fois les personnages passés en revue, arrivent, on ne sait trop pourquoi, des indications sur le nombre des représentations et sur les accessoires nécessaires. Ce plan rudimentaire convenait aussi peu que possible au but que se proposait l'auteur, car il arrive à nous montrer surtout, en ajoutant de nouvelles preuves à celles qu'avait déjà données M. Gohin, combien est pauvre l'invention de Champmeslé. *Les Grisettes*, nous dit M. Privitera, sont inspirées des *Précieuses*, avec adjonction d'éléments pris à *Don Juan*, au *Bourgeois Gentilhomme*, à l'*Avare*; l'*Heure du Berger* a « subi l'influence » du *Misanthrope* et des *Femmes Savantes*; quant aux pièces où l'on a voulu reconnaître la main de La Fontaine, il faut avouer qu'à défaut de collaboration directe il a fourni le sujet. Voilà qui réduit sensiblement la part du faiseur, d'un faiseur parfois malhabile et lourdaud.

Pourtant c'est par là qu'il mérite tout de même un souvenir. Il fut déjà un de ces « adaptateurs » qui fabriquent une pièce avec un morceau de roman, un ou plusieurs fragments de conte, voire une simple anecdote. L'espèce pullulera durant tout le XVIII[e] siècle, et même plus tard; M. Privitera a bien aperçu quelques caractères des articles produits par ces façonniers : la complication de l'intrigue, l'usage fréquent, sinon excessif, du comique ver-

bal (baragouin étranger, personnages bègues, tics d'expression cocasses, etc...), enfin et surtout les allusions à l'actualité la plus proche, au voisinage le plus immédiat. Ce n'est pas à dire que *La rue Saint-Denis* soit une nouveauté à tous égards, et on regrettera que M. Privitera n'ait pas, à ce propos, situé Champmeslé par rapport à ses prédécesseurs; mais c'était peut-être une nouveauté que de placer l'action dans un quartier de petites gens, au lieu d'un endroit élégant comme la Galerie du Palais ou la Place Royale.

Cet élément de réalisme populaire méritait qu'on le soulignât plus fortement, comme aussi la dégradation des types. Il est curieux d'apercevoir, à travers les remarques un peu décousues de ce livre, comment la préciosité s'embourgeoise, comment le fils de famille « heureux au jeu » devient un vulgaire tricheur; comment un jaloux, frère puîné d'Arnolphe, en arrive à des procédés de séquestration qui relèveraient de la Cour d'assises ou de la médecine mentale. Cela donne au comique une saveur amère que ne corrige nullement le gros sel de certaines facéties. Entre Molière qu'il pille en l'abîmant, et Regnard qui reprendra quelques-uns de ses thèmes avec plus de franche gaîté, Champmeslé n'apparaît vraiment pas — je dis bien d'après le portrait même que nous en donne M. Privitera — comme autre chose qu'un médiocre.

Médiocre sur le théâtre et dans sa vie, autant qu'en littérature. Ce roi de théâtre ne fut jamais qu'un prince consort; ce « mari complaisant d'une grande actrice », M. Privitera l'appelle ailleurs : « a pander of first order », valait à tous égards moins que sa femme, laquelle ne fut point une Lucrèce. Toutefois, si peu édifiante qu'ait été son existence, était-ce une raison pour la noircir encore? Je suis un peu choqué de voir M. Privitera supposer si facilement que « la Champmeslé, pour ne pas sacrifier sa carrière à la maternité », recourut aux mauvais offices d'une sage-femme complaisante : quand on agit de la sorte, on ne le reconnaît pas en toutes lettres dans son testament. D'où vient le soupçon? d'une phrase de Tralage, qui suit presque immédiatement une calomnie avérée à l'égard de M^lle^ Molière : n'est-ce point assez pour nous mettre en méfiance? Quant à l'épigramme scabreuse de Boileau sur les périls qu'offraient les bonnes grâces de la dame, elle délaie une gaillardise fort leste, et probablement pas très neuve, sur les promiscuités de coulisses. M^me^ de Sévigné, qui la tenait de son fils, la transmet à sa fille; c'est M. Privitera lui-même qui cite cette « seconde version », sans voir à quel point elle rend suspects les vers de Boileau et les racontars dont Brossette les accompagne.

A tout le moins le dévergondage, indiscutable, de la Champmeslé fut-il élégant et cultivé. M. Privitera regrette, avec raison, que nous ne possédions pas le catalogue complet des 400 volumes trouvés chez elle à son décès; mais ceux dont nous connaissons les titres supposent, chez leur propriétaire, un niveau intellectuel assez élevé. Au décès du mari... « there was no more library » — plus de bibliothèque! — mais « un demi-muid de vin de Coulanges, plein, bon, loyal et marchand ». Cela méritait quelques commentaires, de même que les circonstances des deux enterrements. Ici je ne suis plus d'accord du tout avec M. Privitera : « Champmeslé, dit-il, a subi le même sort que Molière » (suffered the same fate as Molière). — Que non pas! A ce débauché notoire, mort sans confession, on a refusé l'inhumation en terre sainte, et personne (ni le roi, ni le dauphin, ni le chef de la police, précise M. Privitera) n'a pris intérêt à la chose (showed any interest) : autrement dit : l'autorité s'est refusée à faire pour lui ce qu'elle avait fait pour Molière, notoirement mort dans des intentions chrétiennes. Que, dans le cas de Molière, l'Église ait transigé de mauvaise grâce, il n'importe : le fait demeure qu'elle a transigé; mais elle ne pouvait pas le faire quand il s'agissait d'un pécheur public mort dans le péché.

Dans toute autre circonstance, on peut croire qu'elle se fût montrée conciliante, à l'égard du mari, comme elle l'avait été pour la femme. Car la Champmeslé reçut l'absolution, d'un prêtre indulgent peut-être, qui se contenta d'une renonciation *in extremis*, mais elle fut enterrée sur la paroisse Saint-Sulpice, dont le clergé n'était pas tendre pour les gens de théâtre. Bien plus significative encore est la teneur de son acte de mariage : il y est dit expressément que les conjoints font « vacation de comédiens », et que l'Official a permis de publier leurs bans, puis de leur administrer le sacrement, « nonobstant qu'ils ne cessent de faire leur devoir par temps de droit ». Comment M. Privitera, en reproduisant un pareil texte, n'a-t-il pas signalé qu'il démentait la légende de l'excommunication des comédiens? La vérité, c'est que nous savons très mal ce que fut, dans la pratique, l'attitude de l'Église à leur égard. Des faits comme ceux que rappelle, fort à propos, ce livre, peuvent seuls nous permettre, à la longue, d'y voir un peu plus clair : regrettons que leur sens et leur portée n'aient pas été plus nettement dégagés.

Force m'est bien aussi de faire quelques réserves sur le texte publié pour la première fois par M. Privitera : pour intéressante qu'elle soit, je ne saurais admettre que ce soit là une « édition critique ». Au sens le plus étroit, ce terme implique un relevé des variantes qui séparent les différentes sources manuscrites ou imprimées; or ici la source est unique, elle ne paraît comporter ni rature ni surcharge, ni repentir d'aucune sorte, et M. Privitera n'a guère pu relever que des bévues de scribe ignorant ou distrait : *engegeantes* pour *engageantes, conçoit* pour *conçois, celle* pour *celui, et bien* pour *eh bien*; à la qualité *prest*, les personnes discrètes y *procède* mystérieusement, *qu'elle* honte pour elle..., etc. Cela est vraiment dénué d'intérêt et méritait à peine d'être signalé dans une description d'ensemble du manuscrit, qui n'est point faite et ne serait pourtant pas inutile. Du moins n'aurait-il pas fallu laisser passer quelques-unes de ces fautes, parmi les plus grosses : *obstentation*, *seller* pour *celer* : la note s'imposait surtout lorsque la faute rend le texte inintelligible : « J'en dressay un [un contrat de mariage] à une dame qui me *la* fit précipiter sur la foy d'une goutte remontée... ». Il est clair qu'on doit lire : me *le* fit précipiter. Surtout, il ne faudrait pas « corriger » ce qui est parfaitement correct et imprimer : « on en dit plus qu'il *en* fait », lorsque le manuscrit donne : « plus qu'il *n'en* fait ».

Si l'on entend par édition *critique* une édition *annotée*, le commentaire est insuffisant, quoiqu'on y relève bien des inutilités. A quoi bon signaler une tournure aussi normale que : « qu'on rende la vie à mon mary à quelque prix que ce soit »? Il eût été plus opportun d'expliquer des expressions qui ne seraient pas toujours claires pour tous les Français : ses yeux ne s'ouvrent plus qu'au *faste des larmes*; répandre une *malpropreté* sur toute sa personne; des duretés qu'elle se croirait obligée de vous dire *par grimace*; des observateurs *de mauvaise volonté*; M^me^ d'Urbine sait la *conséquence* de ces corvées; mille extravagances... qui ne fournissent le plus souvent que de (des?) *gorges chaudes* à la médisance; le prince Alcidamas, de qui elle avait été la *domestique* favorite... La plaisanterie sur le « tour d'esprit qui n'est pas d'un Suisse, mais du palefrenier qui est Manceau » méritait quelque éclaircissement; lorsque le précepteur Ratatinus déclare que, depuis vingt-quatre heures, il ne s'est « soutenu que par un peu de fenouillette » et que le Commandeur lui répond : « Cela se voit, Monsieur », j'avoue n'être pas sûr de comprendre tout à fait : je pense que Ratatinus est ivre, et ses propos tendraient à le faire croire; mais comme *fenouillette* désignait à la fois un alcool et une espèce de pomme, il n'est pas certain que la plaisanterie ne soit pas plus compliquée.

L'indication des sources laisse également à désirer. M. Privitera a l'air de poser en principe qu'une comédie ne saurait provenir que d'une autre comé-

die : *La Veuve à la Mode* de Donneau de Visé (1667) est la seule œuvre qu'il trouve à rapprocher de son texte, et ses rapprochements ne sont pas toujours probants. Peut-on parler d'imitation quand deux auteurs, à trente-deux ans d'intervalle, écrivent l'un et l'autre une phrase aussi puissamment originale que : « Il est bien mort »? ou lorsque, chez l'un et chez l'autre, un commissaire vient, après un décès, poser les scellés sur les meubles? Lorsque la parenté est possible, il serait équitable de noter que Champmeslé est moins verbeux, moins gauche que Donneau, lui qui, si souvent, gâte Molière. Les vers du *Légataire Universel* feraient peut-être penser que Regnard s'est souvenu de la *Veuve*, mais ne prouvent pas que « le pillage de la maison par les serviteurs après le décès du maître était chose courante (a common procedure) » : dans un temps qui punissait férocement le vol domestique, je me demande s'il y avait là plus qu'une « ficelle » de comédie. Dans *La Veuve*, l'histoire est d'autant plus invraisemblable que la famille guette le dernier soupir du moribond et sait que son héritage sera contesté.

En revanche la phrase : « le malade dût-il en crever » paraît bien un souvenir précis de la Cérémonie, et M. Privitera, en rappelant cet emprunt, aurait pu remarquer par la même occasion cette nouveauté du médecin petit-maître, qui passe tous les jours deux heures à sa toilette : *La Veuve* est antérieure de dix-sept ans à *L'Aveugle clairvoyant* où se trouve un personnage analogue. On est bien surpris également de ne voir mentionner nulle part la fable de *La Jeune Veuve*, alors que tout le monde connaît l'amitié de La Fontaine et de Champmeslé. « Mon mary! mon cher mary! si tu meurs, je veux mourir! » s'écrie la Comtesse : comment ne pas avoir pensé tout de suite aux vers :

> Attends-moi, je te suis, et mon âme
> Aussi bien que la tienne est prête à s'envoler ?

Dès la première page il est question de « ces mortels fortunés qui, pour enrichir leurs enfants en ce monde, ne font point scrupule de se fermer les yeux sur les risques qu'il y a à courir dans l'autre » : comment ne pas songer aux malveillants commérages que redoute Mme Jourdain? et comment ne pas songer encore aux *Caractères*, dont la dernière édition datait à peine de trois ans? On y trouve, dès la première page, « l'homme fort riche » qui peut « faire de son fils un grand seigneur » : c'est le cas du bonhomme Lucas, père, ou à peu près, du Comte de Carville; et ce comte, qui meurt de quinze ans de bonne chère, beuveries et le reste, ressemble étrangement à l'ex-valet Champagne « sortant d'un long dîner qui lui enfle l'estomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery ».

Bref, cette œuvrette, non pas en dépit, mais à cause de sa médiocrité, méritait un commentaire plus abondant et plus précis, qu'on pouvait alléger, en compensation, de bien des notes inutiles : deux lignes dans l'introduction, et la photographie d'une page du manuscrit nous eussent édifiés sur ses fantaisies graphiques. Telle qu'elle est néanmoins, cette publication mérite reconnaissance, car elle procure un document précieux. Il en va de même pour tout le volume : on peut refuser de souscrire au jugement final de M. Privitera, tout en lui sachant un gré infini de nous avoir fait connaître une curieuse figure et un épisode intéressant de notre littérature comique entre le *Malade Imaginaire* et le *Joueur*.

M. Fuchs.

Abbé Michel de Pure, **La Prétieuse ou le Mystère des Ruelles**, 1re et 2e parties. Texte publié d'après l'édition originale, avec une notice inédite sur l'abbé de Pure, une bibliographie et des notes, par Émile Magne. Un vol. in-12 de xcii-397 p. Paris, E. Droz, 1938.

Il faut remercier Émile Magne de nous avoir donné, en attendant la troi-

sième, les deux premières parties de cette *Précieuse* de l'abbé de Pure. D'abord parce qu'il l'a fait précéder d'une notice biographique et d'une bibliographie où l'on retrouve sa merveilleuse érudition; la biographie sera désormais un chapitre important pour tous ceux qui voudront connaître avec exactitude la vie de la moyenne bourgeoisie et la vie des beaux-esprits vers le milieu du XVII^e^ siècle. Ensuite parce que le texte, scrupuleusement reproduit par Émile Magne, sera un document commode et essentiel pour l'étude de la langue à la même époque. Enfin, parce qu'il suffira de lire cette *Précieuse* pour se rendre compte de ce qu'était cette Préciosité encore si mal connue.

Je ne voudrais pas tenter d'en écrire l'histoire à propos d'un compte rendu; et j'essaierai d'en donner, par ailleurs, les grandes lignes. Mais la seule *Précieuse* suffirait presque à démontrer que la Préciosité n'existe pas, qu'elle n'est qu'un mot auquel, sans la pièce de Molière, l'histoire littéraire n'aurait prêté que peu d'attention. A trois ou quatre reprises l'abbé se propose d'en donner des définitions. Mais il s'y perd; il n'aboutit à rien qui ressemble aux définitions données par les histoires de la littérature (et par moi-même, qui m'y suis trompé comme les autres). La conclusion de ses classifications et définitions serait celle qu'il fournit lui-même : « *La Précieuse*, de soi, n'a point de définition ». En fait, quand on complète cette *Précieuse* et par les textes antérieurs à Molière et même par ceux qui ont été influencés par sa pièce, on est bien obligé de croire qu'il y a vers 1659 deux grands courants dans la société cultivée : la vie mondaine avec son goût de la conversation et l'émancipation intellectuelle des femmes; et que la Préciosité se confond avec eux. Il est tout à fait impossible d'établir une démarcation nette entre des milieux mondains qui seraient précieux ridicules — précieux sans ridicule — non précieux. Même l'abbé de Pure n'a pas tort de dire de la Précieuse, non pas qu'elle déraisonne comme Cathos et Madelon, mais qu'elle est « un extrait de l'esprit, un précis de la raison ». Les milieux mondains, sans exception, ont, non pas poussé vers les ridicules mis à la scène par Molière (exception faite pour le platonisme en amour), mais réagi contre la Préciosité ridicule qui a fleuri surtout vers 1590-1640 et hors des salons. C'est pour cela que la lecture de *La Précieuse* laisse une impression si confuse si l'on y cherche une explication de la Préciosité. L'abbé est-il pour ou contre la Préciosité ? Il est certainement contre telle *Précieuse*. Mais cela n'a pas nécessairement plus de sens que si l'on concluait du personnage de Célimène que Molière tient toutes les mondaines pour des coquettes hypocrites. En fait, de Pure, ne sachant pas au juste ce qu'est une précieuse, n'a pas d'idée arrêtée sur la Préciosité. Il se plaît dans les salons précieux, c'est-à-dire dans les salons tout court; il admire telle dame qu'il y rencontre, regarde et écoute telle autre, s'amuse d'une troisième. C'est pour cela aussi bien qu'il est à peu près impossible de savoir où commence et s'arrête la raillerie. De Pure écrit le plus souvent dans un style purement mondain, de temps à autre dans un style demi-précieux, rarement dans un style qui, par une image ou un tour, frise la préciosité ridicule. Et il est bien malaisé, pour ne pas dire impossible, de savoir si c'est son style à lui ou si c'est raillerie. Cela, d'ailleurs, pour la raison fort simple que le style ridicule précieux n'existe à peu près pas, si ce n'est chez Molière et Somaize, et que le style précieux qui existe a, deux fois sur trois, passé dans la langue courante et nous paraît le plus naturel du monde.

Par contre, s'il est difficile de dégager de *La Précieuse* une idée claire de ce qui n'a jamais été clair, on y trouvera l'image la plus fidèle et la plus claire de la vie des salons vers 1650-1660. A travers le *Grand Cyrus* ou la *Clélie*, la *Chronique du Samedi*, des correspondances, des anecdotes, etc., il faut reconstituer cette vie mondaine. *La Précieuse* nous en donne une image continue et que je crois, malgré sa prolixité et sa lenteur, presque toujours

fidèle. Toutes les occupations, tous les thèmes de conversation, toutes les dissertations, toutes les discussions de psychologie sentimentale, toutes les pièces de vers galantes, toutes les façons de penser « ingénieusement », de cultiver « l'art de plaire » se retrouvent dans mille romans, recueils de vers, dissertations, traités de politesse..., etc. Mais ils s'y retrouvent, dispersés ou du moins discontinus. *La Prétieuse* nous les donne, je n'ose pas dire d'une façon vivante, car ces interminables bavardages nous semblent bien fatigants, mais dans leur déroulement vécu. Elle est l'image exacte de ce que l'on avait coutume d'appeler la culture immédiatement pré-classique et qui, en réalité, continue à travers toute l'époque classique en ne faisant que s'alléger et s'épurer.

D. Mornet.

Émile Magne, **Images de Paris sous Louis XIV**, d'après des documents inédits. Un vol. in-12 de 209 p. Paris, Calmann-Lévy, 1939.

Je tiens à signaler cet excellent ouvrage, bien qu'il n'intéresse directement que les historiens. Son prix, comme pour tous les ouvrages de l'auteur, est qu'il est fondé tout entier non pas sur des ouvrages de seconde main, ni même sur les seules opinions de contemporains qui ne sont pas toujours clairvoyants ni impartiaux, mais sur les documents les plus authentiques, les moins susceptibles de nous tromper puisqu'ils sont les faits eux-mêmes : inventaires, actes notariés, contrats, marchés..., etc. Tout cela nous donne, du Paris de Louis XIV une image vivante et fidèle qu'il est utile ou indispensable d'avoir pour bien comprendre certains aspects de la littérature.

Le seul problème difficile est celui qui se pose quand on veut généraliser les enseignements de ces documents. Pour certains chapitres de M. Magne : *Décor et Mouvement de la Rue ; La Rue nocturne ; Étrangers et Provinciaux à Paris ; Les Guides de Paris ; Chronique de la Mode ; Plaisir de la Table*, la nature, le nombre et la concordance des documents sont tels que les conclusions générales sont certaines. Pour d'autres : *Vies et Logis d'Artisans ; Trois petits Bourgeois chez eux ; Deux grands Bourgeois dans leur gloire ; Le Pied-à-Terre d'un Courtisan ; L'Hôtel d'un grand Seigneur*, c'est beaucoup plus difficile ; et M. Magne est d'ailleurs très prudent. La question des prix, du coût de la vie est particulièrement complexe. Dans une même ville, d'un mois à l'autre, on peut voir, dans un sens ou dans l'autre, les variations les plus singulières, beaucoup plus fortes qu'aujourd'hui. A plus forte raison est-il très malaisé de juger la question de bien-être, de satisfaction et de souffrance qui est, à beaucoup d'égards, toute subjective. L'excellent livre de Marcel Poète, *La Promenade à Paris au XVII^e siècle*, laisserait une impression plus optimiste que celui de M. Magne. Mais M. Magne sait fort bien ne pas dépasser imprudemment ses documents.

D. Mornet.

Norman-A. Bennetton, assistant professor of French, Union College, **Social significance of the duel in seventeenth century, french drama**. Un vol. in-8°, de 158 p. Baltimore, The Johns Hopkins press..., etc., 1938.

J'aurais quelques objections à faire à ce travail intéressant. L'auteur tente de donner aux documents que fournissent sur le duel les pièces de théâtre du XVII^e siècle une valeur qui lui permette d'ébaucher (non d'ailleurs de développer) une philosophie sociale, je dirais presque une métaphysique sociale du duel. Il y a vraiment trop loin de ces documents à ces conclusions, de Corneille ou des autres à ce souhait : « Then, and then only, will the aristocratic, individual duel, or rather its descendant, the bourgeois, national

war, blatantly parading the individual, or rather the national *point d'honneur* to cloak the economic tensions, be banished from the face of the earth ». D'autant plus qu'il aurait fallu confronter les pièces de théâtre non seulement avec la législation, ce que M. Bennetton fait fort bien, mais avec la pratique des duels aristocratiques. Jusqu'à la Révolution il continue à y avoir de retentissantes affaires de duel. D'autant plus aussi qu'il ne faut jamais prendre le thème ou les détails d'une pièce de théâtre pour argent comptant. M. Bennetton sait et dit à plusieurs reprises que tel duel ou nuance de duel peut être non pas l'image des mœurs, mais un simple moyen dramatique. Les crimes d'amour foisonnent dans le roman et le théâtre « noirs » et romantiques entre 1800 et 1840; cela ne veut pas dire qu'ils aient été plus nombreux dans la réalité. De même le goût du XVII^e siècle, jusqu'à Quinault et Molière et même celui de beaucoup de spectateurs après Quinault et Molière, exigeait, dans la tragédie, l'héroïque et, dans la comédie, les aventures romanesques... Le duel était l'un des moyens les plus commodes pour satisfaire ces goûts. Et cela est si vrai que M. Bennetton peut utiliser ses pièces à peu près sans tenir compte de l'auteur, de son caractère. Enfin je trouve que M. Bennetton aurait pu user avec plus de prudence des passages nombreux où les valets de comédie et les « Sanchos Panças » protestent avec énergie contre une coutume qui les oblige à choisir entre l'honneur et une naturelle prudence. Il n'y a pas de raisons pour que des personnages ridicules ne soient pas destinés à rendre ridicule ce qu'ils disent, donc à faire l'éloge du contraire, c'est-à-dire de l'honneur et du duel.

Cela dit, il faut reconnaître les grands mérites de cette étude. Les dépouillements ont été extrêmement complets et très scrupuleux, grâce, comme le dit M. Bennetton, à la science de M. Carrington Lancaster et à la riche bibliothèque qu'il a réunie à Baltimore. Si certaines conclusions générales me semblent trop aventurées et certaines conclusions de détail trop subtiles, peu probantes, dans l'ensemble les conclusions sont justes et instructives. Il me semble indiscutable, après l'enquête de M. Bennetton, que le théâtre français du XVII^e siècle reflète assez exactement et l'état de l'opinion et l'opinion de l'autorité à l'égard du duel. Dans le détail, cette idée de duel a été analysée avec beaucoup de perspicacité et les différents problèmes qu'elle pose très intelligemment distingués: le duel judiciaire et le combat singulier, en paix et en guerre — le point d'honneur — les limites du point d'honneur : respect, âge, différence de rang — l'opposition au principe et aux modes du duel, aux « seconds » par exemple, puis l'opposition générale,... etc. Dans tout cela, malgré un peu de confusion, qui naît d'un peu trop de juxtapositions de textes, on trouvera beaucoup de choses neuves et intelligentes.

D. MORNET.

VOLTAIRE, **Lettres d'Alsace à sa nièce M^me^ Denis**. Publiées d'après les manuscrits originaux, avec des Introductions et des Notes, par G. JEAN-AUBRY. Un vol. in-8°, de 284 p. Paris, Gallimard, 1938.

Ces 109 lettres (dont quelques-unes à Voltaire) ne nous révélerons pas un Voltaire inconnu, ce qui n'était guère possible. Elles n'en sont pas moins fort précieuses. Elles précisent, sur bien des points, l'histoire de l'une des périodes les plus inquiètes de la vie de Voltaire, son séjour en Alsace entre son départ de Berlin et son départ pour la Suisse. Dans leur continuité, leur cohérence elles suffiraient à donner une image complète du caractère de Voltaire. Dans une Introduction judicieuse et élégante, M. Jean-Aubry a fort bien dégagé leur intérêt. Ses notes ne sont pas très poussées. Elles ne cherchent pas à expliquer bien des détails dont il aurait été facile de pré-

ciser la signification. Mais elles donnent, avec soin, les indications essentielles.

J'avoue, sur un point, mon embarras. On sait que la belle veuve, Mme Denis, avait la cuisse légère. Il suffirait, pour n'en pas douter, de lire ce que Voltaire dit de ces cuisses (p. 136). On a répété bien souvent qu'elle était la maîtresse de son oncle. Et ledit oncle interroge longuement, dans ces lettres, sur une grossesse qui n'aboutit pas, qui est celle d'une Mme Daurade qui n'est autre évidemment que Mme Denis. Les termes ne sont pas un aveu formel ; mais ils ne permettent guère de douter que Voltaire soit ou se croie l'auteur de cette grossesse. M. Jean-Aubry laisse au lecteur le soin d'en décider? Je ne comprends pas pourquoi. Le passage de la lettre 36 (p. 83, ou aussi bien celui de la p. 136), écrit en style du *Portier des Chartreux*, n'est-il pas la preuve évidente que Voltaire aimait sa nièce parce qu'il couchait avec elle et avec une ardeur physique véhémente? Peu importe dès lors qu'il se croie ou non le père de l'enfant qui n'arriva pas.

D. Mornet.

Voltaire, **Lettres philosophiques**, avec le texte complet des remarques sur les *Pensées* de Pascal. Introduction, Notes, Choix de variantes et Rapprochements par Raymond Naves. Un vol. in-12 de xvi-304 p. Paris, Garnier, s. d. [1938].

L'édition critique de ces *Lettres* publiée par G. Lanson est et restera un modèle. Elle a dispensé M. Naves du travail original et considérable qu'il a dû fournir pour publier le *Dictionnaire philosophique* dans la même collection. Pourtant cette édition, outre ses avantages de prix, a son mérite. Lanson s'était borné, volontairement, à établir l'histoire de la publication, le texte et ses variantes, ses sources. Dans une assez brève Introduction écrite avec beaucoup de jugement, de clarté et d'élégance, M. Naves a su nous dire la portée et l'intérêt de l'ouvrage. Avec beaucoup de pénétration et de mesure il a su, en quinze pages, y marquer les desseins véritables de Voltaire et les caractères exacts d'une philosophie où, désormais, rien d'essentiel ne changera. Ajoutons que, dans ses notes, M. Naves s'est obligé à un vaste travail qui, lui, est tout à fait neuf et fort utile. Il a rapproché les thèmes essentiels des *Lettres* des passages de toutes les autres œuvres de Voltaire où ces thèmes sont repris. L'étude est faite avec une connaissance très vaste et très sûre de Voltaire. C'est dire que cette édition est une aide indispensable pour tous ceux qui étudieront un aspect de la pensée voltairienne.

D. Mornet.

Dom Deschamps (1716-1774), **Le Vrai Système ou le mot de l'énigme métaphysique et morale**. Publié sous le patronage de la Société des Textes français modernes par Jean Thomas et Franco Venturi. Un vol. in-12 de 219 p. Paris, E. Droz, 1939.

Dom Deschamps est un bien curieux personnage qui était mal connu ou n'était connu qu'indirectement, la plupart de ses œuvres étant demeurées inédites. Il faut remercier MM. J. Thomas et F. Venturi de nous en avoir donné l'essentiel avec une étude qui est aussi scrupuleuse que pénétrante. Si on laisse de côté la métaphysique abstruse de Dom Deschamps, il est évidemment au xviiie siècle un athée d'un type original et une sorte d'anarchiste ou de communiste non moins singulier. Il n'est pas le seul. Il vient se joindre à ceux que l'on connaissait déjà et dont MM. Thomas et Venturi

disent, d'ailleurs fort bien, qu'ils étaient dispersés et obscurs et n'ont jamais formé un groupe, une école. Un autre intérêt de la vie et de l'œuvre, très bien marqué par les éditeurs, est de nous faire connaître avec une certaine précision un milieu provincial de raisonneurs philosophes, celui du Marquis de Voyer. Il y aurait, à travers les provinces françaises, un certain nombre de ces salons qui mériteraient une étude et dont quelques-uns seulement sont plus ou moins connus. J'ajouterais que ces œuvres me semblent avoir un autre prix. On connaît bien, pour l'essentiel, le mouvement de philosophie rationnelle ou expérimentale ou la philosophie des âmes sensibles. Et tout l'effort des Encyclopédistes, des savants et même des philosophes du sentiment s'est tourné constamment contre les tentatives de construction métaphysique. La métaphysique semble la grande vaincue. Mais on ne sait pas exactement dans quelle mesure elle disparaît. Maupertuis, Bonnet, La Mettrie, Robinet, Guillard de Beaurieu, Delisle de Sales,... etc., ne nous donnent que des sortes de métaphysiques expérimentales. Dom Deschamps nous prouve qu'on avait gardé le goût des vastes spéculations construites tout entières par la pensée pure. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure il était ou n'était pas, dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, un isolé.

Sur l'intérêt propre de cette métaphysique, sur la distinction de *Tout* et *du Tout*,... etc., je ne puis que m'en remettre à ce que dit M. Venturi.

D. MORNET.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, tome XXVI. Un vol. in-8°. Genève, librairie A. Jullien, 1937.

Avec une régularité admirable, les *Annales* J.-J. Rousseau nous apportent leur moisson de faits et d'idées. Il y a toujours du nouveau, et même de l' « actuel » à dire sur le philosophe de Genève; la monographie de M. A. Choulguine sur les *Origines de l'Esprit national moderne et J.-J. Rousseau* nous montre combien son inspiration reste vivante dans les mouvements qui agitent l'Europe d'aujourd'hui. Le patriotisme ne s'est pas de tout temps identifié au nationalisme; leur fusion, qui caractérise la notion moderne de patrie, est le résultat de diverses causes intellectuelles et sociales, dont l'action, d'abord sourde et lente, fut brusquement précipitée par la Révolution française. Retracer les grandes lignes de cette histoire, montrer comment l'on passa, d'un attachement féodal à la personne du prince, à l'idée d'une conscience nationale qui fonde le devoir et le droit, et quelle influence décisive le *Contrat Social* dut exercer sur cette évolution, tel est l'objet de M. Choulguine dans des chapitres ingénieux, variés, nourris, qui, multipliant les points de vue et les perspectives, délimitent et éclairent un vaste sujet. On y souhaiterait quelquefois une connaissance plus méthodique des événements et des hommes en qui s'incarnent les idées. Certains prédécesseurs de Rousseau, Fénelon, Montesquieu surtout, si grand admirateur du patriotisme antique, sont un peu trop oubliés; Mably n'est nommé qu'incidemment, et en général les Encyclopédistes me paraissent sacrifiés d'une main un peu prompte à leur éloquent rival. M. Choulguine ne retient de leur patriotisme que l'aspect négatif, en quelque sorte, leurs sévérités pour un pays qui, dans sa condition présente, ne répondait pas à leur idéal de la patrie. On avait perdu l'ancien sentiment monarchique; on n'avait pas encore de France libre à célébrer et à défendre : de là, un état de crise, un langage qu'il ne faut pas toujours prendre à la lettre, des blasphèmes qui ne sont peut-être qu'une preuve d'amour. Rousseau se distingue des « philosophes » grâce à sa naissance genevoise qui, le faisant citoyen d'un état libre,

lui permettait de concilier plus aisément son idéal théorique avec ses attachements instinctifs. Son patriotisme, moins livresque, a les accents nostalgiques qui charment, ou l'éloquence ardente qui allait « tout enflammer ». Il trouve dans son cœur la réponse aux théories cosmopolites qui tendaient, depuis la fin du XVIIIe siècle, à mettre l'humanité au-dessus de la patrie : cette hiérarchie de valeurs abstraites renverse l'ordre naturel des sentiments. M. Choulguine a très heureusement discerné cette originalité de Rousseau, et, quelques réserves qu'on puisse faire sur les nuances et les détails, son ouvrage a le mérite, précieux en toute explication de Jean-Jacques, de procéder des intuitions d'une fine psychologie.

Des questions non moins hautes se posent avec M. A. Ravier, qui consacre quelques pages suggestives au problème de l'*Unité de l'homme d'après le livre de l'Emile*. On a souvent relevé, et P.-M. Masson a souligné avec force la contradiction qui semble exister entre l'inspiration religieuse du *Vicaire* et l'optimisme naturaliste qui fournit les prémisses du Traité sur l'Éducation : la bonté essentielle de l'homme n'exclut-elle pas la nécessité d'un secours surnaturel? M. Ravier fait observer que les choses ne sont pas si simples, car, dans la pensée de Rousseau, l'éducation purement négative et préventive ne suffit que dans les premières années, jusqu'au moment où l'éveil des passions au cœur de l'adolescent le met en conflit avec son entourage et avec lui-même : il ne s'agit plus alors de laisser aller la nature qui, faute de règle positive, s'égarerait fatalement. Tout comme Julie et Saint-Preux, Émile aura des tentations à vaincre, des fautes à réparer, des résolutions difficiles à prendre et à tenir. Dans cette seconde phase de l'éducation, l'unité n'est pas un commencement, mais une fin; la vertu, c'est-à-dire le rétablissement volontaire et réfléchi de la bonté instinctive, devient le principe d'une nouvelle et plus riche harmonie. On entrevoit ainsi une sorte de correspondance entre le naturalisme de Rousseau et le dogme chrétien, la corruption de l'homme dans la société transposant sur un plan rationnel le concept théologique de la chute. Il ne faudrait pas forcer ces analogies, car — M. Ravier le remarque lui-même — la dualité chez l'homme de *L'Émile* est d'origine extérieure et en somme fortuite; au lieu qu'Adam, même dans le paradis terrestre, avait besoin de la grâce pour persévérer... Je m'arrête au seuil de ces mystères, que M. Ravier nous promet d'approfondir dans une étude plus étendue : sur le seul point qu'il a voulu traiter dans les *Annales*, l'opportunité de la profession de foi du *Vicaire* au centre de l'*Émile*, on se ralliera volontiers à sa conclusion.

Tout comme l'idéologie, l'iconographie de Rousseau a ses problèmes : on a fait passer en vente à Londres, au printemps de 1938, un buste en marbre du philosophe que l'on identifiait avec l'effigie exécutée en 1779 par le sculpteur Lemoyne. L'attribution est douteuse, d'après un juge compétent, M. Louis Réau, qui explique aux lecteurs des *Annales* pourquoi il se refuse à reconnaître dans cette œuvre académique le style habituel de Lemoyne et son talent d'expression. Les amateurs de pittoresque se dédommageront en accompagnant, *sur les pas de J.-J. Rousseau à Môtiers-Travers*, un visiteur genevois de la fin du XVIIIe siècle, Ami Mallet. Son récit, imprimé par les soins de M. P.-E. Schazmann, évoque avec une brièveté saisissante la pauvre maison et la « chambre noirâtre et triste » où Jean-Jacques abrita quelque temps ses méditations. — Nous nous dispenserons d'insister sur l'intérêt des bibliographies et des chroniques qui terminent le volume, en disant qu'elles sont signées de MM. A. Bouvier, Beaulavon, Choulguine, P.-L. Léon, P.-E. Schazmann, A. Schinz.

E. Carcassonne.

René Bray, **Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne. Chronique du Cours sur Port-Royal [1837-1838]**. Un vol. in-8°. Paris, Librairie E. Droz; Lausanne, Librairie F. Rouge et Cie, 1937.

Ce livre donne plus que son titre n'annonce. Outre le séjour de son prédécesseur à Lausanne d'octobre 1837 à juin 1838, M. Bray relate les rapports de Sainte-Beuve avec la Suisse romande avant et après cette époque privilégiée. S'il ne fait guère que « jalonner la route » des trente dernière années, c'est qu' « il faudrait un autre ouvrage » pour en écrire l'histoire (p. 336). En revanche, tout ce qui, de 1828 à 1837, contribua à orienter les regards de l'écrivain français vers le pays de Vaud est rapporté avec le plus grand soin. Un curieux chapitre énumère les postes d'enseignement (plus nombreux qu'on ne pourrait le croire) que le critique a pensé occuper de 1828 à 1834; il fut encore, en 1848, candidat malheureux à Genève.

Quant à son sujet proprement dit, M. Bray l'a, dans toute la force du terme, renouvelé. Grâce tout d'abord à la Correspondance éditée par Jean Bonnerot, à laquelle il rend un juste hommage (p. 11); grâce aussi aux pièces de toutes sortes qu'il a recueillies sur place, dans les archives privées et publiques. A quoi il a ajouté les Carnets Marsan et Champion, le Fonds Lovenjoul, et naturellement les sources imprimées : journaux, monographies locales ou livres d'ensemble comme celui de J. Cart sur l'*Histoire du Mouvement religieux dans le Canton de Vaud*, études consacrées à Sainte-Beuve par Léon Séché, Firmin Roz, Gustave Michaut, V. Giraud..., etc.

Diverses raisons, surtout d'ordre matériel, ont fait que l'on n'a guère pris de notes au Cours de Sainte-Beuve. Une seule rédaction a été retrouvée, après la publication du livre de M. Bray. Le lecteur complétera donc ce qui est dit dans cet ouvrage p. 200 par une brochure parue en 1938 (*Hommage à Sainte-Beuve*, Imprimerie Centrale, Lausanne).

M. Bray a, écrit-il, « une sorte de passion pour la réalité ». Il en a une aussi pour l'exactitude. Possède-t-il le texte manuscrit de conférences imprimées, il s'y reporte (p. 107, n. 3); il collationne des lettres sur l'original (p. 174, n. 1). Il complète une Épître par les variantes du brouillon (p. 183, n. 1). Il vérifie certains textes d'après un fac-similé (p. 248, n. 1). Les archives Lovenjoul lui fournissent entre autres une addition inédite à une lettre (p. 127, n. 1). Il compare les diverses formes d'un même document, pour choisir la meilleure (p. 155, n. 2), etc. Il identifie les auteurs d'articles de journaux ou d'une lettre à Sainte-Beuve (pp. 150, 175, 274). Il date la leçon de Vinet à laquelle Sainte-Beuve assista à son retour d'Italie (p. 307), etc.

Ainsi épurés, garantis par une probité exemplaire, ces documents de première main sont cités, analysés, au cours d'une narration limpide où l'auteur s'efface, en apparence du moins, pour laisser parler les papiers qui gardent « l'air d'antan » (p. 9). « Mais comment », se demande-t-il, « ressusciter tout ce monde disparu? » Eh bien! il a, en grande partie, gagné sa gageure. Les textes ici produits sont tels que leur juxtaposition, habilement agencée, nous donne le contact direct avec ce qui a vécu. C'est l'expérience brute, et cependant choisie. Rien de moins stylisé, rien de plus familier et de plus humain. Ne sautez pas ces infimes détails, les noms des personnes présentes au baptême d'un enfant, les surnoms de celui-ci (*Ziquety*, puis *Doudou*), le cordonnier qui reçoit le prix d'un raccommodage, le bedeau à qui le Cours sur Port-Royal vaut une gratification de seize francs, le bon tailleur de village Abraham, qui vient en aide à Sainte-Beuve. Ces petits, ces humbles ont le droit d'entrée dans cette chronique familiale et locale... Presque rien ne subsiste aujourd'hui, ni la rue où habitait J. Olivier, ni l'hôtel d'Angleterre, ni l'étang de Chamblandes. Nous voyons pourtant Sainte-Beuve monter à l'Académie, et retarder son allure pour *suivre* la belle Clara Monnard, papillon d'argent aux ailes bleues flottantes. Nous entrons

dans cette grande salle sans tables, qui servait à la Bibliothèque cantonale de magasin de réserve grâce à des armoires murales. Vinet habitait presque en face de l'Académie; le professeur Monnard, la même rue que les Olivier, à quelques numéros d'eux. De l'Hôtel, Sainte-Beuve n'avait que quelques pas à faire pour se rendre chez ses amis.

Devant ce « petit monde », le lac, avec tous ses souvenirs; la grandiose nature alpestre d'en face, dont on voit, réfléchis dans l'eau limpide,

Les blancs sommets tout peints d'un bleu de porcelaine;

ces monts

Taillés par Phidias pour un balcon des Dieux,

et surtout :

Le Mont Blanc, dernier feu, si grand à voir mourir[1].

Et la campagne aussi, l'orme de Rovéréaz, dont le promeneur colle une feuille dans son carnet de notes; les blés d'Eysins; ce champ de sainfoin où il allait s'étendre tout de son long, « ce qui ne laissait pas de contrarier le propriétaire de la prairie, mais on ne lui en fit jamais la remarque » (p. 319).

Ce séjour de 1839 répond à celui d'Aigle, en 1837, comme le regret au désir. Vous aurez beau luire à votre heure, claires journées d'Eysins; vous ne serez plus, vous aussi, qu'un « dernier feu ». On ne recommence pas deux fois le même rêve. N'incriminons pas ici la « nature instable » de Sainte-Beuve, son incapacité de choisir (p. 326). La vérité, il l'a dite lui-même : « Pourquoi s'est-il trouvé si loin de mes racines, ce lieu de douceur où l'arbre sentait sa cime si heureusement exposée? » Dès juin 1838, le temps commence à attaquer les souvenirs. Peu à peu il les décompose, il les altère, leur couleur change, et à travers une succession d'éclairages que M. Bray a finement ressaisis (pp. 282, 298, 326), tout cela finit par n'être plus, dans une mémoire un peu embrumée, que « le bon temps helvétique » (p. 344). Il y a dans cette histoire l'ardeur et la douceur, les aspirations et les mélancolies de toute aventure humaine.

Seulement, quand on quitte les protagonistes, n'est-on pas un peu déçu de ne trouver, pour les personnages de second plan, que des notices plutôt que des portraits? On ne connaît autant qu'on le voudrait ni Monnard, ni Druey. Villemain, W. Espérandieu, Porchat demeurent encore plus vagues. Il en est de même pour les « remous d'opinion » causés par le cours de Sainte-Beuve. Quelques pages sur l'état politique et religieux de la Suisse romande en 1837 seraient ici les bienvenues. Tandis qu'avec ces touches successives, il m'arrive d'avoir à projeter rétrospectivement une lumière tardive sur des événements que j'avais mal compris. L'appel à Lausanne d'un professeur parisien recevait une signification particulière, du fait des relations très tendues qui existaient alors entre le gouvernement français et la Suisse. Cependant cette situation n'est bien exposée que longtemps après le récit de la nomination. Ne comptons pas trop sur la collaboration du lecteur, ou alors ne lui mesurons pas l'étoffe.

C'est pourtant une partie bien intéressante du livre de M. Bray que cette reconstitution des polémiques auxquelles le cours sur Port-Royal a donné

1. Ce spectacle demeurait si présent à l'esprit de Sainte-Beuve, après son retour à Paris, qu'il trouva moyen d'insérer dans la *Revue des Deux Mondes*, en rendant compte d'un livre de Fortoul, ces quelques lignes que j'y cueille : « A certains jours sombres de l'hiver, ces montagnes de neige striées de noir font l'effet, à l'œil fidèle qui s'y attache avec lenteur, de la plus austère et de la plus délicate gravure. Qu'elles sont belles ainsi, même sans un seul rayon! Mais aux jours glorieux, et quand l'éblouissement des mille reflets, déjouant le regard, n'ôte rien pourtant de cette précision éternelle qui les caractérise, comment les saisir? Demandez au peintre de *Childe Harold* et de Chillon ». (*Revue littéraire*, n° du 15 septembre 1938.)

lieu, dans cette année qui, sous tant de rapports, a marqué un renouveau d'activité pour l'intelligence lausannoise (p. 123). La vie et le relief de cette narration occupent si agréablement l'esprit qu'on se demande à peine comment il se fait que nous soyons si mal renseignés sur l'opposition catholique. Il se peut que ce soit là une lacune impossible à combler. Pourtant, l'étude fervente d'une hérésie dans une chaire publique, par un littérateur français amené sinon à grands frais du moins à grand bruit, n'était-ce pas pour l'orthodoxie un événement d'importance? et faut-il croire que son opinion soit demeurée à peu près anonyme et sans voix?

Celle qui s'est manifestée, en revanche, c'est celle du *Nouvelliste vaudois*, journal libéral avancé, à tendances radicales. Gaullieur y fit au début des réserves sur le professeur et son sujet. Le récit de cette controverse rend-il bien, dans le livre de M. Bray, la vraie physionomie des choses? Les pages 150 et 164, par exemple, ne contiennent-elles pas des commentaires quelque peu tendancieux? Gaullieur, nous dit-on, a « accablé » Port-Royal, s'est « acharné » sur son historien par anticléricalisme; ce qu'il écrit est une « diatribe », une « méchanceté ». J. Olivier l'a traité de « grossier manant » (p. 167), et M. Bray serait « tenté de souscrire à cette affirmation ».

Après cela, il peut paraître assez surprenant que ce soit Gaullieur qui se trouve accusé de « perdre toute mesure ». A part un trait un peu vif (p. 167), et qui même s'explique, je ne trouve sous la plume de ce journaliste rien qui justifie ces imputations. Le propos de Sainte-Beuve rapporté p. 196 ne signifie pas nécessairement qu'il traite de *méchant* Gaullieur, avec lequel il entretint, dans la suite, de bonnes relations; eût-il ce sens, il faudrait se souvenir que le professeur est ici juge et partie. Aujourd'hui, après un siècle, l'impartialité nous est un facile devoir. Et pour rappeler un texte non récusable par les partisans lausannois de l'historien de Port-Royal, ne soyons ni de Paul, ni d'Apollos, ni de Céphas. Soyons, s'il se peut, de la vérité.

Ces partisans le disent tout les premiers, le *Nouvelliste* ne songe pas plus qu'eux à condamner dans son essence le mouvement chrétien, et il en a donné des gages (p. 161). Druey, l'inspirateur de ce périodique, entend se distinguer aussi bien des jésuites que « des hommes prévenus contre tout ce qui a un caractère religieux » (p. 72). Ainsi cet anticléricalisme, ce radicalisme suisses n'ont pas la vivacité de couleur que l'on pourrait s'imaginer en les entendant nommer. Que Druey ait été dépassé par son parti, qui « tout haut s'en faisait gloire et le narguait tout bas »; que Gaullieur et les siens n'aient pas été ravis de voir « un homme de lettres de la *Revue des Deux Mondes* venant en aide au mouvement religieux du canton de Vaud » (p. 174), je l'admets. Mais il est bon, tout en tenant compte de ces sentiments, d'examiner de plus près les faits et les dates. Et voici, semble-t-il, ce qu'on en peut dégager :

Le choix de Port-Royal, pour sujet d'un cours libre de *littérature française*, avait été dès l'abord une source de difficultés. Il faisait certainement mieux l'affaire de Sainte-Beuve lui-même que de ceux qui l'appelaient. Aussi ne l'avait-on pas toujours présenté très franchement aux autorités (cf. p. 102). Certains eussent désiré un cours parallèle à celui du professeur de littérature française : on en aurait, disaient-ils, retiré le plus grand profit « pour la comparaison, l'émulation, l'étendue de l'esprit, la diversité des aspects et des méthodes » (p. 152, 153). Par *Cours* on entendait une série de leçons embrassant, par exemple, tout un siècle littéraire; et quand on sait quelle trace lumineuse les Cours de la Restauration, celui de Villemain en particulier, avaient laissée dans l'esprit des contemporains, on ne croit pas nécessaire de supposer que Gaullieur a été en l'occurrence *soufflé* par V. Cousin (p. 165). Songeons aussi à la réputation de beaux parleurs qu'avaient les Français : on se souvenait, à Lausanne, du passage d'Alexandre Dumas (pp. 26, 147, 148, 181). [M. Bray, qui a lu les *Impressions*, nous aurait fait plaisir en

écrivant quelques pages alertes sur les voyageurs français à Lausanne avant 1837.]

Or, avec Sainte-Beuve, que vit-on? Un orateur pitoyable (il s'améliora certainement dans la suite, cf. p. 273, mais nous sommes tout au début), dont le Discours d'ouverture parlait de théologie, de philosophie, de morale, beaucoup plus que de littérature et de poésie (6 novembre). Le Cours lui-même commença par des détails sur les origines d'un couvent au XIIIe siècle, et par la revue d'abbesses inconnues du XVIe siècle (8 novembre [1]). Puis ce fut l'histoire d'une famille, celle des Arnauld, où l'on vit défiler une suite de reîtres au nom sans écho, M. de La Mothe et son fils au siège d'Issoire, M. Arnauld du Fort, dont le capucin Joseph fit l'épitaphe, M. Arnauld de Philipsbourg; — enfin (*cedant arma togae!*) l'avocat Arnauld et Marion son beau-père... Et tout cela ronronné, ou plutôt chanté comme une monotone cantilène (j'emprunte ces traits aux *amis* de Sainte-Beuve) par « un petit homme en forme de crochet, tout fluet, avec des yeux de Calmouk, quelques petits cheveux sur le chef, tout rares et tout rosés, et une petite figure vieillotte et ridée », penchée sur ses papiers et lisant.

N'est-ce pas encore d'un ami, ce témoignage? « Les leçons de Sainte-Beuve sont très critiquées... De fait, cela ne peut être compris de tout le monde; c'est pour les intimes, comme dit M. Vinet » (p. 172). Eh oui! et d'autres auraient voulu un Cours plus spécifiquement littéraire, plus populaire et plus pratique. N'était-ce pas aussi une surprise pour les auditeurs (sans qu'il faille leur reprocher « un esprit bien étroit », p. 163) qu'une discussion sur l'étymologie d'un nom, et que la *monographie* se substituant à l'exposition oratoire? Libre de toute tradition académique, le critique apportait en chaire un souci inattendu de précision. Si l'enseignement supérieur obéit aujourd'hui à cette méthode, s'il est pénétré de cet esprit, l'innovation de 1837, sous la forme et dans les circonstances où elle s'est produite, pouvait déconcerter et déplaire, sans que les récalcitrants soient pour cela d'étroits et injurieux sectaires.

Après cela, reconnaissons que les pasteurs, en soutenant Sainte-Beuve, ont été bien inspirés par la joie que leur causait cette résurrection d'une école de profonds chrétiens non papistes. Reconnaissons que la manière du professeur est admirablement comprise et défendue, dès janvier 1838, dans une lettre de Samuel Chappuis (p. 178-179). — Pourvu qu'on nous permette d'ajouter que certaines critiques de Gaullieur, ni n'étaient sans fondement (voir surtout, p. 164-165), ni ne sont demeurées inutiles. N'est-ce pas Monnard, non suspect celui-là, qui l'atteste? « Du moment où la théologie a cédé progressivement du terrain aux investigations purement psychologiques et littéraires, l'accord s'est établi entre les diverses parties de l'auditoire » (p. 185).

Me sera-t-il permis de ne pas être non plus tout à fait d'accord avec M. Bray sur l'état d'âme de Sainte-Beuve en 1837-1838, et sur la place que le séjour à Lausanne a tenue dans son évolution? De ce même point de vue que M. Bray a choisi pour écrire son livre, voici ce qu'il aperçoit. Dans les tourments sentimentaux et spirituels de 1837, Sainte-Beuve a parfois désiré croire avec sincérité. En venant en Suisse, il espère le salut; et que Lausanne soit la porte par où l'on accède à la vérité! L'un de ses principaux soucis y est de « retrouver un sens à la vie ». Il y lève les yeux vers le divin, Lausanne l'incline insensiblement à croire. — Cependant cet « enchantement auquel il a failli succomber » ne réussit pas à le captiver : si « le contact avec les solitaires lui donne le respect des grandes âmes », si « le commerce

1. M. Bray croit (p. 288) cette Leçon consacrée à la Journée du Guichet. N'est-ce pas prendre trop au pied de la lettre le texte du 21 mai 1838, où Sainte-Beuve, en train de styliser son monument, cherche un pendant à *Athalie?*

avec Vinet lui donne l'intelligence intime du christianisme », — il remporte de Suisse ce qu'il y a apporté, une souffrance faite de « la grande absence de Dieu » (p. 348).

Est-ce bien là la couleur de l'époque où nous sommes arrivés? Et cette analyse ne conviendrait-elle pas plutôt à une période de religiosité active, comme Sainte-Beuve en a traversé avant sa venue à Lausanne? Quoi qu'il faille penser de l'explication de M. Bray, selon qui Adèle montrait le Ciel à Sainte-Beuve tout en le retenant sur la Terre, j'hésite à croire qu' « il y avait... en 1837 une impossibilité de se détacher du monde qui tenait à l'impossibilité sentie de se détacher d'Adèle ». Se détacher du monde? où voit-on qu'à cette date Sainte-Beuve en ait sérieusement envie? « Malheureux », nous dit-on encore du professeur de Lausanne, « il cherche un secours; mais il espère toujours trop pour détourner ses yeux du monde et ne plus voir que le Ciel ». Cette attitude à la Ary Scheffer, je ne soupçonnais pas Sainte-Beuve d'aspirer à la prendre. Et l'obstacle qui l'en empêcherait n'est guère mentionné dans ce qu'il écrit alors : au contraire il évite de fatiguer sa pensée par le souvenir, de remuer ses plaies sans y trouver l'espérance.

Il est venu à Lausanne précisément, et M. Bray le sait bien, parce que sa liaison avec Adèle était désormais sans espoir. Il y est venu aussi pour en finir avec ce Port-Royal qui « lui pesait un peu » (témoignage de J. Olivier, p. 90). Faut-il s'exprimer comme si ces solitaires, leur biographe ne vivait pas avec eux depuis au moins trois ans? comme s'il n'avait pas dû recevoir l'impression de leur exemple surtout dans la ferveur de leur découverte, quand il annotait les *Confessions* de M. Hamon et les Lettres de Duguet? Il avait bien sur sa table de l'Hôtel d'Angleterre les *Mémoires* de Fontaine, mais prenait-il le temps de regarder la gravure de l'abbaye qui orne leur frontispice? Rêvait-il longuement, comme en 1834, sur ce « clocher de la patrie »? J'en doute... Harcelé par son Cours, obligé certain jour de remettre une Leçon parce qu'il n'avait pas eu le temps de la préparer, je ne sais s'il leva souvent les yeux vers le divin. Il les levait à peine sur la nature, « après la journée faite et encore à travers les pages épaissies de [ses] bouquins jansénistes ».

Il est vrai qu'il ne manquait pas de conseillers spirituels. Le prosélytisme protestant avait relayé le prosélytisme catholique (M^me^ de Broglie, p. 49, est présentée comme catholique; c'est le duc qui l'était, la fille de M^me^ de Staël était protestante). M^me^ Olivier, l' « aimable prêcheuse » (aimable, — mais prêcheuse), avait commencé, de loin, dès 1830. Elle continuait son apostolat, moins « discret » peut-être que ne le laisse supposer M. Bray, si le *Sonnet à Philothée* rend un son un peu différent :

> Pourquoi, dans l'amitié, vouloir donc que l'ami
> Se moule à notre esprit..., etc.

Quant à Vinet, il était, pour Sainte-Beuve, un type chrétien après d'autres, après Lamennais et Gerbet, par exemple; mieux fait que personne, c'est possible, pour inspirer « un désir de conciliation dans l'ordre des idées et des espérances ». Mais, enfin, l' « expérience » lausannoise (que M. Bray me pardonne ce mot!), ce fut bien ce que Sainte-Beuve a lui-même caractérisé plus tard, n'en déplaise à ses critiques : ce fut « le calvinisme et le méthodisme », qu'il dut « s'efforcer à intéresser ». Il fit plus : il entretint ses auditeurs dans une foi qui n'était pas la sienne, en leur parlant en plus d'une occasion le langage qu'ils attendaient.

Et c'est ici, pour finir, que je voudrais marquer l'importance, en ces sortes de débats, de la critique du témoignage. Faut-il accorder un crédit aussi entier, par exemple, aux éloges de l'ami Monnard sur le don d'improvisation de Sainte-Beuve (p. 170)? Ce dernier écrit-il à V. Pavie, M. Bray sait fort bien interpréter la lettre en fonction du destinataire, dont les susceptibilités

catholiques veulent être ménagées. Cette faculté de mimétisme, si prononcée chez Sainte-Beuve comme chez Renan, n'a pas dû s'exercer dans cette seule circonstance. Il y a une expression que j'ai relevée tout à l'heure, et que M. Bray cite à diverses reprises : celle de la souffrance que cause à Sainte-Beuve la « grande absence de Dieu ». Si ces mots sont empruntés à la lettre à Mme Olivier du 15 août 1838, le lecteur sera sans doute heureux de connaître tout le passage : « Ma tristesse, pour parler d'un point que vous-même m'indiquez du doigt et m'invitez à définir,... tient d'abord à la grande absence de Dieu, *comme vous dites*, puis à beaucoup de petits points ou de petites pointes, si vous voulez, qui impatientent, tracassent, empêchent de s'asseoir et gênent en marchant. Le manque d'argent surtout. Ainsi confessée, cette tristesse est comme ma santé, assez tranquillisante pour les amis. » Quelle confession! polie, désinvolte et badine... Isoler l'expression d'un tel contexte, n'est-ce pas en dénaturer l'accent et en exagérer la portée?

Quoi qu'il faille penser de ces réserves, elles ne touchent pas au charme de cette chronique. Je ne les aurais pas développées comme elles le sont, si M. Bray n'avait su nous intéresser aussi passionnément à son héros et à son sujet; et je doute qu'il y ait beaucoup de lecteurs pour échapper à cette impression. Quant au fond, le plus sage est de rappeler cette lettre à Guttinguer, où Sainte-Beuve parle du cœur humain véritablement comme d'un « entrelacis » (aussi difficile à déchiffrer que les sous-main reproduits par Séché) : « Quel assemblage est-ce donc...? Tout s'y peut lire pour et contre, tant il y a de raies en tous sens et de bigarrures. » Devant de tels Stromates, il doit être permis à chacun de proposer sa lecture, sans que personne soit assuré d'avoir bien vu.

JEAN POMMIER.

ANTOINE ADAM, Le Secret de l'Aventure vénitienne. La Vérité sur Sand et Musset. Un vol. in-8° de VII-312 p.[1]. Paris, Perrin, 1938.

Après un bref avant-propos, l'auteur brosse à grands traits la vie sentimentale des futurs amants (*Elle*, puis *Lui*), après quoi il suit en détail leur aventure, consacrant un chapitre à leur première rencontre, trois à Venise, trois autres à leurs reprises et leurs ruptures après Venise, et il conclut enfin. En appendice, d'abondantes notes justificatives et une esquisse bibliographique.

M. Antoine Adam a lui-même précisé la nature de son travail. Se refusant à écrire un « État présent de l'aventure vénitienne », il s'est résolument tourné vers les sources et les témoignages contemporains, et la confrontation et l'interprétation réfléchie des documents, même les plus minimes, lui ont permis de suppléer aux lacunes dues à l'abondance des textes restés inédits par la volonté de leurs possesseurs. Il ne tient à peu près aucun compte de la *Confession d'un Enfant du siècle*, trop romancée, d'*Elle et Lui*, où G. Sand a volontairement faussé les faits, ni de *Lui et Elle*, car P. de Musset, le frère du poète, n'était pas des mieux renseignés.

Les deux aspects du tempérament intellectuel de l'auteur se révèlent bien nettement dans ce livre. C'est d'abord l'esprit positif, le goût du détail précis, fondé sur une documentation bien interprétée et soigneusement critiquée, et il en tire des vues nouvelles, car parfois une simple date suffit à

1. Il en a déjà paru un compte rendu, sensible et intelligent, dans le *Figaro* du 8 octobre 1938 par M. André Rousseaux. Celui de M. Lucien Descaves, dans le *Journal* du 16 octobre, est insignifiant, et son auteur n'a pas vu que la question est entièrement renouvelée.

l'illuminer et à lui inspirer toute une série de rapprochements. Jusqu'ici le lecteur cultivé croyait que si Sand avait fait un mariage malheureux, c'était la faute de son mari. M. Antoine Adam réhabilite partiellement Casimir Dudevant : celui-ci ne s'est abandonné à la débauche que quand il s'est aperçu que sa femme le trompait, car les époux étaient séparés de corps depuis plusieurs mois quand G. Sand fut enceinte de sa fille Aurore. M. Antoine Adam a confirmé la véritable date d'arrivée des deux amants à Venise : 30 décembre 1834, et non le 19 janvier 1834. Ils ne sont donc pas venus brouillés à Venise, donnée précieuse que la méthode historique, par une discussion de dates, aura permis d'établir. Il n'est pas douteux que c'est Pagello qui a séduit Sand, et non pas Sand qui s'est jetée dans ses bras, et il est très inexact que Musset ait béni l'amour de Pagello et de Sand : ceux-ci ont caché leur amour, et, pendant six semaines, Musset a épié sans savoir. Et quand il a su qu'ils s'aimaient, c'est par un sentiment bien humain qu'il quitte Venise, ignorant d'ailleurs qu'ils étaient amants, ce qu'il ne saura qu'en novembre à Paris.

L'auteur, avec la sévérité d'un juge d'instruction, a bien mis le doigt sur les hypocrisies et les perpétuels mensonges de G. Sand. Pour citer un exemple entre bien d'autres, quelle étrange et commode coïncidence, au moment où la romancière veut se séparer de son mari, que la découverte du testament où Dudevant parlait de sa femme sans indulgence ! Le travail de l'historien est solide, et il n'y a presque rien à relever. La démonstration concernant la date d'arrivée est un peu longue et aurait pu être rejetée à la fin. M. Antoine Adam écrit, p. 27 : « Jules Boucoiran devient le précepteur du petit Maurice au mois de septembre 1829 ». Quel est ce Maurice dont il n'a jamais été question[1] ? Nous lisons, p. 214 : « Les relations intimes, reprises vers le 25 novembre et interrompues le 10 novembre, ne sont pas renouvelées ». Il faut évidemment intervertir les chiffres. Mais ces quelques critiques sont insignifiantes.

M. Antoine Adam n'est pas seulement, au milieu de ce déchaînement de passions romantiques, un historien positif, c'est un psychologue aux vues larges et profondes. Nous retrouvons certains thèmes devenus familiers à la psychologie moderne : L'intérêt porté à la vie de l'enfant, aux rêves, à condition bien entendu qu'ils soient caractéristiques, l'effort pour retrouver un même fond de tendances sous leurs expressions différentes, sous leurs perversions et sous les échecs de l'existence. Nous suivons bien la vie secrète de Musset, son amour à quatre ans pour sa cousine, son éducation efféminée, ses deux premières déceptions d'amour qui le jettent dans la débauche, son incapacité d'aimer normalement[2], ses crises d'hystérie et de dédoublement de la personnalité, l'écroulement intérieur, définitif, qui suivra sa rupture avec Sand. Mais le plus important et le plus neuf, c'est l'étude du tempérament de G. Sand. Le psychologue s'est visiblement complu dans l'étude de cette nature exceptionnelle, et, dès le début, il met le doigt sur la tare originelle. Le point de départ, c'est lorsque l'enfant, qui n'avait pas treize ans, eut la révélation soudaine de l'indignité de sa mère. Par une sorte de dégoût pour son propre sexe, elle voulut être un homme. Et c'est ainsi que cette nature si riche et si vigoureuse demeura soumise pendant toute sa vie à des fatalités psychologiques. M. Antoine Adam résume bien quelle fut sa vie sentimale[3] : « Son effort pour aimer Musset a été une tentative désespérée pour saisir cet amour vrai, sincère, complet, que tant de fois elle a manqué. Car sa vie est une série d'échecs. Échec du mariage avec

1. Bien entendu, il s'agit du fils de G. Sand, né le 30 juin 1823.
2. « Il ne sait pas aimer », p. 240. En fait, dès qu'il éprouve un éclair de bonheur, il épie, il doute, il s'analyse.
3. P. 114.

Casimir Dudevant, échec de l'amour platonique avec Aurélien de Sèze, échec de l'union libre avec Sandeau, échec — pourquoi ne pas le dire? — des amours d'aventure avec Mérimée, et n'oublions pas Marie Dorval. Elle a tout essayé, tout manqué. « Ses maladies, en 1831 et en 1834, semblent bien être des crises d'hystérie[1], et les lignes fameuses de son journal intime : « Mon petit corps souple et chaud, vous ne vous étendrez plus sur moi comme Élisée sur l'enfant mort pour me ranimer,... etc.[2] » reçoivent une interprétation nouvelle : « ... ce qu'on ne savait pas, ce que personne n'a jusqu'ici soupçonné, c'est qu'au mois de décembre 1834, George, sous l'aiguillon du désir, affolée par un amour sans emploi, est allée chez la tragédienne [Marie Dorval], et qu'elle a tenté, en des embrassements furieux, d'éteindre l'incendie qui la dévorait ». Le détail de la démonstration semble bien probant, et là encore nous ne trouvons guère de faiblesse à reprocher au psychologue. Relevons néanmoins au début du livre quelques affirmations sans preuves. M. Antoine Adam suppose que la jeune Aurore eut au couvent un amour pour « quelque jolie et douce pensionnaire[3] » et, plus loin, il affirme que la jeune fille eut un séducteur « car il y en a eu un, il ne peut pas ne pas y en avoir eu un[4] ». C'est bien possible, c'est même vraisemblable, mais nous n'en savons rien.

Ce n'est pas uniquement une intelligence, positive et perspicace, qui se penche sur ce grand amour romantique : s'il juge impitoyablement les deux héros, l'auteur n'en éprouve pas moins une large et compréhensive sympathie pour eux, et c'est ce qui achève de le rendre lui-même sympathique. *Le Secret de l'Aventure vénitienne* est digne du *Vrai Verlaine*[5], et l'on ne saurait que souhaiter à M. Antoine Adam qu'il continuât ses pénétrantes études sur le XIXe siècle.

CLAUDE CUÉNOT.

FERNAND PAYEN, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats. **Le Barreau et la Langue française.** Un vol. in-8° de 302 p. Paris, Grasset, 1939.

M. le bâtonnier Payen intitule le chapitre VII de son livre : Les « puants vocables ». Et c'est bien sous cet aspect, après d'Aubigné (*Tragiques*, liv. III, éd. Réaume, IV, 144), que les théoriciens et les écrivains du XVIIe siècle ont considéré les termes de « pratique ». Philaminte ne demandait-elle pas au notaire de rédiger le contrat de mariage de sa fille Henriette en « beau langage »?

> Vous ne sauriez changer votre style sauvage
> Et nous faire un contrat qui soit en beau langage?
> (MOLIÈRE, *Femmes Savantes*, acte V, scène III.)

Les historiens considèrent donc, d'une façon générale, que le jargon du Palais a cessé d'intéresser, depuis la fin du XVIe siècle, l'histoire de notre langue littéraire. N'y a-t-il pas là quelque exagération?

M. Payen a montré, tout d'abord, que les qualités de pureté, de clarté et de netteté, qui seront les qualités classiques par excellence, ont été mises à la mode au XVIe siècle par les avocats. Si René Choppin écrit en 1579 (p. 73) : « Il est loisible au clergé, *tanquam minori indefenso*, de déduire aujourd'hui *ex integro* ses défenses principales, nonobstant les jugements préallégués

1. Cf. pp. 31-32 et 215-216.
2. Citées pp. 219 à 222.
3. P. 15.
4. P. 17.
5. Paris, Droz, 1936.

donnés *scilicet adversus ecclesiam indefensam*, etc. », Pasquier et ses amis interdisent à l'avocat de « mendier des mots latins qui pourraient se trouver en notre langue ». « Ce serait corrompre la naïveté et la simplicité de la langue française et ce serait grand dommage ». Et Henri Estienne constate, en parlant des avocats, que « le parler propre et familier les fait accessibles au commun populaire, ce qui est principal pour eux ». Il eût été difficile de décerner cet éloge aux derniers poètes de l'école de la Pléiade. Par sa simplicité élégante, Pasquier préparera ses contemporains à comprendre et à accepter Malherbe.

Le français littéraire une fois constitué, nous retrouvons au barreau l'écho de toute une série de modes passagères. Ce sont, tout d'abord, dans d'Espeisse (p. 105), les comparaisons recherchées et parfois incohérentes de Guez de Balzac :

« Il ne faut pas que les désordres acquièrent leurs coudées franches... Les conceptions généreuses gèleraient comme du beurre (c'est à savoir comme ce duvet qui couvre les bourgeons quand ils commencent à pousser)... ».

M. Payen rappelle ensuite la mémoire de Patru, trop oublié aujourd'hui, qui fut l'ami de Vaugelas (« cet excellent grammairien », dit le Père Bouhours, « à qui notre langue est si obligée, confessait même devoir à M. Patru les principaux secrets de son art »), et le collaborateur de Richelet. Quelles étaient les théories linguistiques de Patru? Je crois pouvoir les résumer en empruntant à Pierre de Brémond d'Ars [1] ces quelques lignes :

« Il suffit, dit-on, d'énoncer sa pensée distinctement, nettement, avec des termes choisis et avec esprit, pour réussir en toute sorte de discours, pourvu qu'on ait une expression bien française, des pensées gentilles, une parole bien sonnante et une action agréable. »

Avec le XVIIIe siècle, le goût se déprave. Grimm, en 1763, écrit : « Quand le grand siècle est passé, les génies manquent... ; le bon esprit devient rare et la pointe, le faux bel esprit, la prétention prennent sa place ». Le style des avocats devient pompeux et sentimental. Target plaide en ces termes pour la rosière de Salency :

« C'est un village de Picardie. Là s'est maintenue, à travers les révolutions de douze siècles, une cérémonie touchante qui fait couler les larmes, une solennité auguste par sa vénérable antiquité et par ses salutaires influences : là le pur éclat des fleurs qui couronnent, tous les ans, l'innocence, en est à la fois le prix, l'encouragement et l'emblème... »

La Révolution ne mettra fin ni au flot des paroles, ni au flot des larmes.

C'est en 1810, dit M. le bâtonnier Payen, quand se reconstitua l'Ordre des Avocats, que le style de la plaidoierie redevint classique. N'est-ce pas attribuer à l'Ordre des Avocats une importance linguistique un peu excessive? Et ne pouvons-nous croire qu'après les excès de langage révolutionnaires, de bons esprits ont cru devoir revenir à plus de simplicité? Quoi qu'il en soit, la mode de la simplicité ne dura pas longtemps. Le style romantique submergea le Barreau. Chaix d'Est-Ange nous montre, en 1836, Fieschi « plus à plaindre que le chien qui cherche sa nourriture au coin des rues... ; réduit... à vendre son corps et son âme à toutes les puissances de l'enfer ». Chez d'autres avocats règne l'emphase :

« Qu'est-ce donc, messieurs? Une femme veut reconquérir sa liberté outragée, son indépendance foulée aux pieds. Elle vient ici demander un asile pour sa vieillesse et, pour consolation aux calomnies dont on l'a abreu-

1. Pierre de Brémond d'Ars, marquis de Migé, mourut à dix-neuf ans, après avoir guerroyé pendant plus d'une année. Le Traité sur l'Eloquence qui a été publié sous son nom n'est vraisemblablement que le cours de son professeur de Rhétorique, soigneusement recopié et mis au net, suivant un usage commun au XVIIe siècle.

vée, ses enfants, le fruit de ses entrailles ! Cette femme est la gloire de notre époque ; c'est le génie qui vient s'abattre de la hauteur de son vol dans le sanctuaire de la justice et courber son imposante majesté devant l'autorité sacrée des lois. »

L'auteur de *Lélia* et d'*Indiana* — car il s'agit de la séparation de corps d'Aurore Dupin, baronne Dudevant — a dû apprécier le style de son avocat, Michel de Bourges.

Et aujourd'hui ? Aujourd'hui, nous dit M. Payen, nous voyons, depuis 1850 environ, « se renouveler le miracle... du style classique ». Simplicité et élégance, telles sont les règles de la plaidoirie actuelle. Le Palais jusqu'ici est indemne de cette maladie du langage qu'on appelle le style artiste. L'historien de la langue française ne peut que s'en réjouir.

Malheureusement, on peut se demander si l'éloquence judiciaire n'est pas aujourd'hui hors de la littérature : l'avocat qui parle cherche à convaincre ses juges et à gagner son procès, et c'est fort bien ; mais cherche-t-il encore à faire œuvre d'écrivain ? D'ailleurs, si les avocats n'ont plus aucun souci esthétique, même alors, comme le dit (p. 297) M. le bâtonnier Payen, « en continuant à freiner ainsi quelque peu une évolution qui ne connaît guère d'autre frein, le Barreau rendra un grand service à la prose française ».

Ecrit dans une langue très pure et très alerte, dans la bonne tradition du XVIIIe siècle, le livre de M. Payen est un monument élevé à la gloire du Barreau français. Il fait le plus grand honneur à l'Ordre et aux avocats, à ceux d'aujourd'hui, à ceux d'hier et même à ceux d'avant-hier ; il fait aussi le plus grand honneur à M. le bâtonnier Payen, qui, pour l'écrire, a été obligé de réunir patiemment les pièces d'un énorme dossier.

Les historiens de la littérature et les grammairiens lui seront reconnaissants de leur avoir fourni, avec des conclusions définitives, une masse considérable de documents de tout premier ordre sur une question mal étudiée et qui méritait de l'être : son beau livre en est la preuve.

CHARLES BRUNEAU.

FERDINAND BRUNOT, **Histoire de la Langue française des origines à 1900** ; t. X, *La langue classique dans la tourmente* ; 1re partie, « Contact avec la langue populaire et la langue rurale ». Paris, Armand Colin, 1939. Un vol. in-8° de VIII-580 p.

Ce volume, consacré aux « troubles que la secousse révolutionnaire causa dans la langue traditionnelle », était entièrement imprimé, à l'exception des appendices, et la mise en feuilles en était corrigée, quand une cruelle maladie vint enlever, en plein travail et en pleine force, le maître incontesté qui avait consacré son existence entière à l'histoire de la langue française. Le tome X nous offre donc, sous une forme définitive et parfaite, l'expression de la pensée de Ferdinand Brunot.

On a pu croire que la Révolution avait bouleversé la langue comme elle avait bouleversé l'État. Il n'en a rien été. Les révolutionnaires n'ont jamais songé à révolutionner la langue. Le peuple devait se relever, s'épurer, sentir sa dignité : « Nous lui parlons », disait *La Feuille villageoise*, « le langage le plus digne, le plus pur et le plus élevé ». Simplicité, certes, mais jamais bassesse : telle fut, dans l'ensemble, la théorie des hommes de la Révolution.

Ce souci d'éviter la bassesse aboutissait malheureusement à la recherche d'une noblesse qui nous paraît aujourd'hui bien démodée : les soldats devinrent de « braves guerriers », des « guerriers magnanimes », « des défenseurs de la patrie ». L'éloquence croit se grandir en devenant déclamatoire ; la sensibilité, chère au XVIIIe siècle, déborde en sensiblerie. On exagère : « L'outrance était partout », écrit Brunot (p. 45). Les soldats ennemis sont

« les vils satellites des despotes ». Danton s'écrie (*Guerre aux Girondins*, p. 127) : « Je me suis retranché dans la citadelle de la raison ; j'en sortirai avec le canon de la vérité et je pulvériserai les scélérats qui ont voulu m'accuser ». Tous ces éléments confondus constituent une sorte de baragouin politique dont certaines expressions ont disparu : « le creuset de l'épuration », « la faux de l'égalité », tandis que d'autres survivent, plus nombreuses qu'on ne pourrait croire : « exploiter un filon », « infecter d'un virus », « inoculer un venin », « être dans le marasme », « s'engraisser de la sueur du peuple ».

Est-ce à dire qu'il n'y a pas eu contact avec la langue populaire ? Evidemment si. Au point de vue de la prononciation, c'est à l'époque de la Révolution que la prononciation *wa* de la diphtongue *oi* s'est imposée à tous les Parisiens et au Français normal : en 1814, Louis XVIII disait encore, à la mode de la vieille cour : « C'est moué le roué ». Il fallut lui expliquer que cette façon de parler, qui évoquait jadis les lambris de Versailles, ne subsistait qu'à la campagne : c'était du français de maraîcher ou de garçon d'écurie.

C'est surtout dans le vocabulaire que l'influence du peuple s'est fait sentir. Mais faut-il appeler populaires ces mots fabriqués par des néologues et qui n'ont jamais vécu, tels que les mots de Babeuf : « *nomenclaturons*-les parmi les ennemis du peuple » ; « cette première *audacieuseté* de notre plume » ; « les *surdénonciations* et les *suranathèmes* », etc. ? D'autres néologismes avaient pénétré dans la langue et ont survécu : Mercier note qu'*activer* se répand de plus en plus ; *fractionner* et *sauvegarder*, *utiliser*, *stabiliser* et *s'éterniser* sont nés, ou ont été recréés, et se sont répandus à l'époque révolutionnaire. Mais, à côté de ces nouveautés utiles, combien de mots disparus : *défectionnaire*, *effractaire*, *instantement*, *mécontemment* ; *usement*, *compatissance* ; *exceptionner*, *séréniser*, *désutiliser*, etc. Il s'agit, dans tous ces exemples, de mots de formation savante. En revanche, un certain nombre d'altérations et de confusions (*impunément* pour *impudemment*, *séculière* pour *pécuniaire*), sont visiblement des fautes d'ignorance : elles sont restées sans doute des accidents individuels, qui n'avaient, à cette date, aucune chance de se répandre.

Les mots « bas » méritent une étude à part. Le XVIIIe siècle avait pratiqué le genre grossier : Ferdinand Brunot se refuse à distinguer les mots égrillards, licencieux, polissons, obscènes, orduriers, sales, des mots bas et populaires, et il a raison. Il semble d'ailleurs que la plus haute société du XVIIIe siècle ait été assez mal embouchée : la grossièreté du langage était sans doute une mode distinguée. Aulard affirmait que les royalistes avaient été les premiers à employer ce vocabulaire dans leurs écrits contre-révolutionnaires ; Brunot assure que l'examen impartial des faits lui donne pleinement raison ; il constate toutefois que beaucoup de révolutionnaires (le boucher Legendre, par exemple) n'avaient pas besoin qu'on leur apprît la langue verte ; ils la savaient d'usage et la pratiquaient. Quoi qu'il en soit, on en vint rapidement à perdre toute honte, et l'ordurier fut un genre littéraire. Deux personnages célèbres dans les foires, le père Duchêne, marin, puis poêlier, et Jean Bart, marin, inondent Paris et la France de leurs « bougre » et de leurs « foutre » ; le succès d'Hébert fit naître une *Mère Duchêne*, un *Fils Duchêne*, etc. Ce ne fut pas sans de véhémentes protestations. Citons celle de Camille Desmoulins (p. 200). Il s'adresse à Hébert : « Comme si le peuple était aussi bête, aussi ignorant que tu voudrais le faire croire à M. Pitt, comme si on ne pouvait lui parler qu'un langage aussi grossier, comme si c'était là le langage de la Convention et du Comité de Salut public ; comme si tes saletés étaient celles de la nation, comme si un égout de Paris était la Seine ». Et la faveur dont jouit un moment le *Père Duchêne* n'eut pas de suites. Ce sont là des procédés trop gros pour faire longtemps illusion.

Le contact de la langue littéraire avec la langue paysanne n'eut pas plus

d'importance pour l'avenir de la langue. Ici se pose un problème de critique. Les documents que nous avons ont-ils été reproduits exactement? Certains ont été « arrangés » dès l'époque révolutionnaire. En mars 1791, le *Moniteur* publie la lettre d'un grenadier « après l'avoir purgée de toutes les expressions que le grenadier a écrites avec de l'encre de corps de garde ». D'autres ont été « corrigés » par les éditeurs modernes. C'est ainsi qu'Aulard a donné ordre de rajeunir et d'uniformiser la langue des documents publiés sous sa direction. C'est à grand peine que Ferdinand Brunot a réussi à réunir des documents authentiques, originaires de toutes les provinces de France. En les étudiant, nous pouvons constater que nombre de gens ont pris la parole ou tenu la plume qui n'auraient pas eu l'occasion de le faire sous l'ancien régime.

Mais il importe de distinguer, à côté du langage paysan, un faux paysan, le *poissard*. Le poissard est un jargon littéraire déjà ancien : il avait été utilisé dans les *Mazarinades*, puis dans les factums échangés par les jansénistes et les jésuites ; au XVIII^e^ siècle, il régna dans des lettres, des chansons, des vaudevilles, des parades, des pièces de théâtre[1]. Voici un exemple (p. 261) de ce jargon : « Nous aut' peuple, j' sommes la friture ; les grands, les riches, les nobles sont les œufs et les fines herbes. Quand j' sommes tous seuls, je crions, je bouillonons, je prenons feu, j'allons par dessus les bords ; pan, on flanque les œufs dans la sauce, ça ne crie plus, ça se fond l'un dans l'autre, ça vous prend une couleur ben dorée, ben appétissante : stila qui tient la queue de la poële n'a pu qu'un p'tit coup à donner, et puis c'est un morceau de roi ». C'était là une misérable caricature du parler des gens de la campagne ; elle ne trompait personne.

Les vrais parlers paysans, les patois, souvent fort éloignés de Paris, et très variés, ne pouvaient imposer leurs formes ou leurs vocables à la langue française. Quelques mots locaux s'imposèrent à l'attention de tous, comme le mot *chouan* ; *muscadin* est aussi un mot provincial, mais qui avait pénétré anciennement en français. Les exemples restent très rares. « La vérité est que le courant d'idées venait de Paris et inondait les départements. L'inverse s'est rarement produit. La force qui poussait le mouvement révolutionnaire était centrifuge, non centripète (p. 273).

Les termes provinciaux réunis par Ferdinand Brunot sont presque tous des mots spéciaux, intraduisibles en français (quelques-uns peuvent être considérés comme des archaïsmes). Citons quelques exemples : Blaringhem-Flandres (Nord) : « La visite des chemins et *becques* » (ruisseaux) ; Arrens (Hautes-Pyrénées) : « les grandes quantités de neige qui y tombent, rendent les *lavanges* très fréquentes » (*lavange* : torrent de boue et de pierres qui, après de violents orages, coule du flanc de la montagne). Il est d'ailleurs à remarquer que la plupart de ces mots ne sont pas des mots patois, mais des mots de français dialectal ; les bonnes gens qui les employaient croyaient sans doute parler le plus pur français parisien.

L'influence des dialectes, dit Ferdinand Brunot, a donc été « extrêmement faible ». « L'apparition d'éléments provinciaux est à noter, mais pour leur histoire plutôt que pour l'histoire de la langue française. Ils ne l'ont jamais troublée ni même menacée de trouble. »

Les faits de morphologie et de syntaxe étudiés dans la section V et dans les appendices ne présentent donc d'intérêt que pour les dialectologues et pour les linguistes ; ceux-ci y trouveront beaucoup de documents originaux, transcrits avec une exactitude scrupuleuse. Ils sont très précieux, en particulier pour l'étude de la construction de la phrase. On y voit de malheureux paysans lutter vainement pour exposer des situations compliquées : ils n'ont pas le maniement de la phrase complexe, constatations et revendications

1. Le patois artificiel des paysans de Molière a pu servir aussi de modèle.

s'entassent et s'entremêlent, rendant parfois l'ensemble inintelligible. Dans d'autres cas, la passion rompt curieusement l'ordre logique des éléments de la proposition ou la construction normale de la phrase. Pour la première fois dans l'histoire de la langue française, des gens incultes ou médiocrement cultivés, se défiant des nobles, des prêtres et des gens de loi, s'efforçaient, en particulier dans les *Cahiers* de 1789, de mettre sur le papier des doléances depuis longtemps amassées et ressassées. Le résultat ne répond pas toujours à la pureté de leurs intentions et à la sincérité de leurs efforts. C'est ainsi que les habitants de Baslieux-les-Fismes, près de Reims, protestent contre la corvée des grandes routes : « Les habitans paroissent très surchargé de payer le sixième du montant de leurs tailles et impositions pour les corvées des grandes routes, tandis que personne d'eux ne sont dans le cas de l'écraser, qu'ils ont chez eux comme on l'a déjà dit un terroir deffectueux pour la sortie des voitures, on est obligé tous les ans en approchant la moisson presque des semaines pour rédiffier les chemins, pour rentrer les récoltes. » La phrase est informe : l'on comprend à grand peine qu'il est dur, quand on n'a pas soi-même de chemins pour rentrer ses récoltes, de payer des impôts pour entretenir des grandes routes qu'on n'aura jamais l'occasion « d'écraser ».

Le tome X de l'*Histoire de la Langue française* intéressera donc de nombreux lecteurs : ils y trouveront quantité de documents rares, choisis parmi une masse énorme de manuscrits, et publiés avec un soin minutieux. Ferdinand Brunot craignait (p. VI) que son lecteur n'éprouvât « l'impression pénible d'un pêle-mêle ». Cette crainte était vaine, le nouveau tome de l'histoire de la langue française est merveilleusement clair. Jamais le grand historien, qui sut toujours si bien dominer sa matière, n'a mieux présenté des faits plus complexes et plus divers. Et tous les lecteurs éprouveront, en lisant ce livre, le regret que ce savant irremplaçable nous ait quittés, alors qu'il pouvait rendre encore à la science tant de services.

Charles Bruneau.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DES CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XIXe et XXe SIÈCLES (*Suite.*)

Mistral (Frédéric). — Lettre autog. sig. à Paul Ginisty ; 24 août 1896. — Relative à sa tragédie *La Reine Jeanne*. Son projet avait été de la jouer au théâtre d'Orange. Celui-ci n'étant pas ouvert, il se décide à en présenter la traduction d'abord à l'Odéon, mais il ne se dissimule pas les inconvénients et côtés faibles d'une traduction : « ... d'abord je ne suis pas un écrivain de théâtre — et si j'ai écrit *La Reine Jeanne* sous forme de tragédie, c'est par simple fantaisie ou instinct de poète ; quant à la traduction, elle fut faite en vue de reproduire exactement le texte provençal et il se pourrait faire que... ma prose française ne fût pas toujours celle qu'il faut au public français ».

Mais il se repose sur Ginisty pour lui dire si ces scrupules sont justifiés et lui demande de lui exprimer ses idées le plus franchement possible. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à un confrère ; 9 octobre 1894. — Il a communiqué sa lettre au fils de Théodore Aubanel et l'a prié de lui adresser un exemplaire de *Pan dou pecat*. « ... Si par hasard vous n'aviez rien reçu, vous pourriez écrire à Madame William Bonaparte-Wyse, veuve du regretté poète anglo-provençal, qui fut mon ami et celui d'Aubanel et qui devait avoir dans sa bibliothèque un ou deux exemplaires du *Pan dou pecat....* » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. ; 12 août 1896. — Il remercie un compatriote de l'envoi de son excellent livre *La Synergie sociale* qu'il a eu plaisir à lire et où tout est puissance d'observations et de visées larges. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— 1° Dix lettres autog. sig. à Jean Ajalbert. — 2° Cinq cartes postales autog. sig. au même ; 1908-1913. — 3° Trois cartes de correspondance autog. sig. ; 1910-1912. — 4° Deux billets autog. sig., une carte de visite autog. sig. et une pièce autog. — Correspondance relative au Museon Arlaten, aux œuvres de Mistral, etc. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. à un libraire. — Au sujet des souscriptions pour son *Dictionnaire provençal-français* recueillies à Genève. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Fragment de *Mireille*. — « Mais, ô cité douce et brune, ta merveille suprême, il oublia, l'enfant, de la dire : le ciel, ô féconde terre d'Arles,

donne la beauté pure à tes filles, comme les raisins à l'automne, des senteurs aux montagnes et des ailes à l'oiseau (*Mireille*). F. Mistral. » — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

Mistral (F.). — Pièce autog. sig. — Fragment de *Mireille* : « et vous marcherez dans le val tortueux, jusqu'à ce qu'un portique se montre à vos regards, avec un tombeau qui supporte deux généraux de pierre, là-haut dans les cieux. C'est ce qu'on nomme les Antiques (*Mireille*). F. Mistral ». — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Pièce autog. sig. — Fragment de *Mireille*. « Collines des Baux, Alpilles bleues, vos mornes, vos aiguilles, de notre prédication, dans tous les siècles, garderont la trace gravée dans la pierre (*Mireille*). F. Mistral. » — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Note autog. sig. — Relative à l'édition de son poème *Lou Pouèmo dou Rose* qui compte quatre mille vers et pour l'impression duquel il faudra un *o* portant l'accent aigu. — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— *La Mort de Lamartine*. Manuscrit autog. sig. ; 21 mars 1869. — La traduction, de la main de Mistral, suit le texte provençal. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Monnier (Henry). — Lettre autog. sig. à Urbain Canel ; 7 août 1828. — Lettre de jeunesse. Relative à ses lithographies. Il habite le pays de Galles depuis quelques jours et est enchanté de visiter le midi de l'Angleterre. « ... Tout ce que Londres renferme de richards est parti pour la campagne..., cette grande capitale ne renferme plus que des épiciers.... » — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. au peintre James ; 20 janvier 1846. — Lettre dans laquelle il déclare qu'il a l'intention de se présenter pour la direction du théâtre du Palais-Royal, mais comme cette négociation se prolonge, il s'est jeté dans les dessins sur bois, les illustrations et les feuilletons ; il a sous presse un énorme volume intitulé *Les Sept Sacrements*. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. — Relative à une de ses pièces représentée au Palais-Royal. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

Montalembert (Charles, comte de). — Lettre autog. sig., Paris, 11 mai 1854. — Relative à sa nomination au conseil de la Société de l'histoire de France. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Charles d'Héricault ; 12 octobre 1856. — Montalembert arrive à faire comprendre à d'Héricault qu'il doit considérablement raccourcir son œuvre. Il lui explique les raisons de son insuccès et les exigences du public. « C'est le sacrifice d'Abraham qui vous est imposé. Vous êtes digne de le comprendre et capable de l'exécuter. Tenez pour certain que vous en serez récompensé.... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Cinq lettres autog. sig. et trois lettres sig. à Ch. d'Héricault. — Correspondance remplie de conseils littéraires. Trois lettres sont dictées à cause des souffrances de sa santé altérée. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à un évêque. — Relative à diverses questions d'actualité politico-religieuses. Après l'avoir remercié de sa bienveillante approbation, il lui affirme et lui démontre qu'il n'est pour rien dans la direction ni dans la rédaction de l'*Univers*. « ... Il me traite souvent avec une excessive indulgence, mais il m'a depuis longtemps refusé l'autorité à laquelle mes

sacrifices pécuniaires en sa faveur me donnaient droit,... etc. » Il déplore la victoire obtenue à Rome par le Ministère « en voyant Rome céder sur le point où la résistance était la plus facile et la plus naturelle et finir au bout du compte par donner raison à Eugène Sue et à M. Thiers contre le P. de Ravignan et l'évêque de Langres, il est impossible de ne pas trembler pour l'avenir,... etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Moréas (Jean). — Lettre autog. sig. à Paul Souday. — Il lui envoie une coupure du *Gaulois* où Sylvain avait donné un extrait de l'article de son correspondant. « Je suis heureux que ce malentendu soit dissipé car vous savez si j'aime et votre talent et votre personne.... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Poésie autog. sig. — Pièce de vers se composant de seize vers, débutant ainsi :

Que faudra-t-il à ce cœur qui s'obstine,
Cœur sans souci, ah, qui le ferait battre...

(Catalogue Berès, n° 14.)

— *De Propos en Propos*. Manuscrit autog. sig. — Manuscrit de critique littéraire où Moréas apparaît comme admirateur autant que comme critique de l'œuvre de Victor Hugo. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Murger (Henry). — Lettre autog. sig. à Léon Noel ; 18 mai 1842. — « Je m'empresse de t'écrire pour te tirer de l'inquiétude où tu parais être. Quant à la dernière lettre adressée à Christ (surnom de Joseph Desbrosses), il l'a parfaitement reçue et, si l'on ne t'a pas répondu, c'est qu'on attendait d'un moment à l'autre la terminaison des aquarelles, dessins et autres ouvrages dont on s'occupe à ton intention et qui te parviendront à temps avec ta chemise que je n'ai pas mise, pensant bien que ta mère ne serait pas contente si je l'envoyais avec quelque altération ; tu recevras ta serviette, ton peigne, *l'Age d'Or* et une foule de choses en même temps. Quant à ce qui touche la société (*Les Buveurs d'eau*) une foule de circonstances nous ont réellement empêché de mener à fin sa destruction, chose qui demande beaucoup de prudence pour être bien faite... Quant à *l'Age d'Or*, comme on ne veut pas payer, je me prive de l'embêtement d'y travailler... Maintenant nons allons, si tu permets, parler d'autres choses : Je débuterai par te dire que j'ai enfin rencontré la sœur de mon âme (style d'élégie) laquelle est une femme en velours, Danoise de nation, vingt-cinq ans mariée, spirituellement méchante et jolie comme une vignette anglaise ; cette dame est une femme du monde... Elle s'appelle Christine ; un événement l'ayant forcée à me demander l'hospitalité et cela après un mois de connaissance, je la lui ai gracieusement accordée et elle est sortie de chez moi pure comme la Vierge Immaculée, ce qui ne prouve qu'une chose, c'est que je suis un crétin... Par une erreur de sa part ou par une adroite rouerie, j'ai reçu d'elle une lettre qui était destinée à une de ses amies ; dans cette missive, elle parlait de nos relations avec un air qui me fait croire que je suis mystifié comme un collégien novice... Du reste, j'en ai une autre, une magnifique soubrette qui pèse cent kilos toute nue et dans laquelle je me taille de magnifiques bifteaks de volupté... Ma prochaine lettre sera plus longue, car je suis très pressé.... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. ; 12 octobre 1842. — Il raconte les plaisirs et les déboires de sa vie d'hôpital d'où il a failli être chassé. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. écrite pendant la Révolution de 1848. — Murger, retenu à l'hôpital, demande des nouvelles de façon pressante. « Nous

sommes dans une inquiétude mortelle, nous ne savons rien de ce qui se passe au juste. Les journaux n'arrivent pas. On dit que la onzième Légion se bat contre la douzième. — (Catalogue Berès, nº 14.)

Murger (H.). — Deux lettres autog. sig. à Ch. d'Héricault ; 17 et 21 juin 1848. — Lettres écrites à l'hôpital. Ne pouvant recevoir de visites, Murger demande des livres, car il s'ennuie considérablement. Il vient de terminer la *Reine Margot* dont il a eu tous les soins imaginables et demande *Monte-Cristo* pour dimanche ; il ajoute : « ... Voyez donc dans votre cuisine si vous n'avez pas un couteau à me prêter, vous le joindriez aux livres ». — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à Charles d'Héricault ; 30 juin 1849. — Murger, toujours sans argent et plein de dettes, vient de quitter une maîtresse ; il se console auprès d'une brodeuse qui a besoin aussi d'être consolée. Il raconte avec une infinité de détails ses premières impressions, ses premières promenades : à la campagne, il marchait dans les traces de ses anciennes promenades et les arbres semblaient lui faire des reproches. « ... Et pourtant, qui fut ingrat ? Ce ne fut pas moi... Tout compte fait, j'évalue que cette nouvelle maîtresse fera bien six numéros de nouvelle... elle ne demande pas mieux que de m'aimer. L'aimerai-je ? Voilà la question. Car depuis le temps que je sème à tous les vents, me restera-t-il encore quelques-unes de ces graines précieuses d'amour et de jeunesse... Et puis, je commence un peu à me lasser de faire de mon cœur une pelote où mes maîtresses enfoncent toutes les épingles de leurs cruautés... Le travail ne me vient que lentement, et pour longtemps j'ai peur de trouver des larmes dans l'encrier. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Quatre lettres autog. sig. à Ch. d'Héricault. — Billets de bohème. L'un d'eux est pour accepter une invitation : « ... J'arrive au rendez-vous que me donne toute bonne et vieille amitié, J'apporte ma grande poignée de main, une grande fourchette et un grand verre... — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à « son cher Thomas ». — Lettre relative à des affaires de théâtre. Il vient de parler à Porcher de la pièce de son correspondant et lui a dit que Royer lui avait confié à lui, Murger, la réception de cette pièce. (Royer était alors le directeur de l'Odéon.) « Si Royer l'a dit, m'a répondu Porcher, c'est que cela est sûr,... etc. » — (Catalogue Degrange, nº 41.)

— Lettre autog. sig. à M. Raoul. — Il lui recommande de lui envoyer sans retard les épreuves de sa copie. — (Catalogue Degrange, nº 45.)

— Lettre autog. sig. à M. Devancelle. — Depuis dix jours il est très malade et ne sort pas de chez lui. Aujourd'hui, forcément, pour régler ses affaires, il a dû sortir. Son agent qui lui avait fait des avances lui a avancé une nouvelle somme de cent écus sur ses représentations. Il lui faut déménager. — (Catalogue Cornuau, nº 217.)

— Manuscrit autog. sig. ; janvier 1855. — Poésie intitulée *Les Corbeaux*, commençant ainsi :

Le jour tardif blanchit à peine
La silhouette des coteaux.
Dans l'ombre est encore incertaine
La vapeur qui monte des eaux,
Un brouillard rampe sur la plaine
Où vont descendre les corbeaux...

(Catalogue Cornuau, nº 211.)

Murger (H.). — Trois fragments autog. — Murger met en scène de jeunes et insouciants héros pleins de fantaisie. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— *La Vie de Bohème.* Édition originale. — Exemplaire enrichi d'un quatrain autographe de Th. Barrière et d'une lettre autographe de Murger à Virmaître, lui demandant « cent sous, aujourd'hui. Si c'est trop pour l'état de votre caisse — moins, — mais quelque chose, je vous en prie... ». — (Catalogue Berès, n° 15.)

Musset (Alfred de). — Contrat avec son éditeur Charpentier; 30 mars 1850. — Document, par lequel Musset cède à Charpentier, sa vie durant, le droit d'exploiter tous les ouvrages composés jusqu'alors en vue de leur publication dans la Bibliothèque Charpentier. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Charpentier. Lundi, 9 mars 1857. — Lettre relative à l'impression des deux manuscrits dont ils avaient parlé ensemble et qu'il a fait copier. Il ne sait si son correspondant a changé d'avis au sujet de l'édition et lui demandeune réponse catégorique : « ... comme il s'agit d'une chose sérieuse, avant de prendre tout autre arrangement, je crois devoir encore m'adresser à vous. Veuillez, je vous prie, me dire oui ou non ; ... si vous ne me répondez pas, je penserai que c'est : non. » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig., à Buloz. — « ... une circonstance impossible à prévoir m'empêche absolument de finir. Vous me connaissez assez pour croire que j'en suis sincèrement aussi fâché que vous... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Eugène Delacroix (?). — Lettre où le poète parle d'une lecture de ses vers : « Je prends la liberté de vous proposer de venir jeudi prochain vous embêter d'une galette de vers que je dois lire à ces Messieurs. Vous y trouverez, je pense, La Roche et Mérimée — et moi je serais bien enchanté d'avoir votre avis... » — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. — Il demande à son correspondant d'attendre quelques jours : « ... C'est à tel point que je n'osais vous répondre aujourd'hui si un plus long silence ne pouvait être interprété par vous comme un manque à toutes les convenances... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre sig. de Ferdinand-Philippe d'Orléans au baron Fain, 17 mars 1832. — « Je viens vous recommander un de mes anciens condisciples, M. Alfred de Musset, qui demande avec instance un emploi dans la liste civile, division des Beaux-Arts. Je verrais avec plaisir que ce jeune littérateur, connu par la publication de quelques poésies légères, put obtenir ce qu'il sollicite... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Poésie autog. sig., mars 1832. — Poésie intitulée *A Julie* :

On me demande, par les rues,
Pourquoi je vais bayant aux grues,
Fumant un cigare au soleil,
A quoi se passe ma jeunesse
Et depuis trois ans de paresse.
. . . . . .

(Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Poésie autog. de quatre vers :

Que de ton contrepoint l'on fasse la satyre,
Mais rien n'est plus charmant, quoi qu'on en puisse dire,
En dépit d'un Anglais qui s'endort à demi,
Que ta jeune musique auprès d'un vieil ami.

(Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Musset (A. de). — Quatrain autog. sig. sur l'Album Amicorum de Claire de la Clémencerie. — Quatrain inédit. — On trouve dans le même album un quatrain du vicomte d'Arlincourt, des pensées de Virginie Ancelot, Emmanuel Gonzalès, Alfred des Essarts. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Nerval (Gérard de). — Lettre autog. sig. à M. Paul Bocage (5 juin 1850). — « On a dû remettre à l'Odéon deux exemplaires pour vous. Vous avez droit à un troisième encore attendu qu'on en donne dix, sauf autant pour les journaux. On tâchera de donner le onzième à quelqu'un d'utile pour réclames. Je vais mieux... » Il s'agit de *Chariot d'enfant*. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. contenant des vers à mettre en musique adressés probablement à Limnander, auteur de la musique des *Monténégrins*. Ces vers ne se trouvent pas dans la pièce imprimée. — (Vente Cornuau, 16 nov. 1935.)

— Imitation de Jean-Paul. Sonnet autog. sig. — Manuscrit du premier des cinq sonnets de la suite, *Le Christ aux Oliviers*, parue dans *Les Chimères*. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Satire. Poésie autographe :

... Pour moi qui suivis le métier de Phébus
J'appris bientôt combien de fois l'outrage
Fut du talent le rude apprentissage ;
J'appris bientôt quels étaient les abus
Qui s'exerçaient au poétique empire....

La vérité s'étant tant avilie
Ne trouvant plus d'asyle au fond des cœurs
Fuit loin de nous, méprisée et ternie ;
On voit le vice engloutir les honneurs,
Et le mérite à Sainte-Pélagie.

(Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Nisard (Désiré). — Lettre autog. sig. à un ami, 18 janvier 1850. — Jointe à un envoi de volumes qu'il lui a fait attendre quelque temps voulant y joindre une petite brochure. « C'est une réimpression d'un article que j'ai publié dans la *Revue des Deux Mondes*. Comme cela demande une demi-heure de lecture, commencez par là... Je compte voir de Vigny mercredi... vous savez que les chances académiques paraissent m'être favorables. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. à des amis. 1er mars 1869. — Excuses pour une invitation qu'il ne peut accepter, étant souffrant. « Il n'y a pas à compter sur des pots fêlés comme moi dans cette saison qui me laisse la santé pour des dîners officiels, où je ne mange que ma langue, et qui me l'ôte pour des dîners d'amis dont la distraction me serait si nécessaire... Je suis contrarié à proportion de ce que je vous aime et ce n'est pas peu. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Noailles (Anna de). — Lettre autog. sig., 1er avril 1918. — Parlant d'un contrat d'édition qu'elle allait signer, la poétesse se récuse et explique : « Les journées d'anxiété que nous vivons remettent tout en suspens ». Puis elle parle d'un volume de Baudelaire. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à André Breton, 21 décembre 1920. — Sollicitée de publier quelques vers dans une anthologie qui se prépare, elle ne peut se retenir d'émettre ses réserves. — (Catalogue Berès, n° 15.)

Noailles (A. de). — Lettre autog. sig. — Elle désirerait parler à son correspondant d'un livre de vers. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. — Elle n'a pu remercier de l'envoi d'un livre sur l'histoire de Russie, car elle a tant travaillé pour finir un livre de vers qui pourtant à cause des imprimeurs ne pourra paraître qu'en octobre. Elle parle de Dostoïewski, puis envoie une anthologie de ses livres de vers. — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig., sur la poésie. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à un jeune poète pour louer son œuvre. De nombreuses indications sur elle-même éclairent sa physionomie d'écrivain, aux environs de 1915 : « ... les vers sont suspendus. En temps de guerre, je ne suis pas un poète sur lequel on peut compter; la maladie, la tristesse, le tricot font de moi une hébétée que l'inspiration délaisse... je vois bien que je ne pourrai travailler qu'après la guerre. Mais aussi quel bonheur consolant d'être la spectatrice de tous les jeunes élans et de les admirer... » — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Anatole France. Elle le remercie de l'envoi de *Crainquebille*. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Robert de Montesquiou. — Elle exprime à Robert de Montesquiou l'enchantement qu'elle a ressenti en lisant ses vers. Maintenant encore, l'émotion s'attache à son « âme inexprimablement. C'est vraiment une profonde et troublante cathédrale, où se suivent et vont s'illuminant des autels fleuris, des autels encensés, décorés par vous d'Impérissable et de Divin que votre livre qui chante et qui gronde comme des orgues... » La mort de Rodenbach, que Montesquiou lui avait fait connaître, la plonge dans une grande tristesse. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— La Confidence : Poème autog. — Manuscrit paraissant de premier jet. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Les Forces Éternelles. — Édition originale. Exemplaire enrichi d'un poème autographe inédit : *Une heure d'été*, qui devait paraître dans ce recueil. Ce poème comporte quatre strophes. — (Catalogue Berès, n° 17.)

Nodier (Charles). — Lettre autog. sig., 11 avril 1797. — Lettre de jeunesse. Il a obtenu la place de secrétaire du chef d'escadron de la gendarmerie, près les départements de l'Ain et du Jura, à Bourg-en-Bresse ; c'est là qu'il va habiter bientôt, mais il se défie de son étoile. Il va s'occuper avant son départ de faire un catalogue raisonné des livres de l'abbé Pellier, qui veut livrer à l'impression le tableau de ses richesses ; Nodier espère que cela pourra lui servir de recommandation pour quelque petite place d'aide ou d'adjoint bibliothécaire. Il a fini sa comédie. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à M. Cordier, 16 janvier 1831. — Une dame des intimes amies de sa femme le charge de lui demander une audience extraordinaire, car elle a appris de son portier qu'il ne recevait pas après 8 heures du matin ; or, comme elle demeure à l'Arsenal, elle est persuadée qu'il lui faudrait se mettre en route l'avant-veille pour parvenir à le rencontrer rue Saint-Dominique et elle demande une heure plus commode. — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il aime à penser qu'on ne se croira pas obligé de le révoquer pour l'exemple d'une dignité à laquelle il renonce sans effort. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Nodier (Marie-Antoinette-Élisabeth). — Lettre autog. sig., 1844. — Lettre sur la mort de son père. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Pailleron (Édouard). — Lettre autog. sig. à M. Berton. — « Je vous ai lu et relu et fait lire.... Toutes vos nouvelles sont bonnes, mais il y en a de meilleures parmi elles, je veux dire de préférées. *Femme honnête* est charmante ; *Sultan terrible*, une histoire de soldat poignante. Toutes trois sont originales.... *Mioche* est une variation brillante sur la *Courtisane amoureuse*, et *M. le Professeur Ledieu* me rappelle un peu une nouvelle de Maupassant, qui, elle, finit tristement. » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

Péguy (Charles). — Avertissement pour le treizième cahier de la cinquième série. Manuscrit autog. sig. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Planche (Gustave). — Lettre autog. sig. à M^me^ Tastu, 10 janvier 1831. — Il lui rappelle qu'elle lui a promis un exemplaire de son *Histoire de France*, et « si vous réimprimez vos poésies prochainement, comme je l'espère, je ne me dispenserai pas non plus de vous importuner. Avez-vous lu dans le *Figaro* la galerie des hommes nouveaux de Latouche? J'ai déjà caricaturé Miguet, Salvandy, Barthélemy et Méry.... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Ponsard (François). — Page d'album. — Fragment de son drame : *Charlotte Corday*, pris dans la scène entre Charlotte et Barbaroux ; au total : vingt-neuf vers. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

Porto-Riche (Georges de). — Lettre autog. sig. à J. de Berys, 16 janvier 1911. — Il remercie d'un article (sans doute sur *Le Vieil Homme*). « L'admirable article et l'admirable compréhension ! Je vous remercie de tout mon cœur pour le bien que vous me faites, pour l'émotion que je vous ai procurée.... » — (Catalogue Berès, n° 14.)

Proust (Marcel). — Lettre autog. sig. à Madame... — Il lui indique quelques corrections à faire à son manuscrit. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig. pour remercier de l'envoi d'une lettre. — « ... Une lettre non seulement la plus gentille que j'eusse reçue de vous, mais aussi la plus belle, vraiment admirable. Vous êtes de ceux que la gentillesse inspire, qu'elle élève, comme vous êtes aussi de ceux à qui elle sied physiquement ; toujours est-il que votre lettre était merveilleuse et la phrase sur l'impossible frôlement entre les choses trop opposées que vous m'envoyiez était vraiment superbe... », etc. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. à Gaston Rageot, écrite pendant une maladie, à propos d'un exemplaire de son œuvre. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Correspondance adressée à Gaston Gallimard. Cinquante lettres autog. sig. et quatorze lettres dictées. — Cette correspondance a été en partie publiée dans le volume des « Cahiers Marcel Proust », intitulé : *Lettres à la Nouvelle Revue Française*. Cinq lettres sont restées entièrement inédites et beaucoup de noms propres, voire de phrases, ont été amputés dans la publication.

Au point de vue littéraire, cette correspondance est uniquement occupée de la *Recherche du Temps perdu*, avec cependant, de ci, de là, soit des considérations sur des événements ou des personnages contemporains, soit des digressions sur l'art, la littérature, ou quelque autre sujet. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Les Confidences de Salon. Album à remplir, en partie rempli par Marcel Proust. — Important souvenir de la jeunesse de Marcel Proust. Cet album,

selon la mode du temps, contient des pages portant, à gauche, des questions imprimées auxquelles on devait répondre à droite ; il ne contient que quatre pages remplies. L'une, d'une écriture inconnue, et trois autres entièrement de la main de Marcel Proust. De celles-ci, les deux premières contiennent des réponses d'amies, jeunes filles aimables sans doute, dont les goûts mêmes et les caractères transcrits de la main de Proust se retrouveraient un peu dans *A l'Ombre des Jeunes Filles en Fleur*. La dernière page est le portrait de Proust par lui-même. — (Catalogue Berès, nº 14.)

Proust (**M.**). — A la Recherche du Temps perdu. Sodome et Gomorrhe. — Édition originale. Exemplaire enrichi d'un envoi autographe admiratif de l'auteur à Marcel Boulanger. Il voudrait lui écrire en quoi leurs opinions sur le *Monde* diffèrent, et fait allusion, à ce sujet, à l'*Idiot* de Dostoïevsky, « le plus beau roman que je sache... ». — (Catalogue Berès, nº 14.)

Quinet (**Edgar**). — Lettre autog. sig., 19 septembre 1862. — Il engage un ami à venir le voir pour parler des amis absents et de son article dont il lui est reconnaissant, car il a fait faire un grand pas à la vérité. — (Catalogue Cornuau, nº 211.)

— Lettre autog. sig. — « Je n'avais pas la notice, puisque vous m'autorisez à parler, j'espère en avoir les bons, je sens qu'après tant d'hommages il ne me sera pas permis de parler longtemps.... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Read (**Louise**). — Cent deux lettres autog. sig. adressées à Georges Montorgueil, 1892-1898. — Correspondance dans laquelle elle parle de Barbey d'Aurevilly, des sottises qui ont été racontées sur lui, de sa légende, de la publication de ses œuvres et de la manière dont elles se vendent, de ses amis, d'une lettre impertinente écrite par lui à Bourget. Elle remercie de la publication d'articles touchant à ses affections les plus chères. — Parlant du *Memorandum*, elle ajoute, le 6 août 1904 : « Cette fin de 1904 sera favorable à notre ami. La bibliothèque Fasquelle va donner les *Diaboliques* à 95 centimes. Et moi, *Romanciers d'hier et d'avant-hier*. » — Puis, dans une lettre du 22 juin 1908, à propos de la publication du volume *Femme et Moralistes*, qui paraît le 5 juillet : « C'est le plus attrayant de tous et peut-être le plus beau. Et il pourrait avoir du succès. Combien je le souhaite à tous égards. »

Louise Read parle également de Sainte-Beuve, Nietzsche, Coppée, Brunetière, Claretie, Bourget, Joseph Bertrand, Roger de Beauvoir, Mme Ackermann, l'abbé Mugnier,... etc. — (Catalogue Cornuau, nº 214.)

Régnier (**Henri de**). — Lettre autog. sig. ; lundi, mars 1892. — Il le remercie de lui avoir envoyé son livre qui raconte la vie tragique de Philippe Destal. « C'est un beau portrait en pied d'un hypocondre, et le personnage surgit très vivant de votre récit hâtif et saccadé qui s'amplifie quand il le faut et qu'intervient la seconde *Adrienne* qui est d'une belle analyse. Outre l'intérêt général du volume, il est des pages où peuvent se placer des préférences personnelles. » — (Catalogue G. Charavay, nº 60.)

— Le Traghetto, poème en prose autog. sig. ; Venise, novembre 1904. — A la suite, quelques lignes également autographes donnent les indications du poète sur la publication de ce morceau. On a joint l'épreuve d'imprimerie, corrigée par l'auteur. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Carte-lettre autog. sig. au Sar Péladan, juillet 1906. — Il le remercie des deux intéressantes brochures que l'auteur lui a envoyées. « Que vous recherchiez le *Secret des Troubadours* ou que vous réfutiez l'*Esthétique de Taine*, c'est chaque fois une joie de vous lire.... » — (Catalogue Degrange, nº 41.)

Régnier (H. de). — Lettre autog. sig. — Lettre littéraire. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Poésie autog. sig. intitulée : *Le Bonheur.*

Si tu veux être heureux, ne cueille pas la rose
Qui te frôle au passage et qui s'offre à ta main.
La fleur est déjà morte à peine est-elle éclose,
Même lorsque sa chair révèle un sang divin
N'arrête pas l'oiseau qui traverse l'espace... etc.
. . . . . .

(Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Rémusat (Charles de). — Lettre autog. sig. à Maleville, 26 mars. — Il lui demande des nouvelles de lui-même et de sa famille, et faisant, très probablement, allusion à une candidature politique, il lui écrit : « Je vois que, comme moi, comme nous tous, vous êtes revenu sur votre premier mouvement et que vous êtes sur les rangs. Je ne doute pas que vos chances ne soient excellentes, les miennes ne sont pas mauvaises.... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Renan (Ernest). — Fragment de lettre autog. sig. à son frère Alain ; Paris, 25 décembre 1845. — Lettre de jeunesse inédite, écrite quelques semaines après la fuite du séminaire. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à son frère Alain. — Lettre inédite datant d'environ 1848. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à son frère Alain ; Paris, 15 octobre 1850. — Lettre inédite. A la suite, Henriette Renan a écrit une lettre de plus de deux pages. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à son frère Alain. — Précieuse lettre inédite à la suite de laquelle Henriette Renan a ajouté quelques lignes. Il est question de G. d'Eichtal et de démarches que fait Renan pour son frère. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig., 8 décembre 1852. — Lettre dans laquelle Renan développe, à l'occasion des nouvelles lois sur l'éducation publique, des opinions sur toute l'étendue de la question et sur le rôle de Napoléon III.

Renan prouve que les nouvelles dispositions n'ont procuré d'avantage à personne et que la liberté de l'instruction n'est qu'apparente. Car il prévoit qu'on ne s'arrêtera « que quand la tendance libérale sera tout à fait étouffée dans l'enseignement, et quand on aura découragé les esprits un peu ouverts d'y entrer ». Il sait d'ailleurs, et ne se gêne pas de l'exprimer, que Napoléon III en est le seul responsable : « ... Je crois que l'antipathie contre l'intelligence, sous quelque forme que ce soit, est l'un des traits essentiels du caractère de cet homme, que cette antipathie persiste à travers toutes ses variations de politique, que cela est son essence même et le fond de sa donnée. En effet, que représente-t-il si ce n'est le triomphe du ventre sur la tête?... »

Dans un post-scriptum, Renan annonce l'envoi de son *Averroès*, qui avait paru quelques mois auparavant. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Deux lettres autog. sig. à son ami Vinet, l'une du 27 juillet 1859. — L'une annonce la naissance de la petite Ernestine. L'autre, la mort de celle-ci, à la suite de convulsions. « Nous ne prévenons que deux ou trois amis de la triste cérémonie.... Mais j'ai voulu que vous fussiez du nombre. Plaignez-moi. » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à une dame, 16 septembre 1861. — Lettre relative au voyage que doit faire sa correspondante pour le rejoindre, ainsi que M. Gra-

net. Il lui conseille de vérifier l'itinéraire du bateau qu'elle doit prendre. Pour lui, il va partir le jour même sur le *Caron* « pour enlever les grands sarcophages. Nous avons inventé de nouveaux engins et nous enlèverons un peu de pierre au fond et derrière. Je suis très content du commandant du *Caron*. Il fait le travail avec infiniment de soin et d'habileté,... etc. » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Renan (E.). — Lettre autog. sig. à Lockroy ; Paris, 2 avril 1862. — Lettre relative à une question de clichés et de tirage. Il a reçu quarante-neuf clichés au lieu de cinquante-deux qu'on lui compte. « Que sont devenus les autres ? Tâchez d'éclaircir cela. Je ne trouve que deux exemplaires du camp d'Amrid..., etc. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à un ami ; Paris, 18 décembre 1871. — « Je viens vous porter l'expression d'un désir qui ne peut que vous flatter, car il vient d'un des hommes les plus éclairés de notre temps. L'Empereur du Brésil a demandé spontanément à vous voir et à causer avec vous ; vous savez que l'Empereur du Brésil est un très fin connaisseur ; il sait parfaitement notre littérature contemporaine. Il désirerait aussi beaucoup connaître Théo (Théophile Gautier). Tâchez de décider ce dernier et amenez-le ; sans cela il ne viendra pas.... En entrant, vous trouveriez M. de Gobineau, ministre de France à Rio-Janeiro, qui vous introduirait.... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig., 1872. — Renan encourage un collègue à développer à l'Académie une communication impatiemment attendue, en vue de laquelle il vient de lui remettre des photographies de la part de M. Rosa. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à un ami ; Paris, 6 mai 1874. — Lettre dans laquelle il lui parle d'un certain mouleur fort habile, qui s'est fait « une sorte de spécialité de reproduire les parties, maintenant dispersées, du tombeau de Gaston de Foix, par le Bambaïa.... » Mme Cornu, qui a découvert ce mouleur, « se demande si la restauration complète d'un tel monument, pour nous éminemment national, ne serait pas désirable, et si elle ne serait pas bien placée à Versailles, par exemple,... etc. » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig., 26 avril 1875. — Il arrête les détails de l'impression d'une de ses œuvres, et demande qu'aux deux épreuves qui lui sont réservées, on en ajoute deux autres pour Derenbourg et Neubauer. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. à Émile Bergerat, 29 février 1888. — Se sentant vieillir, et résolu à se consacrer tout entier à l'achèvement de son *Israël*, il se voit obligé de décliner une proposition qui lui a été faite. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à Lockroy, 6 juillet 1888. — Il lui recommande deux savants orientalistes qu'il désirerait voir nommés chevaliers de la Légion d'honneur pour le 14 juillet. L'un est Louis Léger, l'autre James Darmesteter : « ... Je voudrais que nos études, souvent victimées par le voisinage de la puissante Université, gardassent un bon souvenir de notre ministère.... Vous savez mieux que personne combien ces recherches orientales sont fécondes et dignes d'être encouragées.... » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à Lockroy, 7 septembre 1890. — Il l'informe que M. Petiteville, consul général de France à Beyrouth, demande la Légion d'honneur pour M. Dominique Khadra, qui fut leur compagnon de voyage à son correspondant et à lui-même, en Syrie. « J'écris à M. Ribot pour lui faire

connaître les services que M. Khadra rendit à la mission. S'il vous plaisait de joindre votre témoignage au mien, le ministre serait encore mieux éclairé.... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Renard (Jules). — Lettre autog. sig. à Labitte, 15 novembre 1884. — « Les salons se rouvrent et j'y entends de singuliers bruits qui m'ont d'abord paru n'avoir aucun sens. Puis, grâce à l'écho répété, il m'a bien fallu comprendre. C'est maintenant un fait connu, accepté, commenté que vous ne me recevrez plus cet hiver. Je dis la chose crûment telle que je le sais... », etc. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. sur une carte de correspondance, 12 octobre 1895. — « ... En faveur du style, je pardonne le reste mais vous m'avez bien trompé. L'homme de lettres vous félicite, mais l'auteur du chaste *Écornifleur* ne vous tend que le bout des doigts. » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig., 2 juillet 1899. — Dans laquelle il parle de ses droits d'auteur sur l'*Écornifleur illustré* et demande si le *Pain de Ménage* a marché. — « ... Pourquoi Granier n'a-t-elle pas joué Plaisir de Rompre. Elle aime mieux le jouer à Londres... » — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. sig. à un ami; 22 novembre 1908. — Il le prie de faire le service de la *Tribune* à Henri Bachelier parce qu'il a pour lui la plus vive estime. « Nous lui demanderons de temps en temps un article... » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Manuscrit autog. sig. de sa nouvelle intitulée *La Tête branlante*. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Deux manuscrits autog. sig. ayant servi à l'impression de *Berthe* et de *Bucoliques*. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Manuscrit autog. sig. — Fantaisie extraite de *La Lanterne sourde*. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Richepin (Jean). — Lettre autog. sig., 2 juillet 1925. — Il étrenne ce nouveau papier (à en-tête de l'Académie française) que lui fournit la Coupole. Il est arrivé un peu flapi, mais « a prié sa vieille nourrice la mé de le guérir ». — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. — Il travaille quatorze heures par jour; la veille il lisait un acte chez Sarah Bernhardt, vendredi il sera hors de Paris; dimanche il sera à Bruxelles; lundi il rappliquera aux Annales; voilà sa vie et pourquoi il n'a pas répondu à son correspondant. — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — Étant loin de Paris et de tous les documents qui pourraient lui être utiles il regrette de ne pouvoir lui envoyer l'article qu'il lui demande pour son journal. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Le Credo. Poésie autog. sig., 1866. — Pièce de vers écrite à dix-sept ans et qui semble être restée inédite. Elle est dédiée à Georges Izambard, le professeur de Rimbaud. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Rimbaud (Arthur). — Pièce autog. sig. deux fois; Harrar, 28 et 30 mars 1890. — Souvenir de la vie de Rimbaud en Abyssinie. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Rochefort (Henri). — Lettre autog. sig. (1871). — « Il y a, paraît-il, un nombre considérable de souliers dans les magasins. Vois donc si tu ne pour-

rais pas en faire donner à M. Richard que je t'adresse. » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

Rochefort (H.). — Pièce autog. sig. — « Un des crimes de l'alcoolisme, peut-être le plus grand de tous, est d'atrophier les cerveaux, ceux des hommes supérieurs comme des autres. J'ai tant soit peu connu Pierre Dupont et je suis obligé de déclarer que je ne l'ai jamais vu qu'entre deux vins ou deux absinthes. On prétend qu'à l'instar d'Alfred de Musset, il puisait son inspiration dans son verre. C'est là une légende absolument fantaisiste. Musset, mort à quarante-sept ans dans la basse ivrognerie, s'est survécu au point que sa dernière production n'a plus aucune valeur. Il en a été de même du poète de *Bœufs*, de *Louis d'or* et d'autres poésies charmantes dont le grand talent décroissait à mesure qu'il s'enfonçait davantage dans la saoûlographie sous laquelle il a succombé avant sa cinquantième année »..., etc. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Rostand (Edmond). — Lettre autog. sig. à un poète; 20 avril 1912. — Il lui exprime son admiration pour ses vers. « Ils sont très beaux, très ardents, pleins de grandes idées généreuses et de souffle. La forme en est vivante, apprise d'ailleurs, il me semble, à la meilleure des écoles, celle de Hugo. Et vous avez en particulier un magnifique sentiment de la période lyrique. Sans avoir de préférence spéciale à exprimer, je crois cependant que, de ces quatre poèmes, *l'Envolée* est celui où vous vous manifestez avec le plus d'ampleur et d'éclat. » — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. sig. à un poète; 10 avril 1913. — Lettre où il le remercie de ses vers. « Je me ferai un plaisir de les lire, et je suis certain que j'y retrouverai toutes les qualités précieuses de sensibilité et d'émotion qui sont dans votre lettre. » — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. sig. — Remerciements au sujet d'un article paru dans la *Patrie* sous la signature de Dorante. — (Catalogue N. Charavay, n° 663).

— Lettre autog. sig. — Relative à *Cyrano de Bergerac*. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Apostille de huit lignes autog. sig. sur une lettre autog. sig. du docteur Couchoud. — Il recommande la publication d'une comédie du docteur Couchoud écrite en collaboration avec le docteur Morand et intitulée : *Notre Amie*. — (Catalogue Cornuau, n° 218.)

Roumanille (Joseph). — Album amicorum contenant deux poésies autog. sig. de J. Roumanille et de nombreuses pièces provençales. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Saint-Marc Girardin. — Lettre autog. sig. à Dubois (1859). — Sur Napoléon III et la guerre d'Italie. « Où allons-nous avec la guerre?... L'homme me paraît en ce moment avoir raison après avoir eu tort, mais cela me fait trembler pour lui, il n'a jamais réussi que quand il avait tort... » — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig. à Victor Hugo, 14 avril 1841. — Lettre chargée de ratures et de repentirs, où Sainte-Beuve exprime longuement son amitié pour Hugo, ses remords, et son jugement sur *Notre-Dame de Paris*. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à ses amis Olivier, 14 août 1843. — Cette lettre contient le texte de deux des *Chroniques parisiennes*. Sainte-Beuve l'écrit avant son départ pour la campagne. Il demande à Olivier de ne nommer ni M^me^ de

Boigne, ni Mme de Castellan, ni MM. Molé et Pasquier. Il est amusé par la mystification des *Mystères de Paris* qui continue. « Parti du Rétif et du Sade, *Sue* est en voie d'aboutir au Saint-Vincent-de-Paul ». Il fait un mot sur une lettre de Lamartine, sur la querelle Dumas-Janin. Le discours de Villemain au concours général l'incite à un parallèle entre Guizot et Cousin. « Guizot avait plutôt l'autorité sobre et sévère; Cousin éblouissait et enlevait; Villemain savait la séduction insinuante et déployait les grâces ». Ainsi Cousin et Guizot sont plutôt deux très grands professeurs que des philosophes, et Villemain fait figure de rhéteur. Parmi les notes marginales destinées à Olivier, citons celles-ci : « Dans tout ce qui suit, vous verrez mes précautions, cher Olivier » — et encore : « Il faut que cela ait l'air d'avoir été écrit à Lausanne et un peu par vous ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog., 5 juin 1845. — « ... Voilà les journaux quotidiens qui s'agrandissent encore : ils étaient trop à l'étroit apparemment pour l'annonce industrielle qui les envahit de plus en plus. Le feuilleton en sera quitte pour s'allonger et se distendre de plus en plus, comme la grenouille de la fable qui fit si bien qu'elle creva. L'effet de cette immense production et consommation quotidienne commence à se faire sentir d'une manière fâcheuse sur la librairie. On n'achète guère de livres quand on lit tous les journaux, les yeux de l'esprit ont leur ration chaque matin, et s'en tiennent là. Les journaux ne vantent d'ailleurs que les noms et les auteurs qu'ils éditent. La librairie sérieuse en souffre, et les gens de province qui se cotisent pour lire trois ou quatre feuilletons se croient au fait de tout... M. de Rémusat vient de publier le volume premier d'un ouvrage sur Abélard et sa philosophie... C'est aujourd'hui un ouvrage tout à fait historique, un ouvrage sérieux et profond, qu'il publie. — La France n'a plus rien à envier aux travaux des Allemands en ce genre... C'est le livre qui retrace la vie d'Abélard... Il le montre bel esprit, éloquent et profond, talent supérieur, caractère faible et d'une sensibilité inquiète et maladive qui devance certaines tristesses toutes modernes; il y a un peu de René, un peu de Jean-Jacques et de Lamennais dans l'auteur du *Sic et Non* et dans l'amant d'Héloïse. M. de Rémusat le définit à merveille téméraire et triste, entreprenant et plaintif... On vient de publier un volume de lettres adressées par Louis XVIII au comte de Saint-Priest... M. de Barante a mis en tête du volume une notice qui est un chapitre intéressant d'histoire... — Lord Brougham vient de publier en français, écrit par lui-même, un volume sur Voltaire et J.-J. Rousseau : « c'est un hommage à la France... ». Il parle ensuite de G. de Schlegel, etc. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 5 octobre 1845. — Lettre dans laquelle il dit n'avoir aucune espèce de crédit ni d'action sur M. Tissot. « L'amitié de Labitte n'avait jamais pu le décider à me donner son suffrage pour l'Académie. C'est par circonstances singulières et à cause de la parenté de M. de Pongerville que Labitte était entré dans la confiance. Saint-Marc-Girardin et en général tout homme en place et influent aura quelque action sur M. Tissot... ». — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig., 31 mai 1854, relative à la santé d'une amie : ... Le léger mieux qui lui permet d'exister encore est si fragile que nous n'osons pas nous en réjouir. Vous voyez, mon cher ami, que la vie est bien triste, et pourtant nous désirons qu'elle soit triste encore de cette manière le plus longtemps possible... — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. au préfet Bostelle, 16 août 1863. — Lettre dans laquelle Sainte-Beuve raconte les mésaventures d'un sculpteur de ses amis, Mathieu Meusnier, qui s'était vu arrêté dans l'achèvement de sa dernière

œuvre *Sapho*, par la faute de son modèle le plus parfait, assure-t-il, et le plus à souhait. Mais ce modèle, qui n'en est pas un de tout point, ne s'est pas correctement conduit, et au beau milieu de l'exécution de la statue s'est fait arrêter et condamner à un an de prison. Le tribunal de police correctionnelle n'est pas comme l'Aréopage et la Sapho n'a pas pensé au moyen de défense de la Phryné. C'est pour cela que le sculpteur demande l'autorisation de faire mouler sur place ce beau torse introuvable, demande dont Sainte-Beuve se fait l'interprète. — (Catalogue Berès, n° 16.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig. à Louis Blanc, 29 août 1864. — Il a été très touché de recevoir son mot; il l'a rencontré dans deux sujets qu'il avait à traiter : Jean-Bon Saint-André et Mme Roland et il l'a salué : « ... Pouvais-je moins quand je retrouvais dans vos pages l'écrivain de talent, l'investigateur consciencieux, armé d'une analyse pénétrante... ». — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à M. Napoléon Peyrat, 27 mars 1865. — « J'ai à vous remercier de votre souvenir et de votre renseignement. J'en profiterai en réimprimant et peut-être que les descendants de Mme de Verdelin, piqués d'honneur, se décideront à parler et à dire ce qu'ils savent de leur aïeule. J'aurais aimé à avoir votre avis sur Jean-Bon Saint-André. Vous en avez parlé dans vos Pasteurs du Désert, mais rien qu'incidemment, s'il m'en souvient. J'ai recueilli sur lui bien des documents complémentaires qui trouveront leur place quand je réimprimerai. Vous avez bien raison de dire que la vie est dévorée et qu'on est emporté dans son courant. Qui le sent mieux que moi dans cette vie de nécessité et de travail commandé où je puis me retourner à peine, où chaque jour m'impose son sujet?... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Mme Auguste Labbé, 7 février 1867. — ... Je reçois votre volume si mélangé d'amertume et de douceur. Les Baisers, je le vois bien, sont pour les poètes. J'en reçois un, pour ma part, et fort doux... Je regrette un temps où j'eusse été avide de connaître l'auteur, de causer avec lui et d'apprécier de plus près cette trempe de talent et cette veine d'inspiration qui, chez une femme, dénonce une nature originale. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig., 25 juin 1869. — Il prie son correspondant d'accueillir le général Meredith Read, consul général des États-Unis, qui s'est occupé des anciens navigateurs d'Hudson. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. — Il remercie son correspondant de ses beaux vers qui sont d'une admirable réalité fantastique, comme Hoffmann qu'il lit en ce moment. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. à Mme Olivier Luchet, 5 août. — « Une journée est bien longue quand on vous quitte. Je suis arrivé à midi et demi par la pluie, et j'ai trouvé Lucie nous attendant, Olivier et moi, avec un très beau dîner, auquel j'ai fait honneur, non sans quelque tristesse de ma solitude. Après le dîner j'ai vu M. Mickiewitz à qui j'ai dit franchement que je ne croyais pas possible la représentation du drame. J'ai vu de plus M. Régnier avec qui j'ai paru ignorer l'accident, mais comme je m'informais de Mme Régnier, il me l'a appris lui-même... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence, publiés pour la première fois... par M. le marquis de Saint-Simon. — Exemplaire de Sainte-Beuve, couvert d'annotations autographes. Le sens général de ces annotations indique une grande admiration du mémorialiste mêlée de quelques réserves, dont certaines assez dures :

« C'était avant tout un curieux et un copieur... Saint-Simon s'emporte et va à l'excès en tout : il fait rage dans tous les sens... » A un endroit touffu, le critique s'écrie : « Quel fatras, quelle phrase! quel fouillis! comme cela ressemble peu à une phrase de Fénelon! » — (Catalogue Berès, nº 15.)

Sainte-Beuve. — Portraits contemporains. Nouvelle édition revue et corrigée. — Exemplaire de Sainte-Beuve préparé par ses soins pour une édition ultérieure et contenant de très nombreuses et importantes notes autographes et quelques feuillets autographes ajoutés. — (Catalogue Berès, nº 15.)

Samain (Albert). — Lettre autog. sig., à Robert de Montesquiou ; 10 décembre 1897. — L'appui et le réconfort trouvés auprès de Robert de Montesquiou l'ont beaucoup touché. « ... C'est avec une profonde émotion que j'ai lu votre lettre. Elle vous avait été certainement dictée par votre cœur, car elle est allée au mien.... »

Il a suivi ses conseils et ceux des médecins qu'il est allé consulter et qui lui ont conseillé l'obéissance à leurs prescriptions et beaucoup de ménagements par les temps dangereux qu'il traverse. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à Robert de Montesquiou; 1er juillet 1898. — Lettre relative aux fêtes données par Montesquiou. Le poète s'inquiète de détails vestimentaires et parle d'un ami commun. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— *Musée de Béguines*, par Georges Rodenbach. Manuscrit autog. sig. — Étude consacrée au *Musée de Béguines* de Rodenbach. « ... je songeais en lisant ces pages amoureusement ouvrées comme en peignent les primitifs flamands... à quelque horloger mystique et sédentaire, montant et démontant ces petites âmes de vierges puériles étalant autour de lui leurs rouages ténus et par moments écoutant dans le creux de sa main près de l'oreille leur cœur, balancier plus fin qu'un cheveu, battre avec un petit bruit régulier et faible d'une mélancolie infinie.... » — (Catalogue Berès, nº 15.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. à M. Ch. Gosselin (15 août 1833). — Elle parle d'*Indiana* et de *Valentine*. « Je suis fâchée que l'arrangement que je vous ai proposé ne vous convienne pas. Il est peu de personnes auxquelles on aime à devoir des remerciemens pour un service rendu. J'aurais aimé à vous en devoir. L'impossibilité où vous êtes d'accepter ma proposition me force à m'occuper de la *Revue des Deux Mondes* et à retarder encore le travail que j'aurais voulu vous consacrer. Vous avez oublié de m'envoyer quelques exemplaires d'*Indiana* et de *Valentine*. Nous avons le chiffre en blanc sur le traité. Vous convient-il de m'en envoyer une douzaine de chaque? Je vous avais prié de me faire garder quelques épreuves des gravures.... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à son frère, Hippolyte Châtiron ; 6 mars 1834. — C'est un des documents les plus considérables que l'on puisse trouver sur l'état d'esprit de George Sand pendant ce mémorable voyage, alors que son compagnon était encore gravement malade.

Cette lettre a été publiée dans la correspondance de George Sand, mais sous une fausse date et avec des inexactitudes nombreuses et des suppressions. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. à Mme Marliani; 26 mai 1842. — Elle prie de l'excuser d'être en retard à répondre : « Après avoir fait chaque nuit six heures de pieds de mouche, je suis bien aveuglée et bien roidie du bras droit pour écrire quelques lignes dans la journée... ».

Suivent quelques idées qui lui passent par la tête sur son existence passée : « J'ai tant souffert que je ne m'effraie plus de voir souffrir. Mes idées

ne sont plus à l'épouvante, à la plainte, à la compassion ardente; je dis comme vous : plus loin, plus loin, ne nous arrêtons pas, allons au bout... ». « Chopin va bien, il est à vos pieds et les enfants idem. » — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

Sand (G.). — Lettre autog. sig. à M. Charles Perron; 22 décembre 1842. — Lettre relative à des manuscrits qu'il lui a envoyés pour la *Revue Indépendante*. « Votre envoi a été une véritable bonne fortune pour ce recueil, et nos lecteurs ont apprécié ce travail neuf, original et précieux. Les travaux de science et de conscience auront toujours, quel que soit le goût frivole du grand nombre et la préoccupation des temps, une valeur durable et certaine. La revue va insérer, très prochainement, la suite de vos légendes et elle désire vivement l'envoi de votre voyage au Soudan... », etc. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. à Hippolyte Châtiron (février 1843). — Lettre inédite adressée à son frère naturel. Elle est relative au mariage projeté de sa nièce Léontine Châtiron avec Simonnet et contient d'intéressants passages sur tout l'entourage de George Sand. Mais son principal intérêt réside dans les passages relatifs au mariage. « ... Il n'y a pas de plus triste rôle que celui d'une pauvre enfant, toute pudique au milieu de la gaieté graveleuse de nos Berrichons. Cela me semble une espèce de profanation... Empêche que ton gendre ne brutalise ta fille la première nuit de ses noces... Les hommes ne savent pas assez que cet amusement est un martyre pour nous... Rien n'est affreux comme l'épouvante, la souffrance et le dégoût d'une pauvre enfant qui ne sait rien et qui se voit violée par une brute... » — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre sig. à Théophile Silvestre; 5 janvier 1853. — Lettre relative à Eugène Delacroix. Théophile Silvestre ayant demandé à George Sand pour son *Histoire des Artistes vivants* une opinion sur Delacroix, elle lui envoya ce chaleureux éloge dont il faudrait citer chaque ligne. On sait que Delacroix fut une des plus pures admirations artistiques de George Sand et qu'elle lui consacra de nombreuses pages dans *Horace*, *Un Hiver à Majorque* et l'*Histoire de ma vie*. « ... Il y a vingt ans que je suis liée avec lui, et par conséquent heureuse de pouvoir dire qu'on doit le louer sans réserve, parce que rien dans la vie de l'homme n'est au-dessous de la mission si largement remplie du maître. »

Elle élève un monument à la figure artistique et morale de Delacroix, et après avoir esquissé une appréciation générale de son œuvre, elle donne le détail des toiles qu'elle possède. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig., 10 juin 1856. — Lettre caractéristique de la période où George Sand était devenue la bonne dame de Nohant. Pleine d'amabilités, d'attentions, de discrétion, elle entretient ses amis de l'accouchement de Titine, comtesse de Cloqueavoine, dont elle s'occupe exclusivement avec beaucoup de sollicitude et de dévouement. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig., 15 juin 1857. — Lettre familière à un voisin de campagne, dans laquelle il est question du prêt d'une voiture et d'un dîner entre voisins. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig., 4 octobre 1861. — Elle a envoyé hier la préface d'un ouvrage et adresse à son correspondant la fin des épreuves avec une page qui avait été omise au manuscrit. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à une dame; 12 août 1862. — Elle a lu avec le plus grand intérêt les ouvrages de son mari. « ... Je sais combien par son caractère cet homme d'une si puissante imagination et d'un talent si saisissant

est digne de vos regrets. » Elle est touchée d'apprendre qu'il avait de la sympathie pour elle. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Sand (G.). — Lettre autog. sig., 9 janvier 1865. — « Merci de votre bonne lettre, mon cher gros mouton. Je vous souhaite bonne chance, courage et santé, ainsi qu'à votre chère femme. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig., 14 mai 1865, relative à son fils Maurice. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig., 30 juin 1867. — Elle parle longuement de ses enfants qui ont été obligés de plaider contre leur père, lequel est presque en enfance et se laisse dépouiller d'une façon déplorable. Il s'agit de prononcer sur le sens d'un testament qui, selon elle, constituait M. Dudevant usufruitier et les enfants propriétaires. Elle demande d'intervenir auprès de M. Destrem, le conseiller rapporteur, afin qu'il « vît les choses du bon côté ». Elle lui demande d'écouter sa fille cinq minutes. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig., 30 juin. — Elle envoie une lettre de son fils, mais lui ne lui envoie pas l'article de son correspondant. Elle lui demande donc d'être charitable et de le lui envoyer. « Malgré le reproche que vous faites, paraît-il, à un géographe très fort de pécher contre la sainte géographie, je suis sûr que votre article est aimable et charmant comme vous.... » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ de Curton. — Elle lui envoie une loge pour la représentation de *Comme il vous plaira*. Mènes-y des hommes qui aient le courage de défendre Shakespeare contre les nombreux récalcitrants que je prévois. » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— *Consuelo*. XV^e^ partie. Manuscrit autog. sig. — Ce manuscrit, qui a probablement servi à l'impression, présente des ratures et des corrections intéressantes; certains passages rayés d'un coup de plume paraissent inédits. — — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Sandeau (**Jules**). — Lettre autog. sig. dans laquelle il parle de la représentation de diverses pièces. — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

Sarcey (**Francisque**). — Lettre autog. sig. à une amie, 1^er^ août. — Il donne des nouvelles de Paris et du théâtre. Faure reprend *Don Juan* à l'Opéra; Got rentre de province, riche d'argent et de souvenirs. Cependant, il travaille « comme un chien ». Il écrit un long article sur le livre de Dumas. Elle y retrouvera beaucoup de ses idées. « Mes derniers feuilletons ont mis en révolution la Comédie française, qui défile chez moi, comme les armées du cirque olympique d'autrefois, un à un, et reparaissant à son tour. J'assiste à de bien bonnes scènes, et vois ce que peut la vanité froissée, la vanité d'un comédien... », etc. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Sardou (**Victorien**). — Lettre autog. sig. (V. S.); s. l. n. d. — « Je suis saoul de théâtre et incapable de vous donner mon avis sur votre pièce que je trouverais atroce dans la disposition nerveuse où je me trouve.... » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

(*A suivre.*)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

N.-N. Condéescou. Une Muse du XVII^e siècle : Madame de Lane..... 1
M.-J. Laboulle. La Mathématique sociale : Condorcet et ses prédécesseurs. 33
Robert-G. Mahieu. L'Élégie au XVI^e siècle. Essai sur l'histoire du genre.... 145
B. Lalande. Les états successifs d'une Nouvelle de Balzac : *Gobseck*..... 180

Mélanges.

Pierre Kohler. Sur la *Sophonisbe* de Mairet et les débuts de la tragédie classique..... 56
Henri Jacoubet. Du tour pascalien dans les *Pensées*..... 71
M^me Paul de Samie. Chateaubriand et la Comtesse de Beaumont, d'après les archives du Coisel et de la famille du Chayla..... 84
François Remigereau. Contribution à l'histoire de la publication de la *Légende des Siècles* (1^re série) : Les avatars, la valeur, le but et le rang de l'édition de Lausanne de 1859..... 110
Raymond Naves. Un médecin philosophe au XVII^e siècle : François Bayle... 201
H. Roddier. A propos de la querelle Rousseau-Hume. Précisions chronologiques..... 211
J. Lough. Essai de bibliographie critique des Publications du Baron d'Holbach..... 215
L. Armengaud. En marge du Préromantisme..... 235
Georges Bonnefoy. A. de Vigny lecteur des *Mémoires de Monsieur de Bourrienne*..... 237

Comptes rendus.

Marcel Hervier. L'Art poétique *de Boileau* (J. Griveaud)..... 125
S.-Paul Jones. *A list of french prose fiction, from 1700 to 1750* (Daniel Mornet)..... 128
Franco Venturi. *Jeunesse de Diderot, de 1713 à 1753* (D. Mornet)..... 129
Annie Barnes. *Jean Le Clerc [1657-1736] et la* République des Lettres (D. Mornet)..... 131
Charly Guyot. *De Rousseau à Mirabeau. Pélerins de Môtiers et Prophètes de 89* (Jean Reymond)..... 132
Baudelaire et ***. *Mystères galans des théâtres de Paris*, publiés par Jacques Crépet (Jean Pommier)..... 136
Joseph-F. Jackson. *Louise Colet et ses Amis littéraires* (Édouard Maynial).. 141
Charles Baudelaire. *Journaux intimes*, publiés par Jacques Crépet (Édouard Maynial)..... 143
Jean Chapelain. *Opuscules critiques*. Introduction par Alfred-P. Hunter (René Bray)..... 245
Joseph-Frédéric Privitera. *Charles Chevillet de Champmeslé, Actor and Dramatist* (M. Fuchs)..... 246

Abbé Michel de Pure. *La Prétieuse ou le Mystère des Ruelles*, texte publié par Émile Magne (D. Mornet)..... 249
Émile Magne. *Images de Paris sous Louis XIV, d'après des documents inédits* (D. Mornet)..... 251
Norman-A. Bennetton. *Social significance of the duel in seven teenth century french drama* (D. Mornet)..... 251
Voltaire. *Lettres d'Alsace à sa nièce Mme Denis*, publiées par G.-Jean Aubry (D. Mornet)..... 252
Voltaire. *Lettres philosophiques*, publiées par R. Naves (D. Mornet)..... 253
Dom Deschamps [1716-1774]. *Le Vrai Système ou le mot de l'énigme métaphysique et morale*, publié par Jean Thomas et Franco Venturi (D. Mornet)..... 253
Annales *de la Société Jean-Jacques Rousseau*, tome XXVI (E. Carcassonne). 254
René Bray. *Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne. Chronique du Cours sur Port-Royal* [*1837-1838*] (Jean Pommier)..... 256
Antoine Adam. *Le Secret de l'Aventure vénitienne. La Vérité sur Sand et Musset* (Claude Cuénot)..... 261
Fernand Payen. *Le barreau et la langue française* (Charles Bruneau)..... 263
Ferdinand Brunot. *Histoire de la Langue française des origines à 1900*. Tome X, « La langue classique dans la tourmente », 1re partie (Charles Bruneau)..... 265
Chronique..... 269

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

34-40. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

46e année. N° 1. Janvier-Juin 1939.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **N.-N. Condéescou.** — Une Muse du XVIIe siècle : Madame de La Lane.
M.-J. Laboulle. — La Mathématique sociale : Condorcet et ses prédécesseurs.

II. *Mélanges.* — Sur la « Sophonisbe » de Mairet et les débuts de la tragédie classique (Pierre Kohler). — Du tour pascalien dans les « Pensées » (Henri Jacoubet). — Chateaubriand et la Comtesse de Beaumont, d'après les archives du Coisel et de la famille du Chayla (Mme Paul de Samie) — Contribution à l'histoire de la publication de la « Légende des Siècles » (1re série) : Les avatars, la valeur, le but et le rang de l'édition de Lausanne de 1859 (François Remigereau).

III. *Comptes rendus.* — Marcel Hervier : « L'Art poétique » de Boileau (J. Griveaud). — S.-Paul Jones : A list of French prose fiction, from 1700 to 1750 (Daniel Mornet). — Franco Venturi : Jeunesse de Diderot, de 1713 à 1753 (D. Mornet). — Annie Barnes : Jean Le Clerc, 1657-1736, et la « République des Lettres » (D. Mornet). — Charly Guyot : De Rousseau à Mirabeau. Pèlerins de Môtiers et Prophètes de 89 (Jean Reymond). — Baudelaire et *** : Mystères galans des théâtres de Paris (Jean-Pommier). — Joseph-F. Jackson : Louise Colet et ses amis littéraires (Edouard Maynial. — Charles Baudelaire : Journaux intimes (Ed. Maynial).

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

Le Conseil d'Administration de la *Société d'Histoire littéraire de la France* a décidé de continuer la publication de la ***Revue***. Les instructions gouvernementales obligeant tous les périodiques à réduire de moitié le nombre de leurs pages, le Conseil a pensé qu'il était préférable de conserver leur importance à chacun des numéros de la Revue et d'en réduire de moitié la périodicité. La *Revue d'Histoire littéraire de la France* devient donc **semestrielle** pour la durée des hostilités. Ce premier numéro de l'Année 1939 porte la date de *Janvier-Juin 1939*. Le second numéro portera celle de *Juillet-Décembre*.

Le Conseil espère que tous les membres de la Société voudront lui garder leur fidélité et feront bon accueil à l'appel du trésorier concernant le paiement des cotisations 1939. C'est par leur ponctualité qu'ils assureront la publication de la *Revue*.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président.....	**M. Victor GIRAUD**, Homme de Lettres, Rédacteur à la *Revue des Deux Mondes*.
Vice-Présidents.....	**M. Henri CHAMARD**, Professeur honoraire à la Sorbonne.
—	**M. Émile HENRIOT**, Homme de Lettres.
Secrétaire.....	**M. Daniel MORNET**, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier.....	**M. Jacques LECLERC**, Éditeur à Paris.
Secrétaires adjoints.	**M. Pierre GASTINEL**, Agrégé des Lettres.
—	**M. Pierre JOSSERAND**, Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Bonnerot (Jean), Bibliothécaire en chef à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Huguet (Edmond), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

Lancaster (Henry Carrington), Professeur à l'Université Johns Hopkins (Etats-Unis).

Luppé (Albert de).

Magne (Émile), Homme de Lettres.

MM.

Maynial (Édouard), Professeur au lycée Henri-IV.

Michaut (Gustave), Professeur à la Sorbonne.

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard (Etats-Unis).

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Thieme (Hugo-P.), Professeur à l'Université de Ann Arbor (Michigan, Etats-Unis).

Commission des Publications :

Le Bureau et
MM. HENRI BERNÈS. — HENRI OMONT.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre	M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.
Belgique	M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.
Canada	M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.
Danemark	M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.
Europe centrale	M. Alex Eckhardt, professeur à l'Université de Budapest.
États-Unis	Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
	M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.
	M. Robert Vigneron, professeur à l'Université de Chicago.
Italie	M. P. Hazard, Professeur au Collège de France.
	M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.
	M. Giacomo Cavallucci, professeur à « Instituto superiore Orientale » de Naples.
Hollande	M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.
Portugal	M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.
Suisse	M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Besançon	M. Pierre Moreau, professeur à l'Université de Besançon.
Bordeaux	M. Paul Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen	M. R.-N. Sauvage, archiviste du Calvados.
Grenoble	M. Henri Jacoubet, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille	M. René Jasinski, professeur à la Faculté des Lettres.
Lyon	M. Roger Peyre, professeur à la Faculté des Lettres.
Montpellier	M. Émile Bouvier, professeur à la Faculté des Lettres.
Nancy	M. Marcel Bouchard, professeur à la Faculté des Lettres.
Poitiers	N.
Rennes	M. Raymond Lebègue, professeur à la Faculté des Lettres.
Strasbourg	M. M. Magendie, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,**

publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois.

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **70** fr.

Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). $ **1.97**; — *Pays à plein tarif postal* (2). $ **2.10**

Le numéro de l'année courante . . . . . **40** fr.

Le numéro des années échues (prix indiqué sur demande).

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc* (zone espagnole), *Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des **années 1894 à 1938** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché. (Le prix de chaque année échue est indiqué sur demande). — Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boul. St-Michel, PARIS

Ouvrage complet :

HISTOIRE UNIVERSELLE DES ARTS

Sous la direction de **LOUIS RÉAU**

Nouveauté

★★★★

ARTS MUSULMANS — EXTRÊME-ORIENT

(Inde - Indochine - Insulinde - Chine - Japon - Asie centrale - Tibet

par **S. ÉLISSÉEV, R. GROUSSET, J. HACKIN, G. SALLES, Ph. STERN**

Un volume in-4° (18×23), 512 pages, **353 illustrations, 5 cartes**, broché.. .. .. **100 fr.**

Précédemment parus :

★

L'ART ANTIQUE (Orient - Grèce - Rome)

par **G. CONTENAU** et **V. CHAPOT.** Un vol., 424 pages, **315 illustrations**, broché. **80 fr.**

★★

L'ART PRIMITIF — L'ART MÉDIÉVAL

par **LOUIS RÉAU.** Un volume, 442 pages, **278 illustrations**, broché.. .. .. **80 fr.**

★★★

LA RENAISSANCE — L'ART MODERNE

par **LOUIS RÉAU.** Un volume, 438 pages, **300 illustrations**, broché .. .. **80 fr.**

Chaque vol. avec reliure pleine toile, *en sus.* **30 fr.** ; avec reliure demi-chagrin, *en sus* **60 fr.**

HENRI FOCILLON

ART D'OCCIDENT

LE MOYEN AGE ROMAN ET GOTHIQUE

Un vol. in-4° (18×23), 362 pages, **86 figures, 63 planches hors texte**, broché... **110 fr.**

Relié demi-chagrin, tête dorée. .. .. .. **165 fr.**

ÉMILE MÂLE

L'ART RELIGIEUX EN FRANCE

XII^e SIÈCLE. Un volume | **XIII^e SIÈCLE.** Un volume

FIN DU MOYEN AGE. Un volume

Chaque volume in-4° (28×23), 430 à 520 pages, **nombreuses gravures**, broché. **130 fr.**

L'ART RELIGIEUX APRÈS LE CONCILE DE TRENTE

Italie - France - Espagne - Flandres

Un volume in-4° (28×23), 542 pages, **294 gravures**, broché. .. .. **160 fr.**

Chaque volume, avec reliure demi-chagrin, tête dorée, *en sus.* .. .. **90 fr.**

HISTOIRE DE L'ART

sous la direction de **ANDRÉ MICHEL**

Le plus riche répertoire iconographique d'histoire de l'Art et le meilleur instrument de travail qui existe (LE FIGARO)

18 volumes in-8° (20×29), **nombreuses gravures et planches hors texte.**

Chacun des 16 premiers volumes : broché. **120 fr.** ; relié demi-chagrin, tête dorée. **200 fr.**

Les deux derniers volumes *réunis* : brochés.. .. .. **140 fr.** ; reliés demi-chagrin.. .. .. **230 fr.**

Demander le catalogue ÉTRENNES, donnant les titres des 18 volumes.

N° 460

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.